


JEAN VINGHON, D.M.P.



T. III. N° 1

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE

FONDATION EDMOND SOYEZ

# LA PICARDIE

## HISTORIQUE ET MONUMENTALE

### ARRONDISSEMENT D'ABBEVILLE

ABBEVILLE ET SES CANTONS

NOTICES PAR MM. EM. DELIGNIÈRES ET H. MACQUERON




AMIENS
IMPRIMERIE YVERT ET TELLIER
37, Rue des Jacobins.

PARIS
LIBRAIRIE A. PICARD ET FILS
82, Rue Bonaparte.

M D CCCC IV

# LA PICARDIE

## HISTORIQUE ET MONUMENTALE



YVERT-
&
TELLIER

# LA PICARDIE

## HISTORIQUE ET MONUMENTALE

MDCCCCV

PONTHIEU

VIMEU

Jules Boquet

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE

FONDATION EDMOND SOYEZ

# LA PICARDIE

## HISTORIQUE ET MONUMENTALE

TOME III

ARRONDISSEMENT D'ABBEVILLE

PREMIÈRE PARTIE




AMIENS
IMPRIMERIE YVERT ET TELLIER
37, Rue des Jacobins

PARIS
LIBRAIRIE A. PICARD ET FILS
82, Rue Bonaparte

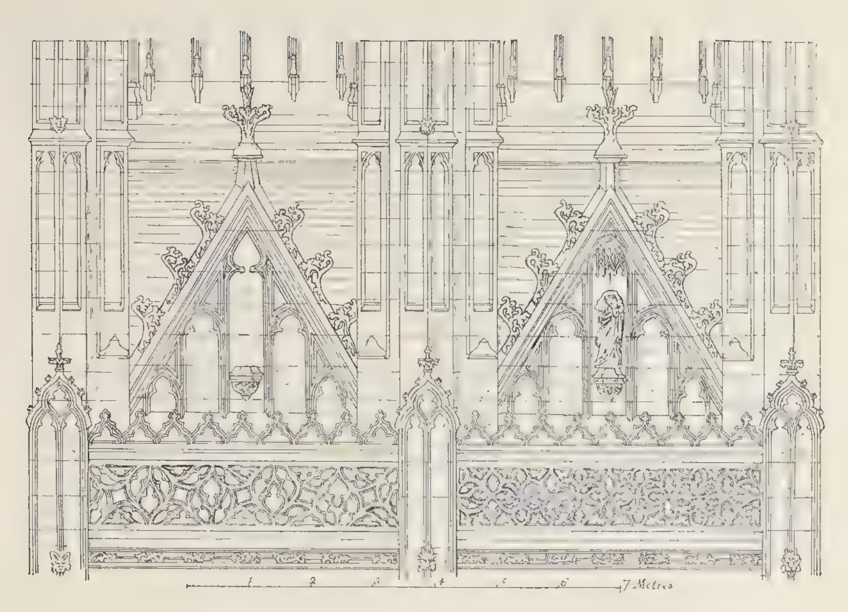
1904-1906

LA PICARDIE HISTORIQUE ET MONUMENTALE

# ABBEVILLE

## MONUMENTS RELIGIEUX

NOTICES PAR MM. EM. DELIGNIÈRES ET H. MACQUERON




ABBEVILLE. — St-Vulfran — Façade Sud. — Pignons des chapelles de la nef. — Etat primitif.

# ABBEVILLE

## ÉGLISE DE St-VULFRAN

---

### CHAPITRE PREMIER

#### I. — Aspect Général

Les dates de 1488 et de 1539 qui sont celles des premiers et des derniers travaux de l'église de St-Vulfran pour le portail, les tours, la nef et ses collatéraux, ainsi que les chapelles de côté, sont par elles-mêmes une première révélation du style suivi dans la construction de la partie principale de l'édifice, en dehors du chœur qui n'a été élevé que plus tard, vers le milieu du XVIIe siècle et avec une architecture toute différente et bien inférieure.

On est arrivé à la fin de la dernière période du style gothique et à l'avènement de celui de la Renaissance ; tout l'indique à St-Vulfran où se déploie, surtout au portail, un ensemble architectural d'une grande richesse d'ornementation. Les élancements des grands frontons ou gables à pointe aigüe, qui surmontent les trois

arcades aux profondes voussures, très ornementées, des portes ; les délicates moulures prismatiques, entre lesquelles passent des entrelacs évidés d'une grande délicatesse, qu'on remarque sur les côtés, aux archivoltes et dans les voussures des portes ; les petites et légères arcatures pannelées qui, presque partout, tapissent les parois des murs ; les découpures à jour des balustrades des trois galeries superposées ; les nombreuses et magistrales statues qui décorent la partie inférieure des contreforts de la façade, sans oublier celles qui, avec d'autres sujets, garnissent les voussures ; le sommet du pignon central avec ses clochetons qui se découpent sur le ciel ; les hautes et élégantes fenêtres étroites, géminées, qui atténuent la lourdeur massive des deux grosses tours quadrangulaires ; la grande baie du milieu avec sa splendide et luxuriante rosace ; le tout, encadré et rehaussé de nombreux détails de sculpture ornementale, forme un ensemble de belles proportions, d'une grande richesse au point de vue décoratif, et d'une unité de conception peu commune.

Ce portail de St-Vulfran a fait, du reste, l'admiration de bien des touristes ; « on se croit transporté, a dit M. Garnier, au Château de Gaillon, bâti vers 1500 par le Cardinal d'Amboise ». C'est, a écrit Victor Hugo dans ses œuvres inédites, *Voyage en France et en Belgique*, 1835, « un fouillis de merveilleux détails ». Dans son étude, de *l'élégie en France avant le Romantisme*, qui a valu à son auteur le grade de docteur ès-lettres, notre confrère artésien, M. Henri Potez, parlant de Millevoye, né presque en face de St-Vulfran, s'extasie devant « la masse énorme de pierre ciselée qui se dresse, véritable folie architecturale, où de merveilleuses découpures unissent presque les deux tours jusqu'à leur sommet.... première vision qui a rempli les yeux du poëte enfant, ascension gigantesque de pierres vivantes et fleuries qu'emplissent les cris des oiseaux et le chant des cloches ». Enfin, Mr Paul Bergmans, de Gand, dans une récente relation de voyage, considère cette façade comme admirable et comme « l'un des plus remarquables spécimens du gothique flamboyant, constituant dans toutes ses parties une caractéristique et inoubliable manifestation du génie puissant, de l'inépuisable imagination des maîtres du gothique fleuri ».

On ne retrouve plus à l'intérieur du monument la même richesse et la même profusion de motifs de décoration qu'au portail, mais on est frappé de la hauteur prodigieuse de la nef, eu égard surtout à sa largeur un peu restreinte, et aux dimensions également réduites, comme élévation, des deux collatéraux. On admire la sveltesse des piliers dont les découpures prismatiques, d'une rare élégance, arrivent, en s'élevant progressivement, à former les arceaux des grands arcs formerets, puis les nervures des voûtes des bas-côtés et enfin celles de la voûte centrale ; on admire aussi le grand et large triforium qui règne contre les grands murs de la nef dans l'intervalle entre les formerets et les hautes fenêtres, le gracieux arc triomphal récemment élevé à la première travée pour consolider les tours et les piliers d'entrée, enfin la belle disposition et les nombreux sujets décoratifs des six chapelles latérales. Tout vient imprimer à cet édifice, mais surtout au portail, un caractère d'élégance et de hardiesse qu'on ne rencontre pas dans les périodes antérieures.

Cette église, malheureusement, est restée inachevée ; on s'est arrêté, par insuffisance de fonds, au premier mur du transept. Mais on peut s'imaginer le merveilleux aspect qu'aurait présenté le monument s'il avait été construit en entier selon le plan primitif d'ensemble, avec un transept flanqué de quatre tourelles d'angle, puis un chœur de même proportions et également entouré de chapelles. On a pu s'en rendre compte par les plans complets qu'en a dressé M. Vinson,



ABBEVILLE

*Façade de St Vulfran*

architecte, inspecteur des monuments historiques, et qui ont figuré à l'Exposition d'œuvres d'art et de curiosités à Abbeville, en 1897.

Toutefois, telle que nous la voyons, et bien que non terminée, l'église St-Vulfran, surtout à cause de sa façade, est encore, ainsi que l'écrivait M. Garnier en 1839, et que d'autres l'on dit après lui, « l'un des monuments les plus remarquables de la fin du style ogival de la dernière période ». Le portail, a dit à son tour M. Viollet-Leduc « est d'une grande valeur comme œuvre d'art du XVI^e^ siècle, et le plus bel ornement de la ville d'Abbeville ».

Son emplacement, au centre de la partie la plus ancienne de la ville, devant une assez grande étendue libre (la place du marché aux Herbes), au fond de laquelle s'élève le charmant hôtel Bail du XVII^e^ siècle, permet d'embrasser d'un seul coup d'œil et à bonne distance son importante et riche façade orientée au Nord-Ouest ; on la voit aussi, un peu obliquement, mais d'une manière non moins favorable, en se plaçant au point voulu, sur l'ancien port du Guindal, aujourd'hui comblé, si pittoresque avec sa rangée d'anciennes maisons à pignons. On peut enfin l'admirer, dans son ensemble et par le travers de la rue Alfred Cendré (auparavant rue des Lingers), à la hauteur de la rue de l'Hôtel-de-Ville.

Les abords de l'église étaient autrefois obstrués par un pâté de maisons se trouvant presque en face du Guindal et par d'autres plus petites qui l'enserraient sur les côtés ; toutes ont disparu. D'anciennes vues de la ville, conservées notamment dans la belle collection de M. Henri Macqueron, en ont gardé le souvenir. L'édifice est maintenant bien dégagé, surtout du côté Nord-Est, depuis le comblement du canal Marchand qui baignait le mur, et par suite de l'élargissement de l'Avenue du Rivage.

## II. — Indications Historiques

Les fondations de St-Vulfran remontent au cours de l'année 1487 ; d'après le P. Ignace, la pose solennelle de la première pierre fut faite le 7 Juin 1488 par Postel, maïeur, au nom du roi Charles VIII, comte de Ponthieu, et au nom de la ville, comme aussi par le Doyen du Chapître des Chanoines. La construction se fit d'abord sous l'épiscopat de Pierre Versé, évêque d'Amiens (1483-1501), puis sous ceux de Philippe de Clèves, de François de Halluin et de Charles Hémart de Dénonville (1).

On ne connait pas malheureusement les noms de l'Architecte ou des Architectes, ni des sculpteurs de cette église ; ils devaient sans doute être mentionnés dans quelques pièces des archives du district d'Abbeville à l'Hôtel de la Gruthuse qui était le siège du Présidial, mais l'incendie de cet hôtel, dans la nuit du 4 au 5 janvier 1795, a détruit une masse de documents dont la perte est irréparable. Ces noms cependant pourront se retrouver un jour, car, si l'on en croit Gilbert qui parait avoir reproduit une note de M. Delignières de Bommy, on aurait encastré, lors de la construction, au centre de la première assise du pilier qui soutient le

(1) Les travaux pour la partie principale furent terminés, nous l'avons dit, en 1539, mais, dès 1534, le service divin y fut célébré, ainsi qu'on peut le croire d'après un manuscrit de la Bibliothèque d'Abbeville où M. René Crusel a relevé cette note : « 9 mars 1534, résolution de mettre au plus tôt la nef en état pour y célébrer le service divin ».

D'autre part, une note de Dom Grenier nous dit : « le jour de la Toussaint, en l'an 1524, fut, en l'église, dite la première messe qu'y jamais y fut ditte depuis qu'elle fût réédifiée et fut chantée en la Chapelle de St-Yves (?) ».

grand portail à droite en entrant, une boîte contenant des plaques indicatrices ; et l'auteur précise et parle même du plan de l'édifice qui s'y trouverait (1).

Nous savons toutefois, d'après une délibération du Chapitre des Chanoines, du 4 avril 1530, que l'entrepreneur pour la maçonnerie était un nommé *Cretel*, maître maçon à Tours en Vimeu qui « avait été commis par les gens du roi pour conduire l'œuvre de l'église ». Ce nom a été retrouvé aussi par notre collègue M. Crusel en compulsant d'autres registres des Archives.

D'autre part, Mgr Dehaisnes a relevé les noms de quelques sculpteurs imagiers qui ont travaillé au portail : *Jean Lefebvre*, dit *l'entailleur*, né à Bellifontaine, en Vimeu, *Pierre Lefebvre*, *Pierre Lheureux* et son fils *Jean*. Enfin, M. Ernest Prarond, dans ses *Quelques faits de l'histoire d'Abbeville*, nous apprend que le blason de la ville, mis au portail en 1504, a été peint par *Jean Ricquier*. Nous devons nous borner, quant à présent, à ces seules indications.

L'église fut bâtie aux frais de la ville et des habitants ; cela résulte d'extraits de comptes des argentiers relevés par M. Ernest Prarond et aussi par M. Alcius Ledieu ; ils mentionnent que de grands dons furent faits le 7 Juin 1488, « jour où l'on commença la fondation des clocquiers, devanture et portaux, par les lieutenants, le senéchal et les officiers du roi, les maïeur et eschevins et grand nombre de notables gens et habitants de cette ville ». Des processions eurent lieu les jours suivants, ajoute M. Prarond, sans doute pour provoquer de nouvelles libéralités ; M. Ledieu a relevé enfin sur le registre, des subventions accordées successivement dans le cours des années 1489, 1492, 1494, 1501, 1502 et 1504.

Gilbert nous apprend de son côté que Louis XII, en sa qualité de comte de Ponthieu, contribua aussi aux frais de construction et chargea son ministre, le cardinal d'Amboise, d'en surveiller l'exécution ; le portail du milieu aurait été dû particulièrement à la munificence du roi (2), ce que témoignaient les écussons armoriés sculptés au fronton et dont les emblèmes ont été grattés à la Révolution. Le portail latéral gauche fut construit aux frais du cardinal d'Amboise, à en juger également par les écussons ; le même auteur nous cite encore le pape Léon X, l'archevêque de Reims, les abbés de Picardie et toutes les communautés religieuses, comme ayant concouru par leurs dons à l'édification de l'église. Les clefs de voûte de la nef centrale sont décorées des armes de Louis XII, d'Anne de Bretagne, de François Ier et de son fils le Dauphin Henri ; ces armoiries témoignent encore des munificences royales. Le porche de droite aurait été fait aux frais particuliers de la Ville, ainsi que l'écusson à l'angle aigü du fronton, et où l'on reconnait, dit Gilbert, quoique les armoiries aient été grattées, celles d'Abbeville. Enfin les statues nombreuses qui décorent le portail ont été données par les différentes paroisses de la ville et par les corporations, alors nombreuses et florissantes ; les emblêmes qui figurent aux socles de la plupart d'entre-elles ne laissent pas de doute sur leur provenance.

Il faut dire, pour expliquer toutes les munificences dont fut gratifiée l'église, que le saint auquel elle est consacrée est le patron de la ville entière et de l'ancien

(1) Un article du *Mémorial d'Abbeville* du 8 mars 1828, non signé, fait connaitre que dans le chœur (sans dire à quel endroit), fut également placée une plaque indicatrice en cuivre avec pieces d'or et d'argent, lors du commencement de sa construction en 1661.

(2) On sait que le mariage de Louis XII avec Marie d'Angleterre, fille de Henri VII et sœur du roi Henri VIII, se fit à Abbeville le 9 octobre 1514. Louis XII était arrivé dans la ville le 2 octobre, et il fut conduit en procession à St-Vulfran, alors en construction. Il s'y rendit de nouveau le 4 octobre, et l'on chanta un *Te Deum* à l'occasion de la paix avec l'Angleterre ; enfin le 8, la jeune princesse y fut reçue en grande pompe. — Notice sur le mariage de Louis XII, par M. Alcius Ledieu, *Mém. de la Société d'Emulation*, tome 17, 4me série, p. 32 et suiv.

comté de Ponthieu ; il y a toujours été l'objet d'une grande vénération, et ses reliques sont considérées comme le Palladium de la ville. Et puis, cet édifice est un des plus beaux, surtout pour le portail, et des plus intéressants de la Picardie ; aussi, et chaque fois que des réparations y ont été nécessaires, on a toujours trouvé de tout temps, et dans ces dernières années encore, le concours le plus empressé et le plus généreux de la part des administrations et des habitants (1).

La construction de St-Vulfran remonte à une époque où la France se ressaisissait après les guerres désastreuses qui l'avaient bouleversée. Abbeville, notamment, avait été particulièrement éprouvée sous la domination Anglaise, aussi a-t-on appelé, de tradition, le monument Abbevillois, *l'hymne de délivrance de la guerre de cent ans.*

Saint Vulfran, qu'on écrivait naguère Wulfran et qu'on prononçait autrefois Oulfran, n'était pas originaire de Picardie. D'après un manuscrit de 729 écrit par Jonas, moine de l'Abbaye de Saint-Vandrille en Normandie, relevé dans Mabillotte et dont une copie se trouve renfermée dans la chasse contenant ses reliques, St Vulfran naquit à Milly en Gâtinais, dans l'île de France. Il était issu d'une grande et noble famille de ce pays ; son père s'appelait Fulbert. Il fut élevé à la cour des rois Clotaire III et Thierry I[er] ; nommé, jeune encore, archevêque de Sens, il ne conserva pas longtemps cette haute dignité, et, en la quittant, il alla se recueillir pendant quelque temps dans la retraite et la prière au Monastère de Fontenelle en Normandie. Puis il partit par mer pour aller évangéliser la Frise où, d'après les Bollandistes, il fit de nombreux miracles en continuant l'œuvre de St-Villibrod premier apôtre des Frisons. De retour en France, St-Vulfran se retira à l'Abbaye de Fontenelle où il mourut le 20 mars 720. Son corps y fut retrouvé de 1009 à 1026 par l'abbé Gérard en creusant les cryptes d'une nouvelle église (voy. *les reliques de Fontenelle* par Armand Van Robais, 1889). En 1058 ou 1060, ses reliques furent transportées à Abbeville par les soins de Guillaume de Talvas, comte de Ponthieu, ou plutôt, selon M. Van Robais, de Guy, son aïeul. Elles furent déposées d'abord dans une chapelle dédiée à St-Nicolas qui était alors le patron d'Abbeville, et aussi à St-Firmin, puis en 1363 dans une église qui occupait la place du chœur ; elle fut remplacée plus tard par l'édifice actuel. Guillaume II avait fondé un collège de chanoines dont le nombre, fixé d'abord à onze, fut successivement porté à vingt-six par Jean I[er], puis, selon Gilbert, à trente-deux par Guillaume III, en 1205 ; mais, d'après M. Prarond, ce serait une erreur, il n'y en eût jamais que vingt-six. Ce collège subsista jusqu'en 1790 (2).

Les chanoines de St-Vulfran étaient nommés par le roi ; ils formaient un corps religieux prépondérant dans la cité et qui participait même, dans une certaine mesure, à la vie municipale ; ils figuraient dans les grandes cérémonies et avaient droit d'assister aux assemblées générales extraordinaires de l'Echevinage. Ils élisaient même chaque année parmi eux un maire qui, sous le nom de *Prévot*, exerçait

(1) Louis XIII manifestait une dévotion particulière à St Vulfran et il a dû aussi faire des libéralités à l'église, notamment quand il vint à Abbeville consacrer la France à la Ste-Vierge, dans la chapelle des Minimes le 15 août 1637. Il y fit encore une visite en 1639 et il y aurait reçu dit-on, des mains de Mgr Faure, évêque d'Amiens, une relique de l'os du bras de St-Vulfran.

(2) Les comtes fondateurs s'intitulaient dès 1150 abbés de St-Vulfran et ce titre fut dévolu aux rois de France, lors de la réunion du comté de Ponthieu à la couronne. Un tableau conservé dans les archives de la Fabrique donne les noms des fondateurs depuis 1033, rois, reines, comtes et comtesses de Ponthieu, cardinaux et évêques, autres dignitaires ecclésiastiques, archidiacres d'Amiens et du Ponthieu ; puis vient la liste des doyens, chanoines, trésoriers, chantres et chapelains de St-Vulfran. M. Prarond a, de son côté, dressé une liste de ces derniers ; elle doit être la plus complète.

l'autorité municipale pendant cinq jours à partir du surlendemain des fêtes de la Pentecôte. Le Chapître de St-Vulfran avait ses armes portant : semé de France, à la croix patriarcale, tréflée d'or, accostée de deux lettres de même, S à dextre et W à senestre ; enfin il faisait frapper des mereaux en cuivre qu'on donnait dans certains cas à ceux qui assistaient aux offices ; il y en avait aussi en plomb pour les confréries (Van Robais, *notes d'Archéologie* 1877). Les chanoines étaient très fiers de leur Collégiale, et, en 1727, leur trésorier, Demiannay, écrivait à Dom Grenier une lettre reproduite in extenso dans son grand recueil tome 59 (Bibl. Nat. Archives) ; il y priait le savant bénédictin de faire figurer cette église dans un grand ouvrage que celui-ci entreprenait sur les antiquités de la France ; les chanoines étaient prêts, ajoutait-il, à faire dessiner le portail par le même artiste qui avait fait celui de St-Riquier, estimant « qu'il était sans comparaison plus magnifique que celui de cette église ». Nous ne savons pas s'il a été donné suite à ce projet de publication par Dom Grenier. Il fut fortement question en 1773 de faire d'Abbeville un évêché, et de St-Vulfran une Cathédrale ; l'Evêché aurait embrassé toutes les dépendances de l'Archidiaconé de Ponthieu.

Il y avait à St-Vulfran, dès la fin du xv^e^ siècle, une confrérie de *Notre-Dame du Puy de la Conception* analogue à celles qui existaient à Amiens, à Rouen, à Arras, à Caen et ailleurs ; elle fut très florissante surtout au xvi^e^ et au xvii^e^ siècle et elle se continua, mais en perdant de plus en plus de son importance, jusque vers la fin du xviii^e^ siècle. Les princes ou bâtonniers du Puy donnaient, lors de leur nomination, et à l'occasion des concours de poésie, des tableaux et autres œuvres d'art dont quelques-uns, trop rares hélas ! ont pu être conservés à l'église et au musée. Vers 1714, les tableaux de N.-D. du Puy remplissaient encore le bas de l'Eglise ; on les appelait alors des épitaphes.

Une seconde paroisse bien distincte existait dans la même église, c'était celle de *Saint-Nicolas en Saint-Wulfran* ; elle avait son autel particulier contre le dernier pilier de droite, (celui de N.-D. du Puy était à celui de gauche), et son cimetière du côté de l'Hôtel-Dieu.

Deux fêtes sont consacrées chaque année au Saint à qui l'église est dédiée ; l'une se célèbre en mai dans l'octave de l'Ascension ; on l'appelle la fête des reliques car elle est destinée à rappeler leur translation de Fontenelle à Abbeville. Elle coïncide avec l'anniversaire de l'ouverture de la première châsse, le 21 mai 1662, par Mgr François Faure, évêque d'Amiens ; cette châsse, détruite à la Révolution fut remplacée, en 1835, par celle actuelle ; elle est portée processionnellement, dans la fête d'été, autour de la place principale de la ville appelée aujourd'hui du nom de l'Amiral Courbet, le glorieux enfant d'Abbeville. L'autre fête, dite patronale, se célèbre, depuis 1835, du 15 au 22 octobre, et le buste reproduisant le Saint, plus un bras renfermant chacun des reliques, restent exposés dans l'église pendant ces journées.

Il existe plusieurs portraits de Saint Vulfran ; quatre d'entre eux, où il est mentionné comme patron d'Abbeville, ont été relevés par M. Henri Macqueron dans son important ouvrage l'*Iconographie picarde*, p. 545 ; un de ces portrait, superbe, a été gravé en 1650 par Wisscher, d'après Southman, à Harlem.

Disons, pour terminer ce court aperçu, qu'en 1793 l'église devint le temple de la *Vérité et de la Raison* et que plusieurs fêtes républicaines y furent célébrées de 1793 à 1799. Elle servit, en 1797, de lieu de réunion pour les fêtes décadaires. Ce n'est qu'en 1803 qu'elle fut rendue au culte, mais les chanoines n'y rentrèrent pas.

## III. — Mode de Construction. — Restaurations

L'endroit où devait être édifiée l'église, au fond d'une vallée, tout à côté d'un bras de la Somme, sur un sol marécageux et compressible dont la tourbe forme l'élément principal, nécessita l'établissement d'un pilotage dans des tranchées creusées à quatre mètres de profondeur. Les pieux, en chêne, de 2 m. à 2 m. 50 de long, ont été enfoncés assez près les uns des autres ; ils furent reliés à leur extrémité par un radier épais sur le quel on établit un massif énorme de béton, composé de morceaux de craie agglutinée et noyée dans un mortier résistant ; on a pu s'en rendre compte lors des grands travaux de consolidation commencés en 1895, en creusant des trous de sondage, dont l'un fut poussé à la tarière à quatorze mètres de profondeur, jusqu'à la partie solide du sous-sol. Puis s'élevèrent les murs, les contreforts et les piliers sur trois premières assises de grès, au-dessus desquelles on employa de la pierre dure jusqu'à la première galerie pour le portail et les murs latéraux, et jusqu'à la hauteur de 1 m. 25 environ pour les piliers ; on se servit ensuite, sans doute par mesure d'économie, de pierres de craie provenant des carrières voisines de Liercourt et de Pont-Remy, peut-être même de Caubert, qui, moins dures et plus légères, chargeaient moins les assises inférieures, mais ne présentaient pas une grande force de résistance. Malheureusement encore, ces pierres ne furent employées que pour le revêtement de chaque paroi, et l'intervalle fut rempli d'une sorte de blocage de mortier et de craie. Ce mode de construction, malgré son épaisseur apparente, ne devait pas donner à l'édifice une solidité suffisante et un tassement a dû se produire dès l'année 1494, au cours des travaux, et alors qu'on était arrivé à la première galerie, soit au tiers à peu près de la hauteur. En effet, à cette époque, le chapitre des Chanoines sollicitait un secours qui fut de cinquante livres, pour, est-il dit au registre des comptes de la Ville, « employer et aidier à faire le clocquier de nouveau encommencié d'icelle église ». Le fait d'un tassement parait confirmé par des cassures remarquées en 1895 dans le bloc des fondations, et aussi par une légère déviation des lignes verticales des arcatures, entre la première et la seconde partie du monument, dans l'intérieur, à la première travée de la nef (1).

Mais l'édifice subit plus tard diverses autres causes de détériorations ; c'est ainsi que les chanoines firent, dit-on, tirer plusieurs fois le canon sur la plate-forme des tours, au cours du XVIII^e siècle ; d'autre part, l'explosion du magasin à poudre de la ville, survenu en 1773, amena certains désordres ; puis, en 1801, ce fut un orage épouvantable pendant lequel, dit-on, 24.000 arbres furent déracinés dans la forêt de Crécy. Ajoutons que l'orientation de la façade, au Nord-Ouest, la rend exposée aux intempéries, sous l'action du vent règnant plus généralement de ce côté.

Dès 1771, un rapport de l'architecte Rousseau conservé aux Archives départementales, signalait des réparations à faire ; elles n'eurent lieu qu'en 1817, sous la direction de M. Léon, attaché à la Commission des Monuments historiques, et furent continuées en 1843 par M. Ramée, architecte. Plus tard, d'autres travaux furent exécutée par M. Carpentier, entrepreneur, sous la direction de M. Verdier, et ensuite de M. Herbaut, au sommet de la tour Nord et à la partie supérieure du grand pignon. On soutint la voûte de la nef centrale au moyen de cintres en bois

(1) Une note de M. Traullé trouvée dans les archives, dit que les eaux de la mer, au moment des marées, venaient baigner les fondations et emportaient le mortier, même encore en 1512.

placés sous les arcs doubleaux, et l'on établit tout un assemblage de tirants en fer destinés à empêcher l'écartement des grands murs de la nef ; on n'a pas encore osé les faire disparaître. Vers le même temps, on reliait au mur du transept, par un fort chaînage en fer, la tour penchée de Saint Firmin qui, depuis, n'a plus fait de mouvement ; dès l'année 1822, on avait parlé de l'abattre.

En décembre 1852, sur un rapport alarmant de Viollet-le-Duc, l'église fut fermée, on ne la rouvrit qu'en 1853 ; un projet de restauration fut dressé en 1855 par M. Massenot architecte diocésain. Il ne fut exécuté que plus tard.

Enfin, de 1865 à 1873, les six arcs boutants qui étaient disloqués et n'étaient maintenus que par des pièces de charpente furent l'objet, sous la direction de M. Massenot, d'une réfection complète qui fut confiée à M. Folie, entrepreneur. La dépense s'éleva à 425.000 francs. Malheureusement, le style primitif ne fut pas observé ; nous y reviendrons plus loin.

Dans ces dernières années, de grands travaux de restauration ont été exécutés aux tours et au portail sur l'avis favorable de la Commission des Monuments historiques après visite de l'édifice, le 14 mai 1895, sous la présidence de M. Henri Roujon, directeur des Beaux-Arts, membre de l'Institut, qui a bien voulu s'intéresser à cette œuvre et a pu obtenir un large secours de l'Etat. Les subventions de la Fabrique, de la Ville et du Département, sans oublier les souscriptions des habitants, ont pu arriver à compléter le montant total du devis s'élevant à 360.000 fr.

Ces travaux, dans lesquels on a employé 560 mètres cubes de pierre, ont été exécutés, de 1895 à 1899, sous la direction de M. Danjoy, l'éminent architecte du Gouvernement, par M. Boutré, entrepreneur à Paris ; ceux de charpente par M. Bertrand, d'Abbeville ; ceux de sculpture par M. Chapot, de Paris. Ils assurent désormais, eu égard aux soins qui y ont été apportés, la conservation, pour plus d'un siècle peut-être, de ce qui constitue la partie la plus belle et la plus intéressante du principal monument d'Abbeville classé, d'ailleurs, comme monument historique.

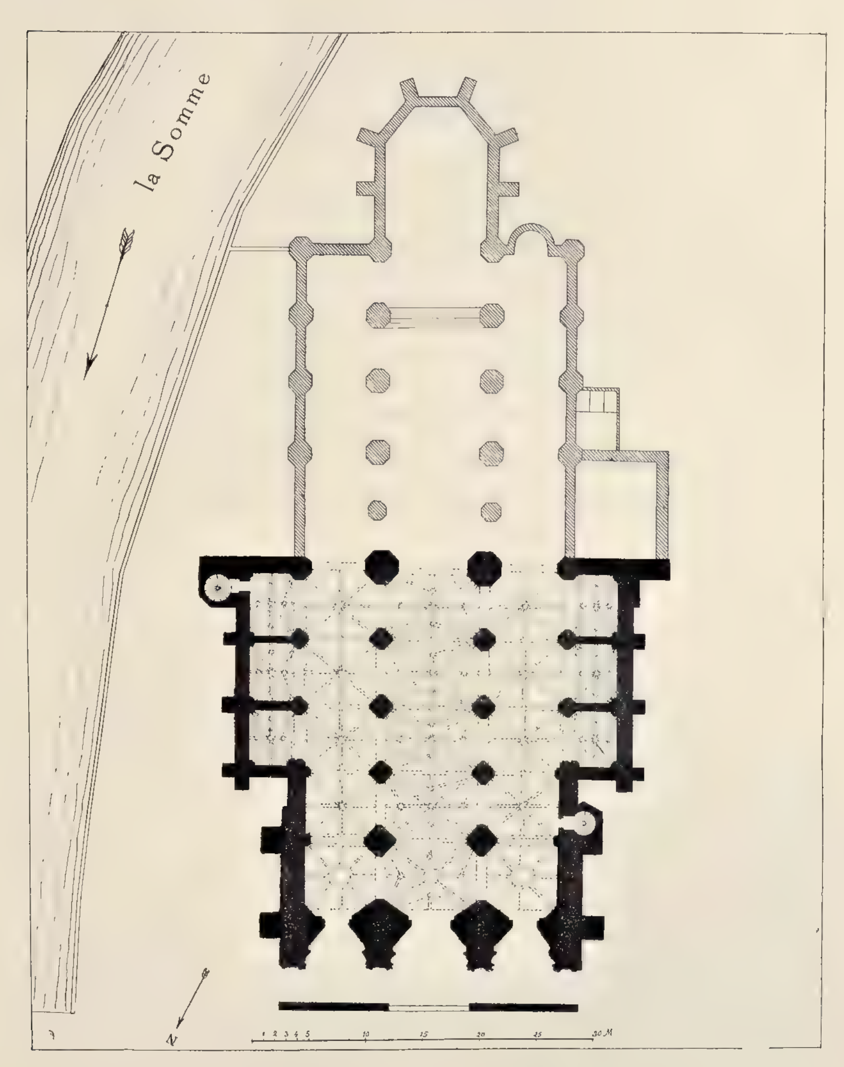
## CHAPITRE DEUXIÈME

## *EXTÉRIEUR*

### I. Ensemble du Portail

L'église St-Vulfran n'a pu malheureusement, faute de ressources au XVI<sup>e</sup> siècle, être achevée suivant le plan originaire, sans quoi elle eût été l'un des édifices les plus remarquables de cette époque. Il n'y a de terminé que le portail, les deux tours et la nef ; on s'est arrêté au premier mur du transept avec une seule tourelle d'angle. Quant au chœur, il n'a été construit que plus d'un siècle après, avec une architecture hybride où tout semble confondu. L'édifice tout entier, selon le plan primitif, a été reconstitué en coupe et en élévation par M. Vinson, Architecte, Inspecteur des Monuments historiques qui avait secondé M. Danjoy lors des

travaux ; son importante étude a été honorée d'une récompense par le Conseil Supérieur des Beaux-Arts et elle a figuré à l'Exposition d'œuvres d'art et de




ABBEVILLE. — Plan de l'église St-Vulfran.

curiosités à Abbeville en 1897. Le dessin d'ensemble, pour le côté de l'Avenue du Rivage notamment, a permis de se rendre compte des belles proportions qu'aurait eu le monument, et de la riche décoration qu'aurait présenté le portail latéral,

entre les murs du transept, avec ses tourelles d'angle semblables à la tour St-Firmin, la seule qui ait été exécutée.

Le portail de St-Vulfran est partagé en trois parties principales, aussi bien dans le sens de la hauteur que dans celui de la largeur ; ces trois parties successives, dans les deux sens, donnent à la façade toute entière un ensemble symétrique des plus agréables à l'œil et elles contribuent à son élégance. Cette division rentre du reste dans la symbolique chrétienne ; c'est le nombre divin se rattachant au dogme de la Sainte Trinité et on le retrouve sur d'autres points de l'église avec les trois nefs, les trois portes, les trois chapelles latérales, les trois arcs-boutants et, souvent, la division des fenêtres en trois parties.

Deux galeries avec balustrades à meneaux ajourés, surmontées de clochetons, viennent couper la façade transversalement à diverses hauteurs; elles font communiquer les deux tours, et règnent sur chaque côté du monument. Dans l'épaisseur des contreforts ont été ménagées des ouvertures pour permettre le passage. La partie du bas est plus élevée, d'un quart environ, que celle du milieu, et la même proportion, toujours en diminuant, existe entre celle-ci et la troisième qui est couronnée, au sommet des tours, par une dernière balustrade entourant la plate-forme. La galerie inférieure vient, sur les côtés, rejoindre les combles des chapelles latérales au-dessus desquels passent les grands arcs-boutants ; chaque balustrade est composée de rinceaux affectant des formes différentes, mais généralement flamboyantes. A la première galerie du côté Sud, la travée contre la paroi latérale de la tour présente une suite de grandes fleurs de lys, et, contre le soubassement, au milieu, on voit un ange aîlé, aux cheveux frisés, couvert d'un ample manteau, la tête inclinée à gauche, jouant de la harpe. A la galerie correspondante, au-dessus, est figuré, toujours au milieu, un animal qui parait être un hibou.

La seconde galerie suit le bas des versants de la grande toiture de la nef ou elle sert de large gouttière ; elle donne accès au sommet du mur du transept disposé en plate-forme avec garde-fous en fer, ce qui permet de faire le tour de la partie principale du monument, non compris le chœur qui est beaucoup moins élevé. La balustrade de chaque galerie est supportée par un larmier en doucine, guilloché et très ouvragé. Au dessous, court une corniche rehaussée de distance en distance de petits motifs d'ornementation évidés, comme sur la doucine. Sur la façade, la balustrade de la première galerie, aux porches latéraux, est divisée en quatre parties séparées par un montant dont la pointe en clocheton dépasse la rampe ; celui du milieu est plus élevé.

Aux angles des tours, entre les contre-forts, se trouvent des gargouilles représentant des animaux étranges, hydres, dragons, aigles, lézards et autres ; au côté droit notamment, on remarque un caméléon à la queue contournée, une énorme grenouille tenant un limaçon entre ses pattes, une truie pleine, un hippogriffe, et vers les chapelles, un léopard, etc. Au portail, le soubassement ou larmier des balustrades est garni de gargouilles plus petites, représentant, à droite, contre la tour, un chien et un dragon ; à gauche, un autre chien et un lion.

La division en trois parties, dans le sens vertical, comprend, au milieu, le porche central, avec la grand'porte à deux vantaux sous une profonde voussure ; puis, après la première galerie, une large et haute fenêtre avec grande rose à la partie supérieure ; au-dessus de la seconde galerie s'élève, le grand pignon dont les rampants correspondent à ceux de la toiture de la nef. De chaque côté se

dressent, isolées dans leur partie supérieure, les deux tours carrées, au bas desquelles sont les portes latérales. Ces tours sont flanquées, à chacun des angles, au Nord et au Sud, de deux contreforts pleins, faisant corps avec elles, et qui s'élèvent jusqu'à la troisième balustrade couronnant leur plate-forme ; à cette partie supérieure, ils s'infléchissent en une console renversée. De chaque côté du porche central, il n'existe qu'un seul contrefort correspondant à l'angle des tours ; ils séparent cette entrée de celles des côtés, et ils forment ainsi la division du portail en trois parties dans le sens vertical. A partir de la seconde galerie, ces deux contreforts isolés sont accostés chacun d'une tourelle de chaque côté du grand pignon central.

Tous les contreforts des tours sont de même dimension et de même structure ; à partir de la première galerie, et jusqu'au couronnement des tours ; ils présentent, aussi bien sur leur face antérieure que sur les côtés, trois retraits successifs ; les murs ont également des retraits. Le soubassement des contreforts, légèrement évasé, repose, comme tous les murs de l'édifice, sur deux assises de grès aux angles légèrement abattus, au-dessus desquelles, après deux assises de pierre, se trouve un évidement légèrement concave. Puis s'élèvent, sur chaque paroi, deux petites arcades, aux montants assez épais, reposant sur un cordon en doucine ; ces montants se rapprochent dans le haut pour former de petits arcs en accolade qui supportent des socles servant de piédestaux aux grandes statues du portail. En cet endroit, la partie extérieure des contreforts est abattue à pans coupés formant éperon, et présente ainsi deux surfaces où se trouvent superposées deux niches à fond plat. D'autres niches se trouvent également sur les côtés de ces premiers contreforts, ainsi que sur les autres et toujours sur deux rangs ; celles du bas sont seules occupées par des statues, et encore uniquement sur les quatre contreforts de façade. On peut regretter le vide de celles du haut, car un double rang de statues eut singulièrement contribué à la décoration.

Chaque niche est surmontée d'un dais pyramidal orné de crochets et d'un léger gable à pointe aigüe se prolongeant en une colonnette qui supporte le socle de la niche supérieure ; cette disposition est la même aussi bien pour les contreforts de côté des tours que pour ceux de la façade.

A partir de la première galerie, les contreforts présentent, nous l'avons dit, un retrait qui se prolonge jusqu'à mi-hauteur à peu près de cette seconde partie du monument ; là, encore, la face antérieure des contreforts est abattue en bizeau aux angles et forme ainsi deux surfaces planes sur lesquelles, au lieu de niches, se trouvent deux arcatures en application, surmontées de dais à crochets, puis de deux petits gables également appliqués, à pointe aigüe, superposés, et entre lesquels s'élève un léger pinacle simulé, toujours en application ; le tout est garni de crochets sur les rampants. Un nouveau retrait part du milieu de cette seconde partie et un dernier commence au premier tiers de la troisième ; chacun de ces retraits présente les mêmes détails d'ornementation que nous venons de décrire ; enfin ils sont indiqués également sur chaque face latérale des contreforts par un large larmier.

## II. — Les Tours. — Les Tourelles. — Les Cloches

Les tours présentent un ensemble imposant, tant par leurs belles proportions que par leur hauteur (55 m. 80 du pavé du parvis jusqu'aux girouettes). Elles

n'apparaissent et ne se détachent bien nettement qu'à partir de la première galerie sous laquelle elles se confondent pour ainsi dire avec le porche. Leur masse est atténuée non seulement par la disposition des contreforts qui brisent leurs angles, par les retraits de ces contreforts et aussi des murs, ceux-là peu apparents, et par les délicates sculptures qui les décorent, mais encore et surtout par l'évidement produit par les quatre grandes baies ogivales très élancées, élégamment décorées, garnies d'abat-sons qui ont été refaits en 1859, et elles les ajourent sur chaque côtés. Ces ouvertures sont superposées, accotées deux à deux à la deuxième et à la troisième partie des tours, leur donnant ainsi une apparence de légèreté relative tout en contribuant à l'harmonie de l'ensemble du portail.

Le trumeau qui les sépare s'amortit sur un soubassement à plan incliné et se termine, pour les baies inférieures, par une boule ouvragée, et, pour celles du dessus, par une figure d'homme ; il est orné, dans toute sa hauteur, de petites arêtes et il est surmonté, à la naissance des arcs, d'un léger pinacle à crochets.

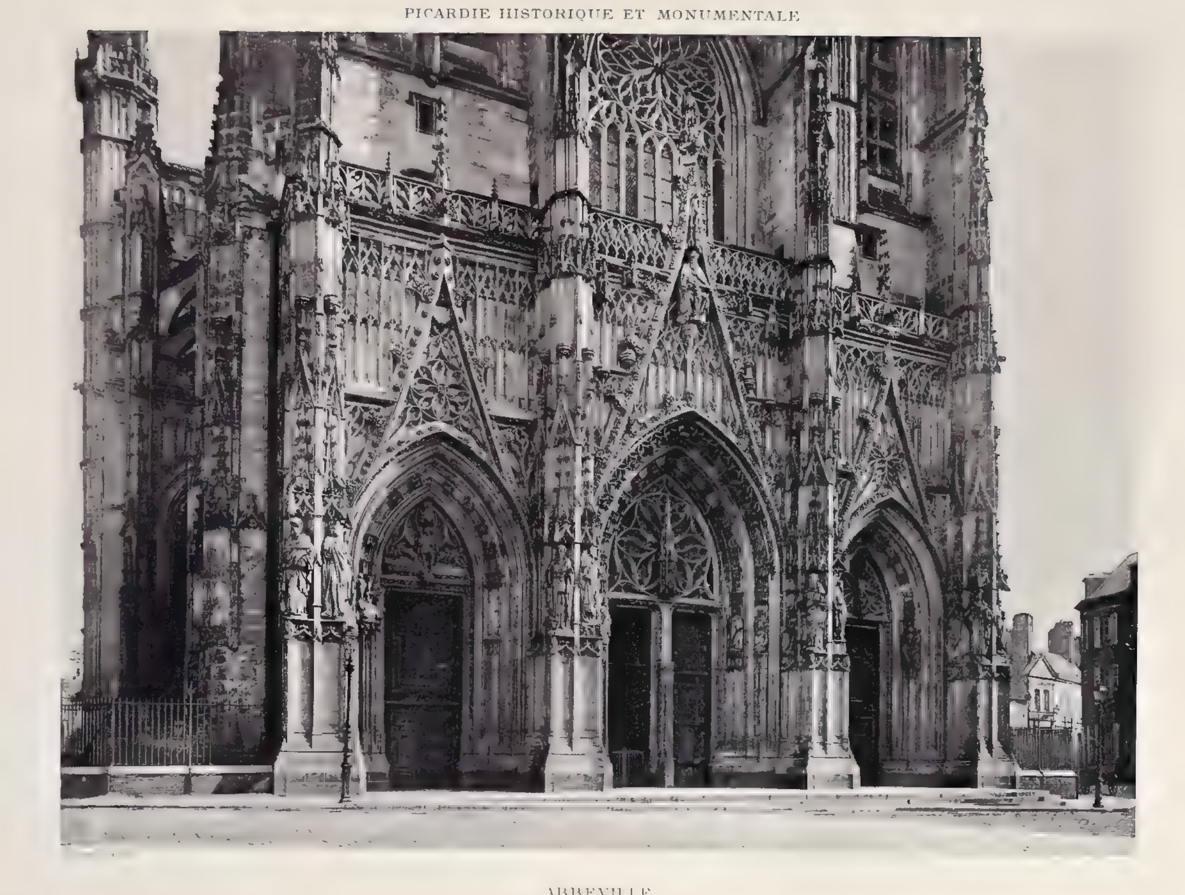
Le remplage de chaque baie dessine quatre compartiments formés par un meneau vertical coupé lui-même vers le milieu par un autre horizontal et chacune de ces subdivisions se termine à la partie supérieure par un plein cintre trilobé. Le sommet ogival de chacune des baies accotées présente deux lobes ovulaires superposés ; enfin, les archivoltes sont surmontées de deux petits arcs en accolade avec crochets, et leur pointe se prolonge jusqu'au bandeau qui règne au-dessous de la corniche de la balustrade supérieure. Le mur d'intervalle, là encore, est orné d'arcatures pannelées en application, à cintres trilobées.

A partir de la seconde galerie, sur les côtés du porche central, s'élèvent deux tourelles octogonales, à demi encastrées dans les angles des tours ; elles donnent accès par un escalier intérieur à vis à la plate-forme. Ces tourelles sont coupées extérieurement dans le sens horizontal et à des hauteurs inégales par quatre cordons ; elles présentent ainsi quatre compartiments en hauteur dont les parois sont rehaussées de petites arcatures pannelées à pointe ogivale ; les deux premiers cordons sont en doucine, le troisième forme la continuation de la corniche guillochée qui supporte la balustrade à meneaux de la plate-forme des tours. Au-dessus du quatrième bandeau qui est semblable au précédent court une balustrade, également ajourée, puis s'élèvent huit montants correspondant à chaque angle de la tourelle, et entre lesquels a été ménagée, à gauche, la logette du guetteur de nuit, appelé, il y a peu d'années encore *le corneur,* parce qu'il sonnait toutes les demi-heures dans une longue trompe, pour montrer qu'il veillait en cas d'incendie, — le téléphone a remplacé aujourd'hui ce hululement lugubre (1), — et à droite, l'emplacement où se trouvent les trois gros timbres de l'horloge dont le mécanisme est placée plus bas, dans l'intérieur de la tour sud. Cette horloge, nous apprend M. Prarond, d'après les manuscrits Siffait, a été placée en 1688, et les timbres en 1695. Les tourelles sont surmontées de toits élancés en poivrière dont la pointe supporte une grande girouette ; on les aperçoit de fort loin.

Les cloches au nombre de cinq, se trouvent dans la tour Nord. Elles remplacent celles qui avaient été refondues en 1714 et en 1736, cloches sur lesquelles M. Prarond a donné d'intéressants détails et qui furent détruites à la Révolution (2).

(1) Dans le clocher de l'église précédente il y avait aussi un guetteur dont la consigne, durant les courses des Anglais dans le Ponthieu, est relevée au registre des Argentiers en 1433. Il devait sonner une cloche quand il voyait venir des gens à cheval vers la ville afin que chacun fut sur ses gardes.

(2) Dom Grenier nous apprend que la grosse cloche primitive nommée Marie Lorette, fut faite dès l'année 1538 et fut baptisée la veille de St-Vulfran le 14 octobre dudit an 1538.



ABBEVILLE

*Façade de St Vulfran - Détail*

Celles d'aujourd'hui datent de 1824 ; l'une s'appelle *Marie-Thérèse* suivant le désir de la duchesse d'Angoulême, exprimé lors de sa visite à Saint-Vulfran la même année ; elle pèse 4.000 livres. L'autre, *Louise Victoire*, est du poids de 2715 livres et la troisième, *Jeanne Mélanie*, de 1879 livres. La quatrième (1597 livres) s'appelle *Rosalie Wilhelmine*. Il en existe une cinquième plus petite, du nom de *Seneca*, remontant à 1684, et appelée vulgairement Brimbette, qui sert pour les messes basses et est sonnée de l'intérieur. Ce poids énorme, de plus de 5000 kilos, était supporté par une colossale charpente en bois dont la disposition était défectueuse et qui battait contre les murs et les ébranlait, aussi M. Danjoy, architecte, avait dû, en 1890, par mesure de prudence, avant les derniers travaux, interdire la sonnerie à volée. Le beffroi fut remanié, bien isolé des murs, puis supporté sur de gros corbeaux de pierre enfoncés dans toute l'épaisseur des murs dont les trous et les lézardes furent rebouchés au prix d'un travail considérable, et, en 1899, ce fut, avec un sentiment d'allégresse générale qu'on entendit de nouveau dans la ville, après plusieurs années, la sonnerie à grande volée. Il existe aussi à Saint-Vulfran un carillon à pédales bien organisé.

De la plate-forme des tours, après une ascension de 286 marches, on jouit d'un panorama splendide ; l'œil plane d'abord à vol d'oiseau sur la ville qui s'étend surtout vers le Nord et l'Est, puis la campagne environnante se découvre jusqu'à une assez grande distance selon les endroits. On aperçoit, d'un côté, au Sud, la vallée de la Somme, les hauteurs de Moyenneville, les monts de Caubert ; de l'autre, les plaines élevées de Saint-Gilles, puis du Bois, jusque vers Saint-Riquier ; et, en continuant vers le Nord et l'Ouest, les côteaux de Thuison, de la Justice, de Menchecourt, de Laviers et de Port, jusqu'à l'estuaire de la Somme entre le Crotoy et Saint-Valery. Il y a quelques années encore, on apercevait en se plaçant auprès des deux moulins d'Eaucourt, d'un côté le haut de la Cathédrale d'Amiens, de l'autre, le sommet des tours de Saint-Vulfran ; des arbres, devenus plus élevés ont intercepté la vue vers Amiens, au-delà de Pont-Remy.

Contre la paroi antérieure de la tour Sud, à la seconde partie de la façade, a été appliquée, le long du contrefort de gauche, une tourelle semblable comme structure, forme et décoration, à celles décrites ci-dessus, et également encastrée en partie dans le mur ; elle part de la première galerie et s'élève un peu au-delà de la seconde à laquelle elle sert d'accès par un escalier intérieur en spirale. Cette tourelle, ainsi placée sur le devant du portail, en dépare un peu la symétrie et prend la place d'une des baies de la tour. Son sommet se termine en un amortissement de forme ovoïde très délicatement strié par de petites nervures ou arêtes verticales coupées en travers par des cordons, le tout surmonté d'une pointe pédiculée entourée d'anneaux. Ce genre de décoration, peu commun croyons-nous, se retrouve, comme nous le verrons plus loin, à l'amortissement de la tour Saint-Firmin, du côté de l'Avenue du Rivage ; là, les découpures sont à jour et produisent un effet encore plus gracieux.

## III. — Partie Inférieure du Portail

Cette première partie, qui comprend tout l'intervalle entre le sol du parvis et la première galerie, est d'une décoration beaucoup plus riche et plus surchargée que les autres, et elle mérite, par là même, un examen plus approfondi. Elle présente trois portes. Celle du milieu est vraiment monumentale et toutes, enfoncées

sous de larges et profondes voussures ogivales, sont surmontées d'un tympan de même forme ; leurs proportions toutefois sont différentes, sauf pour la profondeur qui est la même. Au-dessus de chacune des archivoltes et l'encadrant, s'élève un fronton triangulaire ou gable, très élancé, à pointe aigüe, d'une grande hardiesse, surtout celui de la voussure centrale ; les rampants, taillés en biseau, sont garnis de crochets, alternativement plus petits ou plus grands ; ces rampants, pour les deux frontons latéraux, atteignent le soubassement en doucine de la balustrade de la première galerie et se prolongent au delà en un clocheton aigü. L'intérieur du gable de gauche est orné, à la partie inférieure, à l'endroit le plus large, d'une petite rose aveuglée, aux meneaux rayonnants ; les écoincons sont remplis par d'autres moulures flamboyantes. Au fronton de droite, les moulures sont disposées d'une façon irrégulière, formant réseau, et non circonscrits par une rosace ; à la pointe supérieure de chacun de ces frontons latéraux se trouve un écusson qui a été gratté. L'angle formé par la rencontre de la moulure de l'extrados de l'archivolte avec le contrefort voisin, est rempli par des meneaux flamboyants qui s'arrêtent à un bandeau transversal ouvragé, doublé d'un cordon en doucine. Les parties de mur entre les rampants des frontons et les contreforts sont tapissées d'arcatures délicatement contournées en trilobes à leur extrémité supérieure qui atteint la corniche de la balustrade de la première galerie ; celles de gauche sont superposées sur deux rangs et présentent à la partie supérieure deux pointes ogivales successives. Au porche de droite, les arcatures sont sur une seule hauteur, et se terminent par une ingénieuse combinaison d'accolades se surmontant et s'entrecroisant, ayant par endroits l'apparence de fers de lance.

Le gable de la voussure centrale est, nous l'avons dit, de dimensions plus grandes que ceux des porches latéraux ; il est de même structure que les autres, avec rampants taillés en bizeau et garnis à l'extrados de crochets, puis, dans les intervalles, de motifs courants très fouillés. Enfin, vers le milieu, ces rampants supportent, de chaque côté, un socle destiné à recevoir une statue, et surmonté d'un dais accolé au soubassement de la balustrade de la première galerie. Entre les rampants et les contreforts, le mur est garni, comme au porche latéral de gauche, de deux rangs d'arcatures pannelées, séparées horizontalement par un bandeau ; de plus, de chaque côté, a été ménagé un emplacement pour une statue, avec un socle surmonté d'un dais, tous deux très fouillés. L'angle supérieur de ce fronton central dépasse la balustrade de la galerie et se prolonge en un poinçon très ouvragé qui se dresse, isolé, ciselé à jour, présentant vers son extrémité un socle destiné à une statue, et terminé en une pointe pédiculée qui atteint le milieu de la grande baie centrale de la nef. Dans le haut de l'angle supérieur du gable, apparait, dominant en quelque sorte toute cette partie du portail, une statue colossale du *Père Eternel*. Il est représenté sous la forme d'un vieillard à longue barbe, assis, la tête couverte d'une tiare, et le corps enveloppé dans un large manteau royal ; il avait à la hauteur de la barbe une colombe pour figurer le Saint-Esprit ; il tient entre ses jambes le Christ attaché sur la croix ; on a appelé aussi ce groupe la Sainte Trinité. La grande statue, d'un caractère majestueux, repose sur un socle, où se trouvent deux écussons accotés, dont les armoiries ont été grattées, et au-dessous sont deux anges tenant une paire de grands ciseaux. Ce socle est soutenu par une colonnette simple que supporte sur ses épaules une sorte de gnôme ou nain difforme, accroupi, aux bras repliés, s'arc-boutant des mains sur ses cuisses ; sa figure contractée trahit l'effort et la douleur. Ce petit personnage très curieux, et qui n'a été mentionné nulle part, occupe la pointe de l'arc extérieur de la voussure centrale.





ABBEVILLE

*Eglise St Vulfran, Vantaux du porche central*

Cette voussure est accotée des deux contreforts du milieu ; l'ensemble de son archivolte est d'une grande richesse décorative ; la moulure de l'extrados présente une frise à entrelacs très fouillés entre deux filets unis et elle est surmontée de cinq crochets. Immédiatement au-dessous, court une autre frise plus étroite non moins ouvragée, et la voussure est ensuite festonnée, légèrement en retrait, d'une élégante dentelle à arêtes ajourées. Les parois latérales de cette voussure présentent un double rang de niches, au nombre de quatorze par chaque rangée, séparées par une moulure prismatique, aux côtés légèrement évidés, qui vient s'amortir sur le soubassement, en reposant sur une plinthe polygonale dont le profil est pénétré par des intersections de petites bases prismatiques. Une autre moulure festonnée contourne la seconde voussoire ; elle borde le linteau de la porte, suit les piédroits recouverts de moulures prismatiques dont elle remplit les gorges, et se termine au soubassement par des animaux fantastiques, hydre et dragon, un peu mutilés ; dans le haut de cette moulure, on remarque, au milieu, une petite figure d'homme. Une autre frise non moins délicate contourne les moulures extérieures du tympan de la grand'porte. Les niches renferment, entre des dais d'une merveilleuse découpure, des sujets se rapportant tous à la vie du Sauveur ; au point de jonction des deux dais supérieurs, sous l'angle intérieur de l'arc ogival, on remarque une fleur de lys surmontée d'un oiseau aux ailes étendues qui parait être un pélican. Les douze sujets qui existent encore dans les deux rangs de ces niches, représentent, en commençant par la gauche : *Jésus-Christ au milieu des docteurs,* (Il a figuré à l'Exposition d'Abbeville en 1897). — *Jésus dépouillé de sa robe.* — *Jésus et la Samaritaine.* — *Jésus couronné d'épines.* — *Jésus conduit devant Pilate ;* à droite : *Jésus flagellé.* — *Jésus condamné par Pilate.* — *Barrabas préféré à Jésus.* — *La Résurrection.* — *L'Incrédulité de Saint-Thomas.* — *Jésus et les pélerins d'Emmaüs.* — *Jésus apparaissant à Sainte-Madeleine.* Tous ces sujets, bien que destinés à être vus à une certaine hauteur, ont été sculptés avec délicatesse, ce qui montre la conscience qu'apportaient nos entailleurs du Moyen-âge dans tous leurs travaux, même pour ceux qui devaient être posés à grande distance.

Sous les dais placés contre les ébrasements se trouvent quatre statues sur des socles supportés par des piliers prismatiques ; elles sont moins grandes (1 m. 40 environ) que celles des contreforts dont nous parlerons plus loin. Ce sont, à gauche, *Saint Eloi* Evêque de Noyon, patron des Orfèvres, et *Saint Nicolas*, patron de deux paroisses de la ville, tous deux coiffés de la mitre, revêtus de chapes richement brodées à orfrois ; à droite, *Saint Germain l'Ecossais*, ayant près de lui un monstre à six têtes, et *Saint Firmin*, premier Evêque d'Amiens, patron des tonneliers, en costume non moins riche.

## IV. — La Grand'Porte

Cette porte occupe tout le fond de la voussure centrale ; elle est à deux vantaux séparés par un trumeau à filets prismatiques reposant sur une base en doucine et supportant, à la partie supérieure, un socle très fouillé, refait nouvellement. Sur ce socle était placé autrefois un *Ecce Homo*, devant lequel le chevalier de la Barre eut à faire amende expiatoire, en 1766, avant de subir le supplice de la roue, comme coupable d'avoir mutilé un Crucifix sur le Pont-Neuf. Deux ans auparavant, le 6 septembre 1764, Joseph Le Roy de Valines avait dû également se prosterner

devant cette statue avant d'aller à l'échafaud. Cette sculpture a été abattue pendant la Révolution, mais on en a retrouvé un tronçon qui permettra, il faut l'espérer, d'en reconstituer une autre à peu près semblable. Le linteau de la porte est droit, arrondi aux angles, et orné d'un filet aux entrelacs délicatement évidés qui descend contre chaque piédroit jusqu'au soubassement ; ce linteau est encore renforcé par un bandeau en doucine qui supporte le tympan dont le remplage présente une rosace aux meneaux très légers, ingénieusement contournés et formant des lobes traversés dans leur longueur par une nervure sinueuse. Les écoinçons de ce tympan sont également remplis par des moulures. Contre la rosace s'élève, presque jusqu'en haut, un dais fort élégant se terminant en un pinacle isolé, qui abritait la statue de l'*Ecce Homo*. Le tympan, auparavant aveuglé, a pu être entièrement dégagé lors des derniers travaux, par suite de l'enlèvement de l'ancienne tribune de l'orgue, remplacée par un arc triomphal intérieur ; les lobes ont été garnis de vitraux aux vives couleurs dus aux soins artistiques de M. Didron.

La grand'porte mérite une description détaillée ; elle a sa date et son histoire. Elle fut donnée en 1550 par un riche bourgeois d'Abbeville, *Jehan Mourette*, en sa qualité de prince et bâtonnier de la Confrérie du Puy ; le don de Mourette était vraiment princier. Le portrait de ce personnage et celui de sa femme, avec la devise qui les identifie, se trouvent au Musée Boucher de Perthes.

Cette porte, de style Renaissance, est en bois de chêne, et elle est encore bien conservée ; ses deux vantaux sont divisés, dans le sens de la hauteur, en six compartiments, et, dans la largeur, en six autres parties encadrées par des traverses, dont trois sont en saillie assez prononcée ; toutes ces parties sont ornées de sujets sculptés en bas-relief plus ou moins accusé. Les panneaux du bas, de forme carrée, présentent chacun une tête grimaçante ; les six caissons supérieurs sont remplis de guirlandes de fleurs et de fruits suspendues à un anneau. Au-dessus, et compris entre des pilastres cannelés qui sont la continuation des montants verticaux, on voit les figures en pied de *St Pierre, St Marc, St Jean, St Mathieu*, et *St Paul*, chacun avec leurs attributs, et surmontées d'un ornement délicat de forme légèrement cintrée. Sur une plate-bande qui occupe à peu près le milieu de la porte, on lit, découpée en relief et répétée sur chacun des vantaux, cette inscription : *Vierge aux humains la porte d'amour estes 1550 ;* c'était le refrain du chant palinodial du donateur, dont le nom est ainsi intercalé sous forme de jeu de mots appelé *rebus de Picardie*. La même inscription se trouve reproduite à l'intérieur sur le vantail de gauche, et celui de droite porte cette devise : *in virtute labor 1550*. Revenant à la paroi extérieure, on voit se dérouler au-dessus de l'inscription, dans un bandeau divisé en six caissons par huit têtes grimaçantes assez allongées, une curieuse frise où sont représentées des scènes relatives à l'élevage du cheval et à des combats de cavaliers, ceux-ci armés de massues. Cette frise a été particulièrement remarquée par M. Léon Palustre et, dans son grand ouvrage sur la *Renaissance en France*, il lui a consacré les lignes suivantes que nous croyons intéressant de reproduire ici : « L'interêt véritable de cette porte et des sujets qu'elle présente, disparait, dit-il, devant une longue frise pleine de mouvement où cavaliers et fantassins sont engagés dans une lutte terrible. L'œuvre entier de la Renaissance ne nous offre qu'une composition analogue, et c'est dans la Corrèze, à Brives, qu'il faut l'aller chercher. Particularité remarquable : des deux côtés, la seule arme dont il soit fait usage est un bâton noueux. Sommes-nous donc en présence d'une copie ou d'une imitation ? Le contraire n'aurait-il pas plutôt quelque chance de probabilité ? Question insoluble qui pourrait se compliquer

ABBEVILLE

*Porche latéral de droite du portail de St Vulfran*

encore, car, en définitive, rien n'empêche que le même artiste n'ait porté successivement son talent en plusieurs endroits différents. »

Les panneaux du dessus représentent des scènes tirées de la vie de la Ste Vierge et de l'Enfant Jésus ; à gauche, *l'Entrevue de St Joachim et de Ste Anne. — La Naissance de la Ste Vierge. — La Présentation au temple* ; à droite : *L'Annonciation. — La Naissance de Jésus-Christ. — La Circoncision.* Ces sujets sont tous parfaitement traités et on y remarque, malgré le peu de relief, des effets de perspective étonnants, notamment dans la Présentation au temple. Sur les montants qui les séparent, figurent, s'élevant jusqu'à mi-hauteur, des personnages debout parmi lesquels on en voit deux en costume de prêtre. Chaque panneau est surmonté de cinq colonnettes disposées en demi-cercle, toutes isolées. Elles reposent sur une plate-forme cintrée, garnie de petits pendentifs et formant dais pour chacun des sujets ci-dessus décrits ; ces colonnettes sont à chapiteaux et supportent un entablement sur lequel s'élèvent trois autres colonnettes plus petites qui achèvent la décoration de ces portes. Enfin les six montants séparatifs verticaux se terminent par autant de statuettes, placées sur des consoles allongées à petites barres transversales ; ces statuettes représentent des hommes d'armes, soudards ou varlets, en costume du XVI[e] siècle, et elles servent de cariatides pour supporter le bandeau supérieur des portes.

## V. — Les Porches Latéraux

Les deux porches latéraux sont en harmonie avec celui du centre ; les voussures sont de même structure et de même profondeur, mais elles sont moins larges et moins élevées et ne présentent qu'un seul rang de voussoires, toutes vides au porche de gauche, et, à celui de droite, portant deux sujets difficiles à déterminer. Chaque voussure est garnie, comme celle du centre, de moulures, les unes lisses, les autres prismatiques, avec profondes gorges, toutes légèrement évidées sur les côtés comme celles du porche central, à la différence de celles des piliers prismatiques de l'intérieur de la nef dont les parois sont planes ; elles s'amortissent au soubassement. Dans la gorge du fond court une frise enguirlandée de branches de vignes entremêlées de feuilles et de grappes, très évidées ; cette frise en entrelacs passe sous le linteau de la porte et descend de chaque côté dans les gorges des piédroits prismatiques, jusqu'au soubassement, pour s'y terminer par une hydre et par un hibou. Une frise semblable contourne le remplage du tympan et présente au bas de chaque côté, ici, un animal impossible à déterminer, là, un chat tenant dans ses pattes un gros rat. La moulure qui forme le dernier arc supérieur de la voussure est taillée en biseau présentant en dessus, au porche de gauche, des petits modillons espacés, et à celui de droite, des entrelacs ; enfin, dans le bas, se trouve une frise qui se termine, à chaque point de rencontre avec les contreforts, par une tête grimaçante.

Les boiseries des portes latérales sont d'une époque bien postérieure à celle des vantaux du porche du milieu ; elles présentent une décoration à caissons, avec un petit entablement, cintré au milieu, supportant de chaque côté un vase à panse arrondie surmonté d'une aigrette, le tout de style Louis XIII. Sous chaque cintre on remarque un écusson dont les armes ont été grattées.

La porte de gauche a été donnée, en 1620, par M. Tillette, un des ancêtres

de la famille Tillette de Buigny, toujours existante ; on lit sur le caisson central, de forme hexagonale allongée, ce verset du *Livre des rois* (chap. 15 v. 35) *Ædificavit portam Domus Domini*. La porte du porche de droite, de date un peu postérieure, est due à la libéralité de M. Vincent d'Hantecourt, alors mayeur ; au centre se trouve cette inscription tirée du psaume 25, verset 8 : *Dilexi decorum domus tuæ* 1644. Au milieu du petit linteau de chaque porte, a été sculptée une tête d'ange ailée.

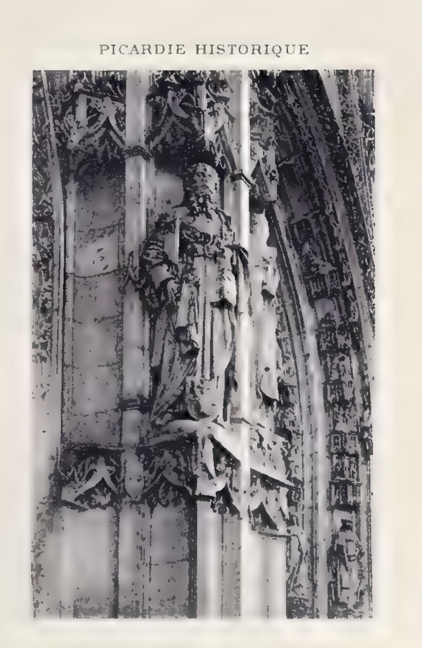
Ces portes, qui se décomposent en deux parties, celle du dessus fixe, l'autre ouvrante, sont surmontées d'un tympan aveuglé, de forme ogivale élancée, orné de meneaux flamboyants. Contre celui de gauche, on voit un groupe, sculpté en haut relief, d'une exécution remarquable ; il représente *Saint Eustache* debout, en costume de grand fauconnier du XVIe siècle et, de chaque côté, ses deux enfants emportés par des lions. Sous les pieds du personnage principal est un écusson portant une pièce de drap roulée et une paire de chausses, attributs des drapiers-chaussetiers qui ont donné ce groupe en l'honneur de *St Eustache* patron de leur corporation. Ce morceau de sculpture forme une pièce détachée, d'un seul bloc, placée contre les meneaux du tympan ; le bas du sujet présente un sol ondulé sur lequel passent des langues de feu qui s'enroulent autour des pieds et des jambes du personnages du milieu. Au-dessous, court une légère frise à rinceaux évidés ; enfin la tête du fauconnier est surmontée d'un dais entouré d'une moulure de forme ovoïde (1).

Dans la voussure du même côté gauche, sous le dais inférieur, se trouve, sculpté en haut relief, un sujet fort curieux ; il est placé sur un large socle ouvragé, supporté par des montants prismatiques. C'est un navire avec quatre personnages dont deux, au milieu, sont aux prises et se battent avec les pieds et les mains ; une femme se tient debout à l'avant et un jeune homme est appuyé à la poupe contre un tonneau. Ce groupe a donné lieu à des interprétations diverses qui ont été relevées par M. Ernest Prarond ; nous n'y reviendrons pas, mais la proximité de ce sujet et de celui de St Eustache nous porte à supposer, comme l'a dit aussi M. Prarond, qu'on a voulu, là encore, faire allusion à la vie de ce martyr, dont la femme, la belle Théopiste, aurait été, d'après *la vie des Saints*, convoitée par le maître du navire qui transporta St Eustache avec sa femme et ses enfants en exil dans l'Egypte. Les deux hommes qui se battent les représenteraient, la femme serait celle du martyr et le jeune homme serait un de ses fils et il ressemble, du reste, à l'un des enfants emportés par un lion dans le sujet du tympan ; cette signification nous parait avoir tout caractère de vraisemblance. Sur le socle correspondant à droite, il n'existe pas de sculpture.

La voussure du porche de droite présente trois statues de Saintes, de 1 m. 40 environ de hauteur ; elles sont remarquables par l'extrême richesse des costumes. L'une, placée contre le tympan sur un socle ouvragé, est surmontée d'un dais peu élevé aboutissant à l'angle intérieur de l'arc ; elle représente la Sainte Vierge à son *Assomption*, en costume du XVIe siècle, avec robe à gorgerette plissée, revêtue d'un manteau royal qui laisse découvert le haut de la poitrine ; deux anges la soutiennent, tenant chacun un instrument de musique, une guitare et un théorbe. Les deux autres statues sont appliquées contre les côtés, posées chacune sur un socle supporté par les montants prismatiques de la voussure, et surmontées du dais inférieur des niches de la voussoire. La Sainte de gauche, (peut-être la

(1) Voir, pour plus de détails : *Un grand fauconnier au Portail de St-Vulfran* ; par M. Emile Delignières, Paris, Plon, 1901.

1 Voir, pour plus de détails : [illegible]
Paris, [illegible].



ABBEVILLE
*St Vulfran. Statue de St Paul*



ABBEVILLE
*St Vulfran. Statue de St Fiacre*

Ste Vierge), personnifie, a-t-on dit, *la Charité*. Elle est coiffée d'une sorte de turban rehaussé de torsades de perles et vêtue d'une robe de brocard à longues et larges manches ; elle tient dans ses bras un tout jeune enfant (l'Enfant Jésus), qu'elle approche de son sein mis à nu. A ses pieds sont trois personnages plus petits : au milieu, une femme à genoux, à sa gauche un homme tenant un objet qui parait être un glaive et, de l'autre côté, une femme aux cheveux déroulés. On a cru voir dans ce groupe accessoire le *Martyre de Ste Catherine*. Sur le socle figure une paire de balances, attribut, a-t-on dit, des épiciers et des merciers. La statue opposée, à droite, parait représenter également la Ste Vierge, sous un costume à peu près semblable, coiffée aussi d'un riche turban ; près d'elle se trouvent deux statuettes secondaires, plus petites ; celle de gauche représente une femme qui semble s'écarter d'un homme placé à droite et sur la tête duquel la Vierge pose la main ; ce personnage parait vouloir se rapprocher de la femme. Ce sujet serait, dit-on, une allusion à Ste Catherine renonçant à l'alliance qui lui était proposée.

## VI. — Les Grandes Statues

Pour en finir avec le portail, il nous reste à parler de ses statues colossales, d'un caractère tout différent de celles qui décorent les voussures ; elles sont d'un aspect imposant et tout hiératique sous leurs amples draperies. Ces statues, au nombre de treize, d'une hauteur d'environ 2 m. 20, sont placées dans les grandes niches inférieures des contreforts, contre les pans coupés ; elles ont été sculptées dans deux ou trois blocs superposés. Nous les indiquons successivement, en commençant par la gauche.

Au premier contrefort de face, à l'angle de la tour Nord, on voit la statue de *St Fiacre*, patron des jardiniers, avec sa bêche ; les niches situées au delà sont vides. A côté, on voit *St Jean-Baptiste*, couvert d'une peau de mouton, et, en retour vers la voussure de la porte latérale gauche, *St Thomas d'Aquin*. Au second contrefort, c'est *St André*, patron des bouchers, tenant sa croix ; à côté, *St Pierre*, invoqué par les tondeurs de drap, avec ses clefs symboliques, puis *St Jean l'Evangéliste*, portant un livre et un calice. Le troisième contrefort, celui à droite du porche central, présente d'abord un lion héraldique debout, tenant une bannière, et ayant devant lui un écusson aux armes de France (grattées) ce qui symboliserait, selon Gilbert, l'alliance des deux cours réunies à Abbeville, en 1514, à l'occasion du mariage de Louis XII avec Marie d'Angleterre. A la suite, se trouvent les statues de *St Paul*, patron des vanniers et des cordiers, avec sa longue et large épée, puis de deux autres saints, de sculpture moins bien conservée, et que l'on ne saurait désigner. Au quatrième contrefort se voit, à l'entrée de la voussure, à droite, la patronne des marchands de vin, et aussi des boursiers, *Ste Marie-Madeleine*, portant un vase à parfums, statue en parfait état de conservation, — comme les autres qui sont placées à droite des contreforts, et sont ainsi mieux préservées du vent du Sud-Ouest, — puis, à côté, *St Jacques*, avec son bourdon et des coquilles sur son manteau et une autre statue innomée. Enfin, à l'extrême droite, *St Maurice* ou *St Louis*, qui aurait été, selon Gilbert, le patron des sergents royaux de la Sénéchaussée de Ponthieu, statue à demi rongée par le vent et la pluie. Les socles de la plupart de ces grandes statues sont ornés des attributs ou emblêmes des corporations qui les ont données ; leur description nous entraînerait trop loin et

nous renvoyons aux ouvrages de MM. Gilbert et Prarond et aussi à notre travail publié en 1890 dans l'*Inventaire des Richesses d'Art de la France*, qui comprend plus de détails sur ces œuvres d'art.

Le second rang de niches en hauteur sur les contreforts est resté vide, comme on l'a dit ci-dessus. Si le portail de St Vulfran avait été entièrement garni de statues, sa richesse ornementale eut été plus grande, mais, tel qu'il est, son ensemble n'en est pas moins remarquable, et l'œil a peine à en découvrir les innombrables détails. C'est ainsi notamment que, dans les frises courantes, apparaissent çà et là, sans ordre suivi et selon le caprice du sculpteur, ici, une figure d'homme tenant dans sa bouche un cep de vigne, là, une tête de chèvre avec une branche sortant de la gueule, ailleurs, un escargot à tête grotesque, etc.

La seconde portion de la façade, prise dans le sens de la hauteur, est beaucoup moins riche comme décoration que celle inférieure ; les murs des tours, jusque vers la moitié de la hauteur de cette partie, sont restés à parois lisses. Ces murs sont seulement percés, de chaque côté, d'une petite porte simple donnant accès à l'intérieur des tours ; celle de droite fait accéder à la plate-forme de l'arc triomphal de la nef, destinée à servir de tribune pour le grand orgue. Il existe aussi, sur chaque face antérieure des tours une petite ouverture rectangulaire, entourée d'une moulure unie ; au-dessus s'élèvent les baies géminées des tours dont il a été parlé plus haut.

## VII. — Partie de la façade au dessus du Porche Central

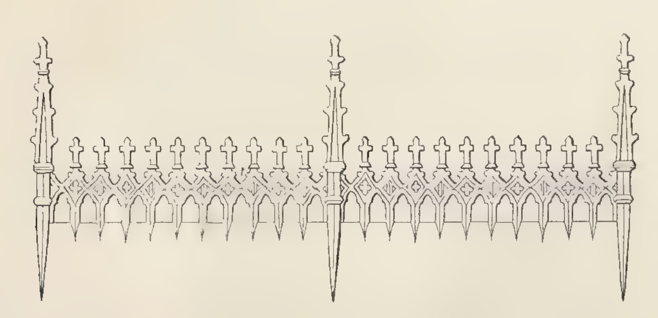
La façade au dessus du porche central fut décorée, suivant Gilbert, aux frais de Louis XII dont l'écusson, placé sur le fronton, fut gratté pendant la Révolution : cet espace est occupé, dans toute sa largeur entre les contreforts, par une immense baie qui a été entièrement refaite, conformément à l'ancienne, lors des derniers travaux, et garnie de vitraux aux brillantes couleurs dont nous parlerons plus loin. Cette baie est en ogive, divisée depuis sa base jusqu'au milieu de sa hauteur en huit parties par six meneaux verticaux ; elle est encadrée, à l'intrados, par des moulures unies avec cordon extérieur sous lequel court une frise composée de branches de vignes avec grappes de raisin et qui s'arrête à la naissance de l'arc. Une rose monumentale, avec nombreux meneaux très ingénieusement contournés, occupe la partie supérieure de cette grande baie ; ces meneaux viennent se rejoindre en un point central où se trouve placé un écusson rond avec armoiries chargées de trois hures de sanglier ; c'était, selon Gilbert, celles d'un riche personnage d'Abbeville, *Deslaviers*, capitaine de la milice bourgeoise. Au-dessus, s'élèvent des arcs en accolade finissant en une pointe pédiculée qui dépasse un peu le rebord supérieur de la balustrade de la seconde galerie. La paroi du mur, aux écoinçons, est garnie, là encore et sur deux rangs, d'arcatures pannelées, ogivales, réunies deux à deux, avec lobe en losange dans l'intervalle.

La troisième partie du porche central, au-dessus de la seconde galerie, comprend un vaste pignon qui correspond au comble de la nef ; ce pignon est percé, dans le bas, de deux petites portes à plein cintre, surmontées d'une moulure unie ; le mur, au-dessus. est un peu en retrait. A mi-hauteur, apparaissent trois statues colossales ; celle du milieu représente la *Ste Vierge*, debout, portant l'Enfant Jésus ; c'était la patronne des arbalétriers d'Abbeville. Elle est appliquée

contre un petit contrefort formant pilastre, posée sur un socle avec soubassement carré, et surmontée d'un dais pyramidal garni de petits crochets. Les deux autres, posées aussi sur des socles, sont celle de *St Vulfran* à gauche, et, à droite, celle de *St Nicolas* avec la cuve traditionnelle où se trouvent trois enfants ; ces statues sont abritées sous un léger fronton mouluré. Au-dessus des rampants du pignon, s'élèvent, à des hauteurs différentes et progressives, cinq pinacles en aiguilles, ornés de crochets et à pointes pédiculées, reliés par des arceaux à jour ; le pinacle placé au sommet de l'angle du pignon, dépasse les autres et se termine par une croix ouvragée ; ceux des côtés se prolongent par le bas jusqu'à la galerie. Ces motifs d'ornementation, aux délicates découpures, se détachent sur le ciel et présentent, à distance, un effet décoratif des plus élégants. Cette partie du monument a été l'objet, vers 1845, d'une restauration, très intelligente et très réussie, sous la direction de M. Herbaut, architecte.

## VIII. — Parties latérales de la Nef

Les côtés de la nef présentent, dans leur ensemble, la même disposition générale qu'au portail ; les deux galeries qui divisent sa hauteur, avec leurs balustrades à meneaux diversement ajourés, se continuent d'abord sur les côtés des tours ; des ouvertures ménagées dans l'épaisseur des contreforts permettent d'y circuler. La première galerie se trouve au bas des arcs-boutants et se continue, à gauche, jusqu'à la tour Saint Firmin, et à droite, jusqu'à l'extrémité du mur du transept ; la seconde suit le bas de la toiture de la nef dont elle reçoit les eaux, et elle rejoint le mur du transept, ce qui permet en suivant la plate-forme de ce mur qui est garni d'une balustrade en fer, de faire le tour entier du haut



St-Vulfran d'Abbeville. — Crête du toit.

de l'édifice. Le toit de la nef, soutenu par une charpente colossale, est surmonté, sur toute sa longueur, d'une crête en plomb richement découpée en dentelle à jour. Viollet-le-Duc la considérait comme une des plus remarquables parmi celles que le XVIe siècle nous a léguées.

Les parois latérales des tours sont accotées à chaque angle, comme au portail, de contreforts géminés avec niche inférieure plate, accusée par un socle ouvragé

et un dais pyramidal en application, dont les arêtes sont garnies de crochets; ces niches sont restées vides. Les parois sont percées chacune, dans le bas, d'une fenêtre ogivale partagée en trois compartiments. La partie supérieure de leur remplage comprend des meneaux flamboyants à la fenêtre du côté Nord, qui vient d'être restaurée tout récemment, et des meneaux dessinant des trilobes, et des mouchettes, à celle du Sud qui n'est pas surmontée d'accolades ; les murs latéraux des tours ne sont pas pannelés comme sur plusieurs points du portail, sauf toutefois au-dessus des baies supérieures géminées dont il a été parlé plus haut. Au-delà des tours, et en s'éloignant de la façade, existe un certain intervalle après lequel sont les chapelles latérales qui dépassent les bas côtés et donnent à cette partie de l'église une plus grande largeur; dans cet intervalle, un peu en retrait extérieurement, on voit, à gauche du monument, et donnant sur l'Avenue du Rivage, la porte de l'ancienne trésorerie. Elle est en plein cintre avec moulures d'encadrement unies, et elle est surmontée d'une sorte de fronton, relativement élevé, d'un galbe élégant et tout particulier, qu'on ne retrouve nulle part ailleurs dans l'édifice. Au centre, entre les moulures, existe une petite niche cintrée, vide de statue, dont les montants ont été abattus et qui est surmontée d'un dais sans pointe.

De ce même côté gauche, le mur est percé d'une fenêtre ogivale à trois compartiments divisés à mi-hauteur par un filet horizontal; à l'endroit de l'ogive, les montants de division se contournent en meneaux pour former trois quatre-feuilles; la fenêtre est surmontée d'arcs en accolades ornés de crochets à l'extrados. Leur sommet, atteint, par une pointe pédiculée, le soubassement de la balustrade de la première galerie. Cette disposition se retrouve aux fenêtres des deux premières chapelles, en façade sur l'Avenue du Rivage; mais ces fenêtres sont à quatre compartiments; le remplage de l'ogive comprend six quatre-feuilles pour la première; les meneaux de la seconde sont flamboyants. Quant à la troisième, plus étroite à cause de l'espace occupé par la tour St-Firmin placée à côté, elle est en deux parties, et son accolade se termine en une sorte de panache avec deux crochets.

Du côté opposé, au Sud, vers la rue de l'Hôtel-Dieu, la disposition en retrait est la même, mais là, il n'y a pas de fenêtre dans le mur de côté de la première chapelle; ce mur est resté entièrement nu. La fenêtre de fond de la première chapelle est en trois parties, avec meneaux flamboyants dans l'ogive ; elle est garnie de verres de couleur à sujets

Contre la tour, de ce côté, s'élève une tourelle octogonale qui vient se joindre au contrefort d'angle ; sa structure est semblable à celle des tourelles du portail et de la tour St-Firmin ; elle est partagée dans sa hauteur en cinq parties étagées, indiquées par des cordons transversaux, et ses parois sont ornées de petites arcatures pannelées en application. Cette tourelle avec escalier intérieur en spirale qui fait communiquer du sol à la première galerie par une porte latérale, est éclairée, à la seconde et à la quatrième partie, par une petite baie rectangulaire en hauteur partagée par le milieu ; elle est surmontée d'un toit pyramidal en pierre, également à huit pans ornés de crochets aux angles, avec pointe pédiculée, qui arrive aux deux tiers environ de la seconde partie du monument.

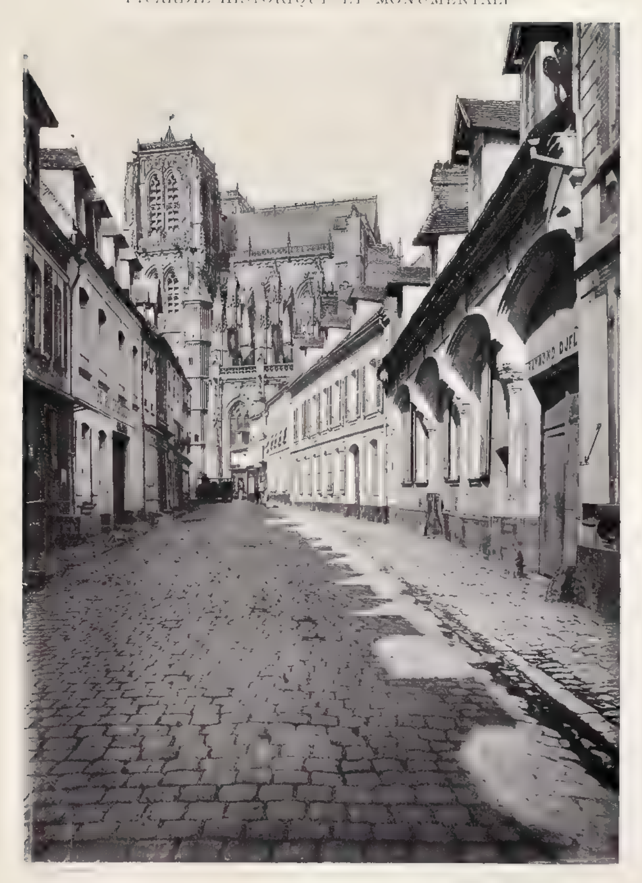
Les chapelles latérales présentent à l'extérieur trois travées séparées par des contreforts qui viennent buter les murs intérieurs de séparation et encadrent les fenêtres ci-dessus décrites ; entre ces contreforts, vers le haut, passe la balustrade à meneaux ajourés de la première galerie, qui suit de chaque côté le bas des arcs-boutants au-dessus des combles des chapelles et va rejoindre plus loin le mur du transept. A la travée du milieu, à gauche du monument, du côté du Rivage, les



l

a
e
i
a
q
éc
ha
ég
ar

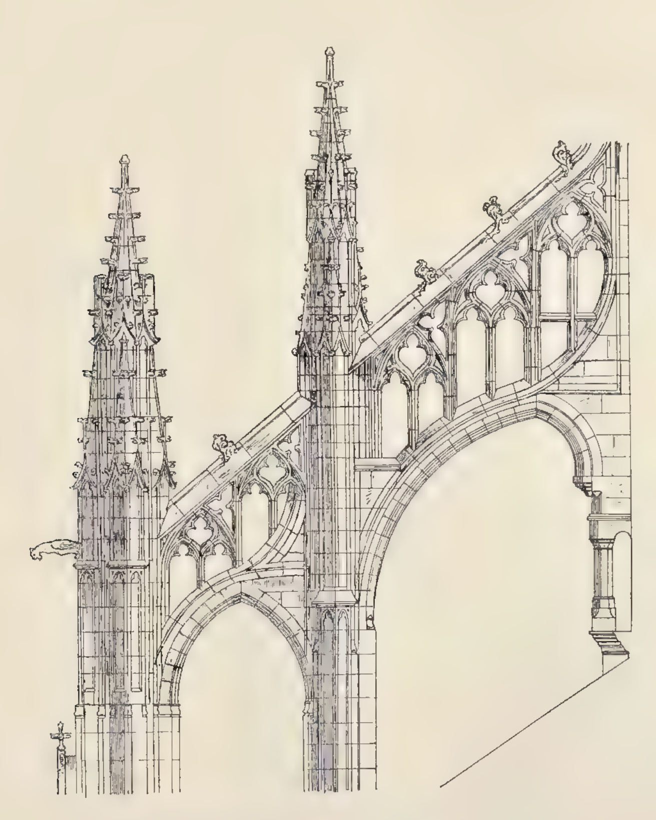
co
fe
m
ar
du




ABBEVILLE

*St Vulfran et ancien refuge de l'Abbaye de St Valery*

meneaux sont remplacés par des médaillons ronds, où sont représentées les personnes qui ont pris part, de 1865 à 1873, à la restauration de ce côté de l'église : MM. *Massenot,* architecte diocésain, *Folie,* entrepreneur, *Ringard,* appareilleur, *Lépinoy,* sculpteur, *Cahon,* dessinateur : puis, MM. *Sauvage,* maire, *Crusel,* président du conseil de fabrique, et *Voclin,* archiprêtre, curé-doyen. On peut mentionner encore ici, bien que leurs portraits n'y soient pas figurés, les noms de MM. *Belin,* maire, *Delasorne,* curé-doyen, *Lambert,* président, *Alfred Lottin,* trésorier, *Em. Delignières,* secrétaire, qui, eux aussi, ont coopéré à cette œuvre. A la travée correspondante, à droite, des médaillons semblables présentent des figures de fantaisie, aux types grotesques.



St-Vulfran d'Abbeville. — Arc-boutant. — État primitif.

Les contreforts des chapelles sont ornés, chacun, vers le bas, de deux moulures verticales, et, dans leur intervalle, au milieu, passe un larmier avec gorge profonde ; ces moulures sont surmontées, sur deux hauteurs, de petits pignons appliqués se prolongeant en pinacles simulés. Les contreforts présentent à la suite un clocheton

à crochets, dont la pointe pédiculée arrive sous les gargouilles, presque à la hauteur du soubassement de la première galerie ; ils se prolongent au-dessus de la balustrade, et sont garnis, là, de deux arcatures trilobées ; ils s'élèvent ensuite, un peu en retrait, pour contrebuter la poussée des arcs-boutants qui leur correspondent et se terminent enfin par deux pinacles prismatiques se surmontant et s'élevant progressivement pour finir en une pointe pédiculée garnie de crochets.

Les arcs-boutants, au nombre de trois pour chaque côté du monument, passent au-dessus des voûtes des chapelles dans le plan des murs de séparation ; ces arcs présentent chacun deux baies ogivales, obliques et successives, sur lesquels court un simple chaperon. Ils ont été refaits entièrement de 1865 à 1873 ; malheureusement, on a adopté le style des XII^e^ et XIII^e^ siècles, dans la pensée de faire plus solide, et il est permis de regretter que l'on n'ait pas suivi celui de l'époque du monument. Ces arcs-boutants étaient auparavant surmontés de délicates et riches arcatures à claire-voie : les pinacles des contreforts étaient plus élevés, plus sveltes et plus richement décorés. Il existait en outre, entre chaque contrefort, à la hauteur de la balustrade, de petits pignons à moulures avec statues au milieu (1) ; on n'en retrouve qu'un seul, à la troisième travée au Sud où il est coupé à moitié par le mur du transept.

Dans l'intervalle des arcs-boutants, à la partie la plus élevée, se trouvent de grandes fenêtres ogivales, à meneaux flamboyants, surmontées d'accolades à crochets, qui éclairent le haut de la nef ; la pointe de ces accolades est pédiculée, et atteint le soubassement de la seconde galerie qui suit le bas des versants de la toiture. Dans les intervalles, les murs, là encore, sont ornés d'arcatures pannelées.

## IX. — Le mur du Transept. — La Tour St Firmin

Le transept, nous l'avons dit, n'a pas été exécuté ; on n'en avait élevé que la paroi orientale quand les travaux ont du être arrêtés, vers 1539, faute de ressources, et ce mur est toujours resté debout, isolé. Vers chacune de ses extrémités se voit du haut en bas une suite de pierres d'attente ; enfin il est soutenu de chaque côté par un contrefort rectangulaire décoré de huit compartiments séparés par des moulures transversales et ornés d'arcatures pannelées ; le sommet se termine par un chaperon à deux versants avec moulure garnie de crochets.

Ce mur du transept présente au milieu, (endroit correspondant à l'axe de la nef), une grande fenêtre ogivale vitrée en blanc, avec rosace simulée. Une baie ogivale, encadrée d'une moulure unie apparait de chaque côté de la fenêtre centrale ; elle est accotée de deux gros piliers à contours ondulés, engagés à moitié dans le mur ; ces piliers ont été arrêtés à la naissance des arceaux qu'ils devaient supporter. A côté, toujours dans le haut du mur du transept et vers ses extrémités, se trouve une autre fenêtre aveuglée, plus étroite, et ornée de meneaux. Au-dessous, se voient, à l'extérieur du côté du chœur, deux travées du triforium dont l'une, presque terminée, est de même forme que celles de la nef ; elle est pourvue d'une balustrade. L'autre travée est simplement indiquée par des filets. Du côté intérieur, vers les arcs-boutants, et aussi à chaque extrémité, le haut de ce mur du transept est couvert de moulures pannelées ou arcatures comme on en voit presque partout

(1) Voir le dessin qui sert d'entête à cette notice.





ABBEVILLE

*Église St Vulfran _ Tour St Firmin*

ailleurs, et, sous la plate-forme de ce mur, existe une sorte de corniche à moulures avec bosselages espacés, frise à entrelacs et bandeau en doucine, comme sous les balustrades des galeries. Toute cette partie de l'édifice, du côté du chœur, surtout en l'examinant de l'Avenue du Rivage, présente l'aspect lamentable d'une véritable ruine.

A l'extrémité Nord du mur du transept, se dresse la tourelle dite de *Saint Firmin*, qui part du sol et s'élève de plusieurs mètres au-dessus de ce mur, en s'appuyant à un contrefort qui le soutient vers son extrémité. Cette tourelle est d'une structure très hardie, d'une grande sveltesse, et de forme octogonale ; elle est divisée transversalement en neuf parties par des moulures, et ses parois, sur toutes les faces de l'octogone, sont ornées chacune de trois petites arcatures pannelées à pointe trilobée. Ces parties se raccordent, au nombre de huit, avec celles du contrefort, et la neuvième en dépasse le faîte. Une porte, pratiquée dans la troisième chapelle, dite de Saint Vulfran ou de Saint Louis y donne accès, et, à l'intérieur de la tour, un escalier en spirale mène, par une montée de 260 marches, au sommet du mur du transept, d'où l'on pénètre par une ouverture dans la logette qui la surmonte. Une autre porte, plus petite, toute simple, existe également à l'extérieur, à quelque hauteur ; l'intérieur de la tour est éclairé par plusieurs petites baies.

Cette haute tourelle est, malheureusement, un peu inclinée en dehors, du côté de l'Avenue du Rivage, et elle a donné à une certaine époque de grandes inquiétudes ; on l'avait même entourée de 1845 à 1854 d'un échafaudage pour la soutenir de haut en bas, mais, à l'aide de forts ancrages retenus le long du mur du transept, on est parvenu à la préserver de tout danger ; depuis, l'infléchissement n'a pas continué. L'amortissement de cette tour présente une grande élégance et une structure toute particulière ; le tronçon supérieur est surmonté d'abord d'une galerie en encorbellement, avec balustrade à meneaux flamboyants et petits clochetons aux angles ; sous chacun d'eux, après un bandeau formant soubassement, se voit une sorte de cul-de-lampe orné de têtes grotesques comme on en remarque aux poutres des maisons du XVI^e^ siècle. Une logette ronde, percée de huit ouvertures en hauteur, partagées transversalement par le milieu, s'élève sur la plate-forme (1). Au-dessus d'une couverture en pierre, à plans inclinés, se dresse une sorte de couronnement ajouré, de forme ovoïde et d'un effet très gracieux ; Ce couronnement se décompose en huit parties par des moulures longitudinales au travers desquelles s'entrecroisent de légers cordons ; le tout se termine, au faîte, par une boule supportant une croix. Enfin, tout contre la tour, s'élève un pinacle quadrangulaire à aiguille avec petits frontons appliqués et crochets.

## X. — Le Chœur

Après le mur du transept se développe le chœur, construction postérieure de plus d'un siècle, et, comme nous l'avons dit, d'un style bâtard et sans unité. Il est également en trois parties, le milieu et les collatéraux, qui forment le

(1) On rapporte qu'en 1824, la duchesse de Berry, après avoir visité l'église et être montée aux tours, s'arrêta à cette logette, et y prit une collation. A l'occasion de cette visite, elle consentit à ce que l'une des cloches nouvelles portât le nom du duc de Bordeaux, à côté de ceux de la duchesse d'Angoulême, *Marie-Thérèse*, qui avait elle-même fait une visite à l'église quelques mois auparavant et avait inscrit son nom en tête d'une souscription ouverte pour de nouvelles cloches. Le général Bonaparte, puis Louis XVIII en 1814, Louis Philippe en 1837 et le duc d'Orléans en 1841, vinrent aussi visiter l'église.

prolongement de ceux de la nef et présentent les mêmes largeurs. Les côtés s'arrêtent à une certaine distance du chevet qui s'avance bien au delà par la continuation de ses murs latéraux. Les murailles extérieures des côtés sont soutenues chacune par trois contreforts engagés, dont on retrouve la contre-partie à l'intérieur ; ils sont construits sur un plan ondulé et ne s'élèvent que jusqu'à mi-hauteur des murs. Plus haut, ils se prolongent sous forme de simples pilastres, à parois unies, peu saillants, et qui s'arrêtent à quelque distance au-dessous de la toiture. Entre ces contreforts sont quatre fenêtres à plein cintre, avec meneaux, sans accolades les surmontant ; les vitraux sont subdivisés en carrés retenus par de simple bandes de fer. La toiture de ces collatéraux arrive contre la paroi, plus élevée, du milieu du chœur, laissant ainsi dégagé le mur de la partie centrale ; celui-ci est percé de quatre fenêtres dont la disposition est la même que celle des précédentes. Le mur du pignon qui forme le fond du collatéral Nord et contre lequel, à l'intérieur, est appliqué l'autel de la chapelle de St Georges, est rectiligne. Des moulures y dessinent une fenêtre simulée. Dans le haut de ce pignon, on voit un écusson, et, au-dessous, sur un petit cartouche, on lit la dâte 1658, qui doit être celle de sa construction. A l'opposé, au collatéral Sud, le mur du fond est courbe, et il correspond à la chapelle dédiée à la Ste Vierge.

Le milieu du chœur, on l'a dit plus haut, dépasse en longueur, les collatéraux pour former le sanctuaire ; ses murs, plus élevés, sont percés de chaque côté, de deux fenêtres pareilles aux précédentes. Vient ensuite le chevet qui est contourné en hémicycle; il est accoté de six contreforts rectangulaires, à parois unies, présentant chacun, dans leur hauteur, six divisions marquées par des bandeaux en doucine dont les trois supérieurs forment des retraites successives. Dans l'intervalle entre ces contreforts, se trouvent, deux fenêtres ogivales superposées, assez étroites, entourées de moulures, sans meneaux, et garnies de vitraux retenus au carré, par des bandes de fer ; sur les côtés, les fenêtres supérieures sont aveuglées ; celle du bas l'est au fond. Un petit bâtiment simple, peu élevé, à fenêtre en ogive, a été construit dans ces derniers temps, au delà du collatéral de gauche, contre le mur de l'abside, pour y abriter les foyers du calorifère.

Ajoutons, pour en terminer avec l'extérieur de St-Vulfran, qu'avant 1859, le parvis était séparés de la voie publique par un petit mur, qui a été alors abattu et remplacé par trois marches pour accéder à un terre-plein qui règne sur toute l'étendue du portail.

Depuis près de dix ans, le pourtour de l'église, sur les côtés, est séparé des rues avoisinantes, et à une certaine distance, par un mur d'appui surmonté de grilles en fer, et le terrain intermédiaire a été converti en jardins. Un certain nombre de pierres sculptées, remplacées lors des derniers travaux, ont été recueillies et disposées en ordre, contre le bas du côté latéral de la tour Nord, pour être conservées comme souvenirs, et former un petit musée lapidaire.





ABBEVILLE

*Intérieur de St Vulfran*

# INTÉRIEUR

## LA NEF

### I. — Les Piliers

L'église, dans son ensemble, comprend une nef centrale et deux bas-cotés accompagnés de trois chapelles latérales de chaque côté, puis un chœur, flanqué de deux chapelles de mêmes dimensions en largeur, et enfin un chevet se prolongeant au delà des collatéraux en forme d'hémicycle.

La nef est partagée transversalement en cinq travées indiquées par des piliers dont les trois derniers correspondent aux murs séparatifs des chapelles ; celles-ci, établies contre les collatéraux, donnent à cette partie de l'édifice sa plus grande largeur, (36$^{m}$95 pris de l'extérieur des murs). Le chœur, auquel on accède par deux marches, ne comprend que quatre travées avec piliers correspondants, entre lesquels un petit mur à hauteur d'appui sépare la partie centrale des bas-côtés ; là il n'y a pas de chapelles latérales, mais seulement à droite, une sacristie extérieure dont la porte se trouve à peu près au milieu du bas-côté. Il y avait auparavant à la partie opposée une chapelle dite des catéchismes, qui a été démolie et n'a pu encore être reconstruite. C'était autrefois la salle du Chapitre des Chanoines.

En entrant dans l'église, on est frappé tout d'abord par la hauteur prodigieuse et par la hardiesse de la nef centrale ; sa hauteur (31$^{m}$70), contraste avec son peu de largeur relative, (9$^{m}$10 mesurés d'axe en axe des piliers).

L'effet est d'autant plus sensible que les voûtes des collatéraux n'arrivent pas à la moitié de la hauteur de la nef centrale. Le chœur est également bien moins élevé. La largeur des collatéraux est la même pour les deux parties de l'édifice (7$^{m}$10). La longueur totale du monument, compris le chœur et le chevet, est de 70 m. ; celle du chœur, seul, est de 39$^{m}$70, ce qui donne à la nef principale une longueur de 30$^{m}$30.

Les piliers de cette nef sont de forme carrée, placés obliquement, c'est-à-dire avec deux de leurs angles tournés vers l'axe de la nef et vers celui des collatéraux, et les autres en regard, dans le sens des arcs formerets. Ces piliers ont sur les côtés une largeur de 1$^{m}$45 ; ils sont à moulures prismatiques, présentant successivement des saillies et des gorges plus ou moins prononcées, qui leur donnent une grande élégance, et une apparence de sveltesse remarquable. Ces moulures s'amortissent en doucine sur les bases. Celles-ci, comme aux voussures du portail, sont pénétrées par les intersections de petites bases partielles, également prismatiques. Les moulures se divisent à la hauteur des arcs formerets ; les unes en forment les arceaux, d'autres se ramifient pour constituer les nervures des voûtes des collatéraux ; les dernières, enfin, s'élancent jusqu'à la maîtresse voûte de la nef où elles s'épanouissent pour en former les nervures ramifiées.

On a dû, malheureusement, vers 1845, pour soutenir les arcs doubleaux, y

appliquer de faux cintres en bois, et, d'autre part, dans le but d'empêcher l'écartement des murs gouttereaux, on a, dans la partie supérieure, rattaché les piliers sur deux hauteurs au moyen de tirants en fer reliés à la voûte. Ces mesures de prudence dérobent les parties hautes de la nef, dans leur ensemble ; toutefois, ces ancrages n'empêchent pas de voir, en se plaçant immédiatement au-dessous, les nervures correspondant à chaque travée ; leurs points d'intersection sont ornés de nombreux écussons portant les armoiries *de France,* celles de *Louis XII,* et d'*Anne de Bretagne,* du *Dauphin,* de la *Maison d'Orléans,* de la *ville d'Abbeville,* celles-ci : *d'azur à trois bandes d'or, à la bordure de gueules et au chef de France,* que la ville obtint le 19 juin 1369, de Charles V, comme un témoignage de sa fidélité à la couronne, (Gilbert). A la première travée, on peut remarquer aussi un *Saint Georges en pied,* et l'écusson aux trois poissons de l'ancienne famille Bail, d'Abbeville ; on retrouve encore cet écu au beau retable de l'autel du fond du chevet qui a été érigé par cette famille ; on le voit aussi au charmant hôtel du XVII^e^ siècle situé au bout de la place du marché aux Herbes, où il fait face au portail de l'église. Deux autres sujets décorent également la voûte de la première travée ; ils représentent, à droite, un navire marchand du XVI^e^ siècle, chargé de tonneaux, et, à gauche, un autre bateau armé pour la pêche. Enfin, à la première nervure de la troisième travée est une figure en pied de Saint Vulfran, revêtu de ses ornements pontificaux.

## II. — L'arc triomphal

Lors des travaux récents de consolidation des tours et des premiers piliers, la travée d'entrée a été coupée, vers le milieu de sa hauteur, par un arc triomphal dû à l'heureuse conception de M. Danjoy, l'éminent architecte du gouvernement qui a dirigé les travaux. Il en a fait un moyen très efficace de raffermissement des tours en reliant ainsi leurs côtés intérieurs ainsi que les piliers d'angle. Cet arc, avec sa plate-forme, a remplacé l'ancienne tribune en bois qui supportait le grand buffet d'orgue ; il a eu cet autre avantage, étant plus élevé, de dégager entièrement le tympan de la grand'porte, qui était auparavant aveuglé et coupé à sa moitié par la tribune. Ce tympan, ainsi restitué et dégagé, avec toute la délicatesse de ses meneaux, éclaire maintenant l'entrée de la nef ; il présente une élégante combinaison de moulures laissant à jour des lobes ovulaires partagés chacun par un filet contourné ; ces lobes ont été remplis par des vitraux de couleurs d'un heureux agencement et d'un effet très brillant.

L'arc triomphal occupe toute la superficie de la première travée ; c'est une grande baie ogivale, avec voûte à nervures. Elle présente une grande richesse d'ornementation de même style que la partie principale du monument et elle rappelle, d'une façon heureuse, les nombreux sujets décoratifs du portail. L'archivolte, qui se présente en façade sur la nef centrale, est composée de moulures prismatiques venant, sur les côtés, se confondre avec celles des premiers piliers. Sa paroi est garnie de deux niches, une de chaque côté, avec socle et dais ouvragé se prolongeant en pinacle et orné de crochets. L'arc est surmonté d'accolades avec crochets aux extrados, dont la pointe pédiculée vient joindre la balustrade à meneaux ajourés qui règne le long de la plate-forme, en se raccordant avec celle du triforium ; les écoinçons, enfin, sont ornés d'arcatures pannelées comme en sont rehaussées, sur tant de points, les parois extérieures des murs.

Au-dessus de cet arc apparait la haute et large fenêtre du portail central dont la grande rose présente un épanouissement de vitraux multicolores dus, ainsi que ceux du tympan, au talent artistique du maître verrier M. Didron, qui les a composés.

## III. — Les Bas-Cotés

La première travée des collatéraux correspond aux tours ; elle est éclairée latéralement par deux fenêtres ogivales qui ont été décrites de l'extérieur. Tout à l'entrée, contre le mur du bas-côté gauche, se trouve accrochée en *ex-voto* la peau d'un petit caïman, connu sous le nom de *lézard de Saint Vulfran*, et sur lequel ont couru des légendes fantastiques. Plus loin aussi, a été placé sur un socle une statue de *St Vulfran,* (h. $1^{m}60$), en pierre, œuvre du sculpteur Abbevillois *Edmond Lévêque,* exécutée vers 1850, et un tableau de Choquet, peintre Abbevillois; cette peinture représente *Jésus portant sa Croix,* (h. $1^{m}60$ ; l. $1^{m}50$). Deux immenses coquilles marines (0 75 sur 0.50), don de l'Amiral Courbet, servent de bénitiers ; elles sont enchassées dans une armature en fer se contournant en volutes. La voûte de la première travée, aux bas-côtés, présente au milieu, à l'intersection des nervures, une ouverture ronde; celle de droite est destinée au passage des matériaux, notamment pour la réparation des couvertures, et celle de gauche, au montage des cloches.

La seconde travée n'a pas de fenêtres, mais on y voit, à gauche, une porte en plein cintre, sans moulures ni ornements ; c'est celle de l'ancienne Trésorerie. A droite, se trouve également une porte, celle-là en arc surbaissé, ou arc Tudor, surmontée d'accolades garnies de choux ; elle conduit à l'escalier de la tourelle extérieure qui fait accéder à la première galerie sur la façade, d'où l'on va aux cloches, à gauche, et au mécanisme de l'horloge, à droite, par d'autres escaliers. Sur un des côtés de ces portes intérieures, les murs sont garnis d'arcatures pannelées ; on n'en retrouve plus ailleurs dans l'intérieur de l'église.

## IV. — Le Triforium. — La Chaire. — La Grille du Chœur.

En avançant dans la nef, on admire le triforium qui règne d'un bout à l'autre de chaque côté, et qui remplit presque tout l'intervalle compris entre les fenêtres supérieures et les arcs formerets. Il est en effet remarquable par ses grandes dimensions et par l'ingénieuse disposition de ses meneaux ajourés; ceux-ci sont isolés du mur d'environ $0^{m}50$ cent. sauf à la première travée où ils sont en application. Ce triforium est divisé en cinq parties, correspondant à chaque travée, et séparées par plusieurs des moulures prismatiques des piliers qui vont plus haut s'épanouir en nervures à la voûte. Chaque compartiment du triforium présente une série d'arcatures à combinaisons excessivement ingénieuses. C'est d'abord, un grand arc dont le remplage en comprend deux autres ; ceux-ci sont eux-mêmes subdivisés en deux. A tous les écoinçons on voit en outre des meneaux présentant pour chaque travée des combinaisons différentes, toutes généralement de forme flamboyante, se répétant en vis-à-vis. Au bas, court une balustrade avec moulures à jour, d'un

type également différent pour chaque partie, mais se répétant aussi en face. Contre les piliers de la quatrième travée ont été suspendus deux tableaux, *la Vision d'un Chartreux* et *la Prise d'habit d'un Chartreux*, qui proviennent sans doute de la Chartreuse de Thuison.

Au clerestory, après le premier pilier, les murs sont percés, au-dessus du triforium et dans presque toute la hauteur, de quatre grandes fenêtres correspondant aux travées, et qui éclairent tout le haut de la nef. Ces fenêtres sont à quatre compartiments, à ogive, avec meneaux en losanges. A la première de gauche se trouvent des fragments de vitraux peints représentant un cavalier chassant (St-Eustache ?), sonnant de l'oliphant, accompagné de chiens; puis à côté, un homme couché, assailli par un lion, un autre par un loup; plus loin, une femme en costume oriental. La seconde fenêtre présente, au milieu, à chaque compartiment, une escarcelle, attribut des épiciers et des merciers ; à la troisième, on voit des ciseaux ouverts, attribut, sans doute, des tondeurs de drap. La nef est éclairée dans le haut par ces fenêtres, et, dans le bas, par celles des chapelles latérales; à l'entrée, par la grande baie du portail et par le tympan, et enfin, dans le fond, par une large fenêtre, très simple, à ogive peu accusée, pratiquée dans le mur du transept, au-dessus de l'arc de la voûte centrale du chœur.

Contre le troisième pilier, à gauche, se trouve la chaire qui, comme le grand buffet d'orgues aujourd'hui relégué au bas-côté gauche du chœur, provient de l'Eglise St-Georges supprimée à la Révolution. Cette chaire est digne de remarque; elle est en bois sculpté avec panneaux pleins, à pans coupés, de forme octogonale, de style Renaissance, et surmontée d'un dôme au-dessus duquel se dresse un ange aux ailes étendues qui embouche une trompette ; au plafond de ce dôme, on voit une colombe blanche aux ailes étendues. Les quatre pans principaux sont séparés par des pilastres d'ordre ionique ornés de guirlandes de fleurs ; au centre de trois des panneaux se trouvent de petits médaillons ronds avec figures en profil de dignitaires ecclésiastiques. Sur la rampe de l'escalier où l'on accède par le bas-côté, sont trois caissons dont deux sont ornés de corbeilles de fleurs ; celui du milieu présente un écusson sans ornement. Au-dessous de la tribune, l'amortissement, plein, descend en pointe presque jusqu'au pavé ; il est coupé à mi-hauteur par un cordon à oves. En face se trouve un grand Christ sur la croix, en bois peint.

Une grille en fer forgé, d'un beau travail, sépare la nef du chœur ; la partie ouvrante, à deux vantaux, est séparée des deux latérales qui sont scellées aux piliers, par des pilastres surmontés chacun d'une corbeille de fleurs ; deux autres pilastres, à chaque extrémité, supportent une corne d'abondance d'où s'échappent des fruits, des épis de blé et un cep de vigne portant des grappes de raisin. Ces ornements en ferronnerie très délicatement exécutés sont dus au marteau d'un Abbevillois, François Boucquet, et ils datent de 1721 ou 1722.

Les collatéraux de la nef correspondent, en largeur et en hauteur, nous l'avons dit, avec ceux du chœur ; les voûtes sont à nervures, rayonnantes en caissons distincts pour chaque travée. Ces nervures sont formées d'abord, comme on l'a déjà observé, par le prolongement d'une partie des moulures prismatiques des gros piliers ; elles se raccordent également avec celles d'autres piliers en vis-à-vis qui forment la tête des murs de séparation des chapelles. De ces dernières moulures quelques-unes se contournent également à la naissance de l'ogive des arcs d'entrée de ces chapelles pour en former l'archivolte. Tout, comme on le voit, vient concourir pour former ici un ensemble des plus gracieux et des plus légers au point de vue de la décoration architecturale.



[illegible] fais le fort, par une [illegible]

[illegible] de la [illegible] [illegible] il [illegible] coupe [illegible] par [illegible] sur la [illegible]

[illegible] fleurs [illegible]

[illegible]

ABBEVILLE

*Retable de la chapelle de la Nativité à St Vulfran*

## V. — Les Chapelles

Elles correspondent aux trois dernières travées de la nef ; leur forme est rectangulaire (larg. $5^{m}50$ sur $4^{m}50$ de profondeur) ; les autels sont tous placés dans la direction du chœur. Ces chapelles sont éclairées chacune par une fenêtre ogivale partagée en trois parties, et les têtes des murs de séparation s'entrecroisent en meneaux à la naissance de l'ogive. La fenêtre des deux dernières chapelles est plus étroite et présente seulement deux divisions, à cause du voisinage, pour celle à gauche, de la tour St Firmin qui occupe une partie du mur, et, pour celle de droite, du contrefort de l'extrémité du mur du transept. Au-dessous du soubassement, à plan incliné de ces fenêtres, court une moulure festonnée à redents évidés, divisée en trois parties. Les voûtes de ces chapelles sont à plein cintre, ornées de nervures prismatiques présentant une série de lobes allongés en triangles aigüs ; elles sont décorées, à plusieurs points d'intersection, d'armoiries en couleur. Ces nervures sont formées par le prolongement de colonnettes moulurées placées à chaque angle, et se ramifiant à la hauteur des voûtes ; dans la première chapelle, du côté Sud, la disposition est un peu différente ; il n'y a pas, dans le fond, de colonnes d'encoignure, et les nervures partent de petits culs-de-lampes placés à une certaine hauteur, figurant des dragons accroupis.

Les trois chapelles de gauche et la troisième à droite ont été restaurées dans leurs parties décoratives, avec un soin et un goût remarquables, par MM. Aimé et Louis Duthoit, d'Amiens, de 1843 à 1849. La première, à gauche en arrivant, est dite de *St Louis* ou de *La Nativité ;* elle renferme les fonts baptismaux en forme de large cuve ronde, qui n'ont, d'ailleurs, rien de remarquable ; elle a été édifiée en 1492 par la famille d'Ailly dont les armes se voient au retable de l'autel. Ce retable est un bas-relief en pierre peinte représentant *la Naissance du Sauveur ;* le groupe principal et les parties accessoires forment un ensemble naïf et fort curieux ; il est, dit M. Prarond, entièrement de la composition de MM. Duthoit, sauf le berger. Ce sujet est encadré par des colonnettes et des pilastres surchargés à profusion d'ornements de toute nature ; le tout était bien conservé et a été seulement remis en couleur et doré ; sur une banderole, MM. Duthoit ont eu l'heureuse idée de reproduire la devise d'une ancienne pierre tombale de Jean Le Vasseur et de Jeanne Lessopière, qui se trouvait naguère à St Vulfran : « *Dieu soit loé de tout, y fault faire le mieulx con peut* ». Le retable est surmonté des statues, aussi en pierre peinte, du *Sauveur* au milieu, et de *St Pierre* et *St Paul* de chaque côté. Enfin, au soubassement, parmi d'autres ornement dorés, on voit, dans des médaillons en bas-relief très plat, les figures, de profil, des quatre Evangélistes. Sur le devant de l'autel, en face, dans des niches cintrées, se trouvent cinq sujets en haut relief, sculptés en bois et peints, représentant au milieu *Jésus-Christ sur la Croix,* et, de chaque côté, *l'Adoration des Mages, le Baptême de Notre-Seigneur, le Baiser de Judas,* et le *Christ portant sa Croix.* Sur le côté en retour, à droite, *Jésus-Christ mort remis à sa mère ;* la niche de gauche est vide. Contre le mur du fond, est placé un tableau de Choquet, *Jésus-Christ au jardin des Oliviers* (H. $1^{m}60$ ; L. $1^{m}50$). Cette chapelle a été entièrement refaite, nous dit M. Prarond, par MM. Duthoit, et terminée en 1848.

L'autel de la seconde chapelle, appelée des *Saints Anges* ou de *St Luc,* où est placé un beau confessional moderne en bois découpé, est également surmonté d'un

retable en pierre, dont l'encadrement seul est ancien ; il représente *le Jugement dernier*. Les bienheureux et les réprouvés occupent le bas ; ces derniers sont entraînés par des démons armés de fourches dans la gueule béante d'un monstre qu'on aperçoit à l'extrême droite. Au-dessus, se dressent les statues des Archanges *St Michel*, au milieu, tenant des balances où sont pesées les actions des hommes, et, de chaque côté, *St Gabriel* et *St Raphaël* (H. 1m30 environ). Sur le devant d'autel, sont placées quatre statuettes en bois peint représentant *St Jean, St Luc, St Marc, St Mathieu,* et, au milieu, *St Jean-Baptiste* portant l'Agneau pascal. Sur le mur latéral gauche, on voit un beau bas relief, bien conservé, en pierre blanche, *la femme adultère,* qui comprend quinze personnages, sans compter les donateurs agenouillés



au bas, de chaque côté. Enfin, contre le mur du fond, on remarque un curieux haut-relief du XVIe siècle, en pierre peinte, représentant un *épisode de la vie de St Gengoul* qui s'en rapporte au jugement de Dieu pour s'assurer de l'adultère de sa femme ; le saint lui fait placer la main à l'orifice d'un puits, et les flammes qui s'en échappent prouvent le crime de celle-ci. Le même sujet, traité de façon semblable, se trouve aussi à l'église Saint Paul d'Abbeville (1). Il y a également dans cette chapelle de St Luc un tableau de Choquet : l'*Adoration des Mages*.

(1) La vie de St Gengoul a été rapportée dans tous ses détails par notre excellent collègue, M. Roger Rodière, de Montreuil-sur-Mer, dans son récent ouvrage de haute érudition, couronné par l'Institut, *les Corps Saints de Montreuil, 1901*.

La troisième chapelle, toujours du côté gauche, est dite de *St Firmin ;* c'était autrefois celle des tonneliers dont la Communauté cessa probablement d'exister, nous dit M. Prarond, vers 1779 : elle est consacrée aujourd'hui à *St Vulfran*. Trois statues modernes de 1850, en pierre peinte et dorée, sont placées au-dessus de l'autel : *St Vulfran*, au milieu : à gauche, *St Georges*, et à droite, *St Louis*. Le coffre de l'autel est orné de cinq bas-reliefs modernes, sculptés en bois et peints. Ils se rapportent à la vie et aux miracles de St Vulfran : par devant, on voit *le Saint célébrant la messe* sur le navire qui le transportait en Frise, et faisant remonter du fond de la mer la patène qui y était tombée ; *le Saint marchant sur les eaux* pour sauver deux enfants condamnés à y périr, par Radbod, roi des Frisons ; *le Saint ressuscitant un pendu*. Sur le côté gauche, on remarque *St Vulfran* dans la ville de Sens dont il était archevêque, et, à droite, *une prédication du Saint*. Contre le mur du fond, se trouve appliquée une dalle de marbre blanc, avec armoiries et ornements sculptés ; une inscription indique que c'est le tombeau de *Pierre Foucques*, décédé en 1736. La fenêtre de cette chapelle présente un vitrail en couleur exécuté par M. Neret (sans date) ; il comprend deux sujets principaux se rapportant à St Vulfran, l'un, au bas, rappelle *la guérison d'une femme* obtenue par l'intercession des reliques du Saint ; sur une table près du lit de la malade, on remarque un reliquaire en forme de petite chapelle gothique d'une grande richesse comme pièce d'orfèvrerie. Le sujet supérieur représente l'*Apothéose de St Vulfran ;* il est revêtu de ses habits épiscopaux, et il est entouré d'anges tenant des instruments de musique. Dans le quatre-feuilles du sommet de l'ogive, on voit un ange tenant une banderole ; tout au bas, sont les lettres *S. V.* entrelacées et l'inscription : *E. P. Neret, Paris.*



[illegible]

Les chapelles de droite n'ont pas été restaurées, sauf le retable de l'autel de la troisième.

La première en arrivant est celle de *St Quiriace* ou de *St Lazare*, appelée aussi du *Calvaire*, sans doute à cause d'une statue du Christ mort, en bois peint en blanc, d'exécution fort médiocre, placée dans une niche Renaissance restaurée, dont l'encadrement est resté seulement épannelé. Dans cette chapelle se tenaient les Assemblées de la Fabrique de St Nicolas ; il y avait même autrefois une porte basse qui donnait dans le cimetière particulier de cette paroisse ; on en voit encore la trace à l'extérieur. Trois tableaux décorent cette chapelle ; ils représentent *St Michel*, *St Victor* et le *Christ sur la Croix ;* puis, sur le tabernacle de l'autel, se trouve un groupe en bois peint du XVII^e siècle, montrant le *Christ mort soutenu par sa mère*. Sous la fenêtre, dans une cage de verre, on a placé une grande couronne funéraire

avec une dédicace à l'Amiral Courbet dont les restes, à leur retour en France, y sont restés exposés une dernière fois en 1885, avant la cérémonie des obsèques. La fenêtre présente un vitrail de couleur, œuvre de M. Neret, portant la date de 1857 ; on y voit, dans le haut, *Notre-Seigneur sur la Croix* et, au-dessus, deux anges adorateurs ; au-dessous *Jésus-Christ au Jardin des Oliviers*, et *Jésus-Christ embrassé par Judas*.

La chapelle de *St Yves*, dite aussi de *Ste Anne*, ou encore de la *Croix* selon Gilbert, se trouve à la suite. Elle renferme deux grands tableaux ; l'un placé au-dessus de l'autel représente *St Jean inspiré par la vision apocalyptique*, de Gleyre (Exposition de 1839). Il fut donné en 1840 par le roi Louis-Philippe en souvenir de l'accueil qui lui avait été fait à Abbeville le 18 août 1840. Plus haut, se trouve *le Christ au jardin des Oliviers*, peinture d'une artiste abbevilloise, Madame Déhérain née Lherminier, donnée également par le roi Louis-Philippe en 1837 ; cette toile a figuré au salon de 1834. Contre le mur du fond, on a placé sur les dalles deux grandes statues en bois provenant, d'après M. Prarond, de la Chartreuse de Thuison ; elles représentent un *Chartreux* prosterné, et une *Ste Madeleine*, également en prières. Un beau confessional moderne est appliqué contre le mur, en face l'autel ; il est orné de deux pinacles surmontés des statuettes de la *Vierge* et de *St Jean*, et, au fronton de la porte, on voit un *Christ en croix*. Un troisième tableau, de grandes dimensions, (H. 2 m. ; L. $1^{m}40$), *l'éducation de la Ste Vierge*, est placé au-dessus du confessional (1).

La dernière chapelle de droite est dédiée à *St Jean-Baptiste ;* l'autel a été entièrement refait en 1849 par les frères Duthoit. Le retable représente *le baptême de Jésus-Christ*, en bas-relief de pierre peinte, et, au-dessous, sur un plat supporté par deux anges, *le chef de St Jean Baptiste*. Sur l'autel est placé un reliquaire composé de tortillons de papier doré sur la tranche, présentant une série d'ornements en volutes très serrées avec petit sujet enluminé au milieu, le tout renfermé dans un cadre ; ces sortes de reliquaires sont devenus assez rares. Sous la fenêtre, dans une niche à encadrement Renaissance, se trouve un groupe, d'exécution médiocre, haut-relief en bois peint en blanc, représentant *Ste Madeleine et St Jean l'Evangéliste*. Un beau confessional moderne est placé contre le mur opposé à l'autel ; on y voit sculpté en bas-relief, sur le panneau à jour de la porte, le Christ entouré de ses disciples, accueillant un pêcheur repentant ; au-dessus est figuré un ange tenant une banderole sur laquelle on lit ces mots *post sex* qui veulent signifier, d'après une légende, que la mort peut survenir à bref délai, et qu'il faut toujours s'y préparer par le sacrement de pénitence ; le haut de l'entablement de ce confessional supporte une statuette de *St Charlemagne*. Au-dessus, contre le mur, est suspendu un tableau de Choquet (H. 2 m. ; L. $1^{m}70$), représentant *St Vulfran dans une gloire*, revêtu de ses habits épiscopaux : dans le bas, des malades sont prosternés à ses pieds et invoquent son assistance.

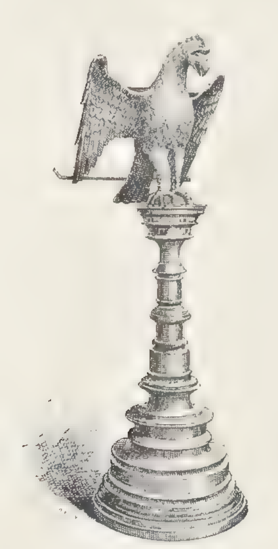
(1) D'après un article de l'Almanach du Ponthieu de 1783, *Voyage pittoresque dans les églises et paroisses de la Ville d'Abbeville*. C'est dans cette chapelle, appelée alors celle de MM. Pascal, que se trouvait le *crucifix* peint par *Quentin Varin*, tableau qui, plus tard, fut transporté à l'église St Gilles où il est encore maintenant

## *LE CHŒUR*

Il a été commencé, dit-on, en 1661 et terminé en 1663 ; la première pierre fut posée, d'après M. Prarond, par le Maïeur Pierre du Maisniel, au nom du roi et de la ville, et par le Doyen du Chapitre des chanoines. La voûte, comme celles de ses collatéraux, est en placage à plein cintre, et le haut des murs est maintenu par des traverses en bois sous les trois voûtes. Celle du milieu du chœur est de moitié environ moins élevée que celle de la grande nef ; le haut des collatéraux forme le prolongement, sur la même élévation, des voûtes des bas-côtés de la nef. A l'entrée de la partie centrale du chœur s'élancent deux énormes piliers ondulés placés sur le même alignement que ceux de la nef et de même hauteur. Contre ces piliers du côté de la nef, se dressent deux statues du XVI^e siècle ; elles sont en bois peint en blanc, hautes de 1^m60 environ, médiocrement exécutées ; elles représentent *St Pierre* et *St Paul*. Il y avait autrefois un jubé à cet endroit ; il est mentionné en 1728, mais on ne saurait préciser à quelle époque il a disparu. A la hauteur des voûtes des bas-côtés, les gros piliers sont entourés d'une sorte de chapiteau où sont sculptées des formes étranges de chimères, d'oiseaux fantastiques, d'animaux bizarres ; on remarque notamment une pieuvre à celui de la chapelle de droite. Des piliers plus petits et différents entre eux, entourés également à la même hauteur de cordons en forme de petits chapiteaux avec ornements variés, séparent les arcs formerets à plein cintre, correspondant aux travées du chœur ; ces arcs sont ornés, à leur clef, d'une tête d'ange ailée. Les piliers de séparation, à la partie centrale du chœur, sont engagés de moitié dans les murs et se terminent, un peu avant la voûte, par des consoles renversées en forme de grosses volutes. Il est à remarquer que le premier pilier de chaque côté, à la suite de celui de l'entrée, est beaucoup plus mince et bien moins élevé que les autres. Notre collègue, M. Crusel en a trouvé l'explication ; elle est toute rationnelle. L'église, d'après le plan primitif reconstitué par M. Vinson, devait avoir un transept ; celà résulte au surplus des substructions découvertes en 1865 autour du chœur. Or, comme ce transept n'a pas été exécuté, il se trouvait un vide entre les fondations à son emplacement ; c'est au milieu de ce vide qu'ont été élevées, de chaque côté, les piliers plus petits pour soutenir à cet endroit les murs et la voûte du chœur. Ces petits piliers, par leur position dans l'axe de ce qui aurait été le transept, indiquent donc la largeur que celui-ci devait avoir. Tous les piliers du chœur sont reliés, dans l'intervalle des arcs formerets, par des grilles posées sur un mur d'appui contre lequel sont adossées les stalles ; celles vers la nef viennent de l'église particulière de l'Hôtel-Dieu ; les autres, un peu plus petites, étaient celles de l'église St Georges. Plus loin, près des marches du sanctuaire, de belles et hautes portes en fer ouvragé livrent passage entre les côtés et le milieu du chœur ; elles ont une largeur de 3^m90 sur une hauteur de 4 m. sans compter le fronton avec médaillon au milieu. L'arcade qui sépare le sanctuaire d'avec les chapelles de St Georges et de la Ste Vierge, sur les côtés, est rempli par une grille semblable. Ces portes et grilles proviennent également de l'église St Georges et ont été exécutées, comme celle de l'entrée du chœur, par Pierre-François Boucquet, d'Abbeville, en 1736.

Les murs sont percés, au-dessus des arcs formerets, au clerestory, de quatre

grandes fenêtres à plein cintre, sans meneaux. dont le vitrage est partagé en carrés par des traverses en fer. A la seconde et à la troisième à gauche, on remarque deux parties de vitrail représentant un saint tenant un livre ouvert et un ange monté sur un cheval. Un orgue d'accompagnement occupe la baie entre le second et le troisième palier; en face, on a placé un aigle de lutrin, en cuivre, qui fut fondu en 1554; ses ailes étendues forment le pupitre, et ses serres se crispent sur un globe supporté par une colonne à renflements évasés progressivement jusqu'à la base.



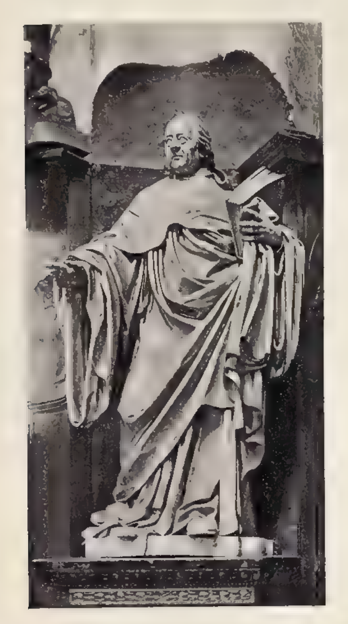
Saint-Vulfran d'Abbeville
Lutrin.

Le chœur et le sanctuaire, de même que les collatéraux du chœur et les chapelles latérales sont pavés en marbre blanc et noir. Au milieu du chœur, ce dallage présente comme ornements deux demi cercles à bandes rayonnantes, séparés par un caisson transversal, et, au bas des marches du sanctuaire on voit une grande rosace également à rayons. Le pourtour du chœur était garni avant la Révolution, nous dit M. Prarond, d'après l'*Almanach de Picardie de 1785*, d'une belle tapisserie du XIV$^{e}$ siècle de 80 pieds de long sur 4 de haut représentant la vie et les miracles de St Vulfran en vingt-cinq scènes avec légendes rimées.

Au milieu du chœur se trouvait l'épitaphe de Charles Pascal, vicomte de la Queute, et aussi celle de Jean de Boulnois. Enfin, au devant du lutrin on lisait l'épitaphe de Philippe Fuzelier, avant dernier doyen des chanoines, mort en 1785.

Le maître autel, auquel on accède par trois marches, est isolé au fond du sanctuaire; il a été entièrement reconstruit en 1831 par MM. Duthoit. Au-dessus se dresse un grand baldaquin en bois, élevé sur quatre colonnes d'ordre corinthien, peintes en blanc, et datant de 1663; il supportait autrefois une châsse de St Vulfran. Ce baldaquin a été entièrement doré en 1833 par M. Pipaut, d'Amiens, (note des Archives). Sur l'entablement, à chaque extrémité, deux statues d'anges adorateurs, en bois doré, demi-agenouillés, tendent leurs bras l'un vers l'autre; contre la frise, deux autres anges, en bas-relief appliqué, soutiennent une croix. A chaque côté du coffre de l'autel, sur des piédestaux carrés, sont placées deux plus grandes statues d'anges à genoux, les mains jointes, la tête inclinée; ces sculptures, en bois peint en blanc, ont été exécutées par MM. Duthoit à la même époque; elles en remplacent d'autres qui étaient l'œuvre de Cressent, d'Amiens, et dataient environ de 1735. Six grands chandeliers, et une grande croix placée sur le tabernacle proviennent du prieuré de St Pierre d'Abbeville. Près de l'autel fut inhumé Antoine Hecquet, doyen du Chapitre de St Vulfran, mort le 12 Juillet 1718, frère aîné du célèbre médecin de ce nom. Deux statues en pied, d'un grand caractère, superbes d'exécution, taillées dans le marbre blanc (H. 1$^{m}$80) ornent les côtés du sanctuaire, à la hauteur du maître-autel; elles proviennent de l'abbaye de Valloires et ont été données à l'église de St Vulfran pendant la Révolution sur la proposition de Devérité le conventionnel abbevillois.

Elles sont l'œuvre du sculpteur prussien Pfaffenhoven qui, vers la fin du xviii^e siècle, avait été exilé à la suite d'un duel malheureux et était venu s'établir en Picardie où il a fait souche (1). Ces statues représentent, à gauche, *St Bernard*, sous les traits de Dom Comeau, prieur de l'Abbaye, et, du côté opposé, *St Martin* sous ceux de Mgr de la Motte, évêque d'Amiens, abbé commendataire de Valloires.



*St Vulfran d'Abbeville — Saint Bernard*



*St Vulfran d'Abbeville — Saint Martin*

Au delà du maître-autel, les parois de l'abside sont couvertes de lambris en menuiserie exécutés par J. Ringard, d'Abbeville, à qui ils avaient été adjugés le 9 mars 1663. Sur les côtés, sont quatre médaillons en bas-relief représentant des religieux et religieuses, dans le genre de ceux qui se trouvent dans la sacristie; ils proviennent, croyons-nous, de la Chartreuse de Thuison. Plus loin, se trouvent les bustes de *St Crépin* et de *St Crépinien*. Contre les lambris sont exposés plusieurs tableaux: *Louis XIV touchant les écrouelles* et le *Baptême de Jésus-Christ*, qui étaient placés, avant les derniers travaux, contre les seconds piliers de la nef, puis encore une *Adoration des Mages*, de l'école italienne du xvii^e siècle.

Au fond du chevet, à quelques mètres du grand autel, et adossé contre le mur, est un autre autel, spécialement consacré maintenant aux reliques de St Vulfran. Il a été érigé au commencement du xviii^e siècle ou à la fin du xvii^e par un notable bourgeois, marchand d'Abbeville, N. Bail, dont on voit, au retable, l'écusson aux trois poissons (trois bars), le même qui figure à la voûte de la première travée de

(1) Voir *Généalogie du sculpteur Pfaf, sa vie, ses œuvres*, par Ch. Wignier de Warre; Abbeville 1898.

la nef, et aussi, comme on l'a dit plus haut, sur la façade de la maison de la place du marché aux Herbes, vis-à-vis le portail. Cet autel est en bois, peint en marbre blanc rehaussé d'or vers 1726 ; son tabernacle et ses deux girandoles en cuivre argenté proviennent, paraît-il, de l'église des Carmes d'Abbeville ; le coffre de cet autel est surmonté d'un retable très élevé, garni de pilastres et de quatre colonnes cannelées, placées deux à deux, avec chapiteaux dorés, d'ordre corinthien. Ces supports sont surmontés d'une frise à arabesques et d'un entablement, le tout décoré de nombreux détails sculptés, tels que statuettes, têtes d'anges ailés, attributs, etc. Au tabernacle, est un bas-relief, où l'on voit l'*Agneau pascal*, en bois doré, et au-dessus, un premier reliquaire, en forme de buste doré représentant St Vulfran, coiffé de la mître, les cheveux longs. Vers le bas du retable, dans une niche, est placé le grand reliquaire en bois doré, excuté comme les autres vers 1830. Il renferme les reliques principales du Saint, et a remplacé l'ancienne châsse en forme de petite chapelle gothique, pièce d'orfèvrerie d'une grande richesse qui a disparu à la Révolution (1). La châsse actuelle, de forme rectangulaire, présente aux angles les statuettes allégoriques assises de la *Foi*, de l'*Espérance*, de la *Charité*, et de la *Religion*. Il existe un troisième reliquaire ayant la forme d'un bras, également en bois doré, avec la main peinte au naturel, qui contient un ossement du saint ; il est placé dans la sacristie. Ces trois reliquaires sont descendus une fois par an, à la fête dite des Reliques, en mai ; ces reliques sont présentées dans le chœur à la vénération des fidèles et sont portées en procession autour de la place. A la fête patronale, en octobre, le chef du saint et le bras sont seuls exposés dans le chœur. La première procession eut lieu le 18 octobre 1835.

La fenêtre qui surmonte cet autel est remplie par un vitrail ogival du xv$^{e}$ siècle, à trois compartiments en hauteur, représentant *la Création du monde ;* il a été plusieurs fois restauré, certaines parties sont un peu confuses, les couleurs par endroits ont pâli, mais ce vitrail, tel qu'il est, n'en est pas moins digne de remarque. Autant qu'on peut le décrire, il représente au bas, à gauche, *St Pierre*, au milieu, *Adam ;* à droite, *Adam et Eve* dans le Paradis, sous l'arbre de vie ; au-dessus des personnages, *l'Agneau pascal*, plus haut *le Christ en Croix* et la *Vierge agenouillée ;* enfin, à la partie toute supérieure, *la Nativité*.

## I. — Les Collatéraux du Chœur et leurs Chapelles

Dans le bas-côté Nord du chœur, on a placé provisoirement le grand orgue qui était sur la tribune en bois remplacée, lors des derniers travaux, par l'arc triomphal à l'entrée de la nef. Il provient, comme les grilles du chœur, de l'église St Georges sise sur le marché et démolie à la Révolution. Le buffet comprend sept parties ; les deux plus grandes, en forme de demi colonnes, reposent latéralement sur des consoles extérieures et sont surmontées d'une aigrette ; au-dessus de la travée centrale s'élève le *génie de la musique*, de grandeur naturelle, tenant d'une main un bâton de chef d'orchestre et de l'autre une feuille de musique ; la partie antérieure, placée actuellement à côté, est surmontée au milieu d'un vase de fleurs entre deux torchères.

(1) Cette châsse, nous dit Gilbert, (nous ne savons d'après quel document), était exécutée sur le modèle de la nef, avec ses arcs boutants et ses clochetons, entièrement couverte de lames d'argent pesant 145 marcs et enrichie d'ornements en or ; il fallait huit hommes pour la porter. Le jour de l'Ascension, on la déposait dans une chapelle décorée de verdure au milieu du marché ; elle y restait la nuit et était gardée.

Contre le mur de ce bas-côté gauche, est appliquée l'épitaphe, en marbre noir, de *N. Briet de Neuvillette,* qui a fait construire la chapelle de St Georges, et de *Françoise Belle,* son épouse ; cette tombe est en ce moment cachée par le grand buffet d'orgue. Un bas relief en marbre blanc, avec draperie tombant de chaque côté et, au-dessus, les armes de la famille entre des palmes, surmonte la pierre ; cette sculpture représente un enfant couché sur le côté, le coude appuyé sur une tête de mort et soufflant des bulles de savon. Cette œuvre a été attribuée par M. Ernest Prarond à Nicolas Blasset le grand sculpteur amiénois, en raison de sa date probable, celle approximative de la mort des personnages (1627-1629) ; le mérite du travail rend cette attribution toute vraisemblable. On lit au-dessous de la pierre que l'épitaphe, détruite en 1793, a été rétablie en 1835 par M. Charles-Jean Levesque de Neuvillette, descendant d'un frère de M. Briet.

Plus loin, toujours contre le mur de clôture, on voit une toile, *la Nativité ;* une statue médiocre, en bois peint, de *Ste Marguerite,* et une autre, plus grande, de *St Roch*, également en bois peint, œuvre de Dutilleux, l'un des derniers « tailleurs d'images » d'Abbeville. Cette statue est posée sur un pilier inachevé ; elle donna lieu, en 1750, par suite d'une substitution, à un gros procès, rapporté par M. Prarond, entre les chanoines de St Vulfran et la Fabrique de la paroisse de St Nicolas-en-St-Vulfran. Au delà, toujours au mur à gauche, se trouvent une statue en bois de *St André,* et un tableau représentant *Ste Véronique.* Le dernier pilier, resté à mi-hauteur, supporte un petit vaisseau de haut bord offert en *ex-voto* au XVIIIe siècle.

La chapelle du fond de ce bas-côté Nord, à laquelle on accède par deux marches en marbre noir et qui est également pavée en marbre, est dédiée à *St Georges* et aussi à *Notre-Dame de Lorette ;* elle s'appelait encore d'après d'anciens plans *Notre-Dame de Pitié.* Dans des niches de son retable en bois, assez élevé, avec ornements et attributs dorés, se trouvent les statuettes en bois de *Ste Geneviève,* de *Notre-Dame de Grâce*, et, sur les côtés, de celles de *St Bruno* et de *St Augustin ;* puis, deux anges adorateurs, et, au milieu, une belle gloire en bois doré avec anges ailés et ornements, œuvre de Cressent, faite vers 1735 (Manuscrit Siffait); elle surmontait auparavant le maître autel. Contre le mur du fond est appliquée une grande toile, l'*Assomption* (H. 2m80 ; L. 2m30), attribuée a-t-on dit, à *Melchior Rey,* élève de Vouet, ou, peut-être, due au pinceau de *Bomy,* peintre abbevillois du XVIIe siècle qui fut aussi élève du même maître. Sur le côté, à gauche, est placée une statuette équestre, en bronze argenté, de *St Georges terrassant le dragon ;* à droite, sur un pilier engagé, resté inachevé, se dresse une statue en bois peint, du XVIe siècle (H. 1m50), représentant *Ste Barbe*, à côté d'une tour.

## II. — Deux œuvres d'Art

Nous devons signaler ici, tout particulièrement, une remarquable peinture sur bois, à fond gaufré et doré, remontant au XVe siècle, et qui, il y a trois ans encore, servait d'antependium à l'autel de St-Vulfran, au fond du chevet ; depuis, elle a été fixée contre le mur latéral gauche de la chapelle de St Georges où sa conservation est maintenant assurée. Ce panneau, divisé en trois compartiments retenus par un cadre moderne, en chêne, (H. 0m70 ; L. 2m75), représente la *Résurrection générale ou le Jugement dernier ;* de chaque côté, un homme et une

femme se dressent de leur bière, comme se réveillant, étonnés et effrayés, soutenus chacun par un ange aux cheveux rouges, d'une réelle beauté. Au milieu, le Christ est assis dans les cieux, entouré d'anges portant les instruments de la Passion, et, au-dessus, règne une bordure de petits anges rouges. Plus bas, de chaque côté, les douze apôtres, et, à une place plus élevée, à gauche, la Vierge couronnée. Tout au bas, enfin, une multitude de personnages très petits ; on n'aperçoit plus guère que leurs figures, tant cette partie du tableau s'est trouvée endommagée par l'atteinte des pieds à l'endroit où il était malencontreusement placé. M. de Chennevières qui a examiné cette curieuse peinture, et d'autres archéologues et amateurs après lui, ont cru pouvoir l'attribuer à une école artistique du Nord de la France, contemporaine du florentin Gozzoli; on n'en connait pas malheureusement l'origine, et cette pièce remarquable est appelée à exercer encore la patience des chercheurs.

Une autre œuvre, non moins curieuse et aussi digne de remarque nous amène au collatéral de droite. C'est une peinture sur verre, dite « fixé peint » qui se trouve placée contre un des piliers de gauche, en face la porte de la sacristie. Ce tableau, qui a fait l'objet d'une de nos études présentée à la session des Sociétés des Beaux-Arts en 1902, représente *la Glorification de la Ste Vierge ;* vers le haut, la mère du Sauveur, dont le type a le caractère des Vierges d'Albert Durer, tient l'enfant Jésus sur son bras ; elle est environnée d'une gloire aux rayons d'or autour de laquelle, dans des nuages, voltigent des anges aux ailes diaprées ; Au-dessus on voit la figure du Père-Eternel, bénissant. Plus bas, sous la gloire, sont figurés plusieurs personnages généralement en costume de chatelains des bords du Rhin, au XVI[e] siècle, tous dans l'attitude de l'adoration, les yeux levés vers la Vierge ; ils forment deux groupes, séparés par un lac d'argent où nagent des cygnes et qui baigne le bas d'une montagne où se dresse un château-fort. Tout autour règne une large bande formant encadrement, et où l'on remarque des anges, des femmes nues, des coupes, des rinceaux se terminant en têtes de chimères fantastiques à figure presque humaine, et d'autres ornements des plus fantaisistes, dans le style de la Renaissance. Ce tableau ne comprend pas moins de soixante trois plaques de verre, ce qui est une particularité toute exceptionnelle pour des œuvres de cette nature ; il parait être d'origine suisse, et on lit de chaque côté, au milieu de la bordure le mot *Vaner* qui pourrait être le nom de l'artiste. Enfin une devise au bas : *Voieze rendant lumière souveraine*, est évidemment un refrain palinodial et nous porte à penser que cette œuvre d'art a pu être un don fait par un prince ou bâtonnier du Puy qui aurait été un *Leroi de Saint-Lau,* à en juger par des armoiries, *d'azur à trois écus d'argent,* qui sont tout au bas dans la bordure (1). Quoiqu'il en soit, cette pièce, de haute curiosité et d'une exécution parfaite, est tout à fait remarquable.

Sur le mur, à droite du même bas-côté, sont quatre statuettes, en bois peint, de *St Eloi,* de *St Honoré,* de *St Roch* et de *Ste Anne.* On peut remarquer aussi un petit haut-relief, en bois peint et doré du XVI[e] siècle, représentant le *martyre de St Eustache ;* le saint est debout, avec sa femme et ses deux enfants, dans le corps d'un bœuf d'airain sous lequel des bourreaux attisent les flammes qui vont les brûler vifs. Du même côté, à droite de la porte de la sacristie, est suspendu un *Ensevelissement du Christ,* œuvre de Choquet, peintre abbevillois ; enfin, toujours contre le mur, sur un cartouche en pierre sculptée, à gauche de la porte de la sacristie, on lit cette date, 1622, qui pourrait être celle de l'exécution de cette

(1) Ces armes pourraient être aussi celle de la confrérie de St Luc.

partie du chœur dont la construction totale ne remonterait qu'aux années 1661 ou 1663; d'autre part, le pignon terminal du bas côté gauche porte la date de 1658 (1).

Une des deux marches en marbre qui font accéder à la chapelle du fond, au côté droit du chœur, a été faite avec une pierre tombale dont notre collègue, M. Roger Rodière, a bien voulu relever pour nous l'inscription. Celle-ci, bien difficile à déchiffrer par endroits, nous apprend que c'était la pierre tumulaire consacrée en 1600 à deux femmes, *Marguerite Manessier,* épouse du chevalier *Paschal* (2), et *Claude Diovaioeæ* (?) *Torigny* décédées la même année.

## III. — La Chapelle de la Sainte Vierge

Cette chapelle, aujourd'hui dédiée à la Ste Vierge, était auparavant celle des Merciers qui étaient réunis en confrérie ; elle a été entièrement refaite en 1851 par MM. Duthoit, à l'aide de souscriptions recueillies par M. l'abbé Michel, archiprêtre, Curé-doyen de St-Vulfran, en exécution d'un vœu lors d'une épidémie de choléra qui sévit à Abbeville en 1849. L'autel avec son immense retable à claire-voie est assez remarquable, et il en est peu de cette époque, croyons-nous, qui puissent lui être comparés. Dans le fond, au milieu d'une large et haute niche éclairée par le haut au moyen d'un vasistas, apparaît dans les nuages *la Ste Vierge à son Assomption,* au milieu d'une gloire, les pieds reposant sur le croissant de la lune, entourée d'anges et de têtes d'anges ailées parfaitement groupés ; cette niche est encadrée jusqu'à la voûte, et dans toute la largeur de la chapelle, d'une série de colonnettes, toutes dorées, supportant des arcades ogivales qui abritent des statuettes surmontées de dais ouvragés ; on y distingue *St Augustin* et *St Bernard,* les prophètes *Isaïe, Jérémie, Daniel* et *Ezéchiel.* Plus bas, toujours dans les entrecolonnements et placés chacun sur une colonnette, quatre groupes représentent, comme figures principales : *Gédéon, David, Aaron* et *Moïse.* Au couronnement de la niche, *St Joseph* apparait accosté d'anges à genoux ; enfin, aux angles, se dressent *Esther, Judith, Deborah,* et *Abigail* ; toutes ces statuettes sont en bois peint.

Le mur, à droite de la chapelle, est percé d'une fenêtre, remplie par un beau vitrail moderne, œuvre de M. Didron ; il est à plein cintre, à trois compartiments, et figure l'*Arbre de Jessé,* partant de la poitrine du patriarche couché et se développant en rameaux qui aboutissent aux figures de *David*, *St Joseph,* la *Ste Vierge,* et aussi à celles de *Salomon*, et d'une femme qui pourrait être la reine de Saba ; puis, dans les lobes, sont représentés *Siméon, Moïse, St Jean-Baptiste* et *Ste Anne,* cinq philosophes grecs parmi lesquels, d'après des inscriptions, *Pythagore, Solon, Platon,* et, enfin, *St Joachim* et *Ste Anne.* Sous cette fenêtre, est encastré dans le mur un beau bas-relief en pierre, de petites dimensions, œuvre également des Duthoit ; on voit le fondateur de cette chapelle, M. l'abbé *Michel,* doyen de St-Vulfran, présenté par St Louis à l'Enfant Jésus assis sur les genoux de sa mère ; celle-ci est assise sur un trône surmonté d'un dais d'où tombent des draperies soutenues par deux anges.

(1) Une note des archives mentionne que c'est la Communauté des merciers et des épiciers qui fit construire, en 1622, le bas-côté droit.

(2) Voir ce nom mentionné dans l'étude de M. Alcius Ledieu : *le livre de raison d'un magistrat picard* (1601-1602) Abbeville, Paillart, 1889

IV. — La Sacristie

Il nous reste à signaler, dans la sacristie, où se trouvent les archives de la Fabrique, un bel évangeliaire à miniatures, in-4° sur velin, du xvi^e siècle, restitué il y a environ soixante ans, par M. Delignières de Bommy, et qui a fait l'objet en 1887 d'une complète et intéressante monographie par M. Adrien de Florival. Il s'y trouve aussi plusieurs bahuts anciens à panneaux sculptés, l'un notamment représentant un *St Georges,* délivrant la fille du roi de Lybie, bas-relief du xvi^e siècle; puis des médaillons ovales de *St Bruno, Ste Thérèse, St Jean* et *St Luc,* qui ressemblent à ceux du sanctuaire. A signaler encore un grand vase de cuivre de forme particulière, avec deux larges anses latérales ; il doit provenir de la Chartreuse de Thuison. Nous devons enfin, et surtout, mentionner une pièce d'orfèvrerie très belle, d'une ciselure des plus délicates, qui se trouve renfermée dans un coffre-fort avec les vases sacrés ; elle a fait l'objet d'une étude publiée par nous en 1888, à la session des Sociétés des Beaux-Arts. C'est une statuette en argent de *Notre-Dame du Puy*, ($0^m505$) ; la Vierge, à la figure hiératique, est vêtue d'une robe à gorgerette ; ses longs cheveux ondulés tombent en masse derrière son dos ; devant elle, est un petit puits à margelle avec montants se rattachant à une coupole où est attachée une poulie d'où descendent des seaux retenus par des chaînettes. Une inscription apprend que cette pièce a été donnée en 1568 par Gaillard d'Ochancourt alors prince ou bâtonnier de la Confrérie du Puy ; le socle, bien distinct comme date et facture, est également un don, fait en 1624, par un autre prince du Puy, Jehan Lesperon. Ce socle est d'un travail très soigné et il présente sur ses faces deux médaillons ovales figurant l'*Annonciation* et l'*Assomption*.

Em. DELIGNIÈRES.

## ÉGLISE SAINT-SÉPULCRE

Une légende, que nous n'avons pas à discuter ici, attribue la fondation de l'église du St-Sépulcre à la réunion à Abbeville des Croisés du Nord de la France amenés par le Comte Guy de Ponthieu et qui y auraient été passés en revue, chose fort invraisemblable, par Godefroy de Bouillon lui-même. Quoiqu'il en soit, le monument consacrant le souvenir de ce fait historique aurait été bâti en dehors de la ville et n'aurait eu, par conséquent, qu'une importance très secondaire. En 1096. Abbeville existait depuis un siècle à peine et toute sa partie Nord, dans laquelle se trouve l'église actuelle du St-Sépulcre, était encore à peu près couverte par le bois dont la chaussée voisine a conservé le nom.

Le premier document authentique mentionnant l'église du St-Sépulcre est une charte de 1206, citée par l'abbé Buteux d'après le Livre Noir du Prieuré de St-Pierre. Un siècle plus tard, il en est encore fait mention dans un pouillé de 1301, et M. Prarond rapporte, d'après le Livre Rouge de l'échevinage d'Abbeville, le fait



[illegible] du roi de [illegible] [illegible]
[illegible] *Ste Thérèse, St Jean* [illegible]
[illegible] encore un grand vase de [illegible]
[illegible] latérales ; il doit provenir de
[illegible] et surtout mentionner une pièce
[illegible] qui se trouve renfermée
[illegible] l'objet d'une étude publiée par
[illegible] Arts. C'est une statuette en argent
[illegible] la Vierge [illegible] hiératique, est vêtue d'une
[illegible] derrière son dos
[illegible] avec [illegible] à une couronne

## [illegible]SE SAINT-SÉPULCRE

[illegible] ici, attribuée [illegible] les Croisés [illegible]

[illegible] même [illegible] le [illegible] de [illegible] très secondaire. Un [illegible] Nord, dans laquelle se [illegible] ouverte par le bas [illegible]

[illegible] est une [illegible] du Prieuré [illegible] fouille de [illegible] et M. Prat [illegible] le [illegible]



ABBEVILLE

*Mise au Tombeau de l'Eglise du St Sepulcre*

d'un certain Guérard de Pardieu qui, en juin 1332, navra d'un coup de hache Jehan Crinen à « la batisse du St-Sépulcre ». Se fondant sur je ne sais quelle assertion, l'abbé Buteux dit que cette église du XIIe siècle était faite de bois et de placage, ce qui ferait supposer un édifice de bien minime importance qui fut remplacé, vers le milieu du XVe siècle, par celui qui existe encore en partie.

C'est à cette époque, en effet que divers titres authentiques permettent de fixer la construction des portions anciennes de l'église du St-Sépulcre. En 1458, Jehan le Roy, bourgeois d'Abbeville, fait les frais de la chapelle de Ste Madeleine; en 1459, Jean de la Warde donne mille livres tournois pour achever le chœur et l'autel ; un peu plus tard, vers le milieu du XVIe siècle, Jean du Bos, bourgeois d'Abbeville, fait une donation pour la construction de la chapelle du St-Sépulcre. Au surplus les caractères architectoniques de l'église confirment entièrement ces documents ainsi que nous aurons l'occasion de le vérifier.

L'église élevée au XVe siècle n'était pas un édifice bien remarquable. Elle se composait d'une nef avec deux collatéraux, d'un transept peu saillant et d'un chœur terminé par un mur droit. La façade centrale était formée par les murs de clôture de la nef et du collatéral gauche et par la tour du clocher, sensiblement en retrait à droite et laissant un angle dans lequel était une tourelle d'escalier de quelques mètres seulement de hauteur. Le portail central était percé d'une porte en tiers point surmontée d'une grande croisée à meneaux : au mur fermant le collatéral gauche et qui existe encore, est une autre grande croisée aussi en tiers point, ornée de choux frisés et surmontée d'un arc en accolade avec amortissement en forme de bouquet ; au-dessus s'ouvre une petite fenêtre en arc très surbaissé avec arcature redentée.

Une reconstruction presque complète, effectuée en 1863, n'a laissé subsister de l'ancienne église que la tour du clocher, les piliers et les archivoltes de la nef centrale, les deux collatéraux et la chapelle du St-Sépulcre. C'est de ces parties seules que nous avons à nous occuper.

La tour carrée du clocher est en pierre, soutenue par huit contreforts légèrement moulurées dans la seconde partie de leur hauteur. Elle est percée d'une seule porte en arc surbaissé et pourvue d'une niche sur son côté Sud, d'une fenêtre près de la tourelle d'escalier, de deux petites ouvertures à mi-hauteur et de quatre grandes croisées en tiers point sur les quatre faces de sa partie supérieure. Au-dessus de ces croisées sont des écussons : le premier de France, le second écartelé de France et de Dauphiné, le troisième de Navarre et le quatrième chargé seulement d'une croix.

Cette tour était autrefois surmontée d'un beau clocher en bois recouvert de plomb qui devait être d'une hauteur à peu près égale à celle de la tour elle-même d'après la représentation, imparfaite du reste, qui nous en a été conservée par les vues et plans d'Abbeville publiés par Montdevis en 1641 et par Robert Cordier en 1655. On peut cependant croire que ce clocher, dont le type était assez répandu dans la région, puisqu'il parait avoir eu de grands rapports avec ceux de l'église Ste-Catherine d'Abbeville et de l'église Notre-Dame de St-Riquier, était d'une époque sensiblement postérieure à celle de l'achèvement de l'église, peut-être du milieu du XVIe siècle. Nous n'avons trouvé sur lui presque aucun renseignement et il fut démoli vers les premières années de la Révolution (1).

Les piliers de la nef, de forme octogonale, pénétrés par les moulures prismatiques

(1) Deux délibérations du Conseil de Fabrique, communiquées par M. l'abbé Dufourny, traitent de diverses réparations faites au clocher en 1735 et 1738. En 1735, on refait à neuf la seconde galerie. Le plomb de l'ancienne, toute crevassée et trop courte, servira aux attaches et soudures de la neuve et à couvrir la balustrade.

des archivoltes, sont au nombre de deux à droite et de quatre à gauche. Cette différence s'explique par la présence à droite de la tour du clocher déjà en retrait sur la façade et qui, avec ses contreforts apparents dans l'église, compense deux travées du collatéral gauche. Le dessous de cette tour communique avec la nef et le collatéral par deux arcs en tiers point reposant sus de gros piliers ronds avec frise ornée de feuillages et d'animaux.

Les voûtes des collatéraux, comprenant deux travées à droite et quatre à gauche, sont en croisées d'ogive avec liernes, contre-liernes et tiercerons : à chaque intersection des liernes et des tiercerons ainsi qu'aux clefs centrales, sont des pendentifs d'un goût douteux dont une partie est en plâtre et datés à droite de 1622, à gauche de 1625. Les arcs de retombée des voûtes reposent sur des culs-de-lampe de genres très différents, dont deux seulement, dans le collatéral droit, sont anciens; ils représentent l'un le Père-Eternel et l'autre le Saint-Esprit.

La Chapelle du St-Sépulcre dont la construction n'offre rien de particulier s'ouvre à la dernière travée du collatéral gauche par une grande arcature ogivale dans les moulures de laquelle a été sculpté par MM. Duthoit un élégant cordon où, au milieu des feuillages et des fruits, se trouvent de charmants petits personnages représentant les gardes endormis ou veillant autour du tombeau ; à la clef on voit les armes de la famille de St-Pol.

Le tombeau date du XVI^e^ siècle et se compose de deux arcatures ornées d'un cordon de feuillages, dont les arcs retombent au milieu sur une clef pendante qui sert elle-même de support à une niche surmontée d'un clocheton. Chacun de ces arcs, redenté intérieurement, se termine par un gable orné de choux frisés sur ses rampants et finissant en un amortissement orné de même manière. A chaque extrémité, sont des contreforts réunis au-dessus des arcs par deux frises sculptées entre lesquelles est une arcature aveugle pénétrée par les gables et par le clocheton du milieu.

La statue du Christ couché dans le tombeau est en bois et ancienne; les personnages qui l'entourent, le pilier placé sous la clef pendante, la statue de Jeanne d'Arc ainsi que la balustrade du soubassement du tombeau, sont d'époques plus ou moins récentes. Citons aussi dans la même chapelle un autel avec retable et deux charmantes piscines, œuvres de MM. Duthoit.

L'ancien chœur, démoli en 1863, était orné de boiseries sculptées dues au ciseau de Martin Caron, maître sculpteur à Abbeville. Un acte passé le 29 Juin 1659 devant Lefebvre et Delengaigne, notaires à Abbeville, entre les marguilliers de la paroisse et Martin Caron, constate que ce dernier s'est engagé à faire, moyennant 745 livres, « deux ailes de lambris aux deux côtés du maître autel de ladite église, avec un retour où il y aura une porte pour entrer dans la trésorerie et une autre pour entrer dans la sacristie, deux pilastres allant joindre le haut de la tapisserie qui se met au chœur, en telle sorte que le lambris et la tapisserie feraient le tour du chœur : la hauteur sera de dix pieds de roi. . ».

Vendues lors de la démolition, ces boiseries, dont les dessins ont été conservés, ont quitté Abbeville.

Citons enfin, en terminant, deux tableaux de forme ovale représentant St Pierre et St Jean, et qui étaient placés aussi dans l'ancien chœur ; ils sont l'œuvre de Nicolas de Poilly, fils du célèbre graveur François de Poilly, et se trouvent maintenant au musée d'Abbeville.

Quand l'église fut reconstruite en 1863, toutes les fenêtres du chœur et





ABBEVILLE
*Eglise S^t Gilles*

du collatéral gauche ont reçu de magnifiques verrières sortant de l'atelier de Didron (1).

# ÉGLISE SAINT-GILLES

L'ÉGLISE St-Gilles, pour la plus grande partie du moins, est absolument contemporaine de St-Wulfran. Une note du chroniqueur Hermant citée par M. Prarond nous dit que sa construction fut commencée en 1485 et qu'elle remplaçait deux autres églises dont la première fut fondée en l'an 1200.

En admettant cette date de 1485 pour celle du commencement des travaux il nous faut attendre encore vingt années pour avoir des nouvelles sur la marche des constructions. Mais alors les documents abondent et les recherches que M. le Comte de Galametz a bien voulu faire pour nous dans les registres de la fabrique, nous mettent au courant de tous les détails de la construction. En 1507, la fabrique loue à Antoinette le Barbier, un jardin près le Pont des Prés pour y déposer les pierres arrivant par eau et destinées au clocher; la même année des paiements sont faits « au couvreur d'esteules pour avoir torqué à l'entour du clocher où sont les cloches », et pour l'achat de 50 pieds de grès, livrés à l'église pour mettre autour du clocher; puis ce sont d'autres paiements en 1508, « pour les traits et cordes pour haller les pierres au clocquier », en 1510 « pour la chaux à maçonner aux clocquiers », en 1511 « pour les issues de chêne employées au beffroi fait de neuf et dans le beffroy de pierre pour pendre les cloches ». En 1511 et 1512, mention est faite de travaux au grand et au petit portail; en 1522 et 1524, nous trouvons des fournitures de pierres de Beaumez, Pont-Remy et la Faloise, pour les trois petits pignons et pour celui du grand portail, en 1524, des bâtelées de pierres pour le grand portail; en 1527 et en 1528, les registres mentionnent la construction de la voûte du clocher et des voûtes de l'Eglise ainsi que la pose du pavage nous annonçant la fin des travaux.

Cette église n'était pas solide : dès 1522, avant l'achèvement du portail, il avait fallu refaire quelques-uns des piliers. En 1546, la grosse tour du clocher menaçant ruine en partie, des experts qui étaient venus surveiller les travaux de St Wulfran firent une visite à la suite de laquelle on dut, en 1554, entreprendre une réparation qui nécessita l'emploi de 141 pieds de pierres de la Faloise et qui fut payée par les quêtes faites dans la paroisse. En 1591, il fallut reconstruire en partie la voûte de la chapelle du Saint Nom de Jésus.

Ce n'était pas la fin des vicissitudes. Un siècle et demi plus tard, en 1729, deux des piliers de la nef, du côté de la chaire, s'écroulent avec la voûte qu'ils soutiennent : les habitants de la paroisse les font refaire à neuf. En 1753, trois autres piliers, de l'autre côté cette fois, cèdent à leur tour; les architectes consultés estiment que, si on les refait à neuf, la voûte pourra tomber et on se contente de les maintenir avec de bonnes pièces de chêne, des cercles de fer et des agraffes,

(1) Bibliographie. Essai sur l'Eglise de St-Sépulcre d'Abbeville, par l'Abbé Lefévre. Amiens, Lenoël-Hérouart 1872.

— L'Eglise du St-Sépulcre d'Abbeville, par Ernest Prarond. Paris, Dumoulin, 1872.

mais, en 1776, ils menacent ruine de nouveau et on décide leur réfection totale. Les travaux, adjugés moyennant 8.000 livres à un entrepreneur d'Hesdin, sont terminés le 18 octobre 1777.

Fermée pendant la Révolution, l'église St Gilles fut rendue au culte en l'an IV. On la remeubla avec des statues et autels offerts par les paroissiens et provenant de tous les couvents sécularisés ou bien de l'ancienne église, et elle demeura en cet état jusqu'en 1863 où des travaux considérables la transformèrent entièrement.

Telle qu'elle se présente actuellement, l'église St Gilles se compose d'une nef avec collatéraux, d'un transept et d'un chœur autrefois à chevet carré et se terminant maintenant en rond-point, par suite de la surélévation des murs de l'ancienne sacristie effectuée en 1863.

La partie la plus intéressante de l'église est le portail de style purement flamboyant. Il est flanqué d'une grosse tour fermant le collatéral gauche, haute d'environ 25 mètres et plus large qu'épaisse (elle mesure intérieurement $6^{m}25$ sur $5^{m}10$). Elle est soutenue par huit contreforts dans lesquels ont été ménagées, à la partie inférieure, des niches vides de leurs statues. Ils sont ornés au-dessus de ces niches de plusieurs rangs de pyramides superposées. Une double corniche sculptée, qui à chaque angle s'arrondit en encorbellement pour couronner les contreforts, termine cette tour d'une façon fort heureuse.

La tourelle d'escalier n'offre aucun détail à signaler.

Une petite porte en tiers point à tympan ajouré avec arc orné de choux frisés et terminé par un fleuron en amortissement, est, avec une fenêtre sur le côté gauche, la seule ouverture qu'il y ait au bas de la tour. Quelques rares jours y sont encore ménagés çà et là et, à la partie supérieure, quatre grandes fenêtres y éclairent la chambre des cloches; trois d'entr'elles sont en tiers point, ornées de choux frisés et de fleurons, mais celle qui s'ouvre du côté du portail est simplement percée dans la maçonnerie sans ornements d'aucune sorte; il est probable que c'est de ce côté qu'eut lieu la réfection partielle de la tour en 1554. Une lourde charpente recouverte d'ardoises et avec flèche, couronne cette tour; elle fut construite en 1720, afin de pouvoir surélever le beffroi des cloches, car les paroissiens se plaignaient que ces dernières placées trop bas dans la tour elle-même ne se faisaient pas entendre suffisamment. La dépense fut de 10.000 livres.

La porte principale à double entrée en arc surbaissé avec trumeau central orné d'une statue de St Gilles due au ciseau de M. Duthoit et remplaçant une autre du même saint, détruite en 1777, est surmontée d'un tympan ajouré.

Dans les voussures de l'archivolte ornée d'une arcature à redents festonnés, se trouvent huit petits sujets en pierre avec dais formant aussi supports, représentant des épisodes de la vie de St Gilles et qui, fort mutilés, ont été en partie refaits par M. l'abbé Dergny, vicaire de la paroisse ; à la clef et dans la voussure même, on voit un Père Eternel présentant le Christ en croix ; au-dessous de ce groupe un écusson écartelé est trop mutilé pour qu'on le puisse identifier ; on croit pourtant voir trois chevrons à l'un des quartiers. Dans la partie comprise entre les contreforts, l'archivolte de la porte et la galerie supérieure, un réseau d'arcatures flamboyantes aveugles, qui est peut-être la seule partie de l'édifice n'ayant pas subi de restauration, donne au portail sa caractéristique. Au-dessus de la galerie, un pignon à rampants ornés de crochets et percé d'une grande fenêtre, forme le couronnement de cette partie centrale.

La porte Sud de moindres dimensions que la précédente offre avec elle la plus grande analogie. Le tympan, les voussures, le pignon qui la termine, moins élevé

que celui du centre, sont absolument du même genre; notons toutefois que l'arcature aveugle qui orne le mur des deux côtés de l'archivolte est d'un dessin tout différent. Toute cette partie de l'église est du reste complètement neuve.

Cinq fenêtres au Nord, sept au Sud, (deux, de ce côté, compensent la partie occupée par la tour), sont percées dans les murs des collatéraux. Elles sont toutes du même modèle, en tiers-point, surmontées d'une accolade avec choux frisés et amortissement. Entre chacune d'elles est un contrefort à pyramides. Sous la troisième fenêtre à partir du portail se trouvent les débris de plusieurs monuments funéraires et des inscriptions : l'un d'eux, fort mutilé, paraît représenter l'entrée de Jésus à Jérusalem, l'autre la résurrection de Lazare. Ils surmontent les épitaphes de Pierre Rohault et de Nicolas Rohault, marchands tanneurs.

Le chœur et le transept ne nous retiendraient pas longtemps, s'il n'était probable qu'ils sont plus anciens que la partie déjà décrite. Dans son remarquable ouvrage sur la topographie d'Abbeville, M. Prarond donne cette partie de l'église comme étant du XIVe siècle. A défaut du moindre texte, il faut vérifier par l'examen du monument lui-même l'exactitude de cette assertion.

Il est certain que nous trouvons tout d'abord une grande différence dans les contreforts et dans l'ensemble de la construction. Celle du chœur est de la plus grande simplicité ; les contreforts et ceux du transept n'y ont aucun ornement ; c'est de la simple maçonnerie : les fenêtres ne sont pas ornées comme celles de la nef. De plus, en pénétrant dans l'intérieur, nous remarquons que les colonnettes des fenêtres sont à boudin profilé en demi-cercle, avec petits chapiteaux à feuillages, ce qui ne se rencontre jamais au XVe siècle. Ces fenêtres ont été, il est vrai, restaurées, mais la persistance de ces colonnettes rondes aux deux fenêtres du transept et à celles du chœur nous fait croire qu'il en est bien resté quelques-unes des primitives. Enfin la construction de la nef est entièrement indépendante de celle des autres parties : les pierres de la première sont collées contre celles du transept sans liaison ni chaînage d'aucune sorte. En l'absence de plus fortes présomptions, nous sommes donc autorisés à croire que le transept et le chœur font partie d'un édifice plus ancien, et que la construction de 1485-1521 ne comprenait uniquement que la nef, les collatéraux et le portail.

Avant d'aller plus loin, notons que le rond point tout entier, les fenêtres percées au fond de l'axe des collatéraux, les rosaces des transepts, tous les remplages des fenêtres et les galeries qui courent tout autour de l'église ainsi que celle de la tour, sont de construction récente.

Il y a peu de chose à dire de l'intérieur. La nef est à cinq travées avec piliers dont les faisceaux de nervures prismatiques se continuent dans les archivoltes. Elle est ainsi que le transept et le chœur voûtée en bois et en berceau. Les deux collatéraux à peu près de même largeur, mais très différents de hauteur, sont voûtés en croisée d'ogive sans liernes ni tiercerons. Tout cet intérieur a été orné de statues polychromées et badigeonné du haut en bas avec une profusion de couleurs criardes et de sujets bizarres au milieu desquels l'œil a peine à distinguer, dans le collatéral droit, un remarquable tableau de Quentin Varin représentant le Christ en croix entre la Vierge et St Jean. Un jubé séparait autrefois la nef du chœur ; il a été détruit en 1716.

# NOTRE-DAME DE LA CHAPELLE

Une tour carrée soutenue par huit contreforts ornés de pyramides, éclairée par quatre fenêtres en tiers-point avec remplage flamboyant et terminée par une corniche sculptée est, avec quelques débris insignifiants de piliers, tout ce qui reste de l'ancienne église de Notre-Dame de la Chapelle, située au milieu du Cimetière d'Abbeville.

Cette église, avec nef centrale et collatéraux à chevet carré, comprenait trois travées de nef, un transept et deux travées de chœur. Un porche saillant était accolé au Sud contre la première travée de la nef. Le P. Ignace prétend qu'elle avait dû être construite vers 1400, mais les caractères architectoniques de la tour qui subsiste et ceux qu'on peut reconnaître dans les parties détruites, par les dessins, assez imparfaits du reste, qui nous en ont été conservés, tendraient à lui assigner une époque plus avancée dans le xv^e siècle. Ainsi le porche à double voussure était orné, de chaque côté de l'archivolte, d'arcatures aveugles presque analogues à celles du portail de l'église St-Gilles; à l'intérieur, une arcature redentée ornait l'intrados des archivoltes des arcades de la nef : comme construction générale enfin, elle parait avoir eu une grande ressemblance avec l'église St-Sépulcre qui, nous l'avons vu, date de 1450.

Le clocher primitif fut brûlé par le tonnerre, le 30 novembre 1619. On le rebatit en 1620 avec le produit des aumônes du Jubilé et des quêtes faites dans la ville, tel que le reproduit notre dessin, et il subsista jusqu'en 1875, époque où des craintes un peu exagérées sur sa solidité, firent décider sa démolition. On rangea et on étiqueta soigneusement les pierres dans la pensée de le reconstruire; mais ce beau projet fut abandonné, les pierres furent dispersées et nous ne reverrons plus jamais la flèche de la Chapelle.

Cette flèche était d'un type très répandu dans la vallée de la Somme, et qu'on retrouve à Long, Fontaines et Longpré. La reproduction que nous en donnons, d'après un dessin exécuté par M. de St-Amand lors de la démolition de l'église en 1793, et en l'absence de toute photographie, nous dispense d'en faire la description.

H. Macqueron.

Abbeville. - Notre-Dame de la Chapelle.
Clocher. — Etat primitif.

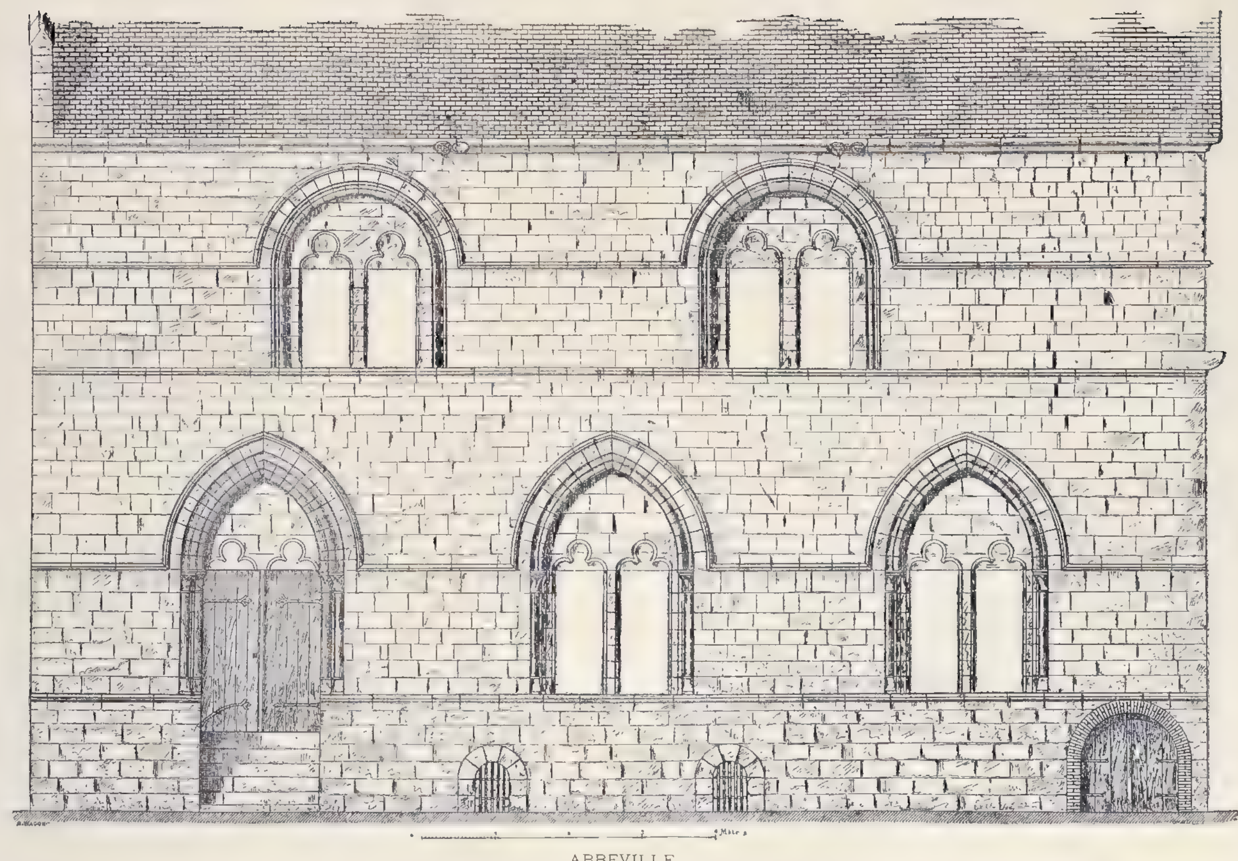
LA PICARDIE HISTORIQUE ET MONUMENTALE

# ABBEVILLE

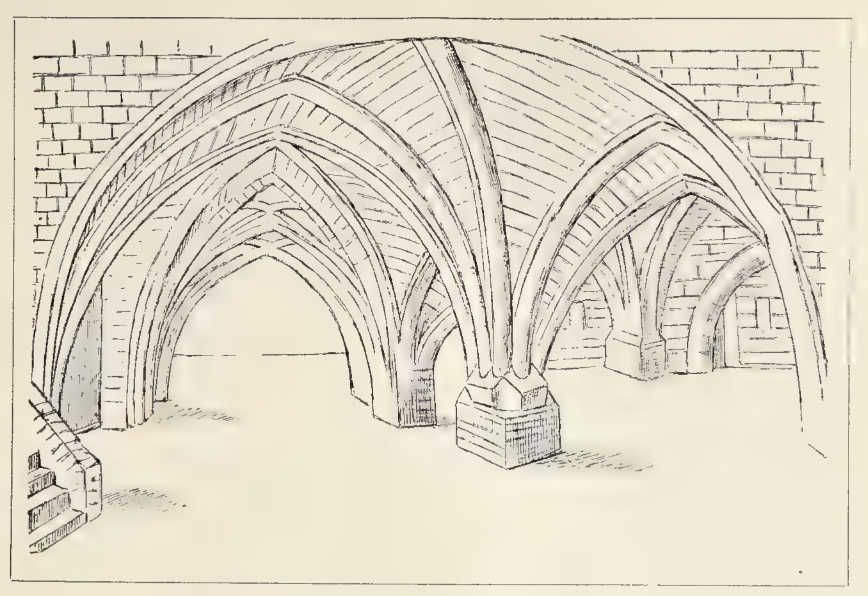
## ETABLISSEMENTS MONASTIQUES

## HOTEL-DE-VILLE

NOTICES PAR M. H. MACQUERON



ABBEVILLE
*Refuge de l'Abbaye du Gard. — Façade sur la rue Barbafust*



ABBEVILLE. — Cave du Refuge du Gard, d'après un dessin exécuté en 1842.

# ABBEVILLE

## REFUGE DE L'ABBAYE DU GARD

Les religieux de l'abbaye du Gard possédaient déjà depuis quelque temps une maison sise à Abbeville, rue Barbafust, près de l'église St-Vulfran et qui leur avait été donnée, en 1234, par Villard de Vallourech, quand voulant se créer un refuge, ils firent démolir leur ancienne maison, trop exigue pour leurs besoins, et, sous le gouvernement de l'abbé Thomas, en 1249 ou 1250, (le P. Ignace donne les deux dates), entreprirent la construction de l'Hôtel du Petit Gard (1), dont les débris sont parvenus jusqu'à nous.

En août 1263, Bernard d'Abbeville, évêque d'Amiens, donna aux religieux l'autorisation de bâtir dans cette maison d'Abbeville, une chapelle dédiée à la Ste Vierge : mais les circonstances paraissent avoir changé bien vite la destination primitive de l'établissement.

Déjà en 1383, on avait dû en céder la jouissance, sa vie durant, à une créancière de l'abbaye, Jehanne le Carbonnier, veuve de Jehan Lemercier. Une

(1) Cet hôtel est vulgairement appelé Hôtel Barbafust, du nom de la rue où il se trouve, car il n'a jamais appartenu à la célèbre famille abbevilloise du même nom.

série d'actes sur lesquels nous reviendrons quand nous parlerons des caves, laisse supposer que le refuge était principalement devenu, quelques années plus tard, un entrepôt servant aux religieux pour le commerce de leurs vins. En 1486, nous voyons Pierre Gérard et Jehan Dupré y installer la première imprimerie qui fut créée à Abbeville. C'est des presses de cette imprimerie qui dura, du reste, peu de temps, que sortirent *la Cité de Dieu* de St Augustin, *la Somme Rurale* de Jehan Boutillier et *le Triomphe des neuf Preux*.

A la fin du XVIII[e] siècle, le Petit Gard était devenu la propriété des chanoines de St-Vulfran auxquels il servait de grenier. Le 29 avril 1791, il fut vendu pour la somme de 12.500 livres. Après avoir servi d'école d'enseignement mutuel sous la Restauration, il fut partagé entre plusieurs propriétaires et affecté aux usages les plus variés, ce qui entraîna les énormes modifications qui l'ont complètement transformé.

Il est impossible, en effet, de voir rien de plus lamentable que l'état de ruine et d'abandon dans lequel se trouve ce monument auquel il ne faut pas donner plus d'importance qu'il n'en mérite, mais qui est, avec le Beffroi, la plus ancienne construction d'Abbeville et que son étendue et les caractères architecturaux que présentent quelques-unes de ses parties rendent encore digne d'intérêt.

Le Petit Gard se composait de deux bâtiments parallèles à peu près d'égale importance, entièrement bâtis en pierres blanches; l'un, donnant sur la rue Barbafust, mesurait 83 pieds, l'autre, sur le bras de la Somme appelé Canal Marchand, avait une longueur de 80 pieds, (c'est le P. Ignace qui donne ces dimensions dont nous avons vérifié l'exactitude) : ils étaient séparés par une cour fermée, en face de la Halle aux Merciers, par un mur de clôture dans lequel était percé une porte dont on retrouve encore les pieds droits. Au fond de la cour ils étaient réunis par une galerie de 17 mètres de long sur $4^{m}50$ de largeur.

Du bâtiment situé sur la rue Barbafust, il ne reste qu'environ les deux tiers de l'ancienne façade, l'autre tiers a été dénaturé et même rebati. Dans cette partie, subsistent au rez-de-chaussée une porte d'entrée et deux croisées en tiers-point surmontées d'archivoltes réunies entre elles par un cordon horizontal. Chacune de ces ouvertures ornée de colonnettes rondes à chapiteaux était divisée en deux parties par un meneau central à arcature trilobée dont il ne reste plus trace aujourd'hui et dont nous ne constatons l'existence que par les anciens dessins. Au dessus d'un autre cordon accusant la division d'étage et sur les pleins formés par les entre-deux des ouvertures du rez-de-chaussée, se trouvent deux autres croisées, en plein cintre cette fois, à double voussure et aussi surmontées d'archivoltes réunies par un cordon; elles étaient, comme les précédentes, divisées par un meneau à arcature trilobée. Enfin au haut du mur de façade, une corniche formée d'un seul rang de pierres et ornée de deux groupes de figures grimaçantes accotées existe encore aujourd'hui. Du côté de la cour, nous retrouvons les mêmes ouvertures, en tiers point au rez-de-chaussée, en plein cintre à l'étage : l'une de ces dernières a conservé une partie de son meneau central.

Le bâtiment situé sur le Canal Marchand a perdu entièrement son aspect primitif tant par une reconstruction complète que par le comblement du bras de Somme dans lequel il baignait. En 1871, on remarquait encore, dans la muraille en pierres blanches, les restes de trois ouvertures en tiers point, deux fenêtres et une porte au rez-de-chaussée, ainsi que l'entrée du passage voûté par lequel on faisait pénétrer dans la cour les provisions et marchandises que les religieux faisaient venir de Picquigny par les bâteaux remontant la Somme. La partie supérieure de ce

bâtiment était en pan de bois et paraissait remonter à une époque déjà ancienne : c'était évidemment la reconstruction partielle d'une partie qui s'était écroulée ou l'achèvement d'un étage supérieur qui n'avait jamais été terminé.

Si nous pénétrons à l'intérieur, nous voyons que le monument y a souffert, plus encore qu'au dehors, de l'abandon et de la ruine. On ne peut guère signaler dans le bâtiment de la rue Barbafust qu'une cheminée sans caractère et un gros mur de refend en pierres blanches qui ferait supposer que la construction a été faite à deux reprises, sur une longueur supérieure à celle qui avait été prévue tout d'abord, et dans le grenier les restes d'une charpente en berceau grossièrement exécutée. Dans le bâtiment du côté du Canal Marchand, nous n'avons à relever que deux grandes arcatures ogivales aveugles pratiquées dans le pignon nord.

La galerie qui réunit les deux bâtiments principaux est élevée sur une cave peu profonde voûtée en berceau avec arcs doubleaux. Elle est ornée de chaque côté de grandes arcatures en tiers point dont les nervures sont simplement épanelées. Elles sont au nombre de cinq sur chaque paroi, aveugles d'un côté et, vers la cour, elles étaient percées de baies pour l'éclairage ; ces baies ont été bouchées et il est à peu près impossible de déterminer leur forme et leur importance. A chaque extrémité on retrouve les portes, basses et petites, donnant accès dans cette galerie qui paraît n'avoir jamais été voûtée. Au point d'intersection de la galerie et du bâtiment de la rue Barbafust, était la tourelle d'escalier complètement démolie.

Sous ce bâtiment de la rue Barbafust, se trouve encore, intacte et en bon état de conservation, une belle cave à deux nefs de quatre travées chacune, voûtée en croisée d'ogive avec arcs doubleaux et mesurant sous clef $2^{m}20$ de hauteur. Les faisceaux formés par la réunion des arcs, simplement épanelés comme presque tous ceux du monument dont nous nous occupons, reposent vers le milieu sur de gros blocs carrés en pierres blanches excessivement bas (un seul subsiste encore, les autres ont été refaits en briques) et de l'autre côté sur d'énormes consoles de pierre de 75 centimètres de hauteur prises dans deux assises (1). Une particularité se retrouve aux voûtes de la première travée en entrant où sont les portes de la cave. Comme la retombée des arcs aurait empêché d'entrer facilement, on n'a laissé subsister qu'un des arcs diagonaux complets et la moitié de l'autre, le dernier quart de la travée étant voûté d'arête.

Cette cave a joué un rôle important dans l'histoire du Petit Gard. C'est là que les religieux remisaient le vin qu'ils récoltaient dans leur propriétés du Gard sur la côte du Quénot et qu'ils vendaient avantageusement à Abbeville. Grâce à un accord intervenu entre eux et l'échevinage, ils pouvaient vendre en gros sans acquitter aucun droit et n'avaient à payer que 8 sols de Paris par « chascun tonnel de vin de leur propre waignage que il vendront ou feront vendre à broke en leur dite maison d'Abbeville ». Il est vrai de dire qu'ils ne jouirent pas longtemps de cette quasi exemption car en 1354, un procès s'engagea qui ne fut terminé qu'en 1361 et qui, maintenant l'exemption pour les vins en gros, soumettait ceux vendus « à brocq et à esseau » aux droits que payaient les autres marchands d'Abbeville.

(1) Voir l'en-tête de cette notice.

## REFUGE DE L'ABBAYE DE SAINT-VALERY

Au n° 17 de la rue de l'Hôtel-Dieu, autrefois rue Frettelangue, se trouve l'ancien hôtel ou refuge de l'Abbaye de St-Valery dont la façade nous a été conservée, non toutefois sans avoir subi de nombreuses modifications.

Cette façade se composait primitivement de cinq arcades dont les deux extrêmes ont été en partie détruites lors de la reconstruction des maisons voisines Chacune de ces arcades en pierres blanches, très saillantes et très larges, à arc fortement surbaissé et ornées à l'intrados de trois boudins moulurés, repose sur un faisceau de trois colonnettes rondes à base prismatique : ces colonnettes avec chapiteaux faiblement ornés sont surmontées, au-dessus des tailloirs, d'une corbeille de chapiteau dont une seule, entre les deux portes, est sculptée et représente des animaux et des feuillages. Au-dessus des arcades et sur toute la longueur de la façade règne une large frise en briques de construction évidemment postérieure, dans laquelle ont été encastrés des cartouches en pierres blanches de formes différentes, dont l'un porte la mention : *Stulta est sapientia sine Deo ;* sur les autres sont des lettres entrelacées.

Toutes ces arcades sont fermées par un mur en briques formant façade, percé sans aucune symétrie de deux portes d'entrée et de fenêtres et qui est loin de rappeler ce que pouvait être l'état primitif. Un dessin de la collection St Amand nous montre l'aspect que présentait cette façade en 1817. Les fenêtres percées au hasard dans le mur existaient déjà, mais on avait conservé les deux anciennes portes en ogive surmontées d'archivoltes ornées de choux frisées ; la petite porte fut démolie en octobre 1817 et la grande en 1821.

D'après M. Louandre, ce refuge de l'abbaye de St-Valery fut temporairement occupé en 1642 par les religieuses d'Epagne qui attendaient l'achèvement de leur nouveau couvent de la rue St Gilles. Il appartient maintenant à l'administration des hospices d'Abbeville.

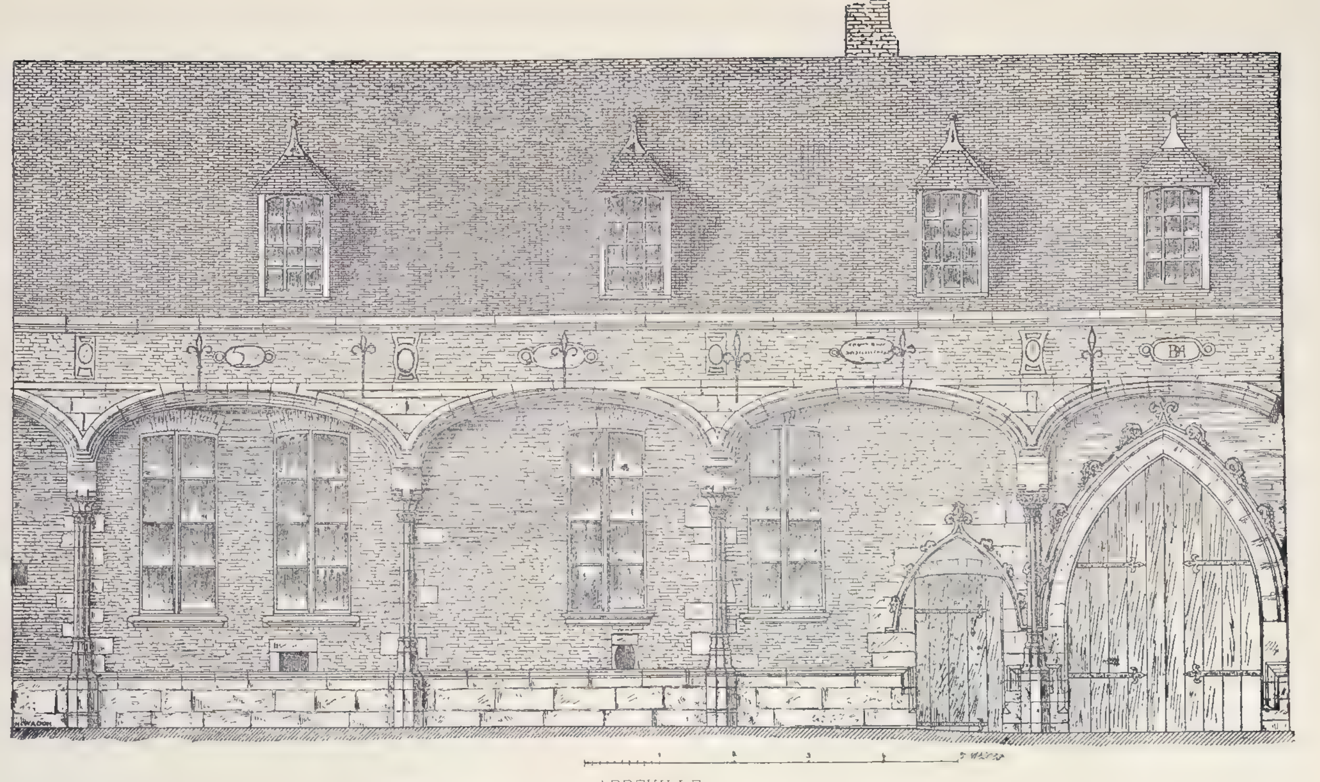
A quelle date faut-il fixer la construction de ce monument ?

Deux chartes font mention du refuge de l'Abbaye de St-Valery.

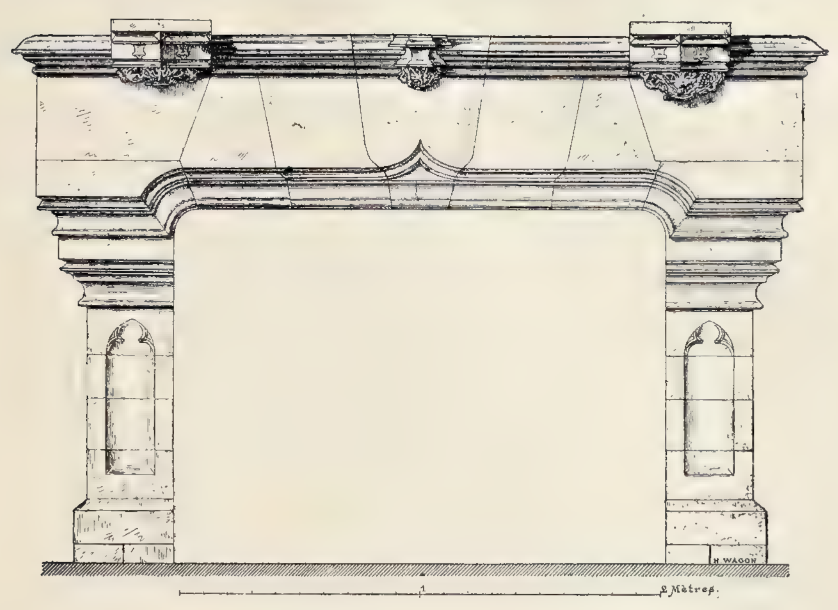
L'une datée de février 1306, émanant de l'abbé Jean II, porte « Come nous avons acquis I manoir en le vile d'Abbevile seant en le rue Fretelengue le quel manoir fu maistre Raoul le Berton acostant au manoir maistre Esteule Gorre ». Plus tard une autre charte de l'abbé Baudouin Quiéret se termine par ces mots : « Donné en nostre hostel à Abbeville le VIII^e^ jour de may l'an mil cccc et quarante-sept ».

Il en résulte clairement que dès les premières années du XIV^e^ siècle, les religieux de St-Valery avaient un refuge à Abbeville ; mais c'est tout au plus si l'on peut supposer que la charte de l'abbé Quiéret a été donnée dans l'hôtel nouvellement reconstruit. Si, en effet, au milieu des mutilations qu'a subies la façade, on considère les bases à nervures prismatiques et la sculpture du seul chapiteau qui subsiste en entier et où nous retrouvons les mêmes animaux que dans les cordons sculptés de St-Vulfran, et encore l'énorme surbaissement des arcades, nous sommes portés à croire qu'il faut reculer jusqu'à la fin du XV^e^ siècle, l'époque de la construction de cette curieuse façade.

Il ne reste rien de cette époque à l'intérieur des bâtiments. Dans la cour se trouvent un logis du XVII^e^ siècle en briques et pierres et un petit bâtiment à pan de bois avec charpente apparente.



ABBEVILLE
*Refuge de l'Abbaye de Saint-Valery. — Façade sur la rue de l'Hôtel-Dieu*




ABBEVILLE. — Cheminée de l'Hôtel-Dieu.

## CHEMINÉE DE L'HOTEL-DIEU

Des anciens bâtiments de toutes époques composant l'Hôtel-Dieu d'Abbeville fondé en 1155, à la suite d'importantes donations faites par Jean, Comte de Ponthieu, il ne subsiste guère qu'un mur donnant sur l'avenue du Rivage, supporté par huit contreforts ornés de pyramides et qui parait être ce qui reste de l'ancienne chapelle bâtie en 1484.

Dans un bâtiment qui se trouve dans la cour de la pharmacie, construit en briques avec chaînage de pierres autour des croisées et paraissant remonter à l'époque de Louis XIII, se trouve l'ancienne cheminée dont le relevé géométral que nous donnons, nous dispense de faire la description. Remarquons seulement que l'arc en accolade qui décore le manteau de la cheminée, ainsi que le style des feuillages qui ornent les trois culs-de-lampe destinés à recevoir des statues, font remonter au xv^e siècle ce petit monument qui, bien que placé dans une buanderie, est en très bon état de conservation.

# ANCIEN COUVENT DES URSULINES

## MAINTENANT ÉCOLE SAINT-STANISLAS

Le 10 octobre 1642, les Ursulines d'Abbeville entrèrent dans leur nouveau couvent de la Chaussée du Bois. Le Père Ignace nous dit « qu'il est un des plus beaux, des plus réguliers et des mieux bastis qui soient en tout l'Ordre des Ursulines. Et ce qui est remarquable, c'est qu'une religieuse de cette maison en a dressé le dessin et conduit toute l'architecture qui est admirée des plus experts architectes, de voir qu'une fille, entrée jeune en religion, ayt eu tant d'adresse et d'esprit pour conduire en sa perfection un si fameux bâtiment ».

Le monument élevé par la R. Mère Anne de Saint-Paul, dans le monde M<sup>lle</sup> Bourgeois, se composait de quatre grands corps de bâtiment avec cour carrée au milieu et formant cloître sur les quatre côtés. Un peu en dehors sur le côté droit était la chapelle, sur laquelle donnait le chœur des religieuses installé dans un des côtés du quadrilatère.

Malheureusement, le beau Couvent des Ursulines ne devait pas nous parvenir intact. Un siècle à peine après son inauguration, le samedi 29 août 1739, les religieuses firent pour la fête de St Augustin une quantité de pâtisseries et les Sœurs converses commirent la grave imprudence de ranger dans le fournil, voisin du chœur des religieuses, les braises mal éteintes ; celles-ci se rallumèrent dans le tonneau où on les avait placées, le feu gagna des paquets de chandelles, puis la charpente, le clocher et, sur les trois heures du matin, le dortoir et le chœur des religieuses. C'en était fait de l'intégrité du monument.

Les Ursulines y restèrent jusqu'à la Révolution. Le bâtiment abandonné servit alors à toutes sortes d'usages : on en fit un lieu de dépôt pour les équipages militaires et une caserne pour la troupe; la chapelle servit de magasin aux fourrages. En 1806, on y établit un dépôt d'étalons ; les arcades du cloître furent fermées par des clôtures de toutes sortes et les choses restèrent en cet état jusqu'en 1867. époque à laquelle Mgr Boudinet, évêque d'Amiens, y installa l'institution ecclésiastique d'enseignement secondaire de Saint-Stanislas qui l'occupe encore aujourd'hui. De grands travaux de restauration et d'appropriation qui y furent faits alors ont donné au monument l'aspect qu'il présente actuellement.

La grande cour presque carrée est entourée de trois côtés par des bâtiments en briques et pierres blanches, dont le rez-de-chaussée forme cloître. Celui du fond a neuf arcades, ceux de chaque côté en ont dix, et à l'extrémité de droite se trouve encore une arcade formant retour, seul reste de l'aile incendiée en 1739. L'architecture de chaque travée est uniforme. Les piliers du cloître, hauts de $3^{m}50$ sont en pierres blanches, cantonnés sur la face extérieure d'un pilastre à chapiteau ionique surmonté d'une urne funéraire ornée de draperies. Au-dessus de chaque cintre à peine surbaissé réunissant les piliers, est une fenêtre rectangulaire trop basse pour sa largeur, entourée d'un boudin et de chaque côté de laquelle se trouve sur le chaînage de pierres un ornement peu saillant en forme d'aileron. Cet ornement se répète à toutes les fenêtres du premier étage, sauf à l'extérieur du côté gauche qui est probablement d'une construction un peu plus récente. Entre le haut de chaque fenêtre et la corniche supérieure règne un bandeau de pierre avec une sorte d'attique aveugle qui a été légèrement surhaussé lors de l'installation de Saint-Stanislas.

ABBEVILLE

*Ancien Couvent des Ursulines*
*École S<sup></sup>t Stanislas*

A chacune des arcades du cloître et à chaque fenêtre, mais seulement à la partie du fond et aux deux premières travées du côté gauche sont des clefs sculptées représentant des anges aux ailes éployées et divers autres ornements. A toutes les autres travées, il n'y a ni chapiteaux ioniques, ni urnes funéraires, ni clefs sculptées.

Un dessin fait en 1867, lors de la suppression du haras, nous montre que chaque travée du bâtiment du fond était surmontée d'une lucarne de grenier en pierres blanches, ornée d'ailerons semblables à ceux des fenêtres du premier étage et d'un fronton en arc surbaissé avec clef sculptée ; celle du milieu était plus considérable que les autres. Lors de la restauration, ces lucarnes ont été démolies. On en construisit alors d'autres semblables sur les trois faces du bâtiment, tant du côté de la cour que sur le jardin, avec cette différence toutefois que les frontons sont alternativement triangulaires et en arc surbaissé.

Le côté extérieur sur les jardins est absolument de la même architecture que le côté intérieur sur la cour : c'est aussi une construction en briques et pierres blanches où les arcades du cloître ont été remplacées par des fenêtres et où nous retrouvons les mêmes clefs sculptées aux fenêtres, et les ailerons à celles du premier étage. Exception est faite toutefois pour le corps de bâtiment du côté gauche, entièrement dépourvu de sculptures et n'ayant pour tout ornement, si l'on peut s'exprimer ainsi, que son chaînage de pierres et de briques autour de chaque croisée.

A droite de la cour et un peu en avant se trouve la chapelle, vaste et lourd édifice en briques dont le portail seul offre quelqu'intérêt comme spécimen bien complet du style de l'époque Louis XIII.

Quatre pilastres en pierres blanches à refends reposant sur des bases fort élevées et avec chapiteaux de style composite, sont surmontés d'une frise dont la partie centrale est un peu en retrait sur le plan de la façade. Cette frise ornée de rinceaux forts lourds peut être divisée en trois parties, celle du milieu ayant au centre une tête d'ange aux ailes éployées, celles de côté une fleur-de-lys épanouie. Entre les pilastres et de chaque côté, à peu près à mi-hauteur, est une niche avec soubassement sculpté et ornée à la clef d'un cœur enflammé.

La porte d'entrée, très élevée, entourée d'un boudin rond, à linteau droit surmonté d'un fronton triangulaire, est dominée par une balustrade aveugle au-dessus de laquelle s'ouvre une grande fenêtre à arc très surbaissé ornée d'une clef sculptée rejoignant la frise.

Le couronnement de la façade au-dessus de la frise, est formé par un fronton surbaissé et brisé, laissant place à une niche centrale de chaque côté de laquelle sont de lourds ornements en spirale remplissant les deux écoinçons.

L'intérieur de la chapelle n'offre aucun intérêt. Du temps des Ursulines, on y remarquait, dit l'*Almanach de Picardie de 1757*, un tableau placé vis-à-vis la grille du chœur et représentant Ste Ursule percée d'une flèche et soutenue par deux anges. Cette chapelle renfermait aussi une statue en marbre blanc de Pfaffenhofen, représentant Ste Angèle de Mérici, et qui est maintenant perdue. Enfin le Maître-autel en bois sculpté, consacré le 19 octobre 1759, était l'œuvre d'un artiste abbevillois, Pierre Lecadieu et avait coûté 600 livres. Cet autel fut, après la Révolution, transporté dans l'église du St-Sépulcre.

## L'HOTEL DE VILLE D'ABBEVILLE

L'Hôtel de Ville d'Abbeville est un assemblage de constructions d'époques différentes qui sont loin de présenter toutes le même intérêt, — quelques-unes en sont même complètement dépourvues — et dont nous allons nous occuper successivement.

Le beffroi est, sans contredit, la partie la plus intéressante de tout cet ensemble. Il n'est pas le premier que nos ancêtres aient élevé comme emblème de leur affranchissement après l'octroi de la charte de 1184. Le P. Ignace nous apprend que le premier beffroi se trouvait sur la place du Marché près l'église St Georges, là où fut élevé ensuite le Petit Echevinage, remplacé maintenant par le bâtiment municipal de modeste apparence communément appelé le *Bourdois*. En 1209, nous dit le même auteur, ce beffroi fut transporté auprès de l'église St André au lieu où est à présent bâtie la grosse tour carrée de l'Echevinage qui fut commencée cette année et y fut commis un homme pour faire le guet nuit et jour. C'est ce beffroi, l'un des plus anciens de France, qui est parvenu jusqu'à nous et forme, avec le refuge de l'Abbaye du Gard dont nous avons déjà parlé, le plus vénérable des monuments d'Abbeville.

Nos ancêtres ne se sont pas mis en frais pour élever leur édifice communal. C'est une grosse tour carrée bâtie en grès, de 30 mètres de hauteur et de 10 mètres de côté, qui ressemble bien plus aux donjons normands du XIII^e siècle qu'aux élégants édifices qui devaient s'élever plus tard avec la même destination sur le sol voisin des Flandres. Notons toutefois que bâti sur la limite de la ville entre la porte Comtesse et le Pont aux Poirées, on avait pu lors de sa construction, penser à le faire servir à la défense de la ville. Il est soutenu par des contreforts peu épais, à retraites à peine accusées, placés deux à chaque coin et un au milieu des côtés de la tour. Dans chaque espace compris entre ces contreforts se trouvent trois ouvertures superposées, la plus basse en tiers-point et les deux autres plus petites surmontées d'un linteau horizontal. A la hauteur du second étage environ et sur la partie qui regarde la cour actuelle de l'Hôtel de Ville, une grande ouverture à plein cintre a été percée postérieurement : elle est bouchée depuis de très longues années et il est difficile de savoir quel était son but : peut-être servait-elle de porte de communication avec un bâtiment maintenant détruit, la vieille trésorerie par exemple. A l'angle Nord du beffroi est une tourelle polygonale en partie engagée et contenant l'escalier.

Cette tour était surmontée d'un massif clocher en charpente couverte de plomb. C'est ainsi qu'elle figure dans le plan d'Abbeville par Montdevis publié en 1641. En 1712, nous disent les manuscrits Siffait (1), on découvrit le clocher de l'Hôtel de Ville : on fit de bois neuf le chapeau de la couverture et les quatre fenêtres y jointes : le tout fut couvert d'ardoises et la galerie de pierres à jour fut

(1) Ces manuscrits ainsi nommés du nom de leur propriétaire depuis de très longues années, M. Siffait de Moncourt, sont l'œuvre de Jean-François Boitel, compagnon chaudronnier à Abbeville en 1761, qui les dressa d'après les mémoires laissés par Pierre Amourette, marchand fripier, Nicolas Amourette, horloger, son fils, Dannel, marchand linger, Jean Quehen, maitre tellier, Abraham Blancart, contrôleur des guerres et quelques autres. Sous une forme qui dénote le peu d'instruction de leur auteur, ils constituent un véritable journal de tout ce qui s'est passé à Abbeville de 1657 à 1780 : ils sont remplis de quantité de dessins d'une exécution très imparfaite, mais qui sont les seuls à nous donner une idée de nombre de monuments d'Abbeville aujourd'hui détruits.



dénote le peu d'instruction [illegible]

1657 à 1780 : ils sont remplis de quantité de dessins d'une exécution tres imparfaite, [illegible]

donner une idée de nombre de monuments d'Abbeville aujourd'hui détruits.

ABBEVILLE
*Hôtel-de-Ville et Beffroi*

faite en briques. Cette charpente était surmontée d'une petite statue équestre en tôle, de Jean, comte de Ponthieu, du poids de 20 livres, qui servait peut-être prosaïquement de girouette et qu'on enleva en 1793 ainsi que les fleurs-de-lys qui surmontaient les quatre lucarnes ouvertes à la partie supérieure. Le Comte de Ponthieu fut remplacé par une pique surmontée d'un bonnet phrygien qui subsista jusqu'au moment où il fut question de mettre un aigle à sa place. En 1807, de nouveaux travaux aboutirent à la construction du couronnement des plus disgracieux qu'on voit maintenant sur la vieille tour échevinale.

L'intérieur du beffroi offre peu d'intérêt. Une seule salle au premier étage est voûtée en croisée d'ogive avec clef sculptée à l'intersection des arcs. Tout le reste est presque vide et n'a jamais été séparé en pièces superposées qu'au moyen de planchers. On ne trouve dans les murailles aucun arrachement ni remplissage laissant supposer qu'il y ait eu des voûtes à aucune époque. Un des étages a dû servir de prison ainsi que le constatent des sculptures ou inscriptions informes qu'on retrouve sur les murailles et qui ne peuvent être que l'œuvre de détenus.

A la partie supérieure dans la charpente du clocher, se trouvent encore deux vieilles cloches ; l'une est lisse, l'autre porte l'inscription suivante :

DE LA MAGISTRATVRE DE PIERRE VAILLANT
SEIGNEVR DE NEVEVERNE, CONSEILLER DV ROY ET
SON PRESIDENT EN LA SÉN$^{\text{CÉE}}$ ET SIÈGE PRESIDIAL
DE PONTHIEV. LES SIEVRS DARREST S$^{\text{R}}$ DE CHASTIGNY
AVSSY CON$^{\text{ER}}$ DV ROY AVDICT SIÈGE DE DOMPIERRE
CON$^{\text{ER}}$ ET PROCVREVR DV ROY EN L'ESLEC$^{\text{ON}}$ DE
BVISSY MOISNEL ADVOCAT DE BROVTELLE S$^{\text{R}}$ DE
COCQVERELLE DE POILLY, MANESSIER ET DV VAL
TOVS ESCHEVINS DE LA VILLE D'ABBEVILLE EN
LANNÉE 1663 FINANT 1664 BOVLLON SIEGER ET
POVLTRAIN GREFFIER. M$^{\text{E}}$ PIERRE CHAPPERON FON-
DEVR A AMIENS MA FAICTE A ABBEVILLE. 1664.

Au-dessous les armes d'Abbeville et la marque de Chapperon.

Accolé au flanc Ouest du beffroi, se trouve le bâtiment de la Trésorerie. Cette « nœufve argenterie », bâtie en 1467-1468 pour remplacer un bâtiment plus ancien, est une construction toute en pierres blanches de forme à peu près carrée, terminée en terrasse et flanquée d'un bâtiment également en pierres blanches, à trois côtés, dans lequel se trouve l'escalier donnant accès à la salle qui occupe tout le premier et unique étage. Le rez-de-chaussée n'est qu'un passage voûté contournant le beffroi et conduisant au jardin de l'Hôtel de Ville. La porte donnant accès à ce passage, très large et très élégamment décorée, est en arc en anse de panier ; elle est surmontée d'une accolade ornée de crochets représentant de larges feuilles fortement découpées et que termine un triple fleuron : aux naissances de l'accolade sont des animaux fantastiques et dans le triangle évidé on voit les armes d'Abbeville soutenues par trois anges. La porte de l'escalier, plus petite, est ornée d'une manière à peu près identique.

Au-dessus de la porte principale est une grande fenêtre en tiers point à croisée de pierre, garnie encore de son ancien grillage à forte saillie dont les assemblages sont ornés de petites armoiries gravées dans le fer, dans lesquelles on reconnaît les armes du Ponthieu, souvent répétées et d'autres qu'il est impossible d'identifier.

Cette fenêtre était autrefois pourvue de vitraux de couleur comme le porte le compte des Argentiers d'Abbeville de 1476-1477 : « à Ernoul Hermant, voirrier, payé pour avoir mis deux verrières estant aux grands cassis de la croisée de l'Argenterie d'icelle ville, icelles remises à point et y faict à l'une les armes du Roy nostre Seigneur et à l'autre celles de Monseigneur le Delphin au prix de 12 sols chacune ».

Par l'escalier dont la voûte de la cage est détruite, on pénètre dans l'unique salle de la trésorerie qui sert maintenant de dépôt aux Archives municipales. Cette salle, haute de 5 mètres et qui mesure 6$^{m}$10 sur 5$^{m}$65, est divisée en deux travées inégales, voûtées en croisée d'ogive avec nervures en méplat ornées d'une clef sculptée à leur intersection. L'un des côtés est presque entièrement occupé par une cheminée en pierre ayant, dit le devis de 1467 (1), « gambes tailliées de bonnes membrures, basse et soubasse, corbeaux, sommiers, et le jeus d'icelle tout fait de bonnes membrures, et au-dessus d'icelluy jeus .... une chambranle revestue de fœulles bonnes et souffisans, et au-dessus dudit chambranle .... une custode pour poser et mectre une ymage revestue tout autour de membrures ».

Pour cette « custode », un sculpteur d'Abbeville, Ernoul Delf, fit, moyennant 72 sols, une statue en bois de Notre-Dame de Pitié. Enlevée à une époque inconnue, cette statue fut remplacée par une autre en pierre, représentant aussi une Notre-Dame de Pitié ou *Mater Dolorosa* qui se trouve encore aujourd'hui dans la niche, trop petite pour laisser supposer qu'elle soit celle qui avait été commandée à Ernoul Delf et dont elle diffère d'ailleurs par le style.

Ajoutons que sur la tourelle de l'escalier a été appliqué, en 1887, un bas-relief en bronze du sculpteur Emmanuel Fontaine, représentant Ringois refusant le serment au roi Edouard d'Angleterre.

— Au fond de la cour, se trouve le bâtiment renfermant les principales salles de l'Hôtel de Ville. Les plus anciens documents sur cette partie de l'édifice, si on ne tient pas compte de quelques travaux de décoration intérieure faits en 1477, de verrières renouvelées en avril 1478, d'un crucifix peint en 1593 par Michel Lebel pour mettre au-dessus de la cheminée de la chambre du conseil, nous font savoir qu'il y avait, sous Henri III, en avant de ce bâtiment, une galerie d'où le maïeur haranguait la foule le jour du renouvellement de la Loi et dans les autres grandes circonstances de la vie municipale. En 1586, le peuple la fit crouler sous son poids en allant à son rang pour y recevoir le pain distribué par l'échevinage. Elle fut alors réparée pour subsister jusqu'en 1685, époque à laquelle on la rebatit de nouveau.

La collection de Bommy, à la bibliothèque d'Abbeville, contient un dessin de la grande chambre de l'Hôtel de Ville suffisant pour nous en donner une idée exacte. C'était un bâtiment en pierre, que l'annaliste Abbevillois déjà cité nous donne comme ayant été bâti en l'an 1600 : il était percé de quatre fenêtres à croisées de pierres, surmontées de frontons triangulaires, et d'une porte carrée à la clef de laquelle se trouvaient les armes d'Abbeville. Au-dessus du fronton en arc surbaissé de cette porte on voyait les deux écussons de France et de Navarre avec une couronne royale au-dessus, et au-dessous d'eux, une guirlande de lauriers au centre de laquelle était la lettre H.

En avant, était la galerie, large de 4 ou 5 pieds, à laquelle on accédait par l'escalier de la trésorerie et par la porte de la Grand Chambre. Le mur qui la

(1) Ernoul Delf, entailleur à Abbeville au xv$^{e}$ siècle, par Alcius Ledieu, (*Bull. de la Soc. d'Emul. d'Abbeville*, t. IV, p. 163). — Note sur le groupe de la *Mater Dolorosa*... par Em. Delignières, (*Cab. hist. de la Pic. et de l'Artois*, t. XIII, n° 22).

soutenait, percé de plusieurs portes ouvrant sur les prisons, était orné de quatre pilastres avec cariatides représentant les quatre saisons; au milieu dans un cartouche sculpté était la date 1685. Une balustrade couronnait ce mur : elle était coupée au-dessus des cariatides par quatre sujets représentant la Force, la Religion, la Justice et le Commerce, et, sur une partie pleine au milieu, deux génies soutenaient un cartouche portant des armoiries. Le dessin n'est pas malheureusement suffisant pour nous dire quelle était la valeur artistique de tous ces groupes.

En 1747, le bâtiment construit en 1600 et la galerie rebâtie en 1685 furent tous les deux abattus et remplacés par la façade dépourvue de caractère qui existe encore. On ne mit quelque ornementation que dans le fronton de la fenêtre centrale où deux génies soutiennent un ornement de style rocaille avec les armes de France surmontées d'un soleil mis là probablement en souvenir du Grand Roi. En avril 1794, les armes de France furent enlevées et remplacées par les emblèmes révolutionnaires, l'arbre et le bonnet de la Liberté; en même temps, l'ornementation des deux panneaux de pierre de chaque côté de cette même fenêtre centrale était confiée à un sculpteur Abbevillois, nommé Auguste, qui y exécuta des faisceaux d'armes et d'autres attributs guerriers. Plus tard, les armes d'Abbeville, telles qu'on les voit encore à présent, remplacèrent au fronton les emblèmes de 1794.

Deux bâtiments, l'un en briques, l'autre en pan de bois dont le rez-de-chaussée, ouvert jadis à tous les vents, contenait les halles des drapiers et baracaniers, réunissent les parties de l'Hôtel de Ville dont nous venons de parler à la façade extérieure.

Nous ne nous attarderons pas à cette façade qui est loin d'être remarquable; rappelons seulement quelques dates relatives à sa construction. En 1685, la porte d'entrée de l'Hôtel de Ville fut démolie et remplacée par une autre en pierre, flanquée de deux petits pavillons carrés, le tout orné seulement d'une frise de fleurs de lys à la partie supérieure de la construction. Au-dessus de la porte, fut ménagée une niche dans laquelle on plaça une statue dorée de Louis XIV. En 1732, la municipalité, ayant acheté une vieille maison de bois qui faisait saillie sur la rue et aussi sur la façade de l'Hôtel de Ville, en profita pour refaire de nouveau toute la façade. C'est celle que nous voyons encore maintenant et à laquelle il n'a été apporté que de très légères modifications. Seule la tourelle en encorbellement qui se trouve à une de ses extrémités rappelle le vieil Hôtel de Ville du temps d'Henri III.

# ABBEVILLE

## LES MAISONS ANCIENNES

NOTICE PAR M. H. MACQUERON

ABBEVILLE

*Maison dite de François I*

# ABBEVILLE

## MAISONS A PAN DE BOIS

Les nombreuses maisons à pan de bois qui, malgré bien des démolitions, se trouvent encore à peu près dans tous les vieux quartiers d'Abbeville, peuvent se diviser en deux genres bien distincts.

Les unes, les plus anciennes certainement, puisqu'on y rencontre encore l'ornementation gothique, se distinguent tout d'abord par la sobriété et la délicatesse de leurs sculptures. Les sablières qui soutiennent l'encorbellement sont seulement ornées d'arcatures redentées peu saillantes et toujours d'une grande élégance ; entre chacune des ouvertures, principalement au rez-de-chaussée, l'encorbellement est soutenu par des liens ou consoles de forte saillie, lisses ou ornés soit de statues, soit de légers bouquets de fleurs, tantôt appliqués directement contre la muraille elle-même, tantôt évidés et laissant entre eux et cette muraille un espace assez considérable. Entre chacune de ces consoles, une pièce de bois placée en avant de la sablière forme au-dessus de chaque croisée un arc très surbaissé orné d'une moulure en accolade : une colonnette partant de fond ou posée en l'air et terminée en pyramide ou par un petit chapiteau, se trouve souvent placée au-dessous de chaque console pour servir uniquement de motif d'ornementation. Enfin, si d'autres sculptures se rencontrent sur les maisons les plus richement décorées, ce sont de simples fleurettes ou des bouquets séparés les uns des autres, ou bien encore des guirlandes de fruits et de fleurs excessivement tenues.

Tout différent est l'effet que produisent les maisons de l'autre catégorie, qui ont dû être élevées pendant tout le cours du XVI^e siècle, à en juger tant d'après le style de leurs sculptures qui offrent une grande ressemblance avec celles des sablières des églises de campagne toutes datées du premier quart du XVI^e siècle, que par la date de 1582 que nous voyons sur une de ces maisons, probablement une des dernières construites. Leur caractéristique est la richesse de l'élément décoratif dans les sablières, souvent accumulées l'une sur l'autre au nombre de trois et même de quatre, richesse d'autant plus grande que les constructions de cette période sont plus importantes que les précédentes, qu'elles ont deux et trois étages et qu'elles présentent par conséquent un plus grand nombre de rangées de poutres sculptées.

Si la décoration de toutes ces maisons est généralement du même style, il faut cependant faire une distinction dans le mode de construction. Dans les unes, les plus anciennes à notre avis, nous retrouvons les grandes saillies des étages ainsi que les encorbellements soutenus, comme dans la période précédente, par des consoles puissantes et ornées de statues : dans les autres, au contraire, la façade est sensiblement droite et présente, du haut en bas, une surface presque plane (on le remarque surtout dans la maison de 1582) : les sablières ayant une saillie moins considérable n'ont plus pour ainsi dire besoin de soutiens, et les gros liens de l'époque précédente sont remplacés par des consoles de bien moindre importance collées contre la muraille et qui, parfois, disparaissent même complètement comme dans la maison de la rue des Teinturiers ; quand elles existent, elles ne servent

plus que comme motifs d'ornementation, ainsi que les extrémités des grosses poutres transversales qui représentent des têtes de lions ou des figures grimaçantes. L'art est peut-être moins délicat que dans les maisons de l'époque précédente, mais la richesse et l'importance des sculptures produisent un effet bien plus saisissant. Nous nous occuperons successivement des monuments de chacune de ces deux périodes.

Première période. — De toutes les maisons à pan de bois qui subsistent encore à Abbeville, la plus connue est celle sise rue de la Tannerie n° 29 et généralement désignée sous le nom de François Ier. Nous ne nous arrêterons pas à démontrer la fausseté de cette dénomination : un article paru en 1901 dans la *Revue de l'Art Chrétien* et auquel nous renvoyons le lecteur, a péremptoirement démontré qu'au cours de ses nombreuses visites à Abbeville, le roi chevalier n'a jamais pu descendre dans la vieille maison qui ne devait être en somme que le coquet logis d'un riche marchand tanneur.

Telle qu'elle existe encore, la maison de François Ier, à laquelle nous continuerons cependant de donner son nom traditionnel, se compose de plusieurs bâtiments accolés les uns aux autres. Laissons immédiatement de côté la partie de droite sur la rue où se trouve la porte cochère et qui n'est qu'une adjonction postérieure, dépourvue de tout intérêt, pour nous occuper du corps de logis principal.

Celui-ci, compris entre deux murs formant têtes, avec pignons à redans, est construit tout en pan de bois avec un étage en encorbellement. La porte, petite et basse, surmontée d'un arc en accolade et dont il ne reste presque plus trace, (elle a été transformée en fenêtre), se trouvait à l'extrémité gauche. Deux fenêtres au rez-de-chaussée, séparées par de larges trumeaux, et deux autres au-dessus des premières, éclairent les appartements. Les avant-soliers supportant le premier étage étaient soutenus par des consoles en bois ornées de statues avec bases et dais sculptés, (les deux extrêmes de chaque côté, représentant des saintes, existent seules encore et bien mutilées) ; ils sont ornés de moulures terminées par une accolade et de sculptures figurant de fines arcatures ogivales entrelacées. Au-dessus règne une frise ornée d'une série de bouquets de feuilles de chêne. Les fenêtres sont cantonnées de chaque côté, au rez-de-chaussée aussi bien qu'à l'étage, de colonnettes à pyramides et ces mêmes colonnettes se retrouvent au-dessous de chacun des supports de l'avant-solier.

La corniche supérieure au-dessous du toit est ornée de quatre grosses têtes grimaçantes et de deux rosaces qui sont évidemment d'une exécution postérieure à la construction de la maison ; on en retrouve d'identiques à la façade du côté de la cour. Quant à la charpente apparente dont les remplissages sont hourdés en placage, elle présente une série de dispositions très variées, mais dont aucune ne mérite une mention particulière.

La façade intérieure de ce bâtiment est mieux conservée et plus richement ornée que celle donnant sur la rue. Elle présente les mêmes dispositions, mais la charmante petite porte qui correspondait à celle de l'extérieur et qui malheureusement est en partie cachée par un autre corps de logis, est demeurée intacte. Elle est en arc surbaissé surmonté d'une accolade avec amortissement, dont la gorge est délicatement sculptée et ornée sur les rampants de choux frisés. Nous retrouvons de ce côté la frise ornée de bouquets, non plus de feuilles de choux mais de tiges et de feuilles de lierre, ainsi que les arcatures ogivales entrelacées : ce dernier motif se répète d'une façon presque continue sur une troisième frise surmontée elle-même



de ce côté la frise ornée de bouquets, non plus de feuilles de choux mais de tiges et de feuilles de lierre, ainsi que les arcatures ogivales entrelacées : ce dernier motif se répète d'une façon presque continue sur une troisième frise surmontée elle-même



ABBEVILLE.

*Maison dite de François Ier. — Escalier.*

d'une guirlande de pampres et de raisins, de telle sorte que nous avons à constater ici une ornementation de quatre cordons de sculpture superposés. Les consoles de l'encorbellement sont ornées non plus de statues, mais de simples bouquets de feuilles de lierre.

Dans un coin de cette façade et contre la petite porte, a été accolé peu de temps après la construction primitive, puisque le style est absolument le même, un bâtiment accessoire à deux corps. Le premier, du côté opposé au logis principal, repose sur un soubassement en briques plusieurs fois remanié, au-dessus duquel est une construction en bois formant sur le rez-de-chaussée une saillie de près d'un mètre et supportée par trois énormes consoles ornées chacune d'une statue avec bases et dais richement sculptés. Comme d'habitude, ces statues sont très mutilées : on peut cependant reconnaître, dans celle du milieu, l'image du Christ.

C'est dans l'enfoncement formé par les deux bâtiments décrits que se trouve la fameuse cage d'escalier si souvent reproduite par la gravure et la photographie comme un des meilleurs spécimens de la sculpture sur bois dans le Nord de la France au XVI^e^ siècle ; parmi ces nombreuses représentations, nous devons signaler, comme une des plus exactes et des plus artistiques, la gravure au burin due à un artiste picard, M. Fonfaye-Laprandie, né à St-Valery-sur-Somme et qui se trouve dans le ***Moniteur des Architectes,*** année 1888.

La cage d'escalier mesure 2^m^85 de hauteur et en développement 3^m^80. La porte est divisée en quatre compartiments égaux et semblables, dans les sculptures desquels certains auteurs ont cru voir des ornements empruntés à l'art oriental, mais qui sont en réalité deux rangées d'arcatures ogivales posées verticalement et adossées l'une à l'autre, réunies en haut et en bas par un autre motif emprunté également au style ogival tertiaire : le milieu est orné d'une cordelière se terminant par des houppes. Les cinq panneaux formant le tambour de l'escalier ont une ornementation absolument identique : nous y retrouvons les mêmes séries d'arcatures et les cordelières à houppes avec des initiales placées au centre dans lesquels M. Ris-Paquot a cru retrouver les monogrammes énigmatiques NY, PS, BY ou LY.

Les jambages et l'arc surbaissé de la porte sont ornés d'un entrelac de feuilles de lierre terminé au bas par des houppes, et sur le poteau cornier de gauche est une élégante niche privée de sa statue. Au centre de l'imposte, se trouve une autre niche dont la base sert d'amortissement à l'arc de la porte. Elle est surmontée d'un dais se reliant à l'avant solier supérieur. Les vides sont remplis par quatre panneaux ajourés de style flamboyant de la plus grande délicatesse, et au-dessus des panneaux du tambour, des colonnettes sculptées laissent apercevoir le poteau central de l'escalier. Enfin deux jambes de force étayant l'avant solier sont aussi ornées de bases et de dais en pyramide destinés à soutenir et à abriter des statuettes.

Il n'est pas difficile à notre avis de fixer l'époque de la construction de ce curieux monument. Les ornements de style flamboyant qui s'y rencontrent à chaque instant, la présence des cordelières terminées en houppes nous disent clairement que nous sommes bien près de l'époque de Louis XII et d'Anne de Bretagne. Abbeville était à cette époque dans toute sa prospérité ; St-Vulfran était en pleine construction ; les huchiers picards se rendaient célèbres par leurs magnifiques travaux et les artistes étaient nombreux dans nos murs. Rien d'étonnant que l'architecture civile ait eu le même essor que l'architecture religieuse. C'est donc à la jonction des XV^e^ et XVI^e^ siècles qu'il faut, croyons-nous, faire remonter la date de la maison que le roi François I^er^, s'il n'en a pas fait sa demeure, a dû admirer dans tout l'éclat de sa construction nouvelle.

La maison rue de la Tannerie n° 2 dérive entièrement de celle de François Ier, quoiqu'elle soit bien moins remarquable. Elle est à deux étages, dont le second a seul bien conservé ses fenêtres primitives : trop de percées ont été faites au rez-de-chaussée et au premier, et il n'était pas dans l'usage de cette époque de donner tant de jour à l'intérieur des maisons. On remarque ici une grande variété dans les arcatures qui constituent à peu près le seul ornement des sablières ; les liens, appuyés directement contre le pan de bois et surmontant tous des colonnettes à pyramides, sont lisses et sans aucun ornement sauf celui de droite contre le mur de clôture où est une grande statue de sainte, très mutilée et placée sur un support soutenu par un ange.

Une autre maison de même style se trouve au n° 2 de la Chaussée Marcadé. Elle n'est pas très importante et ne se fait pas remarquer par la richesse de son ornementation, mais elle a le grand mérite d'être parvenue jusqu'à nous intacte et sans avoir subi, ou à peu près, la moindre modification. Entièrement construite en pan de bois, elle s'élève de deux étages avec des encorbellements de forte saillie sur le rez-de-chaussée, soutenus par des liens puissants évidés. La seule trace de sculpture qu'on y rencontre, si toutefois on peut même employer ce mot, est une rangée de fleurettes sur la sablière inférieure. Elle est percée au premier étage de cinq petites fenêtres, cantonnées de chaque côté par des colonnettes carrées. Deux baies seulement ont été réunies pour n'en former qu'une seule. Au second étage, on ne remarque que deux petites fenêtres placées à côté l'une de l'autre. Toute la charpente est apparente et les intervalles sont hourdés au mortier.

A quelques pas de là au coin de la rue des Teinturiers et au n° 15 de la rue des Capucins est une autre maison intéressante, non plus par l'ensemble de sa conservation, car elle est en grande partie dénaturée, mais par l'élégance de sa décoration. C'est celle où pendait autrefois pour enseigne l'*Etendard,* d'après un cueilloir du Prieuré de St-Pierre. Elle est élevée d'un rez-de-chaussée et d'un étage, et les différents membres de ses sablières sont ornés de cinq rangées de sculptures très variées et de la plus grande délicatesse, telles que arcatures entrelacées, fruits et fleurs, bouquets, etc. Les bouquets notamment, presque tous différents, se font remarquer par leur excellente exécution. Chacun des liens soutenant l'encorbellement orné d'un bouquet de fleurs dans lequel se mêle une figure grimaçante est soutenu apparemment par une colonnette, lisse ou ornée, à base prismatique et partant de fond. Au poteau cornier, les liens d'angles des deux façades se rejoignent et sont ornés de statues de saintes trop mutilées pour pouvoir leur donner une attribution. Le pignon sur la rue des Teinturiers est formé par une ferme de tête de comble apparente en encorbellement cintré et dont les extrémités inférieures reposent de chaque côté sur deux consoles moulurées en ogive. Les sablières sont de ce côté un peu moins ornées que sur la rue des Capucins et ne comprennent que quatre cordons de sculptures.

Enfin tout près encore, de chaque côté de l'entrée de la chaussée Marcadé, sont deux autres vieilles maisons bien mutilées mais qui complètent un ensemble. L'une est l'ancienne maison des *Quatre Vents,* l'autre celle de l'*Etoile du jour* à usage d'auberge portant cette enseigne depuis le milieu du XVIIe siècle, et sur laquelle se remarque cette vieille inscription : *Pax huic domui.*

Nous pouvons encore classer dans les maisons de cette période celle qui se trouve dans la rue des grandes Ecoles, au n° 11. L'étage seul est en pan de bois et le rez-de-chaussée est formé d'un mur en briques dont l'unique fenêtre est encore protégée par une grille contemporaine de la construction. Dans la vieille rue



[illegible] pas [illegible] occuper par le [illegible]

[illegible] La [illegible] trace [illegible]

[illegible] de

[illegible]



ABBEVILLE

*Maison rue de la Tannerie N° 2*

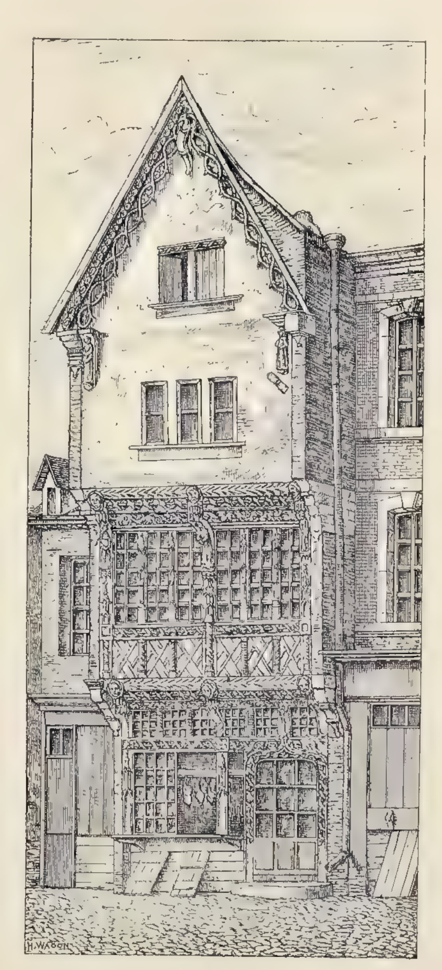



ABBEVILLE

*Maison Chaussée Marcadé N° 2*

de la Boucherie, maintenant bien dénaturée, on voyait aussi, il y a vingt ans, quelques jolies maisons du même style qui ont été peu à peu démolies pour obéir aux terribles exigences de l'alignement.

Deuxième période. — Une des plus curieuses maisons à grosses poutres sculptées, où nous retrouvons encore les encorbellements saillants avec liens de la période précédente, est celle située au coin de la rue de la Boucherie et de la place de l'Amiral Courbet. Elle est connue sous le nom de maison de St Georges qu'elle tire d'une statue de ce saint, malheureusement mutilée, qui orne le poteau cornier au-dessous de la frise du deuxième étage. Elle présente à sa partie supérieure une saillie de plus d'un mètre sur l'alignement du rez-de-chaussée et l'extrémité du toit touche presque la maison qui lui fait face (il est vrai de dire que la rue n'est pas large à cet endroit). Les sablières du premier étage sont au nombre de quatre, appliquées les unes contre les autres et reposant sur des liens surmontés de têtes grotesques grossièrement sculptées : elles sont ornées d'entrelacs, de feuilles et de fruits où dominent la vigne et le lierre. Celles du second étage sont seulement à deux corps, et sont apparentes sur les deux façades de la maison. Leur ornementation est analogue à celles du bas et les extrémités des poutres de soutien ne sont ornées que de cercles concentriques.



Abbeville. — Maison rue du Moulin du Roi, démolie en 1858.

Non loin de là, au n° 10 de la rue de la Boucherie, une autre maison de peu d'importance présente aussi deux belles sablières figurant des cordons de fruits et de fleurs, soutenues par trois supports richement ornés de statues, mutilées comme toujours, dans deux desquelles on peut cependant reconnaître St-Nicolas et St-Julien : elles sont malheureusement empatées par une couche de peinture au moins quadruple qui nuit à l'effet qu'elles devraient produire. Les statues sont sous des dais surmontés eux-mêmes de têtes de lion et de figures grimaçantes.

A peu de distance encore, car nous sommes là au cœur du vieil Abbeville, la maison n° 7 de la rue du Pont aux Brouettes se fait remarquer par son importance.

Elle a huit mètres de façade et est élevée, entre deux murs de pierre à encorbellement, de deux étages plus un troisième compris dans le pignon : son encorbellement à la partie supérieure ne mesure pas moins de 1m50. Elle a été souvent dénaturée et ne présente pas d'ornements ; mais les trois têtes des blochets du premier étage, figurant deux vieillards et un juif, se font remarquer par une exécution beaucoup plus artistique que partout ailleurs. Les consoles du second étage représentent des figures grotesques et sont bien moins intéressantes.

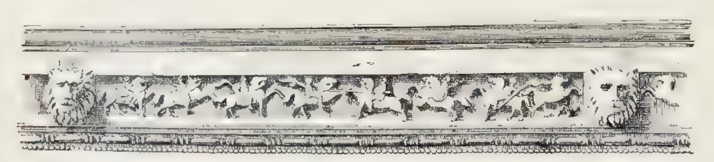
Enfin dans la rue et dans l'impasse de la Poissonnerie, sont encore deux anciennes maisons que nous nous contenterons de signaler : elles sont complètement dépourvues de sculptures, mais se font encore remarquer par leur importance : elles ont en outre le mérite d'être intactes et d'avoir conservé toutes les deux leur charpente apparente complète.

Nous ne ferons pas la nomenclature des maisons en pan de bois, bien nombreuses hélas ! qui ont été jetées bas, à Abbeville comme ailleurs, depuis cinquante à soixante ans. Nous ne pouvons cependant nous dispenser de signaler, ne serait-ce que pour en regretter la disparition, la magnifique maison qui se trouvait à l'entrée de la rue du Moulin du Roi et qui a été démolie en 1858 toujours pour raison d'alignement : elle se faisait remarquer, comme on peut en juger par la représentation que nous en donnons d'après des dessins faits à la veille de sa démolition, par son importance, par la richesse de sa décoration sculpturale et surtout par l'état absolument parfait dans lequel elle était restée depuis deux siècles.

Une autre petite maison qui se trouvait sur la place Ste Catherine mérite aussi un souvenir. A sa partie supérieure, elle était ornée d'une poutre conservée au Musée de Ponthieu et sur laquelle se lit cette inscription en lettres gothiques :

Rendʒ le biē pōr le mal, car Dieu le te comāde...

C'est ici, pensons nous, qu'il faut parler, non pas d'une maison, mais d'une simple poutre qui orne la façade, sans caractère d'ailleurs, de la maison rue St-Gilles, n° 10. Divisée en trois parties par des têtes de lions d'un très beau travail, elle représente un combat de cavalerie : ce sujet, rarement traité et que nous ne retrouvons dans aucune des autres maisons d'Abbeville, est d'une grande finesse d'exécution ; les petits personnages qui y sont représentés sont pleins de mouvement



Abbeville. — Poutre rue St-Gilles, n° 10.

et de vie. Elle rappelle d'une façon sensible la frise de cavaliers qui se trouve à la grande porte de St-Vulfran : le faire n'est certainement pas le même et les deux pièces sont l'œuvre d'artistes différents, mais on peut supposer que le huchier s'est inspiré pour le choix de son sujet du motif emprunté au beau monument dont Jehan Mourette venait d'enrichir la grande église voisine.

Sur la même maison est une autre poutre sculptée qui nous transporte en





ABBEVILLE

*Maisons rue des Teinturiers*





ABBEVILLE

*Maison rue des Teinturiers N° 27*

ABBEVILLE

*Maison rue des Teinturiers N° 9, Détail*

pleine Renaissance et dans laquelle le centre de chaque travée, si l'on peut s'exprimer ainsi, est occupé par une bucrane à laquelle sont adossés deux amours couchés. Nous retrouvons ces mêmes ornements de la Renaissance, bucranes et amours couchés joints à des cartouches, à des fleurs et à des fruits, dans une magnifique frise à trois corps de 14 mètres de longueur qui se trouve dans la cour d'une maison voisine, rue St-Gilles n° 16 ; le corps inférieur porte une longue inscription en partie cachée, dont on peut cependant lire ce fragment :

PVUISSANCE, RENS GLOIRE A DIEV, HONNEVR ET REVERENCE DONNE LOVENGE A TOVTE CHOSE HONNESTE.

La plus remarquable des constructions où l'encorbellement a presque disparu est celle qui se trouve dans la cour de la maison n° 27 de la rue des Teinturiers, autrefois des Cuisiniers. Suivant M. Prarond, elle était jadis la demeure de M. Le Roy de Saint-Lau qui fut maïeur d'Abbeville en 1621, mais dans l'intérieur de la maison que nous avons visitée avec soin, aucun signe saillant, date ou écusson, ne vient corroborer cette assertion.

Sur la rue des Teinturiers se trouve d'abord un corps de logis composé lui-même de deux maisons entièrement construites en pan de bois à charpente apparente où les encorbellements sont encore bien prononcés et qui, avec les deux autres maisons voisines, plus modestes mais de la même époque, forment un ensemble assez pittoresque. Il faut surtout signaler, dans cette partie, la petite porte à plein cintre bien conservée, ainsi que la grande fenêtre carrée aux innombrables petits carreaux et les deux belles têtes sculptées à l'extrémité des poutres au-dessus du premier étage.

Le bâtiment qui se trouve dans la cour est beaucoup plus intéressant ; la richesse de ses sculptures et son excellent état de conservation en font un remarquable spécimen de construction du XVI^e siècle.

Il se compose tout d'abord d'un rez-de-chaussée en maçonnerie élevé sur cave et percé de deux portes et de trois fenêtres à linteau droit, encadrées de chaînes de pierre tranchant sur les murailles en briques : il se termine par une frise en pierre sculptée représentant une guirlande de laurier sur laquelle se détachent à intervalles inégaux de grandes fleurs à quatre feuilles.

Au-dessus de ce rez-de-chaussée, s'élève un pan de bois de 14 mètres de longueur sur $3^{m}50$ environ de hauteur. A la partie inférieure sont deux sablières sculptées superposées et divisées en six compartiments par des blochets figurant des têtes de lions ; au centre de chacun de ces compartiments, pour le corps inférieur, est une tête coiffée d'un espèce de bonnet et accostée de cornes d'abondance d'où sortent des ornements en rinceau. La seconde frise, moins importante, est divisée de la même manière ; elle figure une guirlande de fleurs et de fruits interrompue au milieu de chaque compartiment par une tête centrale. Ces deux corps mesurent un développement total en hauteur de 60 centimètres.



ABBEVILLE. — Poutre de la maison n° 27, rue des Teinturiers.

La frise supérieure, à la naissance du toit, est particulièrement intéressante, en ce sens qu'elle a reçu pour ornements une quantité d'objets variés appartenant à

la vie usuelle, et que nous n'en avons jamais rencontré d'analogues dans les nombreuses maisons de bois que nous avons eu l'occasion de visiter. C'est ainsi qu'en partant de la gauche on y voit successivement figurer un gril, deux marmites, un bouclier, des hallebardes, des lances, un morion, des sabres et des épées de différents modèles, des gantelets, le monogramme XP, un carquois et des pistolets ; puis une fourche et des soufflets, deux longs maillets et des boules (le jeu de croquet existait-il au XVI[e] siècle ?), des dès et des tarots, des instruments de musique tels que trompettes, flûtes et tambours, puis encore des armes, des pistolets, une armure et pour terminer une tête grimaçante inscrite dans un ovale.

Entre ces deux rangées de bois sculptés, dans le milieu de la construction, sont encore deux cordons moins importants représentant l'un des rinceaux, l'autre une série de quatrefeuilles inscrits dans des cercles.

Verticalement cette façade peut se diviser en trois parties séparées par des poteaux droits. Au milieu de chacune sont deux fenêtres geminées, séparées aussi par des poteaux droits, lisses comme les précédents, et dont les pieds-droits chanfreinés forment trois légères moulures prismatiques. Chacune des extrémités des cinq poutres transversales supérieures est ornée d'une magnifique tête sculptée en fort relief. Dans le toit, se trouvent deux lucarnes divisées en deux baies et avec des frontons triangulaires dont les entraits sont décorés de godrons. Toutes les pièces de bois formant la charpente sont de dispositions régulières et apparentes avec remplissages hourdés au mortier.

Cette belle façade, en parfait état, est entretenue avec le plus grand soin par son propriétaire actuel, M. Emile Macqueron, et tout fait espérer qu'elle pourra encore subsister de longues années.

La maison rue de la Haranguerie n° 3 est encore un bâtiment dont la façade n'a que des saillies bien amoindries. Elle comporte deux étages et montre deux rangéès de grosses poutres sculptées représentant presque uniquement des fruits ; les trois têtes humaines qui, à chaque étage, supportent les poteaux verticaux sont très grossièrement sculptées, et dans les espaces formés par les grosses poutres, se trouvent, comme à la maison de la rue des Teinturiers, des cordons de bois moins considérables, ornés d'oves et de godrons. Il y a peu de temps encore, on y voyait une belle lucarne de grenier dont les rampants ornés d'arabesques reposaient sur des consoles ornées de figures de saints : on a dû la démolir pour cause de vétusté. Cette maison a subi un écrasement sensible de gauche à droite qui lui donne un aspect étrange ; il est impossible de la photographier, étant donnée l'extrême étroitesse de la rue dans laquelle elle se trouve.

Sur l'ancien Pont aux Brouettes, au n° 14 de la rue du même nom, une maison d'angle à deux étages se fait remarquer encore par la richesse de ses sablières sculptées. Elle est demeurée en assez bon état, sauf au rez-de-chaussée et à son angle saillant où le poteau cornier qui devait être orné d'une statue d'une certaine importance a été complètement dénaturé. Sur la façade principale, il ne reste qu'une seule poutre soutenant le second étage, datée de 1582 et ornée d'une tête de face à laquelle se rattachent des fleurs et principalement des fruits s'arrêtant, aux extrémités, à des têtes vues de profil. La magnifique ferme de comble repose de chaque côté sur deux consoles sculptées : ses rampants sont ornés de volutes et d'arabesques en excellent état de conservation et sur le poinçon sont deux statues superposées, mutilées bien entendu ; celle du haut paraît représenter la Vierge. A la pointe du pignon est resté l'ancien épi en plomb.

L'autre façade est plus richement ornée en ce qu'elle a conservé ses deux

rangées de sablières à chaque étage. Elles sont datées aussi de 1582 et portent une décoration analogue aux précédentes, ainsi qu'une série de petits cordons intermédiaires très finement sculptés. Toutes les figures grimaçantes qui se trouvent tant dans les sablières qu'aux extrémités des poutres supérieures sont bien exécutées, et offrent une grande variété de types et d'expressions. Quelques-unes surmontent des consoles placées comme simples motifs d'ornementation.

Cette maison à peu près complète a été, il y a peu de temps, bariolée par un industriel d'une telle quantité d'annonces monumentales de différentes couleurs, (les poutres sculptées sont peintes en vert d'eau), qu'il est actuellement impossible de la photographier, car les parties intéressantes se perdraient parmi les accessoires trop modernes.

Nous arrêterons ici cette revue des maisons de bois du vieil Abbeville. Nous pourrions en retrouver encore un certain nombre dans les vieux quartiers, notamment dans les rues de la Boucherie et de la Poissonnerie, mais elles n'offrent qu'un intérêt bien diminué par suite des injures que ne leur ont ménagés ni le temps ni les hommes. Si la baguette d'une fée pouvait les réunir toutes à côté l'une de l'autre, les plus belles près des plus modestes, le tout formerait un ensemble qui attirerait bien des regards.

## MAISONS EN PIERRE

C'est par opposition au titre du chapitre précédent « Maisons en bois », que nous appelons Maisons en pierre les constructions que nous allons passer en revue. Il serait plus exact de leur appliquer l'expression picarde de « Maisons bâties en dur », car partout elles consistent en un mélange de briques et de pierres, ces dernières n'étant employées que pour les encadrements des fenêtres, les piliers, les corniches et les parties ornementales.

A l'endroit où se trouvent maintenant les maisons portant les n$^{os}$ 16 et 18 de la place de l'Amiral Courbet, existait autrefois un Hôtel de grande importance, si l'on en juge par la façade postérieure qui existait encore intacte en 1851 et dont le pignon seul a depuis été démoli. Elle consistait en un grand mur bâti en briques, terminé par un pignon à redans et percé de quatre rangées de fenêtres avec encadrements de pierres disposées en harpes le long des pieds droits. Les trois premières rangées existent encore ; il y a, au premier étage, deux fenêtres de forme rectangulaire et de largeurs inégales ; les second et troisième étages sont éclairés chacun par trois ouvertures en plein cintre de moindre dimension, ornées de deux colonnettes a base prismatique se rejoignant en faisant tout le tour de la fenêtre ; dans le pignon démoli, il s'en trouvait deux autres semblables. Le rez-de-chaussée fort bas était tout en pierre ; mais il a été depuis longtemps dénaturé et l'on peut dire seulement qu'il était percé d'une porte à arc surbaissé.

Au milieu du second étage sous la fenêtre centrale qui a été profondément modifiée, se trouve un bas-relief en pierre mesurant 1$^{m}$50 de hauteur sur 1$^{m}$05 de largeur et figurant St-Georges, patron de l'église qui se trouvait à quelques pas de là. Le saint est représenté sur un cheval fougueux : de la main droite qui est brisée, il tenait la lance dirigée contre le dragon, qui, à moitié terrassé, laboure de ses griffes le poitrail et les flancs du cheval. En face se trouve la jeune fille délivrée, que la légende dit être la fille du roi de Lybie, que le P. Cahier croit symboliser la Cappadoce et que l'artiste a cru être simplement une bergère, à en

juger d'après le mouton figuré au coin gauche de la composition. A droite, derrière le saint, se trouve une curieuse porte de ville flanquée de deux tours au sommet desquelles le sculpteur a sans doute voulu représenter des machicoulis qu'il a, en tout cas, modifiés de singulière façon. La porte qui s'ouvre entre ces deux tours à l'extrémité du pont est particulièrement curieuse : elle est en arc surbaissé avec accolade et on peut voir encore qu'elle est surmontée de deux anges supportant un écusson. Dans le fond est figuré un rocher sur lequel croît un bouquet d'arbres.



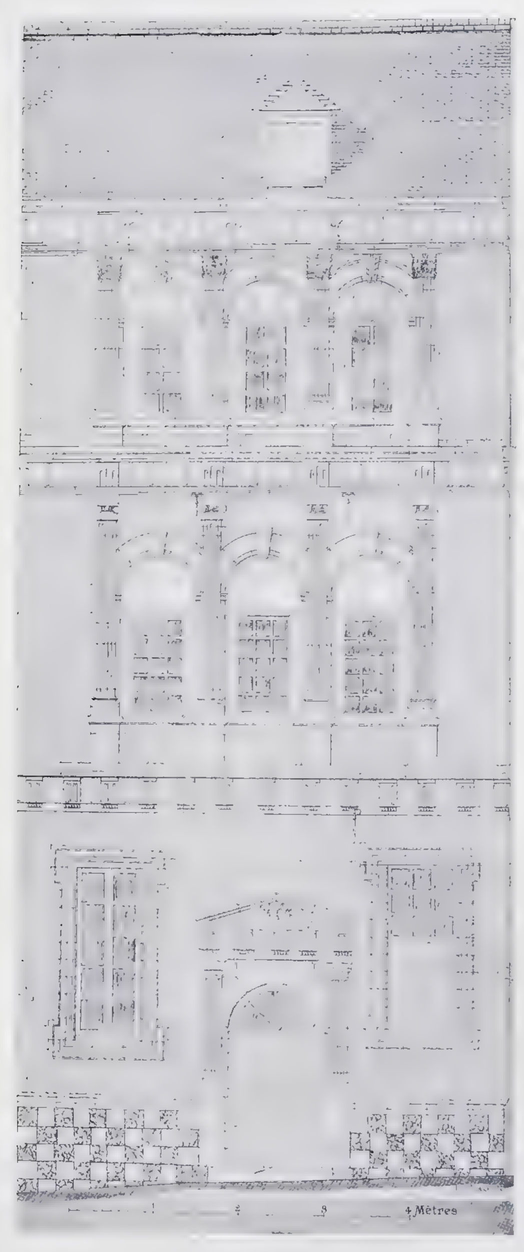
*Façade St-Georges*

Ce bas-relief nous parait avoir une ressemblance marquée avec les sculptures de la vie de St Firmin à la Cathédrale d'Amiens et surtout avec le bas-relief du portail de l'église de la Neuville-lès-Corbie. D'un autre côté, les colonnettes à base prismatique qui entourent les fenêtres appartiennent encore à l'époque gothique. Nous en concluerons qu'à défaut de date précise, c'est aux premières années du XVI^e^ siècle qu'on doit attribuer la construction de la maison et l'exécution du bas-relief de St-Georges.

Il nous faut arriver à la fin du siècle pour retrouver une autre grande maison, datée de 1585, également bâtie en briques avec ornements en pierre blanche et que la reproduction géométrique que nous en donnons nous dispense de décrire en détail. Le corps de logis dont la façade est ici représentée, est flanqué à droite d'un autre bâtiment construit de même manière. La porte est analogue à celle datée de 1585 avec cette seule différence que le fronton qui la surmonte est en arc surbaissé : l'unique fenêtre existant à chaque étage est semblable à celles du rez-de-chaussée de l'autre corps de bâtiment et, dans le plein du mur, il n'y a plus d'autres ouvertures que deux œils de bœuf avec encadrements ornés ; on y rencontre aussi les mêmes cordons de pierre avec triglyphes.

Cette maison fort importante et fort complète se trouve dans une cour à l'angle des rues St-Gilles et Jeanne d'Arc ; elle est presqu'entièrement cachée par des constructions parasites de toute sorte et on peut affirmer sans crainte que la plupart des Abbevillois ignorent son existence.

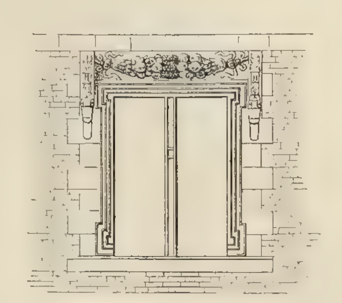
C'est sans doute à la même époque qu'il faut rapporter les constructions qui se trouvent au fond des cours des maisons n^os^ 10 et 16 de la rue St-Gilles




ABBEVILLE

*Maison de 1585, rue Jeanne d'Arc.*

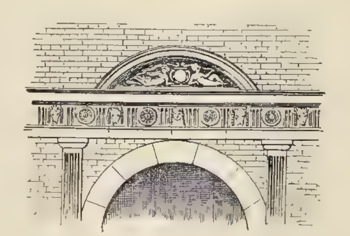
et dont nous donnons les principaux détails. Quoique nous y retrouvions des ornements appartenant en propre au style de la Renaissance, tels que la frise de rosaces, de triglyphes et de bucranes, ainsi que le sujet qui se trouve dans le fronton au-dessus de la porte de la maison n° 10, les ornements des fenêtres du premier étage, lourds de conception et d'exécution, nous font croire qu'il ne faut pas trop reculer la date de construction de ces deux façades qu'on ne peut guère faire remonter au delà des dernières années du XVI[e] siècle.



Abbeville. — Maison rue St-Gilles, n° 10. Fenêtre.

Nous en rapprocherons un petit bâtiment sans étage, avec porte sur perron et deux fenêtres seulement, situé dans la cour d'une maison de la Chaussée du Bois, n° 41, où l'on retrouve les pilastres cannelés avec chapiteaux ioniques et où nous voyons apparaître pour la première fois les encadrements de fenêtres en pierres disposées en harpes qui se trouvent maintenant, avec quelques modifications cependant, dans tous les édifices construits jusqu'à la fin du XVII[e] siècle.

La maison dite de St-Acheul, au n° 5 de la rue du Moulin du Roi, offrait, il y a quelque 25 ans, une curieuse façade de style Louis XIII, élevée sur un très haut soubassement d'un rez-de-chaussée et d'un étage. A l'une des extrémités était la porte en arc surbaissé surmontée d'un fronton brisé avec niche et de deux œils de bœuf. Quatre fenêtres richement décorées, alternativement larges et étroites, existaient tant au rez-de-chaussée qu'au premier étage, et les parties pleines des deux extrémités étaient percées d'œils de bœuf avec encadrements de pierre. La corniche supérieure était supportée par une longue suite de consoles sculptées qui ont été réemployées lors de la reconstruction de la maison.



Abbeville. — Maison rue St-Gilles, n° 10. Fronton de la porte.

La façade sur la cour est restée intacte, mais, comme nous avons besoin de le répéter trop souvent, elle est en grande partie cachée par des constructions de toutes sortes. On n'en peut guère apercevoir que deux fenêtres du premier étage et la petite porte d'entrée, ce qui, sur un espace aussi restreint, en fait paraître l'ornementation un peu lourde. Une partie de cette façade, comprenant la porte et la fenêtre voisine avec les parties correspondantes du premier étage, a été gravée au burin par M. Ribault en 1866 et insérée dans le tome II de l'ouvrage de MM. Rouyer et Darcel sur l'*Art Architectural* en France depuis François I[er] jusqu'à Louis XVI.

Contemporaine de la maison St-Acheul, à laquelle elle ressemble par plus d'un détail, est la maison située rue du Lillier, n° 17, composée d'un logis à deux corps formant angle droit élevé d'un étage et d'un bâtiment accessoire ne comprenant qu'un rez-de-chaussée. On jugera de l'intérêt qu'elle présente par l'héliogravure que nous en donnons et qui vaut mieux qu'une description. Une autre petite maison, sise grande rue Notre-Dame, n° 21, offre beaucoup d'analogies avec les précédentes,

au point de vue de l'ornementation des fenêtres. Les vantaux à compartiments de la porte d'entrée sont bien conservés et méritent d'être signalés.

Il faut enfin rattacher à la même époque, sans vouloir parler de toutes les maisons qui en subsistent encore et qui ne se font remarquer par rien de saillant, deux constructions assez importantes ; l'une est le grand bâtiment à deux étages flanqué de quatre tourelles, deux carrées et deux octogonales, où est installé l'Hôtel de la Tête de Bœuf; l'autre est la maison place de Cerisy n° 2, dans la cour de laquelle est un bâtiment à deux corps dont l'angle est occupé par une jolie tourelle hexagonale à demi engagée et qui présente un peu partout d'élégants motifs de décoration.

Abbeville. — Détails de la maison rue St-Gilles, n° 16.

Nous arrivons au règne de Louis XIV avec l'ilot de maisons sises sur la place Courbet vis-à-vis de la rue Saint-Gilles et mesurant 30 mètres de façade.

Cinq maisons d'importances diverses y ont remplacé d'autres constructions dont il ne nous reste aucun souvenir, mais qui, d'après les caves qui subsistent encore sous quelques-unes d'entre elles, devaient remonter au XIII^e ou au XIV^e siècle. Par contrat passé devant Antoine Lefebvre, notaire à Abbeville, le 14 mai 1657, Antoine de Beauvarlet de Gomicourt fit marché avec différents maitres ouvriers pour la construction d'une de ces maisons, sise au coin de la rue de la Vieserie, maintenant rue de la Boucherie, qui devait comprendre deux arcades sur la place du Marché et trois sur la rue de la Vieserie. Vers la petite halle de la Boucherie, les deux maisons à l'autre extrémité portent la date 1659. C'est donc un ensemble bâti d'un seul jet. Toutes ces maisons à trois étages sont d'une construction à peu près uniforme ; elles ne se font pas remarquer par des détails bien extraordinaires, mais les dispositions variées des encadrements des fenêtres et des cordons de pierre sur les murs en briques sont intéressantes et forment un ensemble qui ne manque pas de cachet. Elles sont toutes bien conservées à l'exception des rez-de-chaussée détruits ou bien cachés par des constructions accessoires n'ayant aucun rapport avec le reste de la façade.



ABBEVILLE

*Maison rue du Lillier N° 1,*

A la même époque, en 1652 comme l'indiquent des ancres en fer, fut construit par la riche famille Bail, le joli hôtel sis sur la place du Marché aux Herbes, vis-à-vis St Vulfran. Le corps de bâtiment principal, à deux étages élevés sur perron, est flanqué de chaque côté de deux ailes de bien moindre importance, qui ne s'élèvent guère plus haut que le rez-de-chaussée du bâtiment principal ; elles sont réunies par une charmante porte d'entrée en arc surbaissé dont les pieds droits sont ornés de cariatides d'un bon style et surmontée d'un fronton dans lequel nous retrouvons sur un cartouche, les trois poissons, armes de la famille Bail, qui ont déjà été signalés à l'autel des reliques de St Vulfran. Bien conservé dans son ensemble, ce petit hôtel a été l'objet de restaurations ou plutôt d'adjonctions maladroites qui ont en grande partie dénaturé le bâtiment central.

Presque aux mêmes années appartiennent enfin deux vieilles enseignes ; l'une dans la rue des Jacobins, est celle du Vert-Soufflet, nom que cette rue portait autrefois, l'autre est au n° 24 de la rue des Lingers, autrefois dite du Puits à la Chaîne et tout récemment dénommée rue Alfred Cendré. C'est l'enseigne du Corbeau : une pierre sculptée, placée au-dessus d'une fenêtre du premier étage, représente l'oiseau dans un cartouche soutenu par deux amours et sur le cordon de pierre au dessous est gravé AV CORBEAV ; à l'autre fenêtre une pierre sculptée à peu près pareille porte la date 1663.

— En 1665, Colbert avait fondé à Abbeville la manufacture royale de draps fins, façon de Hollande, qui a joué un rôle important dans l'histoire industrielle de la ville. Son directeur, Josse van Robais, s'était installé d'abord rue de l'Hôtel de Ville, dans la maison tout récemment encore occupée par l'imprimerie de M. Paillart et dans la cuisine de laquelle, rappelons le en passant, se trouve un remarquable manteau de cheminée en pierre du xv$^{e}$ siècle, représentant la Vierge et les saintes femmes priant devant le Christ mort. Van Robais avait d'abord établi ses métiers dans une quantité de maisons de la ville et principalement dans les quartiers St-Sépulcre et St-Jacques, installant dans chacune d'elles suivant la place dont il disposait, un, deux, cinq, dix métiers : une grande maison sur le Port près du Pont-Neuf en contenait même une trentaine.

Au commencement du xviii$^{e}$ siècle, le célèbre manufacturier entreprit de réunir dans un seul établissement tous les éléments de sa fabrique trop disséminés et fit construire dans la chaussée d'Hocquet le grand établissement devenu célèbre sous le nom de « Manufacture des Rames ». Terminées en 1712, ces vastes constructions qui, d'après des lettres patentes du 12 septembre 1724, n'auraient pas coûté moins de 600.000 livres, comprennent, entre autres choses, un magnifique bâtiment de 45 mètres de façade, orné d'un pavillon central en pierres avec trois ouvertures de front, faisant une très légère saillie sur deux ailes bâties en briques et pierres et éclairées chacune de cinq fenêtres à chaque étage. Le rez-de-chaussée très bas est surmonté, suivant l'habitude de cette époque, d'un étage fort élevé, puisque les appartements mesurent intérieurement 4$^{m}$90 de hauteur, et d'un autre étage en mansarde pris dans la charpente du toit.

On pénètre dans la grande cour par une porte monumentale en pierres blanches à refends, surmontée d'un entablement uni et décorée seulement de deux consoles et d'une clef de voûte sculptées.

Les bâtiments industriels ont été pour la plupart ou reconstruits ou remaniés de fond en comble : il reste quelques parties de ceux élevés par Van Robais dans une cour au milieu de laquelle se trouve un curieux pigeonnier carré bâti sur quatre trompes et dont on pourra juger par la reproduction que nous en donnons.

Peu de temps après, vraisemblablement dans les premières années du règne de Louis XV, car nous n'avons aucune date précise, les Van Robais firent encore construire dans la grande rue Notre-Dame le vaste et somptueux hôtel connu sous le nom de Maison Neuve. Il n'en reste que le corps de logis principal, grand et froid édifice formant autrefois le fond d'une cour bordée de chaque côté par des bâtiments sans étages se terminant sur la rue par deux pavillons que réunissait une porte monumentale à colonnes avec fronton. On doit vivement regretter le vandalisme avec lequel un des derniers propriétaires de cet hôtel a détruit toutes ces constructions pour les remplacer par une vulgaire maison de concierge et un jardin trop étroit.



N° XXVIII. — Pigeonnier de la manufacture des Rames.

Ce n'est point la dernière habitation remarquable due aux grands manufacturiers Abbevillois et nous allons maintenant examiner la jolie villa de Bagatelle qu'ils firent édifier hors la Porte St-Gilles.

« M. Van Robais vient de faire bâtir dans l'un des faubourgs d'Abbeville une maison de campagne à qui il a donné le nom de Bagatelle. Ce bijou (car c'en est un) joint l'agréable à l'utile et rien n'est plus capable de fixer le cœur et les yeux que son architecture et sa situation. Cette retraite ferait plaisir aux Dieux !.... »

Ainsi s'exprimait Sedaine dans l'avant-propos de *Bagatelle, Poëme anacréontique,* qu'il écrivit en 1770. L'auteur du *Philosophe sans le savoir* venait d'y faire un séjour. Peut-être y fut-il en compagnie du pastellistes Peronneau et d'autres artistes et littérateurs que la tradition rapporte y avoir reçu une généreuse hospitalité.

Le 30 Août 1751 et le 28 janvier 1752, le sieur Abraham Van Robais acquit au faubourg St-Gilles deux portions de terrain. Le 5 janvier 1754, il fit une troisième acquisition « tenant...... au dit acquéreur à cause d'un pavillon et jardin qu'il a fait construire et pratiquer sur une portion de terrain dépendant cy-devant de la susdite maison ».

La date de la construction de cette habitation se trouve donc placée entre janvier 1752 et janvier 1754. Quant aux plans, aucun document ne nous donne le nom de l'artiste qui les a fournis. Un de nos architectes les plus réputés et un des plus renseignés aussi sur l'art du XVIII^e siècle, M. Louis Parent, met en avant, quoiqu'il soit hazardeux de rien affirmer en pareille matière, le nom d'un maître tel que Gabriel.

Bagatelle est une *Petite maison.* On disait aussi une *Folie,* exemples : la *folie* Beaujon, la *folie* Marigny. Ses propriétaires ne devaient guère l'habiter. Ils y venaient passer quelques heures, tout au plus quelques jours, dans la chaude saison. Ils y collationnaient en joyeuse compagnie ; c'était le séjour des Ris et des Jeux.



[illegible]

Ils y [illegible]

ABBEVILLE – *Porte de la manufacture des Rames*

Bagatelle est une construction rectangulaire, édifiée en brique et pierre, flanquée d'un avant corps à pans coupé, au milieu de la façade antérieure, d'un autre à pans arrondis sur la postérieure. Le rez-de-chaussée supporte un attique. On peut se demander si, dans le projet primitif, l'attique n'était pas couronné d'une galerie à l'italienne masquant un toit plat au lieu du toit assez lourd qui existe aujourd'hui. D'élégantes guirlandes de feuilles de chêne surmontent les fenêtres au rez-de-chaussée. Les fenêtres en œil de bœuf de l'attique sont remarquables par les serviettes sculptées qui les encadrent et par l'ingénieuse disposition de leurs petits bois. Des têtes de lions machant des serviettes supportent les angles de la corniche. C'est un motif original fort intéressant.



*Abbeville. Château de Bagatelle*

On pénètre dans l'habitation par une porte centrale s'ouvrant à l'intérieur sur une pièce de la hauteur de deux étages. De droite et de gauche partent des escaliers à rampes de fer forgé. Par une courbe gracieuse, ils vont se réunir sur un palier en balcon sous lequel s'ouvre la porte d'un premier salon.

Celui-ci ne comporte pas de cheminée. Pour cela il est dit, salon d'été. Cette pièce, remarquable par ses proportions et par sa décoration, est ovale. Elle a quatre portes, dont une porte-fenêtre donnant sur les jardins en face de la porte d'entrée ; deux fenêtres et deux grandes glaces y correspondent. Ces ouvertures sont séparées entre elles par huit trumeaux en boiseries de style Louis XV comme tout

le bâtiment. Ces lambris et les vantaux des portes sont revêtus de peintures d'un art exquis et d'une exécution délicate. Ce sont des rinceaux enlacés de légers feuillages avec, au centre, un vase plein de fleurs d'un faire libre et exact à la fois, d'où s'échappent des guirlandes. Un pinceau singulièrement habile a seul pu réaliser cette véritable œuvre d'art. Un lustre et huit appliques en cristal de roche avivent cet ensemble du chatoiement de leurs feux.

A droite et à gauche on pénètre dans un second salon et dans la salle à manger. Tous deux ont leurs murs revêtus de boiseries. Celle-ci peinte en fond vert-d'eau avec des réchampis olive comme il y en eût beaucoup à cette époque ; celui-là en vert-d'eau également, avec des réchampis bleu-franc d'un goût plus recherché. La cheminée du second salon mérite une mention. Elle est en bois, de style rocaille et forme avec le cadre qu'elle supporte un ensemble d'un effet charmant. On y voit encore un lustre et deux appliques à feuillage doré aux fleurs de porcelaine. Ils sont de l'époque comme ceux du salon d'été.

Un jardin à la française enserré d'allées de tilleuls taillés, forme au bâtiment un cadre à souhait. Des statues, dont quelques-unes sans doute étaient dûes au ciseau de Pfaffenhoffen fort apprécié dans ce milieu, des bancs de marbre, des bassins les embellissaient ; la tourmente révolutionnaire d'abord, puis la rigueur du climat ont eu raison de leur fragilité.

En résumé, si Bagatelle, en dehors de son salon d'été, ne présente rien d'exceptionnel, par son ensemble harmonieux parfaitement conservé, il offre un rare exemple de ce qu'étaient ces petites maisons dont la feinte simplicité servait de prétexte aux manifestations artistiques des riches financiers d'une époque raffinée. Mais rentrons en ville.

Nous avons eu fréquemment à citer le nom de la grande rue Notre-Dame, il faut encore y revenir pour parler de la magnifique porte en bois sculpté de style Louis XV, de l'hôtel qui y porte le n° 10.

Au-dessus d'un larmier godronné formant la partie inférieure de l'imposte, est un ornement rocaille, d'où part une guirlande de roses s'accrochant autour d'un faisceau de joncs qui encadre complètement toute cette partie de la porte.

Au milieu est un espèce de bateau sur lequel se trouvent deux amours sculptés en très fort relief : l'un, à la proue, tient une torche enflammée : une draperie flotte au-dessus de l'autre : entre eux deux est une gerbe de fleurs.

La partie supérieure de chacun des vantaux est ornée d'une moulure de forme irrégulière, avec rinceaux, coquilles et guirlandes de roses, au milieu de laquelle se trouve un dragon ailé dont le corps est en raccourci et dont le cou tordu se termine par une tête monstrueuse de très fort relief.

- Nous citerons enfin en terminant, un vaste hôtel sis rue St-Gilles, n[os] 83 et 85, qui appartient à l'époque Louis XVI. Les sculptures qui ornent les fenêtres, au-dessus des deux portes d'entrée, d'une composition un peu lourde et d'une exécution pâteuse n'en ont pas moins un certain air de grandeur.

Un peu plus loin dans la même rue, au n° 115, on remarque encore une porte d'entrée ornée de panoplies, de cartouches avec le chiffre du commandant de Quellen, et surtout de têtes de lions en alliage de plomb et d'étain. Cette intéressante porte, bien conservée, serait d'après M. Ch. Wignier, l'œuvre du célèbre Simon-Georges-Joseph Pfaff ou Pfaffenhofen, le décorateur de la chapelle de Valloires, l'auteur des belles statues en marbre de St-Vulfran, et de bien d'autres travaux d'art aujourd'hui disparus.

H. MACQUERON.



le bâti[illegible]
art exc[illegible]
feuillag[illegible]
fois, d[illegible]
réaliser[illegible]
aviven[illegible]

A [illegible]
mange[illegible]
vert-d'[illegible]
celui-l[illegible]
recher[illegible]
style [illegible]
charm[illegible]
fleurs [illegible]

[illegible]
un c[illegible]
ciseau[illegible]
bassi[illegible]
clima[illegible]

d'exc[illegible]
rare [illegible]
de [illegible]
raffi[illegible]

faut [illegible]
Lou[illegible]

un [illegible]
fais[illegible]

scu[illegible]
dra[illegible]

for[illegible]
lac[illegible]
to[illegible]

et [illegible]
au[illegible]
ex[illegible]

d'[illegible]
e[illegible]
p[illegible]
S[illegible]
l'[illegible]
c[illegible]

[illegible]



ABBEVILLE

*Château de Bagatelle. Salon*

ABBEVILLE

*Porte Grande rue Notre Dame, N° 10*

# CANTON SUD D'ABBEVILLE (*)

## L'ÉGLISE DE MAREUIL
## LE CHATEAU D'EAUCOURT

NOTICES PAR M. H. MACQUERON

(*) Le Canton Nord d'Abbeville ne possède aucun monument digne d'être décrit.



*Nef de l'église*



MAREUIL
*Nef de l'église*

# L'ÉGLISE DE MAREUIL

L'ÉGLISE de Mareuil jouit à Abbeville d'une certaine réputation, car elle est à peu près le seul spécimen de style roman qui se rencontre dans l'arrondissement. Les églises de Lheure près d'Abbeville et de Forêt-l'Abbaye présentent bien quelques modillons, quelques archivoltes ou chapiteaux de la même époque, mais à Mareuil seulement on trouve un édifice à peu près complet, ayant en outre cet avantage de présenter le type bien exact d'une église rurale, bâtie avec la simplicité qu'exigeaient les faibles ressources dont on pouvait disposer, mais aussi avec ce soin qu'apportaient dans tous leurs travaux, même les plus modestes, les architectes du temps passé.

Dans son ouvrage sur les Monuments religieux de l'Architecture romane et de transition dans la région picarde, M. Enlart fixe aux dernières années du XIIe siècle la construction du portail de l'église de Mareuil, et fait remonter au XIe siècle la nef et les restes du chœur roman à l'architecture lourde et dénuée d'ornementation.

La façade est percée d'une porte en plein cintre ornée d'un tore en zigzag et surmontée d'un tympan en pierres blanches, très grossièrement sculpté, figurant le Christ assis sous un dais et entouré des quatre animaux symboliques des Evangélistes. Ce tympan a été déplacé ; il se trouvait primitivement entre le linteau de la porte et le cintre, là où se trouve l'arc surbaissé qui surmonte la porte actuelle, et fut replacé au-dessus, dans un gable aïgu épousant la forme du porche en charpente construit au XVIe siècle qui subsiste encore aujourd'hui. Notons en passant que ces porches en bois sont peu nombreux dans le Nord de la France ; ils servaient à protéger l'entrée des églises et offraient un abri à ceux qui restaient en dehors les jours de foule, comme cela se voit encore fréquemment en Bretagne. Quelquefois ces appendices en charpente prenaient une grande importance et, établis tout autour de l'église, servaient de lieu de réunion et de marché, comme celui qui existe à l'église St-Pierre de Bar-sur-Aube.

« Au-dessus du portail et surmontant un cordon simplement biseauté, s'ouvrent deux belles fenêtres en plein cintre, ornées d'un tore que soutiennent deux colonnettes à chapiteaux sans abaque. Un cordon à trois rangs de billettes se relève en une double archivolte pour encadrer ces baies. Une belle corniche à arcatures en plein cintre coupe la base du pignon. Les modillons, tangeants aux archivoltes des fenêtres, sont ornés de sujets variés (généralement des têtes) ainsi que les tympans des arcatures dont plusieurs sont subdivisés en arcs géminés » (1).

Au-dessus est le pignon, refait au XVIe siècle, et percé d'une grande fenêtre sans style ; il est surmonté d'un clocher en charpente recouverte d'ardoises.

Il ne reste extérieurement, sur les bas-côtés, aucun vestige de la construction romane.

La nef, lourde et sans ornementation d'aucune sorte, peut être attribuée au XIe siècle. Elle mesure 19m65 de longueur sur 5m40 de largeur et est élevée d'environ 9 mètres. Elle se compose actuellement de cinq travées dont la première,

(1) V. Enlart ; *loc. cit.*

sans arcade et appuyée contre le portail, sert de contrefort aux arcs de la travée voisine. Elle est percée d'une fenêtre cachée par le plafond inférieur du clocher.

Les piliers, au nombre de quatre, sont construits sur plan rectangulaire (1m05 sur 0m95) et cantonnés de quatre colonnettes rondes qui reposent sur des bases formées d'un gros tore unique, légèrement aplati. Les angles des socles ont été abattus. Ces piliers, hauts de 3m15, sont réunis par des arcades en plein cintre et à double archivolte ; le bandeau supérieur repose sur les piliers eux-mêmes et le bandeau inférieur sur les colonnettes engagées latéralement. Toutes ces colonnettes sont surmontées de chapiteaux avec astragales et tailloirs simplement chanfreinés et complètement nus, ce qui fait supposer à M. Enlart qu'ils étaient destinés à recevoir une décoration peinte. Les colonnettes accolées du côté de la nef ne supportent rien; peut-être étaient-elles destinées à recevoir des statues; celles engagées du côté des collatéraux sont un peu plus hautes et devaient servir à soutenir des pièces de charpente.

Au-dessus de chaque archivolte est une fenêtre en plein cintre haute de 2m70 sur 0m55 de largeur, fortement ébrasée et dépourvue de tout ornement. Toutes celles du côté Nord sont apparentes ; celles du Sud ont été depuis longtemps bouchées. La voûte est en berceau ; il est certain qu'il n'y en a jamais eû en pierre.

L'église de Mareuil aurait été, nous dit M. Louandre, partiellement détruite par les Anglais en 1345. Elle dut rester à l'état de ruine jusqu'au xve siècle où on rétablit le chœur que nous voyons encore. Pour le rendre plus vaste, on se servit d'abord de la sixième travée de la nef. Les piliers romans furent démolis, remplacés par deux gros blocs carrés de maçonnerie sur lesquels on éleva un arc triomphal en tiers point et le sol fut relevé de la hauteur de deux marches ; les archivoltes en plein cintre furent aussi en partie détruites, puisqu'il ne subsise du côté Nord que le bandeau inférieur noyé dans la nouvelle maçonnerie, et le carré ainsi formé par cette travée fut surelevé et voûté sur ogives formant ainsi une espèce de croisée de transept dont les bras n'auraient jamais existé.

Une seconde travée fut fournie par un reste de l'ancien chœur, voûté postérieurement en berceau, sans ouvertures latérales et peut-être destiné à recevoir un clocher central. Contre le pilastre de droite se trouve la seule trace de sculpture que nous ayons à mentionner à l'intérieur de l'église : c'est un chapiteau orné de rinceaux creux, plutôt entaillés que sculptés, et se rejoignant par une tête d'angle faiblement accusée.

Vient enfin le nouveau chœur entièrement bâti au xve siècle, composé d'une travée droite éclairée d'une fenêtre et d'un rond point percé de trois ouvertures en tiers point dans les meneaux desquelles on remarque quelques restes d'anciens vitraux. Cette partie est voûtée en pierre sur croisée d'ogives avec arcs à nervures prismatiques. Sur le côté gauche de la travée droite est une petite chapelle, aussi voûtée sur croisée d'ogives, et qui était, sans aucun doute, une chapelle castrale.

Nous avons à faire quelques remarques sur le mobilier de l'église. Les fonts baptismaux qui paraissent remonter au xiie ou au xiiie siècle se composaient d'une grosse cuve reposant sur un socle et soutenue par quatre colonnes à chapiteaux : il n'en reste que la moitié, toute la partie supérieure a été détruite. La chaire en bois, est ornée à l'angle de chaque panneau d'une niche de style renaissance avec base et dais, ou bien d'un pilastre sculpté à chapiteau ionique. Le cul-de-lampe est orné d'un ange portant l'écusson écartelé de Beauvoir et de Hénencourt. Un

autre écusson peint sur la muraille droite du chœur porte également de Beauvoir, mais écartelé de Hénencourt et de Frestel. Enfin plusieurs statues anciennes méritent d'être signalées ; ce sont un St Eloy assis dans un fauteuil, une Ste Madeleine présentant des parfums, un St Christophe, tous en bois et surtout une autre belle statue en pierre de St Christophe, mesurant 1m80 de hauteur et placée auprès de l'autel au-dessus d'une assez jolie piscine du XVIe siècle.

Dans la sacristie, se trouve un beau bras reliquaire du XVe siècle contenant un morceau des ossements de St Christophe, patron de l'église. Il mesure 53 centimètres de longueur sur 15 de hauteur et est recouvert de lames d'argent. Tout autour ainsi qu'à la couture supérieure se trouve une bordure en vermeil filigranée et ornée de pierres précieuses, anciennes pour la plupart et parmi lesquelles se trouvent deux intaillées, peut-être antiques. La couture inférieure et la base sont simplement niellées.

# LE CHATEAU D'EAUCOURT

Le château d'Eaucourt n'est plus qu'une ruine. Tel qu'il est, on peut cependant en reconstituer les lignes essentielles, notamment pour le donjon, la partie la plus intéressante et la moins abîmée.

Ce château se composait dans son ensemble d'une baille rectangulaire (40 m. sur 55 m.) et d'un donjon. La baille, peu fortifiée, sans tours ni flanquements, garnie intérieurement de bâtiments, ne se défendait que par ses fossés. La hauteur de ses murs, — si nous nous en rapportons aux arrachements encore visibles au point où elle se reliait au donjon, — ne dépassait pas 6 à 7 mètres au-dessus de la cour intérieure.

Le donjon, engagé sur le front N.-O. de la baille et commandant à la fois celle-ci et le dehors, est un bâtiment carré, construit en moellons avec soubassement saillant en grès ; ses murs ont 2m75 d'épaisseur. Il est percé de deux portes opposées, donnant l'une sur le dehors, l'autre sur la baille. La première ne devait pas posséder de herse, car on n'en retrouve pas les rainures ; il semble qu'elle n'ait été close que par un pont-levis. L'entaille où celui-ci, une fois relevé, venait se loger est encore visible sur les pieds-droits de la porte ; des rayures en quart de cercle ont creusé les parois de l'entrée et indiquent le jeu du contre-poids. Cette entrée était surmontée primitivement d'une sorte de fronton où était sculpté un écusson entre un sauvage et un triton, avec la devise « Sans Ayde » (1).

La porte percée sur la baille n'était probablement pas défendue : des réparations faites au revêtement de ce côté du donjon ne nous ont pas permis de nous en assurer.

L'entrée principale est flanquée de deux tours formant également tours d'angles. Ces tours, aujourd'hui dérasées à la hauteur des machicoulis, ont encore une assez grande élévation.

Celle du Nord renferme à l'intérieur une pièce circulaire de 3m95 de diamètre,

(1) V. Prarond : *Histoire de cinq villes, etc.*, T. I. p. 208, 209.

voutée en forme de calotte sphérique soutenue par deux arcs croisés et éclairée par deux meurtrières. Nous y avons encore connu une cheminée, ne présentant du reste aucun caractère architectural : elle était détruite lors de notre dernière visite. — L'épaisseur des murs est de 1$^{m}$60.



La tour de l'Ouest, à moitié éventrée, présentait très probablement la même disposition. La voûte en est effondrée, mais les retombées des arcs en sont encore visibles. Nous avons même cru y retrouver la cheminée et les meurtrières de la tour du Nord, mais tellement ruinées que nous n'avons pas osé les reproduire sur notre plan. Elle devait en outre renfermer un souterrain qu'indique seul un soupirail s'ouvrant sur le dehors à hauteur d'homme. Les deux tours possédaient un étage, dont on retrouve les traces à celle de l'Ouest. Cet étage servait à la fois au logement et à desservir la galerie des machicoulis.

Enfin, une tour de guette, indiquée dans un dessin de 1795 faisant partie de la collection Saint-Amand, flanquait l'angle sud du donjon. Il n'en reste que l'emplacement et nous la reproduisons sur notre plan en faisant toutes réserves sur ses dimensions véritables.

Une ceinture de machicoulis, visibles encore sur les tours et sur les fronts

Nord-Ouest et Nord-Est, entourait tout l'ouvrage. Ces machicoulis supportaient une galerie de pierre que nous représente le dessin sus-indiqué. La hauteur des consoles est de cinq assises.

L'intérieur du donjon ne contient qu'une seule salle, carrée et très exigue (6m35 de côté), bâtie sur un souterrain que soutenait un pilier central et communiquant avec les deux grosses tours et la tour de guette. La disposition des voûtes nous a paru assez intéressante : vu leur peu de hauteur, il aurait fallu, pour les construire d'après les données ordinaires, faire descendre les retombées des arcs jusqu'au ras du sol et voici comment on a tourné la difficulté. A 1m45 de chaque encoignure, deux demi arcs perpendiculaires à la muraille partent de celle-ci et viennent se rejoindre, formant ainsi un carré dont les triangles sont remplis suivant les principes habituels. Ces quatre carrés sont reliés entre eux par des voûtes en berceau plein-cintre ; le tout forme par conséquent un nouveau carré de 3m45 de côté, voûté lui-même en arc d'ogive. La clef de voûte est remplacée par une ouverture circulaire, servant, comme dans toutes les constructions de ce genre, à faire communiquer le rez-de-chaussée et les étages supérieurs.

EAUCOURT. — Plan du Donjon.

Même à l'époque de sa splendeur, le château d'Eaucourt n'a jamais été ni une résidence princière, ni une forteresse puissante. Il n'y faut voir qu'un de ces petits repaires, redoutables seulement aux faibles et incapables de tenir contre une attaque sérieuse. Quant à la détermination de sa date, les détails architectoniques n'abondent pas, pour permettre de la préciser. Les quelques arcs qui subsistent sont simplement épannelés ; les machicoulis eux-mêmes, rongés par le temps, n'ont pas gardé trace de leurs moulures ; enfin, nous ne retrouvons dans le château rien qui indique l'emploi des armes à feu. Seul le flanquement considérable des deux grosses tours indiquerait que nous ne sommes pas en présence d'un monument d'un époque primitive. Nous proposerions donc approximativement le XIVe siècle, si M. Prarond (1) n'indiquait d'une façon positive l'année 1436 comme celle de la construction de la forteresse d'Eaucourt.

Elle succédait d'ailleurs à un château plus ancien, que les Abbevillois démolirent vers 1358 et qui, après avoir été rétabli, fut détruit une seconde fois par les Bourguignons en 1420-1421, Du reste, cette place fut continuellement prise et reprise par les Français et les partisans des Anglais pendant tout le cours de la guerre de Cent Ans et son sort fut le même tant que dura la Ligue, mais, toujours réparée, elle put échapper à une ruine complète jusqu'au début du XVIIIe siècle.

Un état des lieux (2) dressé en 1718 nous permet en effet de connaître la

(1) *Hist. de cinq villes, etc.*, T. I, p. 212, et *La Picardie*, revue littéraire, etc., T. VI, p. 238.
(2) Etat des lieux dressé le 3 janvier 1718 par Jacques Lebel, notaire. Comm. de M. Crusel.

situation lamentable du château à cette époque. Il possédait pourtant encore des toitures délabrées dont la charpente était en bois de charme, et l'une de ses tours avait été habitée peu de temps auparavant par le receveur du domaine d'Eaucourt; quant au reste des constructions, elles étaient alors converties en ferme.

Nous voudrions, pour terminer, donner la liste des familles seigneuriales qui possédèrent ce château. La première d'entre elles, ne porta pas d'autre nom que celui de son domaine. Elle s'éteignit, au début du XVI[e] siècle, dans la maison de Mailly (1) qui transmit Eaucourt, aux seigneurs de Soyecourt. Après ces derniers vinrent les de Belleforière; enfin, à la veille de la Révolution, les ruines d'Eaucourt appartinrent aux Vaillant et aux Tillette, d'Abbeville.

H. MACQUERON.

1. V. l'abbé Ledru : *Hist. de la Maison de Mailly.*

# CANTON

DE

# SAINT-VALERY-SUR-SOMME

NOTICES PAR MM. R. DE GUYENCOURT ET R. RODIÈRE

# SAINT-VALERY-SUR-SOMME

Favorisée à tant d'égards, la Picardie est pauvre en sites pittoresques. Saint-Valery-sur-Somme, l'antique capitale du Vimeu, fait cependant une heureuse exception à cette règle. La colline, aux flancs de laquelle s'accrochent les débris de ses vieux remparts, ses maisons, sa vénérable église, lui donne le plus riant aspect, surtout à l'époque des hautes marées, lorsque le paysage, complété par la fuyante perspective du faubourg de la Ferté (1), se mire dans les eaux de la baie.

La ville que l'on entreprend de décrire, paraît devoir son origine à quelque oppidum, semblable à ceux qui jalonnent le cours de la Somme, depuis Amiens jusqu'à son embouchure. (2)

Situé vers le sommet du promontoire qui forme le cap Hornu (3), ce poste dominait la mer et tout l'estuaire du fleuve.

Après la conquête des Gaules, les Romains se gardèrent de négliger un point qui leur permettait de trafiquer commodément avec la Grande-Bretagne. (4)

Il est vraisemblable que les conquérants établirent leurs comptoirs à proximité de la mer, dans une anse abritée du vent par le cap Hornu, peut-être au *Romerel*, quartier situé entre la ville proprement dite et le faubourg de la Ferté.

Au début du VII^e siècle, la localité s'appelait *Mons Leuconus* ou *Leuconaus*, noms qui ont revêtu diverses formes orthographiques, et sont vraisemblablement composés d'éléments gaulois.

Ces vocables furent employés, ainsi que leurs variantes, jusqu'à la fin du X^e siècle (981), époque où, par suite d'un fait historique sur lequel nous reviendrons, le nom de Saint-Valery prévalut définitivement.

En effet, vers l'année 611 (5), était arrivé avec un autre missionnaire (6), pour évangéliser les populations barbares de ces contrées, où régnait alors un idiome germanique (7), l'Arverne Valericus (8), disciple de Colomban, abbé de Luxeuil. Selon

(1) Saint-Valery compte deux principaux faubourgs ; celui de la Ferté, déjà cité en 981, port et centre de l'activité commerciale et celui de l'Abbaye. Le Courgain, le Romerel, etc., ne sont à proprement parler, que des quartiers suburbains.

(2) Nous ne pouvons voir qu'un oppidum préromain, peut-être même préhistorique, dans les ouvrages de terre signalés à Saint-Valery, par le D^r Ravin (Mém. de la Soc. d'Emulation d'Abbeville, T. VI).

Il existe, dit-on, sur le territoire de Saint-Valery, de ces accumulations de débris des cuisines primitives, appelées par les archéologues « Kjœkkenmœddings ».

(3) C'est le nom du promontoire qui s'avançait dans la pleine mer avant la formation des bas-champs qui s'étendent actuellement entre Saint-Valery, le Hourdel et le bourg d'Ault. La chapelle de Saint-Valery est bâtie au point culminant de ce cap. Doit-on chercher en cet endroit l'« Hornensis locus » où résidait parfois le « præfectus classis sambricæ » (ou plutôt « samaricæ ») dont parle la « Noticia dignitatum » ?

(4) On a trouvé à Saint-Valery, outre des monnaies gauloises et romaines, quelques monnaies grecques qui prouvent l'activité du transit qui s'y faisait dès une haute antiquité.

(5) Les auteurs varient entre 611 et 614.

(6) Son nom était Valdolenus, nom dont l'orthographe a beaucoup varié.

(7) Ce fait paraît prouvé par le soin que le scribe prend, en 636, dans une charte de Clotaire II, qui donne à Blimond, successeur de Valery, la terre de Routhiauville, de traduire en teuton le nom gallo-romain de cette localité, « Concedo villam quæ theutonie Balesteinga latine autem dicitur Ratherivilla. »

Routhiauville est située à quelques kilomètres de St-Valery, sur la commune de Pendé. (V. E. Prarond, Histoire de cinq villes et de trois cents villages, etc., 3^e partie, T. I. p. 432, et l'abbé Caron, Histoire de St-Valery, p. 54, pour le complément du texte édité par M. Prarond.) Le célèbre chant de Saucourt, quoique postérieur à cette date, fournit un second argument.

(8) Comme pour Valdolenus, le nom de Valericus présente de nombreuses variantes.

la tradition, il bâtit son hermitage au point culminant du cap Hornu, en un lieu désert, près de l'endroit où s'élève actuellement une petite chapelle qui marque, dit-on, le lieu précis de sa sépulture. (1)

Bientôt les vertus du pieux étranger et les prodiges qu'il accomplissait, attirèrent près de lui quelques disciples. Telle fut l'origine de la célèbre abbaye de Saint-Valery, dont l'histoire se confond souvent avec celle de la Ville qui grandit à l'ombre de ses murailles.

Le primitif monastère fondé par Valericus, ne survécut guère à ce saint, mais en 627, son disciple et successeur Blimond, grâce aux libéralités de Clotaire II, le releva définitivement.

Enrichie par de royales largesses, cette pieuse retraite excita les convoitises des Normands, en 859 et 881 (2), mais la perte la plus regrettable qu'elle fit en ces temps malheureux, fut celle des reliques de son fondateur, vendues, dit-on, au comte de Flandre Arnould, en l'année 935, par l'abbé même de Leucone, ou par un traître qui livra à l'étranger la ville et le monastère.

C'est à l'occasion du retour de ces précieux restes, lorsqu'en 981 ils furent restitués à Huges Capet, que la ville quitta son nom primitif pour prendre celui de son saint patron, qu'elle a gardé depuis.

Avec les cendres de l'apôtre du Vimeu, la prospérité revient. Le port, situé vers la Ferté, présente un excellent mouillage capable d'abriter une flotte et, dès 1066, Guillaume de Normandie y rassemble la sienne avant de s'élancer à la conquête de l'Angleterre (3). Cela n'empêcha pas Guillaume le Roux, fils du conquérant, d'anéantir St-Valery en 1087, mais le port reprit rapidement une grande importance, contrebalancée pourtant par celle du Crotoy. Cette prospérité dura un siècle car, en l'année 1197, Richard Cœur-de-Lion s'empare à son tour de la place qu'il détruit presque complètement.

Dès la fin du XII^e siècle peut-être, mais certainement pendant le premier tiers du suivant, St-Valery jouit de franchises communales. Ce ne fut pas pour longtemps, car ces libertés municipales furent abolies en 1234, par sentence du seigneur, Robert comte de Dreux, gendre et successeur de Thomas de St-Valery, l'un des héros de Bouvines, à la suite d'une mutinerie de l'échevinage et des bourgeois contre les moines de l'Abbaye.

Il faut constater ici que les seigneurs de St-Valery furent primitivement les avoués du monastère. L'illustre famille de St-Valery qui la première exerça ces fonctions, s'éteignit au XIII^e siècle, dans la maison de Dreux, issue du sang royal de France (4) et remplacée à son tour, vers le milieu du XIV^e siècle, par celle d'Artois. A cette nouvelle race seigneuriale succédèrent vers le milieu du XV^e siècle les ducs de Clèves, qui transmirent St-Valery aux Gonzague-Nevers (5). Ceux-ci vendirent leur seigneurie en 1640, au maréchal de Rouhault-Gamaches, et les descendants de ce dernier la détinrent jusqu'en 1780, époque où ils la cédèrent au comte d'Artois, le futur roi Charles X, dernier seigneur de St-Valery avant la Révolution.

(1) V. Corblet, Hagiographie du Diocèse d'Amiens.

(2) Ils se seraient même installés à poste fixe à Saint-Valery en 860, selon F. Lefils

(3) Le départ de Guillaume le Conquérant, du port de St-Valery-sur-Somme, pour la conquête de l'Angleterre, a été contesté, surtout par les historiens normands. Ce fait parait cependant certain. V. Aug. Thierry : *Hist. de la Conquête de l'Angleterre.*

(4) Le château de St-Valery avait été fondé à une époque inconnue.

(5) Quelques seigneurs appartenant à d'autres familles possédèrent St-Valery, (parmi eux on trouve un de Thouars et un Bourgogne-Nevers), mais c'était du chef de leurs femmes et ils n'eurent pas de postérité.

Pendant la guerre de Cent Ans, la ville eut beaucoup à souffrir. En 1346, quelques jours avant Crécy, elle repoussa une attaque des Anglais, mais elle fut prise en 1358, par les Navarrais de Charles le Mauvais, qui furent chassés, l'année suivante, par les milices de Picardie, d'Artois, de Vermandois et autres. Les Anglais s'en emparèrent à leur tour après la paix de Brétigny (1360), qui leur abandonnait le Ponthieu. A cette époque, fut réédifié le château avec les matériaux de l'abbaye, qu'à cet effet l'on détruisit en partie (1).

Les Français reconquirent la ville en 1369 ; et vers la même époque, la Seigneurie passa de la Maison de Dreux à celle d'Artois.

Le premier prince de cette famille qui posséda St-Valery, Jean d'Artois, époux d'Isabeau de Melun, rétablit en 1376, bien contre le gré des moines, la commune supprimée depuis 1234. Ce nouvel état de choses dura seulement cinquante-trois ans, car les libertés municipales de Saint-Valery furent abolies pour la seconde fois sous la domination anglaise, et les bourgeois ne les recouvrèrent qu'en 1488, grâce à la générosité de leur seigneur.

En 1422, la malheureuse cité tombe de nouveau entre les mains des Anglais (2) à la suite d'un siège, et reste en leur pouvoir ou sous le joug des Bourguignons leurs alliés, jusqu'en 1433 (3). A cette dernière date, les Français la reprennent, mais après quelques mois, elle est encore une fois occupée par l'ennemi pour rentrer enfin sous la puissance de Charles VII, au début de l'année 1434 (4).

Pourtant, les malheurs qui accablent St-Valery ne sont pas encore prêts de prendre fin, car, la même année, les Bourguignons s'en emparent après un mois de siège ; les Français y entrent en 1435, mais les Anglais reprennent la place presque immédiatement. Inutile d'ajouter qu'après toutes ces vissicitudes, ce n'était plus qu'un monceau de ruines, qui, le 24 novembre 1430, vit défiler le lugubre cortège chargé de conduire à Rouen, Jeanne d'Arc prisonnière.

Voici venu le temps des luttes implacables entre Louis XI et Charles le Téméraire.

St-Valery devient la proie de ce dernier en 1471. La ville est reprise puis tombe de nouveau sous le joug bourguignon, pour faire enfin retour en 1472, à Louis XI, qui, trois ans plus tard, ordonne de l'incendier pour la soustraire aux entreprises de ses ennemis (14 juillet 1475).

Pendant ces âges troublés, la Seigneurie de St-Valery appartenait à la famille de Clèves (5). En 1488, la commune avait été rétablie pour la troisième fois.

Avec le règne de François Ier, le régime de la commende (6) s'installe dans l'Abbaye, mais la ville, en tant que place maritime, jouit pendant la première moitié du XVIe siècle d'une tranquillité relative et même d'une certaine pros-

(1) Selon l'abbé Caron, loc. cit., les murailles de la ville, dont on voit encore des restes, dateraient de la même époque. Elles ont été souvent remaniées depuis.

(2) Peut-être changea-t-elle deux fois de maîtres entre 1369 et 1422, mais les historiens sont très confus à cet égard.

(3) Voir l'abbé Caron. Loc. Cit.

(4) L'histoire de toute la période que nous tâchons de résumer d'après les recherches de MM. Lefils, Prarond et l'abbé Caron, est extrêmement confuse. Ces auteurs ne sont même pas toujours d'accord entre eux quant aux dates. Lefils est seul à signaler une occupation de St-Valery par les Anglais en 1413. Il indique la première reprise de cette ville par les Français sur les Bourguignons en 1431, puis, la seconde en 1432. — Nous adoptons de préférence pour rédiger cette compilation, les dates fournies par M. l'abbé Caron.

(5) La Seigneurie passa en 1574, aux Gonzague-Nevers, après avoir appartenu un instant à un prince de la maison de Bourgogne.

(6) Nous relevons parmi les noms des Abbés commendataires de St-Valery ceux des cardinaux de Bourbon, de Lorraine, de Guise, d'Este, de Montalte, Bentivoglio, et celui non moins illustre de Fénelon.

périté que le roi Henri II favorise en lui confirmant ses privilèges municipaux (1549) et en y créant le siège d'une amirauté (1554). Cependant, dès cette époque, on commence à signaler un nouveau danger : l'ensablement menace le port. Un péril plus imminent était pourtant à redouter, car nous voici arrivés à l'époque des guerres de religion.

Dès 1568, les huguenots de Cocqueville rouvrent pour St-Valery l'ère des sièges et des pillages. Le 1er juillet de cette année, ils s'emparent de la ville d'où le maréchal de Cossé les déloge quelques jours après.

Les habitants de St-Valery se montrent très attachés au parti de la Ligue et adhèrent à la Sainte-Union. Ils soutiennent en 1589-90, contre ceux de la Religion, un siège que ces derniers sont contraints de lever, mais en 1591, la ville tombe au pouvoir des partisans de Henri IV. Cela ne dure qu'un instant, car les royalistes sont immédiatement expulsés par les ligueurs de la région, mais, en cette circonstance, la place eut à subir un incendie de plus. Enfin, le 11 novembre de la même année, elle dut se rendre à son propre seigneur, le duc de Nevers, qui tenait le parti du roi légitime. Deux mois plus tard (janvier 1592), le duc d'Aumale, l'un des chefs de la Ligue, rentrait dans St-Valery pour, en juin suivant, être à son tour délogé par Biron.

L'Abbaye, la Ville sont anéanties ; on se dispute des ruines, mais qu'importe ! — En janvier 1593, d'Aumale s'en empare de nouveau et Longueville lui reprend sa conquête un mois plus tard. Enfin, St-Valery retombe au pouvoir de la Ligue et reste sous son joug jusqu'au moment où, déclarée définitivement ville neutre par les deux partis (janvier 1595), la malheureuse cité peut enfin jouir de quelque répit que son état précaire rendait bien nécessaire et qui fut favorisé, pour lui permettre de relever ses murailles, par une longue exemption d'impôts que lui octroya Henri IV devenu souverain incontesté.

Le XVIIe siècle voit d'importantes améliorations s'effectuer à St-Valery. Peu à peu, la prospérité y renaît, malgré la concurrence redoutable que lui fait le Crotoy et l'ensablement progressif du port de la Ferté. En 1640, on commence la construction des quais et, cette même année, la Seigneurie passe par vente des Gonzague aux Rouhault-Gamaches (1). Une tentative de surprise est encore dirigée sans succès contre la ville, en 1658, par Balthazar de Fargues, l'un des derniers chefs d'aventuriers que signale l'Histoire de France, mais somme toute, depuis l'avènement de Louis XIV jusqu'à la la Révolution, St-Valery fut assez prospère grâce à son commerce et à l'activité de sa pêche et de ses chantiers pour la construction des navires. Nous avons déjà dit qu'en 1780, le comte d'Artois devint par acquisition son dernier seigneur.

La Révolution fut calme dans la vieille capitale du Vimeu, même pendant la Terreur, qui lui imposa momentanément le nom de Montagne-sur-Somme. Comme partout la misère y fut grande. Alors, on vendit le château et on détruisit les bâtiments de l'Abbaye, à l'exception de quelques dépendances ; mais on ne trouve à cette époque dans l'Histoire de St-Valery, aucun fait particulièrement digne de remarque.

Le Premier Empire, la Restauration et les gouvernements qui suivirent y passèrent aussi sans laisser de traces bien profondes.

Sous ces diverses régimes, la grande préoccupation fut toujours de combattre l'ensablement du port et, malheureusement, les mesures prises à cet effet ne fu-

(1) M. Prarond. Loc. Cit., dit en 1636 ou 1638.

rent que partiellement couronnées de succès. La création même du canal de la Somme, dit du duc d'Angoulême, ne répondit point complètement aux résultats qu'on en attendait.

En 1871, St-Valery fut occupé par les Allemands après la conclusion de l'armistice, mais leur présence, qui dura environ six semaines, fut marquée seulement par d'innombrables vexations (1).

Après avoir jeté ce rapide coup d'œil sur l'histoire de St-Valery, il convient de décrire les vestiges du passé que cette ville conserve encore, en commençant par les débris de ses antiques murailles.

A quelle époque celles-ci furent-elles créées ? Sur ce point, les historiens locaux sont très divisés, mais il est probable que leur fondation remonte à une date fort reculée. Toutefois, le château semble avoir précédé l'enceinte de la ville qui fut établie seulement quand cette forteresse devint insuffisante pour offrir un refuge en cas d'alarme, à une population déjà nombreuse.

Le château existait peut-être dès le xe siècle (2), pourtant c'est à partir de la fin du xiie siècle (1165) que l'on ne peut plus mettre sa réalité en doute (3). Il s'élevait près de l'Abbaye, au Sud-Ouest de la ville dont presque toujours il partagea le sort. Détruit, reconstruit et modifié un grand nombre de fois, il fut vendu pendant la Révolution et ne présente plus aujourd'hui le moindre intérêt.

Comme lui, les murailles de St-Valery sont mentionnées au xe siècle, mais d'une manière qui laisse subsister bien des incertitudes, et il faut atteindre le milieu du xive siècle pour constater leur existence d'une manière incontestable. Depuis, leur disposition et leur aspect ont dû changer maintes fois ; les débris qui sont parvenus jusqu'à nous auraient même été construits, en majeure partie, selon M. l'abbé Caron, dont nous adoptons volontiers l'opinion, par les Anglais maîtres de la place de 1360 à 1369.

Leur contour, qui décrit une figure assez irrégulière, est jalonné de distance en distance par des tours plus ou moins engagées et de diamètres variables. Ces murs tracent une ligne presque droite le long de la baie qui, jadis, venait les battre de ses eaux, entre la belle tour de Gonzague, toujours existante, et celle dite d'Harold, dont la base seule subsiste aujourd'hui. Inutile d'ajouter, quoi qu'on ait pu prétendre, que le nom de cette tour n'a rien de commun avec celui d'Harold, le vaincu d'Hastings, dont la mésaventure sur les côtes du Ponthieu, quand il était seulement comte de Kent, fournit en partie le sujet de la célèbre tapisserie de Bayeux (4).

Depuis le xviiie siècle, on a laissé la ruine accomplir son œuvre sur l'enceinte de St-Valery. Cependant, les deux portes qui y donnaient accès subsistent encore. Celle de l'Est était précédée d'un ravelin qui la protégeait ainsi que le petit hâvre voisin. C'est la porte de Nevers, ainsi dénommée à cause des seigneurs de St-Valery qui appartenaient à cette maison. Cette entrée avait été appelée jadis porte d'Abbeville, de la Ferté ou d'En-Bas. Elle s'ouvre, non loin de l'église et à côté du presbytère, qui avait pour dépendance l'une de ses tours aujourd'hui détruite, dans la courtine qui s'étend entre la tour de Gonzague, au nord,

(1) V. Herichard. Compte-rendu, etc , présenté à la Commission municipale de St-Valery-sur-Somme.

(2) F. Lefils, dit dès le ixe siècle. loc. cit.

(3) Bulles d'Alexandre III, des 12 et 13 avril 1165, citées par M. l'abbé Caron.

(4) La tour d'Harold est appelée à St-Valery tour *à rots* ou tour *à roc*, car de part et d'autre la prononciation est la même. Dans le premier cas, il faudrait traduire par tour *des rats*, dans le second, par tour *du rocher*.

et celle de Nevers, actuellement ruinée, au midi. La porte fut vraisemblablement remaniée pendant le règne de Henri IV.

Extérieurement elle forme un avant-corps en saillie sur la courtine. Pour sa construction on a employé la pierre, la brique et les galets de mer, mais des restaurations successives ont amené un grand désordre dans la disposition primitive de ces divers matériaux.

La façade, au-dessus de la porte en cintre brisé, présente deux longues ouvertures, anciens passages des flèches d'un pont-levis. Entre-elles se développe une table d'attente destinée sans doute à porter une inscription ; plus haut, le mot « FIDES » est gravé sur un rectangle de pierre et le tout est couronné par un fronton cintré, au dessus duquel est percée une lucarne ovale encadrée par une couronne de laurier. Des deux côtés de celle-ci s'ouvre une fenêtre rectangulaire, bordée de moulures. Un pignon en forme de triangle, construit en briques et en silex, surmonte cette façade qui n'offre point un grand intérêt.

La voute de la porte de Nevers est maçonnée pour une part, plafonnée pour l'autre (1). Les appartements situés au-dessus servirent de lieu de réunion à la Municipalité de St-Valery pendant la Révolution.

La seconde entrée, située à l'Ouest et percée dans la courtine détruite qui s'étendait de la tour d'Harold au château, s'appelle actuellement porte Guillaume, en mémoire du conquérant qui partit de St-Valery pour envahir l'Angleterre. On la trouve aussi désignée sous le nom de porte d'En-Haut, de porte de l'Abbaye, qui en était proche, et de porte d'Eu. Une tradition locale, dont plusieurs historiens se sont fait l'écho, mais qui ne repose sur aucune preuve, prétend que Jeanne d'Arc aurait été enfermée, pendant quelques instants, dans ses souterrains, lors de son passage à St-Valery, le 24 novembre 1430. Pendant la Révolution, ces mêmes souterrains servirent de caveaux funéraires pour la sépulture des étrangers.

La porte Guillaume a un aspect beaucoup plus grandiose et plus pittoresque que celle de Nevers. Jadis elle était protégée par quelques ouvrages avancés qui ont disparu. Aujourd'hui subsistent seulement ses deux tours de pierres, restaurées par places au moyen de galets et toujours couronnées, depuis le XIV[e] siècle, d'une série de consoles en forme de machicoulis.

Entre ces tours, point de cintre marquant une entrée. L'espace qui les sépare est maintenant complètement vide. Seuls des murs latéraux, longeant une voie à ciel ouvert, se dressent derrière elles pour les réunir à l'enceinte de la place sur laquelle elles font saillie.

Ces murs viennent aboutir, du côté de la ville, à une arcade ogivale, qui s'ouvrait naguère dans une façade ou la pierre s'alliait au silex pour dessiner des compartiments en damier.

Après ce rapide coup d'œil jeté sur les remparts de St-Valery, il est temps d'aborder la description de son église.

Construite au sommet de la falaise, sur une plate-forme étayée par un grand mur de soutènement formant courtine et renforcé par la tour de Gonzague, qui faisait jadis partie de l'enceinte, celle qui existe aujourd'hui est consacrée sous le vocable de St-Martin (2). On ignore la date de sa fondation, mais son existence est constatée depuis le milieu du XII[e] siècle (3). Toutefois, le monument qui est

(1) Du côté de la ville, la façade ne présente rien de remarquable.

(2) La paroisse de St-Nicolas qui a été supprimée, avait pour église une chapelle de l'Abbatiale.

(3) V. Bulle de 1165, citée par l'abbé Caron, loc. cit.



[illegible] pour une part plafonnée pour

[illegible] détruite qui [illegible]

[illegible] Grand-Duché.

[illegible]

[illegible] depuis le XVI[illegible]

[illegible] pour [illegible]



SAINT-VALERY-SUR SOMME
*La Porte Guillaume*

parvenu jusqu'à nous, ne remonte pas à une époque aussi reculée En son ensemble c'est une construction de la fin du xv[e] siècle, dans laquelle on a utilisé quelques parties d'un édifice antérieur, qui s'élevait à la même place. Cette église primitive devait être assez remarquable et bien plus importante que celle qui lui a succédé. Longtemps une portion de ses ruines fut conservée devant le portail du monument actuel. Ces débris, détruits seulement en 1772, figurent sur plusieurs des plans de la construction du xv[e] siècle, ce qui fit supposer que cette dernière était incomplète et qu'on avait négligé d'en bâtir quelques travées.

L'église St Martin fut consacrée le 23 novembre 1500. Une légende prétend que la nuit qui précéda cette solennité fut marquée par des manifestations diaboliques dont fut victime Martin de Piédavant, curé de céans.

Le monument se compose de deux nefs accolées, de dimensions à peu près égales, séparées par une rangée de sept arcades ogivales soutenues par cinq piliers du début du xiii[e] siècle, qui seront décrits ci-dessous et, vers le chœur, par un pilastre sans ornements et de date postérieure. Trois chapelles, construites entre 1500 et 1581, sont annexées au flanc de la nef du Nord. Celle du Midi, est aussi pourvue, vers son milieu, d'un petit oratoire et les chevets des deux vaisseaux sont rectilignes.

Le clocher s'élève en avant-corps à l'extrémité occidentale de la nef du Sud. C'est une massive tour quadrangulaire en pierre. Elle est cantonnée de contreforts où le silex apparait par endroits et, vers son sommet, une fenêtre ogivale que divise un meneau sans ornements, ajoure chacune de ses faces. Une modeste pyramide en charpente recouverte d'ardoises lui sert de toiture, et remplace une ancienne flèche d'un galbe compliqué.

Dans la façade occidentale de cette tour, s'ouvre le portail ogival, dont la voussure peu profonde comporte trois ressauts simplement ornés de moulures qui se continuent le long des piédroits: Le tympan est uni.

Du côté du Midi, la tour est aussi percée, à sa base, d'une grande baie en arc brisé, surmontée d'un larmier, par laquelle on pénètre sous une voûte ogivale, sorte de vestibule qui précède la porte donnant accès à l'intérieur du monument.

A la gauche du spectateur qui contemple le porche principal, s'élève en retrait la façade, surmontée d'un pignon triangulaire, du vaisseau septentrional de l'église. Sa maçonnerie très soignée, présente, grâce à la combinaison du silex et de la pierre, l'aspect d'un damier. Sur le même alignement se dresse la muraille qui clôt la chapelle des fonts. C'est sans doute en cet endroit (1), vers l'angle de la chapelle, que s'élevait une tourelle renfermant un double escalier, fort admiré par les anciens historiens locaux. Il était muni de deux portes, l'une située à l'intérieur de l'édifice et l'autre à l'extérieur. Deux personnes pouvaient y monter sans se voir et se rencontraient seulement en arrivant au sommet. On fut contraint, en 1772, de détruire ce remarquable morceau d'architecture qui menaçait ruine, par suite de l'érosion de la falaise sur laquelle il était construit et qu'alors la mer ne cessait de battre.

La façade septentrionale de l'église de St-Valery est constituée par les murs des chapelles qui se développent de ce côté.

Ces chapelles sont au nombre de trois et toutes ont pour couronnement des pignons, parfois épointés. La première n'en possède qu'un (2) ; les suivantes en

(1) On remarque en ce point les traces d'importants remaniements.

(2) Une grande fenêtre ogivale y existait jadis. On en voit encore les traces, mais elle a été bouchée en partie et on y a pratiquée une nouvelle fenêtre ogivale plus petite.

ont deux, mais chacun diffère de son voisin et de forme et d'aspect, ce qui contribue beaucoup à donner un cachet pittoresque à cette façade. Indépendamment de ce mérite, leur mode de construction où la pierre et le silex régulièrement taillé, se mêlent de manière à dessiner des compartiments combinés de diverses façons, en font un spécimen remarquable d'un genre d'architecture spécial à quelques cantons maritimes de la Normandie et du Nord de la France, mais particulièrement au Vimeu (1), spécimen que l'on peut classer à côté de la vieille église de Cayeux-sur-Mer, qui sera décrite ci-après (2) et de celle du bourg d'Ault.

La série des chapelles est épaulée par des contreforts aussi très variés (3). Les fenêtres même ne sont point uniformes et plusieurs d'entre-elles ont été rebouchées en partie et garnies de remplages modernes (4).

La plus ancienne de ces chapelles paraît être celle qui se trouve près du chevet de l'église. Sa construction a été particulièrement soignée. La pierre et le silex s'y combinent d'une façon tout à fait remarquable et décrivent des figures parfaitement régulières.

Au-delà du point où nous sommes arrivés, l'extrémité de la nef septentrionale de l'église se dégage des chapelles. Elle est construite avec les mêmes matériaux et se termine par un chevet rectiligne que surmonte un pignon. Sur le même alignement se dresse le chevet du vaisseau méridional. Il est conçu d'après le même système et communique, au moyen d'un passage jeté au-dessus d'une ruelle en escalier, avec le presbytère qui se trouve de l'autre côté de celle-ci.

La façade du Sud est dépourvue des pignons qui donnent un aspect si pittoresque à celle du nord. C'est une longue muraille, percée de fenêtres ogivales sans caractère et interrompue, vers le milieu, par la saillie que fait une petite chapelle presque entièrement reconstruite et sans intérêt ; elle abritait un sépulcre détruit pendant la Révolution.

Lorsque l'on pénètre dans l'église de St-Valery, l'attention se porte immédiatement sur la rangée de sept arcades en cintre brisé qui sépare ses deux nefs. Les cinq premières ont appartenu, nous l'avons déjà dit, à un édifice de la fin du XII[e] siècle ou du début du suivant. Les piliers qui les soutiennent sont placés sur de hautes bases sans moulures, probablement obtenues aux dépens des fondations, lors d'un nivellement qui eut pour effet d'abaisser le sol de l'édifice. Leurs fûts sont construits sur un plan allongé dans le sens de l'axe des nefs. Ils se composent de quatre colonnes engagées, adossées à un massif central et cantonnées de quatre colonnettes. Les deux colonnes placés latéralement, vers les nefs, dépassent les chapiteaux des piliers et se prolongeaient jadis pour soutenir les nervures de voûtes qui n'existent plus. Les colonnes des extrémités ainsi que les colonnettes supportent les retombées des arcades. Pour les chapiteaux, très déprimés, ils sont ornés de feuilles d'eau fort simples, et l'intrados des arcades forme une voussure garnie de trois tores égaux et d'un tore à l'angle externe.

Les deux nefs sont actuellement comprises sous des voûtes ogivales recouver-

(1) L'église du Quesnoy-sur-Airaines paraît être le point extrême, vers l'Amiénois, où ce genre d'architecture a pénétré.

(2) Au moment où l'on écrit ces lignes, la vieille église de Cayeux est sur le point d'être détruite, pour cause de vétusté.

(3) Sur le troisième contrefort se voit une inscription qui semble se rapporter à la construction de a deuxième chapelle dont il fait partie. On la lit ainsi : « le fus fait lan 1558 ».

(4) On les restaure en août 1904.



[illegible] Notre-Dame [illegible] France [illegible]

[illegible] de [illegible]

[illegible] séparée par des contreforts aussi [illegible]

[illegible] et plusieurs d'entre [illegible]

[illegible] de remparts modernes [illegible].

[illegible] chapelles paraît être celle qui se trouve [illegible] a été particulièrement soignée. La pierre et la [illegible] tout [illegible] et [illegible] des [illegible]

[illegible] sont [illegible] l'extrémité de la nef septentrionale [illegible] est construite avec les mêmes matériaux

[illegible] au-dessus d'une roche [illegible] qui se trouve [illegible] de celle-ci. [illegible] un aspect si pittoresque [illegible] de [illegible] par la saillie [illegible]

[illegible] l'avons [illegible] de la fin du XII[e] siècle [illegible]. Les piliers qui les soutiennent sont placés sur de hautes [illegible] obtenues aux dépens des fondations, lors d'une [illegible] d'abaisser le sol de l'église. Leurs fûts sont construits [illegible] de l'axe des nefs. Ils se composent de quatre [illegible] central et cantonnés de quatre colonnettes. [illegible] dans les nefs, [illegible]

SAINT-VALERY-SUR-SOMME

*Intérieur de l'église*



SAINT-VALERY-SUR-SOMME

*Voûte d'une chapelle de l'église*

tes d'un enduit. Celle du midi est éclairée par sept fenêtres en cintre brisé. Vers son milieu s'ouvre, par une baie ogivale bordée de moulures qui se prolongent pour former une pointe terminée par un fleuron, un petit oratoire dédié à St Joseph, qui abritait jadis un sépulcre.

Trois chapelles sont accolées à la nef du Nord. La plus ancienne paraît être celle qui se trouve à proximité de l'autel placé à l'extrémité de ce vaisseau. Elle semble dater du règne de Louis XII et communique avec l'église par une vaste baie en cintre brisé, accostée d'une petite porte de même forme. Sa voûte est parcourue par des ogives, des liernes, des tiercerons et même des branches secondaires, avec culs-de-lampe ornés à tous les entrecroisements. Celui qui sert de clef de voûte, porte la représentation d'un navire monté par cinq matelots ; un écusson de la famille de St-Valery : d'azur fretté d'or et semé de fleurs de lis de même (1), pend au flanc du bateau. Une seconde clef montre un écu parti de France et de Bretagne ; quelques autres encore sont ornées de feuillages ou de personnages tenant des objets difficiles à déterminer. Deux fenêtres à remplages éclairent cette chapelle ; entre ces deux baies, un grand Christ est placé sur un cul-de-lampe décoré de pampres et d'un blason effacé.

La chapelle suivante, autrefois consacrée à St-Roch, est disposée comme celle qui précède. Une grande baie en cintre brisé accompagnée d'une petite porte surmontée d'une archivolte en accolade ornée de feuillages et de crochets touffus y donne accès. La voûte est de même style qu'au précédent oratoire. Sa clef centrale est décorée d'un « *Agnus Dei* », d'autres sont pourvues de chiffres marchands et de feuillages. On y distingue aussi un écu chargé d'un arbre accosté de deux étoiles (2) Dans les angles de la chapelle les retombées des ogives sont amorties par des culs-de-lampes portant des écussons chargés des instruments de la Passion. L'autel, quoique peu remarquable, provient sans doute de l'abbaye de St-Valery (3). Il porte ce blason : de France, chargé d'un écusson de..... à une crosse de..... mise en pal.

Contre la paroi septentrionale, on a dressé une jolie pierre tombale en marbre, qui recouvrait la sépulture de Guy du Bos (4). Ce personnage y est représenté par une gravure au trait. Il est vêtu d'une robe courte et d'un manteau à très larges manches ; sa tête, aux longs cheveux bouclés, repose sur un coussin ; sous ses pieds on a figuré un dallage. Aux angles de la pierre, apparaissent les animaux évangéliques et sur ses bords on lit l'inscription suivante, tracée en caractères gothiques :

**Chy gist Guy du Bos en son || viuant grenetier de Sainct ♡ Vallery lequel trespassa le || premier jour de Septembre || l'an mil** V^c XXXIII **pries Dieu ♡ pour son âme. Ptr Ntr.**

Cette inscription est interrompue en deux endroits correspondants, sur les grands côtés de la dalle, par deux écussons chargés de trois arbres accompagnés en chef de deux étoiles. (5)

(1) Nous rétablissons les couleurs que des badigeons successifs ont fait disparaître.

(2) Peut-être est-ce une variante de l'écu de la famille du Bos. V. infra.

(3) Sur cet autel sont placés des reliques dans un cadre orné de tortillons en papier doré, genre de travail que l'on exécutait volontiers au XVII^e siècle, dans les couvents de femmes.

(4) Primitivement, cette pierre était posée à plat et élevée de deux pieds au-dessus du sol, puis elle fut mise de niveau avec lui.

(5) La famille du Bos portait primitivement : d'argent à trois arbres de sinople terrassés de même et accompagnés en chef de deux étoiles de gueules. Depuis l'année 1660, elle a été autorisée à porter : d'argent au lion de sable armé et lampassé d'azur.

Enfin, la chapelle qui est la plus voisine de la façade occidentale, fut seulement construite en 1581, si l'on doit s'en rapporter à la date sculptée dans un cartouche au-dessus de la grande baie en anse de panier qui la fait communiquer avec l'église (1). On remarque dans cet oratoire quelques peintures sur bois montrant le baptême du Christ, Jésus en croix et la Décollation de St-Jean-Baptiste. Ces trois panneaux sont compris dans un même cadre en bois sculpté qui porte la date de 1613 (ou de 1615). Un grand tableau assez médiocre sert de retable à l'autel. Il provient de l'Abbaye de St-Valery et représente le martyre de St Paul. La figure la plus remarquable de cette peinture est le portrait d'un moine, — le donateur sans doute, — agenouillé au premier plan.

Nous ne décrirons pas plus longuement le mobilier de l'église qui ne se recommande par aucun objet très important et nous nous bornerons à mentionner la petite plaque de cuivre qui indique la sépulture d'un ancien curé, Jean-François Dubrun, mort en 1820. Pourtant une exception doit être faite en faveur des deux étais qui soutiennent la tribune des orgues. Ils semblent appartenir au début du XVI^e^ siècle et affectent la forme de grêles colonnettes polygonales et torses, dont les faces, dans la partie inférieure, sont alternativement recouvertes d'imbrications ou d'un semis de quatre feuilles. Vers le milieu des colonnettes se trouve une bague en forme de couronne fleurdelisée, puis le fût continue à s'élever, mais, à cette seconde partie, la torsion est en sens inverse et chevronnée, et les faces des colonnettes sont parsemées de fleurs de lis mutilées, alternant avec des quatre feuilles.

Avant de quitter l'église de St-Valery, il convient de mentionner encore un petit buste reliquaire en argent représentant le patron de la ville, cette jolie pièce d'orfèvrerie du XVII^e^ siècle est conservée dans la sacristie.

Le monument qui vient d'être décrit ne fut témoin d'aucun fait historique marquant, car on ne peut considérer comme tel le semblant de siège qu'y soutinrent quelques soldats du duc de Nevers contre les Ligueurs, le 1^er^ janvier 1592.

Au début de l'année 1649, eurent lieu à St-Valery, des élections municipales qui donnèrent le même nombre de voix à deux adversaires. Le dimanche suivant, il s'en suivit, entre les rivaux, une véritable bataille pour la conquête du banc réservé à l'échevinage, que chaque compétiteur prétendait occuper exclusivement. Ceci, bien entendu, se passait dans l'intérieur de l'église.

Enfin, pendant la Révolution, l'édifice fut transformé d'abord en temple de l'Eternel, puis en halle pour les grains. Il fut alors totalement dévasté. C'est à cette époque que les reliques de St Valery furent brûlées, dans le chœur, où tout dernièrement encore on remarquait sur le dallage, les traces du bûcher qui les avait consumées.

Il n'est pas possible de clore cette notice sans ajouter quelques mots sur l'abbaye qui, depuis sa fondation jusqu'à la Révolution, passa à peu près par les mêmes vicissitudes que la ville même. Malheureusement, cet antique monastère, le plus ancien de la Picardie par la date de sa fondation, a péri presque tout entier, à part l'une de ses dépendances, construction sans intérêt transformée aujourd'hui en habitation particulière.

De sa superbe église, quelques colonnes seulement ont été épargnées. Elles sont actuellement envahies par le lierre qui les dérobe à la vue et s'oppose à leur description.

(1) Une petite porte de même forme y donne aussi accès.

CAYEUX-SUR-MER

*L'Ancienne Église*

L'origine de ce célèbre couvent a été indiquée ci-dessus. Les abbés réguliers qui le gouvernèrent longtemps, presque tous recommandables par leurs vertus, ont peu marqué dans l histoire profane. Quelques uns de ses abbés commendataires furent au contraire des hommes célèbres, tels les cardinaux de Bourbon, de Lorraine, de Guise, d'Este, et l'illustre Fénelon.

En 1644, les religieux de St-Valery s'affilièrent à la congrégation de St-Maur (1).

Plus heureuse que l'abbaye, la chapelle très anciennement érigée sur le tombeau de St Valery, au sommet du cap Hornu, est parvenue jusqu'à nous, mais hélas ! une reconstruction totale et récente lui a fait perdre toute poésie. Elle a même été dépouillée de l'antique mortier de bronze, décoré de quatre personnages au caractère étrange, qui lui servait de bénitier. Seule lui est restée sa situation admirable d'où le regard s'étend sur la baie de Somme, la ville du Crotoy, les plaines conquises sur les flots dans la direction de Cayeux, et jusqu'à la pointe du Hourdel qui, tout à l'horizon, se détache en teinte sombre sur l'immensité de la mer.

R. de GUYENCOURT.

# CAYEUX-SUR-MER

Cayeux est un gros bourg de pêcheurs, sur la côte de la Manche entre St-Valery et le bourg d'Ault, en Vimeu. La population, qui est de 3200 âmes, s'échelonne sur une seule rue, longue et tortueuse, à peu près parallèle à la mer. Un amas de galets et de silex, sur lesquels on a bâti quelques châlets et des maisons de bains, borde la côte ; en dévalant, on retrouve la plage de sable uni.

C'est presque à l'extrémité Sud du bourg que s'élève la vieille et curieuse église, monument des XIIIe et XVIe siècles, qui, hélas ! a bien souffert des injures du temps, principalement du vent de mer, qui la bat avec furie pendant les trois quarts de l'année. On est en train de la démolir, au moment où s'imprime cette notice (2).

(1) En 1732, l'abbé Jacques de Forbin-Janson, archevêque d'Arles, ayant déplu à la cour, est exilé dans son propre monastère. Il le transforme en un lieu de délices « où l'on boit d'excellent vin, où l'on fait chair de commissaire. ». (Journal des règnes de Louis XIV et Louis XV, etc., par Pierre Narbonne, premier commissaire de police de la ville de Versailles, etc., publié par J.-A. Le Roi, etc., p. 216. Versailles Aubert, imp. 1866).

(2) On ne saurait trop flétrir ces destructions systématiques et barbares des monuments anciens, « précieux restes d'une civilisation meilleure » et parure sans égale de notre sol français. Dans son numéro de juillet 1901, la revue : *L'Art et l'Autel*, protestait en ces termes, et sous ce titre : *Les Vandales*, contre la démolition de la vénérable église de Cayeux :

« L'Eglise de Cayeux-sur-Somme est (ou était) un fort beau monument du douzième siècle (*sic*), non classé, ce qui permet au curé de répondre au désir d'un pieux converti, d'abandonner le vieux sanctuaire et d'élever à coté une construction moderne de parfaite laideur. Les premières assises sont terminées. La dépense prévue dépassera cent mille francs. Pour la même somme on aurait restauré une belle œuvre. »

Ainsi donc, la vieille et précieuse église de Cayeux va disparaître. Il importait d'en conserver le souvenir, et, c'est dans ce but que j'ai relevé les notes prises en 1889, au cours d'une visite rapide ; notes incomplètes et hâtives ; le lecteur en excusera les imperfections et pourra les confronter avec les des-

Le plan de cet édifice comprend trois nefs égales en largeur et en hauteur ; celle du Nord a une travée de moins que les autres et se termine à l'occident par une tour informe et massive. Au levant, les collatéraux sont à terminaison rectangulaire. La nef médiane, au contraire, se prolonge par une travée de chœur avec chevet à trois pans.

Voici les dimensions de l'église, relevées approximativement au pas, en œuvre :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Longueur de la nef centrale et du collatéral Sud. . | 40 | mèt. | »» |
| — du collatéral Nord (sans la tour). . . . | 27 | — | »» |
| — du chœur . . . . . . . . . . . . . | 7 | — | »» |
| Largeur de chacune des trois nefs. . . . . . . | 9 | — | »» |
| — du chœur . . . . . . . . . . . . . . | 6 | — | 80 |
| Longueur totale. . . . . . . . . . . . . . | 47 | mèt. | »» |
| Largeur totale . . . . . . . . . . . . . . | 27 | — | »» |

En arrivant de la mer, on découvre l'église par le côté Nord. La façade septentrionale est la plus belle de l'édifice, et empreinte d'un grand cachet d'originalité. Chacune des trois travées est accusée par un pignon aigu bâti, ainsi que toute la muraille, en damier de grès et silex très soigneusement appareillé (un carreau de grès alternant avec un carré d'une douzaine de silex noirs) Ce genre de construction, que l'on retrouve à l'église de St-Valery, semble particulier au Vimeu maritime, et l'église de Cayeux en est le spécimen le plus caractéristique et le plus complet (1).

Dans chacun de ces hauts pignons s'ouvre une fenêtre en tiers-point ; ces belles baies à quatre lumières, du XVI[e] siècle, n'ont gardé que les bases de leurs meneaux de pierre ; par la suite des temps, on les a murées avec des briques, et au milieu de l'embrasure on a seulement laissé, pour donner un peu de jour à l'église, une petite baie informe et grossière.

A la base de chaque pignon il y avait jadis une gargouille sculptée ; une seule subsiste encore.

La tour s'élève sur la première travée du collatéral Nord. C'est une bâtisse en briques, absolument laide, fort peu élevée, sans ouvertures, et couronnée d'un lourd chaperon d'ardoises. Les deux autres nefs se terminent à l'occident par des pignons aveugles. Une sorte de soupirail aujourd'hui muré se voit à ras du sol ; serait-ce un ancien portail, antérieur à l'église actuelle, et que l'invasion des sables aurait obstrué dans les siècles passés ?

Sur le mur Sud, du reste, on remarque partout des traces d'anciennes ouvertures en plein cintre, à rez-de-chaussée. Je crois qu'il faut y voir les indices d'un ensablement remontant déjà à une époque reculée, comme cela se constate à l'église de Berck.

Le mur Sud est construit en damier comme celui du Nord ; mais il n'a pas ou n'a plus de pignons ; une corniche de craie supporte un toit tout ordinaire. Les trois premières travées ont des fenêtres semblables à celles du septentrion et aussi maltraitées ; les deux travées suivantes sont aveugles (ou du moins n'ont que des jours de souffrance récemment percés), car un bâtiment, dont on

criptions de M. Prarond, *Histoire de cinq Villes et de trois cents Villages, Hameaux et Fermes : St-Valery et les Cantons voisins*, t. I., p. 353 et sq ; et de M. Dimpre : *Histoire de quelques pays du Vimeu* ; 2[e] partie, p. 74.

(1) Dans toute la Picardie et l'Artois, les substructions ou solins des églises bâties au XV[e] et XVI[e] siècles sont également construits en damier et silex, mais le plein des murs est en pierre de craie.

voit encore les arrachements du toit, s'accolait à l'église en cet endroit dès le XVIe siècle. C'était sans doute le presbytère, ou l'une de ses dépendances, mais non une sacristie, car cette construction parait avoir été trop considérable pour autoriser cette hypothèse, et d'ailleurs elle n'a pas de porte sur l'église.

Les chevets plats des nefs latérales ont chacun deux fenêtres, mais celui du Nord est du XVe ou XVIe siècle, ainsi que l'indiquent les moulures prismatiques de ses baies ; le chevet du collatéral Sud est du XIIIe siècle, ses moulures sont en forme de tore.

Le chœur central accuse également le XIIIe siècle par ses deux petites fenêtres en tiers-point, ornées de colonnettes sur les pieds-droits, d'un tore sur l'arcade et d'une archivolte. Le mur du chœur est en galets noyés dans un lit épais de mortier ; la mousse et la fougère y croissent de toutes parts.

Pénétrons maintenant dans l'église par le seul portail actuellement ouvert, dans la deuxième travée Nord. Cette porte a été réparée au XVIIIe siècle avec des pilastres cannelés d'ordre toscan. La porte en plein cintre est surmontée de trois niches de style classique. Deux massifs contreforts flanquent cette porte ; chaque travée des nefs est étayée d'un contrefort semblable, en damier de grès et silex.

Le porche intérieur, auquel accède ce portail, occupe la seconde travée de la nef Nord ; il semble avoir porté jadis un clocher, antérieur à la hideuse tour actuelle. Ses piliers puissants et sa lourde voûte d'ogive, paraissent être faits pour soutenir une lourde masse. De la voûte, effondrée depuis longtemps, il ne reste plus que des amorces de nervures.

Les trois nefs se divisent intérieurement en un vaisseau de trois travées (sauf pour la nef Nord qui n'en a qu'une, les deux premières étant occupées par la tour et le porche) ; et un avant-chœur de deux travées. La plupart des anciennes voûtes de pierre sont tombées ; il ne reste que celles de la nef du Nord et de la partie orientale de la grande nef. Ces voûtes sont du XVe ou XVIe siècle. Le collatéral Sud et les trois premières travées de la nef médiane n'ont que de grossiers lambris. On dit que celui du bas-côté Sud cache une belle corniche sculptée, visible dans les combles (?)

Encore faut-il ajouter que les voûtes qui restent sont en bien mauvais état et menacent une ruine prochaine ; on a dû en divers endroits les cercler, les rejointoyer ; mais elles fléchissent, plusieurs nervures sont déjà tombées, d'autres se détachent ; les anciens cercles de fer sont rouillés et se fendent. Cette voûte était cependant assez belle. Bâtie en moellons de craie, comme toutes les murailles intérieures de l'édifice, elle est tracée en étoile, et ses nervures multiples, liernes et tiercerons, sont bien dessinées. Clefs et culs-de-lampe ne paraissent pas avoir reçu de sculpture.

La grande nef est séparée du collatéral Sud par deux colonnes cylindriques, supportant des arcs aigus fort peu réguliers et assez bien moulurés. Du côté Nord, après les deux premières travées fermées, qui forment la tour et le porche, vient un gros pilastre non orné. Enfin, la quatrième travée — centrale pour tout l'édifice — est composée de quatre murs pleins formant le carré et percés chacun d'un arc brisé ; aucun de ces arcs n'est semblable à ses voisins. Il semble qu'on ait eu l'intention de bâtir une tour sur cette travée centrale, sorte d'intertranssept.

Le chœur, œuvre du XIIIe siècle, a conservé une voûte d'ogive à doubleaux en tiers-point fort surbaissé et nervures toriques. Les supports sont des colonnettes à chapiteaux, très endommagées et dissimulées en partie sous des boiseries

mesquines. Des trois fenêtres du chevet, deux seulement, je l'ai dit, sont restées ouvertes ; celle du fond a été murée lorsqu'on a bâti en cet endroit la sacristie.

En somme, cette église vaste et délabrée est fort curieuse et intéressante. Elle laisse une impression de tristesse et d'abandon Son pavé, aussi vieux qu'elle. mélange hétéroclite de tous les matériaux connus, au milieu desquels on retrouve quelques débris informes d'anciennes dalles tumulaires, accroît encore ce sentiment de désolation nuancée de respect et de poésie.

Les six autels sont dédiés à la Vierge, St Blaise, Ste Catherine, St Pierre, St Antoine et St Nicolas.

Sur le pied droit Sud-Est de la travée centrale, on distingue encore les traces d'une fresque rongée par l'humidité, représentant un prêtre à genoux. L'inscription qui accompagne cette représentation a été, par bonheur, gravée au couteau dans les pierres voisines, et non peinte, ce qui permet de la lire encore en entier. Cette épitaphe, en vers pentamètres, est un bien curieux spécimen de la versification picarde à la fin du XVI^e^ siècle :

TOY · QVI · DEDANS · CETTE · SAINTE · MAISON
VEVT · PRESENTER · A · DIEV · TON · ORAISON
PRIE · POVR · MOI · MAIS · SI · TV · TE · VEVX · ENQVERRE
DE · MON · ESTAT · LAS · IE · NE · SVIS · QVE · TERRE
QVE · SI · DE · PLVS · TV · DESIRE · SAVOIR
QVEL · IAY · ESTE · LISANT · TV · LE · PEVX · VOIR
IESTOIS · DOCTEVR · LE · LIEV · DE · MA · NAISANSE
ESTOIT · CE · BOVRCQ · QVE · DES · MA · TENDRE · ENFANCE
DV · GRAND · AMOVR · DES · SCIENCE · ESPRIS
FVT · LA · MAISON · DE · MON · PERE · EN · MESPRIS
ET · MEN · ALLANT · A · PARIS · FIT · EN · SORTE
PAR · MON · SAVOIR · ET · DILIGENCE · ACORTE
AIANT · DIS · HVIT · ANS · LA · ROIALE · CITE
ME · VIT · BRILLER · DANS · LVNIVERSITE

---

ET · PEV · APRES · MEN · ALLAI · DANS · SORBONE
OV · IE · RECEV · DE · DOCTEVR · LA · CORONNE
LA · RESIDANT · ESTANT · NE · POVR · MON · PAIS
TOVSOVRS · LES · AI · SECOVRVT · DE · CONSELE DAMIS
PVIS · DANS · DIYON · ME · FVT · COMMANDE (1)
DALLER · ANNONCER · LA · SAINCTE · PAROLLE
DEDANS · AVTHVN · VIT · ENCORRE · MA · GLOIRE
SANLIQVE · AMALON (2) CONSERVENT · MA · MEMOIRE
OV · IAY · ESTE · ACCHIADIACRE · E · CHANOINNE · DV · LIEV
CVRE · DE · MARIGNY · E · DE · MONREAL · AVSSI · CHANOINNE · IETOIS
OV · FORT · SOVVENT · PAR · VNGNE · DOCTE · VOIES
IAY · EXPLICQVE · LES · SVR · HVMAINE · LOIS
IA · TOVT · CASSE · DE · SOIN · E · DE · VIELLESSE
IE · VIENS · REVOIR · SORBONNE · MA · METRESSE

(1) Ici omis, sans doute, le mot *rolle*.
(2) Sans doute *Senlis*, *Avalon* (?).

MAIS · NE · POVANT · VIVRE · DANS · LE · REPOS
LAS · IE · MENPLOIE · ENCORE · A · TOVS · PROPOS
MAIS · CE · GRAND · DIEV · E · SEIGNEVR · QVI · TOVS · GVARDE
MESLEVT · PASTEVR · DEDANS · CESTE · BOVRGVADE
OV · EN · VEILLANT · DESVS · CE · MIEN · TROPEAV
MON · GRAND · TRAVAIL · ME · MIS · DENS · CE · TONBEAV
CE · QVY · MA · PLEV · A · CETTE · HEVRE · DERNIERRE
CEST · QVE · IE · SVIS · AV · TONBEAV · DE · HONORE
BOVRGEOIS · MON · PERRE
ET · DE · NICOLLE · LATTAIGNANT · MA · MERRE
DONCQ · POVR · MOY · FAIS · PRIERE · PASSANT
E · DE · CE · MOT · TA · VEVE (1) REPAISANT
APRES (2) QVE · NVL · DE · CE (3) QVY · SON · AV · MONDE
SOIT · QVEN · TRESOR · OV · QVEN · FORCHE · IL · ABONDE
NE · PEVT · IAMAIS · SEZENTER (4) DE · LA · MORT
NY · PROLONGER · LINEVITABLE · FORT (5)

Cette inscription, qui n'est malheureusement pas datée, est curieuse au point de vue linguistique ; elle nous montre combien la formation du français était en retard, en Picardie, aux xvi$^{e}$ et xvii$^{e}$ siècles. On peut la rapprocher des épitaphes de du Bernet à Boulogne (1591), de Charles des Essarts de Maigneulx à Montreuil (1617), de Jacques Blondel de Joigny à Estrée (1630), et surtout de Martine Pion à Buires-le-Sec (fin xvi$^{e}$ siècle) ; cette dernière inscription, également gravée au couteau sur les murs de l'église, est tout à fait du même genre que celle-ci. Voir aussi l'inscription commémorative de la dédicace de l'église d'Hesdin (1585). — On accède au clocher par une tourelle d'escalier à vis qui flanque la tour au Nord et contient 48 marches de pierre, très frustes. La seule cloche qui reste est fort belle et grosse ; elle mesure 1$^{m}$ 27 de diamètre. On y lit la longue inscription suivante en lettres gothiques, chose singulière étant donnée l'époque (1602) :

**✝ adrien le roy es$^{er}$ s$^{r}$ de barde roiau$^{mt}$ (6) le tirte et de hurt. — lan mil vi$^{cc}$ et ii jay eu non anne par dam$^{le}$ anne de**

**✝ hardentun nicole darnacalle dam$^{le}$ de montegart marie de lastre et de ma$^{th}$ de lastre sire jehan fournier prieur sire**

**✝ guillaume pomar jacque obry et anth$^{ne}$ charles obry ........ g .... bourgeois et de lois bour$^{gs}$ blanche de ponthieu**

**✝ ysabeau de ponthieu perinne de la vie (7) ........... de la vie nicolas de fontaine tous marguelier.**

Au-dessus de l'inscription, un cordon de fleurs de lys. — Une partie de la dernière ligne est mal fondue et illisible.

Roger RODIÈRE.

(1) Vue. (2) Apprends. (3) Ceux. (4) S'exempter. (5) Sort. (6) Royaumont. (7) Delavier, ou Deslaviers.

# SAINT-BLIMONT

L'Eglise de St-Blimont (1) est presque entièrement moderne. Seule la tour qui s'élève à l'Ouest, au-dessus de la principale entrée, parait dater de la seconde moitié du xvie siècle ou du début du suivant. La décoration assez gracieuse du portail qui s'ouvre dans sa façade occidentale, ainsi que celle de la rosace qui le surmonte, présente en effet, quelques-uns des caractères architecturaux de l'époque des derniers Valois. Malheureusement, une restauration a profondément modifié tout cet ensemble. (2)

La tour en elle-même est une imposante construction en briques, divisée en quatre parties par trois cordons horizontaux en pierre et toute parsemée de croix aussi en pierre blanche (3), ce qui donne à la construction un aspect plus bizarre que réellement beau.

De puissants contreforts la cantonnent jusqu'aux trois-quarts de sa hauteur. Originairement ils ne s'élevaient pas davantage, mais actuellement, à partir de ce point, ils subissent un retrait et se prolongent jusqu'à la corniche qui passe sous la galerie posée au faîte de l'édifice.

Autrefois, la partie supérieure de la tour présentait, dit-on, une ornementation obtenue au moyen de briques de couleur foncée (4) qui y dessinaient des compartiments hexagonaux ; aujourd'hui on y voit un semis de croix en relief, recouvertes d'un enduit noir. Cet étage est aussi percé sur ses quatre faces d'une fenêtre cintrée munie d'un remplage simple mais élégant.

Une galerie en pierre, crénelée, ajourée et placée sur une corniche dont les consoles ont l'aspect de machicoulis, couronne la tour qui se termine par une plate-forme. Cette galerie est toute moderne (5) ainsi que les clochetons de ses angles, et que la poivrière plus importante (6) qui surmonte la tourelle octogonale engagée, appliquée contre l'angle Nord-Est de la tour, pour contenir l'escalier par où l'on accède à son sommet.

L'église qui a précédé celle actuellement existante, devait dater du xvie siècle. On a conservé ses sablières sculptées qui ne sont pas sans mérite ; elles ont été utilisées dans la nouvelle construction. Quelques objets de même origine ont aussi été sauvés, entre autres, des fonts baptismaux en pierre. Ils se composent d'un pied octogonal, orné d'arcatures ogivales sur toutes ses faces, qui soutient une coupe

(1) Conformément à l'usage, on écrit Saint Blimond, quand il s'agit du saint ainsi nommé et Saint-Blimont, lorsqu'il est question du village et de la famille portant ce nom.

(2) Les travaux de restauration furent exécutés en 1897, sous la direction de M Ratier, architecte au Tréport.

(3) Les croix que l'on distingue ne sont pas celles qui existent en réalité, car, pour plus de régularité, toute la tour fut recouverte d'un enduit rouge, sur lequel on a tracé des croix blanches qui ne correspondent pas toujours aux croix primitives. Celles-ci reparaissent sous l'enduit à certaines places.

(4) Le silex n'apparait nulle part dans cette construction.

(5) Elle en remplace une autre qui était complètement ruinée et devait avoir originairement un aspect très différent.

(6) Cette poivrière avait primitivement la forme d'une cloche.



# [illegible] BLIMONT

[illegible]



SAINT-BLIMONT
*La tour de l'église*

aux armes des familles de St-Blimont (1), de la Chaussée d'Eu (2), et d'une troisième maison que nous n'avons pu identifier.

On y remarque aussi des têtes, sculptées dans des médaillons et un cordon de feuillages qui garnit le bord. Il est vraisemblable que ces fonts furent donnés par Nicolas de St-Blimont, qui vivait en 1520 et avait épousé Isabeau de la Chaussée d'Eu. (3)

Une assez belle statue d'évêque, assis sur une chaire et revêtu de tous les insignes épiscopaux, statue malheureusement trop restaurée, est vénérée dans l'église qui nous occupe sous le nom de Saint Blimond. Sur le socle, sont les armes, déjà décrites, de la maison de St-Blimont et un autre écusson de forme losangée. On voit encore sur ce socle des sculptures représentant, d'un côté deux oiseaux qui paraissent nager de conserve sur les flots, — peut-être des alcyons, — et de l'autre, un animal broutant. Le tout appartient au XVI^e siècle.

Du milieu du siècle précédent, date un joli reliquaire en argent, conservé au presbytère.

Il se compose d'un pied, tracé sur un plan allongé, lobé, redenté et bordé d'un ornement courant estampé qui porte encore des traces de dorure. Ce pied s'élève en forme de pyramide à six faces, jusqu'à un nœud à côtes, sur la partie la plus saillante de chacune desquelles se détache un médaillon circulaire où l'on remarque un quatrefeuilles émaillé en bleu foncé. Ce quatrefeuilles a toutefois été remplacé, dans le médaillon du milieu, par les armes, aussi émaillées, de la famille de St-Blimont, mais leur sautoir engrelé de sable, y a été changé en deux bâtons épineux de même couleur, mis en sautoir.

Après avoir dépassé ce nœud, le pied s'élève encore et vient s'épanouir sous un petit édicule en forme de chapelle rectangulaire. Ses quatre montants qui soutiennent la toiture, affectent les dispositions de légers contreforts ornés de pinacles à crochets, de gargouilles minuscules et de clochetons. Une crête dorée, composée de feuilles tréflées et très découpées, court à la base et au sommet du toit. Le comble de celui-ci est interrompu en son milieu par une petite tourelle crénélée d'où s'élance un clocher pyramidal à six faces, dont les arêtes sont pourvues de crochets. Son sommet est amorti par un globe côtelé qui devait jadis soutenir une croix.

Au milieu des deux façades principales du reliquaire, un gable dont les rampants sont ornés extérieurement de crosses végétales et intérieurement d'un feston, simule le pignon d'un transept. Les mots « S Blimon » (*sic*) sont écrits en caractères gothiques sur le pied de cette pièce d'orfèvrerie qui renferme un petit ossement du saint. Deux bagues en argent, datant du XVI^e siècle et peu remarquables, y ont aussi été attachées comme ex-voto (4).

Il ne nous reste plus à signaler maintenant que quelques inscriptions funéraires relatives à plusieurs membres de la famille de St-Blimont, inscriptions presque modernes et conservées soit dans le cimetière, soit dans l'église même.

(1) St-Blimont : d'or au sautoir engrelé de sable. — Cette famille se prétendait issue d'un frère de Saint Blimond qui succéda à Saint Valery comme abbé du monastère de Leuconaus. — Elle s'éteignit en 1852, en la personne de Marie-Louise-Agnès de St-Blimont, princesse de Berghes-Saint-Winock.

(2) La Chaussée d'Eu : de sable semé de croissants d'or, à trois besants de même posés 2 et 1. — Sur les fonts de St-Blimont, les croissants qui devraient être sans nombre sont réduits à trois.

(3) V. Recherches généalogiques, par de la Gorgue-Rosny.

(4) La plus grande partie des reliques de St Blimond est conservée dans l'église qui nous occupe, depuis l'époque de la Révolution. Elles étaient précédemment à St-Valery.

La paroisse de St-Blimont fit partie du doyenné de Gamaches avant d'être réunie à celui de St-Valery. Jusqu'à la Révolution, le seigneur du lieu fut le présentateur à la cure dont l'évêque d'Amiens était le collateur. (1).

Pour le village, il aurait été fondé au début du VII[e] siècle, par une famille burgonde fixée en notre pays, auprès de St-Valery, le saint apôtre du Vimeu, qui avait rendu la santé à l'un des fils de ces étrangers, le jeune Gogus, surnommé Blimond. Celui-ci devint le successeur de son bienfaiteur et le véritable fondateur de l'abbaye de Leuconaus, qui prit depuis le nom de St-Valery (2). Plus tard, la localité fondée par les parents de Gogus, adopta le nom que ce dernier illustra par sa sainté.

Il faut descendre jusqu'au milieu du XVII[e] siècle, pour trouver un fait historique relatif au village de St-Blimont. En novembre 1658, en effet, il fut presque entièrement détruit par l'incendie qu'y alluma Balthazar de Fargues (3).

Depuis lors, le nom de St-Blimont est rentré dans l'oubli.

R. de GUYENCOURT.

(1) Poullé. de la Bibl. des Antiquaires.
(2) V. Corblet. *Hagiographie du Diocèse d'Amiens.*
(3) V. Prarond : *Histoire de Cinq Ville et de Trois Cents Villages, etc.* ; et de Belleval : *Fiefs et Seigneuries du Ponthieu, etc.* Janvier (*Récits Picards*) place l'incendie de St-Blimont au 12 ou au 13 novembre 1658.

# CANTON DE NOUVION

NOTICE PAR R. DE GUYENCOURT

# GAPENNES

Le canton de Nouvion possède seulement deux monuments dignes d'un instant d'attention : le chœur de l'église de Forest-l'Abbaye et le clocher de celle de Gapennes.

Nous nous bornerons à citer le premier de ces édifices, — modestement caché dans une pâture où l'on a quelque peine à le découvrir, — car, dans son magistral ouvrage sur « L'Architecture romane et de transition dans la région picarde », M. C. Enlart en a donné une description et des dessins, auxquels il nous suffira de renvoyer le lecteur. Le chœur de Forest-l'Abbaye appartient au troisième quart du XIIe siècle, et, selon M. le chanoine Hénocque (1), c'est un débris de la chapelle que les Templiers possédaient en ce lieu (2).

Le clocher de Gapennes appartient à une famille qui compte encore des représentants à Bailleul, Bouchon, Bourdon, Cocquerel, Fontaines, Moyenneville, La Chaussée-Tirancourt, et Long (3). Ces clochers étaient plus nombreux autrefois et l'on regrette toujours la destruction de ceux de Beauval et de la Chapelle, à Abbeville. La flèche de celui de Longpré-les-Corps-Saints était du même genre, malheureusement, elle fut reconstruite sans reproduire exactement celle qu'elle a remplacée.

Ces clochers de pierre, dits clochers anglais, on ne sait pour quelle raison, semblent être les dernières manifestations de l'art gothique dans l'Amiénois, le Ponthieu et le Vimeu. La plupart d'entre eux s'échelonnent, en effet, entre le milieu du XVIe siècle et le milieu du XVIIIe siècle.

La flèche de Gapennes paraît dater du règne de Louis XIV (4). L'édifice est tout en pierre et se compose d'une tour quadrangulaire cantonnée de puissants contreforts et ceinte de larmiers à diverses hauteurs (5). A sa base, s'ouvre un élégant petit portail classique dans le style de la fin de la Renaissance et une fenêtre ogivale ajoure chacune des faces de son sommet.

Au faîte de la tour, une galerie moderne, d'un dessin grêle et trop compliqué, entoure la plate-forme d'où s'élance la flèche. Celle-ci se compose d'une base octogonale et presque verticale, ornée de fenêtres rectangulaires simulées avec memeaux cruciformes et d'une colonnette en avant-corps à chaque angle. Ces colonnettes supportent un entablement au-dessus duquel prend naissance une pyramide munie de crochets le long de toutes ses arêtes et ceinte, à sa base, de guirlandes relevées par des têtes de chérubins.

Bien que remanié, ce clocher n'en est pas moins assez remarquable, grâce à l'élégance de son galbe et à la richesse de son architecture.

(1) Mém. in-4° de la Soc. des Antiq. de Picardie; Hist. de St-Riquier, par l'abbé Hénocque, T. I. p. 144.

(2) Dès le XIIe siècle, les Templiers possédaient une maison à Forêt-l'Abbaye. V. Trudon des Ormes, Mém. in-8° de la Soc. des Antiq. de Picardie, T. XXXII. p. 124, — Etude sur les possessions de l'Ordre du Temple en Picardie.

(3) M. Roux a déjà publié cette liste dans la P. H. et M. — Nous y ajoutons Bailleul et Long.

(4) Peut-être la tour est-elle quelque peu antérieure.

(5) Une tourelle hexagonale est accolée à son angle S.-E. Elle renferme un escalier et s'élève jusqu'à la plate-forme Cette tourelle est surmontée d'une petite toiture pyramidale en pierre.

Le vaisseau de l'église de Gapennes ne mérite pas d'être décrit ; nous noterons seulement que tout le monument est bâti sur une carrière où il fut sur le point de s'abîmer, dans la nuit du 13 février 1834. Ce souterrain, inconnu avant cette date, se trouve à quatorze mètres sous le carrelage de l'édifice (1).

(1) V. Bouthors, les Cryptes de Picardie, dans Mém. in-8° de la Soc. des Antiq. de Picardie, T. I, p. 312.

R. DE GUYENCOURT.



*Gapennes. — Clocher de l'Eglise*

# CANTON D'HALLENCOURT

NOTICES PAR M. PH. DES FORTS

# ALLERY

L'Église d'Allery, construite en moellons blancs, se compose d'une nef et d'un chœur de belles proportions, et d'un clocher.

L'intérieur présente la disposition suivante : un grand arc en tiers-point repose de chaque côté sur une demi-colonne engagée qui fait saillie sur le nu du mur et sépare, en deux parties à peu près égales, la nef du chœur.

La nef est éclairée par quatre fenêtres, le chœur par six fenêtres, l'abside à trois pans par trois fenêtres. La travée voisine du clocher en est dépourvue. La fenêtre du fond du sanctuaire, aujourd'hui murée, était plus large que les autres, comme le cas est assez fréquent dans notre région, à Liercourt, à Hocquincourt et à Cocquerel par exemple, et comporte trois meneaux. Toutes les autres, à deux meneaux seulement, ont mêmes dimensions. Le remplage flamboyant qui en garnit le sommet est semblable de chaque côté, mais différent à chaque travée ; les deux fenêtres des pans coupés ont une fleur de lys.

Un jubé appliqué contre les piédroits de l'arc triomphal séparait la nef du chœur. L'escalier à vis, logé du côté Sud contre la demi-colonne, a ses marches usées et aux demi-colonnes demeurent encore visibles des traces de scellement. Le jubé n'a donc pas été seulement prévu dans le plan de l'architecte, mais exécuté. Il était sans doute construit en bois.

Une poutre de gloire supportant le Christ en croix, entouré de la Vierge et de Saint Jean comme à Folleville, surmontait peut-être le jubé. Le scellement conservé à la clef du grand arc et qui semble avoir été destiné à maintenir la croix, permet cette supposition. Appuyé au jubé du côté de l'épitre, se dressait un autel comme l'indique une piscine amortie par un petit arc en anse de panier qui s'ouvre sur le mur méridional, à l'extrémité de la nef. De même qu'à Folleville, la nef seule a pu servir d'église paroissiale aux habitants d'Allery, le chœur constituant la chapelle seigneuriale.

Au-dessus du chœur, on avait projeté de construire une voûte. On voit encore, contournant les fenêtres, des traces de formerets.

Derrière l'autel, dans le mur de fond du chevet et sous un arc en anse de panier, s'ouvre un enfeu qui abrite un sépulcre. Une archivolte en accolade, dont la gorge est ornée de salamandres et de serpents et sur l'extrados de laquelle se détachent des crochets rehaussés de gros choux frisés, surmonte l'arc. Le sépulcre, en pierre peinte, est une œuvre grossière sans mérite artistique. Dans le fond, la Vierge soutenue par Saint Jean et entourée de trois saintes femmes, est debout. Sur les côtés, Joseph d'Arimathie et Nicodème, soulèvent le linceul. Les têtes ont été refaites pour la plupart ; mais certains détails de costume ne manquent pas complètement d'intèret. Le Christ est la figure la plus complète.

Les deux fenêtres du chevet conservent quelques traces de vitraux, malheureusement bien mutilés. La fenêtre du côté de l'Evangile, retraçait l'Adoration des Bergers, l'Adoration des Mages et probablement une Présentation au Temple. Au sommet, un chevalier, sans doute le donateur vêtu de son armure, la tête cou-

verte d'un large chapeau violet, tient une épée. Un lion est à ses côtés. Dans les mouchettes et les soufflets de cette fenêtre et des fenêtres voisines, des anges musiciens et des séraphins s'enlèvent sur fonds bleus ou rouges.

La partie basse du clocher forme porche. Celui-ci fait maintenant partie intégrante de l'église et constitue la chapelle des fonts. Il convient donc d'en parler avant de passer à l'examen extérieur du monument. Ce porche est carré, couvert d'une voûte d'ogive, dont les branches reposent sur des culots dessinant des têtes humaines d'une facture barbare et ouvert sur trois de ses faces de portes en tiers point. Le côté Ouest, situé dans l'axe de l'édifice, n'a pas de portes.

Plusieurs archivoltes en tiers point surmontent celle des portes qui communique avec la nef de l'église. Elles se raccordent à de petites bases prismatiques et se profilent entre des gorges profondes. Quant à la dernière archivolte qui couronne l'ensemble, elle décrit un arc en accolade ; une course de feuilles de vigne et de grappes de raisin en meuble la gorge, des crochets à feuillages découpés en garnissent le pourtour extérieur. Deux salamandres rampant sur les retours horizontaux et les armes des du Hamel, sculptées au sommet, complètent la décoration.

Les fonts placés au milieu du porche présentent un intérêt archéologique véritable. Ils appartiennent à l'art de la Renaissance avec des reminiscences du style flamboyant. Ils sont en grès et dans un excellent état de conservation. Ils se composent d'une gaîne carrée, aux angles abattus, ornés de pilastres, reliés au sol par une base ronde moulurée ; une tablette octogonale se rattache au support par une série de moulures rehaussées de feuillages. Sur chacune des quatre faces est sculpté un petit sujet emprunté aux scènes du baptême.

On peut dater, avec certitude, les fonts d'Allery de la première moitié du XVI[e] siècle, grâce aux armoiries qui les décorent et qui portent parti du Hamel : d'argent à la bande de sable chargée de trois sautoirs en croix de Saint-André d'or, et parti d'Occoche : d'argent à la fasce de gueules, sommée de trois coqs de sable, crétés, becqués et membrés de gueules. Ce blason est celui de Léon, dit Lyonel du Hamel, qui avait épousé Françoise d'Occoche et qui ne vivait plus en 1544. (1)

L'église, comme les fonts, doit appartenir à la première moitié du XVI[e] siècle.

Au-dessus du porche et communiquant avec l'église par l'escalier à vis qui monte dans la tourelle, se trouve une haute pièce voûtée d'ogive, éclairée par une fenêtre fortement ébrasée et garnie d'une cheminée monumentale. Nous voyons dans le manuel d'archéologie de M. Enlart, que les clochers avec cheminée sont une exception. Dans notre département, M. Enlart cite encore avec Allery, le clocher de Crécy, qui offre une disposition semblable. Cette chambre destinée sans doute à un guetteur ou à un sacristain, servit longtemps d'école communale.

Le clocher construit hors œuvre en avant de l'église, est une massive tour carrée comme on en rencontre plusieurs dans la région, à Warlus, à Saint-Maulvis, à Citernes, par exemple. Il est cantonné à chacun de ses angles de deux puissants contreforts et coupé dans sa hauteur de bandeaux moulurés. A l'étage supérieur, s'ouvre sur chacune des faces une grande fenêtre en tiers-point : les abat-sons en remplissent la partie supérieure, tandis que sur les deux autres tiers, clos par un mur de remplissage, sont appliquées quatre arcatures aveugles.

(1) M. Lainé. Archives généalogiques et historiques de la Noblesse de France, Paris, 1834, XI vol. in-8, t. 4, art. du Hamel.



vert
mou
sici

inté
par
cou
des
en

niq
se
ror
vig
cou
ret
la

tal
sty
se
so
pa
es

xv
d'
d'
d
d
p

n
u
d

t. 4, art. du Hamel.



ALLERY

*Les Fonts baptismaux*

Une petite tourelle polygonale, servant de cage d'escalier, occupe l'angle Sud-Est du clocher. Elle se termine par une pyramide de pierre garnie de crochets, que domine une statue moderne de la Vierge.

L'extérieur de l'église ne mérite pas une longue description. Des archivoltes encadrent les fenêtres et se retournent à hauteur des impostes pour se perdre derrière les contreforts. Ceux-ci, amortis en talus et assez saillants, épaulent les murs. Deux petites portes en anse de panier donnent accès dans la nef de chaque côté. La toiture du chœur, un peu plus haute que celle de la nef, en est séparée par un pignon de pierre qui la dépasse légèrement.

Les armes des du Hamel se retrouvent à l'extérieur, au-dessus de la porte du Nord du clocher et sur un meneau de la fenêtre absidale.

On voit encore sur quelques contreforts les restes d'une litre funèbre ; les armoiries, malheureusement très effacées, sont illisibles.

Le beffroi possède trois cloches. La plus grosse et la plus ancienne date de 1824, et porte l'inscription suivante :

> Lan 1824 je fus nommée Louise Marie Amable par M Louis Gabriel du Passage et Dame Marie Amable Leroy de Valanglart † je fus bénite par M Charles Augustin Toquenne curé † Dallery M Graire maire M Postel Pascal adjoint. Gorlier fondeur a Frévent.

La cloche qu'elle remplace ne comptait guère plus d'un siècle d'existence. M. l'abbé Le Sueur a publié récemment un compte fort intéressant, extrait des archives de la fabrique d'Allery pour la fonte de cette cloche en 1727. (1)

Le 28 juillet de cette année, on chargeait Jean-François Henriot, fondeur lorrain, de refondre la grosse cloche cassée depuis deux ans. Le travail fut exécuté à Villers-Campsart. On se mettait à l'œuvre au lever du soleil et à dix heures seulement, avec la nuit, on terminait cette importante besogne. Une large distribution d'eau-de-vie avait maintenu, pendant cette longue journée, l'ardeur des ouvriers. La dépense totale s'éleva à 190 livres.

## BAILLEUL

Au petit village de Bailleul-en-Vimeu, revient l'honneur d'avoir donné son nom au seigneur français qui occupa le trône d'Ecosse de 1292 à 1296. Il n'est plus permis aujourd'hui d'élever un doute sur ce point d'histoire.

Les historiens d'Ecosse semblent avoir été les premiers à donner au roi Jean de Bailleul une origine normande. Les auteurs normands se sont ralliés d'enthousiasme à cette opinion, acceptée ensuite par Moréri et l'art de vérifier les dates. C'était sur la lecture et l'interprétation d'une pierre tombale de l'église de Bailleul-sur-Eaulne en Normandie, que reposait cette théorie.

(1) Abbé A. Le Sueur. La refonte de la grosse cloche d'Allery en 1727. dans le Bulletin de la Société d'Emulation d'Abbeville, 1904, n° 1, pp. 151-158.

Du Cange, puis le marquis le Ver, avaient déjà revendiqué l'origine picarde du roi d'Ecosse, quand M. de Belleval, reprenant leurs arguments, apporta à l'appui de la même thèse, des documents nouveaux et prouva d'une façon péremptoire que Jean de Bailleul tirait son nom du Bailleul picard. (1)

Du château construit dans une belle position défensive, à l'extrémité des hauteurs boisées qui dominent le village, il ne reste aujourd'hui que la motte entourée de fossés profonds.



BAILLEUL

*Le clocher*

Un chœur à chevet plat, une nef plus élevée et plus large que le chœur, un bras de transept sur le flanc méridional de l'église, un clocher hors œuvre, tels sont les éléments constitutifs de l'église, monument modeste qui mérite cependant une courte description. La sacristie, qui occupe le bras du transept et qui communique avec le chœur par un grand arc en plein cintre, est le morceau le plus ancien et semble remonter à l'époque romane. Ses murs ont plus d'un mètre d'épaisseur, tandis que dans les autres parties de l'église, ils sont sensiblement moins épais, et deux petites baies en plein cintre, aujourd'hui murées, restent parfaitement visibles au-dessus des grandes fenêtres percées à une époque moderne. On a récemment monté un pignon droit en briques sur la face méridionale et détruit les contreforts qui épaulaient les angles de cette sacristie.

Le chevet dont deux fenêtres en tiers point éclairaient le pignon droit, est armé à chacun de ses angles de deux contreforts amortis en talus.

Deux fenêtres en tiers point ouvertes dans le mur septentrional du chœur

(1) R. de Belleval : Jean de Bailleul, roi d'Ecosse et sire de Bailleul-en-Vimeu. Paris, Dumoulin, 1866, in-8, 95 pp. — Vte d'Estaintot : La tombe de Jehan de Bailleul, à Bailleul-sur-Eaulne. Rouen, Boissel, 1878, in-8 (Extrait du précis des travaux de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, année 1876-77). — F. Mallet : Deux Seigneurs picards, rois d'Ecosse (1292-1356) Abbeville, Paillard, in-8.

ont une moulure torique dégagée entre deux cavets. Les deux dernières fenêtres de la nef présentent une semblable disposition, tandis que les quatre premières ont été agrandies postérieurement. Deux portes latérales donnaient accès dans la nef. Un boudin encadre la porte septentrionale. La clef est ornée d'une petite tête relancée après coup. Cette sculpture qui n'est pas sans mérite, ne paraît pas antérieure au xv<sup>e</sup> siècle.

Le clocher dont le rez-de-chaussée voûté d'ogive forme un véritable porche, constitue la partie la plus intéressante de l'église. Sa base est une tour carrée, assez massive et sans contreforts, percée dans l'axe de l'édifice d'une porte en anse de panier, sous un arc de décharge en tiers point. Une petite niche, comme celles qu'on remarque aux clochers de Citernes et d'Hallencourt, surmonte la porte. Ce clocher se termine par une flèche octogonale de pierre ornée de crochets et reliée d'une façon très heureuse au massif carré inférieur, au moyen de deux gables appliqués sur les faces méridionale et septentrionale et de quatre petits pinacles rehaussées d'arcatures en creux qui s'élèvent aux angles de la tour. On doit rattacher ce clocher aux clochers de pierre de la région, à ceux de Fontaine-sur-Somme, de Longpré, de Cocquerel, de Bourdon, de la Chaussée, de Bouchon. Les deux clochers aujourd'hui détruits de Pont-Remy et de Beauval, appartenaient à la même famille. M. Roux qui a étudié dans le premier volume de la Picardie Historique et Monumentale (pp. 357, 358) les trois clochers de la Chaussée, de Bourdon et de Bouchon, a montré qu'ils appartenaient au xviii[e] siècle seulement, et M. Enlart, dans son Manuel d'Archéologie, les a cités comme preuves de la persistance du gothique dans notre région. Le clocher de Bailleul où le passage du carré à l'octogone est très habilement compris, l'emporte sur tous les autres et pourrait être le prototype de ces différentes constructions. Il appartient au xvi[e] siècle sinon même au xv[e].



Bailleul. — Fonts Baptismaux.

L'église de Bailleul possède des fonts baptismaux creusés dans un beau chapiteau à crochets, du xiv[e] siècle, et un grand retable Louis XIV en bois sculpté, décoré de quatre colonnes cannelées.

# BELLIFONTAINE

Cachée au milieu des arbres, près du petit ruisseau qui a donné sans doute son nom au village, l'église de Bellifontaine offre quelque analogie avec celle d'Hocquincourt, dont elle semble être, à première vue, le diminutif. A Bellifontaine comme à Hocquincourt, deux portes en anse de panier s'ouvrent, l'une sur la façade, l'autre sur le côté méridional ; dans les deux églises, les clochers sont dans l'axe, carrés et de petite proportion ; dans l'une et l'autre construction, la chapelle seigneuriale donnait sur le chœur, dn côté du Nord (1). Mais là s'arrêtent les ressemblances. Bellifontaine a un chœur voûté en charpente et extérieurement plus élevé que la nef ; un sanctuaire éclairé de trois fenêtres égales ; une fenêtre plus large que les autres et à deux meneaux sur la face méridionale (1) ; un clocher complètement construit en œuvre. Hocquincourt a un chœur voûté en pierre ; un chœur et une nef de même hauteur extérieurement ; une fenêtre plus large que les autres dans l'axe ; des fenêtres régulièrement percées et toutes de même largeur sur le côté méridional ; un clocher porté sur des contreforts et sur la disposition particulière duquel je reviendrai plus loin. Ajoutons qu'à Hocquincourt, tous les contreforts sont amortis en talus, tandis qu'à Bellifontaine quelques uns d'entre eux portent un chaperon arrondi en contre-courbe.



Bellifontaine. — Fonts Baptismaux.

La charpente du chœur de Bellifontaine peut compter au nombre des belles charpentes du pays ; si ses blochets sculptés n'ont pas la valeur de ceux de l'église de Cocquerel par exemple, il faut leur reconnaître toutefois quelque mérite. Ces quatre figures présentent les caractères de véritables portraits. Au-dessus du sanctuaire, deux anges soutiennent des armoiries, où se reconnaît le

(1) A Bellifontaine, la chapelle fut démolie, mais le grand arc en tiers point qui la faisait communiquer avec l'église demeure parfaitement visible.

(2) Cette fenêtre est dans l'axe de la chapelle qu'éclairait aussi probablement une fenêtre à double meneau.



so
d`
ta
la
da
ch

meneau.

CITERNE

*Le clocher de l'Eglise*

blason des Postel, seigneurs de Bellifontaine : d'azur à la gerbe de blé d'or, accostée de deux étoiles de même.

Sur un morceau de verre on lit la date de 1561 ; du vitrail, il ne reste malheureusement que cet unique témoin.

Les fonts baptismaux, à huit pans, reposent sur un socle carré auquel ils se raccordent par des consoles renversées. Chacun des pans comprend une petite arcature trilobée, gravée en creux sous une arcade en plein cintre. La tablette elle-même prise dans le même bloc de pierre que le socle et le fût, se profile en un bandeau, un boudin, un listel et deux cavets.

Ces fonts qui remontent au XVI[e] siècle et qui présentent un véritable intérêt archéologique, se trouvent aujourd'hui dans le jardin du presbytère de Bailleul où les attend une ruine prochaine.

## CITERNES



CITERNES. — Le Lutrin.

Le Bois de l'Abbaye, le Sentier des Moines, les Cents (les cents journaux) rappellent à Citernes le souvenir de la puissante abbaye de Saint-Valery. Citernes est cité dans une charte de 1284, où le roi de France Philippe III le Hardi prend l'abbaye de Saint-Valery sous sa protection (1) ; mais depuis longtemps déjà l'abbaye possédait dans la région des biens importants, puisque, dès 1220, le pape Honorius III autorisait les religieux à construire une chapelle à « Cythernes » (2).

L'église ne remonte pas à une époque aussi reculée. Sur une poutre appliquée à l'intérieur, contre le revers de la façade, se lit en caractères cursifs, l'inscription suivante : En lan 1549 fut fait le comble neuf le III[e] jour de may mil cincq cens quarante huit fut l'autre par feu détruit (3).

Le monument entièrement en briques, sans aucun style, peut être postérieur à cette date ; mais le massif clocher-porche, construit moitié en œuvre moitié hors œuvre, qui précède la nef, se rattache par plusieurs caractères à notre école flamboyante. Une porte en anse de panier est entourée de moulures prismatiques et couronnée d'une archivolte ; une petite niche trilobée surmonte la porte ; les nervures de la voûte, dont les arrachements subsistent aux quatre angles du porche, ont encore le profil gothique ;

(1) *Arch. Nat.* Q[1] 1536.

(2) Abbé Caron. *Histoire de Saint-Valery.* Abbeville, 1893, in-8°, p. 115.

(3) Cette inscription fut relevée déjà par M. Naillon, curé de Citernes, et publiée dans P. Roger. Bibliothèque historique, monumentale, ecclésiastique et littéraire de la Picardie et de l'Artois, Amiens, sans date, in-8°, p. 156.

une double arcature trilobée garnit la partie aveugle de chacune des fenêtres supérieures. Bâti suivant les mêmes principes que les clochers d'Allery et de Saint-Maulvis, dont j'ai parlé déjà, le clocher de Citernes se distingue de ceux-ci par son appareil. Il est en briques avec des cordons et des moulures de pierre. On trouve peu de clochers en briques dans la région et le plus voisin, celui de Villers-Campsart, n'offre pas ces imposantes proportions.

Le clocher de l'église de Citernes qui peut se dater de la fin du xv^e^ ou du commencement du xvi^e^ siècle, fut peut-être construit par ce curé Arnoud Jacquemain, qui eut son heure de célébrité. Maître du Puy d'Amiens en 1500, Jacquemain, offrit à la confrérie un tableau représentant les soldats de David s'emparant d'une citerne des Philistins : au bas du tableau, le nouveau maître rappelait par un jeu de mots, son pays d'origine : Digne citerne, à l'eau désirée. (1)

En 1887, trois cloches nouvelles remplacèrent une cloche du xviii^e^ siècle, pesant 436 kilos, qui portait cette inscription :

> J'ai été nommée Marie-Pétronille par le Revérend Père Mathieu Foret, prieur de l'Abbaye de Saint-Valery-sur-Somme, de l'Ordre de Saint-Benoit, congrégation de Saint-Maur, et demoiselle Marie-Antoinette-Gabrielle, fille de M^r^ Pierre de Fuzillier, conseiller du Roi au Présidial d'Abbeville. M^r^ Adrien Dubus, curé, Facque, marguillier, 1731.

L'église possède un de ces beaux lutrins du xviii^e^ siècle, auxquels les curés ont fait une guerre acharnée et qui deviennent si rares dans nos églises de campagne.

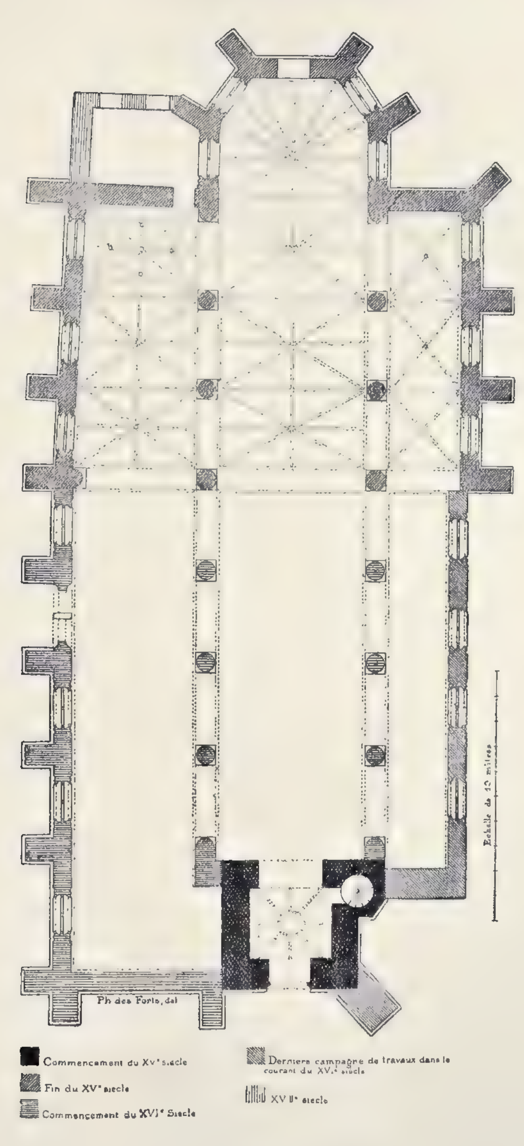
## FONTAINE-SUR-SOMME

Une restauration récente, dirigée avec goût, par M. l'abbé Famechon, curé de Fontaine, a remis en valeur la belle église de Fontaine-sur-Somme, aujourd'hui classée comme monument historique. Ce monument, l'un des plus complets de l'architecture flamboyante en Picardie, a eu la bonne fortune de trouver en M. l'abbé Le Sueur, un historien digne de lui. Je ferai de larges emprunts au travail excellent de notre confrère. (2)

L'église placée sous le vocable de Saint-Riquier, renferme un clocher-porche, trois nefs et un chœur. Elle n'a pas de transept. La partie la plus ancienne est le clocher qui remonte au commencement du xv^e^ siècle. Carré, primitivement hors œuvre, il était à l'origine dépourvu de tout contrefort. Une grande porte en tiers point, encadrée de plusieurs archivoltes toriques, s'ouvre dans son axe ; elle est surmontée d'un gable assez aigu, orné d'un fleuron. Deux bandeaux partagent la tour en trois parties à peu près égales. L'étage intermédiaire n'a reçu aucune décoration, l'étage supérieur possède sur chacune de ses faces une grande baie

(1) Communication de M. G. Durand, aux Antiquaires de Picardie. Séance du 11 décembre 1902.

(2) Abbé Le Sueur. Fontaine-sur-Somme ; Notice historique dans les Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, 4^e^ série, t. I. Paris et Amiens, 1891, in-8°, pp. 191-292.




FONTAINE-SUR-SOMME
*Plan de l'Eglise*





FONTAINE-SUR-SOMME

*L'Église*





FONTAINE-SUR-SOMME

*Intérieur de l'Église*

en tiers point ; pour loger les abat-sons on détruisit les remplages dont les arrachements se voient encore. Une galerie moderne, ornée de soufflets, couronne le clocher, dont quatre fausses gargouilles, également modernes, se profilent aux angles. Une flèche octogonale en pierre, aux arêtes rehaussées de fleurons, se raccorde assez gauchement à ce massif carré. Elle se rattache comme style aux flèches du même genre, assez nombreuses dans cette partie de la vallée de la Somme (Voir plus haut page 121) et semble remonter au XVI^e siècle, sans qu'il soit permis d'être très affirmatif ; car au XVII^e et même au XVIII^e siècle, ce mode de construire était encore en faveur dans la région.

La nef, avec ses quatre travées, n'est guère plus longue que le chœur dont une abside à trois pans continue les trois travées. Les grandes arcades ont leurs arêtes finement moulurées et les moulures pénètrent dans les piliers. Ceux-ci sont cylindriques, montés sur des socles carrés ; de petites consoles renversées et des pans coupés ménagent le passage du rond au carré. Deux piliers seulement sur les douze qui séparent les trois nefs, présentent une forme différente : les piliers qui marquent l'entrée du chœur sont octogonaux. Une archivolte dont la gorge est meublée de rinceaux, encadre l'arc triomphal.

La nef n'a pas d'éclairage direct. Dans le plan de l'architecte elle devait recevoir une voûte en pierre comme les deux bas-côtés où sont conservés les formerets qui encadrent chaque fenêtre. La chapelle de la Vierge, prolongement du bas-côté Nord, et le chœur sont les seules parties du monument couvertes de voûtes. La voûte de la chapelle de la Vierge, particulièrement remarquable, porte la date de 1561 ; elle fut certainement construite après l'achèvement de l'église. Conçue encore dans le style gothique, elle constitue un exemple de plus à ajouter aux autres, si nombreux déjà, qui montrent la persistance de notre vieux style national en Picardie. Elle se ramifie sans exagération et ses nervures portent des rinceaux de feuillages finement sculptés où se jouent de petits animaux. Les clefs pendantes, au nombre de douze et de 60 centimètres de hauteur, méritent la description détaillée que M. l'abbé Le Sueur leur a consacrée. Notre confrère a pu, il y a quelques années, les étudier de près et à loisir grâce aux échafaudages élevés pour la restauration.

« La première clef représente le serpent, autour de l'arbre de la science du bien et du mal, parlant à Adam et Eve. Au bas du pendentif, ces deux mots : *Adam, Eve.*

« Sur la seconde clef, au milieu de la voûte, on voit Dieu reprochant aux coupables leur désobéissance. Au bas le mot : *Sapience*, et au-dessus de la statue, autour du dais, ces paroles de l'Ecriture : *Pœnitet me fecisse hominem.*

« Ce pendentif central est accompagné de deux autres, celui de gauche représente la Miséricorde, sous la figure d'une femme debout, les mains jointes et les cheveux épars. Elle est vêtue d'une robe et d'un manteau. Devise : *Misericordia.*

« Sur le pendentif de droite est figurée la Vérité, sous la forme d'une femme aussi vêtue d'une robe et d'un manteau retenu sur la poitrine par une agrafe Les mains sont jointes pour prier. A ses pieds on lit : *Veritas.* Autour du dais, sur une banderole, sont gravés ces mots : *Misericordia et veritas obviaverunt sibi.*

« Au revers du deuxième pendentif central est sculptée la statue de la Paix. Au bas le mot : *Pax.* Au-dessous, sur une banderole, ces paroles : *Justitia et Pax osculatae sunt.*

« La Justice est représentée au pendentif voisin. Elle porte une couronne sur la tête, et tient dans la main gauche une balance, dans la droite, une bourse. A ses

pieds, le mot : *Justitia* C'est le commentaire de cette parole de l'Ecriture qui nous dit qu'au jour de la venue du Messie, la Justice de Dieu se tût et embrassa la paix que Jésus venait apporter aux hommes de bonne volonté par l'intermédiaire de Marie.

« Derrière le troisième pendentif du milieu, sont sculptés deux anges aux ailes éployées, vêtus de robes courtes, serrées à la taille et ouvertes aux genoux : ils tiennent une banderole sur laquelle on lit ces paroles : *Excita potentiam et veni.* C'est la prière des anciens patriarches, pour nous exciter à demander le secours de Jésus, par sa mère.

« La même prière continue au revers. Nous y voyons trois personnages avec turban sur la tête ; on n'aperçoit que la figure et les épaules de celui du milieu. Au-dessus d'eux et sur le dais sont gravés ces mots : *Inclina coelos et descende.* C'est toujours la même prière des patriarches soupirant après la venue du Messie, suppliant Dieu d'incliner les cieux vers la terre et de descendre parmi les hommes par l'intermédiaire de Marie.

« Le quatrième pendentif représente le prophète Isaïe, tenant une banderole sur laquelle on lit : *Ecce Virgo concipiet.* C'est le signe qu'Isaïe donne à Achaz, pour l'encourager dans sa lutte contre les Syriens ; c'est en même temps l'annonce de l'enfantement virginal de Marie et de la Rédemption des hommes.

« Au revers est un groupe d'anges ailés. Ils tiennent une banderole portant ces mots : *Aperi manum tuam*, prière adressée à Dieu pour le supplier d'ouvrir la main et de laisser descendre sur la terre, son fils unique. Au bas l'écusson de France.

« Le cinquième pendentif représente un prophète (1) ou un grand prêtre dans une attitude prophétique, vêtu de l'habit à clochettes ; sur le sceptre qu'il tient de la main gauche, est enroulée cette inscription : *Dicite nationibus.* C'est l'annonce de la venue future du Rédempteur.

« Au-dessus, Dieu le Père : il porte le globe terrestre. L'écusson d'Egmont est sculpté au bas.

« Le sixième pendentif représente David jouant de la harpe, la couronne royale sur la tête, les jambes et les bras nus, le manteau royal flottant ; au bas est écrit ce mot : *David*, et sur le dais qui surmonte la statue, on lit : *Redemptionem annuntiabit populo suo.*

« Au revers, l'Annonciation. Marie, un genou ployé, tient un livre ouvert et reçoit le message céleste de l'Ange, avec ces paroles : *Ecce Ancilla Domini.*

« Un écusson porte la date 1561 et ces mots : *Pars mea Deus.*

« Le septième pendentif représente la Vierge tenant l'enfant Jésus, un grand voile lui couvre la tête. Elle est assise sur un âne ; un ange tient au-dessus d'elle une banderole sur laquelle on lit : *Fuge in Egyptum.*

« Au revers, deux statues représentent des femmes revêtues de longues robes serrées à la taille par une ceinture. Elles ont l'attitude de personnes qui se rencontrent ; c'est la Visitation. Sainte Elisabeth reçoit la Sainte Vierge, et semble lui dire ces paroles, gravées sur le dais au-dessus des deux statues : *Unde mihi ut veniat mater domini ad me.* Sur un écusson sont gravées ces trois lettres N. F. L., et autour ces paroles qui sont les paroles finales de l'artiste : *Virgo virginum ora pro nobis.*

(1) Probablement David, comme l'indique le texte du pendentif, extrait du Vexilla regis : Impleta sunt quæ concinit David fideli carmine dicendo nationibus.....

« Cette chapelle était, avant 1700, indépendante de la fabrique. Il est probable qu'elle fut fondée sous le vocable de Notre-Dame, par la famille d'Egmont, alors propriétaire de la seigneurie. Elle avait un chapelain et des revenus qui montaient, d'après la déclaration de 1728, à 150 livres. Le 4 mai 1711, elle fut réunie au chapitre de Saint-Vulfran d'Abbeville, qui déjà avait le patronage de l'église et nommait à la cure. »

Le sanctuaire, composé de deux travées droites et de trois pans coupés égaux, n'a plus aujourd'hui que quatre fenêtres ; celle de l'axe, qui présentait la même largeur que les autres, est aveugle. Les dernières restaurations, en supprimant les boiseries qui garnissaient le sanctuaire, ont découvert, sous la première fenètre de droite, une jolie piscine dont l'arc en chaînette est rehaussé d'un trèfle redenté.

Loin d'offrir la richesse de sa voisine, la voûte du chœur et du sanctuaire est d'un style tout à fait différent. L'influence de la Renaissance s'y fait visiblement sentir. Les claveaux qui composent les nervures sont pour la plupart simplement moulurés ; quelques uns cependant, semés comme au hasard entre les claveaux unis, sont garnis d'oves. Faut-il en conclure que cette voûte soit postérieure à la voûte de la chapelle de la Vierge ? Je ne le crois pas. En 1561, on est assez avancé dans le xvi^e siècle pour faire usage d'une ornementation qui n'appartient plus déjà à un style nouveau et il eut été téméraire, semble-t-il, de jeter une voûte sur un bas-côté avant que la nef centrale ne fut elle même voûtée de pierre. Les deux voûtes contemporaines, sans doute l'une de l'autre, ne furent pas exécutées par les mêmes artistes, et cette seule raison explique une si grande différence de style.

On compte sept clefs pendantes.

« Le sculpteur a pris pour sujet des faits de la vie de Notre Seigneur.

« Le premier pendentif, du côté de l'autel, représente le Père Eternel, la tiare sur la tête, enveloppé d'un manteau royal retenu sur la poitrine par une agrafe ; il tient entre les mains le Christ en croix. Au-dessus, le Saint-Esprit plane sous la forme d'une colombe, les ailes étendues.

« Sur le second pendentif, on voit le Christ ressuscité ; devant lui, des Anges.

« Sur le troisième, Saint Jean-Baptiste recouvert d'une peau de chameau, une oriflamme flottante à la main gauche, la droite levée. Au dos, Notre-Dame de Pitié. Le haut du dais est sculpté en forme de flammes.

« Le quatrième pendentif est divisé en trois parties où sont : la Présentation de l'Enfant Jésus au Temple, la Fuite en Egypte, et Jésus ressuscité apparaissant à ses disciples.

« Sur le cinquième sont représentés deux personnages tenant un bassin d'où s'échappe de l'eau ; en arrière, un saint, la main droite appuyée sur une épée, la gauche tenant un livre ouvert : c'est probablement Saint Paul.

« Le sixième pendentif porte l'écusson royal de France.

« Sur le septième et dernier, le Christ guérit les malades ; par devant se trouve un écusson aux armes de la famille d'Egmont »

Le bas-côté Sud, beaucoup moins large que l'autre, se raccorde assez gauchement à la chapelle Saint-Joseph qui le prolonge. On observe dans cette partie de l'église, à l'intérieur comme à l'extérieur, des différences sensibles. Quelques unes des fenêtres sont moins hautes que les autres, leur hauteur d'appui n'est plus la même, leur axe ne correspond pas à celui des travées et les moulures qui les sertissent sont d'un dessin plus ondulé et moins ferme. Il semble évident que l'enveloppe extérieure de ce bas-côté marque la dernière étape de la cons-

truction. A l'extérieur également, on peut remarquer un faire tout autre. Partout des archivoltes encadrent les fenêtres, partout les murs s'élèvent sur un soubassement formant une légère saillie, partout des contreforts délimitent chaque travée ; ici au contraire, absence d'archivoltes, absence de soubassement et de contreforts. Les artistes du Moyen Age, gens pratiques, réservaient pour les façades et pour les parties bien en vue de leurs monuments toutes les ressources de leur talent. Bien souvent, ils construisaient très simplement et très économiquement ce qu'on ne devait pas voir. Tout le mur Sud de l'église de Fontaine donne sur un flanc de coteau, loin des rues du village et des habitations ; si donc à l'extrême pauvreté de la construction du bas-coté Sud ne se joignaient pas les autres détails que j'ai signalés, l'attribution de cette partie de l'église à une époque moins ancienne ne serait nullement justifiée. Remarquons l'économie mal comprise des constructeurs qui n'ont pas épaulé leur mur de contreforts. La présence de formerets dans ce bas-côté montre cependant que là aussi, comme partout ailleurs, une voûte de pierre fut prévue : et sans contreforts, comment la construire sans risquer peut-être la ruine de l'édifice tout entier.

Les deux dernières fenêtres du bas-côté Sud mises à part, toutes les autres fenêtres sont homogènes de style. Un meneau central les divise, un remplage à soufflets les décore. Cependant, les deux fenêtres des pans coupés et trois fenêtres des bas-côtés portent des fleurs de lys.

A en juger par les restes de vitraux malheureusement bien clair-semés et jetés ça et là au milieu des verres blancs de certaines fenêtres, on doit profondément regretter la disparition des anciennes verrières. Quelques scènes, malgré leur mauvais état de conservation, sont encore reconnaissables.

« Dans la chapelle de Saint-Joseph, nous voyons des fragments de vitraux représentant l'histoire de cette femme qui, en 1290, promit à un juif de lui apporter une hostie consacrée, à la condition que celui-ci lui rendrait pour aller faire la communion pascale, la robe qu'elle avait mise en gage chez lui. Nous pouvons encore distinguer le prêtre donnant la communion à cette femme. On aperçoit l'église, l'autel orné d'un crucifix au fond du sanctuaire, puis l'hostie jetée dans une cuve par ce misérable juif qui se tient d'un côté et la pauvre femme de l'autre. Un peu plus loin, un jardin avec des ruches à miel ; l'hostie va chercher un refuge au milieu des abeilles qui lui font un ostensoir du fruit de leur travail. Elle est ensuite reprise par le Juif, puis elle voltige au-dessus de l'eau, rougie par le sang du Sauveur qu'a fait couler le fer du déicide. Au-dessus de l'hostie s'élève le Christ en croix ; la femme le regarde, le juif le menace, un bâton à la main.

« A l'une des fenêtres de la chapelle de la Vierge, un personnage, la couronne sur la tête, revêtu d'une robe tissée d'or, et d'un manteau parsemé de lys d'or, tient un livre ouvert de la main gauche et dans la droite deux clefs. Dans le panneau voisin, la Sainte Vierge debout, tenant l'enfant Jésus sur le bras gauche, la main droite levée ou pour bénir ou pour accepter les clefs que semble lui offrir le personnage placé vis-à-vis d'elle. On a pensé que ce personnage était Saint-Riquier consacrant son abbaye à la Vierge. Au-dessous, Saint Michel en costume de chevalier ; un nimbe lui entoure la tête, la main droite tient une épée.

« Dans une autre fenêtre, on voit le baptême de Notre Seigneur ; le Sauveur est plongé dans le Jourdain, représenté avec ses ondes et ses roseaux ; le Précurseur lui verse de l'eau sur la tête. Ça et là, des têtes d'évêques ou d'abbés mitrés, des moines paraissant chanter. »



FONTAINE-SUR-SOMME

*Vitraux*

... [illegible] ...

... ent très ... le mur Sud ... les rues du village et de ... construction du bas-côté Sud ... es, l'attribution de cette partie d... llement justifiée. Remarquons l'écoi... pas épaulé leur mur de contreforts. L... montre cependant que là aussi, con... prévue ; et sans contreforts, comment ... tout entier ... à part, toutes les autres ... les divise, un remplage à ... et trois fenê...

... [illegible] ...

... du bruit de leur ... au-dessus de l'eau ... du défilé. Au-dessus de ... le regarde, le ...

... la Vierge ... couronne ...

... [illegible] ...





FONTAINE-SUR-SOMME

*Vitraux*



FONTAINE-SUR-SOMME
*Portail latéral de l'Église*

Les autres fenêtres ont des vitraux modernes.

A l'extérieur, l'étude de la façade Nord et de son portail est particulièrement intéressante. Des contreforts élevés entre chaque fenêtre délimitent les différentes travées et accusent la disposition intérieure. Quelques différences de style se remarquent au premier coup d'œil. D'abord, les contreforts offrent deux types bien distincts. Le bandeau mouluré qui passe sous l'appui des fenêtres, les contourne tous, mais tandis qu'un simple talus droit couvert d'ardoises amortit les quatre derniers et que la face de ceux-ci ne porte pour toute décoration qu'une simple moulure profilée en larmier, au contraire, on voit les cinq premiers contreforts se distinguer nettement des suivants, par un éperon triangulaire orné de clochetons à crochets qui pénètre le massif carré à hauteur du bandeau. Une flèche unique réunissant les deux gables monte jusqu'au sommet du contrefort que termine un chaperon de pierre profilé en contre-courbe. Ajoutons que les archivoltes qui enveloppent le sommet des fenêtres, se poursuivent à hauteur des impostes par une moulure et que celle-ci contourne les premiers contreforts, tandis qu'elle s'arrête contre les seconds.

Le portail occupe toute la quatrième travée. Le quatrième et le cinquième contrefort qui l'encadrent présentent une décoration supplémentaire. L'étage inférieur sur ses trois faces et les deux faces latérales de la partie intermédiaire sont tapissés d'arcatures aveugles méplates qu'un trilobe pris sous une anse de panier termine. Cette décoration maigre et séche, dont les artistes picards firent un usage excessif, couvre des murs entiers de l'église Saint-Vulfran d'Abbeville et gâte complètement la façade de Saint-Riquier. On la rencontre également à la façade de la cathédrale de Beauvais et à l'église de Conty.

Les faces triangulaires de ces deux contreforts ont de plus reçu comme surcroît de décoration deux petits clochetons rehaussés de moulures, de crochets et de fleurons, qui en garnissent les bases.

Les premières travées se font remarquer non seulement par la richesse de leurs contreforts, mais encore par la corniche qui reçoit la toiture Elle se compose de simples moulures dans les trois dernières travées, tandis que dans les premières, elle présente une course de feuillages qui se dégage d'une gorge.

D'après ces différents caractères, on peut distinguer dans cette partie du monument deux dates, sans toutefois mettre un grand nombre d'années entre les deux périodes de construction. Les premières travées appartiennent au début du XVI[e] siècle, comme l'indiquent les deux médaillons portant la salamandre et le porc-épic qui se voient au-dessus du portail ; les dernières travées peuvent remonter à la fin du XV[e] siècle

Dans le portail, dont la sculpture est vraiment remarquable, fusionnent le style flamboyant et l'art de la Renaissance. Sous une grande arcade, s'ouvrent deux portes surmontées d'un typan ajouré. M. Palustre dans son architecture de la Renaissance, croit voir dans cette disposition une caractéristique de l'art tourangeau au début du XVI[e] siècle (1) C'est se montrer exclusif. Sans doute en Touraine les portails de ce genre sont nombreux : citons en passant le portail de Saint-Symphorien, près de Tours, qui, avec ses trois statues au-dessus des portes, offre avec le nôtre d'incontestables ressemblances ; toutefois le type du portail de Fontaine se retrouve encore non-seulement en Picardie, comme à Conty, par exemple,

(1) L. Palustre. L'Architecture de la Renaissance. Paris, sans date (Bibliothèque de l'Enseignement des Beaux-Arts) in-8°, p. 260.

à Péronne, à Saint-Vulfran et à Saint-Gilles d'Abbeville, mais aussi en Champagne, comme à Saint-André, dans les environs de Troyes, à Rumilly-les-Vaudes, et ailleurs.

Un trumeau et deux arcades secondaires en anse de panier divisent la porte en deux vantaux. Les petits cartouches traités en méplat qui se détachent sur le trumeau décèlent peut être une main italienne. Ils peuvent se comparer aux fragments de pilastres en terre cuite, retrouvés à Amboise et dont M. P. Vitry a prouvé la même origine étrangère (1). Une archivolte encadre chacune des portes et se poursuit le long des tableaux extérieurs ; elle s'arrête au sommet du trumeau. Une gorge large et profonde sépare des baies les archivoltes, et finement sculptées dans la gorge, des fleurs de lys stylisées en demi-relief et ornées de bagues sont retenues par des rubans enroulés, dont des angelots soutiennent les extrémités. Une seconde gorge, voisine de l'autre, meublée de rinceaux de feuillages d'un style tout autre, monte de chaque côté dans l'angle des deux contreforts. Au-dessus des portes, une frise ornée d'arabesques renaissance est coupée par la console qui supporte la statue du milieu. Deux autres statues plus petites reposent sur des consoles d'angle. Des feuillages décorent les trois culots.

Le tympan ajouré qui complète ce beau portail, a les dimensions et les caractères d'une véritable fenêtre. Il se compose de trois formes en anse de panier dont un redent treflé occupe le sommet. Les deux arcades latérales sont vitrées celle du milieu est pleine et contre elle s'adosse une statue que couronne un dais de pierre découpé à jour. Un soufflet et quatre mouchettes disposées dans deux sens différents constituent la partie supérieure du remplage. Une double gorge encadre la fenêtre et les deux styles bien distincts dont nous avons reconnu tout à l'heure la présence dans la décoration du rez-de-chaussée, se rencontre également ici. On retrouve les fleurs de lys et les rubans dans la gorge intérieure et dans l'autre des rinceaux de feuillages. Une troisième gorge, moins importante que les deux premières contient aussi une décoration plus sobre : une cordelière. L'ancien château de Sarcus, dans l'Oise, renfermait cet élément très simple en même temps que très décoratif, qu'on retrouve également dans une nervure du bas-côté méridional de Saint-Riquier. Enfin, une troisième archivolte rehaussée de crochets décrit une courbe en accolade ; son fleuron, coupant une corniche à double rang, se perd dans un pinacle qui divise en deux parties une balustrade flamboyante. Celle-ci flanquée de deux autres pinacles élevés sur l'aplomb des contreforts couronne l'ensemble du portail. Des deux gargouilles qui se voyaient de chaque côté, au pied de la balustrade, une seule demeure intacte. Le porc-épic de Louis XII et la salamandre de François I[er] ornent les deux écoinçons au-dessus de la corniche.

Les trois statues sont encore dans un état remarquable de conservation. Au centre, Saint-Riquier, le patron de l'église, porte une lourde chape et une mitre ; il soutient de la main gauche un livre ouvert et de la main droite il retient sa crosse. A sa droite, Saint-Pierre, tête nue et chauve, porte toute sa barbe ; il est drapé dans un ample manteau. De la main gauche, il soutient un livre appuyé contre sa poitrine, et de la main droite il tient une clef. Le personnage qui lui fait vis-à-vis, facilement reconnaissable à l'enclume qu'il porte sur le bras droit, attribut caractéristique de Saint-Adrien (2) est le plus intéressant au

(1) P. Vitry. Michel Colombe et la sculpture française de son temps. Paris, 1901, in-8°, p. 191.

(2) Renseignement de M. l'abbé Le Sueur.

double point de vue de la sculpture et du costume. Son manteau bien drapé et ramené à droite dégage le bas des jambes, de la main droite il tient un bâton. Un chapeau à plumes lui couvre la tête ; un lion est couché aux pieds du personnage.

En poursuivant la visite extérieure du monument du côté du chœur, nous remarquons dans les soubassements la présence d'un appareil en damier composé de grès et de silex. L'étude de l'extérieur nous apprend aussi que trois fenêtres placées dans les trois axes de la nef et des bas-côtés furent bouchées.

La sacristie, bâtie au-dessus des caves du château, fut construite en 1722, sur un terrain donné par Louis de Mailly.

Trois combles à double rampant couvrent le monument. Les bas-côtés se terminent par des pignons droits dont les sommets sont ornés de crochets et de fleurons ; un cinquième pignon, offrant une ornementation analogue, sépare du chœur la nef dont la toiture est sensiblement plus basse.

Pour conclure, je résumerai ainsi les différentes dates de construction :

1° Clocher, commencement du xv<sup>e</sup> siècle.

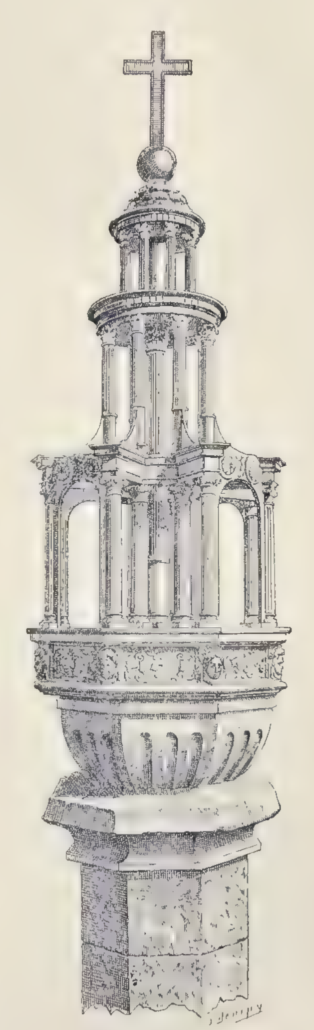
2° Chœur et chapelles, courant et plutôt fin du xv<sup>e</sup> siècle.

3° Nef et bas-côtés, commencement du xvi<sup>e</sup> siècle. Il faut remarquer que dans cette troisième campagne de travaux, on commença la construction de l'enveloppe extérieure par la façade du Nord et qu'on la termina par la façade du Sud.

Enfin 4° construction des voûtes en 1561.

Trois pièces du mobilier, les fonts-baptismaux, la chaire et le maître-autel avec son retable, méritent d'être mentionnés.

Les fonts-baptismaux surtout, présentent un intérêt archéologique incontestable. Une courte colonne en pierre à huit pans rattachée à un socle par une baguette et un talon renversé, se relie par une scotie à une tablette profilée en bandeau. La tablette supporte une vasque de marbre rouge dont chaque pan est creusé de trois cannelures. Le couvercle monumental, en chêne, se manœuvre à l'aide d'une potence comme celui de Saint-Riquier. Il se compose dans la partie inférieure d'une frise dont le plan octogonal se raccorde à la vasque et qui comprend huit petits panneaux séparés les uns des autres par des masques. Des cartouches entourés d'arabesques décorent chaque panneau. L'un des cartouches



Fontaine-sur-Somme. — Les Fonts baptismaux.

porte la date de 1590. Trois ordres d'architecture se superposent au-dessus de la frise. Toutes les colonnes appartiennent à l'ordre corinthien ; elles diminuent de hauteur à chaque étage et le monument, se rétrécissant à mesure qu'il monte, se termine par une petite coupole supportant une sphère et une croix.

« La chaire, de style Louis XIV, est en chêne sculpté. Dans ses panneaux sont représentés Jésus tenant dans la main le globe du monde surmonté de la croix ; Saint Paul, l'épée dans une main, le livre de ses épitres dans l'autre ; une abbesse, un grand voile sur la tête, porte d'une main une croix serrée contre la poitrine, de l'autre une crosse. L'abat-son est entouré d'une guirlande finement sculptée et surmonté d'une grande fleur de lys.

« Le grand autel est en chêne peint et doré ; un retable à colonnes le surmonte ; au milieu du rétable, un tableau peint par Choquet, d'Abbeville, représente l'Ascension.

« Ce rétable et cet autel, œuvre de Carpentier, sculpteur à Amiens, datent de 1783 ; le prix fut de 1530 livres. Le tableau coûta 200 livres ; Bourgeois et Mathieu, d'Abbeville, reçurent 424 livres pour peinture et dorure.

« Quant à l'autel et au rétable de la chapelle de la Vierge, ils furent achetés en 1778, à Vimeux, sculpteur à Amiens, pour la somme de 244 livres. Ils n'étaient pas neufs et furent restaurés, dorés et peints par le sieur Sivie, d'Abbeville. » (1)

Il ne faut pas oublier de citer, enfin, les deux beaux anges adorateurs en chêne, œuvres du XVIIIe siècle, qui complètent la décoration du maître-autel.

Une pierre encastrée sous le porche porte l'inscription suivante : « En lan 1753, le clocher étant tombé en ruine par le défaut des toicts, a été fait neuf et en 1754, aux trois cloches cassées pesantes 3600 ont été mis 3200 de métail pour faire la quatrième grosse, par messire Charles Leprestre, curé de ce lieu, qui en a fait toute la dépense ainsi que la 5e petite en l'an 1754. »

La sonnerie de l'église qui jouissait d'une grande réputation dans la vallée, n'a rien perdu de son charme, mais des trois cloches qui appellent à l'église les habitants de Fontaine, une seule est ancienne. En voici l'inscription :

A LA PLUS GRANDE GLOIRE DE DIEU EN 1754, JAY ETE BENIE ET DONNEE A CETTE ÉGLISE PAR MESSIRE CHARLES LEPRESTRE MAITRE ES ART ☛ EN LE FACULTÉ DE PARIS ET CURE DE CETTE PAROISSE LEQUEL ASSISTE DE GABRIEL ELISABETH LEPRESTRE SA SŒUR RELIGIEUSE DE ST ☛ FRANÇOIS, MONT NOMMEE CHARLOTTE ELISABETH RIQUIER ❀ JE SERS AUX GRANDES SOLENNITÉS ❀ TRIA HORUM MAJOR EST CARITAS. (2)

Sur la panse, on distingue trois médaillons : un évêque bénissant, mitre en tête, crosse en main ; un Saint Nicolas ; un Saint Martin partageant son manteau et un cartouche portant le nom des fondeurs PHILIPPE ET FLORENTIN C[A]VILLIER FONDEURS A CARRÉPUIS PRÈS DE ROYE. Le cartouche est accostée de la date ; d'un côté 17, de l'autre 54.

Il faut savoir gré à M. Le Sueur d'avoir trouvé dans les archives communales et d'avoir publié la relation faite par Charles Le Prestre, curé de Fontaine, pour la refonte de ses cloches, le 10 juillet 1754. La souscription à laquelle Charles Le Prestre avait tout d'abord songé, n'avait produit aucun résultat. « Alors,

(1) Abbé Le Sueur. Notice citée, pp. 271-278.

(2) *Nunc autem manent fides, spes, charitas, tria haec : major autem horum est charitas.* Saint Paul, I. Corinth. Chap. XIII. — Deux cloches plus petites que celle-ci étaient placées sans doute sous le vocable de la Foi et de l'Espérance.



porte la date de 1590. Trois ordres d'architecture se superposent au-dessus de la frise. Toutes les colonnes appartiennent à l'ordre corinthien ; elles diminuent de hauteur à chaque étage et le monument, se rétrécissant à mesure qu'il monte, se termine par une petite coupole supportant une sphère et une croix.



FRUCOURT

*Le Château*



FRUCOURT

*Fronton du château*



FRUCOURT

*Détail de la façade du château*

dit-il, je pris le parti de me mettre pour ainsi dire au-dessus de moy-même, et me regardant seul dans la famille, je crus qu'il convenait que je claréfiasse une partie des biens que la Providence m'avait procurés, par la mort de mes frères et sœurs ». Il refuse de traiter avec ces fondeurs lorrains qui, sans cesse, parcourent le pays, mais dont l'honnêteté est suspecte. Il a entendu parler des frères Cavillier, fondeurs dans un petit village des environs de Roye, à Carrépuis ; il va les trouver, les voit à l'œuvre et satisfait de leur travail, s'empresse de conclure avec eux un marché : il fournira tous les matériaux et leur paiera 200 livres pour la façon. Les fondeurs arrivent à Fontaine le 3 juin 1754. « La probité jointe à toutes les lumières en ce qui concerne leur profession, me procura mille sujets de consolation, aussi je les forçai à demeurer chez moi pendant les cinq semaines qu'ils passèrent à faire leur travail... Le feu fut mis au fourneau le 1^er^ juillet à minuit et à huit heures du matin le métal a coulé dans les moules avec heureux succès tel qu'il se voit aujourd'hui... Ces cloches ont un son agréable également de loin où elles se font bien entendre, comme de près où elles charment et ne laissent rien à désirer. » Et sur cette parole satisfaite, le bon curé qui, en effet, avait bien mérité de sa paroisse, termine sa relation.

Contre le portail, une pierre tombale rappelle que Gabrielle Gaillard de Boencourt décéda le 27 mai 1818, âgée de 81 ans. Elle porte son écusson losangé : d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois croix pattées de même.

Une litre funèbre aux armoiries des Boencourt est encore visible sur plusieurs contreforts de la façade du Nord. (1)

# FRUCOURT

En 1541, un Jean de Vaux, fils de Gilles de Vaux, vend à Antoine de Montomer la seigneurie de Frucourt qui passe ensuite et successivement de fils en fils à François, à Oudart et à Henry de Montomer. Celui-ci, par son testament, daté de 1649, laisse la seigneurie à son frère Charles-Michel, lequel n'a pas de fils. Sa fille, Marie-Anne de Montomer, épouse Louis de Saint-Simon, marquis de Sandricourt, Le marquis de Sandricourt vend la terre de Frucourt en 1745, à Jacques Morgan, écuyer, et à sa femme Marie-Anne Boicervoise. Le château et le magnifique domaine qui en dépend, appartiennent aujourd'hui à un descendant de Jacques Morgan, le comte de Pleurre.

Ces détails sont consignés dans le terrier que conservent les Archives du château.

Le château, situé dans la partie haute du village, est une imposante construction en briques et en pierres, de l'extrême fin du XVII^e^ siècle, peut-être même du XVIII^e^ Il s'élève sur les fondations d'un château beaucoup plus ancien dont furent conservés les caves et les sous-sols. Ces vastes sous-sols donnent sur des

(1) Le vicomte d'Auberville, neveu de Gabrielle de Boencourt, épousa Marie-Paule-Sophie de Montagu et non pas de Montagre. Elle demeurait à Fontenay, canton de Rosay (Seine-et-Marne) et non pas canton de Rosoy (Seine-Inférieure). — Rectification à la notice de M. Le Sueur, p. 260.

douves sèches. Leurs murs dépassent un mètre d'épaisseur ; les voûtes sont les unes en berceau de pierre, les autres en berceau de brique ; deux pièces conservent encore leurs cheminées à hotte. Le départ d'un escalier à vis, construit sur un berceau rampant en briques, rappelle beaucoup ceux qui montent dans chacune des tours du château de Rambures ; cet escalier s'arrête au plafond du sous-sol. Il faut voir dans ces importantes et intéressantes substructions, les restes d'un château du XVIe siècle, sinon même de la fin du XVe.

Le château se compose en outre d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage. Deux ailes, disposées en retour d'équerre, accusent à l'Ouest, sur la façade principale, deux saillies prononcées. Deux petits pavillons à pans coupés et ouverts de nombreuses fenêtres, forment le prolongement de ces deux ailes. Ces pavillons supportent un toit mansart.

Un toit d'ardoise très élevé sur lequel se détachent de hautes cheminées couvre le reste de la construction et lui donne un grand caractère.

Un fronton triangulaire orne la partie centrale de la façade.

La façade opposée est flanquée à chacun de ses angles d'une tourelle ronde et une rotonde à pans coupés se développe au centre. Cette rotonde qui correspond au grand salon est la partie la plus soignée du château. Des têtes sculptées ornent les clefs des fenêtres et le bas-relief, représentant une femme couchée au milieu des fleurs, qui en décore le tympan est un très bon morceau de sculpture.

L'intérieur comprend des pièces spacieuses ornées pour la plupart de jolies cheminées Louis XV en marbre et de trumeaux sculptés. Le poêle Louis XVI de la salle à manger mérite une mention. Il est en tôle et d'un dessin original. Le tuyau de fumée présente la forme d'un vase dont la panse est rehaussée de guirlandes de laurier autour d'un médaillon. Le tuyau s'amincit ensuite pour se terminer par une gerbe de flammes.

Le grand salon, octogonal, a reçu une décoration Louis XVI tout à fait charmante. Ses boiseries d'une extrême finesse rappellent certains détails du château de Saint-Gratien publiés dans la Picardie historique et monumentale. (1) Les grands panneaux portent une branche de chêne et une branche de laurier qui se croisent au-dessus d'une hampe de lance pour former trois couronnes superposées. Dans la partie supérieure du trumeau, est sculpté un vase accompagné de rinceaux, et dans la partie inférieure, une délicate guirlande de roses retenue par des rubans. Les quatre petits panneaux qui entourent les trumeaux sont ornés de longs vases d'un profil délicieux. Les deux trumeaux qui se font vis-à-vis contiennent au sommet des médaillons peints, de forme ovale. Des guirlandes de roses, reliées à des cornes d'abondance descendent sur les glaces.

Les six jolies têtes qui ornent le sommet des portes et des fenêtres et qu'on a reliées avec beaucoup d'adresse à la décoration Louis XVI du salon, sont antérieures à cette décoration et datent de la construction du château. Elles représentent les quatre saisons : le printemps couronné de roses, l'été couronné d'épis, l'automne couronné de pampres, l'hiver couvert d'un turban, et se faisant face, le jour et la nuit reconnaissables au croissant et au soleil. Trois têtes absolument identiques à celles-ci et représentant le printemps, l'été et l'automne se retrouvent au beau château d'Yville en Normandie, construit par le financier Law au début du XVIIIe siècle. (2)

(1) Tome Ier p. 247.

(2) La Normandie monumentale et pittoresque, (Seine-Inférieure), Havre, 1894, in-fol. p. 257. — Une partie de la façade-est de l'abbaye de Saint-Acheul, date du courant du XVIIIe siècle. Cf J. Roux, Histoire de l'Abbaye de Saint-Acheul-lès-Amiens, Amiens, 1890, in-4°, p. 238. (Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie). Les saisons y sont également sculptées.



FRUCOURT

*Poêle de la salle à manger du château*





FRUCOURT

*Panneau et glace dans le salon du château*

En 1692, les procès-verbaux d'une visite pastorale font mention de la chapelle du château (1); cette chapelle serait-elle le petit oratoire qui occupe une des pièces du premier étage du château actuel de Frucourt ? peut-être ; mais il faut croire plutôt qu'il s'agit ici de la chapelle du premier château et que la construction actuelle ne date que du premier quart du XVIIIe siècle.

Les communs construits en contre bas du château se composent de grands bâtiments, tous en briques, entourant une vaste cour, dont un beau colombier également en briques occupe le centre. Une partie de ces constructions remonte à l'époque Louis XIII, comme l'indiquent les quatre lettres en fer 1, 6, 3, 3, qui servent d'ancres à la charpente de l'un de ces bâtiments.

Un moulin fortifié en briques s'élève sur le territoire de la commune, mais à une certaine distance du village. Les murs atteignent presque un mètre d'épaisseur et au-dessus des deux portes percées l'une en face de l'autre et assez larges pour permettre à une bête de bât chargée, de pénétrer à l'intérieur du moulin, on voyait, il y a peu d'années encore, des machicoulis. Une seule des deux portes a conservé aujourd'hui cette ancienne disposition. J'attribuerais volontiers cette construction au XVIe siècle, si au-dessous des armoiries martelées de Montomer on ne lisait tracée en briques noires la date de 1641. Dans le magistral tableau de la France qui ouvre son histoire de Richelieu, M. Hanotaux a exposé l'insécurité qui régnait encore à cette époque dans les campagnes. Il est tout naturel dès lors, qu'un moulin éloigné de toute habitation fût solidement construit et en mesure de résister à une troupe de maraudeurs.

## GRANDSART

Grandsart est un hameau qui dépend de la commune de Bailleul. Un ancien chapiteau en grès sert de piédestal à une croix de fer. Il se trouvait encore il y



Grandsart. — Base d'une croix.

(1) Bibl. d'Amiens, ms. 514, p. 239.

a une quarantaine d'années dans le cimetière de Bailleul et pourrait bien provenir de l'ancien château. Il a 0,53 de hauteur et sa corbeille se compose de grandes feuilles méplates terminées par des crochets. Le tailloir octogonal se profile en un bandeau et un tore. Ce chapiteau présente tous les caractères de la sculpture du XIIIe siècle.

# HOCQUINCOURT

Il y a une quinzaine d'années, on voyait encore près de l'église un grand arc en tiers point qui marquait l'entrée du château. Il a complètement disparu, et, de la vieille demeure qui appartint à une des plus célèbres maisons du Ponthieu : la maison de Monchy, il ne reste aujourd'hui que le souvenir.

Le plus illustre représentant de cette famille est Charles de Monchy, marquis d'Hocquincourt, vice-roi de Catalogne, gouverneur de Péronne. Sa bravoure sur les champs de bataille lui avait mérité le bâton de maréchal de France ; mais homme d'esprit, triste caractère, il ternit sa gloire en passant à l'Espagne et fut tué en 1658, au siège de Dunkerque. Avant de mourir, il demanda pardon au Roi. Louis XIV oublia les années d'égarement ; il se souvint des deux fils du maréchal, morts à son service, dignes fils d'une femme énergique et patriote : Eléonore d'Estampes, qui avait défendu Péronne à la place de son mari, deux fois infidèle. Il permit que fussent exécutées les dernières volontés du vieux capitaine repentant. Son corps repose à Notre-Dame de Liesse. (1)

L'église en moellons blancs est un charmant type d'église rurale du style flamboyant. Elle se compose d'un chœur voûté en pierre et d'une nef voûtée en bois. Le chœur comprend deux travées droites suivies d'un chevet à trois pans éclairé par trois fenêtres. La fenêtre de l'axe, plus large que les autres comme dans plusieurs églises de la région, à Cocquerel, à Allery et à Liercourt, a deux meneaux, au lieu que toutes les autres fenêtres du monument, dont soufflets et mouchettes constituent le remplage, n'en ont qu'un seul.

Une série d'arcatures méplates qui présentent de petits arcs en plein cintre, où sont inscrits des trilobes, tapisse le tour du chœur. Les bases prismatiques qui en terminent les piédroits reposent sur un socle assez bas et de faible relief qui se raccorde au nu du mur par un talon renversé. Cette décoration s'arrête au larmier qui suit le pourtour du chœur, au-dessous du glacis des fenêtres, et s'interrompt à droite, pour laisser voir une piscine amortie en anse de panier. De petites demi colonnes à pans coupés, rehaussées de petits arcs en tiers point gravés en creux, marquent chaque travée, et se détachent en saillie. Elles reçoivent des statues modernes.

Dans la première travée au Nord, un grand arc en tiers point fait communiquer le chœur à la chapelle seigneuriale. Il y a quelques années, on convertit cette partie de l'église en sacristie et on découvrit un grand nombre de sépultures

(1) Abbé Le Sueur. Charles de Monchy, marquis d'Hocquincourt, maréchal de France 1599-1668. Amiens, 1891, 165 pp. Je n'ai fait que résumer ici ce bon travail. M. Le Sueur a dépouillé tous les mémoires du temps ; il a eu, de plus, le mérite de découvrir dans les archives de N.-D. de Liesse « le procès-verbal de l'inhumation de feu M. d'Hocquincourt, mareschal de France. »



[illegible]

[illegible]

[illegible] de la Presse

[illegible] le Monde, magazine

[illegible] le Français [illegible]

[illegible]

HOCQUINCOURT

*L'Église*

appartenant sans doute aux ancêtres et aux descendants du maréchal d'Hocquincourt. Dans toute notre région, quand l'église contient une chapelle, celle-ci occupe souvent cette place au Nord, comme à Cocquerel, à Huppy, à Villers-Campsart. Nous avons vu que la petite église voisine de Bellifontaine qui fut construite à la même époque que l'église d'Hocquincourt, dont elle rappelle tout à fait le style, possédait aussi une chapelle ouverte sur le flanc septentrional.

Des nervures dont le profil simple accuse le XVIe siècle, plutôt que le XVe, supportent la voûte. Elles pénètrent dans des demi colonnes rondes qui reposent sur de petits socles moulurés. Aux branches d'ogives viennent se joindre des liernes qui partent du sommet des formerets et réunissent les clefs. La plupart des claveaux qui les composent sont simplement moulurés, mais quelques-uns ont leur gorge meublée de rinceaux et de pampres de raisin. Cette voûte, il faut le remarquer, ne fut pas immédiatement construite. Les premières assises des ogives ne décrivent pas la même courbe que les suivantes ; il entrait dans le plan de l'architecte de construire une voûte moins élevée.

Trois belles clefs pendantes, dans le style de la renaissance décorent l'intersection des nervures. Des groupes de personnages en composent l'ornementation. Des chapiteaux rehaussés de feuilles d'acanthe, de coquilles et de têtes d'anges surmontent les groupes. La plus importante des trois clefs et la plus voisine du sanctuaire représente la Trinité. Le Père assis soutient le Fils crucifié et sur la corbeille du chapiteau, le Saint-Esprit déploie ses ailes.

Un grand arc en tiers point, dont les piédroits à pans coupés font saillie sur le nu des murs, sépare le chœur de la nef. A l'extrémité de celle-ci, à droite, on remarque une petite piscine semblable à celle du chœur. Une fausse fenêtre, rappelant par son style et ses dimensions les fenêtres de l'église, est gravée en creux sur le revers de la façade.

Une voûte en lambris de bois, beaucoup plus haute que celle du chœur et restaurée en 1854, comme l'indique une date inscrite sous un des blochets, a conservé son caractère primitif. Elle possède ses tirants, ses poinçons et six blochets

Le premier blochet du côté de l'Evangile représente un saint moine. Un monstre placé à sa gauche lui offre un objet difficile à déterminer. Le blason qui l'accompagne, en forme de losange porte : écartelé aux 1 et 4 de gueules, au chef d'argent qui est Framecourt ; aux 2e et 3e, de gueules à trois coquilles d'or posées 2 et 1, qui est Ricametz. Voici un moine portant la couronne monacale et la crosse, mais sans autre caractéristique ; son blason, losangé porte au 1er d'argent à trois fasces de gueules qui est de Vaux, au 2e d'hermine plein ; mais il faut lire sans doute : d'hermine à deux bars adossés de gueules, qui est Gaucourt ; car il y eut des alliances entre les deux familles. Un saint Jean-Baptiste tenant l'agneau divin sur un livre, vient ensuite ; puis un saint François d'Assise, aux mains stigmatisées. La série se continue par un saint Jean l'Evangéliste tenant un calice d'où s'échappe le dragon et se termine enfin par une sainte Marguerite foulant un dragon sous ses pieds. L'écu losangé qui accompagne cette dernière statuette est : parti, au 1er de Vaux et au 2e de Framecourt-Lespèche ; mais le peintre a interverti par erreur l'ordre des quartiers. Ces armoiries relatent l'union de Jean de Vaux, seigneur d'Hocquincourt avec Marguerite de Framecourt-Lespèche. Leur fille unique par son mariage survenu en 1535, fit passer le domaine d'Hocquincourt à la famille de Monchy. (1)

(1) Je dois à M. de Guyencourt la description de ces blochets et l'identification de ces armoiries. Je l'en remercie très cordialement.

L'extérieur de l'église, dans laquelle s'ouvrent deux portes en anse de panier, l'une dans l'axe de la nef, l'autre dans le mur méridional, est épaulé de contreforts en talus. L'écu aux trois fasces des de Vaux orne la clef de la porte latérale.

Rien dans la toiture n'accuse la différence des voûtes. Des archivoltes avec ces retours horizontaux, dont la présence est si fréquente dans les églises flamboyantes de la région surmontent les fenêtres.

La façade encadrée par deux contreforts d'angle présente une particularité. Ce sont ces deux autres contreforts disposés de chaque côté de la porte. Ils montent jusqu'au sommet des combles, et se réunissent par un arc en tiers point qui sert d'assiette au clocher de charpente, disposition fort simple qui ne manque pas de caractère.

L'église d'Hocquincourt possède une jolie statuette en bois polychromé, représentant sainte Marguerite, qui appartient au xvi^e^ siècle.

# HUPPY

## L'ÉGLISE

La paroisse d'Huppy conserve un antique usage. Aux processions et enterrements, un homme vêtu d'une dalmatique rouge galonnée d'or précède le cortège. Il est coiffé d'un bonnet rouge conique, et s'avance gravement une clochette dans chacune des mains. Le cloqueteur, — car tel est le nom du personnage, — rappelle le souvenir d'une institution aujourd'hui disparue : la Confrérie de la Charité. Un compte du xviii^e^ siècle, gardé dans les archives de la fabrique prouve combien était florissante encore, à cette époque, l'association. Le vieux registre contient d'amusants détails et la lecture ne laisse pas d'en être piquante. — « Le 27 février 1742, payé la somme de six livres, tant pour eau-de-vie que tabac, aux confrères qui ont veillé madame la Violette ; le 30 avril, donné au chapelain 10 sols pour qu'il les distribue à Louis Mont l'aîné ; payé 10 sols six deniers pour acheter quatre onces de tabac et un broc d'eau-de-vie pour ceux qui ont fait la fosse de madame la Violette...... etc. »

Cette œuvre charitable remontait sans doute au commencement du xvii^e^ siècle et devait son origine aux pestes successives qui désolèrent les campagnes en 1592, en 1633 et en 1640 ; toutefois, dans le courant du xviii^e^ siècle, bien qu'elle accomplisse encore des œuvres matérielles de charité, comme la veillée et l'ensevelissement des morts, des distributions d'argent aux pauvres, la Confrérie est devenue peu à peu, et plus spécialement, une association de prières. Elle compte de nombreux affiliés, non seulement à Huppy, mais dans nombre de villages voisins. Chaque année, en septembre et en octobre, des confrères parcourent 80 villages ou hameaux pour recueillir les cotisations annuelles qui sont de cinq sous par personne.

Ses revenus qui dépassent certaines années 500 livres lui permettent de faire face à de nombreuses dépenses. A son budget, émargent son chapelain, le curé





HUPPY

*L'Église*

pour son droit d'autel, le vicaire pour son assistance aux offices et aux obits, le magister qui chante à l'église, le carillonneur qui sonne la cloche, le cloqueteur, qui dans certaines cérémonies, processions ou convois funèbres, ouvre le cortège, clochettes en mains. La confrérie possède sa chapelle, la chapelle saint Sébastien qui occupe le bras droit du transept de l'église, où se voit encore le grand coffre en chêne qui contenait ses archives. (1)

L'église d'Huppy est, avec celle de Fontaine, le plus beau et le plus complet monument de notre canton et peut soutenir la comparaison avec sa rivale des bords de la Somme. Si elle n'a pas le joli portail de celle-ci, elle possède un élégant clocher; si elle ne montre pas dans ses voûtes les fines sculptures de la chapelle de la Vierge de Fontaine, elle déploie dans ses fenêtres de magnifiques verrières. Les deux églises se complètent l'une l'autre. Elles appartiennent au même style et furent construites sans doute à la même époque.

L'église d'Huppy, moins vaste que sa voisine n'a qu'un seul collatéral qui flanque le côté septentrional de la nef. Trois grandes arcades relient les deux nefs. Un transept dont le bras méridional seul accuse à l'extérieur le plan cruciforme du monument, précède un chœur formé de deux travées droites, que termine un sanctuaire à pans coupés. Une chapelle seigneuriale s'ouvre par une grande arcade en tiers-point dans la première travée septentrionale du chœur.

HUPPY. — Plan de l'église.

(1) Pour plus amples détails, voir : abbé Le Sueur : Les confréries de charité dans le Ponthieu (extrait du Dimanche), Amiens, 1902, in-8°, pp. 25-31.

La nef comprend trois travées. Les constructeurs avaient pensé la couvrir d'une voûte de pierre, ainsi que le collatéral, et les nervures d'attente, heureusement respectées par les restaurateurs du monument, marquent encore le départ des doubleaux et des ogives. Les trois nervures, identiques comme profil, reposent sur de petits culots ornés de feuillages ; sous quelques-uns de ceux-ci, on a découvert récemment des croix de consécration. Trois piliers rectangulaires aux angles abattus recueillent les retombées des grandes arcades en tiers-point, qui se composent d'un gros boudin s'engageant par une pénétration triangulaire dans le pilier, et d'une série de cavets et de bandeaux. Une moulure prismatique forme archivolte.

La construction des nefs a précédé celle des croisillons et du chœur. Le grand arc en tiers-point qui sépare la nef du carré du transept, en renforçant le dernier pilier, a noyé en partie les nervures d'attente. L'extrémité des deux ogives qui se voient de chaque côté, montrent bien que le plan primitif fut modifié. D'autres détails le prouvent encore : les grandes arcades du carré du transept et les consoles qui reçoivent les nervures sont sensiblement plus basses au transept et au chœur qu'à la nef.

Le carré et les bras du transept, et le chœur reçurent des voûtes de pierre ; elles furent construites après coup. Ainsi qu'à la nef, on lança d'abord les premiers claveaux des nervures sans poursuivre l'achèvement des voûtes. Le raccord est très-visible entre les premières assises et les suivantes ; les profils présentent des différences complètes au chœur, et à la chapelle de la Vierge toutes les branches d'ogive sont ornées de rinceaux de feuillages ; les trois claveaux de départ seuls n'en ont pas.

La voûte de la chapelle de la Vierge offre la disposition suivante : autour d'une clef centrale ornée de petites niches destinées sans doute à abriter des statuettes et séparées les unes des autres par de petits pilastres, rayonnent huit petites clefs dont le caractère principal est de présenter deux tablettes superposées qui se profilent en perspective : un petit culot feuillagé complète la décoration.

Les cinq clefs, tout à fait remarquables par leur sculpture fine et délicate, qui meublent la voûte de la chapelle saint Sébastien (croisillon méridional) appartiennent à l'art de la renaissance et n'ont aucun caractère religieux. A la clef centrale, au-dessus d'un chapiteau à larges feuilles d'acanthe, imitation très visible du chapiteau corinthien, quatre petits personnages, le torse nu, les jambes dans une gaine de feuillage, à la façon des cariatides, soutiennent la tablette qui reçoit les nervures. Deux autres clefs représentent des femmes se tenant par le bras, les jambes tortillées en spirale ; un autre offre quatre massacres de mouton ; un autre quatre têtes d'enfants joufflus. J'ajouterai que l'ornementation des branches d'ogive, a moins de relief ici qu'à la chapelle de la Vierge.

La voûte du carré et celle du chœur présentent avec les autres de notables différences : l'influence de la renaissance s'y révèle davantage. Plus encore à Huppy qu'à Fontaine, le style nouveau règne en maître dans cette partie de l'église. Au chœur, le large méplat qui termine chaque nervure est creusé de petits caissons, la plupart des claveaux sont unis, quelques-uns ornés de cartouches ; les clefs d'un dessin assez sec appartiennent déjà à la deuxième renaissance. La clef du milieu porte les armoiries de France ; les petites clefs latérales présentent des petites tablettes et des culots sculptés en perspective ; sur l'une d'elles se détache un écusson orné d'une croix de Malte ; sur la clef voisine du grand arc qui sépare le chœur du carré du transept un écusson est : parti, au premier, d'argent à deux lions affrontés, armés et lampassés de gueules, tenant un écusson de même





HUPPY

*Voûte de l'Église*



HUPPY

*Intérieur de l'Eglise*

et une fleur de lys sur l'épaule, qui est Teuffles ; au deuxième, de.. à la croix de Malte de.....

De grandes archivoltes trilobées encadrent les fenêtres du chœur, ainsi que la grande arcade qui communique avec la chapelle ; leurs extrémités s'ouvrent pour rejoindre le faisceau des nervures — doubleau, ogives et formerets — qui reposent sur des consoles ornées, comme celles de la nef, de choux frisés.

A droite du maître-autel et de chacun des deux autels qui occupent la face orientale des croisillons, est creusée une piscine amortie en anse de panier.

La chapelle seigneuriale n'appartient pas à la construction primitive et ne fut pas prévue tout d'abord dans le plan de l'architecte ; les traces de reprise demeurent très visibles à l'extérieur. On avait formé le projet de la voûter, comme le prouvent les culots d'angle et les amorces des nervures. Elle se fait remarquer par la beauté des vitraux qui garnissent ses deux fenêtres, et par la présence d'une cheminée. Les cheminées de chapelles seigneuriales sont assez rares ; on en voit à Pierrefonds, à l'église de Brou, à Fressin dans le Pas-de-Calais, et dans notre région, à Villers-Campsart ; mais il ne faut pas s'étonner de trouver une ressemblance entre les chapelles des deux églises de Villers et d'Huppy, car les mêmes seigneurs, les La Rivière possédèrent les deux fiefs. (1)

Les fenêtres n'ont pas à l'intérieur et à l'extérieur, une triple moulure prismatique formant archivoltes et se poursuivant le long des piédroits comme à Fontaine ; elles n'en possèdent que deux ; mais elles sont beaucoup plus larges que celles de Fontaine et deux meneaux les partagent au lieu d'un seul. Leur remplage offre aussi une plus grande richesse. Tandis que les fenêtres des nefs, percées régulièrement dans l'axe des travées, se composent, à l'exception de la fenêtre qui surmonte la porte latérale, de trois formes trilobées couronnées de mouchettes, au contraire, les fenêtres des croisillons, de la chapelle seigneuriale et du chœur présentent les combinaisons les plus compliquées et les plus variées. Il faut rendre hommage aux artistes de l'époque flamboyante qui surent tirer un parti merveilleux de deux éléments très simples : la mouchette et surtout le soufflet. Les réseaux des fenêtres d'Huppy sont de véritables modèles.

Les vitraux dont les restes importants enrichissent quelques fenêtres ont plus de prix encore. Voici dans la deuxième fenêtre de gauche les fragments d'une Cène. A voir ces têtes si expressives et si modelées du Christ et des apôtres, on regrette vivement la destruction d'une verrière, dont il ne reste plus que ce minuscule morceau et qui était une des meilleures de l'église. Au-dessus du Christ légèrement incliné, une banderole porte les paroles de la consécration : *hoc est enim corpus meum.* Dans le remplage supérieur, entouré d'anges en prières, le Père éternel couronné de la tiare soutient le globe du monde.

La verrière suivante consacrée tout entière à la résurrection de Lazare présente de grandes inégalités : elle fut très restaurée ; la scène inférieure est complètement moderne, mais le réseau supérieur contient des motifs charmants. Au sommet, un personnage nimbé, debout, drapé dans un manteau bleu, représente peut-être le bon Pasteur ; saint Nicolas à sa droite, est plus facilement reconnaissable ; il porte une mitre, tient une crosse d'une main et de l'autre bénit les trois enfants qui sortent d'un baquet. Dans le soufflet voisin, sainte Catherine couronnée, les

(1) R. de Belleval : Les fiefs et les seigneuries du Ponthieu et du Vimeu. Paris, 1870, in-4°, pp. 185 et 329. Je releverai encore d'autres analogies entre les deux églises ; elles ont l'une et l'autre deux nefs, et à Villers comme à Huppy, la chapelle appartient à une seconde campagne de travaux.

cheveux tombant sur les épaules, tient dans la main droite une épée et dans la main gauche un livre fermé. C'est le meilleur morceau du vitrail.

La fenêtre de la chapelle de la Vierge rappelle l'Incarnation. Dieu le Père, coiffé de la tiare, assisté du Saint-Esprit qui se détache sur un nimbe d'or, occupe le sommet du tableau. Immédiatement au-dessous, l'ange vêtu d'une robe rouge, le lys à la main, salue Marie, à genoux sur un prie-Dieu. La Nativité remplit le milieu du vitrail. Devant le bœuf et l'âne, trois anges vêtus, l'un d'une robe violette, un autre d'une robe verte, le troisième d'une robe brune sont en adoration devant l'Enfant divin, étendu nu à leurs pieds dans une gloire d'or en amande; cette scène exquise fait songer aux maîtres flamands. A gauche, saint Joseph chaussé de sandales à patins, tient à la main un bâton ; à droite, la Vierge à genoux, les bras étendus porte une robe rouge et un ample manteau bleu, dont les plis abondants se répandent autour d'elle. Derrière saint Joseph et la Vierge, on aperçoit des anges, des bergers, des moutons. Dans le registre inférieur qui retrace l'adoration des mages, les restaurations furent plus nombreuses. Au centre, la Vierge assise tient l'enfant Jésus. Celui-ci tend les bras vers une boite d'or que lui présente un roi mage à genoux. L'ample robe jaune damassée que porte le roi, se termine de l'autre côté du meneau par une longue traîne, saint Joseph debout, vêtu de rouge assiste à la scène. Dans la forme de droite, un roi vêtu d'un riche costume tient un calice de la main droite et se découvre de la main gauche. Un nègre qui porte des boucles d'oreilles et un collier d'or est à genoux derrière lui et soutient la traîne de son manteau vert (cette partie du vitrail est très-restaurée); vis-à-vis, le troisième roi mage vêtu d'une robe rouge foncé tient un calice : sa tête porte une couronne posée sur un turban bleu.

Les vitraux des deux fenêtres de la chapelle seigneuriale présentent un grand intérêt, non seulement par les scènes qui en meublent la partie supérieure mais par les nombreuses armoiries — les huit quartiers — placées au pied de chaque donateur. La partie inférieure des deux vitraux avait été fort endommagée. Il fallut la restaurer. La maison Latteux-Bazin, du Mesnil Saint-Firmin, sous la direction de MM. de Fréchencourt et de Guyencourt, fut chargée du travail; elle le fit avec goût et on ne peut guère aujourd'hui découvrir les morceaux modernes. Malheureusement, plusieurs blasons manquaient ; les artistes se gardèrent d'en créer de nouveaux, mais pour ne pas laisser des vides, ils furent obligés de mélanger les armoiries des deux fenêtres, rendant ainsi impossible pour l'avenir l'établissement des filiations ; il faut dire, il est vrai, que l'identification de tous les blasons serait avant tout nécessaire et qu'elle offre de très grandes difficultés.

De grands sujets remplissent toute la partie supérieure des fenêtres et pour les loger on a fait sauter les redents des trois formes. Dans fa fenêtre du Nord, le couronnement de la Vierge, occupe au centre la place d'honneur. La Vierge, à genoux sur les nuées, drapée dans un grand manteau bleu, a les deux mains jointes ; au-dessus de sa tête qui s'enlève sur une auréole d'or, le Père et le Fils soutiennent la couronne. Le Père nimbé porte la tiare ; sa longue barbe flotte au vent ; ses traits sont d'une finesse extrême ; de la main gauche, il tient le globe du monde ; un fermoir agrafé sur sa poitrine retient les deux pans de son manteau brun. Le Christ a la tête nimbée ; un manteau rouge lui couvre une partie du corps ; le buste est nu. La troisième personne de la Sainte-Trinité, la Colombe, se détache sur un fond d'or et plane au-dessus du Père et du Fils.

A gauche, le patron du donateur, saint François d'Assise, à genoux sur une marche d'or porte aux mains les stigmates ; son visage extasié se tourne vers le



HUPPY

*Vitrail*

HUPPY
*Vitrail*

crucifix miraculeux soutenu par les séraphins. Les armoiries qui se lisent au-dessous du saint sont : écartelé au 1er et au 4e ; contre écartelé d'or et de sable qui est de Lens; aux 2e et 3e; bandé d'argent et d'azur de six pièces à la bordure de gueules qui est de Lisques, branche cadette.

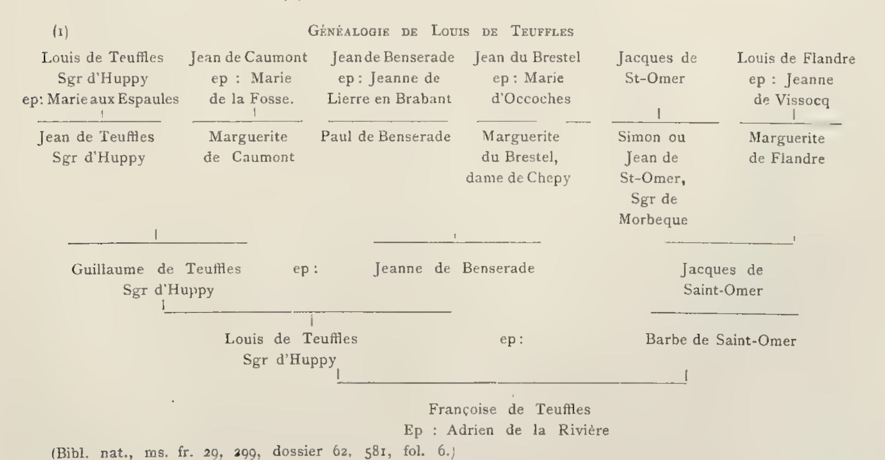
Faisant face à saint François, sainte Barbe, patronne de la donatrice, tient d'une main la palme du martyre ; de l'autre un livre ; à sa droite se dresse une tour. Dans les armoiries losangées dessinées à ses pieds se trouve le blason d'azur à la fasce d'or qui est de Saint-Omer.

Au-dessous du couronnement de la Vierge, on lit les mêmes armoiries qu'au-dessous de saint François. Elles ont pour supports deux boucs. Primitivement il y avait un lion à dextre et un bouc à senestre, et pour cimier, un bouc naissant ailé. Un semis de cadenas et de clefs d'argent sur fond d'azur, dont je n'ai pu déterminer la signification garnit le sommet du remplage.

La fenêtre du Nord ne présente pas un moindre intérêt. Au centre saint Michel terrasse Lucifer. Il est nu-tête et dans ses cheveux court un ruban d'or ; un baudrier d'or traverse sa cuirasse blanche ; de la main gauche, il tient un bouclier que partagent en croix des bandes jaunes. Une bordure également jaune contourne le bouclier dont les deux extrémités forment des volutes et rappellent les cuirs découpés si en faveur dans l'ornementation du temps de Henri II. De la main droite, l'archange brandit son épée qu'il ramène derrière la tête ; une petite jupe bleue et un manteau rouge aux plis enflés par le vent complète le costume.

D'un côté, saint Henri, avec tous les attributs de la dignité royale, — manteau bleu semé de fleurs de lys d'or, collier de saint Michel, sceptre, couronne, — assiste le donateur. Il porte une longue barbe et tient de la main droite une couronne de laurier. Agenouillé sur un prie-Dieu drapé de vert sur lequel repose un livre, le donateur, le collier de saint Michel passé autour du cou, porte le costume militaire du XVIe siècle. Une sorte de dalmatique blanche couvre la cuirasse. Les armoiries de Teuffles sont répétées sur l'épaule et la poitrine du personnage. Derrière le seigneur d'Huppy, on aperçoit son jeune fils vêtu d'un manteau rouge aux manches bouffantes. (1)

(1) GÉNÉALOGIE DE LOUIS DE TEUFFLES




(Bibl. nat., ms. fr. 29, 299, dossier 62, 581, fol. 6.)

Il ne faut pas s'étonner de voir Louis de Teuffles prendre pour patron dans ce vitrail saint Henri.

De l'autre côté, la donatrice Barbe de Saint-Omer, à genoux au milieu de ses trois filles, tient de ses deux mains un livre au-dessus d'un prie-Dieu tendu d'un drap vert comme celui de son mari. Le prie-Dieu et la robe sont semés des fasces d'azur et d'or de Saint-Omer. Une coiffe dont les bords lui tombent jusque sur les épaules serre la tête de la châtelaine ; ses filles ont la tête couverte de bonnets ou de chapeaux à plumes. Auprès de la donatrice, sainte Barbe se tient debout. Sa robe blanche est serrée à la taille par une ceinture d'or : sa main gauche tient une palme, sa droite appuyée sur une épée, un livre. La sainte, les yeux baissés, semble lire.

Au-dessous du saint Michel, le blason de Teuffles, timbré du casque de chevalier a pour supports deux lions. Au bas du vitrail, dans un cartouche, on lit la date de 1545. Dans le soufflet central et les deux mouchettes voisines sont peints des anges. L'ange du sommet, agenouillé, porte une inscription malheureusement illisible ; les deux autres, entièrement vêtus de blanc ont la tête levée vers le ciel et jouent du violon.

Avant de quitter la chapelle, il convient de décrire les nombreux blasons qui complètent la décoration de ces deux belles verrières, et dont je n'ai pas encore parlé. Les voici, en commençant par les armoiries de la fenêtre du Nord : — d'argent à la fasce de gueules, au chef chargé de trois coqs de sable, qui est d'Occoches ; — d'azur à trois besants d'or, posés 2 et 1, qui est de Brestel ; — d'or à la fleur de lys de gueules, au chef d'argent qui semble être Aux Espaules (mal fait) ; — d'argent au lion de sable qui est de Fiennes, (mais il faut lire sans doute, d'argent au lion de sable, à la bordure de gueules, qui est la Rivière) ; — d'argent à trois aigles de sable (il faut lire peut-être d'argent à trois aigles de gueules qui est de Birmeu) ; — d'or à trois cors de chasse de sable ; — écartelé, aux 1^er^ et 4^e^, bandé de six pièces d'argent et d'azur ; aux 2^e^ et 3^e^, d'or à un lion de sable ; — de gueules au chevron d'hermines, au franc-canton d'argent au lion de sable, qui est Ghistelle, avec une brisure ; — de gueules à une fasce d'argent accompagné de trois macles d'or ; — d'or au chevron de gueules ; — écartelé aux 1^er^ et 4^e^ de gueules au sautoir d'argent ; aux 2^e^ et 3^e^ de gueules à une croix vairée ; — d'hermine au franc-canton de gueules à senestre ; — d'argent à quatre chevrons de gueules, qui est de Courtray ; — La fenêtre du Nord contient toutes ces armoiries, sauf trois qui sont remplacées par celles-ci : d'or à trois maillets de sinople, qui est de Mailly-au-Bois ; — d'argent à la fasce de gueules chargée de trois macles d'or, au chef de sable chargé de trois feuilles de trèfle d'argent.

La première fenêtre de gauche du chœur, consacrée à la sainte Vierge, comprend deux registres. Dans le registre inférieur, où figurait une Mystique de l'Immaculée Conception, sont jetés sans ordre des fragments qui rappellent quelques attributs de Marie. Des banderoles désignent chacun de ces attributs : *Stella maris*, — *speculum sine macula*, — *oliva speciosa*. On distingue aussi un groupe d'apôtres, la tête levée vers le ciel, qui faisaient sans doute partie d'une Assomption.

Le patron d'un personnage n'est pas toujours, au XVI^e^ siècle, le saint dont le personnage porte le nom. Ainsi, l'architecte Jean Bullant dans son testament, recommande son âme à la Vierge Marie, à l'archange Saint-Michel et à Saint-Acceol, son *patron*. (L. Magne, L'œuvre des peintres verriers français, verrières des monuments élevés par les Montmorency, Montmorency, Ecouen, Chantilly. Paris, 1885, in-fol., p. 115). L'église d'Ecouen, paroisse de Bullant était sous le vocable de Saint-Acceol. A Amiens également, on prenait souvent pour patron le patron de sa paroisse. — Louis de Teuffles, chevalier de saint Louis a pu fort bien, par flatterie et reconnaissance, choisir ici pour patron, le patron du roi Henri II.

Les donateurs, deux clercs, se tiennent agenouillés au bas du vitrail, à droite. Le registre supérieur qui représente le couronnement de la Vierge a été en grande partie refait. Les trois anges musiciens qui occupent les mouchettes, en costumes blancs sur fond d'or, sont anciens, avec quelques restaurations.

La fenêtre suivante qui retrace des scènes de la Passion contient plusieurs bons fragments. La tête du Christ et celle de Simon le Cyrénéen dans le portement de croix, et le Christ à la colonne dans la mouchette, paraissent anciens. Au bas de la verrière, deux blasons sont entourés de couronnes de feuillage ; un enfant, les bras étendus au milieu d'arabesques tient des rubans qui relient les deux couronnes. L'un des blasons est : palé d'or et de sable — il faut lire sans doute palé d'or et de gueules, qui est de Benserade, — l'autre, losangé est : parti palé d'or et de sable : parti d'argent, chargé de quatre aigles de sable.

Les vitraux de la fenêtre de l'axe et de la fenêtre voisine, du côté de l'épître, modernes et sans aucun mérite artistique, ne méritent pas de nous retenir.

Tout le côté Nord du monument a bien souffert. On trouve encore cependant çà et là de très jolis morceaux; par exemple ces femmes habillées du riche costume des dames de qualité du XVIe siècle et qui représentent la Foi, l'Espérance, la Charité, la Justice et la Tempérance, sont d'une finesse et d'un dessin tout à fait charmants ; l'église d'Huppy, avec les fragments de la Cène, décrits plus haut, ne possède rien de meilleur.

Le croisillon méridional conserve quelques armoiries à peine visibles dans la partie supérieure de sa fenêtre orientale et un saint Sébastien bien mutilé dans l'une des formes de la même fenêtre.

Enfin, signalons dans les mouchettes, et les soufflets de la fenêtre qui surmonte la porte latérale, de petits anges qui portent les instruments de la Passion. (1)

Deux portes donnent accès dans le monument; une anse de panier les amortit l'une et l'autre et l'une et l'autre sont entourées de moulures prismatiques. La principale s'ouvre dans le rez-de-chaussée voûté et formant porche du clocher. La seconde porte surmontée d'une fenêtre communique directemeut avec la nef du côté du midi ; aucune moulure, aucun élément architectural ne réunit les deux baies qui conservent une complète indépendance.

Le clocher se fait remarquer par sa belle flèche en charpente et par la charmante disposition de sa balustrade ajourée de soufflets flamboyants. Huit contreforts d'angle montent jusqu'au sommet de la tour et soutiennent des encorbellements arrondis. Des culs-de-lampe moulurés remplissent les angles rentrants. Pendant tout le moyen âge on a élevé des encorbellements de ce genre, et la fameuse porte de l'abbaye, au Mont Saint-Michel, avec ses deux tours montées sur des contreforts, rappelle un peu cette disposition. La porte du Croux, à Nevers, se rapproche plus encore du clocher d'Huppy. On en connaît la date ; elle fut construite dans les dernières années du XIVe siècle (2). Rien n'autorise certes à faire remonter si loin la construction de l'église ou du clocher d'Huppy ; mais constater la longue persistance d'une forme architecturale offre quelque intérêt. J'ajouterai que le couronnement de la tour de l'église saint Gilles à Abbeville a beaucoup de rapport avec celui d'Huppy et qu'il y eut sans doute influence de l'un sur l'autre.

(1) M. Le Sueur a analysé avec soin toutes ces verrières dans : Notice sur quelques verrières anciennes de l'arrondissement d'Abbeville. Abbeville, 1888, in-8°, 48 pp.

(2) Abbé Boutillier : Construction de la porte du Croux au quatorzième siècle, d'après les anciens comptes des receveurs de la ville de Nevers ; dans le Bulletin de la Société nivernaise, Nevers, 1869, in-8°, t. III, p. 435.

Les quatre fenêtres garnis d'abat-sons qui s'ouvrent dans le sommet de la tour, n'ont pas, fort heureusement, perdu comme à Fontaine, leur remplage flamboyant. Une tourelle à pans coupés servant de cage d'escalier, s'applique à l'angle Nord-Est du clocher.

L'ornementation extérieure de l'église est des plus simples Un soubassement se raccordant au nu du mur par un talon renversé, un bandeau-larmier courant sous les fenêtres, des archivoltes avec arrêts horizontaux autour des fenêtres ; ce sont les éléments qu'on retrouve dans toutes les églises flamboyantes de la région. Les contreforts présentent une petite particularité. Le talus très allongé qui les amortit est légèrement concave.

A l'extérieur, apparaissent très visibles les trois étapes de construction du monument. Le clocher et la nef appartiennent à la fin du xv$^e$ siècle ou au commencement du xvi$^e$ siècle ; très peu de temps après, furent bâtis le carré du transept et le chœur ; puis la chapelle seigneuriale. Comme à Fontaine, on termina les travaux par la construction des voûtes.

L'église renferme une statue, des fonts-baptismaux et un confessionnal qui présentent quelque intérêt.

La statue, — un saint Sulpice, — est l'œuvre d'un enfant du pays : Jean-Baptiste Poultier, sculpteur du roi. M. Delignières qui a consacré à l'artiste picard une très savante et très complète notice, apprécie comme il suit cette figure : « Poultier n'avait pas oublié son pays natal, et par une attention pieuse et délicate, il a fait en 1690 pour l'église de son village la statue de saint Sulpice qui était le patron de la paroisse. Cette figure n'a pas sans doute le degré de perfection qu'on remarque dans les saints qui se trouvent à la cathédrale d'Amiens, mais elle n'est pas indifférente, et elle se présente surtout avec un certain degré d'originalité comme pose, attitude et expression. Elle a déjà fait l'objet en 1887 d'une courte notice de M. l'abbé Le Sueur, curé d'Erondelle, sous le pseudonyme de Jean de Gaillat, dans le Cabinet historique de la Picardie et de l'Artois. La statue qui a 1$^m$60 de hauteur a été taillée dans un seul bloc de pierre ; elle se trouve dans l'église au bas côté de gauche, contre un pilier qui sépare le chœur de la chapelle de la Vierge. Le saint revêtu de son costume pontifical, la mitre sur la tête, en surplis recouvert d'un manteau ou chape avec bordure garnie d'ornements à guirlandes et retenu sur la poitrine par une agrafe, est représenté assis sur un fauteuil, et d'après son attitude, il est à prêcher ; la bouche en effet est entr'ouverte, le bras droit étendu, la main levée. La figure a une expression animée, parlante, pourrait-on dire ; les traits sont accentués, et ce visage, dans son ensemble, respire l'énergie et l'intelligence, cette œuvre est vigoureuse et d'une véritable originalité... Ce n'est certainement pas là une œuvre ordinaire, banale, et pour être destinée, après les magistrales statues de Versailles et de Notre-Dame de Paris et d'Amiens, à une modeste église de village, l'artiste ne l'a pas moins soignée d'une manière toute particulière et qui lui fait honneur. Cette statue porte sa date : elle nous est donnée par une inscription qui se trouve derrière : « Cette figure a esté faite par Jean Poultier natif de ce lieu, sculpteur ordinaire du roy et de son accadémie roiale en l'an 1698 » (1).

Les fonts baptismaux, en pierre, sont octogonaux. Des arcatures de très faible saillie et dessinant des remplages flamboyants remplissent chacun des pans coupés : un pilastre ayant la forme d'un petit contrefort sépare les arcatures qui reposent

(1) E. Delignières : Poultier (Jean-Baptiste), sculpteur picard, 1653-1719). Paris, 1897, in-8°, pp. 27 et 28.



HUPPY

*Le château*

sur un talon renversé. Celui-ci se raccorde à un socle plus large. Une tablette composée d'un bandeau, d'un listel et d'un cavet couronne l'édicule.

Le confessionnal, en chêne, travail finement sculpté du XVIII[e] siècle, a une jolie porte et un beau fronton.

Au milieu du cimetière se dresse une croix du XIII[e] siècle, en grès. Elle se compose de trois parties : d'un socle de 0,40 de hauteur dépourvu de toute moulure, d'un fût de colonne de 2m50 et d'un troisième morceau de pierre qui comprend un chapiteau et une croix. Le chapiteau, orné de quatre feuilles plates dont les extrémités s'arrondissent en crochets recourbés, supporte directement, sans l'intermédiaire d'aucune moulure, une croix de Malte à quatre branches égales. Sur les deux faces de la croix se profilent deux baguettes croisées.

### LE CHATEAU

Le château ou plutôt les deux châteaux qui s'élèvent à deux pas de l'église ne sont pas indignes d'un pareil voisinage. Le grand château, en pierre et en brique, avec ses ailes formant marteaux et ses tourelles, a beaucoup de caractère et rappelle le château de Frucourt. Il semble remonter à une date antérieure, et parait appartenir à la deuxième moitié du XVII[e] siècle. Les dates de 1678 et de 1692 inscrites sur un mur de clôture du jardin et à la porte d'entrée du parc pourraient bien être aussi celles du château lui-même.

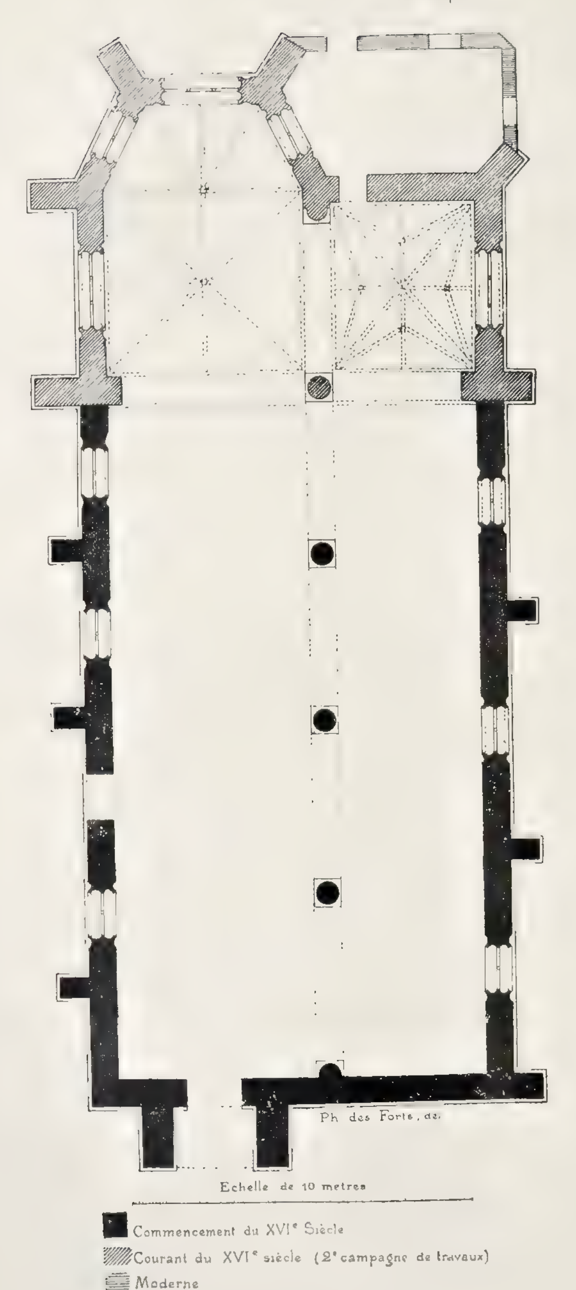
Il s'élève en partie sur les fondations d'un château plus ancien. De celui-ci, qui sert aujourd'hui de logement de jardinier, il reste encore une aile flanquée de deux tourelles rondes. Par les caves, les deux châteaux communiquent. Le vieux château est entièrement en brique ; il conserve encore une fenêtre à meneau prismatique. Il peut dater du XVI[e] siècle, sinon même de la fin du XV[e]. Disparaissant presque complètement sous le lierre, ombragée par un orme magnifique qui compte près de 6m de circonférence, cette charmante construction bien restaurée par son propriétaire actuel M. Joly, est le plus bel ornement d'un parc admirablement tenu.

## LIERCOURT

Tandis que l'église de Fontaine développe orgueilleusement sa longue façade en plein village, sa voisine l'église de Liercourt, discrète et entourée d'arbres, s'élève à flanc de coteau, au milieu de son pittoresque cimetière. Pour l'atteindre, il faut gravir un grand perron d'une trentaine de marches, qui part du fond de la vallée.

Dès l'année 1231, la cure de Liercourt était détachée de celle de Fontaine (1), mais de l'église qui fut construite sans doute à cette époque, aucune trace ne

(1) F. Darsy ; Bénéfices de l'église d'Amiens ; Amiens. 1871 (Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie), 2 vol. in-4°, t. II, p. 368.




Liercourt. — Plan de l'église.

demeure aujourd'hui. L'église actuelle parfaitement homogène de style, bien qu'elle n'ait pas été bâtie d'un seul jet, remonte seulement au début du XVIe siècle. Son plan comprend un sanctuaire à pans coupés, un chœur, et comme les églises de Villers-Campsart et d'Huppy, une nef et un collatéral. Les architectes de Cocquerel s'étaient d'abord proposés d'édifier eux aussi un monument présentant ce même plan : des fouilles récentes, exécutées sur le flanc Nord de l'église, ont découvert les substructions du collatéral projeté. Dans ces différentes constructions, le collatéral occupe tantôt le côté Nord, tantôt le côté Sud de la nef; le côté Sud à Villers et à Liercourt, le côté Nord à Huppy ; il aurait été également au Nord à Cocquerel. Mais pour les quatre édifices, une même remarque s'impose : le collatéral s'élève toujours sur le côté opposé au village ; aussi quand l'église possède une porte latérale, comme à Villers, à Liercourt et à Huppy, celle-ci s'ouvre toujours dans la nef principale.

La nef se compose de quatre travées. Trois tores se pénétrant, encadrés par six cavets, tel est le profil des grandes arcades en tiers point que recueillent des colonnes cylindriques. Ces dernières reposent sur des socles carrés; la transition s'opère, ainsi qu'à Fontaine, par des talons, des pans coupés et de petites consoles renversées. Une charpente en bois, malheureusement trop modernisée, couvre

LIERCOURT

*L'Église*

nef et bas côté. Si les blochets qu'elle a perdus ressemblaient à ceux de Cocquerel, comme la chose est possible, les deux monuments présentant de nombreuses analogies, il faut regretter amèrement cette disparition (1). Le rapprochement se fait tout de suite quand on compare les deux corniches en pierre, finement sculptées que montrent les deux églises : les sablières en bois sont en effet très-répandues dans nos régions à l'époque flamboyante; au contraire les corniches intérieures en pierre se rencontrent beaucoup plus rarement. Celle de Liercourt est particulièrement remarquable. Des médaillons à personnages, comme on en trouve si souvent dans le mobilier au début du XVI[e] siècle, coupent de place en place des pampres chargés de raisin. Dans deux médaillons, on croit reconnaître Louis XII et François I[er]; dans le troisième, la reine Claude est peut-être représentée. Un bandeau-larmier divise horizontalement la surface des murs et se raccorde au glacis très prononcé des fenêtres. Il n'y a aucune trace de formeret; plus modestes que ceux d'Huppy et de Fontaine, les constructeurs de Liercourt ne songèrent donc pas à élever des voûtes de pierre sur cette partie de leur église.

La nef et le collatéral, séparés du chœur et de la chapelle par deux grands arcs en tiers point, appartiennent à une première campagne de travaux, car le plan primitif fut modifié à hauteur du chœur. La piscine qu'on voit encore dans l'avant dernière travée du bas côté montre bien que d'abord celui-ci ne devait pas se prolonger plus loin. Il se termine aujourd'hui par une chapelle à chevet plat qui communique directement avec le chœur par une grande arcade semblable à celle de la nef. Une piscine en anse de panier, surmontée d'une archivolte avec arrêts horizontaux et une petite armoire carrée sont creusées près de l'autel dans le mur méridional.

Une belle voûte en pierre, ornée de nervures dont les claveaux sont les uns simplement moulurés, les autres chargés d'oves et de rinceaux, couvre la chapelle ainsi que le chœur. Des ornements très simples, — moulures, feuillages ou têtes méplates — rehaussent les culots qui reçoivent les nervures. Les clefs, sans offrir la variété et la finesse de celles d'Huppy et de Fontaine, méritent la consciencieuse description que leur a consacrée M. le chanoine Gosselin. La plupart composées de petites niches contenant des statuettes rappellent la clef principale de la chapelle de la Vierge, à Huppy.

« Celle de ces clefs qui se trouve à l'intersection des liernes et des croisées d'ogives du chœur, la première par conséquent qui se présente au spectateur, forme un pendentif de forte saillie portant, sur chacune de ses quatre faces, un personnage sculpté en pied. Sur la face occidentale — côté de la nef — c'est un saint avec la crosse et la mitre, peut-être saint Vulfran, car la cure de Liercourt était à la collation du chapitre de Saint Vulfran d'Abbeville, qui possédait une partie de la dîme. Le personnage qui se trouve sur la face orientale — côté de l'autel — est saint Jean-Baptiste. Du côté du Nord, est une statue de femme; je pense que c'est sainte Barbe. Enfin, du côté du Midi, c'est la Mère de Douleurs tenant sur ses genoux le corps du Christ.

« Au point où les nervures de l'abside viennent se réunir à l'arc-doubleau qui sépare la voûte du chœur de celle du sanctuaire, se trouve une clef dont le relief est beaucoup plus considérable que celui de la précédente. A la partie supérieure et faisant face à la nef, le Père éternel, assis, la tête coiffée de la tiare tient devant lui la croix sur laquelle est attaché son fils, et dont les bras reposent sur ses genoux. Au-dessus, une colombe dont les ailes étendues se déploient sur le

(1) P. Roger ; Bibliothèque historique et monumentale de la Picardie et de l'Artois. Amiens, in-8°, 1844, p. 157. Lors de la publication de cet ouvrage, les blochets se voyaient encore.

pourtour du pendentif, symbolise le Saint Esprit. Les faces latérales de cette partie de la clef ne présentent plus d'autres personnages que deux anges adorateurs, en pied, placés à droite et à gauche du Père éternel, et dont les ailes éployées contournent aussi le pendentif pour aller se rejoindre sur la partie postérieure faisant face à l'autel. A la partie inférieure, et sous les pieds du Christ, un écusson surmonté d'un cimier, et ayant pour supports deux levrettes, porte sur champ d'argent, une bande de sable chargée de trois fleurs de lys d'or. Ce sont les armes des Villers-Saint-Pol, adoptées postérieurement par les Villers, seigneurs de Romaine et de Rousseville, originaires d'Amiens, qui possédèrent la seigneurie de Liercourt pendant tout le cours du xvi^e siècle.



LIERCOURT

*Clef de la Chapelle de la Ste Vierge*

« La voûte de la chapelle de la Sainte-Vierge l'emporte de beaucoup sur celle du chœur. Le réseau de nervures qui la supporte forme une étoile à quatre rais, résultant de la combinaison de la croisée d'ogives avec deux grandes liernes qui se coupent à angles droits, et huit tiercerons qui vont se réunir, deux par deux, à ces dernières, à peu près au milieu de leur longueur. Cette voûte se trouve avoir ainsi cinq clefs pendantes ; quatre aux points de jonction des tiercerons et des liernes, et la maitresse clef qui est au point central.

« Parlons d'abord de cette dernière. La partie qui touche immédiatement aux nervures, et qui sert de couronnement au pendentif représente sur sa face antérieure, le Père éternel, non plus, cette fois, en costume papal, mais à mi-corps, la tête nue, et les bras étendus. Il paraît sortir d'un massif de nuages qui se développe sur tout le pourtour de cette partie de la clef. Quatre colonnes, rondes et complètement isolées, dont les chapiteaux sont engagés dans la masse et dont les socles reposent sur un cul-de-lampe fleuronné qui termine le pendentif, forment une sorte de niche dans laquelle apparaissent quatre personnages, un à chaque face :

« 1. Sur la face regardant la nef, c'est le Christ ressuscité, ou le Christ vainqueur, tenant en main son étendard.

« 2. Du côté de l'autel, saint Denis, si ce n'est pas plutôt saint Firmin portant sa tête entre les mains.

« 3. Du côté du chœur, saint Pierre.

« 4. Du côté du cimetière, saint Nicolas.

« Les quatre clefs secondaires ont à peu près la même forme que la principale. C'est aussi dans une niche à colonnettes que sont disposées les statuettes. Quelques-uns des saints qu'elles représentent ne peuvent être ni désignés ni décrits avec certitude.

« Voici le nom des saints que j'y ai reconnus :

« Sur la clef placée au côté Sud, saint Roch et saint Sébastien.

« Sur la clef placée au côté Ouest, les quatre docteurs de l'église latine : c'est à dire saint Augustin, saint Ambroise, saint Grégoire le Grand et saint Jérôme.

« Enfin, sur la clef placée au côté Est — ou du côté de l'autel — un évêque et deux autres saints » (1).

Les fenêtres ont leur hauteur d'appui, et par suite leur bandeau-larmier plus élevés au chœur et à la chapelle qu'aux nefs ; et ces différences, jointes à la déviation d'axe du chœur confirment l'observation déjà faite sur les changements opérés au cours de la construction.

Une piscine d'un joli dessin s'ouvre dans le pan coupé droit du sanctuaire. Presque toutes les églises du canton d'Hallencourt que nous avons étudiées jusqu'ici, possèdent leur piscine, et quelques-unes d'entre elles sont fort gracieuses : celle-ci l'emporte cependant sur toutes les autres. Des moulures prismatiques et de petits pinacles appliqués contre les piédroits, un arc en accolade dont la flèche très élevée traverse le bandeau-larmier pour se terminer par un cul-de-lampe armorié : ces motifs sobrement traités constituent un charmant ensemble.

Derrière l'autel, se voit une niche en anse de panier redentée qui était destinée à recevoir un sépulcre, comme à Airaines et à Allery

Les fenêtres de l'église sont, les unes à double meneau — la fenêtre du chœur et celle de la chapelle ; — les autres à un simple meneau — toutes les fenêtres de la nef et du collatéral, ainsi que les fenêtres des deux pans coupés du sanctuaire. — La fenêtre aujourd'hui murée de l'axe du chœur, plus large que ses deux voisines, comme le cas, nous l'avons constaté déjà, est assez fréquent dans nos églises flamboyantes (à Cocquerel par exemple, pour citer l'exemple le plus proche), comportait deux meneaux, et il en était probablement de même pour la fenêtre qui éclairait le chevet de la chapelle. Trois archivoltes prismatiques entre

(1) Chanoine Gosselin. L'église de Liercourt, dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, Année 1901, pp. 41-64.

des gorges, se poursuivant le long des piédroits, pour se terminer par trois petites bases, enveloppent chacune des fenêtres. Cette disposition se répète à l'extérieur du monument. Dans notre canton, l'église de Liercourt seule offre cette recherche décorative ; à Wanel et à Vieulaines, qui sont de fort petits édifices, comme à Fontaine, la moulure la plus éloignée du chassis des fenêtres ne présente aucune base. Quant à Huppy, une double moulure seulement encadre chacune des fenêtres, dont le tableau au lieu de former un ébrasement est normal à la baie.

Les vitraux furent très maltraités. On peut avec peine reconstituer quelques sujets : une fuite en Egypte et dans le chœur une scène difficile à identifier, peut-être un épisode de la Passion. Sous un dais supporté par des colonnes deux personnages, un homme et une femme, se penchent pour regarder quelque chose représenté dans la partie basse de la verrière. Le fragment le plus précieux est celui qui porte le millésime de 1542. Il nous apprend qu'à cette date tout le gros œuvre était terminé.

Les deux portes présentent un intérêt fort inégal. Celle de l'axe, en anse de panier et prise entre deux contreforts, n'offre aucune originalité ; il n'en est pas de même de la porte du Nord, qui sans avoir les monumentales proportions du portail de Fontaine, peut cependant soutenir la comparaison avec lui. Les constructeurs voulurent ouvrir dans une même travée une porte et une fenêtre. Ne voulant pas, comme à Fontaine, ajourer le tympan de leur portail, ils rapprochèrent d'un contrefort chacune des baies. Ils laissèrent *ce trumeau dans l'axe,* ce qui, aux yeux de nos modernes architectes, tout imprégnés des idées classiques, est une faute grossière. Les gens du moyen âge ne se préoccupaient guère de ces règles, pas plus que de la symétrie, et ils firent des chefs-d'œuvre. Trois petites bases prismatiques reposent de chaque côté de cette porte sur des stylobates assez élevés. Elles reçoivent des moulures qui montent le long des piédroits et se continuent autour de la baie, amortie en anse de panier. Trois gorges profondes séparent chacune des moulures. La dernière archivolte avec arrêts horizontaux porte sur son extrados un arc en accolade renflé, dont les crochets sont ornés de choux frisés et de petits animaux rampants. Un fleuron rehaussé de trois oiseaux, couronne le tout. Il surmonte une console moulurée et atteint presque la corniche. Des rinceaux de feuillages, — feuilles de vigne et grappes de raisin, — décorent la gorge intérieure de l'arc en accolade, ainsi que les gorges des archivoltes. Ils s'enlèvent avec un tel relief et une telle vigueur sur les fonds, qu'ils semblent s'en détacher presque. Une niche encadrée de petites colonnettes et surmontée d'un dais si refouillé qu'on prendrait ses mille petites cavités pour les alvéoles d'une gaufre d'abeilles, occupe le centre du tympan et abrite une très belle statue. Celle-ci repose sur un socle orné des armes de France que soutiennent de petits anges. Elle représente saint Riquier, patron de l'église. Une légende apocryphe, suivant laquelle l'illustre fondateur de Centule était de famille royale et serait allé à Rome où il aurait vu saint Pierre, explique le costume de gentilhomme que porte le saint et les clefs qu'il tient à la main. Une toque carrée dont le revers est orné d'une pierrerie, des cheveux coupés courts sur le front et tombant de chaque côté sur les épaules en boucles ondulées, une chaussure *pattée*, une houppelande aux manches évasées ; ce sont autant de traits caractéristiques du costume et de la mode sous le règne de Louis XII. La houppelande porte encore des traces de polychromie ; elle a perdu le semis de fleurs de lys en relief qui l'ornait, de même que la chape du saint Riquier de Fontaine. Au-dessus de la houppelande, une pélerine, et sur la pélerine



Riquier de Fontaine. Au-dessus de la houppelande, une pelerine, et sur la pelerine



LIERCOURT
*Portail latéral de l'Église*

le collier de saint Michel complètent le riche costume du personnage. Le saint patron de Liercourt porte deux clefs dans la main droite et une sorte de missel dans la main gauche.

Un soubassement dont l'appareil en damier se compose de grès et de silex se raccorde au nu du mur par un talon renversé. Toutes nos églises flamboyantes du canton présentent cette invariable disposition.

Les contreforts appartiennent à deux types différents. Le bandeau-larmier qui court au-dessous de l'appui des fenêtres à l'extérieur du monument comme à l'intérieur, les contourne tous ; tous ont l'amortissement le plus simple, l'amortissement en talus ; mais alors que les uns, — un contrefort de la nef et tous les contreforts du collatéral — ont leur face dépourvue de tout ornement ; les autres, au contraire, se rapprochent du type de Fontaine et de Saint Vulfran. Un petit pinacle, dont les quatre faces sont décorées d'arcatures treflées, gravées en creux, se présente en éperon, à hauteur du bandeau. Un clocheton à crochets le couronne. Cette ornementation qui rappelle celle de Fontaine s'en distingue pourtant en ce qu'elle offre un relief beaucoup plus prononcé.

La corniche en pierre qui reçoit la toiture de la nef est traitée suivant les mêmes principes que la corniche intérieure et se compose, comme cette dernière de rinceaux de feuillages et de médaillons ; cependant, dans la première travée, la sculpture d'un faire tout différent et beaucoup plus méplate se rapproche davantage du style de la renaissance.

Des pignons droits avec crochets et fleurons arrêtent les combles du collatéral et séparent la nef du chœur.

Ce gracieux monument n'est pas complet. Il n'a pas de véritabe clocher, mais un simple clocher à arcades, comme les plus modestes églises de la région : Epagnette, Longuet et, il y a vingt-cinq ans encore, Epagne. La cloche actuelle date de 1865. Les archives de la fabrique conservent l'inscription de l'ancienne cloche.

L'AN 1715 J'AI ÉTÉ BAPTISÉ (*sic*) PAR JEAN MESSIRE DEPOILLY, PRÊTRE CURÉ DE CE LIEU ET NOMMÉE MARIE-MARGUERITE-FRANÇOISE [PAR] SON PARRAIN MESSIRE DAIGNEVILLE, SEIGNEUR DE LIERCOURT ET ROMAINE ET PAR DAME LOUISE DOREMEAULT SON ÉPOUSE, MESSIRE FRANÇOIS DAVID DAIGNEVILLE LEUR ENFANT (*sic*). FRANÇOIS DE LOMPREY ET LOUIS CHAIX DE PARIS MONT FAIT (1)

Le beau mobilier de l'église est presqu'entièrement moderne. Il comprend comme pièce ancienne un banc d'œuvre en chêne, daté de 1588. Les apôtres saint Barthélemy, saint Philippe, saint Jacques le majeur, saint André, saint Pierre, saint Jude, aisément reconnaissables à leurs attributs occupent de petites niches en plein cintre, séparées les unes des autres par des pilastres ; le chanoine Gosselin crut reconnaître dans ce beau morceau de sculpture un fragment de jubé. Cette supposition n'a rien d'invraisemblable.

## L'ENCEINTE DE LIERCOURT-ERONDELLE

Sur la colline escarpée qui domine la Somme, une vaste enceinte — la plus vaste de notre département — couvre une superficie de plus de 34 hectares. Le

(1) Communication de M. l'abbé Deneux, curé de Liercourt.

chemin de culture qui sépare les deux communes de Liercourt et d'Erondelle la divise en deux parties à peu près égales. Les fouilles importantes que M. Vauvillé dirigea, il y a une dizaine d'années sur ce plateau, l'amenèrent aux conclusions suivantes :

« 1° L'enceinte de Liercourt-Erondelle fut soumise à une occupation sédentaire avant l'époque gauloise

« 2° Le retranchement principal sur Erondelle est un ouvrage qui paraît remonter originellement à l'époque néolithique.

« 3° L'enceinte a continué d'être habitée sédentairement pendant l'époque gauloise et une partie de l'époque gallo-romaine. »

Sur le bord de la grande enceinte et comprise dans celle-ci, une petite enceinte entourée par un fossé à peu près circulaire qui mesure 130 mètres de tour dans le fond du fossé, fut probablement, suivant M. Vauvillé, formée et occupée par les Normands. Les fouilles découvrirent des poteries du IX^e^ au X^e^ siècle.

Au lieu-dit le *vieux chateau*, sur le territoire d'Erondelle, on voit encore une troisième enceinte, ayant 140 pas de tour dans le fond du fossé. Elle appartient sans doute à la même époque que la précédente. (1)

## LONGPRÉ-LES-CORPS-SAINTS

Le 4 août 1205, Vibert, chapelain d'un seigneur picard, Aléaume de Fontaines arrive à Longpré. Il vient de Constantinople, porteur d'un trésor qu'en ces âges de foi ardente on prise entre tous : ce sont de précieuses reliques. On annonce que le lointain messager approche et l'évêque d'Amiens lui-même, Richard de Gerberoy, vient solennellement à sa rencontre pour recevoir l'inestimable dépôt. Dans la distribution du riche butin que les croisés se partagèrent, Aléaume avait obtenu ces pieux souvenirs et il avait voulu en enrichir la collégiale de Longpré, fondée par lui avant son départ pour la croisade. Le chevalier picard est d'illustre maison, apparentée dit-on aux comtes de Ponthieu. Il prend la croix avec Philippe-Auguste, se conduit vaillamment à Saint-Jean-d'Acre, reste en Orient après le départ du roi ; puis il rejoint à Constantinople l'armée commandée par Villehardouin. « Le bon chevalier du Christ » gagnait Jérusalem, quand après seize années passées en Orient la mort vient le prendre.

Cette date de 1205, capitale dans l'histoire de Longpré, marque le point de départ de nombreuses donations dont la collégiale est l'objet. Plusieurs papes, et notamment Innocent III et Grégoire IX lui accordent leur protection et l'entourent de leur paternelle sollicitude. Aux reliques, Longpré-les-Corps-Saints doit sa réputation à travers tout le moyen âge. Les foules croyantes accourent dans son sanctuaire. De nos jours encore quelques reliques échappées aux outrages du temps et des révolutions, attirent les hommages des fidèles picards, et chaque année, le 8 septembre, la procession des reliques se déroule imposante dans ce joli bourg

(1) O. Vauvillé. Notes sur quelques enceintes anciennes des départements de la Somme et de la Seine-Inférieure. Paris, 1893, in-8°, 67 pp. (extrait des Mémoires de la *Société des Antiquaires de France*, t. LII).

pittoresquement situé au milieu des tourbières, au confluent de l'Airaines et de la Somme.

Aléaume de Fontaines fonde la première prébende en 1190. Dans l'acte de fondation, figurent les tourbes d'un marais dont le chanoine aura l'usage. — A cette époque reculée, on exploitait donc déjà les tourbières qui font la richesse de la Somme. — L'église collégiale malheureusement fort mutilée, fort remaniée, date de cette époque ; car certains caractères de la sculpture ne permettent pas d'en reculer la date avant les dernières années du XII[e] siècle ; nous verrons même tout à l'heure qu'elle n'avait sans doute pas reçue encore son complet achèvement. Après la mort d'Aléaume, sa veuve Laurette de Saint-Valery et son fils Hugues créent de nouvelles prébendes. Le comte de Ponthieu désirait posséder une de ces reliques qui étaient la gloire de Longpré; en échange il offre une côte de saint Vulfran, mais ne trouvant pas qu'il a suffisamment acquitté sa dette de reconnaissance, il gratifie à son tour d'une prébende la jeune collégiale. Bientôt l'église compte 12 chanoines. Dans la suite, à ces 12 chanoines, viennent se joindre 5 chapelains ; puis les deux titulaires aux cures de Longpré et de Wanel ; ceux-ci prennent place au chœur avec les chanoines et avec eux récitent les heures canoniales. Dès lors dix-neuf prêtres forment une garde d'honneur auprès des saintes reliques.

Laurette est la pieuse héritière de son mari. Le père Ignace donne sur l'existence qu'elle mène à Longpré les plus édifiants détails. Abandonnant à son fils Hugues le château de Long, elle fixe sa résidence avec ses deux filles auprès de l'église qui possède un si précieux trésor ; elle partage son temps entre l'entretien de l'église et la visite des malades ; elle étudie la médecine afin de pouvoir les mieux soulager. Elle possède des qualités viriles ; son extérieur lui-même — elle avait une face barbue — lui donne un aspect tout masculin.

La fabrique de Longpré conservait jusqu'à ces dernières années dans ses archives un cartulaire rempli de précieux documents ; il est aujourd'hui perdu. Au risque de paraître trop insister sur une idée bien connue, n'hésitons pas à formuler un vœu : il est à souhaiter que les manuscrits de cette valeur et dont les fabriques rurales ne comprennent pas toujours l'intérêt soient versés aux archives départementales. Par bonheur, M. l'abbé Thierry dans une excellente et très substantielle notice sur son église y a fait de larges emprunts (1) ; elle console un peu de la perte d'un document de premier ordre et permet de suivre l'histoire du monument jusqu'à nos jours, sinon d'après des pièces originales, du moins d'après un ouvrage de seconde main soigneusement documenté.

Fondée pour être collégiale, l'église fut uniquement réservée à l'origine aux offices capitulaires ; mais en 1365, en vertu d'un accord passé par devant l'official d'Amiens entre les paroissiens et le chapitre, celui-ci céda la nef pour l'exercice du culte de la paroisse. La vieille église paroissiale fut quasi abandonnée ; à partir de cette époque on n'y officia plus que deux fois l'année, le 4 juillet et le 11 novembre. De l'église Saint-Martin, il ne reste plus rien aujourd'hui.

Le chapitre possédait quatorze maisons ; treize d'entre elles, groupées autour de l'église ont donné leur nom à la rue actuelle des cloîtres

Placé sur la route des invasions du XIV[e] siècle, le bourg de Longpré fut incendié deux fois par les Anglais au cours de la guerre de cent ans, la première fois avant la bataille de Crécy, la deuxième fois avant la bataille d'Azincourt. Son

(1) Abbé L. Thierry. Notice sur les saintes reliques de l'église de Longpré-les-Corps-Saints. Compiègne, 1885, in-16.

église avait cruellement souffert, elle menaçait ruine quand le pape Eugène IV en 1437, dans une bulle conservée dans les archives de la fabrique, rappelle ce triste état de chose et accorde de nombreuses indulgences aux fidèles qui feront des aumônes pour la réparation et l'entretien du monument.

C'est probablement pour couronner les importants travaux dont la collégiale fut l'objet que l'évêque d'Amiens en fit en 1505 une consécration solennelle.

De nouvelles guerres amènent de nouveaux désastres. Par leurs ravages, par la terreur qu'ils inspirent, les Huguenots rappellent le souvenir des vieux ennemis héréditaires. A leur approche, les habitants de Longpré émigrent en masse, les chanoines se réfugient à Abbeville et deviennent les hôtes de Saint-Vulfran. Quand le calme se rétablit, la vieille collégiale d'Aléaume rentre en possession de son chapitre, mais elle a vécu ses beaux jours, ses revenus diminuent peu à peu ; les libéralités qu'elle recevait aux âges de foi deviennent insuffisantes ou cessent absolument. A la veille de la révolution, elle ne compte plus que dix chanoines.

Le cartulaire et le recueil de documents inédits sur la Picardie publié par M. de Beauvillé fournissent sur le monument lui-même, à partir du XVII$^e$ siècle d'utiles indications. Le 12 janvier 1613 le jubé tombe. En 1665, un violent incendie cause des ravages irréparables : avec les débris de l'église, on en reconstruit une nouvelle aux frais communs de Philippe de Montigny, seigneur de Longpré, du chapitre et des paroissiens. En 1700, Jean Duval, maçon à Fontaine-sur-Somme construit la flèche. Un violent ouragan détruit les galeries qui ornaient le pignon, en 1705. Le jour de Pâques 1822, pendant les vêpres, le clocher de droite qui flanquait le portail s'écroule entraînant dans sa chute un pan de muraille de l'église. La fabrique en profite pour exécuter des réparations urgentes qui coûtent la somme de 24.000 fr. ; la vente d'une portion de marais sert à trouver la plus grande partie de cette somme. Enfin, de nos jours en 1880, M. Deleforterie, architecte élève la flèche actuelle en pierre.

Malgré ces sacrifices, malgré ces réparations incessantes, l'église ne présente aucun caractère architectural ; ses grands murs nus sont percés de larges fenêtres en plein cintre dépourvues de tout style et sa voûte en simple enduit menace ruine. Grâce à son persévérant pasteur qui méditait depuis longtemps de grands travaux d'embellissement, grâce aussi aux dons généreux des habitants de Longpré, l'ancienne collégiale est aujourd'hui en pleine voie de transformation et de rajeunissement ; une voûte en maçonnerie avec nervures la couvrira tout entière et de belles verrières éclaireront son abside.

Quelques vestiges de la construction primitive, heureusement respectés lors des grands travaux du XVII$^e$ siècle, permettent de reconstituer le plan de la vieille église, dont le vaisseau central devait avoir la longueur actuelle. La nef flanquée de bas côtés était assez courte et ne comportait que trois travées ; un transept faisait saillie sur les murs extérieurs ; un chœur très développé de quatre travées se raccordait à une abside de cinq travées rayonnantes. On retrouve dans la sacristie deux demi colonnes avec chapiteaux et à l'extérieur de l'église, dans la partie voisine de la sacristie, une autre demi colonne surmontée également de son chapiteau. Ces trois fragments engagés dans la maçonnerie correspondent aux divisions actuelles. L'intervalle entre ces trois demi colonnes n'est pas égal, la dernière du côté de l'abside, plus rapprochée de sa voisine que l'autre, rentre légèrement et marque le tournant du déambulatoire. Les massifs contreforts qui flanquent le chœur et qui n'ont pas grande utilité, puisque l'église n'a pas de voûte, enveloppent complètement des demi colonnes disposées sur l'alignement de celles qui sont

visibles encore aujourd'hui ; une reprise récente d'un de ces contreforts a permis de s'en rendre compte. Les constructeurs de 1665 ont vraisemblablement conservé aussi par ailleurs les anciennes divisions. Ces demi colonnes recevaient les doubleaux des bas côtés ; leurs chapiteaux d'une exécution soignée se composent de crochets légèrement épanouis se détachant en forte saillie sur la corbeille ; une feuille de chêne sépare chaque crochet. La corbeille, au lieu de prendre la forme circulaire, avance en éperon pour suivre le tracé du tailloir qui présente également cette disposition. Elle se raccorde à celui-ci par un cavet, une baguette et un listel. Un bandeau, un quart de rond et un cavet, tels sont les éléments constitutifs du tailloir, dont cette saillie médiane permet de donner plus d'assiette aux nervures. Cette forme cependant n'est pas d'un usage très répandu. Elle se retrouve à plusieurs tailloirs de Saint-Jacques de Compiègne.

Quelques arrachements de nervures au profil du xv[e] siècle se détachent sur l'un des tailloirs.

Une chapelle voûtée qui contenait les reliques et qu'on appelait pour cette raison la trésorerie s'ouvrait sur cette partie des bas cotés. Une armoire de chêne, ornée de peintures et de dorures et fermée de deux grilles aux armes des donateurs Ferry de Crouy et Lamberte de Brimeu renfermait le précieux dépôt. La trésorerie, démolie dans le courant du xix[e] siècle pour faire place à la sacristie actuelle passait pour avoir été construite au xv[e] siècle. Le dessin de Duthoit, publié par M. Gallet (1) est à trop faible échelle pour confirmer ou détruire cette tradition. Remarquons cependant que la construction appartenait à l'époque gothique. Deux fenêtres jumelles en tiers point, encadrées d'archivoltes en éclairaient le pignon droit, dont deux contreforts amortis en batière renforçaient les angles.

Une seconde chapelle élevée sans doute dans l'axe du monument, puisqu'elle était consacrée à la Vierge a complètement disparu.

Dans les parties basses de la nef, moins maltraitées peut-être par l'incendie, on relève en dehors du portail des restes assez importants de l'ancienne église. La première travée de gauche qui sert de base au clocher est demeurée intacte : elle s'ouvre sur la nef par une grande arcade formée d'un bandeau entre deux tores, encadrée du côté de la nef par une double achivolte torique et du côté extérieur d'une seule archivolte, rehaussée elle aussi, d'un tore. Deux demi colonnes avec chapiteaux du même style, sinon du même dessin que ceux du chœur, reçoivent les retombées de la grande arcade. Les bases sont ornées de deux tores superposés sans gorge, et de griffes. Une voûte d'ogive dont le profil se compose d'un gros boudin en amande dégagé entre deux cavets couvre cette travée. Des culots très simplement moulurés reçoivent les quatre branches d'ogives. Le clocher aujourd'hui hors œuvre n'a plus d'autre ouverture que la grande arcade qui le fait communiquer à la nef.

La première travée de la nef est assez bien délimitée par deux puissants dosserets, armés de demi colonnes sur leurs faces et de colonnettes à leurs angles ; ils supportaient un doubleau et servaient à étresillonner les deux clochers. Dans les angles, entre le mur et les dosserets, les colonnettes montent jusqu'à la voûte ; elles recevaient les ogives.

A droite, le départ d'une grande arcade et son chapiteau noyés dans la maçonnerie, et dans les parties hautes de l'église, de chaque côté, les piédroits décorés

(1) E. Gallet. Recherches pour servir à l'histoire d'un grand village. Quelques notes et documents sur Longpré-les-Corps-Saints ; premier fascicule. Amiens. 1898, in-4°, p. 11. (L'ouvrage n'a pas été continué.)

d'un boudin du triforium, donnent l'idée de ce que pouvait être le monument. Il avait une grande hauteur, car les colonnettes très élevées pourtant, qui recevaient les ogives ont été coupées au-dessous de leurs chapiteaux.

L'auteur anonyme d'une description manuscrite citée par M. Gallet parle d'une double galerie qui faisait le tour de l'église. Ces belles proportions, le grand espace libre qui occupe l'intervalle entre le sommet de la grande arcade et le triforium permettent en effet d'admettre qu'il y avait au-dessous du triforium une tribune, comme dans les plus grandes constructions gothiques.

A l'extérieur, le grand portail est la seule partie qui mérite de nous retenir. Il s'ouvre dans l'axe de l'église. Sous un grand arc en tiers point composé d'un double rang de claveaux se développe une arcade formant première archivolte et assez profonde pour constituer une sorte de porche. Son arête extérieure est bordée d'un tore qui retombe de chaque côté sur une colonnette. Quatre autres archivoltes encadrent le tympan ; la deuxième est rehaussée d'une course de feuillage, interrompue à la clef par une tête d'homme. Les feuilles d'un beau dessin s'enlèvent en forte saillie ; chaque feuille correspond à un claveau. Les trois autres archivoltes, plus sobrement traitées, se composent de gorges profondes et de tores. Huit colonnettes reçoivent les retombées des quatre archivoltes. Sur la corbeille évasée des chapiteaux se détachent de jolis crochets aux pointes recourbées. Les bases des colonnettes sont modernes.

Le tympan consacré à la Vierge comprend deux registres. Le premier repose sur une frise ornée de feuillages qui court au-dessus du linteau, le second s'appuie sur une tablette qui offre une décoration végétale analogue. Dans le registre inférieur, voici à droite du spectateur la mort de la Vierge et à gauche son ensevelissement. Cette dernière scène, dans laquelle des anges soutiennent avec respect le drap où repose la mère du Sauveur fut un des thèmes favoris de nos vieux imagiers, et tout le monde connait l'admirable tympan de Notre-Dame de Paris, chef-d'œuvre de l'art du moyen âge qui retrace le même sujet. A Longpré, c'est avec peine qu'on reconstitue les deux scènes, tant les figures sont mutilées. On retrouve bien de chaque côté le lit mortuaire semé de quatre feuilles, mais les statues sont privées de leurs bras et de leur tête, quelques fragments d'ailes permettent seulement de reconnaître les anges. La scène supérieure qui représente le couronnement de la Vierge fut moins maltraitée. Le Christ couronne sa mère ; des anges agenouillés complètent le groupe. Cet ensemble devait former un tout harmonieux. La sculpture dépourvue d'affectation et de recherche aurait peut-être, sans toutes ces mutilations, permis de classer le portail de Longpré, sinon en première, du moins en très bonne place parmi les œuvres du XIII^e siècle.

Au trumeau s'adosse une statue de la Vierge ; sur son bras gauche qui portait l'enfant Jésus se relève un pan du manteau ; les pieds reposent sur un socle que soutiennent deux animaux affrontés, sortes de dragons ailés.

Le linteau sur lequel est peinte une litre funèbre aux armes de Louvencourt, — une fasce chargée de trois merlettes et accompagnée de trois croissants, — à demi effacée, s'appuie sur deux consoles relancées après coup, comme l'indique le caractère de la sculpture : les deux angelots qui les décorent ne sont pas antérieurs au XV^e siècle.

Ce qui subsiste de l'ancienne façade, c'est-à-dire le grand portail, appartient-il à l'église construite par Aléaume vers 1190 ? je ne le pense pas. Si dans les fragments de l'intérieur de l'église que nous avons analysés, certains vestiges font songer à la manière architecturale qui prévalait durant la fin du XII^e siècle, il



[illegible] développe [illegible] [illegible]

[illegible]

[illegible] quelques fragments d'une per- [illegible] La scène [illegible] qui représente la [illegible]

[illegible] complètement [illegible] devait former un tout [illegible] peut-être [illegible]

[illegible]



LONGPRÉ-LES-CORPS-SAINTS

*Portail de l'Église*

parait impossible d'attribuer cette date au portail. La sculpture, les moulures, la forme des chapiteaux sont autant de caractères qui décèlent une œuvre du premier quart du XIIIe siècle.

Un croquis de Duthoit (1) donne une idée de la façade avant les grands travaux de 1826. Deux clochers l'encadraient. Une grande fenêtre en tiers point, composée de quatre formes, présentait au-dessus du portail central un grand développement, occupant tout l'espace libre entre les contreforts des deux clochers. Cette fenêtre, au commencement du dernier siècle, était aveuglée et le moyen âge ne l'avait certainement pas conçue telle que nous l'a rendue le crayon de Duthoit.

Deux petits portails encadrés par de grands arcs en tiers point s'ouvraient dans les tours des clochers et donnaient accès dans les bas côtés. Quand Duthoit composa son dessin, ces deux portails étaient aveuglés. Du petit clocher, complètement rasé depuis, il ne restait déjà, à cette époque, que le pan de mur en façade.

C'est de l'extérieur par deux petits escaliers qui donnaient autrefois dans les bas côtés, qu'on descend aujourd'hui dans la crypte, grande chapelle rectangulaire voûtée en plein cintre; elle offre peu d'intérêt et sa voûte fut refaite à différentes reprises. Le sépulcre en pierre, du XVIe siècle, qui garnit un des murs, ne présente aucune valeur archéologique.

L'intérieur de l'église renfermait, il y a quelques mois encore, derrière le maître-autel un rétable monumental Louis XIV, orné de colonnes torses. Le tableau fort médiocre, composé en l'honneur de saint Martin, qui en occupait le centre, a été conservé. Ce rétable provenait de l'église des Carmes d'Abbeville.

Mais le joyau de Longpré est une statuette-reliquaire du XVIe siècle en bois sculpté, recouvert de lames d'argent. Elle représente saint Christophe armé d'un long bâton, portant sur ses épaules son divin fardeau. Les draperies cassées à petits plis, les attitudes violentes et contournées, les physionomies aux traits creusés, voilà suivant M. P. Vitry (2) autant de caractères d'une partie de l'école flamande, caractères qui s'exagèrent encore en passant dans la sculpture allemande. Le saint Christophe de Longpré rappelle un peu celui de Verneuil, mais avec plus d'exagération dans l'attitude, dans la cassure des plis du manteau, et semblerait déceler un travail allemand. Cette œuvre curieuse et intéressante, publiée déjà par les Antiquaires de Picardie, figura en 1900 à l'exposition du petit Palais.

## MÉRELESSART

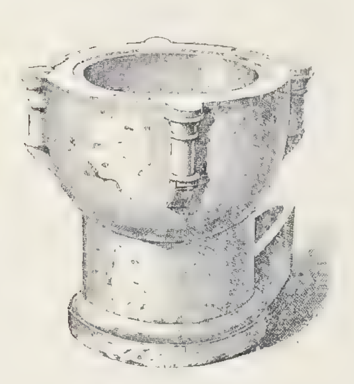
L'ÉGLISE de Mérelessart, en moellon blanc, appartient à l'époque flamboyante comme l'indique le remplage de ses fenêtres. Elle comprend un chevet plat, ce qui est exceptionnel dans la région où presque toutes les églises de la fin de la période gothique ont leur sanctuaire terminé par trois pans coupés. Agrandie dans le courant du XIXe siècle, elle possède aujourd'hui une nef avec deux bas côtés. La restauration, bien dirigée, a conservé à ce petit monument une parfaite homogeneité de style.

Un bas-relief en pierre, sans doute un rétable, orne un des côtés du chœur !

(1) M. E. Gallet, dans l'ouvrage cité, a publié ce dessin de Duthoit.
(2) P. Vitry. Michel Colombe et la sculpture française de son temps. Paris, 1901, in-8°, p. 265.

L'artiste y a représenté la Nativité. Quatre petits anges caressent l'enfant Jésus couché dans une sorte de berceau autour duquel quatre autres personnages, le donateur, la donatrice, la Vierge et saint Joseph sont également agenouillés. Derrière le donateur vêtu d'une sorte de houppelande aux larges manches, on aperçoit un jeune garçon, et derrière la donatrice, deux filles. Sur la robe de la femme, aux manches très évasées, se détache un chapelet. Deux saints debout, les patrons des châtelains, l'un en costume militaire, casqué et cuirassé, l'autre en costume d'évêque avec la mitre et la crosse, assistent les donateurs. Le bœuf et l'âne, leurs deux têtes placées exactement l'une au-dessus de l'autre, partagent la scène en deux parties égales. Dans le fond s'élève un portique classique au sommet duquel quatre petits personnages, groupés deux par deux et causant ensemble, montrent leurs têtes. Deux anges soutiennent un cartouche où est inscrit : *gloria in excelsis Deo.*

Deux pilastres ornés de niches qui abritent des anges debout reposent sur un large soubassement. Celui-ci comprend deux panneaux. Le panneau inférieur constituant une sorte de console est orné d'un cartouche, de têtes de poisson stylisées et de rinceaux au milieu desquels se trouve la date de 1612. Le second registre, simplement mouluré, porte à ses deux extrémités deux blasons : celui du donateur : Le Normand de Tronville, seigneur de Mérelessart, — de sinople au lion d'argent (1), — et celui de sa femme, — d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois étoiles d'or, suivant Villers-Rousseville, et d'argent suivant Haudicquer de Blancourt, — qui est Mareuil.



Mérelessart. — Fonts baptismaux.

Les pilastres terminés par des chapiteaux à volutes soutiennent un entablement qui porte cette inscription : La · Nativité · de · Nostre · Seigneur · Iesu. Un père éternel, le globe terrestre à la main, et des anges musiciens occupent ce fronton supérieur.

L'exécution de toutes ces figures n'est pas sans finesse ; le petit groupe des anges et de l'enfant Jésus notamment est traité avec une certaine naïveté ; mais quelle extrême pauvreté présente la composition du sujet ! Tous les personnages, groupés avec une régularité désolante ont les mêmes attitudes et font les mêmes gestes.

Les fonts baptismaux en pierre dure consistent en une cuve ronde supportée par un pilier cylindrique. Un petit socle composé d'un biseau et d'un bandeau leur servent de base. Quatre petites colonnettes sont appliquées contre la cuve. Elles reposent sur de petites consoles qui se profilent en un cavet entre deux quarts de rond. Les chapiteaux privés de toute décoration et les tailloirs arrondis de ces petites colonnettes décèlent un travail normand ; une petite piscine allongée est accolée au pied de ces fonts qui datent du XIII[e] siècle. L'église de Sains possède des fonts baptismaux du même type, mais plus anciens (2).

(1) L. E. de la Gorgue-Rosny. Recherches généalogiques sur les comtés de Ponthieu, de Boulogne, de Guines et pays circonvoisins. Boulogne, 1875, 3 vol. in-8°, t. II, n° 1071.

(2) C. Enlart. Monuments religieux de l'architecture romane et de transition dans la région picarde. Amiens et Paris, 1895 in-4°, p. 44.



MÉRÉLESSART

*La Nativité, bas-relief*

# VIEULAINES

La paroisse de Vieulaines est une annexe de celle de Fontaine-sur-Somme. Sa petite église, aux gracieuses proportions, présente certains détails intéressants. Elle se compose d'une nef et d'un chœur à pans coupés. Un petit clocher s'élève dans l'axe. Deux portes sont ouvertes l'une sur la façade, l'autre sur le côté nord. Deux moulures, l'une torique, l'autre prismatique, et une archivolte dont la gorge est ornée de rinceaux encadrent la porte principale. La porte latérale plus petite, que surmonte une petite niche en anse de panier avec archivolte, offre une décoration analogue : trois moulures prismatiques et une archivolte. La disposition de la porte latérale, percée dans une même travée qu'une fenêtre et à sa gauche, près d'un contrefort, fait penser au joli portail de Liercourt.



Vieulaines. — Bénitier.

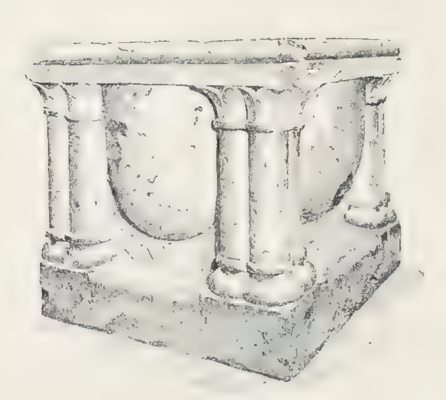
La nef paraît antérieure au chœur : le raccord est visible à la corniche. Le style des deux parties de l'édifice offre aussi quelques différences. A la nef, les fenêtres ont des archivoltes à arrêts horizontaux ; à la première travée du chœur, du côté du midi, les retours se prolongent et réunissent deux fenêtres. La construction des contreforts est particulièrement curieuse. A la nef, un simple talus les amortit, mais au chœur, ils présentent les formes les plus variées; les uns ont ce chaperon en contre-courbe qu'on retrouve dans notre canton, à Limeux et à Bellifontaine, d'autres sont en batière allongée, légèrement concave, avec de petits ornements gravés en creux sur les faces, d'autres se terminent par deux entablements superposés, séparés et couronnés par des moulures. Poussant très loin sa fantaisie, le constructeur a sculpté au sommet de l'archivolte d'une fenêtre, un ciboire, un ostensoir, un manipule et un missel.

Je daterai la nef du courant du xvi$^{e}$ siècle et le chœur de l'extrême fin du même siècle, ou mieux encore, du commencement du xvii$^{e}$.

Le bénitier, œuvre du xv$^{e}$ ou du xvi$^{e}$ siècle, est le diminutif de certains fonts baptismaux et appartient au même style que les fonts d'Huppy et de Bellifontaine. Un calice surmonté de l'hostie, des losanges avec des quatre-feuilles, meublent l'intérieur de l'arcature trilobée qui garnit chacune des faces. Une petite base octogonale rehaussée d'entrelacs repose sur un socle carré; la tablette comprend deux tores et un bandeau décoré de palmettes.

# WIRY-AU-MONT

L'ÉGLISE de Wiry-au-Mont conserve un chœur à pans coupés et une nef qui remontent au XIII[e] siècle. Un grand arc en tiers point sépare les deux parties de ce petit édifice. Le mur du nord, seul ancien, a un mètre environ d'épaisseur. Il est ouvert de petites fenêtres ébrasées, en plein cintre, aux arêtes biseautés à l'extérieur. Les fenêtres du chœur, agrandies après coup, n'ont aucun caractère. Dans le mur du fond, un grand arc de décharge, noyé dans la maçonnerie, abritait peut-être un sépulcre, comme à Allery. Une piscine, amortie par un arc en plein cintre, s'ouvre à droite dans la travée oblique.



WIRY. Fonts baptismaux.

Tout le mur sud du chœur présentait, il y a quelques années encore, deux enfeux qui abritaient des sépultures.

Deux chapiteaux, montés sur de longues colonnettes, ornent les murs du chœur. Deux autres, d'un même style et logés dans les angles du chœur et du grand arc qui sépare le chœur de la nef, reposaient également sans doute sur des colonnettes semblables. Leur décoration se compose de larges feuilles traitées en méplat, aux extrémités légèrement recourbées ; sur l'un d'eux de petites feuilles se détachent en relief au pied des grandes feuilles. Des tailloirs arrondis donnent un caractère normand à cette sculpture qui appartient au commencement du XIII[e] siècle.

Une charpente en bois décrit une courbe en tiers point. Les sablières sculptées portent l'inscription suivante en caractères gothiques :

**L'an mil chincq cens au mois de octobre les abitans de cheste ville ont fait faire ceste carpenterie.** (1)

En face, une seconde inscription rappelle que l'église fut réparée en 1810.

Les fonts baptismaux, creusés dant un massif rectangle de grès, se composent d'une tablette profilée en un bandeau surmonté d'un tore, qui repose sur une cuve arrondie, cantonnée à chacun de ses angles d'un faisceau de trois colonnettes. Les chapiteaux sont décorés de feuilles de plantin et les bases attiques reposent sur un socle pris lui-même dans le bloc de pierre. Ces fonts qui présentent les mêmes dispositions que ceux de Buleux datent de la deuxième moitié du XII[e] siècle.

PH. DES FORTS.

(1) Cette inscription a déjà été publiée par M. Macqueron. Les charpentes en bois sculpté dans les églises du XVI[e] siècle, (Congrès archéologique d'Abbeville, Paris et Caen, 1895, in-8° p. 370).

LA PICARDIE HISTORIQUE ET MONUMENTALE

# CANTON DE RUE

NOTICES PAR M. ROGER RODIÈRE

# RUE

Il ne saurait entrer dans mes intentions de refaire ici l'histoire de la ville de Rue. Je n'ai pas sous la main les matériaux nécessaires. Plusieurs ouvrages, de valeur diverse, ont d'ailleurs été déjà publiés sur cette petite ville (1).

Je me bornerai donc à décrire ses monuments, et, en première ligne, la belle chapelle du St-Esprit, joyau du Ponthieu et chef-d'œuvre de l'art gothique à son déclin.

On connaît la fable qui veut que « le premier comte de Ponthieu » ait fondé trois villes : Waben, qu'il dédia à Dieu le Père ; Abbeville, à Dieu le Fils ; et Rue, au St-Esprit. Sans nous arrêter à ces légendes, constatons que, de temps immémorial, Rue est sous le patronage de la troisième personne de la Sainte Trinité.

L'importance de Rue date au moins du XII^e siècle ; au XIII^e (1210), cette ville est érigée en commune. Favorisée par les Comtes de Ponthieu, qui habitaient le château voisin du Gard, la ville devient commerçante ; les pèlerinages, les salines, la mer qui remonte le cours de la Maye, lui donnent une réelle prospérité. Elle s'entoure de murailles, avec les trois portes de la Grève (ou Porte Basse), de Becquerel, et la Porte Neuve (2). Mais la guerre de Cent Ans vient ruiner la petite cité, prise et reprise plusieurs fois par les deux partis (3). Le concours des pèlerins et la munificence de Louis XI la relèvent un peu vers la fin du XV^e siècle ; la Ligue l'abat de nouveau. Au XVII^e siècle, après le traité d'Aix-la-Chapelle qui détruit ses remparts, ce n'est plus qu'un bourg. L'industrie moderne lui a rendu quelque ombre de sa prospérité du Moyen-âge.

## CHAPELLE DU SAINT-ESPRIT

### Historique

La paroisse de Rue est dédiée à saint Wulphy, qu'on dit avoir été curé de ce

(1) Citons seulement les principaux : Prarond, *Notices historiques, topographiques et archéologiques sur l'arrondissement d'Abbeville*, tome II. *Canton de Rue* ; Abbeville, 1856, in-12, pp. 17-129. — Fl. Lefils, *Histoire civile, politique et religieuse de la ville de Rue et du pays du Marquenterre* : Abbeville, 1860, in-12, 422 pp. — Darsy, *Notes historiques sur la ville de Rue* ; Revue *la Picardie*, 1878-1879, environ 80 pages, in-8° (excellent travail). — Sur la chapelle du Saint-Esprit, consulter spécialement : Louis-Adrien Blier, curé de Rue, *Histoire du Crucifix miraculeux, honoré dans la chapelle du Saint-Esprit de la ville de Rue*, etc. ; in-24, 1778, réimpr. Amiens, 1855, 24 pp. — H. Dusevel, *La Chapelle du Saint-Esprit de Rue, sa restauration et ses souvenirs* ; Revue *La Picardie*, 1867, pp. 385-402. — Abbé Leclercq, *Notice sur le Pèlerinage du Saint-Esprit à Rue* ; Abbeville, 1888, in-18, 48 pp. — Abbé Gosselin, *Rue et le Pèlerinage du Saint-Esprit* ; Abbeville, 1894, in-18, 117 pp. J'ai énormément emprunté, dans les pages qui vont suivre, à cette très bonne et substantielle notice, qui est ce que l'on a écrit de mieux sur Rue et sur sa chapelle.

(2) On montre encore l'emplacement de ces portes, dont il reste seulement quelques pans de mur informes. Les remparts sont rasés depuis 1668.

(3) En 1345 par Philippe de Valois ; en 1346 par Edouard III, au lendemain de Crécy ; en 1361, cédée aux Anglais par le traité de Brétigny ; en 1369 reprise par Châtillon ; en 1422, Jacques d'Harcourt la soumet à Charles VII ; mais les Anglais la reprennent En mai 1435, surprise de la ville par les Français. — 1444-45, siège par la garnison anglaise du Crotoy, etc., etc.

lieu dans le VII^e siècle (1). Au commencement du XII^e, l'an 1101 selon la légende, un habitant de Rue, se promenant sur la grève à marée basse, trouva dans une barque échouée, sans rames ni voilure, une image sculptée du Sauveur.

« Un Christ plus grand que nature, d'un merveilleux travail, était étendu sur les bancs des rameurs, les deux bras reposant sur les côtés de la nacelle. Il était attaché à la croix par quatre clous, les pieds s'y trouvant fixés séparément. La tête, dépourvue de la couronne d'épines, était inclinée du côté droit ; et, quoique l'artiste eût représenté le Sauveur déjà mort, la peinture dont le bois était couvert avait conservé à la figure un léger incarnat. La barbe était fourchue ; la chevelure longue, à la nazaréenne, flottait de droite et de gauche sur les deux épaules. A l'exception d'un voile qui le recouvrait depuis les reins jusqu'aux genoux, le corps était dépouillé de tout vêtement. Enfin, de l'ensemble de la figure et de l'attitude du Christ s'échappait un je ne sais quoi qui forçait la vénération et attirait la piété (2). ».

Je passe rapidement sur les circonstances merveilleuses dont se pare cette *inventio :* le Crucifix est de la main de Nicodème ; conservé pieusement à Jérusalem, il est embarqué par un chrétien de Palestine, pour fuir la persécution du « Calyphe de Babylone », ainsi que deux autres croix de même origine, dont l'une va aborder à Lucques, l'autre à Dives (3). Quant à celle de Rue, elle est reçue par les habitants avec des transports d'allégresse. La ville se consacre à son culte. Les Abbevillois, jaloux du concours des pèlerins, obtiennent du Parlement de Paris (deux cents ans avant qu'il fût fondé ?), un arrêt qui dépossède Rue de son trésor au profit de la capitale du Comté. Mais vainement des chevaux sont attelés au char qui doit entraîner la sainte image vers Abbeville ; « à un jet de pierre hors la ville » de Rue, une force miraculeuse entrave les roues et paralyse bêtes et gens ; le chariot ne peut avancer. Rue triomphe et garde son précieux dépôt.

Quoiqu'il en soit de ces traditions, — fleurs qui émaillent le jardin de l'histoire, légendes qui exaltaient la foi forte et naïve de nos pères, — il est certain que l'on a vénéré à Rue jusqu'à la Révolution un grand Christ du XII^e siècle, et que l'essor de prospérité du siècle suivant est dû, en majeure partie, aux pèlerinages et aux fondations occasionnés par la présence de cette sainte image. Par une étrange confusion, ce Crucifix est connu, de temps immémorial, sous le nom de *Saint-Esprit.*

En 1207, un seul prêtre ne suffisant plus pour le service de la paroisse, l'évêque Richard de Gerberoy divise la cure de Rue en quatre portions, dites de Saint-Wulphy, du Saint-Esprit, de Saint-Jean des Marais et de Beauvoir-Lannoy.

Les peuples accourent en foule autour de la croix miraculeuse ; les miracles foisonnent. Les princes et les grands entraînent les populations par leur exemple :

(1) L'existence de ce saint personnage a été révoquée en doute par Dom Germain Morin, qui veut l'identifier avec saint Walfroy. Cf. mes *Corps Saints de Montreuil*, pp. 34 à 39.

(2) Abbé Gosselin, *Rue et le Pèlerinage du Saint-Esprit*, p. 26. Le docte chanoine a traduit Malbrancq, qui nous a conservé un dessin du Crucifix et le décrit en ces termes : « Caput coronâ spineâ nudatum inflectit in dextrum latus ritu mortuorum : attamen facies perstat rubicunda. Capilli longius latiusque expanduntur in tergum et utrumque humerum, barba furcata. Denique ipsa physionomia et corporis habitudo quidpiam spirat divino cultu venerandum. Non solum manus, sed etiam pedes clavis duobus separatim figuntur, et argento incrustantur, alioqui forsan frequentioribus advenarum osculis jam fuissent obtriti. Nudum omnino corpus ; exceptâ parte mediâ, ab umbilico seu renibus ad usque genua, quam tegit lineum velum smaragdis, saphiris, et aliis preciosis gemmis dives ». (*De Morinis*, t. II, p. 620).

(3) M. Gosselin montre très bien (p. 32), qu'il n'y a rien de commun au point de vue archéologique, entre les crucifix de Dives, de Lucques et de Rue.

les comtes de Ponthieu d'abord, puis les rois d'Angleterre durant la guerre de Cent Ans. En 1437, Philippe le Bon vient au Saint-Esprit en pèlerinage (1). En 1440, Isabeau de Portugal, troisième femme de ce duc, en fait autant ; cette princesse est restée populaire à Rue ; sa statue, connue sous le nom de *Baubau de Rue*, orne la chapelle. La tradition lui attribue la construction de l'édifice actuel, dont les caractères architectoniques correspondent certainement à cette époque. Quoiqu'il en soit, il est certain qu'elle fonda une messe perpétuelle et donna des vases sacrés et des ornements brodés à ses armes (2).

On sait aussi que Louis XI prit une part considérable à l'achèvement de la chapelle ; ce roi aussi dévot qu'habile vint maintes fois vénérer le Saint-Esprit de Rue ; en 1476, il confirma les privilèges de la commune, et peu après, « considérant que c'était par la grâce du Saint-Esprit qu'il était complètement venu à bout de ses entreprises, en dépit des trahisons, machinations et conspirations de ses ennemis », il affranchit les habitants de toute imposition de guerre (3). En mai 1480, il donna à la Chapelle la terre et seigneurie de Laviers (4), qui jusqu'en 1789 composa son principal revenu.

Il n'est pas possible de reconnaître, dans la Chapelle du Saint-Esprit, les parties qui sont dues à Louis XI de celles qu'éleva Isabeau de Portugal ; pour les édifices du XV^e^ siècle, on le sait, il n'en va pas comme de ceux des XII^e^ et XIII^e^ ; le style est beaucoup plus uniforme et moins variable, et les antiquaires les plus sagaces ne peuvent dire, à l'inspection d'un monument, s'il date du commencement ou de la fin du siècle. Ce qui est certain, c'est que le royal bâtisseur de Notre-Dame de Cléry contribua puissamment aussi à la construction de la chapelle de Rue.

Les travaux continuèrent encore jusque dans le cours du XVI^e^ siècle, puisque la Trésorerie, qui seule porte sa date, a été commencée en 1501 (ou 1506 ?) et « parfaicte » en 1514. C'est au règne du bon roi Louis XII que se termine la période heureuse des annales de notre monument.

Dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle, Rue est en proie aux guerres religieuses. La ville tient d'abord pour la Ligue, sous le commandement du seigneur de Hamel-Bellenglise et du capitaine Grubault ; mais le 17 novembre 1591, elle est surprise par les troupes royalistes de Charles d'Humières. On ne voit cependant pas que cette bande huguenote ait pillé le trésor ni profané le saint lieu. C'est en vain, l'année suivante, que le prince de Parme et ses Espagnols assiègent la place ; elle ne se rend pas (5).

Au XVII^e^ siècle, la chapelle était administrée par un Trésorier ; M. Darsy a publié (6) le très curieux procès-verbal d'institution de Louis Godde, prêtre, comme trésorier, en date du 15 janvier 1689 ; cet acte montre quelle était encore, à cette époque, l'importance du pèlerinage.

Cent ans plus tard venaient les mauvais jours ; Florentin Lefils, peu suspect de tendresse pour l'Eglise et l'ancien régime, a stigmatisé énergiquement les méfaits des Jacobins de l'endroit : (7) «... Les pioches, les marteaux, les pierres, les cordes devinrent des instruments de destruction entre les mains de forcenés qui se ruèrent

(1) Voir le détail des offrandes qu'il y fit, d'après les comptes de sa dépense. (Gosselin, op. cit., p. 55).
(2) Cf. ibid, p. 56-57.
(3) Ibid. p. 59.
(4) Lettres publiées par Darsy, *La Picardie*, 1879, p. 73.
(5) Cf. Prarond, *La Ligue à Abbeville*, Mém. de la Soc. d'Emul. d'Abbeville, 1867-68, pp. 384, 446.
(6) Loc. cit., 1879, p. 76.
(7) *Hist..... de Rue*, p. 366.

sur l'église, sur les couvents, sur la chapelle du Saint-Esprit, l'illustration et la gloire du pays ; on pilla les reliques, on mutila les statuettes, on traîna l'image des saints dans la boue ; les cloches furent descendues et brisées... ». En novembre ou décembre 1793, des dragons, aux ordres « *d'un iconoclaste proconsul* » — évidemment André Dumont — vinrent d'Abbeville saccager l'église et mettre en pièces le crucifix. L'un d'eux donna en cachette à une bonne hôtelière de Rue, M$^{me}$ Dupont, la main droite et l'avant-bras de la sainte image. M$^{me}$ Dupont rendit plus tard cette relique à la paroisse. C'est tout ce qui reste aujourd'hui de la croix miraculeuse.

L'église Saint-Wulphy, dévastée par les révolutionnaires, effondrée à demi en 1798, resta à l'état de ruine jusque vers 1826 ; on la démolit alors. En attendant, et dès avant le Concordat, le culte se célébrait dans la chapelle du Saint-Esprit. Mais le vénérable et charmant édifice avait beaucoup souffert ; les voûtes étaient disjointes, les toits percés, les sculptures branlantes ; tout menaçait de s'effondrer. L'abbé Gaudefroy, doyen de Rue depuis 1827, et quelques antiquaires multiplièrent les démarches pour arracher ce joyau à la destruction imminente ; le Conseil général de la Somme vota un secours en 1838 ; le gouvernement s'y intéressa également. En mai 1840, on commença la restauration extérieure, la plus urgente ; le portail, le clocheton, les pinacles, les contreforts et les fenêtres furent réparés en cinq ans. De 1847 à 1851, on s'attacha à la réfection intérieure, beaucoup plus délicate et plus difficile ; l'architecte Daniel Ramée (pour racheter peut-être la destruction du beffroi de Péronne, forfait artistique qui pèsera éternellement sur sa mémoire) fit de son mieux pour sauvegarder la chapelle de Rue ; mais le principal honneur de cet excellent travail revient aux ouvriers de l'entrepreneur, M. Vast. « C'est surtout », dit Dusevel, « dans la chapelle proprement dite que l'on peut se faire une juste idée de l'incontestable habileté des ouvriers employés à la restauration de l'édifice. La voûte sculptée de la haute nef ne tenant plus, elle a été démontée en totalité, puis remontée avec tant d'intelligence, d'attention et de soin, qu'elle semble n'avoir jamais été déposée, n'avoir jamais quitté sa place. Cependant grande était la difficulté de conserver intacts les divers compartiments de cette admirable voûte, ses cordons frangés, ses curieux pendentifs, ses nombreux écussons. Il fallait, pour entreprendre un ouvrage aussi hardi, un grand amour de l'art, un généreux dévoûment envers cet intéressant édifice. Pendant toute la durée des travaux, le vénérable M. Gaudefroy déploya un zèle aussi actif qu'éclairé. Il surveillait les ouvriers, il les encourageait sans cesse de ses paroles, et au besoin, de sa bourse. Ainsi, il parvint à obtenir de ces hommes laborieux un travail assidu ; ainsi fut complètement sauvée cette voûte, l'une des plus riches et des mieux ornées qui existent en France » (1).

Dusevel pouvait écrire : « La riche chapelle de Rue est enfin sauvée ! ». — Depuis lors, elle n'a plus exigé que les dépenses courantes d'entretien ; espérons que longtemps encore elle montrera à nos descendants un des plus jolis modèles de l'art flamboyant dans nos contrées.

## Description

*Extérieur.* — Autrefois adossée à l'ancienne église disparue, la chapelle du Saint-Esprit n'a qu'une seule façade, vers le Nord, plus le mur de l'Ouest, mais

(1) Dusevel, *Picardie*, 1867, p. 392. — Abbé Gosselin, op. cit., p. 112





RUE

*Chapelle du Saint-Esprit. Façade latérale*



RUE

*Chapelle du Saint Esprit. Portail principal*

celui-ci, tourné vers une rue étroite et sombre, n'a pas été orné. Je n'ai donc à décrire ici que la façade Nord.

Cette façade est admirable. Elle se compose de trois parties : une première travée occidentale (la Trésorerie) — puis le portail — et enfin les trois travées de la chapelle proprement dite.

I. — Le portail est en tiers-point, à tympan plein et sculpté. Ses deux portes basses, en anse de panier, sont séparées par un trumeau à pans coupés, sillonné verticalement de filets prismatiques qui le divisent en six compartiments ; deux de ces panneaux, tournés vers l'intérieur, ne sont ornés que de feuillages ; les quatre autres sont garnis de niches avec dais en accolade surélevée, à meneaux, pinacles, feuilles de chou frisé. Dans ces niches, on voit les statuettes des quatre Evangélistes refaites par Duthoit, et accompagnées de leurs attributs traditionnels. Au-dessus des pointes des pinacles, le trumeau se couronne d'un beau chapiteau hexagone, à gros feuillages très déchiquetés, supportant une Vierge-Mère, œuvre de Duthoit déjà mutilée par les écoliers qui prennent leurs ébats devant la chapelle (1). Derrière cette statue se raccordent les arcs surbaissés des deux portes basses. Au-dessus de la Vierge, s'élève un dais hexagonal, dont la petite voûte est fort intéressante : dix pendentifs très saillants, dont un grand, quatre moyens et cinq petits, ornent les retombées de ses nervures ; six arcs en accolade s'ouvrent sur les faces, avec feuilles de chou aux rampants et remplages flamboyants. Une belle flèche fort élevée, à plusieurs étages couverts de crochets sur les rampants et de fenêtres à meneaux sur les faces, domine le tout. Cette flèche, le linteau, les dais et socles des niches sont anciens et sans retouches, ainsi que toute la voussure.

Les deux arcs, en anse de panier, des portes sont sculptés de feuillages et de nervures entremêlés d'oiseaux variés — œuvres de Duthoit. — Ces arcs reposent sur deux colonnettes, ou, pour mieux dire, sur deux filets prismatiques à chapiteau, figurant un arc en accolade à sa partie supérieure. Un petit chien repose à la pointe de l'accolade sur le chapiteau de droite ; sur celui de gauche il n'y a aucune figure.

A la hauteur de la tête de la Vierge règne le linteau du portail, largement sculpté de gros feuillages déchiquetés comme ceux du chapiteau du trumeau ; deux tores parsemés d'arabesques encadrent ce linteau.

Le tympan est divisé en deux parties, dans le sens vertical, par le grand pinacle du dais de la Vierge ; il est orné de deux étages de niches, — savoir quatre niches à la base, alignées sur le linteau ; deux, plus deux écoinçons latéraux, à l'étage supérieur ; — et enfin une septième niche au-dessus de la pointe de la flèche. Les dais de ces niches sont peu saillants, à trois pans, à arcs en accolade. Quatre filets prismatiques, s'élevant perpendiculairement du linteau à la voussure, séparent et circonscrivent les niches.

Les dais abritent des groupes en bas-reliefs, tous refaits par Duthoit et représentant les sept Douleurs de la Vierge. En voici l'énumération succincte, en commençant par le bas, à gauche du spectateur : Présentation de Jésus au Temple — Fuite en Egypte — Jésus au milieu des docteurs (2), — le Christ en croix — la Mise au tombeau. La septième niche, qui sert de couronnement au grand dais du trumeau, contient l'image de Notre-Dame de Pitié ; les trois croix sont à l'arrière-plan ; la mère de douleur est assise sur les rochers du Mont-Calvaire, parmi lesquels on distingue trois têtes de mort.

(1) La tête de l'Enfant est brisée, avec une grande partie de son corps.

(2) Dans les deux scènes où figure le temple de Jérusalem, Duthoit en a fait un édifice d'ordre corinthien.

Les écoinçons du deuxième rang de niches, limités par la courbe de l'arc du portail, sont occupés par les statuettes agenouillées de Louis XI et d'Isabeau de Portugal.

Tout celà est neuf ou restauré, avec goût d'ailleurs, et plût à Dieu que nous n'ayons pas, en Picardie, d'autres restaurations à enregistrer ! Mais la voussure, qui n'a pas été retouchée, mérite plus d'attention. Cette voussure est double ou composée de deux rangs de niches avec groupes qui seraient bien conservés si on n'en avait coupé toutes les têtes en 1793. Tous les sujets sont empruntés à la Passion du Christ, plusieurs font double emploi avec ceux du tympan. J'ai lu, avec surprise, que la plupart de ces scènes étaient indéchiffrables (1). Sauf une seule, je crois bien les avoir identifiées sans difficulté.

On compte en tout 24 niches, dont huit — les quatre en bas de chaque côté — ornent les éperons qui flanquent le portail, et paraissent avoir toujours été vides. Les seize dais de la voussure abritent successivement, en commençant par la dextre héraldique ou la gauche du spectateur, les sujets qui suivent :

Première voussure : Lavement des pieds — Prière au jardin des Oliviers — Baiser de Judas — Jésus arrêté par les soldats — Jésus devant Caïphe — Flagellation — Le Christ devant Pilate — Portement de croix.

Deuxième voussure : Jésus dépouillé de ses vêtements — Scène indistincte — Jésus mis en croix — Mise au tombeau — Thomas à genoux devant le Christ — Les disciples d'Emmaüs — Descente aux limbes — Résurrection.

Le portail est flanqué de deux contreforts en éperon semi-hexagone. La partie basse, tant sur le portail que sur le contrefort, est ornée de quatre niches : la première niche comprend un pilier rond à encadrements de feuillage ; dans la deuxième, ce pilier est remplacé par trois moulures prismatiques ; dans la 3e et la 4e, il n'y a qu'une moulure au lieu de trois.

A mi-hauteur se trouvent de petits culs-de-lampe sculptés, dont deux portent des écussons effacés, sur l'un desquels j'ai cru voir reproduite la scène de la Crucifixion. Ensuite, sur des arcs en tiers-point à droite, en accolade à gauche, s'élèvent des niches vides, irrégulières ; des dais à trois pans les surmontent ; puis se trouvent des niches plus petites et également vides, au-dessus desquelles la voussure se raccorde au contrefort.

Examinons maintenant la partie supérieure de la façade.

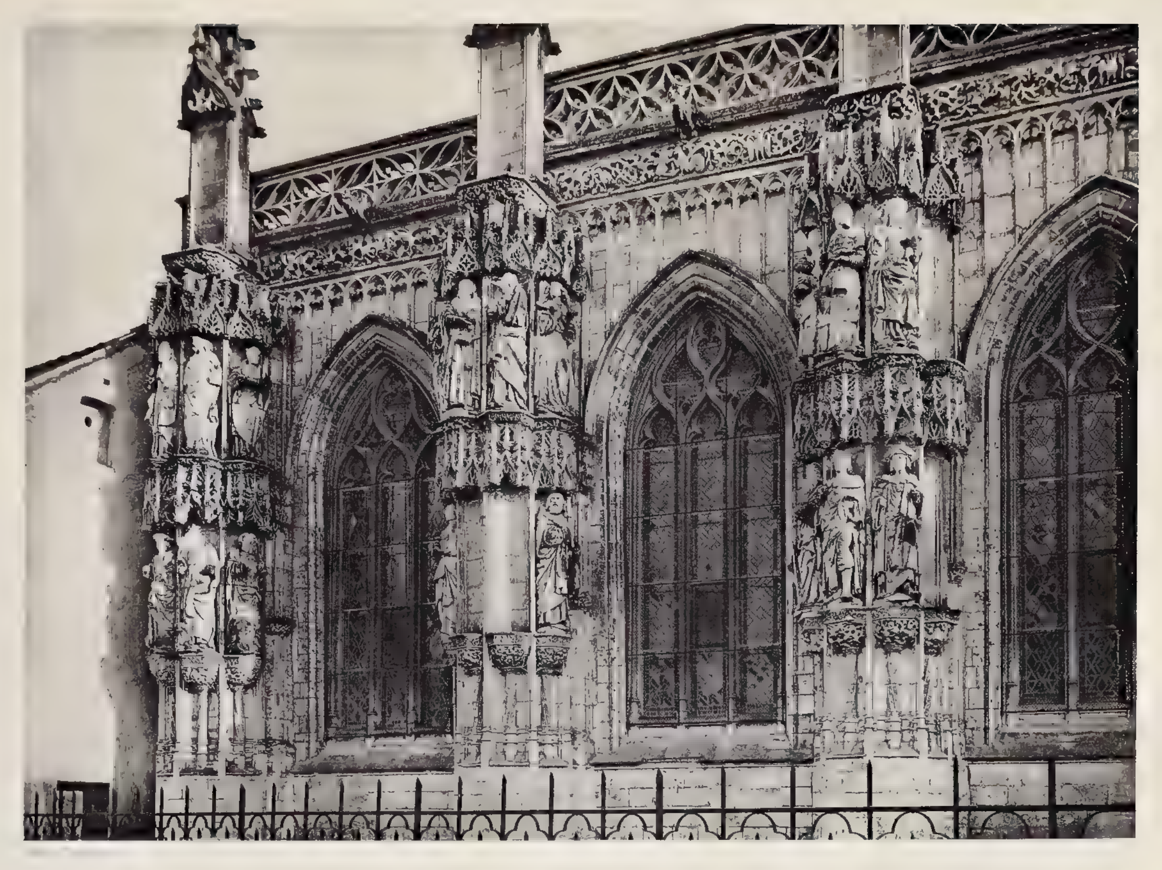
Au-dessus du grand arc du portail s'élève un fronton triangulaire, très aigu et qui donne de la légèreté à cette façade massive. Il encadre une rose, à remplage des plus flamboyants et des plus tourmentés. « Son réseau offre l'image d'une petite rose à six lobes dont chacun est formé par la combinaison d'autant de flammes, ou cœurs allongés, qui s'en partagent toute la superficie ». (2). Les écoinçons du gable, de chaque côté de la rose, sont remplis de moulures pannelées, et un grand acrotère, couronnant la pointe du pignon, dépasse la balustrade qui domine la façade. Un petit écu neuf, aux armes de Rue, se voit sous la pointe du fronton, avec deux singes (?) pour supports.

De chaque côté du gable, entre ses rampants et les contreforts, une corniche sculptée de feuilles diverses soutient quatre grandes niches occupées par autant de

(1) « Nous n'essaierons pas d'en donner la description ; à part quelques-unes comme la trahison de Judas, la flagellation, le portement de croix, etc., où les personnages se reconnaissent encore, il en est dont les figures sont tellement rongées par le temps ou brisées par les enfants qu'il est devenu impossible de les désigner. » (Abbé Gosselin, op. cit., p. 66).

(2) Abbé Gosselin, op. cit., p. 68.





RUE

*Chapelle du Saint-Esprit. Façade latérale. Détail*

statues de grandeur plus que naturelle. Ce sont des vieillards, tenant des phylactères, sans autres attributs. Celui de dextre est coiffé d'un turban, vêtu d'un manteau agrafé sur la poitrine. On y a vu Philippe le Bon, Isabeau de Portugal, Innocent VIII et le cardinal Bertrandi. Ces identifications me paraissent inadmissibles. Sans oser l'affirmer, je croirais volontiers que nos quatre vieillards sont les quatre grands prophètes ; les phylactères qu'ils tiennent, et leur costume vaguement biblique me le donnent à penser.

Une balustrade neuve, à feuilles de fougère, reposant sur une corniche sculptée avec deux gargouilles saillantes, ajoure le haut de la façade ; un pinacle à chaque angle, l'acrotère du gable au milieu, couronnent le tout.

II. — La partie orientale de la façade, ou la chapelle proprement dite, est beaucoup moins élevée que le portail et la trésorerie. Elle se compose de trois travées, séparées par des contreforts en éperon, ornés de plusieurs rangs de niches superposés. Le premier contrefort, flanquant le portail, se termine par un grand pinacle à crochets, en application sur le mur ; il a quatre rangées de petites niches. Les trois autres sont couronnés par un pinacle en saillie sur la toiture. Ces pinacles, refaits récemment, sont lourds et d'une forme peu heureuse.

Ces trois contreforts sont ornés de deux rangs de niches garnies de statues. Plusieurs statues ont disparu ; d'autres sont affreusement défigurées par le temps ou par la main des hommes. Celles qui restent sont de grandeur naturelle, et contemporaines du monument. Les auteurs n'ont pu en identifier que quelques-unes. Sans espérer leur donner un nom à toutes, j'ai essayé, du moins, de dégager la pensée maîtresse du tailleur d'images qui a donné la vie à ces pierres.

Le premier contrefort à droite n'a que des effigies de princes, rois et reines. En bas, un roi (saint Louis ?) avec le collier de l'ordre de Saint-Michel sur la poitrine. — Un prince, même collier, bonnet sur la tête, grande robe fleurdelysée. — Un empereur, (sans doute Charlemagne), couronné, tenant l'épée d'une main et le globe de l'autre. — Au-dessus : Une reine (la Vierge ?), tenant un disque ou objet rond de la main droite, et un enfant de la gauche. — Un roi portant sa couronne devant lui. — Un personnage tenant un calice (1). Ne seraient-ce pas les Rois-Mages avec la Vierge ?. — On a vu, à tort ou à raison, Louis XI et Louis XII dans les deux personnages de l'étage inférieur ; quant à Charles VIII, c'est sûrement par erreur qû'on a cru le reconnaître sur le contrefort de gauche, où ne figure certainement aucun roi.

Sur le deuxième contrefort, celui du milieu, les personnages sont tous reconnaissables. A l'étage inférieur, saint Jacques le Majeur, avec son bourdon et sa panetière ; saint Jean, jeune, imberbe, tenant un livre et un calice, les pieds nus ; entre ces deux apôtres, deux niches vides. — Plus haut : quatre personnages : à gauche, un ange qui tient un lys (?) ; puis deux saintes, se regardant et se parlant ; enfin un homme. Je vois ici, au milieu, la Visitation ; et, dans les sujets extrêmes, l'Annonciation à Zacharie.

(1) Ce personnage est nu-tête, imberbe, et paraîtrait être une femme, mais il porte une robe bien courte et une dague pendue au côté. Il tient un calice ou grand vase.

Est-ce, comme le prétend Dusevel, saint Jean l'Evangéliste ? Non, à coup sûr, puisqu'il est avec son aigle sur le troisième contrefort, et encore sur le second. Le représenter trois fois serait vraiment abusif.

Est-ce saint Wulphy, patron de Rue, qu'on figure toujours avec un calice ? Mais il serait en chasuble et non en robe courte.

Est-ce la Madeleine, avec son vase traditionnel, *alabastrum nardi spicati pretiosi ?*

Est-ce la Foi ? Est-ce un Roi-Mage offrant la myrrhe ? *Adhuc sub judice lis est,* mais j'avoue que la dernière hypothèse me sourirait. En ce cas, les deux personnages voisins seraient les deux autres Mages.

Le troisième contrefort porte : en bas, les quatre Evangélistes, avec leurs emblêmes ; au-dessus, quatre évêques fort dégradés, les attributs distinctifs perdus. Dusevel y voit « les plus célèbres docteurs de l'Eglise ». C'est cela, ou autre chose.

Sous l'étage inférieur, chaque face des contreforts est ornée d'une colonnette en torsade, à chapiteau feuillagé, supportant les culs-de-lampe fleuronnés des niches d'en bas ; il faut noter le plan circulaire du seuil de ces niches. Les bases « des niches supérieures sont des socles à festons qui servent en même temps de dais à celles du dessous. Quant aux dais du haut, ils sont pyramidaux ; et, du milieu de leurs aiguilles, s'élève un clocheton quadrangulaire terminé par un pinacle aigu dont les angles sont garnis de crochets » (1), et dont j'ai dit un mot ci-dessus.

Le soubassement des murs est en grés (2). Tout le reste de la muraille est tapissé de moulures pannelées. Chaque travée est éclairée par une fenêtre gothique à trois lumières, avec archivolte simple profilée en larmier. Au-dessus, les moulures se terminent en arcature flamboyante appliquée sur le nu du mur ; puis règne une belle corniche à feuillages déchiquetés, parmi lesquels on voit plusieurs chats-huants, et un coq tirant un os du gosier d'un loup, réminiscence d'un vieux fabliau rajeuni depuis par notre bon La Fontaine. Trois énormes gargouilles, chimères apocalyptiques, renouvelées par Duthoit, projettent les eaux pluviales ; l'une d'elles se gratte l'oreille avec fureur.

« Mais la différence de niveau que nous remarquerons tout à l'heure entre le portail et la Trésorerie se représente ici, plus sensible encore et plus disgracieuse. Alors, en effet, que les trois contreforts sont égaux en élévation, la travée de gauche se présente sensiblement plus basse que ses voisines. La différence ne porte ni sur la galerie qui, quoique d'un dessin différent, a la même hauteur que les deux autres, ni sur l'entablement et la frise qui ont reçu aussi les mêmes moulures et la même décoration ; elle affecte exclusivement la partie du trumeau comprise entre » la pointe « de la fenêtre et la frise, qui est là sensiblement moindre qu'aux parties similaires des deux travées voisines ». (3).

III. La partie occidentale de la façade, à peu près de même hauteur que le portail, mais cependant mal raccordée avec lui, comprend la Trésorerie haute et basse.

L'étage inférieur des murs, ou rez-de-chaussée, est orné de moulures pannelées, formant un vrai réseau de pierre, composé d'arcs en tiers-point trilobés, — quatre dans chacune des deux travées, — supportant de petites rosaces à deux mouchettes. Cette partie de la façade est divisée en deux, seulement à l'étage inférieur, par un contrefort polygonal, très saillant, mais très mince et peu élevé, terminé par un pinacle. Ce contrefort est accosté de deux petites fenêtres gothiques à trois lumières, au contour délicatement évasé ; leurs archivoltes en accolades, ornées d'acrotères à feuilles de chou, viennent buter, ainsi que le pinacle du contrefort médian, sur une corniche à rinceaux que surmonte une balustrade flamboyante ajourée, séparant l'étage supérieur du rez-de-chaussée.

Une grande fenêtre à trois baies, avec archivolte en accolade et acrotère, éclaire la Trésorerie haute ; elle est percée au milieu de la façade, au-dessus du contrefort du rez-de-chaussée. Cinq panneaux à arcatures tapissent la muraille de chaque côté. Enfin une balustrade à jour, munie d'une grande gargouille, domine le tout.

(1) Abbé Gosselin, op. cit., p. 71.

(2) Dans l'embrasure du portail, on a ménagé dans le grés deux bancs massifs pour le repos des pélerins.

(3) Abbé Gosselin, op. cit., p. 71.



[illegible] de manières [illegible]

[illegible]



RUE

*Chapelle du Saint Esprit. Porte intérieure*

Un grand contrefort en éperon, semblable à celui du côté Est qui lui fait face, flanque le portail à l'Ouest, et un autre pareil termine la façade à l'Occident. Les statues qui décoraient les niches de ces contreforts ont disparu, sauf un grand saint Christophe mutilé, qui se voit encore sur le pilier d'angle. Gigantesque, brisé à mi-corps, le saint a les pieds dans le fleuve, où apparaissent plusieurs poissons.

Aux yeux de beaucoup, les irrégularités de plan et de niveau, qui se remarquent entre les trois parties de cette façade, nuisent à l'effet général, et il est certain que les détails de ce bel édifice sont plus appréciés que l'ensemble. Plusieurs auteurs se sont demandé si la construction de la chapelle n'a pas été « l'œuvre successive de plusieurs bienfaiteurs », et si « la main de chacun » n'a pas « laissé sa trace sur la physionomie du monument ». (1). Je pense que le monument est bien homogène et construit d'un seul jet ; les anciens n'avaient pas, comme nous, l'amour immodéré de la symétrie, et ne cherchaient pas, à tout prix, cette uniformité qui rend nos constructions modernes si banales et si peu attachantes. Il faut convenir, cependant, que la période flamboyante a parfois poussé, au-delà des limites du bon goût, la recherche de l'irrégularité et de l'originalité. Mais ce n'est pas ici le cas, à mon sens.

IV. Le mur Ouest de la chapelle, je l'ai déjà dit, est absolument nu ; la balustrade qui règne à la base du toit en fait le seul ornement. Une fenêtre à trois lumières, semblable aux deux autres, éclaire la Trésorerie basse, mais elle n'a ni acrotère, ni larmier inférieur.

### Intérieur (2)

Le portail donne accès à un porche ou vestibule, séparé de la nef par une porte très-ornée, et de la Trésorerie par un mur de pierre. La voûte de ce vestibule, beaucoup plus élevée que celle de la chapelle, est la plus haute de l'édifice.

Le portail d'entrée n'a reçu, à l'intérieur, aucune décoration ; ses deux basses portes en anse de panier sont séparées par une colonnette, et, beaucoup plus haut, la rose s'ouvre au milieu du mur nu. Mais vis-à-vis, au Sud, est une autre porte donnant accès à l'église paroissiale, et paraissant d'un style plus ancien que le reste de la chapelle. L'arcade, en tiers-point, est simple, ornée de trois têtes humaines, deux à la base de la voussure et une à la pointe. Le tympan plein repose sur un linteau à course de feuilles, très endommagé. Deux colonnettes excessivement grêles, avec chapiteaux à feuilles de rose, soutiennent de chaque côté la voussure de la porte.

Le mur Ouest du vestibule est très remarquablement décoré. A sa partie inférieure s'ouvrent deux petites portes basses, en anse de panier. Celle de gauche donne accès à l'escalier de la Trésorerie haute ; celle de droite, à une chapelle basse. Les archivoltes en accolade, surmontant la double voussure, sont très ornées de feuillages et d'animaux fantastiques. Le tympan est effigié, sur la porte de droite, d'une Sainte Face, et sur celle de gauche, d'une colombe, image du Saint-Esprit.

Au-dessus de ces portes, vingt meneaux ou filets tapissent la muraille, réunis à leur sommet par dix-neuf arcs aigus et surmontés de niches très étroites et très

(1) Abbé Gosselin, op. cit., p. 70.

(2) On vend actuellement, comme reproduction de l'ancien état de la chapelle du Saint-Esprit de Rue, - intérieur, — une carte postale illustrée qui représente, en réalité, le chœur de l'église d'Auxy-le-Château !

peu profondes. Deux meneaux, sur trois, se prolongent pour encadrer les niches et aboutir à de superbes dais à pinacles, hauts de 6 à 7 mètres. Les niches contiennent des statues modernes, en plâtre et fort laides : les quatre Evangélistes, saint Pierre, saint Paul, saint Josse et saint Honoré. Ces informes images devraient disparaître du monument où elles font tâche. Enfin une corniche sculptée, dans laquelle on remarque le bœuf ailé de saint Luc, couronne cette belle ornementation.

Le mur Est du vestibule, donnant accès à la nef de la chapelle, est percé d'une belle porte à jour. Le trumeau a été refait par Duthoit, qui l'a orné : vers le porche, de la statue de saint Wulphy, sous les traits de l'abbé Gaudefroy, doyen de Rue ; et vers la nef, de celle de saint Firmin, sous les traits de Mgr Boudinet. Les statues de Louis XI et d'Ysabeau de Portugal, sur les pieds-droits, sont également de Duthoit. Ici je cède la plume à M. l'abbé Gosselin (1).

« Dans son ensemble, ce frontispice, comme l'appelle M. Raymond, présente une entrée géminée dont les divisions sont formées par un pilier central d'une grande légèreté. Deux baies ogivales à réseau flamboyant, séparées l'une de l'autre par un trumeau étroit qui n'est que le prolongement du pilier, et supportant, à leur sommet, une petite rose à six lobes, prennent directement naissance sur le linteau et sont elles-mêmes inscrites dans la grande arcade du portail ; elles y forment ainsi une sorte de tympan complètement ajouré. C'est à travers ces baies que l'œil découvre cette profusion de culs-de-lampe et de pendentifs que nous admirerons tout à l'heure dans la voûte...

« Nous ne nous arrêterons pas à signaler, encore moins à décrire toutes ces guirlandes de fleurs qui, prenant naissance au-dessus du soubassement des piédroits et du trumeau par quelques monstres fantaisistes, remplissent les gorges des entrées, aussi bien que celles de la grande arcade. Il y a là une profusion de feuilles et de fleurs jetées avec une telle hardiesse, isolées avec une telle sûreté de ciseau, que l'on a besoin de chercher les points d'attache pour se convaincre qu'elles font partie d'un même bloc ».

La décoration des pieds-droits de la porte (sous les statues de Louis XI et d'Ysabeau) est certainement postérieure en date à la construction de la chapelle. Il en est de même du panneau de muraille, entre cette porte et le grand portail du Nord : ce pan de mur est couvert de colonnettes, en forme de balustres sur bases en spirale, disposées sur un fond semé d'arabesques, de chimères, de vases à fleurs et feuilles fantastiques. Tout celà est de la plus pure Renaissance et contraste avec le style gothique du reste de l'édifice.

La voussure de cette porte est ornée de huit niches en coquille, contenant des bas-reliefs du plus haut intérêt iconographique. Seules, les deux premières sont vides. Les autres nous donnent l'histoire détaillée du Crucifix miraculeux. Ici encore, les vandales stupides de 1793 ont décapité toutes les figurines, qui, sans cela, seraient parfaitement conservées.

La description de Raymond est satisfaisante ; je la reproduis textuellement :

Côté gauche. 1er groupe. — « L'histoire commence à gauche, au moment où le voyage lointain des trois nacelles et des trois crucifix est décidé. Les ministres de la religion portant, l'un un bénitier, l'autre une espèce de ciboire, le troisième une crosse ou bâton, semblent bénir séparément les nacelles et les crucifix. Un Toscan (!), en manteau court, regarde ceux-ci avec attention ».

2e groupe. — « Les troix crucifix sont étendus chacun dans une nacelle

(1) Op. cit., p. 73.





RUE

*Chapelle du Saint Esprit. Portes intérieures de droite*



RUE

*Chapelle du Saint-Esprit. Voûtes*

abandonnée à la merci des flots, sans voiles, ni gouvernail, ni cordages. Ils partent d'un port ; on voit les murs et les tourelles de la ville. Les maisons sont bâties sur pilotis. On a dit que c'était Joppé ».

3e groupe. — « Une des nacelles arrive à Rue ; les habitants se rendent à la grève avec deux prêtres en chape, pour voir et prendre le crucifix que le ciel leur envoie. La ville est entourée de murs crénelés et flanqués de tours ».

Côté droit. 1er groupe. — « Les habitants de Rue sont forcés de livrer leur trésor aux Abbevillois. Un homme de Rue embrasse pour la dernière fois la sainte image qui va être enlevée, et ne la quitte qu'avec le plus grand regret. On voit le Crucifix placé dans une enceinte ou chapelle distinguée et voisine de l'église, comme aujourd'hui ».

2e groupe. — « Le Christ, étendu sur un chariot attelé de quatre chevaux, est emmené et suivi d'hommes armés de piques. Bientôt les chevaux s'arrêtent ; on ne peut plus les faire marcher vers Abbeville. Deux sont dételés ».

3e groupe. — « Un seul cheval ramène le Crucifix à l'église de Rue ».

« Dans tous ces groupes ou berceaux, le Christ est sans couronne et sans talaire. Il a le corps nu excepté les reins. Il ne ressemble donc pas au Saint-Sauve d'Amiens... » (1).

La grande beauté de la chapelle du Saint-Esprit est dans ses voûtes. M. l'abbé Gosselin en a donné une description excellente, et je ne puis mieux faire que de le citer ; reparlons d'abord de celle du vestibule :

« Il est vrai que, l'espace ne permettant pas de s'éloigner assez, l'œil ne saurait percevoir tous les détails de ses clefs. L'extrémité des croisées d'ogive repose sur des culs-de-lampe, et le réseau forme une étoile à huit rais. Des pendentifs admirablement fouillés, — il y en a huit, — marquent les points de jonction des liernes et des tiercerons. Mais les nervures-maîtresses, au lieu d'aboutir immédiatement à une clef centrale, s'arrêtent pour former une rose d'un assez grand rayon. Bordée extérieurement de seize festons trilobés, un à chaque caisson, cette rose présente, à sa partie interne, un luxe d'ornements du milieu desquels s'échappe une maîtresse-clef cantonnée de quatre autres de moindres proportions, mais d'un travail tout aussi remarquable ».

Passons maintenant la porte intérieure, et étudions la voûte de la chapelle proprement dite :

« Elle se divise en trois compartiments (2) qui correspondent aux divisions que nous avons relevées dans la façade. Mais la disposition de ces parties n'est pas la même ; et on peut dire qu'elles vont par gradation descendante. La travée qui avoisine le vestibule est la plus riche ; c'est un des plus beaux spécimens de voûte que le xve siècle nous ait laissés. La travée centrale, tout en conservant le réseau de la première, perd déjà une partie de sa décoration. Enfin, la travée du fond, qui aurait dû, ce semble, être la plus belle, puisqu'elle abrite l'autel et qu'elle est la plus apparente, est, au contraire, la moins soignée comme disposition et comme ornements (3). N'y a-t-il pas là une confirmation de la pensée que nous émettions, en constatant tout à l'heure, au dehors, la différence d'élévation de la muraille qui

(1) Cité par l'abbé Gosselin, op. cit., pp. 74-75.

(2) En trois *travées*.

(3) Je me demande cependant, (et plusieurs gens de goût font de même), si la simplicité élégante et fine des deux travées les moins chargées, n'est pas préférable, en son genre, à l'ornementation luxuriante de la première travée, dont le travail rappelle beaucoup les sculptures des mosquées et autres édifices moresques. Le charmant dessin des nervures se détache mieux sur une voûte sans ornements.

lui correspond avec les parties voisines, à savoir que le chevet de la chapelle, s'il est de la même époque que le reste, n'est pas l'œuvre du même bienfaiteur, ou bien que les ressources commençaient à s'épuiser ?

« A la différence de ce que nous avons observé dans le vestibule, les arcs doubleaux et les croisées d'ogive, dans la chapelle, reposent sur des faisceaux de colonnettes engagées, à chapiteaux en feuilles, et se terminant, à hauteur de main, par des culs-de-lampe. Dans les deux premières travées, les nervures affectent la forme d'une étoile à huit rais ; et, sur leurs faces latérales, au lieu des moulures prismatiques habituelles, on trouve une décoration végétale de la plus grande beauté. Les pendentifs, ciselés avec un art prodigieux, sont des chefs-d'œuvre de patience et d'adresse Sur la grande clef de la division centrale, on voit quelques niches vides que domine un Christ en croix. Sur celle qui se trouve au-dessus de l'autel, les niches sont encore remplies ; une Vierge occupe celle du milieu.

« Après avoir relevé les caractères qui sont communs aux trois parties, disons que ce qui différencie la première des deux autres, c'est que, autour d'une rose centrale d'où émerge le pendentif principal, les liernes longitudinale et transversale forment, avec les croisées d'ogive, la membrure principale des rais ; dans les entre-deux, une fausse lierne et deux tiercerons donnent à ces rais leur forme de fer de lance. Les points de jonction des fausses liernes avec les tiercerons sont garnis de pendentifs. A la partie centrale des rais d'angle, au point des croisées d'ogive que traverserait une ligne circulaire passant par l'axe des pendentifs dont nous venons de parler, se trouvent de charmantes petites rosaces. Chacune d'elles est cantonnée de quatre écussons aujourd'hui en blanc, le chef tourné vers la grande clef centrale. Cette disposition change pour les quatre rais qui aboutissent aux arcs doubleaux et aux formerets ; ils ne portent que deux écussons, un de chaque côté de la lierne. Le nombre de ces écus, où l'on voyait autrefois les armoiries des nobles familles du Ponthieu qui ont fait des dons à la chapelle, est ainsi de vingt-quatre. Ils sont pour ainsi dire jetés là au milieu des fleurs, car presque tous les champs ou surfaces des caissons sont recouverts de feuilles et d'ornements sculptés.

« La travée du milieu, nous l'avons dit, présente les mêmes nervures ; mais il n'y a ni roses aux quatre rais d'angle ni écussons nulle part.

« La travée du chevet a, de son côté, plusieurs nervures en moins » (1).

Les trois fenêtres décrites de l'extérieur éclairent l'édifice sur la face Nord. Le profil de ces fenêtres est très simple ; il ne comprend qu'une seule moulure. Le mur Est n'a qu'une fenêtre à quatre lumières, avec rosace dans le tympan. Ces fenêtres avaient autrefois des verrières ; la seconde représentait l'histoire du Crucifix miraculeux (2).

Dans le mur Sud s'ouvraient jadis trois grandes arcades aiguës, assez basses, réunissant la chapelle à l'église Saint-Wulphy. Cette église étant détruite, les arcades sont murées. Dans leur embrasure, M. Albert Siffait de Moncourt a peint, en 1887, avec son talent bien connu, trois belles toiles en imitation de fresques, reproduisant les épisodes les plus remarquables de la légende et de l'histoire du Crucifix miraculeux : 1° le Crucifix dans sa nacelle, échouée sur le rivage de Rue ; 2° le char des Abbevillois arrêté aux portes de la ville ; 3° le pèlerinage de Louis XI

(1) Abbé Gosselin, op. cit., pp. 76-78.

(2) *Voyage heraldique dans les Eglises du Ponthieu en 1697*, mss. de la biblioth. de M. A. de Rosny, p. 59. — Mém. de la Soc. d'Emul. d'Abbeville, t. XXII, sous presse. Cette relation décrit seulement les armes peintes sur les verrières.



RUE

*Chapelle du Saint-Esprit _ Trésorerie _ Tourelle de l'escalier*

au Saint-Esprit. Je regrette sincèrement que le plan de cet ouvrage, exclusivement archéologique, ne me permette pas de m'étendre comme je l'aurais voulu sur ces œuvres remarquables, qui ont mis le sceau à la réputation de leur habile et sympathique auteur, le peintre attitré de notre Ponthieu (1). Le mur goutterot, surmontant les arcades, est percé de deux très petites fenêtres en plein cintre, sans aucun ornement.

Sous les trois fenêtres du Nord, on a peint récemment sur la muraille six inscriptions historiques, commémorant l'histoire de la chapelle (2).

Le maître-autel, en chêne, est l'œuvre de Duthoit. Au centre de l'édicule qui domine le tabernacle, un reliquaire gothique contient quelques débris du célèbre Crucifix, mais le fragment le plus considérable — la main droite, entière sauf le pouce — est conservé dans un médaillon placé derrière l'autel.

Le mobilier de la chapelle, très sommaire d'ailleurs, est tout moderne, sauf : une vieille Vierge de Pitié placée dans un recoin à droite de l'autel ; quelques restes de boiserie de chêne du xv^e^ siècle — feuilles et animaux — revêtant ce recoin ; enfin les deux stalles, de style classique, xvii^e^ ou xviii^e^ siècle, avec accoudoirs en volutes ; sur les dossiers sont figurés saint Pierre et saint Paul. — Ajoutons qu'au presbytère de Rue est conservé un lutrin en cuivre ajouré, remarquable pièce de dinanderie de la fin du xv^e^ siècle ou du début du suivant. On distingue dans le médaillon qui orne la partie centrale du pupitre, un bas-relief représentant saint Christophe faisant passer une rivière à l'Enfant Jésus.

## La Trésorerie

Retournons maintenant dans le porche, et faisant face au mur Ouest précédemment décrit, ouvrons la porte de droite, qui donne accès à la chapelle basse, aujourd'hui sous le vocable de Notre-Dame des Sept Douleurs.

Cette chapelle, ou Trésorerie d'en bas, serait de plan carré, si les deux escaliers, aux angles Nord-Ouest et Sud-Est, ne formaient deux pans coupés. La voûte est basse, à deux travées, très simple, en croisée d'ogives. Les retombées des nervures se font, au Nord, sur un cul-de-lampe à feuilles de vigne ; au Sud, sur un autre à feuilles de chou ; au Sud-Est et au Nord-Ouest, il n'y a pas de culs-de-lampe. Des deux clefs, l'une est à fleuron, l'autre représente une Sainte Face avec nimbe crucifère.

Le larmier qui court sous les fenêtres est orné de feuilles de vigne, avec insectes ; au-dessous, règne une suite d'arcatures en application : arcs en accolade trilobée, soutenant des rosaces à deux mouchettes.

Contre le mur Sud est placé l'autel privilégié, en bois, avec groupe, aussi en bois, de grandeur naturelle, représentant Notre-Dame de Pitié — don de la reine Marie-Amélie ; la Vierge, tenant le Christ mort, à demi relevé sur ses genoux, est accompagnée de cinq anges adorateurs, portant les instruments de la Passion. Cet autel est encadré par une arcade de pierre richement sculptée, dont la voussure est ornée de deux filets, l'un à feuilles de vigne, l'autre à feuilles de lierre, avec limaçons rampant parmi le feuillage.

A l'angle Nord-Ouest, est placée en saillie une tourelle cylindrique d'escalier, ouvrant sur la Trésorerie basse par une petite porte assez ornée. La boiserie est du xv^e^ siècle ; elle se compose de neuf panneaux gothiques, dont sept à moulures

(1) Cf. description de ces peintures dans l'abbé Gosselin, op. cit., p. 80.
(2) Cf. texte de ces inscriptions dans Dusevel, *La Picardie*, 1867, p. 396.

plissées, un à feuilles de ronce, et le dernier orné du monogramme 𝔍𝔥𝔖 au milieu de feuillages entrelacés. L'arc de la porte est en anse de panier, et surmonté d'une archivolte en accolade, à feuilles de chou sur les rampants ; un acrotère fort élevé soutient une petite niche gothique avec ancienne Vierge en bois. Au tympan, entre la voussure et l'accolade, est un écusson chargé de tous les instruments de la Passion : une croix, avec couronne d'épines au centre, cantonnée de : au 1 un coq ; au 2 une couronne d'épines (?) et 3 dés ; au 3 une lance, un broc, des tenailles et un marteau ; au 4 un fouet, des verges et trois clous.

L'escalier à vis compte 35 marches de grés, très bien conservées ; il est assez étroit et sans voûte ; le dessous des marches est apparent. Deux petites lucarnes carrées prennent jour, l'une sur la rue, l'autre sur la chapelle basse. Le noyau central est un pilier de grés ; tout en haut, il se termine par une colonne de chêne couverte d'arabesques, avec base et chapiteau renaissance. Le palier supérieur de cet escalier est composé d'environ trente petits carreaux de terre cuite vernissée, de $0^{m}10$ de côté ; on y remarque, entre autres dessins variés, plusieurs écussons, notamment celui de la ville de Rue (1), le monogramme 𝔍𝔥𝔖, l'agneau pascal, un singe, un lion, un grotesque à face humaine, vêtu d'une jupe frangée à la façon des *folies*, deux agneaux surmontés d'une croix et accompagnés de plusieurs cœurs, un pot de fleurs cantonné de deux molettes et de deux fleurs de lys, un lion surmonté de deux fleurs de lys, un dauphin, des rosaces, etc. (2).

Un autre escalier semblable, mais plus large, prend naissance sur le porche et flanque la Trésorerie basse au Sud-Est. Il compte 32 marches de grés et n'est pas voûté. Deux ouïes en plein cintre donnent de cet escalier sur la chapelle basse. Le palier supérieur est en dalles de grés. Ces deux escaliers conduisent à la Trésorerie haute.

Cette salle, aujourd'hui nue et veuve de son trésor, est une des plus intéressantes parties de l'édifice. Sa voûte, très peu ornée, est une simple croisée d'ogives, à nervures prismatiques. Arcs ogives et formerets retombent, au Sud-Est et au Nord-Ouest, sur des culs-de-lampe sans décoration ; au Sud-Ouest sur deux niches flanquant l'ancien rétable et posées sur des panneaux à filets prismatiques descendant jusqu'au pavé ; enfin, au Nord-Est, sur une niche à dais et socle contenant un curieux groupe malheureusement décapité et mutilé en 1793 : un pape, en vêtements pontificaux, assis sur un fauteuil, ayant à ses genoux un petit personnage prosterné : c'est saint Wulphy ; on sait que ce curé de Rue, ayant à se faire absoudre d'une fornication sacrilège, fit le pèlerinage de Rome. — Le socle de cette niche n'est autre que le chapiteau, à feuilles de chêne, d'une colonnette cylindrique.

Sur le mur Sud s'applique le rétable, en pierre sculptée, de l'ancien autel détruit. Notons que cet autel n'était pas orienté, chose très rare. Ce rétable est une œuvre fort remarquable de nos vieux tailleurs de pierre.

« Il commence (3) par une série de huit arcs en accolade ornés intérieurement de festons flabelliformes. Ces arcs, qui sont en forte saillie sur le mur et forment dais, sont séparés par des contreforts chargés sur leurs faces antérieures de pinacles en application et terminés par des aiguilles hérissées de crochets. Tout cela se détache sur des panneaux flamboyants ajourés, simulant une galerie.

(1) Rue porte *d'azur au mot* $\genfrac{}{}{0pt}{}{\text{RV}}{\text{E}}$ *d'or, au chef d'azur à 3 bandes d'or bordé de gueules*, qui est Ponthieu.

(2) Voir description et dessins de ces carreaux dans un travail de M. Ch. Wignier de Warre : *Carreaux vernissés du Ponthieu, du* XII^e^ *au* XVII^e^ *siècle ;* Abbeville, 1890, 21 pp. et 9 pl. en couleurs. Les carreaux de Rue figurent sur les planches VI et VII.

(3) J'emprunte encore ici la description de M. l'abbé Gosselin, op. cit., p. 85.



[illegible] le [illegible] du monogramme [illegible]
[illegible] la porte [illegible] de panier. [illegible]
[illegible] rampants ; [illegible]
[illegible] ancienne Vierge en [illegible]
[illegible] écusson chargé de tous [illegible]
[illegible] ne d'épines au centre, cantonnée [illegible]
[illegible] et 3 dés ; au 3 une lance, un bro[illegible]
[illegible] des verges et trois clous.

[illegible] 35 marches de grès, très bien conservée[illegible] dessous des marches est apparent. Deux pet[illegible] une sur la rue, l'autre sur la chapelle basse. [illegible] de grès : tout en haut, il se termine par une co[illegible] [illegible]sques, avec base et chapiteau renaissance. Le palier sup[illegible] [illegible]posé d'environ trente petits carreaux de terre cuite vernissée[illegible] ; on y remarque, entre autres dessins variés, plusieurs écussons [illegible] de Rue [illegible], le monogramme IHS, l'agneau pascal, [illegible] grotesque à face humaine, vêtu d'une jupe [illegible]

[illegible] croisée d'ogives [illegible] [illegible]-Est et au [illegible] niches [illegible] aux à filets prismatiques [illegible] dans [illegible] Est, sur une niche à dais et socle contenant un [illegible] décapité et mutilé en 1793 : un pape, en vêtements [illegible] sur un fauteuil, ayant à ses genoux un petit personnage prosterné [illegible] Alphy : on sait que ce curé de Rue [illegible] à se faire absoudre d'une [illegible]rilège, fit le pèlerinage [illegible] Le socle de cette niche n'es[illegible] [illegible]apiteau, à feuilles de [illegible] colonnette cylindrique.

[illegible] Sud s'applique le [illegible] pierre sculptée, le l'ancien autel [illegible] que cet autel n'[illegible] chose très rare. Ce rétable est [illegible] remarquable de [illegible] de pierre [illegible] par une [illegible] en accolade ornés intérieurement [illegible]. Ces arc[illegible] forte saillie sur le mur et forment [illegible] contrefo[illegible] leurs faces antérieures de pinacles [illegible] des [illegible] hérissées de crochets. Tout cela se

[illegible] de Warren [illegible]



RUE

*Chapelle du Saint Esprit. Tresorerie. Bahut*

« Une corniche, ou plutôt une frise qui est bien l'une des plus capricieuses que l'on puisse rencontrer, couronne cette partie du rétable. On y voit, mêlées à des ceps de vignes, des branches de chêne avec leurs feuilles et leurs glands. Au milieu de cette frondaison sont jetés, çà et là, des oiseaux becquetant les glands, un coq se jouant avec un lion (1), pour rappeler peut-être, vu les mystères de l'enfance de Notre-Seigneur qui se trouvent représentés au-dessus, toutes les merveilles qu'Isaïe a prédites comme devant être les fruits ou les bienfaits de la venue du Messie sur la terre.

« C'est sur cette frise, en effet, et dans des niches profondes, que nous allons voir ces mystères reproduits en groupes de plein relief. Commençons par jeter un coup d'œil sur les niches. Elles sont séparées l'une de l'autre par de simples pilastres sans moulures ; mais sur ces pilastres s'élève un couronnement architectural tout à fait monumental. Il commence par un dais en forme de prisme triangulaire. L'angle apparent, couvert d'un contre-fort, forme une sorte d'avant-corps ; sur le sommet des arcs en accolade à festons flabelliformes qui garnissent les faces latérales du prisme, et qui reposent sur les pilastres par leurs lignes d'attache, s'élèvent d'autres contre-forts ayant plus ou moins d'élévation, selon la place qu'ils occupent sous les formerets de la voûte en ogive qui circonscrit toute cette ornementation. Alors, sur une base polygonale formée de galeries ajourées qui relie ces contre-forts avec les trois angles du prisme, se dresse, au-dessus de chaque niche, une sorte d'édicule quadrangulaire ayant sa fenestration, c'est-à-dire ses baies ogivales, ses archivoltes à crochets, ses meneaux, et, à la place des vitraux, une série de moulures flamboyantes tellement bien évidées qu'on serait tenté, si on y pouvait atteindre, de chercher ce que ce temple aérien et fantastique pourrait bien encore recéler de surprises.

« Les niches de ce rétable sont au nombre de six. Les deux premières, à gauche du spectateur, en partie couvertes par la tourelle de l'escalier, sont dépourvues de personnages. Dans les quatre autres sont représentées : 1° l'Annonciation ; 2° l'Adoration des Bergers; 3° l'Adoration des Mages; 4° la Circoncision. Presque toutes les figures de ces groupes sont brisées. Cette mutilation est d'autant plus regrettable que toutes ces sculptures ont le cachet de grâce et de délicatesse qui caractérise la statuaire du XVIe siècle. Comme sur les stalles d'Amiens, on pourrait, surtout dans le groupe de l'Annonciation, faire une étude intéressante de l'ameublement d'alors. Il y a là un lit à baldaquin, avec courtines et oreillers, qui ne déparerait pas la chambre à coucher d'une châtelaine. La Sainte Vierge, agenouillée sur un prie-Dieu, porte sur le devant de sa robe une chaîne à fortes mailles carrées ; est-ce un ornement, est-ce un symbole? ».

Le meuble de chêne, récemment placé sous ce rétable, porte sur une longue corniche la reproduction, en lettres dorées, de l'inscription gothique qui se lisait autrefois sur les murs de la Trésorerie et en donnait la date :

**En. l'an. mil. chinc. chens. et. || vi. (2) moy. treſſorie. fus. cōmēchie. || Et. ie. fus. parfaicte. en. lan. || de. grace. mil. v$^{cc}$. et. viiii.**

Il est à noter que, à la façon des cloches, la Trésorerie, dans cette inscription, parle elle-même et nous raconte son histoire.

(1) Le coq est plus grand que le lion avec lequel il lutte. On y voit aussi un coq tirant un os du gosier d'un loup.

(2) *VI* et non *un* comme tous les auteurs le disent. Peut-être cependant est-ce le sculpteur moderne qui s'est trompé en rétablissant l'inscription.

La porte de l'escalier Sud-Est n'est guère moins remarquable Son arc est en anse de panier, orné d'une guirlande de vigne avec limaçons. Au-dessus, une archivolte en accolade, à grosses feuilles de choux frisés sur les rampants, et acrotère terminal. Dans le tympan, un très curieux petit sujet : agneau dévoré par deux lions, forme une rosace parfaite. Deux panneaux à moulures terminées en arc accolade, se voient de chaque côté ; sur chacune des deux faces latérales sont trois panneaux semblables, séparés par des pilastres à pinacles. Une balustrade à jour domine le tout, « galerie à réseau flamboyant inscrit dans des triangles équilatéraux qui se touchent par les côtés, et terminée par un crétage dont toutes les pointes sont garnies de bouquets » (1). La porte en chêne est encore intacte malgré un long usage; elle est du XVI[e] siècle et se compose de neuf panneaux plissés à moulures; celui du centre est à jour et grillagé pour éclairer l'escalier.

La porte de l'escalier Nord-Ouest est beaucoup plus simple. Son cintre est surmonté d'une accolade semblable à l'autre ; puis, immédiatement sur l'acrotère, repose la balustrade, bien moins haute. L'ancienne porte en chêne a disparu ; on en voit encore les montants.

Au Nord s'ouvre une grande fenêtre à trois lumières, avec anciens vitraux blancs et trois moulures ou filets prismatiques. Sous cette fenêtre règne une corniche à feuilles de chou.

Dans le mur Ouest s'ouvrait une ancienne fenêtre carrée, à larmier, aujourd'hui murée.

Mentionnons encore, pour en finir avec la Trésorerie, un bahut du XVII[e] siècle, en chêne, à fronton coupé.

## ÉGLISE SAINT-WULPHY

L'ancienne et vénérable église de Saint-Wulphy a complètement disparu au cours du XIX[e] siècle. C'était un vieil édifice, tout enfoncé en terre, déjà fort caduc avant 1789. Il souffrit naturellement beaucoup des ravages et de l'abandon révolutionnaires. Le 3 ventose an VII — 21 février 1798 — entre neuf et dix heures du soir, la voûte s'abîma, par une tempête, sur le pavé de l'église (2).

Il ne reste aucun bon dessin de ce monument; la seule description quelque peu détaillée, qui nous en ait été conservée, se trouve dans une lettre signée Raymond, ancien professeur de l'Université, et adressée au rédacteur du *Journal d'Agriculture et du Commerce du département de la Somme* (n[e] du 20 février 1819). Bien que cette description soit déjà connue (3), je ne puis me dispenser de la donner ici ; malgré quelque enflure de style, imputable au goût du temps, on y remarque une véritable et profonde émotion :

« L'église paroissiale actuelle n'offre plus que des ruines. On y distingue deux époques de construction : le chœur rebâti en pierres de taille est moderne; le millésime qu'on lisait à la voûte semblait indiquer au moins le règne de Louis XII.

« Les gros murs de la nef construits en cailloux roulés et en briques, percés d'abord de fenêtres à plein cintre que l'on a ensuite changées, à cause des vents de mer, en ouvertures courtes et étroites ; le pavé de l'église, qui, près de la porte de l'Ouest, est près de trois pieds au-dessous du sol de la rue, et qui s'abaisse

(1) Abbé Gosselin, op. cit., p. 85.
(2) Abbé Gosselin, op. cit., p. 110.
(3) Elle est reproduite par M. Prarond, op. cit., p. 93.

RUE

*Chapelle du Saint-Esprit . Trésorerie . Porte sur un escalier*

d'un pied et demi environ à la porte du Nord ; les sculptures des chapiteaux de plusieurs grosses colonnes courtes des sous-ailes ; les bases et les chapiteaux des colonnes moyennes engagées dans le mur des chapelles autour du chœur ; tout cela nous reporte à la fin du XIIe siècle.

« Lorsqu'on descend, non sans quelque danger, sous ces voûtes abandonnées à la rage des vents conjurés, l'âme est saisie d'une douleur profonde ; on ne saurait se défendre de ce sentiment de terreur qui rendit immobile Judas Machabée en voyant le lieu saint désert, l'autel profané, les portes du temple brûlées, les broussailles nées dans l'atrium comme dans un bois. Est-ce donc là l'église illustre de cette ancienne cité, dont le beffroi, toujours subsistant, atteste la liberté qu'elle recouvra au XIIe siècle, cité qui possède encore la charte donnée en 1210 par Guillaume, comte de Ponthieu, fils de Jean, par laquelle ce seigneur se réserve certains droits dans l'affranchissement de Rue ? Est-ce donc là l'auguste temple de cette importante place frontière et maritime, qui, sous Louis XIV, fut l'objet des délibérations des grandes puissances de l'Europe, assemblées au congrès d'Aix-la-Chapelle, et qui ne put être démantelée ainsi que sa citadelle qu'en vertu du traité qui fixa pour longtemps le sort de la France ! Faut-il que cette commune que l'on vit pendant de longs siècles servir de pieux hospice où logeaient les pèlerins accourus de toutes les parties du monde pour y révérer l'image du Sauveur, n'ait pas aujourd'hui, comme les autres nations, un lieu couvert et spacieux où elle puisse adorer le Dieu de ses pères ! »

Le clocher de cette église, haut de 170 pieds, avait survécu au reste de l'édifice ; c'était une haute tour carrée ; la vue de Rue, signée de Johann Peeters, (collection de Mérian), permet de la voir dans sa splendeur première (1) ; et un dessin de la collection Macqueron (d'après Duthoit) nous la montre à demi ruinée, après la chûte de l'église. Etayée de puissants contreforts d'angle, à plusieurs ressauts (2), la tour était éclairée sur chaque face, à l'étage supérieur, par deux fenêtres en plein cintre. Au-dessus régnait une balustrade, pleine et sans ornements, flanquée à chaque angle d'une échauguette portée sur les contreforts, avec toit en poivrière; une de ces poivrières, cependant, surmontait une tourelle cylindrique qui contenait évidemment l'escalier. La flèche en charpente, ou pyramide à base quadrangulaire, que reproduit la vieille vue, avait fait place, évidemment au XVIIIe siècle, à une lourde et disgracieuse calotte octogone, renfermant sans doute les cloches, puisqu'elle est ornée d'abat-sons tandis que les anciennes fenêtres de la tour sont murées. Les claveaux saillants et très larges de ces fenêtres en plein cintre permettent-ils de faire remonter ce clocher à l'époque romane? (3). J'hésite

(1) La vue de Rue par Chastillon (LA VILLE DE RVE SAINCT ESPRIT) nous donne un dessin de la tour de l'église beaucoup plus élégant et plus svelte que celui de Peeters ; le clocher a quatre étages, dont chacun est ajouré, sur chaque face, par quatre fenêtres en tiers point, géminées deux par deux sous une grande arcade. Les contreforts (sans ressauts bien visibles) sont surmontés d'échauguettes sans poivrières. Au-dessus s'élève un étage octogone de beffroi, surmonté d'un dé où prend naissance une magnifique flèche dont la pointe fend les nues. Cette aiguille, comparable à celles de Saint-Etienne de Vienne et de Strasbourg, a-t-elle donc disparu entre 1600 environ (Chastillon) et 1655-61 (Peeters, Mérian) ? Ou faut-il encore accuser ici l'imagination des vieux dessinateurs ?

La vue de l'église, accolée par Chastillon à son beau clocher, semble bien fantaisiste : nef courte, transsept saillant, chœur élevé, avec pignons au-dessus de chaque fenêtre.....

Ce qui est certain, c'est que la vue de Peeters ressemble plus que celle de Chastillon au dessin de Duthoit.

(2) Peeters ne figure pas ces contreforts, mais les vieux topographes n'y regardaient pas de si près. Le dessin de Duthoit figure les piliers butants très saillants et massifs.

(3) Dom Grenier dit que le clocher de l'église de Rue fut commencé en 1467. (Paquet 14, art. 9. Prarond, op. cit., p. 93). Mais il faut se défier des dates de seconde main. Le même auteur dit, un peu plus loin, qu'Isabeau de Portugal fonda une chapelle en l'église de Rue en 1548 !

à l'affirmer, tant l'ancien dessin est confus sur ce point; mais à coup sûr un arc boutant, visiblement ajouté sur le flanc de la tourelle d'escalier, accuse le XIII[e] ou XIV[e] siècle; son pilier butant, à deux ressauts, est couronné d'un pinacle à crochets, et sous l'arc-boutant, à l'étage inférieur, s'ouvre une arcade en tiers-point, qui, bien qu'à ras du sol, ressemble plus à une fenêtre qu'à une porte: son meneau unique est surmonté, dans le tympan, d'une rose sans ornements (1) Quant à la balustrade et aux échauguettes, elles ne peuvent être antérieures au XV[e] siècle (2).



RUE
Chapiteau à l'Hospice

De la vieille église, il reste, chez M. du Broutel et dans le jardin de l'hospice, un bon nombre de colonnettes de triforium, minces et sveltes, avec chapiteaux à crochets, du commencement du XIII[e] siècle; ce sont, je crois, les seuls fragments qui aient échappé à la destruction (3).

L'édifice fut démoli vers 1825, alors qu'on eût pu encore facilement le restaurer. La tour restait; l'abbé Gaudefroy, nommé doyen de Rue en 1827, aurait voulu la conserver; « il fit pour cela, auprès de Charles X, des démarches qui devaient être, il le croyait, couronnées de succès. Au retour d'un voyage à Paris, entrepris dans ce but, il trouva les ouvriers en train de la démolir.... » (4). « Une suite de circonstances difficiles à expliquer » avaient causé la perte de ce noble débris.

Que dire de l'église actuelle? Elle ne mérite pas une description; c'est une halle, une salle de fêtes, un marché couvert, à peine un prêche, peut-être une grange; à coup sûr, ce n'est pas une église. On se demande avec découragement à quel degré d'aberration étaient descendus les architectes de la Restauration, qui élevaient de pareilles bicoques sur les ruines ou à côté des chefs-d'œuvre de leurs aînés.

Cependant, cette affligeante église, que le zèle si louable de ses excellents pasteurs s'est efforcé de rendre moins indigne de sa destination, contient quelques objets mobiliers dignes de remarque. Et tout d'abord, ses curieuses stalles Renaissance, de la fin du XVI[e] siècle, ou plutôt ce qui en reste, car ce ne sont que des fragments sans ordre, encastrés dans la boiserie des stalles modernes (5).

Quelle appréciation doit-on porter sur ces sculptures? Elles sont évidemment très-grossières, et d'un art bien inférieur. Elles contrastent avec les dentelles de pierre de la chapelle voisine, presque autant que l'architecture (?) de l'église paroissiale avec celle du gracieux édifice. Il est singulier que des artisans, d'un faire si inégal, si opposé même, se soient rencontrés sur le même coin de terre, à si peu d'années de distance; je n'ai rien vu, en Picardie, qui rappelle les stalles de Rue; on les croirait sorties du ciseau d'un huchier breton. Mais cette rareté même, et aussi ce contraste, ne leur donnent que plus d'intérêt, et l'œil du chercheur s'arrête amoureusement sur ces figurines taillées à la serpe, comparables, pour la délicatesse des traits, aux bonshommes de la foire au pain d'épice. Je fais ici les vœux les plus ardents pour que ce rare spécimen ne soit pas remplacé par quelque prétentieuse menuiserie, pseudo-gothique.

(1) Cette tour renfermait une horloge avec automate — un « mascaron moqueur venant ouvrir sa lucarne, avancer la tête et tirer la langue chaque fois que l'heure sonnait ». (Abbé Gosselin, op. cit., p. 110).

(2) A Cappy et à Berneuil (Somme), on voit des clochers du XVI[e] siècle avec quatre échauguettes. C'est une forme assez répandue en Flandre: Hazebrouck, etc.

(3) J'ai publié dans les Mém. de la Soc. d'Émul. d'Abbeville, t. XXII, (sous presse), avec commentaires, les remarques faites en 1697 dans l'église de Rue par l'auteur du voyage héraldique dans quelques églises du Ponthieu.

(4) Ibid. p. 111.

(5) Ces stalles ornaient-elles l'ancienne église? Ou proviennent-elles de quelque abbaye du voisinage? On ne sait.



[illegible] à deux [illegible] du [illegible]

[illegible] l'étage [illegible]

[illegible] bien qu'à ras du sol. [illegible]

[illegible] une porte ; son meneau unique [illegible]

[illegible] d'une rose sans ornements (1). Quant [illegible] et

[illegible] ces [illegible]nettes, elles ne peuvent être antérieures [illegible]



De la vieille église, il reste, chez M. du Br[illegible] jardin de l'Hospice, un bon nombre de colonnettes [illegible] minces et sveltes, avec chapiteaux à crochets, du com[illegible] du XIIIe siècle ; ce sont, je crois, les seuls fragments [illegible] échappé à la destruction (3).

L'édifice fut démoli vers 1825, alors qu'on eût pu encore facilement le restaurer. La tour restait. L'abbé Gaudefroy, nommé doyen de Rue en 182[illegible], aurait voulu la conserver : « il fit pour [illegible]

[illegible]

Que [illegible] de [illegible] une salle de fêtes, [illegible] coup sûr, ce n'est pas [illegible] d'aberration [illegible] pareilles [illegible] des [illegible]

Cependant, cette affligeante [illegible] l'exemple de [illegible] pasteurs s'est efforcé de rendre [illegible]

[illegible]

ces fragments [illegible] boiserie des stalles modernes (5).

Quel jugement [illegible] porter sur ces sculptures ? Elles sont évidemment très-grossières et d'un art bien inférieur. Elles contrastent avec les dentelles de pierre de la chapelle voisine, presque autant que l'architecture [illegible] de l'église collégiale avec celle du gracieux édifice. Il est [illegible] que des artisans, d'un faire si inégal, si opposé même, se soient [illegible] sur le même coin de terre, à si peu d'années de distance ; je n'ai [illegible] qui rappelle les stalles de Rue ; on les croirait sorties du [illegible] atelier breton. Mais cette rareté [illegible], et aussi ce contraste, ne [illegible] que plus d'intérêt, et l'œil du [illegible] s'arrête amoureusement [illegible] taillées à la serpe, comparables, [illegible] la délicatesse des traits, aux [illegible] de la foire au pain d'épice. Je [illegible] les vœux les plus ardents [illegible] ce rare spécimen ne soit pas remplacé [illegible] prétentieuse menuiserie [illegible]gothique.

[illegible]



RUE

*Une jouée des stalles de l'Église*

L'ornementation de ces stalles est fantaisiste, et empruntée en majeure partie aux bestiaires ; peu versé en démonologie, je n'ai pu interpréter bon nombre de ces figures diaboliques, mais je les crois fort intéressantes au point de vue iconographique, et c'est un motif de plus pour en souhaiter la conservation (1). Sous le bénéfice de ces observations, voici la liste des sujets qui y sont représentés :

*Rang de gauche.* — Les panneaux de la jouée, vers la nef, représentent : 1° l'Echelle de Jacob ; le patriarche endormi au pied d'un arbre ; en haut de l'échelle, Dieu le Père thiaré à la bouddhiste ; un ange près de lui ; un autre monte l'échelle. — 2° Sous deux arcs plein cintre reposant sur des pilastres cannelés : MOISES, au front cornu, et AARON coiffé de la thiare. Au-dessus des cintres, animaux fantastiques, et un petit personnage aîlé, tout nu, jouant de la flûte et du tambour. Le haut de ces deux panneaux est cintré, et a pour rampants une tête de monstre marin et une volute.

Les stalles de ce rang sont peu ornées ; quelques appuie-mains, seuls, ont conservé des arabesques variées, une colombe, des feuillages. Les parcloses se terminent en volute. Les miséricordes sont à feuillages peu remarquables (2).

La jouée vers le chœur montre en pied, sous un arc plein cintre, un Janus à deux visages, tenant une clef de la main gauche et de la droite un sceptre surmonté d'un soleil. Au-dessus du cintre, croix ancrée, rosace et feuillages.

*Rang de droite.* — Panneaux de la jouée vers la nef : 1° En haut, comme rampant, un monstre à queue en volute. Sous deux cintres retombant sur des pilastres cannelés : Adam couronné de feuilles, nu sauf une feuille de lierre, un rameau ou thyrse à la main droite et une pomme à la gauche ; Eve, nue, tenant également une pomme de la main droite. Au-dessus des cintres, une caryatide. Au-dessous, une corniche. Plus bas, deuxième scène : un ange en jupons, volant dans les airs et brandissant une épée nue, chasse du Paradis Adam et Eve qui s'enfuient, tout nus, à toutes jambes. L'anatomie de tous ces personnages est invraisemblable de naïveté, les nudités sont d'un grotesque inénarrable. Les cheveux d'Adam sont bouclés, ceux d'Eve longs et épars. Au milieu de la scène, un arbre sec. — 2ᵉ panneau : Sous un cintre, un personnage debout de face, nu sauf le lierre pudique et conventionnel, un doigt sur les lèvres et une flèche dans l'autre main ; sous le pied droit, un animal (oiseau ? tortue ? porc ?). Quel est cet être bizarre ? Est-ce l'ange exterminateur, prohibant l'entrée du jardin célestial ? Le nu, la flèche, la bête feraient plutôt penser à Cupidon ! Au-dessus du cintre, feuilles et fleurs entrelacées. — 3ᵉ panneau : Une caryatide, évidemment rapportée et moins ancienne.

La plupart des parcloses de cette rangée sont ornées de figures bizarres ; je crois — mais avec beaucoup d'hésitation pour plusieurs sujets — y reconnaître : Une grue avec sa *vigilance*. — Un singe. — Une autruche. — Un deuxième singe,

(1) Dusevel a noté ces stalles dans sa Lettre au président de la Société d'Emulation d'Abbeville : « On a eu le bon esprit », remarque-t-il, « de les incruster dans celles qui ornent le chœur de l'église actuelle de cette petite ville. Le travail des divers morceaux restant est grossier et d'une exécution peu soignée ; mais on y voit des figures extrêmement précieuses pour les personnes qui se vouent à des recherches sur l'iconographie chrétienne. Permettez-moi de vous citer seulement ici celle d'un nud éhonté qui a une tortue sous les pieds, le portrait de l'imagier à qui on devait ces anciennes stalles (?), et le Janus *bifrons*, tenant d'une main un sceptre surmonté d'un soleil, et de l'autre une clef, attributs peu communs et qui rappellent probablement le commencement et la fin de l'année. Ces trois figures et celle représentant l'*Echelle mystérieuse de Jacob* méritent d'être examinées et étudiées avec soin par les archéologues qui passent à Rue ». (Cité par M. Prarond, op. cit., p. 95).

(2) Une miséricorde, refaite, porte la date 1850.

accroupi. — Un taureau dressé sur ses pattes de derrière. — Un gorille. — Un oiseau énorme, luttant contre un serpent; l'oiseau a, sur le dos, une corbeille, contenant des combattants. — Un homme porte-lance. — Un homme tué par une vipère. — Un héron. — Un loup. — Un homme portant une hotte. — Un aigle. — Deux singes portant des vases sur leurs têtes. — Une syrène. — Un monstre vomissant une fontaine. — Et enfin un personnage où l'on a vu le tailleur d'images, auteur des stalles, et où je ne puis reconnaître qu'un homme, debout, coiffé d'un chapeau rond à la mode de Charles IX, et clouant sur un banc, à grands coups de marteau, un enfant emmailloté. Qu'est-ce que ce crime? Est-ce une réminiscence du forfait rituel du Juif de la rue aux Ours, ou de quelque autre du même genre?

La jouée vers le chœur n'est pas sculptée. Il ne reste aucune trace de dorsal, et il est probable qu'il n'y en a jamais eu.

Notons encore, dans l'église :

Deux fort belles statues de chêne, xv<sup>e</sup> siècle : sainte Marie Egyptienne, portant les pains de proposition (1), et saint Jacques le Majeur, en pèlerin. Ce sont de vrais modèles de statuaire gothique, et nos fabricants actuels de statues d'église auraient tout à gagner en les copiant.

Un confessionnal en chêne, Renaissance, daté de 1584.

Deux reliquaires sans intérêt, dont l'un contient la MAXILLA S<sup>TI</sup> WULPHLAGII, naguère si disputée entre les églises de Montreuil et de Rue, et dont la possession fit couler tant d'encre, voire même de sang en 1634 (2).

Le clocher, ou plutôt le pigeonnier, qui surmonte le portail, ne contient qu'une clochette sans inscription, fondue (en 1878, je crois) par la maison Lecull et Daperon, à Amiens.

## BEFFROI

Rue est érigée en commune depuis l'an 1210, et son vieux sceau municipal du XIII<sup>e</sup> siècle, montre fièrement le mayeur, armé de pied en cap, luttant contre un lion (3). Le beffroy, autre emblème des libertés communales, est moins ancien. Sa base date du xv<sup>e</sup> siècle. C'est une forte tour carrée, en pierre de craie, un peu courte pour sa masse, flanquée de contreforts d'angle, perpendiculaires aux murs, à plusieurs ressauts ; comme à l'ancienne tour de Saint-Wulphy, le haut du beffroy est orné de quatre échauguettes en encorbellement, coiffées de poivrières et établies sur des bases inégales. L'une de ces échauguettes couronne la tourelle d'escalier en vis Saint-Gilles. Tout cela avait fort souffert (4). Un dessin du 19 juillet 1850, pris d'après nature par M. O. Macqueron, montre que le sommet des murs avait été dérasé et couvert d'un toit obtus, à quatre pentes ; des échauguettes, la base seule était encore visible. Le beffroy était enserré de constructions parasites, et n'avait nul libre accès sur la voie publique : par devant,

(1) Ses mains et les trois pains refaits malheureusement — et très mal refaits.

(2) Voir A. Braquehay, *Le Culte de saint Wulphy à Montreuil sur-Mer*, Neuville, 1896, in-8°, 28 pp. ; et R. Rodière, *Les Corps Saints de Montreuil*, pp. 88 à 95 et 309 à 319.

(3) Ce sceau-matrice en bronze est au musée d'Amiens ; il a été l'objet d'une notice de M. de Marsy : *Sigillographie du Ponthieu. — Sceau de Rue* ; Abbeville, 1855, 8 pp. pet. in-8°. Un autre sceau, qui fait partie de la riche collection de M. Raymond Richebé, est, je crois, inédit ; il date du XIV<sup>e</sup> siècle et porte une aigle monocéphale, au vol abaissé ; légende : *S. Scabinorum : de : Rues.*

(4) La vue de Rue, par Chastillon, permet d'entrevoir, derrière l'église, les parties hautes du beffroy communal ; échauguettes sans couronnement ; étage supérieur octogone, en charpente avec capuchon d'ardoises.

un bas appentis à meurtrières, la geôle sans doute ; à droite, une porte cochère cintrée, des plus banales ; à gauche, la maison commune, à un étage sur rez-de-chaussée, également sans aucun caractère. En 1868 (1), tous ces hors d'œuvre



RUE — *Hôtel de Ville*

ont été abattus, et remplacés par de petits bâtiments, imitant, tant bien que mal, le style du XVI^e^ siècle. Bas et sans étage, ces logis ont le mérite de bien dégager le beffroy, restauré avec goût et rétabli dans sa beauté première dès 1852.

(1) Beffroi. — Une délibération du 27 janvier 1852 dit que la Commission chargée par la délibération du 4 novembre 1851 d'étudier les réparations nécessaires à « *la tour de la prison* » pour y placer une horloge, a pensé que moyennant une faible dépense on pourrait utiliser cette tour pour y placer la grosse cloche de la paroisse « qui depuis vingt ans est condamnée au mutisme le plus complet »; elle propose d'adopter le plan de ces réparations dressé par M. Plisson, architecte à Abbeville, dont le devis des travaux s'élève à 5.400 francs.

Par délibération du 10 février 1855, le Conseil municipal a voté une somme de 6.552 fr. 02 pour complément des travaux de restauration qui se sont élevés à 11.952 fr. 02.

Hotel de Ville. — Conformément à un arrêté du Préfet de la Somme en date du 21 décembre 1867, l'adjudication au rabais des travaux à exécuter pour *la construction d'un Hôtel de Ville, Justice de paix, etc.*, a eu lieu le 1^er^ mars 1868,

La construction se divise en deux étages sur rez-de-chaussée. Celui-ci ne comprend qu'un vestibule, voûté sur croisée d'ogives, et ouvert sur la rue par une porte en tiers-point, sans autre ornement qu'une archivolte en larmier. Une fenêtre à linteau droit surmonte cette porte ; autrefois, d'après le dessin de la collection Macqueron, cette fenêtre était en plein cintre. Elle éclaire la salle des archives, qui forme le premier étage et a conservé sa voûte d'ogives ; celle de l'étage supérieur est effondrée. Une tourelle cylindrique, à l'angle Nord-Ouest, contient l'escalier en vis, à 74 marches de grés. Tout le haut du beffroi a été refait, ainsi que la flèche en charpente et à jour, qui lui sert de couronnement.

Les petites cloches du carillon, juchées dans la flèche, sont modernes ; quant à la grosse cloche, refondue récemment, elle garde, dans son inscription, le souvenir de la fonte précédente en 1713 :

L'AN 1878 MONSEIGNEUR BATAILLE ETANT EVEQUE D'AMIENS J'AI ETE BENITE PAR MONSIEUR FRANÇOIS LECLERCQ CHANOINE HONORAIRE CURE DE CE LIEU (*main*).

ET NOMMEE MARIE LOUISE PAR LOUIS VULPHY NORBERT LOISEL MAIRE DE CETTE VILLE ET DEMOISELLE ANNE MARIE LE SERGEANT DE MENNECOVE (1) (*main*).

EPOUSE DE MONSIEUR CHARLES LE GAUCHER DU BROUTEL PRESIDENT DE LA FABRIQUE.

Et plus bas, en plus petits caractères, on lit :

CETTE CLOCHE A ETE FONDUE AVEC LE METAL DE LA CLOCHE DE 1713 QUI AVAIT ETE BENITE PAR M[R] FRANCOIS LHOSTE ET M[R] FRANCOIS DUVAL CURES DE RUE (*main*).

ET NOMMEE MARIE LOUISE PAR M[R] LOUIS MAUPIN SEIGNEUR DE BOMEL NEUVILLE PORS BANLIEUX ET AUTRES LIEUX ET MAIRE EN CHARGE (*main*).

ET DAMOISELLE MARIE GABRIELLE GRUMEL EPOUSE DE FANCOIS (*sic*) LOISEL ANCIEN MAIRE CONSEILLER DU ROI ET SON PROCUREUR AU GRENIER AU SEL DE RUE (2).

— le devis des travaux s'élevait à 47.000 francs (exactement 47.175 fr. 56) adjudication approuvée par le Préfet le 16 mars 1868.

L'architecte était M. Alfred Delignières d'Abbeville ; M. Bellettre-Dubus d'Abbeville a été proclamé adjudicataire des travaux. (Le délai de construction était de huit mois). Plans et devis dressés par l'architecte le 20 janvier 1867, adoptés par délibération du Conseil municipal du 26 février suivant.

Cahier des charges du 20 janvier 1867 approuvé par le préfet le 28 décembre 1867.

Délibérations des 7 mars 1866 et 24 mai 1867, par lesquelles le Conseil municipal vote un emprunt de 36 000 francs remboursable en quinze ans, pour le paiement des travaux, le surplus devant être couvert avec des fonds communaux disponibles (7.675 fr. 56) et des ventes d'excédents de largeur de chemins (3.500 francs). Emprunt autorisé par arrêté préfectoral du 28 décembre 1867.

| | |
|---|---|
| L'Hôtel de Ville a coûté. . . . . . . . . . . . . . . . . | 48.903 fr. 02 |
| Rabais de l'adjudicataire 9 fr. 55 0/0 . . . . . . . . . . . . . | 4 675 97 |
| Reste. . . . . . . . | 44.287 fr. 05 |
| Honoraires et frais de l'architecte . . . . . . . . . . . . . . | 2.676 35 |
| Net . . . . . . . . | 46.963 fr. 40 |

Procès-verbal de réception des travaux du 28 mai 1870, accepté par délibération du 6 juillet 1871 et par arrêté préfectoral du 11 septembre 1871.

Le premier plan de l'architecte avait été rejeté par délibération du 21 avril 1866.

(Communications dues à l'obligeance de M. Gosselein, conseiller général).

(1) *Sic* pour Monnecove.

(2) L'inscription de l'ancienne cloche, à peu près conforme à la seconde partie du texte ci-dessus, se terminait par ces mots : *Estienne du Cray et Jacques du Cray m'ont faite*. (Cf. Prarond, op. cit., p. 92). La cloche actuelle porte la marque de Lecull et Daperon, fondeurs à Amiens. — En 1320 « fut faite le grand cloke de communité de Rue, lequele est du pesant de quarante cents (4.000) livres, et l'autre qui par devant paroit estre ne pesoit que vingt cinq cents, 25 lib. moins ». (D. Grenier, page 14, art. 9. — Prarond, op. cit., p. 49).

Dans le bâtiment neuf qui accompagne le beffroi, on remarque les huit panneaux de peinture sur toile, exécutés avec maestria, de 1898 à 1901, par M. Siffait de Moncourt. Les dimensions fort inégales des pans de mur à revêtir rendaient la tâche ardue ; l'artiste, triomphant aisément de ces difficultés, a su créer un ensemble des plus harmonieux et des mieux traités. Les sujets représentés se rapportent tous à la vie contemporaine de la population de Rue : l'Industrie — la Culture — le Pâturage — l'Elevage — le Marais — l'Extraction des tourbes — la Charité — le Marché. Toutes ces scènes vécues se passent dans le cadre, familier à l'auteur et par lui supérieurement rendu, de la petite ville et du pays voisin. Ainsi que, plus haut, pour les peintures de la chapelle du Saint-Esprit, je regrette de me voir forcé à signaler ces belles œuvres, sans pouvoir dire tout le bien que j'en pense. Heureusement, un appréciateur compétent en a donné la monographie détaillée (1).

## Hopital

L'hôpital de Rue, fondé vers 1186 et confirmé en 1486 par bulle d'Innocent VIII, fut après une longue décadence, rétabli en 1710 par M. Duval, curé du lieu, qui y plaça, pour le desservir, des religieuses Augustines venues de Saint-Riquier (2). C'est encore cette communauté qui dirige l'établissement. Le corps de logis, en briques et pierre, date de 1780 (3) et forme équerre ; quoique très simple, il n'est pas dépourvu d'élégance. La chapelle, formant l'aîle Sud, est plus ancienne et remonte à la dernière période gothique. Bâtie en craie taillée, avec soubassements en cailloux, elle se compose d'une nef et d'un chœur, avec chevet à trois pans. Le clocher, en bois revêtu d'ardoises, est établi au centre.

La belle charpente de la nef est dissimulée par un plafond horizontal ; on a, du moins, laissé apparentes les sablières en chêne, très bien travaillées, qui supportent les fermes. On y voit, au milieu de la flore luxuriante du xvi[e] siècle : un porc, une chasse au cerf, deux chiens, une coquille de Saint-Jacques, un lapin, des crosses, des épées, des besaces, des bourdons, voire même des pistolets, et enfin ces mots en lettres gothiques fleuries :

**Sancte Jacobe**
**Sancte Nicolae ora pro nobis** (4).

(1) Voir une très bonne notice de M. Emile Delignières : *Le Marquenterre. — La ville de Rue et sa chapelle du Saint-Esprit. Les peintures décoratives de M. Albert Siffait de Moncourt, à la chapelle et à l'Hôtel de Ville ;* Abbeville, 1902, 24 pp. in-8°.

(2) Voir Darsy, *la Picardie*, 1879, pp. 145 et sq. On lit dans le Journal de l'Abbaye de Dommartin, année 1713 : « Visite de F. Duval, curé de Rue, qui rétablit dans ce pays l'hôpital, qui prend deux religieuses à Saint-Riquier et la servante de l'abbé de Celers pour les y installer ». (Edition de Caïeu, Mém. Soc. d'Emulation d'Abbeville, 1867-68, p. 557).

(3) Millésime inscrit sur le fronton central. — En 1741, un incendie avait détruit une partie des bâtiments. (Cf. Prarond, op. cit., p. 79).

(4) Cf. H. Macqueron, *Les charpentes en bois sculpté dans les Eglises du XVI[e] siècle (arrondissement d'Abbeville);* Caen, 1894, pp. 5 et 6 (planche). L'auteur remarque que dans cette corniche l'artiste a emprunté ses éléments de décoration aux règnes végétal et animal. — « Si l'on trouve à Rue des ornements, ils n'ont été employés qu'avec une tendance marquée à se rapprocher des sujets empruntés aux règnes végétal et animal ; est-ce à cause de la proximité de la forêt de Crécy que nous y trouvons un sanglier, un lièvre, une chasse représentant un cerf poursuivi par un chien et faisant tête à un autre ? Est-ce parce que Rue était un port d'embarquement qu'à côté de l'inscription *Sancte Jacobe* nous voyons des coquilles, des bourdons, des aumônières ? ».

M. Gossellin me signale la beauté des frises sculptées, aujourd'hui non apparentes, et qui se voient seulement dans le grenier de la chapelle. Je regrette de n'avoir pu les étudier.

Les fenêtres de la nef — deux au Nord et trois au Sud — ne sont pas parallèles entre elles ; elles sont en arc brisé, décorées de filets et d'archivoltes, mais non de meneaux. Sous la deuxième fenêtre au Sud s'ouvre un petit portail moderne, par lequel on descend dans la chapelle, aujourd'hui en contrebas du sol extérieur. La façade Ouest, refaite en briques à une époque récente, est fort laide et ne mérite pas de mention.

L'arc triomphal en tiers-point repose, du côté du chœur, sur deux écussons bûchés.

La voûte du chœur, en pierre, forme étoile ; ses nervures se réunissent par faisceaux de sept, sur des culs-de-lampe peu ornés. Les clefs de voûte représentaient des rosaces et des écussons, tous martelés ; une des clefs de l'abside porte, sur un écu, le millésime 1755, date probable d'une restauration.

Les sept fenêtres du chœur sont décorées d'archivoltes et de filets à bases prismatiques ; plusieurs de ces fenêtres sont aujourd'hui murées. Un cordon en larmier pourtourne l'édifice, au dehors, en dessous des fenêtres.

Le mobilier offre deux ou trois objets dignes de remarque : d'abord une grande Vierge en bois, du XVI[e] siècle : la mère et l'Enfant, tous deux couronnés, tiennent un oiseau (1).

Puis deux tableaux ; le premier représente la Cène ; il porte la date 1641 et l'inscription suivante :

Accepit Iefus panem gratias agens : S[t] Marc c. 26.
Benedixit ac fregit deditque difcipulis 1769.

Cette dernière date est évidemment celle d'une restauration.

L'autre toile, du XVII[e] siècle, représente le couronnement d'épines.

Une grande pierre bleue, dont l'inscription est tout effacée (ou peut-être retournée), se voit dans la nef près du petit portail. Sur une autre en lozange, dans le dallage du chœur, (0[m]66 de côté), on lit :

HIC
JACET D. F. DUVAL
ABBAVILLEUS
ANNOS QUADRAGINTA URBI RUÆ PRÆFUIT PASTOR
HOCCE NOSOCOMIUM A SE RESTAURATUM
OPIBUS AUXIT REXIT QUE MAGISTER
OBIIT 3[A] DIE NOV.
ANNO ÆTATIS SUÆ 76
1744.

Dans la sacristie, un vieux tableau de bois peint, de forme rectangulaire, porte l'inscription suivante :

(1) Dusevel signale à l'hospice de Rue une Vierge qui, dit-il, est « admirable et m'a semblé offrir un type particulier de l'art chrétien au XIV[e] siècle. Le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, parait sur la robe de Marie, au-dessous de l'Enfant Jesus qu'elle tient dans ses bras ». (PRAROND, *op. cit*, p. 111). Cette belle statue, dessinée dans le *Voyage en France* du baron Taylor, a malheureusement disparu depuis.

Notons aussi une vieille statue de Saint-Jacques le Majeur, en pèlerin.

(*Tête de mort*) 1768. (*Tête de mort*)

OBITVAIRE POUR CHACQVE ANNEE

Une messe basse par chacque semaine
Pour madamoiselle jeanne herna
Les mercredis des quatre Temps un obit
Haut pour M$^{elle}$ et M$^{r}$ Robert herna pretre
Les uendredis des quatre Temps un obit
Haut pour toutes la famille de m$^{r}$ de soicourt
Le lendemain de la Trinité un obit haut
Pour francois Allart
Le jour suiuant un obit haut pour
Margueritte le Grand sa femme
Le lendemain des Trepassez un obit haut
Pour m$^{r}$ duual curé de Rüe superieur et
Fondateur de cette maison
Trois messe basse pour pierre Audiquet
Pour dire A la Commodité des pretre
Hotel dieu de Rüe.

(*Tête de mort*) (*Tête de mort*)

La ville de Rue ne renferme pas d'autres édifices dignes de remarque, sauf peut-être, en face de l'église, d'anciennes maisons en pans de bois, dont une au moins du XIV$^{e}$ siècle. Son étage supérieur, en avant-corps sur la rue, est éclairé par deux petites fenêtres en tiers-point trilobé. Ces ouvertures sont très bien conservées et d'une élégante simplicité, mais c'est la seule partie intéressante de ce vieux logis.

Le château du Broutel (aujourd'hui au marquis de Longvilliers), a été construit, en briques et pierres, en 1714 (1); il est relié à la ville de Rue par une superbe avenue d'ormes, de 800 mètres de long, qui est la principale beauté naturelle du pays. Ce château renferme un appartement orné de peintures du XVIII$^{e}$ siècle, dans le goût de Vernet, longtemps cachées sous un papier de tenture, mais dégagées et remises en évidence par le goût éclairé du propriétaire actuel.

(1) Le château actuel a été construit, avec les matériaux de démolitions de la citadelle de Rue, par Jean Loisel le Gaucher, écuyer, sieur du Broutel, chevau-léger de la garde du Roi. Antérieurement, ce fief appartenait à Pierre d'Ocoche, « escuyer, sieur du Broutel, de la paroisse de Framicourt », qui, le 22 février 1659, épousa à Rue dam$^{lle}$ Marie Derouët de Villeray. (Reg. de cathol. de Rue). En 1631, 1632 et 1634, on trouve aussi le baptême de Charles, Suzanne et Charles d'Ocoche, enfants d'Antoine, sieur de Framicourt, et de Marie de Rabellin, mais rien n'indique que le père fût aussi seigneur du Broutel. Dans son contrat de mariage du 17 mars 1685 avec Isabelle de Montmignon, Jean Loisel le Gaucher, écuyer, l'un des deux cents chevaux légers de la garde du Roi, fils de Jacques Loisel le Gaucher, écuyer, conseiller du Roi et son prévôt des maréchaux en Boulonnais, et d'Anne Le Merchier, déclare « qu'il luy appartient, et dont il est propriétaire, la dite maison de Broutelle, où il demeure, avecq ses circonstances et dépendances, et 40 journaux de terre à la solle, à labeur, avecq 50 journaux, tant d'enclos, pastures que prés aussy dépendans de la dite maison ». (Arch. de M. du Broutel). Il ne dit pas comment cette propriété lui était échue.

# ARGOULES

## ABBAYE DE VALLOIRES (1)

Près du village d'Argoules, sur les rives de l'Authie, s'élève, entourée de bois et de vergers, l'abbaye de Valloires (2), ancien monastère de Cisterciens.

Pour résumer en quelques lignes l'histoire de cette maison, il suffit de dire que le comte Guy de Ponthieu la fonda, par charte du 15 des calendes de janvier 1137, à Bonnances près Laviers (3). Au bout de quelques années, les moines se transportèrent à Balances, paroisse de Vron. A cause de l'incommodité du lieu, sec et battu de tous les vents, ils se déplacèrent encore une fois, et s'établirent définitivement à Valloires, que le comte Guy leur avait donné en 1143 (4). Le *Gallia Christiana* dit que ce transfert eut lieu en 1226, mais il y a confusion évidente : dès 1158, les religieux étaient à Valloires, car la donation des seigneurs d'Argoules, faite en cette année, fut passée « *juxta hospitium de Valloliis in abbatia* » (5). La charte du comte Jean de Ponthieu (1163), disant « *Balantiis ubi fuit vetus abbatia* », indique clairement la translation comme exécutée (6).

(1) Je l'avoue sans ambages, c'est avec une amère douleur que je rédige ces quelques notes; la sainte maison, qui tant de fois m'ouvrit ses portes hospitalières, est vide et fermée aujourd'hui, en attendant sans doute un plus sombre avenir. Ses hôtes ont dû prendre le chemin de l'exil.

Que n'ai-je pu prévoir les événements? J'aurais profité de mes fréquentes visites à Valloires pour relever des notes, et faire une description complète de la vieille abbaye; mais je savais que le P. Beaumert, supérieur de la maison, en préparait depuis de longues années la monographie, et je jugeais inutile de m'occuper, moi aussi, de ce sujet. L'excellent religieux est au loin, maintenant, et ses précieux écrits, ainsi que les observations qu'il avait faites pendant les seize années de son séjour à Valloires, sont désormais perdues pour nous. Je réclame donc l'indulgence pour cette notice très imparfaite, rédigée surtout sur des souvenirs, et sur des notes prises au cours d'une visite hâtive et incomplète, faite, non sans peine et sans démarches, au monastère désert.

Ce n'est donc pas encore, certes, le présent essai qui constituera cette monographie sérieuse et définitive de Valloires, que les amis de l'art et de l'histoire locale appellent de tous leurs vœux depuis longtemps.

Il est regrettable que Mgr Barbier de Montault ne soit jamais venu à Valloires, et n'ait pas rédigé sur cette maison un pendant à son *Inventaire archéologique de l'Abbaye des Chatelliers*. Ici, plus encore qu'à l'abbaye poitevine, le « Nestor de l'archéologie sacrée » aurait trouvé à glaner; pas une ferrure, pas un panneau de boiserie, pas un détail de construction ou de mobilier qui n'eût son cachet particulier. Je suis, hélas! incompétent pour toutes ces curieuses minuties de la science archéologique, auxquelles le regretté prélat savait donner tant d'intérêt. Qu'on n'attende donc pas de moi l'étude qu'eussent méritée tous ces objets.

Enfin, pour plus de rapidité dans le texte, et aussi pour me donner l'illusion de jours meilleurs et disparus, j'emploierai le présent dans bien des phrases qui maintenant devraient être mises au passé.

(2) Le passé de cette maison religieuse n'a guère encore été étudié. Le Cartulaire, du XIII[e] siècle, sur parchemin, repose aux Archives de la Somme; il est inédit. Beaucoup de chartes originales se trouvent dans diverses collections particulières. Les seuls travaux publiés, qui m'ont été utiles pour la rédaction de ces quelques pages, sont les suivants :

Prarond, *Notices historiques, topographiques et archéologiques sur l'arrondissement d'Abbeville;* tome II, canton de Rue; Abbeville, 1856, in-12, pp. 282-304.

Ch. Wignier de Warre, *Généalogie du sculpteur Pfaff, sa vie, ses œuvres*, 2[e] édition, Abbeville, 1898, 187 pp. in-8°; 16 pl. phototypies concernant Valloires.

E. Delignières, *l'Abbaye de Valloires en Picardie et les Œuvres du sculpteur Pfaff*, Abbeville, 1900, 14 pp. in-12.

(3) Charte originale appartenant à M. Félix Lennel. — Et Cartulaire de Valloires, n° 315.

(4) *Id.*, *id.* et Cartulaire, n° 316.

(5) *Id.*, *id.* Cartulaire, n° 424.

(6) Cartulaire, n° 320.

Une bulle du pape Lucius III (1181 à 1185), donnée à Vérone, autorisa les moines à « *transporter l'abbatiale* dans le lieu appelé Bernaius (??) qu'ils ont raisonnablement acheté » (1). C'est là sans doute l'institution canonique et régulière de la nouvelle abbaye de Valloires; quant au nom de Bernaius, tout à fait inconnu, c'est probablement une cacographie de la chancellerie pontificale (2).

Mais si les moines étaient depuis un certain temps déjà dans le monastère neuf, leur église n'était pas construite : on sait qu'il fallait de longues années pour élever les basiliques des XII^e^ et XIII^e^ siècles. En l'an 1191, en effet, le comte Jean II est inhumé à Dommartin, ce qui laisse à penser que l'église de Valloires, qui devait être le Saint-Denys des comtes de Ponthieu, n'était pas encore achevée. Son fils et successeur Guillaume III, mort à Abbeville en 1221, fut enterré dans l'église Notre-Dame de Balances (Valloires) (3), dont alors sans doute la construction était fort avancée. Elle fut terminée bientôt après, et consacrée, suivant le *Gallia Christiana*, en 1226, le 25 octobre (4).

Les siècles qui suivent sont muets sur l'histoire monumentale de l'abbaye. Les vues cavalières du commencement du XVIII^e^ siècle nous représentent encore l'église du XIII^e^ entière et sans remaniements graves. Comment accorder cette constatation avec les dires d'auteurs qui nous montrent le cardinal de Créquy, abbé commendataire de 1550 à 1574, faisant reconstruire entièrement l'église, sans même respecter l'antique chapelle des comtes de Ponthieu, et déplaçant aussi le magnifique tombeau de la comtesse Marie? Ce qui est certain, c'est que les vestiges d'architecture du XIII^e^ siècle sont encore nombreux à Valloires, tandis que ceux du XVI^e^ sont nuls. Il serait bien étrange qu'une réédification totale n'eût pas laissé quelque trace, même après de nouveaux bouleversements.

Pendant la guerre de trente ans, Valloires, transformée en forteresse, fut occupée par les troupes royales et les milices paysannes de 1635 à 1643. De plus, les campagnards réfugiés logeaient dans le cloître, dans l'église et jusque sur les voûtes de celle-ci. On devine les dégâts causés par cet état de choses. « En 1636, le grand pignon de l'église du côté du dortoir jusqu'à la porte du cloître, entrée de ladite église, est fondu jusqu'au pied avec une partie de la grande voûte de l'église et sacristie, avec deux arcs boutants et le grand escalier pour monter au dortoir » (5).

« En 1637, la peste est venue dans ladite abbaye, pendant laquelle..... le logis abbatial fut entièrement brûlé avec quelques lieux réguliers en voulant éclairer, par les paysans qui y demeuroient; et depuis, lesdits paysans s'y sont rétablis et logés sous des cabanes et barraques de paille faites à la légère pour leur commodité. Est arrivé ensuite un autre incendie, environ l'an 1643, qui a brûlé quelqu'endroit de ladite église, les chapelles de Notre-Dame et de Saint-Martin, avec la chapelle de la reine de Castille.

« Il est à remarquer qu'à cause de la guerre, on ne pouvoit réparer ni entretenir les lieux réguliers; on étoit obligé de se servir de paille pour réparer les couvertures.

« En 1647, au mois de juin, est arrivé un grand incendie qui a consumé et brûlé l'église, à la réserve de quatre-vingt-seize pieds sur trois cent trente-cinq pieds de longueur, non compris les bras de la croisée, dont partie des voûtes de ladite

(1) *Ibid.*, n° 17.

(2) Serait-ce Bernay par hasard?

(3) Beaucoup de titres des XII^e^ et XIII^e^ siècles continuent à donner le nom de Balances à la nouvelle abbaye, ce qui explique l'erreur du *Gallia* et des auteurs. En 1278 encore, le Chapitre général de Citeaux emploie l'ancienne appellation. Il me serait facile d'en citer cent exemples jusque dans le XIV^e^ siècle.

(4) Cf. mes *Notes sur le culte de N.-D. de Grâce*, p. 22.

(5) Mss. à la cure de Dominois. — Copie dans les mss. de l'abbé Levrin, à la cure de Tortefontaine.

église, celles des croisées, dortoir, chapitre et cloître sont venues à tomber et fondre, même la croisée et les voûtes des carolles en partie, sans y comprendre le grand pignon de l'aile gauche de l'église. Toutes lesquelles ruines ont été réparées avec le logis abbatial, qui avoit été brûlé en même temps, par feu Monsieur l'abbé Martineau..... » (1).

Ce Jean Martineau, conseiller clerc au Parlement de Paris, fut le restaurateur de Valloires, dont il obtint la commende en 1646. Dès l'année suivante, « il a abandonné tout son revenu de ladite abbaye pour ladite année, pour commencer à la réparer. Il a commencé par le grand pignon fondu à le réparer, et ensuite au grand comble de l'église, chapelles et autres lieux réguliers, et la chapelle de la Reine de Castille qui avoit aussi été brûlée. Il a fait faire les réparations et rétablissement de toutes les statues et châsses de l'église comme on peut le voir » (2). Et tout cela au milieu des passages de troupes et lorsque le pays pliait sous les contributions de guerre.

La vue cavalière de Valloires, conservée au château d'Argoules, nous montre l'état de l'abbaye après les restaurations de l'abbé Martineau. Sauf l'église, il ne reste plus trace, dès lors, des constructions du moyen âge. La cour d'entrée est disposée à peu près comme aujourd'hui; le pigeonnier à gauche; un canal de dérivation coupe la cour parallèlement au corps de logis (3).

Une vue de la collection Macqueron, faite d'après un dessin de la collection Saint-Amand, date du premier tiers du XVIII^e siècle : « *Vue à vol d'oiseau de l'abbaye de Valloires située sur la rivière d'Authie. Ce plan a été présenté à M. de Malliard, docteur de Sorbonne, vicaire général de l'Ordre de Citeaux, et prieur de ladite abbaye* ». Dom Maillard était prieur de Valloires en 1716. Comme l'indique la légende, nous avons là le plan ou projet des bâtiments actuels, exécutés quelques années plus tard comme on le verra ci-après.

Cette vue est à peu près conforme à un mauvais dessin de la collection Peigné-Delacourt, que le P. Beaumert a fait reproduire en lithographie. L'état des lieux claustraux, sauf l'église, est assez ressemblant à ce qu'il est aujourd'hui. La porte charretière, à linteau droit, surmontée d'un fronton cintré à crosses, encadrant l'écu de France couronné, s'ouvre entre deux pans arrondis, flanquée de pilastres; le pigeonnier, la façade du corps de logis avec ses deux frontons aux extrémités, tout cela se retrouve à peu près semblable, à présent. Seulement, le canal traverse la cour devant la façade; vers le milieu, un ponceau de bois et un bassin circulaire. Le quartier abbatial, à deux fenêtres au rez-de-chaussée et autant à l'étage, est suivi d'une tourelle basse, à une seule fenêtre, avec toit trapu en tuiles. Le cloître, à peu près comme aujourd'hui, a neuf travées de côté et des arcades en plein cintre. Sur le réfectoire, au nord-est, s'élève un petit clocher cylindrique, orné d'arcades hautes et étroites, et dont l'attique est surmontée d'une coupole. Au couchant, derrière le quartier abbatial, une cour rectangulaire fermée de murs, avec tour carrée, précède la façade ouest des lieux claustraux, plus régulière qu'elle ne l'est maintenant (4).

Toutes les réparations de l'abbé Martineau, faites à la hâte et dans des temps difficiles, n'offraient pas de garanties de durée. Le 17 janvier 1730, M. de Broglie, abbé commendataire, obtint du Roi l'autorisation de faire une grande coupe de bois

(1) *Ibid.*

(2) *Ibid.*

(3) La peinture conservée au château d'Argoules ne montre qu'un coin des bâtiments.

(4) Tous les toits sont en tuiles, sauf ceux de l'église et de la façade nord qui sont en ardoises. Les fenêtres *belles-voisines* de ce dernier corps de logis sont ornées de frontons triangulaires, et étayées de volutes en S.

pour subvenir aux frais d'une reconstruction complète (1). Les travaux n'étaient pas commencés lorsqu'il mourut le 8 janvier 1735. C'est en 1738 que l'architecte Raoul Coigniart présenta les plans qui étaient encore conservés à Valloires en 1901. Chaque partie de ces plans est approuvée et signée par les principaux officiers de l'abbaye : Fr. Comeau, prieur; fr. J.-B. Sallé, sous-prieur; fr. Pecqueur, senior; fr. Hébert, procureur.

Il était temps de songer à rebâtir. En 1741, « la tour de l'abbaye de Valoires, par le deffaut des pilliers, qui étoit dans le milieu de la croisée de l'église, tomba..... et écrasa avec elle presque toute l'église quelques minutes avant que les religieux alloient entrer au chœur » (2). On se mit tout de suite à l'œuvre; Jean-François Collet, maître-maçon de Frévent, fut chargé de l'exécution des travaux. Le jour de l'Assomption 1741, M. de La Motte, évêque d'Amiens — qui devint abbé de Valloires l'année suivante — bénit la première pierre de la nouvelle église (3). Les travaux continuèrent sans relâche sous l'active direction de Dom Comeau. En 1750 les voûtes de l'église étaient achevées. Il ne restait qu'à l'orner; le prieur en chargea le sculpteur Pfaffenhofen; on verra plus loin comment celui-ci s'acquitta de sa tâche.

Enfin, l'abbaye étant complètement rénovée, M. de La Motte consacra l'église le 5 septembre 1756.

Hélas! trente-cinq ans plus tard, la Révolution dispersait les moines. Mais par un bonheur presque unique en France, l'abbaye de Valloires ne fut ni démolie ni profanée. Ambroise Léopold Jourdain-Delelcge, sieur de l'Étoille, acheta au District d'Abbeville, le 7 juillet 1791 et jours suivants, l'Abbaye, la ferme, les Monflières, les Galiates, les Douze, les Quarante-deux, les hayeures environnantes, les Quarante-cinq tenant à l'enclos, la Vallée Pierre, les Malrepas, le patis, la fontaine, les prés, le moulin d'Argoules et toutes les terres voisines, le bois du Quenhaut et enfin 222 mesures de terre dans la plaine du Petit-Chemin (4). Le nouvel acquéreur veilla avec un soin méticuleux à ce que rien ne fût endommagé, ni même déplacé dans le monastère. On dit que le missel resta sur le maître-autel pendant tout le temps de la Révolution. M. de l'Etoille mourut à Valloires en 1808; il fut enterré dans l'église au milieu des tombes des moines; cette place d'honneur lui était bien due, car le respect qu'il avait montré pour les choses saintes aurait pu lui coûter cher sous la Terreur.

En 1817, ses héritiers rétrocédaient l'abbaye, intacte et en parfait état de conservation, à Joseph Leleux, fondateur de l'Association des Basiliens de Fort-Lillo en Belgique. C'était une bizarre et curieuse communauté, qui se perpétua pendant plus de soixante ans et donna à Valloires une couleur locale d'une originalité peu commune (5). En 1880, ne trouvant plus à se recruter, les Basiliens — « Messieurs

(1) Arch. Nat. E 1094, 98 (d'après le P. Beaumert).

(2) Dom Ignace Crépin, *Chronique de Saint-André*, mss., tome II, p. 10. Cette nouvelle terrifia les moines de Saint-André, qui du coup démolirent leur clocher bâti depuis onze ans seulement, et n'en refirent pas d'autre !

(3) *Chronique de Dommartin;* édit. de Caïeu, *Mém. de la Société d'Émulation d'Abbeville*, 1867-68, p. 574.

(4) Mss. de la cure de Dominois.

(5) Florentin Lefils a donné un portrait fort bien rendu de « Messieurs de Valloires », dans le prospectus ou spécimen d'une histoire populaire des environs d'Abbeville (1837) :

« Cette abbaye..... est située au bas d'une colline dont la pente est artistement décorée de jardins, de bois et de vergers. Là vivent en commun quelques hommes étrangers au pays; hommes laborieux dont les journées sont employées à divers travaux d'art et de mécanique; hommes religieux, qui jeûnent, prient, se confessent et communient; hommes liés par les mêmes vues et le même esprit; hommes sans famille et sans autre intérêt que celui de la confrérie. Tels sont les successeurs des anciens moines de Valloires; mais si ceux-ci ont des défauts, au moins ne doit-on pas les accuser d'oisiveté ».

Autrefois les moines se contentaient de prier : « aujourd'hui le passant entend résonner dans les mêmes bâtiments

de Valloires » — s'unirent à la Congrégation des Frères de Saint-Vincent de Paul, qui installa dans l'abbaye un orphelinat agricole florissant. Actuellement Valloires est fermé, et bientôt peut-être — ce qu'à Dieu ne plaise, — ses trésors d'art seront dispersés aux quatre vents du ciel.

## Description

La longue avenue raboteuse et mal chaussée, qui de Maintenay conduit au monastère, aboutit enfin, après le pont de l'Authie, à un large portail cintré, percé dans un mur en hémicycle. La porte s'ouvre, et le visiteur se trouve dans la vaste cour d'honneur. A droite et à gauche, les communs et les bâtiments d'exploitation, parmi lesquels on remarque (à gauche) un beau et massif pigeonnier cylindrique, en pierre blanche, du xv^e^ ou du xvi^e^ siècle (1) En face, le corps de logis de l'abbaye.

Le plan des bâtiments monastiques forme un rectangle, autour du cloître; la principale façade est tournée vers le nord, et se prolonge, à l'ouest, par le quartier abbatial. L'église, précédée du cimetière, s'élève au sud, parallèlement à cette façade et au cloître.

Sauf quelques restes assez rares des constructions antérieures, l'abbaye actuelle date en entier du xviii^e^ siècle; c'est dire qu'elle ne présente pas l'intérêt des monastères du Moyen-âge, ni au point de vue archéologique, ni au point de vue de l'étude des observances monacales. Mais dans son genre et pour son époque — ce genre et cette époque étant admis — elle est parfaite, l'église surtout. Et l'auteur d'un ouvrage Anglais sur notre contrée a pu faire, à son endroit, cette réflexion pittoresque et profondément vraie : « Cette église ferait les délices de madame

le marteau du serrurier, la roue du tourneur, les instruments du facteur d'orgues; s'il entre, il voit partout des bras fonctionnant, partout le fruit d'un labeur d'utilité.

« Quels sont ces hommes? Quelle est cette société isolée au milieu de la grande famille? C'est un secret que les frères ne divulguent pas : « Prier et travailler, disent-ils, telle est notre vocation ». Entrez dans leur église, ce modèle de fraîcheur et d'élégante simplicité, la tombe du fondateur vous apprendra qu'il fut homme de bien et qu'il recommanda à ses frères la prière et le travail. Voyez ce rayon de cire suspendu à la voûte du chœur; c'est l'emblême du principe qui rassemble les sociétaires : comme l'abeille ils doivent leur travail à la communauté, comme l'abeille ils doivent expulser le paresseux et l'intempérant.

« La pratique de ces principes fait de Valoires une république de sages, une république dont l'existence est conservée par l'égalité de ses membres. Chacun d'eux sait ce qu'il doit à la communauté et il obéit. Le supérieur n'a lui-même d'autres droits que ceux que lui confèrent les statuts; il prie et travaille parmi ses frères, partage leur frugale pitance et ne porte aucun insigne qui puisse faire reconnaître la dignité dont il est revêtu. Du reste, jamais de querelles, jamais de dissensions : celui qui troublerait l'ordre serait immédiatement renvoyé.

« Leur costume n'a rien du froc ni du scapulaire; une blouse de grosse toile bleue, un bonnet de coton bleu, des houseaux ou guêtres de coutil bleu recouvrant de gros souliers ou de gros sabots : tel est l'habit qu'ils préfèrent aux plus élégantes parures. C'est ainsi qu'on les rencontre dans les champs conduisant la charrue, creusant des fossés, ou, la serpe en main, abattant le bois destiné à la consommation de l'établissement; c'est ainsi qu'on les rencontre dans les foires, dans les marchés, vendant les bestiaux qu'ils ont élevés, les grains et les fruits qu'ils ont récoltés ou les produits de leurs manufactures; c'est encore ainsi que chez eux vous les voyez, la plume en main, rédigeant le compte-rendu de leurs travaux, dessinant une machine qui demande des perfectionnements, ou essayant la composition d'un motet sur un orgue de leur fabrique. Valoires est plus qu'une ferme modèle, plus que Coëtho : c'est un établissement encyclopédique, un comice agricole, industriel et peut-être scientifique, où nos économistes puiseraient d'excellentes leçons ». (Cité par Prarond, *op. cit*, p. 301).

(1) Ce pigeonnier est entouré, à une certaine hauteur, d'un larmier très saillant. « D'autres précautions ont pour but de protéger ces oiseaux (les pigeons) contre les incursions des belettes et putois : un procédé simple consiste à donner à la tour une ceinture de carreaux bien vernissés ou un cordon en larmier d'une forte saillie (Beaulieu près Marquise et Valloires; manoir d'Ango à Varangéville, (Seine-Inférieure), pour arrêter les animaux qui grimperaient aux murs ». (C. Enlart, *Manuel d'Archéologie française*, t. II, p. 201). A la page 203, le savant auteur classe le pigeonnier de Valloires parmi ceux du xv^e^ ou du xvi^e^ siècle.



[illegible] ation des Frères de [illegible] agricole florissant. [illegible] qu'à Dieu ne plaise, [illegible] ses [illegible]

## Description

[illegible] rue raboteuse et mal chaussée, qui de Maintenay con[illegible] enfin, après le pont de l'Authie, à un large portail cintré, [illegible] hémicycle. La porte s'ouvre, et le visiteur se trouve dans la va[illegible] A droite et à gauche, les communs et les bâtiments d'exploitation, [illegible] on remarque (à gauche) un beau et massif pigeonnier cylindrique, [illegible] che, du XV[e] ou du XVI[e] siècle (1). En face, le corps de logis de l'abbaye. [illegible] des bâtiments monastiques forme un rectangle, autour du cloître: la [illegible] ade est tournée vers le nord, et se prolonge, à l'ouest, par le quartier [illegible] lise, précédée du cimetière, s'élève au sud, parallèlement à cette façade

[illegible] ques restes assez rares des constr[illegible] r du XVIII[e] siècle; [illegible] du Moyen [illegible] des observ[illegible] et cette [illegible] l'église surtout [illegible] age A[illegible] a pu faire [illegible] cette réflexion [illegible] que et profo[illegible] les délices de mada[illegible]

[illegible]





VALLOIRES

*Ensemble de l'abbaye. Cour du cloître*

de Pompadour, et cependant saint Bernard lui-même n'y trouverait rien à reprendre » (1).

Décrivons brièvement les lieux claustraux, réservant à l'église une notice un peu plus détaillée :

La façade d'entrée, sur la cour d'honneur, mesure 59 mètres de long et est construite en briques, avec cordons et encadrements des fenêtres en pierre de craie. Comme dans toute l'abbaye, les bâtiments comportent un rez-de-chaussée, un étage et d'immenses greniers. A chaque extrémité, un pavillon peu saillant se couronne d'un fronton triangulaire. Les fenêtres, faiblement arquées, sont au nombre de dix-sept au premier étage; seize, plus la porte, au rez-de-chaussée. Cette porte, en plein cintre, est encadrée d'une archivolte en larmier.

A l'extrémité sud de la façade vient se raccorder, sur le même alignement et dans les mêmes dimensions, le logis abbatial, long de 20 mètres et éclairé à chaque étage par sept fenêtres semblables aux autres. Les murs sont tout en pierre. Cette addition en hors-d'œuvre est fâcheuse et nuit à l'harmonie de la façade.

La face ouest de l'abbaye, sur les pâtures, est basse, disparate, sans art et composée de bâtiments ajoutés les uns aux autres sans souci d'architecture. Les beaux espaliers qui la tapissent lui donnent cependant une physionomie avenante et familière.

La façade de l'est, sur les jardins, est aussi monumentale que celle du nord, quoique moins régulière. Elle mesure 64 mètres de long. De ce côté, le principal corps de logis, tout en pierre, est flanqué de deux pavillons très saillants, sans frontons. Toutes les fenêtres du rez-de-chaussée sont encadrées dans un grand arc en plein cintre, porté sur pilastres. Au milieu s'ouvre la porte, semblable, ou peu s'en faut, à celle du nord. On compte neuf fenêtres à l'étage supérieur, celle du milieu plus large que les autres et pourvue d'un balcon. Chacun des pavillons a deux fenêtres sur la face antérieure et une sur chaque retour. — Au sud de ce corps de logis, plus élevé sur la croupe de la montagne, se rattache un second bâtiment, en briques cuites au bois, avec un haut toit mansardé. Ici encore, les quatre fenêtres du rez-de-chaussée sont encadrées dans un plein cintre. Enfin, au midi, se profile en saillie l'abside de l'église.

Entrons maintenant dans le monastère par la porte du nord : un petit vestibule non voûté donne accès au cloître (2). Laissons à droite la salle du Chapitre, sur laquelle je reviendrai plus loin, et pénétrons dans le cloître.

Cette belle galerie, tout en pierre, mesure 40 ou 41 mètres de côté sur 3$^{m}$50 de large. Elle a huit travées sur chaque face. Ses arcades, en plein cintre, retombent

(1) « It is a church which would have enchanted Madame de Pompadour without offending Saint Bernard, for it has all the elegance affected by the Marquise and all the needed austerity to render it unobjectionable in the eyes of the æsthetic (ascetic?) founder of the most severe Order of contemplative monks ». *(Mayville, an Anglo-French Pleasaunce,* p. 53).

(2) A Fontmorigny (Cher), abbaye cistercienne comme Valloires, « tous les logements d'habitation furent reconstruits au XVIII$^{e}$ siècle avec rez-de-chaussée et premier étage autour d'une vaste cour rectangulaire. Des galeries éclairées par des arcades de plein cintre entourérent ce cloître. Les piliers sont carrés; de légères saillies sur chaque face forment des pilastres plats, les voûtes des galeries sont de pénétration et très surbaissées. Sous les arcades court un stylobate à tablette. Ces galeries desservent les pièces diverses, disposées et éclairées au dehors. Des escaliers en pierres sont à degrés droits, avec rampe en ferronnerie.

« Au premier étage, des galeries simplement solivées ou voûtées en plâtre courent au-dessus de celles du bas. Les portes des chambres, appartements et dortoirs, sont encadrées de chambranles en bois, à moulures. Quelques chambres ont gardé des boiseries, des cheminées à tablettes ondulées, à montants en pyramides renversées. Les fenêtres, au dehors, sont entourées de bandeaux..... ». (Buhot de Kersers, *Statistique monumentale du Cher*, t. VI, p. 40). Cette description, chose curieuse, peut s'appliquer à Valloires mot pour mot.

sur des piliers carrés, à simple imposte. La clef de chaque arcade est saillante, et supporte un entablement de bonnes proportions, décoré de triglyphes et abrité par un petit toit en appentis. Au-dessus s'élève le premier étage, bâti en briques, et éclairé sur chaque face par huit fenêtres arquées, encadrées de pierre. Un stylobate continu règne à la base des arcades, sauf un passage sur chaque face. La voûte du cloître est d'arête vive, en cintre surbaissé; les arêtes retombent sur des pilastres peu saillants, d'ordre dorique, adossés d'une part aux piliers et de l'autre aux murs.

Les appartements de l'abbaye ouvrent les uns sur ce cloître, les autres sur les corridors qui le réunissent aux façades extérieures. Le vestibule qui rejoint la porte de l'est, sur les jardins, a une voûte d'arête, avec un doubleau en plate-bande retombant sur deux colonnes rondes engagées, à tailloir carré et corbeille ronde aplatie. Doubleau et lunettes sont en tiers-point. Cette voûte semble être de la fin du XVII^e siècle.

A droite de ce couloir s'étendent les celliers (1), dallés, et couverts de quatre travées de voûtes d'arêtes (à doubleaux en arc brisé) semblables à celles du couloir ci-dessus. Un rang de colonnes cylindriques divise ces celliers en deux nefs. Les bases des colonnes sont à griffes, en forme de feuilles rabattues. Sur les murs, les arêtes retombent sur des culs-de-lampe en console, de style classique (XVII^e siècle).

A gauche du même couloir s'étend le grand réfectoire des moines, vaste et belle pièce plafonnée, avec parquet en marqueterie; les trois fenêtres s'encadrent d'embrasures cintrées. Une galerie de portraits à l'huile des évêques d'Amiens, depuis Mgr de Bombelles jusqu'à Mgr Guilbert, décore les murs de cette salle (2).

Les cuisines, vastes mais sans rien de caractéristique, occupent le pavillon d'angle nord-est.

La salle du Chapitre, signalée plus haut, est remarquable par ses belles boiseries, de vieux chêne, dues sans doute au ciseau de Pfaff, et dans lesquelles sont encastrés deux bons portraits en pied, sur toile, de Mgr de La Motte et de Dom Comeau, les deux restaurateurs de l'abbaye au XVIII^e siècle L'image du bon Prieur, qui a une physionomie pleine de caractère, est accompagnée de la comète d'or qui lui sert d'armes parlantes (3) et de sa devise : MONSTRANS VIAM SAPIENTIBUS.

Plusieurs beaux escaliers de bois à paliers droits, avec rampes de fer forgé, conduisent au premier étage. Une large galerie, simplement plafonnée, règne au dessus du cloître et dessert les chambres, qui toutes prennent jour sur l'extérieur. Ces chambres sont belles, vastes et bien éclairées, et ne rappellent guère les sombres cellules des siècles précédents (4). Leurs portes, leurs cheminées, leurs boiseries, leurs armoires, leurs alcôves et leurs ferrures sont presque toutes conservées et mériteraient une étude. Les fenêtres sont le plus souvent doubles, et à *petits carreaux* de verre parfois verdâtre, dit *à culs de bouteille.*

(1) Une partie de ces celliers a été tranformée en réfectoire par les Basiliens.

(2) Qui sert de salon d'honneur aujourd'hui. — Le portrait du cardinal Guilbert est de Besnard.

(3) Comeau, en Bourgogne, porte : *d'azur à la fasce d'or accompagnée de trois comètes caudées d'argent :* (TRUDON, *Nouveau traité de la science pratique du Blason*, 1689, p. 185). L'armorial général de France, de 1696 (Bibl. Nat., mss. fr. 32.233, Bourgogne) nous donne les armes d'Anthoine Bernard Comeau, Conseiller au Parlement de Bourgogne : *d'azur à la fasce d'or accompagnée de trois comètes d'argent* (p. 10), et celles de Bénigne de Comeau, prieur de Saint-Jacques d'Arnay-le-Duc et de Saint-Sauveur: sur ces dernières, les comètes sont d'or (p. 67).

Je regrette de n'avoir pu revoir cette salle, à peine entrevue jadis, et dont les peintures et les boiseries m'avaient paru être du plus haut intérêt.

(4) A l'époque même où les Bernardins de Valloires se logeaient si confortablement, leurs voisins les Prémontrés de Saint-André-au-Bois, rebâtissant aussi leur monastère, et sur un plan bien plus vaste et plus riche, y construisaient cependant des cellules beaucoup plus petites, plus sombres et moins commodes que celles de Valloires.

A l'extrémité sud-est du cloître, un degré de pierre de dix-huit marches donne accès au vestibule du transsept et de la sacristie. Cette dernière salle occupe le rez-de-chaussée du bâtiment en briques qui forme la partie orientale de l'aile nord. Un bel escalier à arcades plein cintre, et à balustrades en fer forgé et en pierre sculptée, débouche dans ce vestibule, et accède aux étages supérieurs et au clocher. Le premier étage formait le chœur d'hiver des moines; c'est une simple chambre, qui a vue sur l'église par la grande fenêtre du croisillon nord. On en a fait un petit musée. Au-dessus, les combles sont mansardés et renferment la bibliothèque (1).

Avant de passer à la description de l'église et de la sacristie, énumérons les principales antiquités, rassemblées et abritées sous le cloître; sauf avis contraire, tous ces restes proviennent de l'abbaye du Moyen-âge, qui a précédé celle-ci :

Chapiteaux engagés, fin du XII^e siècle, très surélevés et très étroits, à feuilles lancéolées.

Belle petite colonne, XIII^e siècle, en pierre de Marquise; doit être une colonnette de triforium, sans doute. Base à double tore avec gorge intermédiaire; chapiteau à crochets aux angles et large feuille entre deux, en forme de fer de lance. Il y a des colonnettes pareilles au triforium de Saint-Saulve à Montreuil; on les fabriquait à Marquise en grande quantité, pour l'exportation.

Plusieurs débris d'une dalle tumulaire en pierre de Tournay, aux armes d'Enghien : gironné [d'argent et de sable] de dix pièces, chaque giron de sable chargé de trois croix recroisetées au pied fiché [du premier]. L'écu, en losange, est parti d'Enghien et parti fruste; le tout encadré dans une figure géométrique formée de la combinaison d'un carré et d'un quatrefeuille. — Autre morceau, draperies (effigie?) (2).

Plusieurs fûts de colonnettes, à chapiteaux sans crochets, de la fin du XII^e siècle. Plusieurs colonnettes accouplées, dont il ne reste que les bases fort aplaties. Ce sont évidemment des colonnettes de cloître, et elles ressemblent beaucoup à celles du cloître de Dommartin.

Chapiteaux divers, l'un très mince, à feuilles sagittées sur corbeille à pans coupés. — L'autre, ayant appartenu à une grande colonne engagée d'un tiers, à six feuilles à crochets. — D'autres encore, le tout du XIII^e siècle.

Quatre ou cinq grands chapiteaux corinthiens, style Louis XV. Tout ce qui précède provient de Valloires.

Cinq ou six chapiteaux romans provenant de Dommartin, et plusieurs débris, (XII^e siècle).

(1) Je ne dirai rien du musée; il comprenait divers objets de curiosité, sans grande valeur, rassemblés patiemment par le P. Beaumert. Les souvenirs de Valloires et des abbayes voisines y tenaient la place d'honneur. Je cataloguerai plus loin les objets les plus intéressants, conservés dans le cloître. Quant à la bibliothèque, elle était déjà remarquable et d'un grand secours aux chercheurs de la contrée, pour lesquels — *experto crede* — elle s'ouvrait libéralement. Il est même surprenant qu'un seul homme, sans presque aucune ressource, ait pu en quinze ans reconstituer un fonds de livres et d'archives aussi important, et cet exemple de courageuse investigation intellectuelle eût mérité d'être récompensé autrement que par la confiscation et l'exil. Les archives renouvelées de l'abbaye de Valloires contenaient, entre autres manuscrits très intéressants, le seul volume subsistant des *Chroniques de Saint-André-au-Bois*, de Nicolas Ledé; le mémoire de Dom Jacques Humetz sur l'origine de Dommartin; les *Pandectes historiales du comté de Ponthieu*, par Sangnier; et un bon nombre de chartes originales en parchemin, des XIII^e et XIV^e siècles, avec sceaux. Certaines de ces chartes concernaient la seigneurie de Nampont, la province du Hainaut, l'église de Chaource en Champagne. Les plus belles étaient celles de Valloires même, retrouvées de toutes parts dans les greniers et les caves des alentours. Que n'ai-je copié tout cela quand il en était temps!

Puisque l'occasion s'en présente, disons que l'ancien et riche chartrier de Valloires avait laissé des épaves un peu partout. Outre les chartes retrouvées par le P. Beaumert, je sais qu'il en existe plusieurs chez M. Félix Lennel; M. Delignières de Bommy, l'abbé Roze et le marquis Le Ver en possédaient aussi beaucoup. Je ne sais où sont passées ces dernières. Enfin il en reste aux archives de la Somme, avec le Cartulaire.

(2) Il sera plus loin question de cette pierre tombale dans la description de l'église.

Remplage d'une ancienne fenêtre du chœur de l'église d'Argoules : un quatrefeuille à lobes aigus; deux écoinçons évidés; les deux arcs de la fenêtre en tiers-point géminé; moulures prismatiques (xv<sup>e</sup> siècle).

Cuve baptismale, (xvi<sup>e</sup> siècle), ronde à l'intérieur, octogone à l'extérieur, ornée d'arcatures cintrées, quatre arcades sur chaque face. Provient de.....

Meule romaine en poudingue.

Pierre à arcatures gothiques trilobées, colonnettes, etc (xiv<sup>e</sup> siècle). Provient de.....

Panneaux du sarcophage de la Mise au tombeau de Dommartin (aujourd'hui conservée dans l'église de Tortefontaine); sculpture sur pierre, imitant les panneaux de bois de la même époque, (xv<sup>e</sup> siècle), séparés par des contreforts à pénétrations dans les bases (1).

## Église

L'église primitive de Valloires avait sans doute ces « formes dures et froides qui caractérisent l'architecture cistercienne à son début, sous l'action sévère de saint Bernard » (2). Il n'en reste presque rien : — quelques colonnettes, bases ou chapiteaux (xiii<sup>e</sup> siècle), dans le cloître; — et, dans une cour près de l'église actuelle, un pan du mur du nord, qui semble avoir fait partie d'une grande chapelle latérale plutôt que d'un bas-côté. Ce mur, parallèle à celui de l'église du xviii<sup>e</sup> siècle, est percé de deux grandes et larges fenêtres en tiers-point, dont le chambranle est garni de tores. Malgré la largeur des baies, il n'y a actuellement aucune trace de meneaux. Ce sont bien, cependant des fenêtres, sans aucun doute, car leur seuil est en talus. Elles sont séparées par un dosseret qui s'amortit en pyramide renversée, à la hauteur du seuil des fenêtres; détail très caractéristique de l'architecture cistercienne (3).

D'après ce reste et quelques autres indices, il est certain que l'ancienne église était bien plus grande que celle d'aujourd'hui. Le P. Beaumert avait commencé des fouilles, et retrouvé les fondations des nefs et des chapelles; le résultat de ses recherches est perdu pour la science. A l'orient, l'église ne se terminait cependant pas par un chevet droit, selon les usages cisterciens; dans notre région, les architectes ont toujours préféré les absides à pans coupés, et d'ailleurs le plan à chevet droit est loin d'être universel dans l'ordre de Citeaux. Le plan était en forme de croix latine, et auprès de la porte s'élevait une chapelle dite de la Reine de Castille, fondée par Jeanne, comtesse de Ponthieu, femme du Roi de Castille et de Léon, Ferdinand III.

Une vue cavalière de la vallée d'Authie, conservée au château d'Argoules, figure l'église de Valloires avec un chevet à trois pans et un transsept; de la nef on ne voit que deux fenêtres; le croisillon nord en a deux dans le pignon et une sur chaque mur latéral; le chœur en possède une et le chevet trois. Ces fenêtres sont en lancette (xiii<sup>e</sup> siècle).

Les vues à vol d'oiseau des collections de Bommy (copie, collection Macqueron) et Peigné-Delacourt (cette dernière lithographiée par les soins du P. Beaumert)

(1) La base générale de ce sarcophage existe, posée à l'envers, dans le pignon d'une maison de Tortefontaine. Les personnages sont dans l'église de ce dernier village, sauf deux qui sont à présent en ma possession, par don de M. C. Enlart.

(2) Buhot de Kersers, *op. cit.*, t. VI. p. 37.

(3) Cf. Enlart, *Origines françaises de l'Architecture gothique en Italie*, pp. 270-271.

concordent à peu près avec la précédente. On y voit la face nord de la nef, très allongée, divisée en sept travées, séparées par autant d'arcs-boutants; les fenêtres de la nef, en lancette, sont accouplées au nombre de deux par travée, soit quatorze en tout, ce qui semble indiquer l'existence d'une voûte sexpartite. Le pignon ouest est rabattu en croupe. (Il n'avait pas été refait depuis son effondrement en 1636). Le transsept, avec ses deux fenêtres dans le pignon, est bien conforme à la vue cavalière d'Argoules, ainsi que le chœur, qui n'a ni bas-côtés ni chapelles; les fenêtres sont percées très haut, en lancette, et séparées par de grands contreforts très saillants. Il y a quatre fenêtres sur les travées droites du chœur (au lieu d'une seule sur la toile d'Argoules), et trois sur les pans du chevet. Sur la croisée s'élève un haut clocher cylindrique en charpente avec dôme, du XVII^e^ siècle; la vue de Peigné-Delacourt donne à ce clocher une forme assez banale, mais sur celle de la collection de Bommy l'aspect en est étrange : l'étage cylindrique est surmonté d'un dôme à renflements bulbeux; au-dessus, l'amorce d'une lanterne (?) est à peine visible.

« Il y avait autrefois », dit Sangnier d'Abrancourt, « une église fort spacieuse et une chapelle fondée par la reine Jeanne pour être le lieu de sa sépulture; l'une et l'autre sont détruites, et dom Comeau (1), prieur de cette maison et docteur de Sorbonne, en a fait rebâtir une nouvelle fort jolie, mais bien plus petite, et a rassemblé tous les ossements des comtes et comtesses de Ponthieu qui étaient inhumés dans l'ancienne église, et les a mis sous le grand autel qui est au milieu de la croisée entre le chœur et la nef » (2).

L'église actuelle de Valloires forme une croix latine à tige très courte. Voici ses dimensions :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Nef . . . . . . | Longueur. | $19^{m}80$ | Largeur : $9^{m}40$. |
| Chœur et transsept. | Id. | $25^{m}50$ | (y compris la chapelle absidale). |
| | Longueur totale. | $45^{m}30$ | |
| Largeur au transsept . . . . | | $16^{m}60$ | |

Toute la construction est en pierre de craie.

La façade occidentale, sur le cimetière, n'a qu'un portail très simple, mais surmonté d'une grande fenêtre cintrée, avec coquille à la clef; au-dessus, une archivolte décorée de deux têtes de chérubins. Quatre grands pilastres doriques supportent l'architrave, couronnée d'un fronton triangulaire moins haut que le toit et sculpté avec beaucoup de goût : écu martelé sur cartouche Louis XV, calice et objets du culte.

Je passe rapidement sur l'aspect extérieur de l'église; les édifices religieux du XVIII^e^ siècle, on le sait, ne brillent pas généralement par la beauté architecturale. Disons seulement que les fenêtres, très grandes, en plein cintre, ont des clefs en saillie, que les travées sont séparées par d'énormes contreforts très saillants, amortis en volutes; le transsept n'a pas de pignons; son bras nord s'accole à l'aile orientale des bâtiments claustraux. Le chevet en hémicycle, avec ses hautes fenêtres et sa petite chapelle absidale, ne manque pas d'élégance.

Mais la beauté de cette église est à l'intérieur, dans l'ornementation et la sculpture. C'est là le vrai mérite de Valloires et son principal titre à l'intérêt, voire même à l'admiration des amis du beau et du passé.

(1) Et non Conneau.
(2) SANGNIER D'ABRANCOURT, 4^e^ recueil, écrit en 1752. Cité par Prarond, *op. cit.*, p. 291.

Divisée en trois travées, la nef est éclairée de chaque côté par trois fenêtres. Le transsept en a une à chaque extrémité (1), le chœur cinq et la chapelle absidale deux; soit quinze en tout. Les voûtes sont d'arête, en plein cintre, avec doubleaux en plate-bande. Les retombées portent sur des pilastres doriques peu saillants.

L'ornementation de l'église (1750-1756) est due, à peu près en entier, à Simon-Georges Pfaff, comte de Pfaffenhofen, (1715-1784), gentilhomme autrichien émigré en France à la suite d'un duel, fixé et marié à Saint-Riquier; artiste amateur d'abord, il sculpta ensuite pour gagner sa vie et remplit le Ponthieu d'œuvres très remarquables (2). Mais c'est surtout à Valloires qu'il exerça son talent : non moins habile sur les métaux que sur le bois, après avoir modelé son sujet, il le coulait parfois en un alliage de plomb et d'étain, procédé qui lui permettait de faire des retouches au burin et au ciseau. La plupart des détails qui vont suivre sont empruntés aux recherches de M. Ch. Wignier de Warre sur ce sculpteur de mérite.

Le premier objet qui frappe la vue à l'entrée de l'église, c'est le buffet d'orgues. « Il se compose de deux battants de portes intérieures, admirablement sculptées, accostées de deux longs panneaux de $4^{m}50$ de hauteur sur $0^{m}50$ de largeur, portant des trophées d'instruments de musique..... Les deux battants de porte sont surmontés d'un cartouche représentant deux lions soutenant un écu aux armes de Mgr d'Orléans de La Motte (3); au-dessus se trouve une balustrade où sont représentées des figures d'enfants offrant les différents états de la vie, joie, tristesse, etc. Un peu plus haut, à gauche, un groupe d'enfants frappant sur l'enclume, allusion aux métiers; à droite, un groupe analogue, les beaux-arts; plus haut encore commencent les chœurs des anges jouant de divers instruments de musique, et distribués sur les différentes saillies. Le tout est couronné par une grande statue du roi David accompagné de deux grands anges jouant de leurs instruments. David debout est appuyé sur un kinnor, montre le ciel et semble chanter d'un air inspiré : *Cœli enarrant gloriam Dei.*

« Remarquons encore les quatre cariatides, lesquelles rappellent, dit-on, les figures de quatre domestiques des anciens moines et soutiennent la partie supérieure du buffet d'orgues; elles sont admirables. Ces quatre figures, dont le bas du corps se termine en gaîne, font d'incroyables efforts pour supporter le fardeau qui écrase leurs robustes épaules; leurs muscles se contractent avec violence, le sang enfle leurs artères, presque à les faire éclater; l'expression de leurs visages est frappante; il semble que l'on entend râler ces torses herculéens ployant sous le faix. Cet admirable travail prouve que Pfaff avait étudié à fond les chefs-d'œuvre du célèbre Puget et qu'il s'était inspiré de cet artiste.

« De chaque côté de la porte d'entrée, à l'intérieur, se trouvent : 1° à gauche, une statue haute de $1^{m}65$ (bois sculpté), représentant l'homme déchu par le péché originel, la Religion appelant l'homme à la pénitence. C'est un enfant qui gît par terre; deux ailes étendues indiquent la nature spirituelle de l'homme, par laquelle il tend en haut; cependant, ses efforts paraissent insuffisants; il est sans vêtements, c'est-à-dire privé de tous ses mérites; un bandeau placé sur ses yeux indique son ignorance ou son incapacité de voir; les morceaux d'un roseau brisé placés dans ses mains symbolisent sa fragilité; à côté, comme figure principale, la statue de la Religion, sous la forme d'une vierge; elle fait l'œuvre de la réparation, le regard

(1) L'entrée ordinaire de l'église, par le vestibule du cloître, est dans le croisillon nord, à côté de l'autel.

(2) Voir l'excellent travail précité de feu M. Wignier sur Pfaff.

(3) L'écu a été bûché; on n'y voit plus qu'une fasce. La comète d'or de Dom Comeau se remarque en plusieurs endroits du buffet d'orgues.



Divisée en trois travées, la nef est éclairée de chaque côté par trois fenêtres. Le transsept en a une à chaque extrémité (1), le chœur cinq et la chapelle absidale deux; soit quinze en tout. Les voûtes sont d'arête, en plein cintre, avec doubleaux en plate-bande. Les retombées portent sur des pilastres doriques peu saillants.

L'ornementation de l'église (1750-1756) est due, à peu près en entier, à Simon-Georges Pfaff, comte de Pfaffenhofen, (1715-1784), gentilhomme autrichien émigré en France à la suite d'un duel, fixé et marié à Saint-Riquier; artiste amateur d'abord, il sculpta ensuite pour gagner sa vie et remplit le Ponthieu d'œuvres très remarquables (2). Mais c'est surtout à Valloires qu'il exerça son talent : non moins habile sur les métaux que sur le bois, après avoir modelé son sujet, il le coulait parfois en un alliage de plomb et d'étain, procédé qui lui permettait de faire des retouches au burin et au ciseau. La plupart des détails qui vont suivre sont empruntés aux recherches de M. Ch. Wignier de Warre sur ce sculpteur de mérite.

Le premier objet qui frappe la vue à l'entrée de l'église, c'est le buffet d'orgues. « Il se compose de deux battants de portes intérieures, admirablement sculptées, accostées de deux longs panneaux de $4^{m}50$ de hauteur sur $0^{m}50$ de largeur, portant des trophées d'instruments de musique..... Les deux battants de porte sont surmontés d'un cartouche représentant deux lions soutenant un écu aux armes de Mgr d'Orléans de La Motte (3); au-dessus se trouve une balustrade où sont représentées des figures d'enfants offrant les différents états de la vie, joie, tristesse, etc. Un peu plus haut, à gauche, un groupe d'enfants frappant sur l'enclume, allusion aux métiers; à droite, un groupe analogue, les beaux-arts; plus haut encore commencent les chœurs des anges jouant de divers instruments de musique, et distribués sur les différentes saillies. Le tout est couronné par une grande statue du roi David accompagné de deux grands anges jouant de leurs instruments. David debout est appuyé sur un kinnor, montre le ciel et semble chanter d'un air inspiré : *Cœli enarrant gloriam Dei.*

« Remarquons encore les quatre cariatides, lesquelles rappellent, dit-on, les figures de quatre domestiques des anciens moines et soutiennent la partie supérieure du buffet d'orgues; elles sont admirables. Ces quatre figures, dont le bas du corps se termine en gaîne, font d'incroyables efforts pour supporter le fardeau qui écrase leurs robustes épaules; leurs muscles se contractent avec violence, le sang enfle leurs artères, presque à les faire éclater; l'expression de leurs visages est frappante; il semble que l'on entend râler ces torses herculéens ployant sous le faix. Cet admirable travail prouve que Pfaff avait étudié à fond les chefs-d'œuvre du célèbre Puget et qu'il s'était inspiré de cet artiste.

« De chaque côté de la porte d'entrée, à l'intérieur, se trouvent : 1° à gauche, une statue haute de $1^{m}65$ (bois sculpté), représentant l'homme déchu par le péché originel, la Religion appelant l'homme à la pénitence. C'est un enfant qui gît par terre; deux ailes étendues indiquent la nature spirituelle de l'homme, par laquelle il tend en haut; cependant, ses efforts paraissent insuffisants; il est sans vêtements, c'est-à-dire privé de tous ses mérites; un bandeau placé sur ses yeux indique son ignorance ou son incapacité de voir; les morceaux d'un roseau brisé placés dans ses mains symbolisent sa fragilité; à côté, comme figure principale, la statue de la Religion, sous la forme d'une vierge; elle fait l'œuvre de la réparation, le regard

(1) L'entrée ordinaire de l'église, par le vestibule du cloître, est dans le croisillon nord, à côté de l'autel.

(2) Voir l'excellent travail précité de feu M. Wignier sur Pfaff.

(3) L'écu a été bûché; on n'y voit plus qu'une fasce. La comète d'or de Dom Comeau se remarque en plusieurs endroits du buffet d'orgues.



VALLOIRES

*Église abbatiale. Porte principale*



VALLOIRES

*Église abbatiale. Orgue*



VALLOIRES

*Église abbatiale — Grille*



VALLOIRES

*Église abbatiale — Transept et chœur*



VALLOIRES

*Église abbatiale. — Suspension du saint-sacrement*

levé vers le ciel indique la prière. La ceinture porte l'inscription : *Castigo corpus meum,* qui indique la mortification; dans la main droite flotte une discipline, instrument de pénitence, et la main gauche s'appuie sur un grand crible, symbole de la justice et de la crainte de Dieu, commencement de toute justification.

« 2° A droite, et comme pendant, une statue représentant l'homme relevé par la Religion : l'enfant est debout, mais sans ailes, couvert de quelques vêtements, car l'homme a retrouvé ses mérites perdus; il tend de sa main un flambeau allumé vers la statue principale qui représente la Religion; c'est l'homme relevé qui soumet le flambeau de son intelligence à la Religion; celle-ci est représentée encore sous la figure d'une vierge appuyée sur un livre (la Foi), tenant de la main gauche une palme (l'Espérance), et tendant en s'inclinant sa main droite à l'homme (la Charité) » (1).

Dans la nef, on remarque un confessionnal, et, vis-à-vis, un autel en boiserie, de style Louis XVI, beaucoup plus lourds et moins heureux que le reste du mobilier; évidemment ces objets ne sont pas de la main de Pfaff. La chaire est aussi de style Louis XVI, petite, gracieuse, à quatre pieds cambrés. L'abat-voix est sommé d'une couronne fleurdelysée (2).

Une magnifique grille sépare le chœur de la nef; c'est, en son genre, une des plus parfaites qui existent; pour moi, je n'en connais pas à lui comparer. La partie médiane, qui s'avance sur la nef en hémicycle, forme une grande arcade cintrée, couronnée d'un écu échancré aux armes de Valloires (c'est-à-dire du comté de Ponthieu : *d'azur à trois bandes d'or, à la bordure de gueules*), sous chapeau d'évêque, surmonté de la représentation du serpent d'airain, dont le symbolisme nous sera expliqué tout à l'heure. A la base, de chaque côté, est une corbeille de fleurs. Les parties latérales portent : à gauche, un ostensoir; au-dessus, les armes de M. de La Motte : *de gueules au léopard lionné d'or, à la fasce d'azur brochant sur le tout, au chef d'or à l'aigle éployée de sable.* A droite, un calice avec hostie; au-dessus, les armes de Valloires. Les dessins de la grille sont d'une légèreté admirable, et bien que composés presque exclusivement d'entrelacs et de lignes verticales, ils n'ont ni la sécheresse ni la gaucherie qu'engendrent généralement l'emploi de ces lignes. La gravure seule peut rendre l'élégance, la grâce uniques de ce chef-d'œuvre de ferronnerie

Le maître-autel, placé au centre de la croisée du transsept, est de marbre noir veiné de blanc; les deux autels des croisillons sont de même matière mais plus petits. « Le tabernacle et toute l'ornementation du maître-autel et des deux autres sont en plomb..... Deux magnifiques anges adorateurs, en plomb, actuellement dorés, mesurant 1$^{m}$15 de hauteur et 1$^{m}$50 y compris la base ornementée, décorent les extrémités du grand autel » (3). Un groupe d'anges beaucoup plus petits surmonte l'autel à son milieu et accompagne le pied d'une magnifique crosse en fer forgé, en forme de palmier, exécutée par Jean Veyren, dit Vivarais, l'auteur des grilles de la cathédrale d'Amiens. Autour de son tronc rampe en spirale un rameau d'olivier, dont les feuilles et les fruits forment un amusant contraste avec le tronc même du palmier. A la volute de la crosse pend une houppe, surmontant et recouvrant une

(1) Ch. Wignier, *op. cit.*, p. 15 et sq.

(2) Dans un renfoncement de la nef, on voyait naguère un groupe colossal et gigantesque de la Décollation de saint Jean-Baptiste. Ces statues énormes, qui n'avaient d'autre mérite que leur volume, ont à bon droit disparu de l'église, mais il est à regretter qu'on les ait laissé sortir de l'abbaye. Le P. Beaumert a réussi à s'en faire rendre plusieurs qu'il a placées dans le petit musée créé par ses soins. Voir description dans Prarond, *op. cit.*, p. 294.

(3) Ch. Wignier, *op. cit.*, p. 17.

colombe dans laquelle se trouvait la sainte hostie; au sommet de la voûte, deux anges en plâtre, d'une grande beauté, soutiennent une corde qui servait à élever et à descendre la colombe-repositoire.

Dans le transsept, autour du maître-autel, « à une certaine hauteur, l'on admire quatre statues en bois sculpté, peintes en blanc, mesurant chacune 1$^{m}$75 de hauteur, sans y comprendre les magnifiques socles sur lesquels elles reposent :

« 1° Statue de Moïse, représentant ce législateur tenant les deux tables de la loi de sa main gauche; sa tête est ombragée de cheveux qui tombent sur ses épaules; la face est ornée d'une barbe épaisse qui flotte sur sa poitrine. Son regard doux et majestueux est tourné dans la direction de sa main droite, qui tient le bâton miraculeux levé pour montrer le serpent d'airain qui se dresse au-dessus de la grille de fer; il est revêtu d'une tunique lacée, un vaste manteau déployé autour de son corps; la riche abondance de ses plis, dont les deux extrémités se réunissent sous son bras gauche, des rayons de lumière partant du haut de son front donnent à cette belle figure cet air de grandeur et de majesté que l'on y remarque. Du reste, dans toutes ces statues, Pfaff a fait preuve de la plus parfaite entente du jet des draperies; elles ont toutes de la vie et du mouvement.

« 2° Statue d'Aaron, dans son costume de grand-prêtre, dans une pose inspirée; il rejette de sa main gauche l'arche d'alliance de l'ancien Testament placée à côté de lui, et, de la main droite étendue, il montre le tabernacle du grand autel figuré par l'ancienne arche d'alliance.

« 3° Vis-à-vis, statue de saint Pierre embrassant de sa main droite la croix renversée, instrument de son martyre, et tenant de l'autre main contre la poitrine les deux clefs, symbole de son pouvoir; son regard et la tête qui porte une couronne de cheveux, sont dirigés vers le ciel. Très belle statue.

« 4° Statue de saint Paul; saint Paul, la tête inclinée, secoue dans un brasier enflammé, placé à ses pieds, un serpent encore enroulé autour de sa main droite, qui l'avait mordu sans lui nuire, dans l'île de Mélito, aujourd'hui Malte; de la main gauche, il tient le glaive, instrument de son martyre » (1).

Les croisillons du transsept, rectangulaires à l'extérieur, ont les angles arrondis au dedans. Sur les courbes de l'hémicycle, à une certaine hauteur, sont taillés dans la pierre, en haut relief, les quatre Évangélistes, avec le livre des Évangiles et leurs attributs respectifs. Les draperies de ces figures sont remarquablement traitées.

Dans le croisillon nord, notons un grand bénitier en plomb avec ornements symboliques, puis une jolie crédence de bois peint imitant le marbre veiné, style Louis XV. — Sur le socle, on a sculpté deux burettes.

Les autels latéraux du transsept, déjà mentionnés, portaient autrefois les deux statues en marbre blanc de saint Martin et de saint Bernard, sous les traits de M. de La Motte et de Dom Comeau, exécutées en 1765 et 1767 par Pfaff. Enlevées en 1793 par le conventionnel Devérité, ces statues ornent aujourd'hui le chœur de Saint-Wulfran d'Abbeville (2).

Le chœur est garni de stalles de chêne; « toutes les boiseries sont ornées de remarquables ciselures, taillées en plein bois et non rapportées, beau style Louis XV, formes courbées, cambrées, affinées; guirlandes fleuries de roses, cartouche en relief

(1) Ch. Wignier, *op. cit.*, p. 18. — Ces deux dernières statues, exécutées par Pfaff en 1752, ont été copiées en marbre de Carrare, par Ch. Van Poucke, en 1782; ces copies se trouvent à Saint-Bavon de Gand. (*Ibid.*).

(2) Voir leur description détaillée : Wignier, *op. cit.*, p. 20 et sq. — J'ai vu, sur l'autel nord, des chandeliers d'argent aux armes des Le Roy de Barde : *tiercé en fasce : au 1 d'or au lion léopardé de gueules; au 2 de sinople; au 3 d'hermines.*



VALLOIRES

*Église abbatiale. — Transept*







VALLOIRES

*Église abbatiale — Saint Pierre — Saint Paul*



VALLOIRES

*Eglise abbatiale _ Stalles*

représentant les objets du culte; les appuis de stalles, à droite et à gauche, sculptés dans un seul morceau de bois » (1). Le dossier des stalles est décoré d'ornements divers; j'y relève : la Foi, un cœur ardent en main, l'autre main sur la poitrine, un voile sur les yeux. — La Charité, embrassant un enfant. — Trophées ou panoplies d'ornements d'église : calice, ciboire, ostensoir, croix, encensoir, livre, chandeliers, etc., etc. — A l'extrémité du chœur, séparées par la porte de la chapelle absidale, sont les stalles de l'abbé, sous un dais orné d'un soleil, et du prieur, avec baldaquin décoré d'une grue tenant sa *vigilance*.

La fenêtre de l'abside porte, au-dessus de son claveau, la date 1750. Sous cette fenêtre, et au-dessus de l'arcade d'entrée de la chapelle absidale, est une remarquable toile de Lebrun, représentant le Crucifiement : à gauche, la Vierge se pâme; saint Jean lève les bras au ciel; à droite, la Madeleine. Deux anges pleureurs en bois de $1^{m}15$ de haut, œuvre de Pfaff, encadrent ce tableau.

La chapelle absidale, petite et basse, contient un autel de chêne et est entièrement lambrissée, avec ornements dorés; les sculptures représentent les emblêmes de la Vierge : puits de Jacob — vase d'élection — tour de David — porte du ciel — lys des vallées — fontaine jaillissant du rocher — sceptre et couronne — tour d'ivoire — roses — balances, etc. La toile du rétable a pour sujet la consécration de l'abbaye de Valloires à la Vierge par M. de La Motte. Ce tableau votif accuse trois mains différentes : M. de La Motte et Dom Comeau sont très bons; les autres moines (au nombre de dix) sont médiocres; la Vierge et l'Enfant, qui reçoivent leurs hommages, sont franchement mauvais.

Je consacrerai plus loin un paragraphe spécial aux tombeaux et monuments funéraires. Pour en finir avec l'œuvre artistique, passons à la sacristie : elle est encore dans l'état où les Bernardins l'ont laissée; les tiroirs et les casiers portent toujours les noms des derniers moines. Pfaff a sculpté avec son goût accoutumé la boiserie, encadrant les délicieuses peintures de Parrocel (2), datées de 1753 : L'Adoration des Bergers — la Fuite en Égypte — Jésus au milieu des Docteurs — Jésus au Jardin des Olives (3).

Au-dessus de la porte intérieure de la sacristie, notons encore un saint Jérôme dans le désert, de Boucher, également encastré dans la boiserie. On sait combien sont rares les tableaux religieux de ce maître.

Tel est l'ensemble des peintures et des sculptures qui font de Valloires le bijou artistique du Ponthieu et lui attiraient — hélas! il faut bien parler au passé — tant de visiteurs (4).

Le clocher surmonte le vestibule du transsept; il est construit en charpente et ardoises et terminé par une lanterne à balcon, coiffée d'une calotte hémisphérique. Il contient une horloge, qui donne l'heure à toute la vallée voisine, et une cloche portant l'inscription suivante : PETRVS CHAPERON ME FECIT ANNO 1680. — JAY ESTE BENIT ET NOMME MARIE PAR LES RELIGIEVX (5).

Le cimetière s'étend devant le portail de l'église; ce petit champ de repos, qui occupe une partie de l'ancienne nef de l'église primitive, contient les sépultures

(1) *Ibid.*, p. 18.

(2) Joseph-Ignace-François Parrocel, né en 1705, mort en 1782. (CH. WIGNIER, *op. cit.*, p. 22).

(3) On me dit que les panneaux de Parrocel ne sont plus à Valloires. Celui de l'Adoration des Bergers a seul été reproduit par la phototypie; c'est un vrai chef-d'œuvre.

(4) Je néglige volontairement quatre énormes et affligeantes croûtes, dont la piété mal éclairée des bons Basiliens avait encombré et enlaidi les murs de l'église. Le P. Beaumert attendait l'extinction de la vieille communauté pour remiser ces toiles au grenier.

(5) Communication du R. P. Beaumert.

des bons frères Basiliens, décédés depuis leur installation au monastère en 1817. Ces vingt-neuf tombes sont semblables entre elles; en citant la plus ancienne, je les aurai citées toutes (1).

Ces tombes m'amènent tout naturellement à parler des monuments funéraires qui existent ou ont existé dans l'église de Valloires (2).

## Les Tombeaux

Valloires était le Saint-Denis des comtes de Ponthieu. Guillaume III, le héros de Bouvines, étant mort en 1221, fut enterré à Valloires (3). En 1239, son gendre Simon de Dammartin, mort à Abbeville le 21 septembre; en 1251, la comtesse Marie, femme de ce dernier et fille du précédent, reçurent la sépulture au même lieu (4). De même Mathieu de Montmorency, second mari de cette princesse, 1250. Les corps du comte et de la comtesse avaient été portés à l'abbaye de Valloires et mis dans un sépulcre particulier, « couvert d'une fort belle tombe qui fut transportée ailleurs par un abbé de ladite abbaye, l'an 1570. Dès que Jeanne de Ponthieu, reine de Castille, sa fille, eut appris la nouvelle de sa mort, elle envoya à l'abbaye de Valloires de grands présents et des lettres signées de la ville de Séville, par lesquelles elle confirma toutes les donations que ses prédécesseurs avaient faites à cette abbaye » (5).

En 1255, Ferdinand, fils du Roi de Castille et de Jeanne de Ponthieu, âgé de douze ans, fut inhumé à Valloires avec ce distique en guise d'épitaphe :

*Ne dulces fructus ferres, Ferrande venuste,*
*Decussit flores mors inimica tuos* (6).

La reine Jeanne, morte en 1278-1279, le 16 mars, fut ensevelie comme ses parents à Valloires, mais dans une grande chapelle séparée, contre la grande église du monastère; elle dota cette chapelle en donnant aux religieux dix journaux de bois à prendre dans le bois de Buigny, et fonda trois messes par semaine. Cette chapelle était près de la porte de l'église (7).

(1) « In spem resurrectionis || Ici repose le corps de Frère Célestin Croy, décédé à Valloires le 31 juillet 1826, âgé de 30 ans. R. I. P. ».

La plus récente de ces tombes est de 1900; ce sont des pierres fichées, en forme d'arc tiers-point et surmontées d'une croix.

En outre, contre le portail de l'église, est la sépulture de Charles-Antoine-Emmanuel Dachez, prêtre, décédé à Valloires le 22 décembre 1829, à cinquante-neuf ans.

Seul de toute la petite communauté, le dernier supérieur des Basiliens, M. Sosthène Desjardins, ne repose pas à Valloires. Il est mort en exil, à Tournay (1903).

(2) N'oublions pas de citer un souterrain, voisin du cimetière, qui s'enfonce sous la montagne. La porte d'entrée est surmontée d'un arc de décharge en tiers-point, qui doit dater du XIII[e] siècle. La voûte de la galerie est en berceau. Je n'ajoute nullement foi aux fables qui prétendent que ce souterrain se prolonge jusqu'à Balances.

(3) L'épitaphe en vers hexamètres et pentamètres, qui avait été faite au comte, est perdue. C'est à tort qu'on a dit que le corps du comte Guillaume a été enterré à Balances en 1221 et tranféré à Valloires en 1226. Si le mot de Balances a été employé par les chroniqueurs, c'est que, comme je l'ai déjà dit, on a longtemps continué de désigner l'abbaye sous ce nom après sa translation à Valloires.

(4) Par lettres de septembre 1239, après le décès de Simon, la comtesse Marie s'exprime ainsi : « Sepulturam nostram in domo de Valloliis elegimus, ubicumque decedere nos contingeret ». (Cartulaire de Valloires, n° 359).

(5) Prarond, *op. cit.*, p. 292.

(6) Note communiquée par le P. Beaumert.

(7) Prarond, *op. cit.*, p. 287. — L'espoir de découvrir des trésors fit ouvrir le tombeau de la reine, on ne sait à quelle date; le profanateur était l'abbé même de Valloires. Ce sacrilège fut puni dans l'année par la mort de tous ceux qui avaient assisté au crime. Ainsi le raconte le P. Ignace d'après Adrien de Boufflers : « Celuy qui leva témérairement

Le second mari de la reine Jeanne, Jean de Nesle, sire de Falvy, partagea, en 1281, la sépulture de sa femme. Ils laissaient un fils, Jean de Ponthieu, comte d'Aumale. Tué en 1302 à la bataille de Courtray, ce dernier fut aussi enterré à Valloires. De même, suivant le P. Ignace, un autre comte d'Aumale, décédé le 23 mai 1342; son tombeau de marbre blanc et noir existait encore près du grand autel au temps de cet auteur, qui avait lu lui-même l'épitaphe avec la date sus-indiquée (1).

En 1346, le brave roi de Bohême, Jean de Luxembourg, tué à Crécy, reçut une sépulture provisoire à Valloires avant d'être transporté aux Dominicaines de Montargis. On voyait encore au XVIII[e] siècle cette épitaphe dans une chapelle de notre abbaye :

L'an mil quarante-six trois cens,
Comme la chronique tesmoigne,
Fut apporté et mis céans
Jean Luxembourg, Roi de Béhaigne (2).

Un voyageur qui a parcouru en 1697 les églises de Ponthieu pour y relever les écussons et les épitaphes, a consigné les notes suivantes :

« Dans l'église de l'abbaye de Valloirre dans le cœur à droite sont deux tombeaux que l'on m'a dit estre Guillaume de Taluasse comte de Ponthieu et sa fem̄e. Les premières armes sont du costé du chœur et les au(t)res de l'autre costé, et au pieds de ces tombeaux sont deux autre tombeaux de cuivre très bien gravez que l'on m'a dit estre les même et qui portent les même armes, et à costé de la femme est escrit : *Cy git dame Jeanne d'Enchien jadis fem̄e et espeuse dudit seigneur dame desd. lieux qui trespassa 1440* » (3).

Les écussons dessinés par l'auteur sont, l'un, écartelé aux 1 et 4 d'Harcourt : *de gueules à 2 fasces d'or;* 2 et 3 Ponthieu : *d'or à 3 bandes d'azur*. Le second est parti comme dessus, parti d'Enghien : *gironné d'argent et de sable de 10 pièces, les girons de sable chargés chacun de 3 croisettes recroisetées au pied fiché d'or.*

Il y a donc erreur de la part de notre voyageur. Les écussons et l'épitaphe qu'il rapporte ne sont nullement ceux de Guillaume Talvas et de sa femme, mais bien de Jacques de Harcourt et de Jehanne d'Enghien (4). Un fragment assez important de la pierre tombale, où figure encore l'écusson d'Enghien, est aujourd'hui conservé dans le cloître; je l'ai signalé plus haut.

les os de cette royne, estant surpris dans la bouillante ardeur de son crime, mourut bientost après L'abbé estant comme frappé de la justice divine, se trouva si bourrellé en son âme, et si extraordinairement possédé de crainte et de frayeur que les membres de son corps, par un juste jugement de Dieu, trembloient incessamment et ne peut trouver jamais aucun remède à cette infirmité jusques au temps qu'il eust expié cette faute par un vœu qu'il fit d'aller en pélerinage à Nostre-Dame de Boulogne, par les mérites de laquelle il fut entièrement délivré de ce tremblement de son corps et des cuisantes peines de son esprit, causées par sa blâmable curiosité ». (*Ibid.*, p. 288).

(1) *Ibid.*, p 289. — *Histoire ecclésiastique d'Abbeville*, p. 475. Ce comte d'Aumale doit être Jean de Roussy, qui avait épousé Marie de Ponthieu, comtesse d'Aumale, fille de Jean, mort en 1302.

(2) PRAROND, p. 290.

(3) Mss. de la Bibliothèque de M. A. de Rosny, *Voyage héraldique dans quelques églises du Ponthieu en 1697*, p. 66. — Cf. *Mém. de la Société d'Émulation d'Abbeville*, t. XXII, sous presse. — Le même voyageur décrit ensuite le tombeau de la reine Jeanne : « *Dans le cœur à gauche* il y a un tombeau aussy ellevé de quatre pieds que l'on m'a dit estre une Reine de Castille qui espousa un Compte de S[t]-Valery et que c'est elle qui a donné à l'abbaye de Valloire tous les bois qu'elle a aujourd'huy ». Ce tombeau avait été déplacé en 1570, comme celui du comte Guillaume. (Voir ci-dessus, p. 204). Il était primitivement, sans aucun doute, dans la chapelle fondée par la Reine.

(4) C'est à M. le comte du Chastel de La Howarderie que je dois cette identification. Voici ce que m'écrit, à ce sujet, l'érudit Tournaisien : « Jehanne d'Enghien, dame de Villers-sire-Nicole, etc., puis, après la mort de son frère

A part ce débris, les seuls tombeaux princiers qui subsistent encore à Valloires sont ceux de Simon de Dammartin et de Marie de Ponthieu. « Le tombeau du comte Simon et de la comtesse Marie », dit Dom Grenier, « a été détruit avec l'ancienne église de Valloires; leurs figures en marbre blanc sont couchées sous deux petites niches, pratiquées dans l'épaisseur du mur de la croisée méridionale de la nouvelle église. Leurs ossements qui étaient placés dans un caveau ont été déposés sous le marchepied du grand autel. La comtesse avait été enterrée revêtue d'une robe de soie, que l'air a fait tomber en poussière » (1).

Les arcades contenant les statues en question, dans le croisillon de droite, sont décorées de sculptures modernes dues au ciseau de Pfaff. Les deux gisants en marbre blanc sont très bien conservés et d'une excellente sculpture : le comte Simon de Dammartin mesure $1^{m}75$ de taille; — mains jointes — cheveux bouclés, pas de barbe, tête calme et jeune reposant sur un coussin — haubert de mailles couvrant tout le corps sauf la tête; par dessus, tunique festonnée sur les épaules et frangée par le bas; deux mûfles de lion sur la poitrine — épée à poignée cordelée, pendant à une courroie à boucles; on n'en voit que la garde, la lame étant cachée sous un grand écu aux armes de Ponthieu, avec bordure — baudrier à boules et ornements de cuir portant l'écu — jambières et solerets articulés — un lion sous les pieds.

La comtesse Marie — $1^{m}85$ de taille — longue robe — surcot — pas de manteau — voile à mentonnière couvrant la tête jusque sous la bouche, et cachant tout le front. — Coussin à glands sous la tête — pieds saillants sous la robe et reposant sur deux chiens.

Ces deux gisants sont d'excellents modèles de la statuaire tombale au temps de saint Louis, et peuvent rivaliser avec les meilleures statues de la basilique de Saint-Denis (2).

On n'a malheureusement conservé ni les épitaphes de ces deux défunts, ni celles des autres comtes enterrés à Valloires. Dom Comeau, en faisant transférer les ossements de ces princes sous le maître-autel en 1752, n'a pas même fait poser une inscription relatant cette translation; aucun memento épigraphique, ancien ou moderne, ne perpétue le souvenir des souverains du Ponthieu dans l'église où leurs restes, plus heureux que ceux des Rois de France, ont du moins, jusqu'à ce jour, gardé un asile inviolé.

(dont les enfants étaient morts), dame d'Havrech (Havré), châtelaine de Mons (Hainaut), morte le 12 mai 1425 (Butkens, *Trophées de Brabant*, La Haye, Chrétien Van Lom, 1724, in-folio, t. II, p. 120), fille de Gérard d'Enghien, châtelain de Mons, sire d'Havrech, Braine-l'Alleud, Villers-sire-Nicole etc., et de Jeanne de Ligne, épousa : 1° Jacques, sire de Werchin et de La Longueville, sénéchal de Hainaut, mort vers 1382; 2° Colard, sire et ber d'Auxy-le-Château; 3° Jacques de Harcourt, sire de Mesières et de Montgommery, fils cadet de Jehan V, comte d'Harcourt, et de Blanche de Ponthieu, comtesse d'Aumale, dame de Montgommery. Les armoiries que vous m'indiquez sont *Harcourt* écartelé avec *Ponthieu*. — Selon Butkens, Jeanne d'Enghien aurait eu pour mère la première femme de son père, Marie de Rumigny-Fagneulles, morte en 1333. Donc elle aurait eu cinquante ans lors de la mort de son premier mari Jacques de Werchin, et aurait eu encore une fille du sire d'Auxy et quatre enfants du sire d'Harcourt, alors que Moréri et le P. Anselme lui donnent sept enfants d'Harcourt. Je la dis donc carrément *fille de Jehanne de Ligne, seconde femme* ». (Lettre du 12 juin 1903).

(1) Dom Grenier, paquet 9, art. 3. B. — Prarond, *op. cit.*, p. 296.

(2) Dusevel s'est grossièrement mépris en voyant ici les statues du comte Guy II et d'Ide sa femme : « Sous une arcade pratiquée dans l'épaisseur du mur de l'église et ornée de sculptures modernes dues au ciseau de M. Phaffenhofen, on voit encore les statues en marbre et couchées de Guy II, comte de Ponthieu, et d'Ide sa femme, qui donnèrent aux moines, en 1143, le lieu où fut construit ce monastère; celles de Marie, comtesse de Ponthieu, et de Simon de Dommartin *(sic)* son époux, qui combattit contre Philippe-Auguste à Bovines, *ont disparu depuis longtemps de Valloires* où ces personnages avaient été inhumés » *(Lettres sur le Département de la Somme*, 3e édit., Amiens, 1840. p. 25. - Prarond, *op. cit.*, p. 297 .



[illegible] les seuls tombeaux [illegible]
[illegible] de Ponthieu [illegible] et de Marie de Ponthieu [illegible]
[illegible] la comtesse Marie », dit Dom Grenier, « [illegible]
[illegible] de V[illegible] leurs figures en marbre blanc [illegible]
[illegible] dans l'épaisseur du mur de la cr[illegible]
[illegible] ossements qui étaient placés dans un ca[illegible]
[illegible] du grand autel. La comtesse avait été ent[illegible]
[illegible] l'air a fait tomber en poussière » (1).

[illegible] statues en question, dans le croisillon d[illegible] [illegible] sculptures modernes dues au ciseau de Pfaff. Les deux g[illegible] [illegible] très bien conservés et d'une excellente sculpture : le [illegible] de [illegible] mesure 1m75 de taille; — mains jointes — cheveux bou[illegible] [illegible] calme et jeune reposant sur un coussin — haubert de maill[illegible] [illegible] corps sauf la tête; par dessus, tunique festonnée sur les épaules et [illegible] le bas; deux mufles de lion sur la poitrine — épée à poignée cordelée, pendant à une courroie à boucles; on n'en voit que la garde, la lame étant cachée sous un grand écu aux armes de Ponthieu, avec bordure — baudrier à boules et ornements de cuir portant l'écu — jambières et solerets [illegible] les pieds.

La comt[illegible]
— voile à mentonn[illegible]

[illegible]

sur deux ch[illegible]

Ces de[illegible] d'excellents [illegible] de la [illegible]

[illegible]

Saint-Denis (2).

On n'a m[illegible] les [illegible] de ces deux [illegible], ni celles des autres comtes enterrés à Valloires. Dom Comeau, en faisant transférer les ossements de ces princes sous le maître-autel en 1752, n'a pas même fait poser une inscription relatant cette translation; aucun memento épigraphique, ancien ou moderne, ne perpétue le souvenir des souverains du Ponthieu dans l'église où leurs restes, plus heureux que ceux des Rois de France, ont du moins, jusqu'à ce jour, gardé un asile inviolé.

[illegible]

(2) [illegible]



VALLOIRES

*Église abbatiale. — Pierre tombale de Simon de Dammartin*



VALLOIRES

*Église abbatiale — Pierre tombale de Marie de Ponthieu*

Aucun des anciens abbés ou moines de Valloires, avant la construction de l'église actuelle, n'a eu la bonne fortune d'avoir son épitaphe relevée dans le *Gallia* ou les recueils spéciaux. Mais dans le dallage de la nef on trouve encore plusieurs pierres tombales des derniers religieux décédés avant la Révolution, entre autres de Dom Comeau; M. Jourdain de l'Eloge, qui sauva l'abbaye du marteau niveleur, est également enterré dans l'église ainsi que sa fille; il en est de même de Joseph Leleux, le fondateur des Basiliens. Toutes ces épitaphes sont sur des carreaux de marbre blanc ou de pierre bleue, de dimensions différentes, et posés en lozange. En voici le texte par ordre chronologique (1) :

1° Devant la grille du chœur, à gauche :

D. O. M. || HIC JACET || TRANSLATVS || D. NATALIS CAWET || HVIVS MONRII SACERDOS || AC PRÆSES || ANNO ÆTATIS 56 || OBIIT 25 MAY || 1744 || *REQVIESCAT* || *IN* || *PACE.*

2° Auprès de la précédente :

D. O. M. || TRANSLATVS || HIC IACET || PHILIPPVS PECQVEVR || HVIVS DOMVS || SACERDOS ET GRANATARIVS || ANNO ÆTATIS || 67 || OBIIT 15 NOVEMBRIS || 1749 || R. I. P.

3° Dans la nef, à gauche :

D. O. M. || HIC JACET || D. ALEXIVS BRETEL || HVJVS MONRII || PROFESSVS AC SACERDOS || ANNO ÆTATIS 28 || OBIIT 9 APRILIS || 1751 || *REQVIESCAT* || *IN* || *PACE.*

4° Devant la grille, à droite :

D. O. M. || HIC IACET || IOANNES. BAPTA. || SALLÉ HVIVS MONRII. || PROFESSVS || AC SVBPRIOR ∞ || ANNO ÆTATIS 76 || OBIIT 16 IANVARII || 1753 || R. Q. T. || IN || PACE.

5° Un peu plus bas, dans la nef, à droite :

D. O. M. || HIC JACET || D. LUDOUICUS || BAUDOUIN PARISINUS || HUIUS DOMUS SENIOR VERABILIS || 79 ANNIS 5A APRILIS 1757 || MORTUUS. A SEX ANNIS LUMINE || ORBATUS CONFESSORIS MONIALIUM || PER 30 ANNOS MUNUS INUITUS || RELIQUIT ET AD NOS || REDIIT || *Requiesc. in pace.* || *Amen.*

6° Pierre plus grande, au millieu devant la grille :

D. O. M. || HIC JACET R.D.D.A.B. (2) COMEAU || ARCHICŒNOBII CISTERTII || EXPRESSE PROFESSUS SACRÆ || THEOLOGIÆ PARISIENSIS DOCTOR THEOLOGUS || PROVINCIÆ PICARDIÆ VICARIUS || GENERALIS HUJUSCE DOMUS PER 30 QUINQUE || ANNOS PRIOR VIGILANTISSIMUS || OBDORMIVIT IN DOMINO ANNO || ÆTATIS SUÆ 80 DIE 30 MENSIS || DECEMBRIS 1766 || ANIMA EIUS || *REQUIESCAT IN PACE.*

7° Devant la grille, à gauche :

D. O. M. || HIC JACET || D. IGNATIUS HEBERT || HUJUS MONASTERII PROFESSUS || SUBPRIOR ET CELLERARIUS || OBIIT ANNO ÆTATIS || SUÆ 74 DIE 13A MENSIS || MARTII 1767 || REQUIESCAT IN PACE.

8° Devant la grille, à droite :

(*Calice*) || D. O. M. || HIC. IACET. DOMNVS. || CLAVDIVS. DEFOVRNEAV. || BEATOE. MARIOE. DE. || BONO. PORTV. PROFESSVS. || HVIVSCE. DOMVS. PROCVRATOR. || OBIIT. DIE. IA. IANVARII. 1773. || ANNO. OETATIS. SVOE. 70. || PROFES. SIONIS. 40. || SACERDOTII. 37. || REQVIESCAT. IN PACE || (*tête de mort, tibias en sautoir*).

9° Dans la nef, à droite :

D. O. M. || HIC JACET || DOMNUS JOANNES || BAPTISTA DELETRE || HUJUSCE DOMUS

(1) Je respecte toutes les fautes d'orthographe et erreurs de lapicide.
(2) Antonius Bernardus.

Procurator ‖ De Landesio ProFessus obiit 27 ‖ Die octobris 1773 œtatis ‖ Suœ 37. ProFessionis 17 ‖ *Requiescat In Pace* ‖ *Amen.*

10° Au milieu de la nef :

D. O. M. ‖ Hic Jacet ‖ Domnus Franciscus ‖ Rogier Septem Annis ‖ Hu Jusce Domus Prior ‖ De Bello Becco ProFessus ‖ Sacrœ Facultatis Parisiensis ‖ Ba^c^cala^o^reus oBiit Die ‖ Tertia Decemberis 1773 ‖ Anno œtatis suœ 64 ‖ Pro Fessionis 40 ‖ *Requiescat in Pace* ‖ *Amen*

11° Tout en bas de la nef, devant les orgues :

✠ ‖ d. o. m. ‖ icÿ repose ‖ le corps d'aglaé ‖ jacqueline emilie ‖ jourdain née a amiens ‖ le 9 aoust 1764, épouse de ‖ francois adrien romanet ‖ bonne fille, bonne épouse, bonne ‖ mere, bonne, soeure, bonne amie elle ‖ mourut en bonne chrétienne, a ‖ valloires le 6 octobre 1803, ‖ laissant 3 enfants en bas age ‖ son mari lui a fait graver ‖ cette pierre priez dieu ‖ pour le repos de ‖ son ame de prof^dis ‖ requiesquat ‖ in pace ‖ ✠.

12° Un peu plus haut; pierre plus grande :

✠ ‖ Icy Repose ‖ le corps D'ambroise ‖ Leopold Jou^R^dain Delelo^ge ‖ Né a Amiens le premier mars mil ‖ sept cent vingt huit decedé a ‖ Valloirs le vingt quatre novembre ‖ mil huit cent huit il fut bon fils bon ‖ epoux et bon pere il s'occuppa ‖ constament du soin de faire le ‖ bien ses enfans affligés ‖ ont consacré cette ‖ pierre a sa memoire ‖ priez dieu pour ‖ le repos de ‖ son ame.

13° Plus haut dans la nef :

✠ ‖ ci git ‖ Jean Baptiste Joseph Ghilain ‖ Leleux ‖ Né a Wodecq le 10 Mai 1757 ‖ Province de Hainaut Diocèse de Tournai ‖ Il Forma L'Etablissement ‖ De la Société du Fort Lillo a Mons en 1800 ‖ Vint Avec Elle en 1817 a Valloires ou il mourut ‖ le 19 Avril 1825 Agé de 68 ans. ‖ *Requiescat in pace.*

A Vingt Neuf Ans Leleux Quittant le Monde
Plus Que Jamais S'Attachant a Son Dieu
Et le Servant en Tout Temps en Tout Lieu
Travaille et Vit dans Une Paix Profonde
Bientot il Forme Une Société
Obéissance, Ardente Charité
Juste Profit Né d'un Labeur Utile
Voila sa Règle Elle Est Dans l'Evangile
Il Gouverna Toujours Avec Douceur
Pour Ses Sujets Il Fut Toujours Un Frère
Un Ami Sur, Toujours Un Tendre Père
Auprès de Dieu Qu'il Soit
Leur Protecteur.
(*Tête de mort, tibias en sautoir*).

Pour en finir avec l'épigraphie de Valloires (1), il faut citer la plaque de cuivre placée contre le mur intérieur du transsept nord, et commémorant la consécration de l'église actuelle, le 5 septembre 1756 :

(1) Je ne crois pas nécessaire de reproduire ici la liste des armoiries qui se trouvaient sur les vitraux de l'ancienne église, et que j'ai publiée dans les *Mémoires de la Société d'Emulation d'Abbeville*, (t XXII, sous presse), d'après le voyageur de 1697.

D. O. M.

Anno Reparatæ Salutis MDCCLVI Die vero V$^{a}$
Septembris Benedicto XIV Pontifice Maximo
Francisco I$^{o}$ imperante Ludovico XV$^{o}$ Benedilecto
Feliciter Regnante sub invocatione B$^{æ}$ M$^{æ}$ Virginis
et S$^{ti}$ Martini Confessoris novum Hoc Templum
Dedicavere ac In Solidum consecravere Jllustrissimi
Ecclesiæ Præsules dd. Ludovicus Gabriel Franciscus
La Motte Dorleans Josephus de Pressis et Franciscus
Joannes Montlouet Ambianensis Boloniensis et
Audomarensis respective qui authentico in Pergameno
subscripserunt cum infra signatis de Comitatu
vel testibus ut sequitur

F. La Guette Abbas Clarismarisci
F. Tholiez Abbas Dommartinensis
F. Crepin Abbas S$^{ti}$ Andreæ in Nemore
De Pronville Prior Sancti
Georgii Ordinis S$^{ti}$ Benedicti
Deleforge canon. Audomarensis
Thoullet De Maison Cantor et
Canon. Ecclesiæ S$^{ti}$ Wlfrani
Clement Capellanus Ecclesiæ
Morin. Boloniensis et A secretis
Jllust. Episcopi Boloniensis
Hacot Pastor Ecclesiæ S$^{ti}$
Firmini Monstroliensis
Duval Curatus S$^{ti}$ Georgii
Et Decanus X$^{tis}$ Abbavillensis
DHiermon Canon. Lilleriensis
Ludovicus Roques De Gardo.

De Brante Abbas S$^{ti}$ Acheoli
Vic. Gen. Ambian.
S. Sauveur Abbas a S$^{to}$ Joanne
De orbesterio Arch. Amb. Vic. Gen.
De Modene Archid. Ambian.
Canon. et Vic. Gen. Ambian.
Groux Vic. Gen. Audomar.
Hacot Decanus Ecclesiæ Monstroliensis
F. Carton Longovillariensis
Caron Canon. Ecclesiæ
S$^{ti}$ Firmini Ambianensis
Hourdel Capellanus Centulensis
Ninous Prior Curatus de L'Epine
Guillemin Prior De Gardo
Gaudrillet Prior De Longovillari
Hemart de Claromarisco.

Marsay de Rallat Brigadier des armées du Roy Lieutenant
Colonel Commandant le Regiment de Cavalerie de LEnnoncour

F. Antonius Bernardus
Comeau Prior de Valloliis
Vic. Gen. Ordinis Cisterciensis in Picardia
F. Josephus Midan Supprior
F. Ludovicus Baudouin Senior
F. Antonius Desfourneaux Procurator
F. Robert curatus
F. De la Croix Cellerarius Minor
Simon Pfaff Sculptor Figurarius

F. Jgnatius Hebert Cellerarius
F. Demullet Receptor
F. Dubois Sacrista
F. Lenglart Granatarius
F. Morelet
F. Morelet Junior
Maurice Canonicus S$^{ti}$
Nicolai Ambianensis Prosecretarius
Jqe Stallin f. (1).

(1) J'ai omis de noter, page 192, que Jacques Godart de Beaulieu, rédigeant en 1713-1715 le Cartulaire de la seigneurie d'Argoules, parle de « l'abbaye de Valloiles *(sic)*, dont les batimens *neufs et superbes* font un bel aspect ». Aurait-il ainsi qualifié les bâtisses de l'abbé Martineau? Faut-il croire que l'abbaye actuelle était déjà construite et que la vue à vol d'oiseau, dédiée vers 1716 au prieur Dom Maillard, représente des bâtiments déjà terminés et non pas seulement projetés, comme je l'avais cru? Mais alors, à quoi correspondent les plans de 1730-1738? Je suis perplexe et ne sais que résoudre, n'ayant pu consulter ces plans, que je ne connais que par une note du P. Beaumert. — Je note encore, sans rien en conclure, la date 1716, inscrite en graffite sur le mur de clôture de l'abbaye, vers la route d'Argoules.

## CHATEAU ET ÉGLISE D'ARGOULES

Le château d'Argoules s'élève, sans fossés ni cour d'entrée, en bordure de la route; c'est la pente escarpée du coteau qui a nécessité cette situation. Le corps de logis est moderne, mais il est flanqué sur la rue de deux tourelles du XVI[e] siècle, à poivrière, portées en encorbellement sur un simple contrefort. Aux angles de la façade sur le jardin, deux autres tourelles de forme octogone s'élèvent du sol. Les fenêtres en anse de panier et les profils des moulures sont encore bien gothiques. Le plein des murs est en briques, les angles et le tour des fenêtres en craie taillée, les fondements en grés.

Voici la description du château en 1713 d'après le Cartulaire de la seigneurie d'Argoules (1) :

« Le château est un gros batiment de brique, avec des cordons de pierre, couvert d'ardoises, accompagné de quatre tours de même aux quatre coins, et consiste en soixante-dix pieds de long sur vingt-quatre pieds de large, le tout [de] dedans en dedans, non compris les tours; divisé en salles, cuisines, chambres, cabinet en bas, et de six chambres et quatre cabinets au premier étage, avec de grands greniers au-dessus. Le bas est de grez. Le batiment est à deux estages, fort solide, avec de belles caves. Pour entrer dans ce chasteau du costé de la court, on y monte un escalier de dix degrez qui conduit à un beau péron, avant d'entrer dans le batiment, qui a par dehors, compris les tours, quatre-vingt-quinze pieds de long sur 30 de large, compris la maçonnerie. Ce batiment est accompagné d'un autre pour le fermier, qui est de pierre et de brique, à deux estages, couvert de thuille, d'écuries couvertes de thuilles, et d'autres batimens à usage de la campagne, avec un coulombier de 77 pieds de tour, dans une grosse tour de pierre et briques, couverte d'essangle, de deux pieds d'épaisseur.

« Il y a lieu d'y faire un beau jardin vis-à-vis le chasteau, jusqu'à un petit ruisseau qui clost le jardin de la prairie, d'environ trois cens vingt pieds de long, sur telle largeur qu'il plaira; d'y faire une charmille depuis ce jardin jusqu'au bouquet d'arbres qui est au delà de la paroisse et qui met à couvert des ardeurs du soleil une belle fontaine d'eaüe vive qui sort par plusieurs sources dessous ce bouquet d'arbres.

« Dans une des caves du château, il y a une fontaine d'eaüe vive maçonnée, qui y croist et sert pour rafraichir le vin ».

Dans l'une des salles du château, est peinte sur toile une grande vue cavalière d'Argoules, au XVIII[e] siècle, qui est un précieux document archéologique. La vue est prise du marais, en regardant le coteau. L'Authie coule en deux bras (il y avait donc déjà un canal?) On voit successivement : le château d'Argoules, (façade sur les jardins) avec deux tourelles, quatre fenêtres au rez-de-chaussée et deux portes cintrées sur perron; murs tout en briques comme aujourd'hui. — L'église, semblable à ce qu'elle est actuellement. — Grands arbres sur la colline. — Plus haut, hameau du Petit-Chemin et moulin à vent. — Tout au bout vers l'est, l'église de Dominois, avec son clocher actuel, à lanternon bien caractéristique. — Moulin de pierre de Dominois, sur la colline. — Tout à droite, l'abbaye de Valloires (voir pp. 192 et 198), avec son église du XIII[e] siècle à transsept et chevet à

(1) Manuscrit in-fol., de Jacques Godart de Beaulieu, seigneur d'Argoules (fol. VI); je remercie M. de L'Étoille de m'avoir obligeamment communiqué ce précieux recueil, très important pour l'histoire du pays.

trois pans, couverte en ardoises; les bâtiments claustraux élevés d'un étage et couverts en tuiles; pigeonnier, moulin à eau, et un bras de l'Authie passant dans la cour. — Les maisons du village d'Argoules, éparses au long de la vallée, paraissent assez confortables et d'aspect aisé. Cette vue manque de perspective et n'a pas une grande valeur comme peinture, mais elle constitue un document fort curieux et mériterait d'être reproduite. Elle est encadrée des écussons des familles qui ont successivement possédé Argoules, — ensemble également intéressant au point de vue héraldique :

En bas :

1120 DARGOVE (1) : *écartelé, aux 1 et 4, d'azur à 2 fasces ondées d'argent; aux 2 et 3, de sable à la pluie* (?) *d'argent tombant sur une champagne d'or.*

1130 BEAVRAINS : *écartelé, aux 1 et 4, d'azur* (*sinople?*) *fretté d'or; aux 2 et 3, d'azur au rameau d'olivier d'or.*

1228 CAMBRON : *fascé d'or et de gueules de 8 pièces*

1397 BLONDEL : *de gueules à l'aigle* (*à une tête*) *d'argent.*

1494 S^TE ALDEGONDE : *écartelé, aux 1 et 4, d'hermines à la croix de gueules chargée de 5 quintefeuilles d'or; aux 2 et 3, d'or à la bande d'azur chargée de 3 vannets d'argent.*

1505 BENSERADE : *écartelé, aux 1 et 4, de gueules à 3 pals d'or; aux 2 et 3, de gueules à l'aigle d'argent* (qui est Blondel).

1556 BOVRBON-VENDOSME : *de France, à la barre d'argent.*

1570 DE LA RIVIERE : *d'argent au lion de sable, à la bordure de gueules.*

1620 FORCEVILLE : *de gueules au sautoir d'argent chargé de 4 merlettes de sable.*

1675 FREMONT : *d'azur à 3 mûfles de léopard d'or.*

1713 GODART DE BEAULIEV (*sic*) : *d'azur au cor contourné d'or, lié de gueules, accompagné de 3 étoiles aussi d'or.*

En haut, Candavaine : *d'azur à la gerbe d'avoine d'or.*

Godart de Beaulieu, comme ci-dessus, accolé de Mons de Thuison : *d'azur au chevron d'or accompagné en pointe d'un mont de 3 coupeaux d'argent, au chef de gueules chargé de 3 étoiles d'or.*

Au milieu, Jourdain de L'Étoille (*d'azur au daim d'or, passant sur un tertre du même, adextré d'un arbre, et senestré en chef d'une étoile. le tout aussi d'or*) — accolé de Godart de Beaulieu (2).

— L'église dédiée à saint Germain, contiguë au château, date, elle aussi, du XVI^e siècle, et présente un modèle assez réussi, mais d'une simplicité extrême, d'église rustique de la dernière période flamboyante. Composée d'une nef et d'un chœur rectangulaire, elle a été fort peu retouchée, chose rare depuis vingt-cinq ou trente ans, et s'offre au regard à peu près telle qu'elle était il y a trois siècles. Très simple dans son plan et dans toute sa construction, le fini de ses moulures témoigne cependant d'un certain soin et d'un certain savoir-faire.

Le pignon d'occident, flanqué de deux contreforts posés en diagonale sur les angles, est en pierre de craie comme tout l'édifice. Le chambranle du portail est de grés; l'arc en tiers-point, avec accolade et acrotère qui faisait le socle d'une

(1) Lisez d'Argoules *(de Argovia)*.

(2) La terre d'Argoules est passée par mariage, en 1807, des Godart de Beaulieu aux Jourdain de L'Étoille. Les deux écussons qui constatent cette alliance ont été ajoutés sur la toile. Les véritables armes des Jourdain sont : *d'or, au daim au naturel, passant sur une terrasse de sinople, adextré d'un arbre de même et senestré, en chef, d'un nuage d'azur chargé d'une étoile d'argent.*

statue aujourd'hui détruite. Au-dessus s'ouvrait une fenêtre à trois lumières qu'on a eu le tort d'aveugler. L'aspect extérieur de l'église est sans ornementation; il n'y a de contreforts qu'aux pignons est et ouest.

Toute l'église a conservé sa charpente apparente, aux entraits massifs, aux poinçons sculptés en manière de colonnes octogones. La caisse du clocher, lourde et sans grâce, obstrue le mur doxal.

Les fenêtres (six pour la nef, deux pour le chœur) sont en tiers-point très aigu, et presque toutes ont conservé leur meneau unique, et leur remplage composé de soufflets et de quatrefeuilles. Les archivoltes extérieures suivent, dans le chœur, la forme des fenêtres; dans la nef, elles font accolade et se raccordent par la pointe à la corniche gouttière.

La maîtresse-vitre, à trois lumières, a conservé sa verrière, sauf le bas, qui a été refait et est affreux. Dans la partie haute, à fond bleu, est représentée la Transfiguration : le Christ vêtu de blanc, bénissant, dans une gloire flamboyante; à sa droite, Moïse, barbe et cheveux blancs, sans cornes, manteau doré, diapré; collerette rouge frangée de blanc; il tient les tables de la loi. A gauche, Elie (la tête manque), vêtu d'un habit d'argent, diapré d'or; sur le poing, il porte un objet indéterminé. Les deux personnages latéraux sont abrités de dais en forme de tentes (1), avec rampants à crochets en feuilles de chou. Le tympan de la fenêtre semble figurer le Christ assis entre la Vierge et Saint-Joseph, mais on ne voit bien que ces deux derniers; ce tympan est fort usé et en mauvais état.

Dans la nef, on voit encore quelques débris de vitraux dans les tympans : un très joli Saint-Esprit avec fragment d'inscription gothique; des restes de niches et de dais dans presque toutes les fenêtres (2). Le remplage flamboyant d'une des fenêtres du chœur, démonté récemment, a été porté à l'abbaye de Valloires et posé dans le cloître (3).

Dans le mur nord du chœur, près de l'autel, une arcade gothique, aujourd'hui murée, s'ouvrait sans doute sur une chapelle seigneuriale supprimée. La piscine du maître-autel, en anse de panier, sert encore; celles des autels latéraux, en accolade, sont bouchées.

Le Christ doxal primitif est encore en place (4), ce qui devient rare. Sa grosse tête, son corps trapu, le linge fouillé autour de ses reins, ses pieds croisés l'un sur l'autre, les quatre médaillons des Évangélistes au bout des bras de la croix, et la peinture originale, accusent la main d'un médiocre artisan du XVI[e] siècle. Noter aussi une vieille Vierge assise (bois), du même temps ou même un peu plus ancienne, bien drapée. Sainte Barbe et sa tour, sainte Catherine et sa roue, sainte Anne accusent le XVII[e] siècle (5).

Dans le mur extérieur de la nef, au sud (6), un très intéressant graffite nous

(1) Identiques aux tentes du Camp du Drap d'or. La verrière doit être à peu près contemporaine de ce camp (1520).

(2) Il faut noter la fréquence des restes de verrières anciennes dans les églises entre Somme et Authie. (Villers, Argoules, Hamelet, Montigny, Favières, etc.). Au nord de l'Authie (arrondissement de Montreuil), on n'en retrouve plus le moindre vestige.

(3) Sur les armes qui ornaient les verrières (1697), cf. *Mémoires de la Société d'Émulation d'Abbeville*, t. XXII, sous presse.

(4) Il n'y est plus en 1905, et. j'ignore ce qu'il est devenu.

(5) Dans le pavé de la nef, on remarque deux pierres tombales entièrement effacées.

(6) Près de là est, également en graffite, une épitaphe malheureusement presque détruite :

*Cy Deuant gist sovs.....*
*Le corps de.... .*
*1613.*

rappelle un exploit de la garnison espagnole d'Hesdin ou d'Auxy-le-Château, pendant les guerres de Henri IV :

LE IX$^{e}$ IOVR *de* MAI *LES* CLOCHE
*d'*ARGOULLE ONT *esté dependue*
*1595* (1).

# ARRY

## PIERRE TOMBALE

La vieille église d'Arry, dédiée à saint Quentin, a été démolie en 1868; un dessin de M. Macqueron (du 20 mai 1852) nous en conserve le souvenir; sa façade ouest était couronnée par un campenard à double arcade (2); le portail en plein cintre était encadré dans un arc en tiers-point, flanqué de deux contreforts et surmonté d'une niche ou petite fenêtre.

L'église neuve a hérité de son aînée quelques curieuses statues de bois, qu'on a eu le bon goût de ne pas remplacer par les odieuses bondieuseries de la rue Saint-Sulpice. On remarque surtout un saint Antoine hermite, du XVI$^{e}$ siècle, coiffé

(1) Voici l'inscription de la cloche actuelle :

✠ L'AN 1841 J'AI ÉTÉ NOMMÉE ADÉLAIDE CHARLOTTE ‖ ✠ PAR M. CHARLES A. WIGNIER DE BEAUPRÉ ANCIEN ‖ ✠ CAPITAINE DE CAV. & DAME MARIE ANNE G. ADELAIDE ‖ ✠ GODART D'ARGOULE V$^{E}$ EN P. NOCES DE M. WIGNIER ‖ ✠ DE BEAUPRÉ EN S. NOCES DE M. JOURDAIN DE L'ETOILLE. — Sur l'autre face : ✠ J'AI ÉTÉ BENITE PAR M$^{R}$ J. F. DUVAUCHELLES CURÉ ‖ ✠ D'ARGOULES EN PRÉSENCE DE MM. NICOLAS GOMEL ‖ ✠ MAIRE AD. DUPORGE ADJT. LÉONCE L. JOURDAIN DE ‖ ✠ LÉTOILLE ÉCUYER CAPITAINE DE LA GARDE NATIONALE ‖ ✠ NICOLAS BELVALLE EX-MAIRE. ‖ — GORLIER FONDEUR A FREVENT. (Effigies du Crucifix, entre la Vierge et un évêque. — Diamètre : 1$^{m}$10).

J'extrais du Cartulaire d'Argoules (f° 33 v°) les notes suivantes sur les anciennes cloches d'Argoules et de Dominois :

« Sur la grosse d'Argoule est écrit : *1609. Marie fust nommée par Claude de La Rivière, escuier, s$^{r}$ d'Argoule, Dominois et Petit Chemin en p$^{tie}$.*

« La 2$^{e}$ : *1609 je suis nommé Germaine pour servir à l'église de S$^{t}$-Germain d'Ergoulle; maître Guillaume curé, M$^{e}$ Lenglés prestre. Jesus Maria.*

« La 3$^{e}$ : *1609, les sieur et paroissiens d'Argoule mont fait faire, et suis nommé Claude. Jesus Maria.*

« La plus grosse cloche de Dominois fust bénie en 1579 par M$^{tre}$ Antoine Tronet (?); elle fust nommée Marie Françoise par très nobles et très vertueuses personnes Adrien de La Rivière Ch$^{er}$ et Jaque de Rochebaron et Françoise du Biez ensemble. Andriu Munier la coula.

« La 2$^{de}$ fust bénie par M$^{re}$ Henry du Bosquel en 1682. Elle fust nommée Geneviève par Monsieur de Durat, mar$^{al}$ de France, et Madame de Fraimond

« La 3$^{e}$ fust bénie par Monsieur Boudou, prieur de Valoires, en 1654. Elle fust nommée Louise par M$^{re}$ Antoine Gouffier et Madame Louise d'Estampes son épouse ».

Il est aisé de voir que les trois cloches de 1609, à Argoules, ont remplacé celles que la soldatesque espagnole avait dépendues en 1595.

(2) Les deux cloches actuelles sont de 1845 et ont été fondues à Amiens par Cavillier. L'une a eu pour parrain le comte de Courteville d'Hodicq, et l'autre pour marraine Mademoiselle Clara de Lagrené (devenue la comtesse Pingré de Guimicourt).

Le cimetière renferme le tombeau du dernier représentant de la vieille maison d'Hodicq, Messire Charles Alexandre François Ardre de Courteville, comte d'Hodicq, chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel de cavalerie en retraite, décédé au château d'Arry le 9 janvier 1847 à l'âge de soixante-dix-huit ans et trois mois.

d'un capuchon rouge ou bonnet carré (1), tenant un livre et une sonnette de la main droite, un chapelet et le tau de la gauche; à ses pieds est le cochon, hurlant au milieu des flammes. — Saint Eloy, mitré, tenant sa crosse et un marteau; l'enclume est auprès de lui. — Saint Nicolas, mitré, crossé, accompagné des trois enfants dans un baquet. Ces deux statues sont aussi du xvi[e] siècle. — Une Vierge-Mère, sans grand intérêt, tient une grappe de raisin, et l'Enfant porte un oiseau qui becquette la grappe.

Arry. — Pierre tombale.

Le château est bâti en briques et pierres, de style Louis XV; il est d'aspect élégant, bien que la construction d'un étage sur les ailes, qui en étaient primitivement dépourvues, l'ait quelque peu alourdi (2); au milieu de la façade se dégage une avancée en rotonde. Le domaine comprend de beaux bois, un parc vaste et charmant, traversé par la Maye qui se détourne pour former avenue vis-à-vis le château, et une allée de tilleuls admirables, longue d'un quart de lieue, et par laquelle passe la route de Rue à Crécy. Les appartements sont aménagés et décorés avec le goût qui caractérise les habitations de l'époque de Louis XV; le grand salon est orné de panneaux peints vers 1760, de paysages d'un ton chaud de l'école de Vernet (3); la plupart des sujets sont des fantaisies à l'italienne; cependant un dessus de porte reproduit la vue du château tel qu'il était à l'époque, avec deux charmants portraits des propriétaires (comte et comtesse d'Hodicq) se promenant aux bords de la rivière.

Ce château, passé par alliance des d'Halluin aux Courteville de Hodicq, puis aux Lagrené, a été vendu en 1872 par le comte Pingré de Guimicourt, leur héritier, au vicomte de France, cousin de la famille de Hodicq (4).

Sur le perron, gît une belle et grande dalle de pierre grise très dure du

(1) Ce n'est pas une barrette. C'est le capuchon que l'on donne ordinairement pour coiffure à saint Antoine; mais tout en s'adaptant à la forme de la tête, il s'avance un peu au devant du front et redescend à angle droit sur les côtés.

(2) Un dessin de la collection Macqueron (provenant de la collection de Caïeu de Vadicourt) représente l'état primitif et les ailes mansardées. — La tradition locale dit que le château d'Arry fut bâti par les mêmes ouvriers qui venaient d'achever la construction de l'abbaye de Valloires (1751). Effectivement les sculptures et les procédés de construction ont beaucoup d'analogie dans ces deux édifices.

(3) Il est probable que ces peintures sont l'œuvre de M. Jean Le Gaucher du Broutel, qui en a exécuté d'analogues dans son château du Broutel, à Rue. Il était gendre de M. de Bernes de Longvilliers, dont Joseph Vernet avait décoré l'hôtel, à Montreuil. Le peintre donna probablement des leçons à M. du Broutel, qui sut en profiter.

(4) La terre d'Arry appartenait au xvi[e] siècle à Jean de Gourlay, écuyer, bailli de Rue, fils cadet de Philippe, qui donna cette seigneurie en avancement d'hoirie à son fils Claude de Gourlay, écuyer (relief du 4 avril 1572). Ce

commencement du XIV<sup>e</sup> siècle, encore bien conservée malgré le périlleux emplacement où elle se trouve (1). C'est peut-être la plus curieuse pierre tombale qui existe en Ponthieu.

L'effigie en pied, au trait, est celle d'une dame de qualité, les mains jointes sur la poitrine, la tête entièrement entourée d'un voile et d'une guimpe, vêtue d'un manteau à longs plis; elle est abritée sous une grande arcade gothique, à crossettes et fleuron terminal, accostée de deux petits pinacles et de deux anges thuriféraires debout dans les écoinçons. En haut, deux écus semblables entre eux : *de..... au chef bordé et engrelé de ...*

L'inscription se déroule sur l'arcade et se continue en descendant sur le pied-droit de droite; elle est conçue en belles capitales gothiques :

CHI GIST ME DAME..... DE ROLLECOVRT PRIIES .

Le nom de famille est certainement Rollencourt (village près Hesdin et Saint-Pol). Le prénom est effacé, ce qui est bien regrettable, car il serait intéressant de savoir si nous sommes en présence de la tombe de *Marie*, dame héritière de Rollencourt, qui, en 1362, épousa Jean de Châtillon, seigneur de Dampierre et fils du comte de Saint-Pol (2).

Cette pierre a été apportée à Arry, on ne sait d'où, par M. Pingré de Guimicourt, ancien propriétaire du château.

Selon Demay, Baudouin, sire de Rollencourt, écuyer, en 1295, porte *un chef, à la bordure* (3). Robert, sire de Rollencourt, chevalier, en 1308 et 1311, a un sceau équestre, où le bouclier, l'aîlette et la housse portent *trois maillets;* mais le contre-scel est chargé d'un écu portant *un chef à la bordure* (4). — Avisse, femme du même Robert, est représentée debout sur son sceau, accompagnée de deux écus, l'un portant *trois maillets*, l'autre (ses armes personnelles) un orle de merlettes (5).

Les auteurs semblent jusqu'ici n'avoir connu, comme armes de la maison de Rollencourt, que l'écu aux trois maillets (6). Mais les sceaux dont la description

dernier la vendit le 18 du même mois à Jacques Le Fuzelier, écuyer, sieur de Montois, prévôt du Vimeu. Le petit-fils de Jacques, Nicolas Le Fuzelier, aliéna la seigneurie d'Arry, le 31 juillet 1618, au profit de César de Halluin, sieur de Noirbois, fils de François et de Claude de Bécourt. (Alcius LEDIEU, *Seigneurs et Fieffés du comté de Ponthieu aux* XVI<sup>e</sup> *et* XVII<sup>e</sup> *siècles*, *Bulletin de la Société d'Émulation d'Abbeville*, 1898, p. 317). Catherine Françoise de Halluin, dame héritière d'Arry, épousa le 11 juin 1725 Daniel-Antoine de Courteville de Hodicq, chevalier. Leur fils, Jacques-Alexandre-Antoine-François de Courteville, maréchal de camp, obtint l'érection d'Arry et des deux Airons en comté sous le nom de Hodicq, et fut député de la noblesse du bailliage de Montreuil aux Etats généraux de 1789. Il mourut en émigration.

(1) Elle s'use cependant depuis quelques années, ce qui n'a rien d'étonnant, car on ne peut passer sur le perron sans la fouler aux pieds. Des châtelains éclairés comme M. et M[me] de France, qui ont rempli leur résidence d'objets anciens et curieux, rassemblés avec goût et sans trêve, se doivent à eux-mêmes de ne pas laisser détériorer davantage un monument aussi précieux, et de le relever en lieu sûr.

(2) Il y a vingt ans, ce prénom était encore lisible ; M. de Calonne l'a déchiffré alors, mais il n'en a pas pris note malheureusement.

(3) Sceau rond, de 35 millimètres + S' BAVDVIN DE ROLLAINCOVRT. — Cession d'un fief enclos dans le parc du comte d'Artois, à Hesdin, septembre 1295. Arch. du Pas-de-Calais. (DEMAY, *Sceaux de l'Artois*, n° 594).

(4) Sceau rond, de 55 (alias 52) millimètres + S' ROBERT. DE. ROLLAINCOVRT. CH'R. — Acquisition, par Thierry d'Hirson, d'un fief à La Carnoye, 27 novembre 1311. *(Ibid.*, n° 595). — Amortissement de vignes à Merlemont, août 1308, hôpital de Beauvais. *(Id., Sceaux de la Picardie*, n° 591).

(5) Sceau elliptique, de 60 millimètres. — ... E. DE. SOVME..... ME. DE. ROLAI..... — Août 1308, même pièce. *(Ibid.*, n° 592).

(6) « La famille de Rollaincourt, qui paraît être une branche de celle de Mailly, portait, au dire d'André du Chesne *(Histoire de la maison de Chastillon*, p. 379), *d'argent à trois maillets de gueules*. La pancarte de 1640 au château de La Roche-Mailly dit : *Roullencourt* porte *de sable à trois maillets de gueules* ». (Abbé LEDRU, *Histoire de la maison de Mailly*, t. I, p. 78, note 1).

précède prouvent bien péremptoirement que cette famille portait indifféremment soit ce dernier blason, soit l'écu au chef bordé, qui figure deux fois sur la pierre tombale d'Arry.

Au sortir d'Arry, vers Rue, s'élève un vieux et pittoresque moulin à vent, tout caparaçonné d'essentes; — l'un des derniers, hélas! que le « progrès morose » ait respectés dans la région. — Une inscription de sa charpente nous donne sa date :

FAIT PAR MOI MARC CACHELEUX 1781.
FAIT PAR MOI LOUIS COURTOIS



BERNAY. – Détail de la maison de la poste.

# BERNAY

## LA POSTE

« CETTE maison, encadrée dans des bâtiments de diverses époques (1), a servi de temps immémorial de relais de poste. Elle se trouve située sur la grand'route de Paris à Calais et se compose.....d'un étage surplombant soutenu par des poutres sculptées. Elles sont ici au nombre de sept. Les six premières, en partant de la gauche, sont ornées de têtes humaines comme des blochets d'église. Ce qui est surtout remarquable dans cette façade, c'est le sommier orné de deux guirlandes de feuillage; la plus basse s'enroule sur un bâton écoté. Toutes ces sculptures sont malheureusement recouvertes de badigeon et de plâtras qui cachent peut-être une charpente intéressante; elles paraissent être du xv$^{e}$ siècle » (2).

Le 1$^{er}$ décembre 1314, Gilles, sire de Mailly, scelle la ligue des nobles de Vermandois, Beauvaisis, Artois, Ponthieu et Corbie, contre le Roi. Il dut emprunter le sceau de Robert de Rollaincourt, mais scella de son propre contre-sceau : « Le sceau de Robert de Rollaincourt représente : un seigneur à cheval tenant de la main droite une épée retenue par une chaîne et ayant au bras gauche un bouclier ou targe chargé de trois maillets ainsi que l'ailette. Le cheval est couvert d'une housse semée de maillets. Légende: S. RO... DE ROLLAINCO... — Contre-sceau : dans un encadrement trilobé, écu portant trois maillets. Légende : ✠ BVLETE GILLON SIRE DE MALGI CHEVAL' ». (Ledru, *ibid.*, avec dessins).

« La dernière descendante des seigneurs de Rollencourt, Marie, porta cette terre en 1362 à son époux Jean de Châtillon, second fils de Gaucher V et de Marguerite de Flandre, et seigneur de Dampierre ». (Comte G. DE HAUTECLOCQUE, *Dict. hist. et archéol. du Pas-de-Calais, Saint-Pol*, t. II, p. 343).

Un grand sceau de 1439 *(le seel de le baillie de Rollancourt)*, qui se trouve au chartrier de Bucamp, porte, au milieu, un grand écu écartelé de Châtillon et de..... (effacé); et, dans les écoinçons, deux petits écussons *à trois maillets*.

(1) Un bâtiment, dit le Pavillon, est du xvii$^{e}$ siècle; le reste, du xix$^{e}$.

(2) De la fin du xiv$^{e}$ d'après M. Milvoy, mais c'est trop les vieillir. — A. DE FRANCQUEVILLE, *Anciennes*

Depuis l'époque où M. de Francqueville écrivait ces lignes, une restauration discrète et bien entendue a fait tomber l'odieux badigeon, et réapparaître la charpente de la façade, en colombage (sauf le rez-de-chaussée qui est en briques). Les corniches sculptées ont retrouvé leur relief et attirent curieusement le regard.

Cette vieille demeure offre un type devenu fort rare chez nous, celui de la maison rurale qui n'était ni château ni chaumière. Elle est de temps immémorial dans la même famille (1). Dès avant 1646, Claude Buteux y habitait comme maître de poste (2). En 1721, Jean-Baptiste Dennel, époux de Marguerite Buteux, y remplissait les mêmes fonctions. Veuf sans enfants, et remarié à Marie-Jeanne Devilliers, il racheta la maison aux héritiers de sa première femme, (dont il était d'ailleurs le cousin), 1732.

*habitations rurales en Picardie; Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, t. XXI, 1904, p. 694. M. de Francqueville, comme moi, a dû à M^me^ Decrept la presque totalité des détails qu'il donne sur la vieille maison de Bernay.

(1) I. A la fin du XVI^e^ siècle vivait Guillaume Buteux, fils de Jean, et mort en 1621. Il fut marié deux fois : 1° à Isabeau de Coigny (dont il eut Claude), et 2° à Marguerite Glachant, de Montreuil (dont Marie).

Du 1^er^ lit :

II. Claude Buteux, maître de poste à Bernay en 1620 et 1646, marié avec Perrine Obin, d'où trois enfants :

III. 1° Pierre Buteux, maître de poste à Nampont en 1646 et à Bernay en 1654, marié par contrat du 13 novembre 1646 avec Jeanne Dumont, fille de Claude Dumont, mayeur du Marquenterre, et de Marie Le Cointe.

2° Bonne Buteux, mariée à César Guilbart, de Vron.

3° Jeanne Buteux, mariée à François Tillotte, de Forestmontier.

En 1669, le privilège de maître de poste à Bernay est accordé à Jacques Buteux, peut-être fils du précédent?

En 1721, J.-B. Dennel est maître de poste à Bernay. Il est le neveu et le cousin germain d'un Pierre et d'un Louis Buteux. Il épouse en premières noces Marguerite Buteux, d'Arry, 1713, et en secondes noces, 1730, Marie-Jeanne Devilliers, de Regniérécluse. Il est né en 1690, de Charles Dennel et de Marie Pieterson.

Il achète en 1732 la maison de Bernay des mains du sieur Obry et de la dame veuve Matifas.

Du 2^e^ lit :

II. Marie Buteux, épouse par contrat du 23 juin 1622 François de Roussen, laboureur à Bernay, mort avant 1646; d'où :

1° Jacqueline de Roussen, mariée à Louis Barbier;

III. 2° Bonne de Roussen, mariée le 21 septembre 1654 à Grégoire Hacot, brasseur à Montreuil, d'où :

IV. Jeanne Hacot, mariée le 27 décembre 1704, à Forestmontier, avec Charles Matifas, de Bernay, dont :

V. Jeanne Marguerite Matifas, mariée le 5 mai 1729, à Forestmontier, avec Jean-Jacques Obry, de St-Valery; la mariante assistée de J.-B. Dennel, maître de poste à Bernay, son cousin.

Il paraît donc établi que si la maison a changé de propriétaires entre 1621 et 1732, elle n'est pas sortie de la même famille, car les Buteux, les de Roussen, les Hacot et les Dennel étaient tous alliés entre eux.

Quoi qu'il en soit, cette maison fut acquise, par contrat du 5 avril 1732, en l'étude de M^e^ de Saint-Jullien, à Rue, par J.-B. Dennel et Marie Jeanne Devilliers son épouse, du sieur Obry et de la dame veuve Matifas, sa belle-mère (née Jeanne Hacot).

J.-B. Dennel et M. J. Devilliers cédèrent leurs droits sur la maison de Bernay et ses dépendances, à leur fille Marie-Charlotte, lors de son mariage avec Louis-Ignace de Roussen, maître de poste. — Contrat de mariage du 12 septembre 1753

Charles-François de Roussen, fils de L.-J. de Roussen et de M. C. Dennel, hérite de ses père et mère, 1802. Sa veuve vend cette maison en 1810 à M. et M^me^ Decrept, de Poix, qui la donnent en dot, — contrat d'avril 1813, — à leur fils Hubert Decrept, lors de son mariage avec M^lle^ Eugénie de Roussen, petite-fille d'Ignace de Roussen.

Actuellement la maison de Bernay appartient à M. Anatole Decrept, petit-fils des précédents.

(Notes communiquées par M^me^ Decrept).

(2) Voici en quels termes Claude Buteux décrit sa maison, en la donnant, par contrat de mariage, à son fils Pierre, alors maître de poste à Nampont (13 novembre 1646) : « Item ont encor donné aud. Pierre leur filz la maison en laquelle ilz sont demeurans aud. lieu de Bernay, se consistant en chambres basses et haultes, cuisine, cave, estables, grange, court, jardin, lieu, pourpris et tenement, fermé de haies vifves et planté d'arbres fruictiers, en continence de huict journeulx ou environ .... La poste ordinaire dudict Bernay, dont iceluy Buteulx père jouit, demeurant au prouffict dud. Buteulx père, pour en disposer comme il voirra bon estre, et celle de Nempont aud. Pierre, suivant les lettres de provisions qu'il en a soubz son nom ». (Minutes Allart; étude de M^e^ Plesse, à Montreuil).

En 1813, cette propriété passe à M. Hubert Decrept, marié à Marie-Françoise-Sabine-Eugénie de Roussen, arrière-petite-fille de J.-B. Dennel (1).

« Plus tard, devenue veuve, Mme Decrept de Roussen reçut en son nom personnel le brevet de maîtresse de poste.

« Grâce à sa merveilleuse entente des affaires, à son intelligence, à son activité, elle vit sa maison s'agrandir chaque année, et l'hôtel de la Poste, qu'elle avait considérablement augmenté, acquérir une juste renommée.

« En deux jours, nous dit Victor Hugo, on y servait plus de cent vingt couverts. *C'est,* ajoute-t-il, *un des meilleurs logis que j'aie rencontrés sur ma route; tout y est bon, tout y est propre, tout y est riant.*

« Et le poëte ne trouve qu'un reproche à adresser : la dame de céans est abonnée à la *Gazette de France!.....*

« Pour vous faire une idée de ce qu'était Bernay à cette époque, il faudrait d'abord vous imaginer le va-et-vient continuel, l'agitation de la cour avec ses *cent quatre-vingts* chevaux, dont une centaine logeaient dans la grande écurie.... Dès l'aube, retentissaient comme une joyeuse fanfare, le claquement des fouets, le tintement des grelots; les serviteurs affairés s'empressaient de tous côtés, et les postillons en culotte de peau de daim, en gilet rouge, veste bleue galonnée et ornée de boutons d'argent, dédaignant de panser eux-mêmes leurs chevaux, se les faisaient amener par des domestiques chargés de ce soin.

« Puis, descendant la côte avec un train d'enfer ou venant de la route de Boulogne, s'engouffraient par les deux portes cochères : voitures de mareyeurs, légères chaises de poste, diligences, lourdes berlines.

« Les voyageurs mettaient pied à terre, on s'empressait à leur rencontre, on changeait les chevaux; c'était un brouhaha incessant, un perpétuel mouvement que la nuit même n'interrompait pas entièrement.

« Comme dans un gigantesque kaléidoscope, l'on pouvait tour à tour voir défiler à Bernay : hommes d'état, humbles commerçants, pairs d'Angleterre, grands industriels, nobles duchesses, poëtes, princes, rois eux-mêmes; et M. Decrept père m'a parlé maintes fois des haltes rapides de Louis-Philippe et de sa famille.

« Il aimait à évoquer surtout la cordiale simplicité des jeunes princes d'Orléans — aujourd'hui, hélas ! disparus comme lui-même — qui venaient familièrement inspecter la cuisine, s'asseoir sous le manteau de la vieille cheminée, regarder le pittoresque spectacle de la basse-cour, où, nous dit encore Victor Hugo, *germe la table d'hôte; où les omelettes, les côtelettes, les jambons, les salmis grouillent, piaillent, bêlent, chantent, roucoulent, grognent, volent, marchent, nagent et flânent parmi les Alpes de fumier où les mares font des lacs; tumulte amusant pour le voyageur qui ne dédaigne pas Fielding en attendant Chevet.*

« Mais ces rapides passages amenaient généralement pour les propriétaires de

(1) Je cède ici la plume à Mme Decrept, qui a si bien su faire revivre, en quelques pages pleines de charme, la physionomie de la vieille maison de poste, au temps des diligences et des courriers. J'ai pensé qu'en raison de la valeur anecdotique de cette attrayante étude, on me permettrait d'intercaler ici ces quelques pages, qui égayeront un peu le lecteur entre deux descriptions archéologiques.

Mme Decrept a mis pour épigraphe à son récit ces vers de Sully-Prudhomme, qui certes sont bien ici de circonstance :

Je n'aime pas les maisons neuves;
Leur visage est indifférent,
Les anciennes ont l'air de veuves
Qui se souviennent en pleurant.

Bernay plus de tracas que de plaisir. Ne fallait-il pas, en effet, redoubler de vigilance, afin que tout fût digne des hôtes royaux et de leur suite?

« Un jour que Louis-Philippe dînait à Bernay avec la reine et plusieurs de ses enfants dans le salon du premier (transformé maintenant en chambre à coucher), il manifesta le désir d'être — ainsi que, paraît-il, le voulait l'étiquette, — servi par le maître de maison lui-même.

« Mais M. Decrept encore jeune, peu soucieux de.....cet honneur, refusa tout net. Vainement sa mère le supplia-t-elle..... Tout ce qu'on put obtenir fut qu'il se promenât de long en large dans l'appartement pour surveiller le service.

« Le roi ne lui en garda pas rancune; il lui offrit même une importante situation dans les haras, mais le jeune maître de poste ne put se résoudre à quitter Bernay.

« Quelques années plus tard, les membres de cette belle famille d'Orléans étaient dispersés en exil, et M. Decrept, m'a-t-on dit, — avec un dévoûment qui n'étonnera personne de ceux qui l'ont connu, — à ses risques et périls, envoyait chercher à Abbeville une des princesses (1), qui s'y trouvait abandonnée de ceux-là surtout qui eussent dû s'employer à son salut, et l'aidait à gagner l'Angleterre.

« Ce récit ne se rapportant pas très exactement au point de vue des noms propres avec les données historiques que j'ai pu consulter, je m'abstiens d'entrer dans de plus grands détails. J'ajouterai seulement que ce fait a été affirmé par le chef d'une des familles les plus honorables de la noblesse abbevilloise, qui doit être fort au courant de la chose.

« Précédemment, un exilé était passé, lui aussi, à Bernay, non pas en fugitif, mais en prisonnier.

« Après la lamentable échauffourée de Boulogne, le prince Louis-Napoléon (Napoléon III), escorté de gendarmes, y relaya, en effet. Tandis qu'on changeait les chevaux, les gendarmes réclamèrent de la bière qu'on leur apporta de suite, et M. Decrept, poussé par l'intérêt qu'éveille le malheur, s'informa si le prince ne voulait pas accepter quelque chose. Sans laisser à ce dernier le temps de répondre, grossièrement un des gendarmes allongea son propre verre dans l'intérieur de la voiture, accompagnant ce geste de paroles inconvenantes.

« M. Decrept outré ne put s'empêcher, avec sa vivacité habituelle, de donner libre cours à son indignation et fit aussitôt servir des rafraîchissements au prince, ce qui lui valut une sorte de menace de la part du brigadier, menace dont il ne s'effraya guère.

« Peu de temps après, Stanislas, valet de chambre de Louis-Napoléon, devenait garçon de table à Bernay, et M. Decrept achetait le cheval du prince, cheval qui plus tard rentra en la possession du prétendant; quant à Stanislas, il resta à Bernay jusqu'à son mariage.

« Deux fois déjà au cours de ces notes j'ai parlé de Victor Hugo; la lettre qu'il écrivit de Bernay et dont j'ai cité quelques passages nous force à remonter de quelques années en arrière. Elle est, en effet, datée du 5 septembre 1837 et extraite du volume *En Voyage, France et Belgique*. Dans quelle chambre le poëte logea-t-il?..... Nous l'ignorons, mais assurément ce fut sur la cour. S'il poëtise les choses et les animaux les plus..... prosaïques, il ne peut s'empêcher d'exercer sa verve, et nul doute qu'il n'en veuille un peu à la dame du logis de ses opinions légitimistes.

(1) La duchesse de Montpensier, dit-on, mais je ne donne son nom que sous toutes réserves.

« Au surplus, il est facile de se reporter à sa lettre (1).

« Mais le temps marchait, et avec lui le progrès.

« Bientôt le coup de sifflet de la locomotive, d'un son aigu déchirant l'air, devint pour la poste de Bernay le signal de la retraite. L'hôtel fut fermé, l'on vendit une grande partie des chevaux, et un jour arriva où la dernière diligence franchit le seuil de la cour. Ce jour-là, le dernier postillon dut verser une larme...

« De nouveaux nuages de poussière se soulèvent maintenant sur nos routes, mais le teuf-teuf des automobiles, le masque affreux, les énormes lunettes des

(1) Voici le texte de cette curieuse lettre :

« Bernay où je suis en ce moment n'est qu'un hameau. Il y a six maisons. La cathédrale a quatre murs blancs, dix pieds de haut, trois fenêtres, un toit d'ardoises et un clocher qu'on dirait composé de deux soufflets, l'un horizontal, l'autre vertical. Cet heureux genre d'architecture florit et prospère dans les braves campagnes picardes qui n'en savent pas plus long. C'est hideux.

« Ce n'est donc qu'un hameau, mais le hasard a voulu que ce hameau fût situé au point précis où la diligence qui arrive de Paris a faim pour déjeûner, et où la diligence qui arrive de Calais a faim pour dîner. De ces deux diligences qui arrivent là, l'une du sud, l'autre du septentrion, il en est résulté une auberge, et une fort bonne auberge, l'Hôtel de la Poste. C'est un des meilleurs logis que j'ai rencontrés sur ma route.

« La basse-cour, qui est là sous ma fenêtre, est magnifique. Ce n'est pas une basse-cour, c'est un océan. Il y a là tout un monde de poules, de canards, de vaches, de porcs, de dindons, de pigeons et de pintades qui vit bruyamment et joyeusement sans prendre garde aux sinistres lueurs de la cuisine. Au milieu de toutes ces bêtes se traîne et se prélasse, comme l'éléphant au Jardin des Plantes, une énorme truie pleine et prête à mettre bas. C'est plaisir de la voir se vautrer dans l'ordure. Elle est monstrueuse, elle est gaie, grasse, velue, rose et blonde.

« De cette immense basse-cour il germe une table d'hôte colossale qui s'épanouit deux fois par jour. Hier soir lundi, le garçon me disait avoir desservi plus de cent vingt couverts depuis samedi. C'est vraiment merveille de trouver une aussi prodigieuse cuisine dans une bourgade de huit ou dix feux. Quoi qu'il en soit, et sans songer à la table d'hôte, ce monstre aux dents de requin, toutes ces omelettes, toutes ces côtelettes, tous ces jambons, tous ces salmis, grouillent, piaillent, bêlent, chantent, roucoulent, grognent, volent, marchent, nagent et flânent parmi des Alpes de fumier où les mares font des lacs : tumulte amusant pour le voyageur qui, comme moi, regarde la basse cour pendant que le dîner cuit, et ne dédaigne pas Fielding en attendant Chevet.

« Chevet ne gâte jamais le paysage. L'idée de la bécassine colore le groupe un peu sec du chasseur et du chien d'arrêt; et il y a, pour le marcheur affamé, un certain charme à penser que dans ces belles eaux vives près desquelles il se repose on pêche d'excellentes truites. Les hommes du quinzième siècle ne peignaient et ne sculptaient jamais une rivière sans en montrer les poissons. Bonne et cordiale habitude! *(a)*.

« Il paraît que les gendarmes et les postillons se font décrotter ici. Il y a là sous la porte un enfant qui cire une botte grande comme un homme. Tu rirais de le voir. Il peint, il frotte, il brosse, il souffle, il sue, il y va de tout cœur; il couche la botte à terre comme un canon, il la met debout comme une colonne, il en fait le tour, il entre dedans, par moment il s'y engloutit et il disparaît tout entier. On n'a jamais accompli une grande œuvre avec plus de bravoure.

« Tout est bon, tout est propre, tout est riant dans cette auberge. Il y a bien çà et là quelques légères verrues. Ils m'ont donné pour écrire une table ronde, haute et étroite, ce qui n'est pas ingénieux; ils font payer six sous trois feuilles de papier; ils sont abonnés à la *Gazette de France*, dont j'ai vu l'infortuné feuilleton traîner dans la cuisine, affirmant, parmi les ognons et les échalottes, que le théâtre est décidément perdu, que la belle langue française, etc..., que le drame moderne, etc..., grandes vérités que ce brave feuilleton disait là en français de cuisine, et qui m'a paru de bon goût en pareil lieu. — Somme toute, excellent gîte.

« J'ai demandé à la dame du logis : Vous êtes légitimiste, Madame? — Elle m'a répondu : Hélas oui, Monsieur! Il faut bien. La route de Calais souffre, voyez-vous. Il passait plus de monde ici sous les Bourbons. La route de Lille nous fait du tort. Les princes d'Orléans sont toujours fourrés à Bruxelles. — D'où j'ai conclu que le rétablissement de la branche aînée était nécessaire au bonheur de la France et de la route de Calais ».

(Victor Hugo, *En Voyage, France et Belgique*; lettre écrite de Bernay, 5 septembre 1837).

Notons ici qu'Alexandre Dumas a placé une scène de la Jeunesse des Mousquetaires à Bernay-sur-Maye. (A. de Francqueville, *op. cit.*, p. 695).

Dès l'an 1714, le voyageur Nomis écrit : « Nous dinâmes dans un endroit où passe une petite rivière appellée la Maye, je pense que le nom de ce lieu est Bernoi. La forêt de Créci qui est considérable par son étendue est à un quart de lieue de là..... Le pays qui est entre Montreuil et Abbeville est plein de gibier et surtout de bécasses. On ne voit que filets propres à les prendre sur le bord des bois et très près du grand chemin ». (*Un voyage en Flandre, Artois et Picardie en 1714*, publié d'après le ms. du sieur Nomis par A. Eeckman; *Annales du Com flam. de Fr*, t XXII, p. 327).

*(a)* On dirait que Victor Hugo a vu (à une lieue de Bernay) le saint Christophe mutilé qui se dresse à l'angle de la chapelle du Saint-Esprit de Rue. Sous ses pieds, dans le fleuve qu'il franchit, grouillent des poissons

voyageurs ou voyageuses ne peuvent que faire regretter le joyeux tintement des grelots, la douce apparition d'un gracieux visage de femme s'encadrant dans la portière des voitures pour sourire au paysage.

« Souvent, suivant les longs corridors, je songe à tous ceux qui, pour un jour ou des années, se sont abrités sous le toit familial.....

« Hélas! où sont-ils?..... Où sont les neiges d'antan?.....

« Seule la vieille maison a résisté à toutes les tempêtes; chaque saison ajoute un nouveau défaut à son cordon sculpté, accentuant la laideur des figures.

« Mais les hirondelles ne s'en effrayent point, et sans crainte, au retour du printemps, viennent appuyer leurs nids contre les visages boursouflés. Puissent-elles les y bâtir longtemps encore, et pour la vieille maison de famille, demeurer les messagères du bonheur ».

## ÉGLISE SAINT-GENGOULT

On a vu la description pittoresque que Victor Hugo faisait, en 1837, de la *cathédrale* de Bernay. Si peu flatté soit-il, le tableau est exact; on ne peut voir chapelle plus insignifiante.

Une pierre noire gravée, encastrée dans la muraille intérieure, nous apprend comment et par qui fut fondée cette petite église :

LA CHAPELLE AVEVC
TOVT LES ORNEMENS
NECESSAIRES POVR Y DIRE
LA MESSE ONT ESTÉ DONÉE
ET DESDIÉE A LHONNEVR
DE S^T GENGOVL PAR ELOY
LAMIRAND SEIQ^R. DE GENVILLE
ET AVTRES LIEVZ ESCVYER EN
LA GRANDE ESCVRIE
DV ROŸ ET DAMOISELLE
FRANCOISE DVMONT SA
FEMME DEMEVRANT
A MONSTREVIL 1679.

Cette inscription, accostée de deux pilastres doriques, est surmontée d'un écusson aux armes des Lamirand de Genville : *de ..... au chevron de ..... accompagné en pointe d'un cerf ailé courant et contourné de .....; au chef de .....* — Supports : 2 chiens gardants; heaume de 3/4 à senestre; lambrequins (1).

Avant et même après la fondation de cette chapelle, Bernay dépendait de la paroisse de l'abbaye de Forestmontier. En 1773, la conventualité de cette abbaye ayant été supprimée, les habitants de Bernay sollicitèrent de l'évêché l'établissement d'un vicariat. En vue de l'obtenir, Ignace de Roussen, maître de poste, fit agrandir la chapelle, — la prolongeant jusqu'à la route, — et l'orna d'un autel en marbre qu'on y voit encore aujourd'hui.

La statue de saint Gengoult, placée à droite de l'autel, est intéressante. C'est un bloc de bois, épais et très lourd, contemporain du chœur. Le saint est en

(1) Éloy Lamirand de Genville était mayeur-second de Montreuil en 1683 et 1684-85.

costume de ville du commencement du règne de Louis XIV; il a cependant des jambières et l'épée au côté; sa tête est nue, sa main gauche est posée sur son épée et sa main droite levée; à sa droite est la fontaine ardente. Le culte de saint Gengoult a dû venir de Montreuil à Bernay, par l'entremise d'Eloy Lamirand (1); peut-être est-ce ce dernier qui a donné la statue.

Mentionnons encore un tableau sur toile sans valeur artistique, mais dont le sujet est peut-être intéressant : au centre, la Vierge-Mère assise; à sa gauche, un chevalier tout armé, et, à droite, sa femme coiffée d'un diadème de perles, présentant à la Vierge un Jésuite agenouillé. Il serait curieux de savoir à quels personnages se réfère cette scène.

## LE CROTOY

Vieux port situé au nord de la baie de Somme, fort maltraité par les siècles, le Crotoy (2), autrefois « l'une des plus belles villes du Roy » (???), n'a pas conservé grand'chose de sa splendeur première.

Son enceinte de murailles a complètement disparu ainsi que son château, qui joua un si grand rôle pendant la guerre de Cent Ans : En 1369, Châtillon, grand-maître des arbalétriers de France, en chasse les Anglais (3). Puis, en 1420-1424, il sert de place de sûreté au vaillant Jacques d'Harcourt, le dernier défenseur de la cause française en Ponthieu. Mais quand les Anglais l'ont ressaisi, ils le gardent bien : Jeanne d'Arc captive y passe quelques jours et y reçoit les visites des dames d'Abbeville, compatissant à son héroïsme et à son malheur. Vainement assiégée en 1436 par les troupes françaises et bourguignonnes, maintenant réunies sous la même bannière, la forteresse demeure le boulevard de l'Angleterre en Ponthieu jusqu'en 1450, où enfin Philippe-le-Bon s'en rend maître. Il ne reste rien de cette place de guerre, sinon un pan de mur absolument informe.

L'ancienne église Saint-Pierre du Crotoy, s'il faut en juger par la description de M. Prarond (4), ne manquait pas d'intérêt. On l'a remplacée par un édifice affreux et du plus mauvais goût. De la vieille église on n'a conservé que la tour occidentale, construction barlongue de forme bizarre, tout en grés et antérieure au XV[e] siècle. La façade occidentale est percée d'un portail en tiers-point, orné d'un fort boudin qui descend sur les pieds-droits. L'archivolte qui le surmonte se relie à un cordon qui contourne la tour. Au-dessus s'ouvre un œil-de-bœuf dont le remplage est moderne. Beaucoup plus haut, deux cordons rompent l'uniformité de la façade, qui n'a aucune ouverture à l'étage supérieur.

(1) Saint Gengoult est très honoré à Montreuil, où il y avait jadis une chapelle sous son vocable; — aujourd'hui cabaret à l'enseigne du *Grand Saint-Gengoult!*

(2) Voir, sur l'histoire du Crotoy : Prarond, *Notices*..... précitées, tome II, pp. 130 à 218. — Fl. Lefils, *Histoire de la ville du Crotoy et de son château*, Abbeville, 1860, 320 pp. in-12. — Le même, *Le Crotoy*, Paris, 1861, 185 pp. in-12.

(3) Que le lecteur n'attende pas de moi des éclaircissements sur le chaos de données contradictoires, amassées par les historiens, les chroniqueurs et les compilateurs sur le sort du Crotoy pendant les quinze années qui suivirent. Ils nous montrent les Français reprenant cette place en 1370, et encore en 1376, puis en 1385, sans qu'on sache comment les Anglais y rentraient toujours.

(4) *Op. cit.*, pp. 197 à 203.



[illegible] de [illegible] du commencement [illegible] de Louis XIV. [illegible] des [illegible] et l'épée au côté; sa [illegible] est nue, sa main gauche est p[illegible] [illegible] la fontaine ardente. Le culte de [illegible] de Montreuil à Bernay, par l'entremise d'Eloy Lamirand [illegible] ce dernier qui a [illegible] la statue.

Mentionnons [illegible] tableau sur toile sans valeur artistique, mais dont [illegible] est peut-être intéres[illegible] au centre, la Vierge-Mère assise; à sa gauche, un cheva[illegible] tout ar[illegible] et, à [illegible], sa femme coiffée d'un diadème de perles, présent[illegible] à la Vierge un Jésuite [illegible]. Il serait curieux de savoir à quels personnages se rét[illegible] cette scè[illegible].

## LE CROTOY

V[illegible]
le Cro[illegible]
grand[illegible]
[illegible]
[illegible]
grand[illegible]
il sert[illegible]
la cau[illegible] ils le gard[illegible]
bien [illegible] [illegible] les visites de
James [illegible] à son malheur. Vainement
assiégée en 1436 par les troupes françaises et [illegible], maintenant réunies
sous la même bannière, la forteresse demeure le boulevard de l'Angleterre
en Ponthieu jusqu'en 1450, où enfin Philippe-le-Bon s'en rend maître. Il ne reste rien
de cette place de guerre, sinon un pan de mur absolument informe.

L'ancienne église Saint-Pierre du Crotoy, s'il faut en juger par la description de M. Prarond (4), ne manquait pas d'intérêt. On l'a remplacée par un édifice affreux et du plus mauvais goût. De la vieille [illegible] n'a conservé que la tour occidentale, construction barlongue de for[illegible] tout en grès et antérieure au XVI[e] siècle. La façade occidentale est per[illegible] portail en tiers-point, orné d'un [illegible] qui descend sur les pieds-dr[illegible] [illegible] qui le surmonte se relie [illegible] contourne la tour. [illegible] s'ouvre un œil-de-bœuf dont le [illegible] est moderne. Beaucoup plus [illegible] cordons rompent l'uniformité de [illegible], qui n'a aucune ouverture à [illegible] supérieur.

[illegible] honoré à Montreuil, [illegible] une chapelle sous son vocable, — aujourd'hui [illegible]

[illegible] PRAROND, *Not*[illegible], tome II, pp. 130 à 218. — FL. L[illegible], *Hist*[illegible] Abbeville, [illegible]. — Le même, *Le Crotoy*, Paris, [illegible]

[illegible] le Crotoy pendant les [illegible] et encore en 1370, puis en [illegible]

LE CROTOY

*Un retable dans l'Église*

Au sud, la tour est éclairée au rez-de-chaussée par une simple fenêtre aiguë, sans ornements ni archivolte. A l'étage supérieur s'ouvre une autre fenêtre, à tiers-point peu accusé, dont l'archivolte se raccorde au cordon supérieur de la tour. Deux fenêtres semblables accolées, avec deux archivoltes distinctes, éclairent la face Est au-dessus des toits de l'église.

Au nord se trouve l'escalier; de ce côté la tour n'est éclairée que par sept ouvertures irrégulières, dont cinq sont de vraies meurtrières.

La tour est flanquée de contreforts placés dans le prolongement de la muraille, et divisés en sept ressauts peu accusés. Elle est couronnée par une plateforme sur laquelle s'élèvent, au sud, un capuchon en charpente et ardoises; au nord, une tourelle de guet. L'ensemble de cette construction est bizarre et original (1).

Devant le portail, à l'extérieur, gît à l'injure de l'air une grande pierre tombale bleue du XIV^e siècle, malheureusement en très mauvais état, mais qui jadis a été fort belle : deux personnages, mari et femme, sont figurés au trait, couchés sous deux arcades aiguës à redents et séparés par une belle colonnette à chapiteau à crochets; les dais surmontant les arcades semblent avoir été fort riches. Les têtes et les mains jointes, qui devaient être en incrustation de marbre, ont disparu. L'effigie de l'homme est presque détruite, mais celle de la femme est encore assez bien conservée, et l'on pourrait compter les plis de sa robe. La pierre, sorte d'ardoise, est d'une grande épaisseur; il est regrettable qu'on ne l'ait pas laissée dans l'église, où elle se serait probablement moins endommagée. On ne lit plus une seule lettre de l'inscription.

L'autel latéral de droite garde un magnifique morceau de sculpture sur bois, le plus bel ornement de l'église : c'est un rétable de chêne sculpté (XV^e ou XVI^e siècle), représentant trois scènes de la vie de saint Honoré, évêque d'Amiens : sa consécration, sa messe miraculeuse et l'invention des corps des saints Fuscien, Victoric et Gentien à laquelle il assista.

« Le compartiment du côté de l'Évangile », dit M. l'abbé Lefebvre (2), « représente la consécration épiscopale de saint Honoré. Quatre évêques en chape, la tête couverte de la mitre, entourent le récipiendaire qui, revêtu de la chasuble, les mains jointes, est assis sur le siège épiscopal et reçoit l'imposition de la mitre. Dans le fond apparaissent un chanoine, l'aumusse sur le bras, et un officier d'église. Au premier plan, deux jeunes clercs sont debout de chaque côté, l'un porte le livre, l'autre la crosse.

« Le compartiment du milieu rappelle un des faits miraculeux de la vie de saint Honoré : l'apparition, au-dessus de l'autel, d'une main divine, bénissant le calice au moment où le vénérable prélat prononce les paroles de la consécration. Le bienheureux Honoré revêtu de ses ornements pontificaux est à l'autel, le diacre et le sous-diacre sont à genoux, tandis que deux prêtres en chape, faisant face au public, placés debout de chaque côté de l'autel, portent, l'un la mitre, l'autre le bâton pastoral de l'évêque. Deux jeunes clercs aussi à genoux, tiennent chacun un cierge, et complètent la scène. A la vue du prodige, ils sont dans l'admiration. La main miraculeuse qui devait se trouver vers le haut du rétable a été brisée.

(1) En 1856, M. Prarond écrivait : « La décoration la meilleure, et la plus pittoresque de ce clocher est fournie par les herbes sauvages qui, enracinées entre toutes les pierres, grimpent depuis le bas jusqu'en haut et, dans ce pays de sable, résistent, première verdure, aux vents de la mer ». (*Op. cit.*, t. II, p. 198). On a, depuis, hélas! ravalé la façade et fait disparaître ce tapis romantique.

(2) *La Chartreuse de Saint-Honoré à Thuison près d'Abbeville*, 1885, p. 173 et sq. — Cf. aussi Em. Delignières, *Les rétables de l'église Saint-Paul d'Abbeville et de l'église du Crotoy*, ap. *Mémoires de la Société d'Émulation d'Abbeville*.

« Le troisième sujet représente la cérémonie de l'invention des reliques des saints Fuscien, Victoric et Gentien, martyrisés au village de Sains, par ordre de Rictius Varus, préfet de la Gaule Belgique. On ignora pendant plusieurs siècles le lieu de la sépulture des saints martyrs; le bienheureux Honoré eut le bonheur de les retrouver, d'après les indications données en songe à Lupicin, prêtre de la ville d'Amiens. Saint Honoré, en chape et couvert de la mitre, encense les corps des trois saints que l'on vient de découvrir. Le fossoyeur est encore là, dans une attitude de pieux recueillement, s'appuyant sur sa bêche. Près de l'évêque, se tiennent un prêtre en chape et un chanoine, l'aumusse sur le bras; ce dernier porte d'une main la crosse et de l'autre la navette. Sur le côté, un personnage couvert d'un haut bonnet, la main derrière le dos, relève les longues manches de sa robe. Au second plan se trouvent deux autres personnages laïques, et dans le fond deux femmes avec des coiffures en forme de turban, une femme du peuple et trois jeunes clercs.

« Sur les volets placés pour garantir ce magnifique rétable, on avait peint le Sauveur faisant la cène avec ses disciples, et les apôtres dormant, tandis que leur divin maître prie dans le jardin des Oliviers. Au-dessus du rétable, se trouvaient les statues de saint Honoré, de saint Nicolas et de saint Hugues de Lincoln. (*Ms. Siffait*).

« Les dais qui surmontent les divers sujets traités dans » ce rétable, « sont d'une grande richesse, parfaitement ordonnés et fouillés avec une délicatesse telle que la sculpture semble vouloir rivaliser avec l'orfèvrerie. Chaque compartiment présente un dais qui fait saillie et se subdivise en pans coupés, séparés par de gracieuses colonnettes et de légers contreforts, surmontés de clochetons. Les pans sont ornés d'arcs surbaissés à contre-courbures enjolivées de crochets et d'amortissements feuillagés. L'ensemble est relié par des ornements formant fenestrages et délicatement découpés à jour ».

Ce rétable parfaitement conservé est remarquable « par la beauté et le fini du travail. Le relief est fortement accusé; les personnages du premier plan se détachent même complètement de l'ensemble, les groupes sont heureusement disposés et prouvent un véritable talent de la part des artistes qui ont dessiné ces bas-reliefs. Il y a là un sujet d'étude d'autant plus intéressant que le sculpteur s'est servi des costumes de l'époque où il créait son œuvre. Ornements épiscopaux et sacerdotaux, habillements d'hommes et de femmes, coiffures, accessoires, tout présente le type du XV[e] siècle ».

Ce rétable provient de la Chartreuse de Thuison, près Abbeville (1), ainsi qu'un autre qui lui faisait pendant, et qui se trouve aujourd'hui dans l'église Saint-Paul hors les murs d'Abbeville (2).

Voici les très intéressantes inscriptions des cloches du Crotoy (3) :

*1re cloche :* 1641. FRANCOISE SVIS NOĒE PAR HAVT ET PVISSANT SG[R] M[RE] FRANCOIS SIRE DE RAMBVRE BOVLINVILLER CHL[ER] SG[R] DVD[T] LIEV COMTE DE COVRTENE S[R] DE DONPIERE

(1) « M. Dusevel, dans une lettre à M. Boucher de Perthes (*Mémoires de la Société d'Émulation d'Abbeville*), pense que ce rétable provenait de l'église Saint-Wulfran, mais cette opinion n'est pas admissible lorsqu'on connaît les détails donnés par les auteurs du manuscrit Siffait (qui ont décrit, avant 1789, l'église des Chartreux de Thuison et son mobilier) — Le rétable de Saint-Honoré a été acheté et offert à l'église du Crotoy par Dom Florentin-Félix Delahaye. Cet ancien bénédictin de l'abbaye de Saint-Nicaise de Reims, après avoir été curé de Favières, était venu mourir au Crotoy ». (Note de M. Lefebvre).

(2) Ce dernier a gardé sa peinture primitive, tandis que celui du Crotoy est verni.

(3) Communiquées par M. Alfred Julia. Cf. PRAROND, *loc. cit.*

BARON DV VAVDREVIL VICOMTE DE ANBERCOVRT SGR DE HORNOY AVTHIE ET AVTRES LIEVX GOVER DES VILLE ET CHASTEAV DV CROTOY MR DE CAMP DE REGIMENT A PIED FRANCOIS DE LISLE DE FRANCE POR SA MATE AGE DE 16 ANS (1) ET MADAMLE CHARLOTE DE RAMBVRES SA SOEVR FAICT DV TEPS DE ME ESTIE DE PISSY CVRE.

2e *cloche :* FRANCOISE EST MON NOM PAR MESIRE IEAN DE CHVLDEBERGE COMTE DE MONDESEVX MARESCHAL DE CAMP DES ARMEES DV ROI MAISTRE DE CAMP DVN REGIMENT DINFANTRIE ET CAPITAINE DVNE COMPAGNIE DE CHEVAVX LEGERS GOVVERNEVR DES VILLES ET CITADELLE DE RVE ET CROTOY ET MADAME FRANCOISE MAGDELEINE DE FORCEVILLE SON ESPOVSE FAIT EN LAN 1643 (2).

A l'issue du Crotoy sur le chemin de La Bassée, dans la garenne, s'élève un monument composé de trois pierres tumulaires remarquables, trouvées en janvier 1851 sur l'emplacement de l'ancienne chapelle Saint-Pierre (3).

La plus ancienne, du XIIIe siècle, est placée à la partie supérieure du monument; de forme trapézoïdale, plus large à la tête qu'aux pieds, elle mesure environ 2 mètres 20 de long; le champ de la pierre porte en relief une croix fleurdelysée, et l'inscription, en gothique majuscule, est profondément gravée sur les bords de droite et de gauche :

CHI : G : S : IAKES : PAVMELE : ET : IEHANE : ||
SE : FEME : PRIES : POVR : LEVR : AMES.

La seconde, très bien conservée, est aussi du XIIIe siècle; elle a 2m10 de long, un mètre de largeur à la tête et 0m70 aux pieds; de plus, ses angles sont abattus. Une croix haussée, dont les bras se terminent par des losanges, est gravée au trait dans le milieu. L'inscription se déroule en haut, à droite et en bas :

✠ CHI : GIST : MAROI ||
E : IADIS : FEME . ROBERT : MOLE : FOVACH ||
E : PRIES : POR : LAM || E.

Remarquer ce nom de *Molle fouache,* qui signifie en picard : *Tendre galette.*

La troisième pierre, placée au revers du monument, est très endommagée; elle date du XIVe siècle, et porte deux petits écussons : le premier, à la nef ou bateau; le second, à la voile de navire (?). C'est bien un blason de gens de mer. Cette dalle, rectangulaire, mesure 2m20 sur 1m10. Voici ce qu'on lit encore de

(1) François de Rambures, seigneur de Rambures par la mort de son frère Jean, en 1637. Dès 1633, il devint mestre de camp du régiment de son nom, par démission du même Jean, son frère consanguin. En 1634, âgé de 14 ans, il le commanda à l'armée de Lorraine, au siège de Spire et à la prise de Bingen en 1635, au secours de Colmar en 1636, aux sièges d'Ivoy et de Damvilliers en 1637, à celui du Catelet en 1638, au siège et à la bataille de Thionville en 1639, aux sièges d'Arras en 1640, d'Aire, de La Bassée et de Bapaume en 1641. Il fut tué à l'attaque de Honnecourt le 26 mai 1642, avec une vaillance bien digne de sa race. Il était fils de Charles, dit le brave Rambures, et de sa seconde femme Renée de Boulainvilliers. (Mis DE BELLEVAL, *Nobiliaire de Ponthieu*, 2e édit., col. 787. – Abbé BERTON, *Courtenay et ses seigneurs*, p. 143).

(2) Le maréchal de Schulemberg maltraita et martyrisa odieusement, sans aucune raison, sa malheureuse femme, héritière d'une des plus riches branches de la maison de Forceville, fille d'Adrien de Forceville, seigneur de Bezencourt, Argoules, Ainval et Applaincourt, et de Barbe de Hille. On montre encore à Arras la tourelle où il la séquestra. M. le vicomte de Calonne, arrière-neveu de Françoise Madeleine de Forceville, a consacré à cette infortunée une très curieuse notice, où il narre ses tribulations, son évasion mouvementée, ses requêtes à la reine-mère, etc. *(Françoise Magdeleine de Forceville, maréchale de Schulemberg et comtesse de Montdejeux (1620-1675),* Arras, 1876, in-8°, 20 pp.).

(3) PRAROND, *op. cit.*, p. 208.

l'épitaphe, qui commence sur la ligne de gauche et s'étend en haut et à droite; les caractères sont beaucoup plus petits que ceux des inscriptions précédentes :

✠ CHI. GIST. EMELINE. BOVMI..... E. D ‖ E. RAYEV. QV [I. F] V. FEME . . (manque la moitié de la ligne supérieure)..... [PRIES. POVR.] SAME PATER. NOSTER.

Il est regrettable que ces trois curieuses dalles ne soient pas datées.

## ÉGLISE SAINT-FIRMIN

Saint-Firmin est une ancienne paroisse qui a toujours fait partie de la commune du Crotoy et Mayoc depuis le XIIIe siècle, mais a conservé, au point de vue spirituel, son autonomie paroissiale et son curé propre, malgré le peu d'importance de sa population. La position écartée de ce village, à une lieue de Rue et à une lieue et demie du Crotoy, est sans doute la cause qui lui a fait garder son indépendance.

Ce lieu s'appelait autrefois Berthaucourt-sur-Mer (1), puis Bétaucourt. Le nom du patron de l'église, comme il arrive souvent, a fait disparaître l'ancienne dénomination du village.

L'église est beaucoup trop grande pour les quelques maisons qui en dépendent seules aujourd'hui, et semble avoir été construite pour abriter un peuple plus nombreux. Sans être un monument, cet édifice n'est pas indigne de quelque attention. Sa nef a été incendiée en mai 1901 (2); je l'avais visitée avant ce désastre, ce qui me permet d'en donner la description et de relever bon nombre d'inscriptions aujourd'hui disparues. Voici donc mes notes de 1895 :

Le plan comporte une nef de plusieurs époques, sans caractère, et un chœur du XVe siècle, avec une forte tour, élevée vers le XVIIe en avant-corps. Les murs extérieurs sont tout en grés, sauf pour la nef, construite irrégulièrement avec divers matériaux, parmi lesquels la brique domine.

La tour a été très solidement bâtie; ses épaisses murailles de grés, épaulées par de robustes contreforts construits dans l'axe du mur, semblaient défier les siècles; mais elle a été foudroyée trois fois, vers 1825, vers 1837 et en 1845 (3), et les ravages du feu du ciel, joints à la violence du vent de mer, n'ont jamais été bien réparés. Le mur sud est très endommagé, lézardé du haut en bas, et menace ruine. De plus, à une époque déjà ancienne, on a dû détruire l'étage supérieur de cette tour, jusqu'à l'imposte de ses grandes fenêtres cintrées, qui, depuis lors, sont coupées aux deux tiers de leur hauteur. Un beffroi en charpente, avec capuchon en forme de dôme bulbeux, remplace aujourd'hui cet étage; je suppose que ces travaux ont pu être exécutés au lendemain de la Révolution.

(1) *Bertaucourt* au pouillé de 1301. Cf. DARSY, *Bénéfices de l'Église d'Amiens*, t. II, p. 225, qui donne d'intéressants détails sur l'histoire de la dîme, et la limitation du territoire (1487) d'avec celui de Saint-Jean des Marais; sire Jehan Brocquet étant alors curé de Saint-Fremin de Béthaucourt. — « Le presbytère est à une portée de fusil de la mer et exposé aux vents ». (Déclaration de 1728). – Une charte du Chapitre d'Amiens, octobre 1211, traite : *de personatu de Bertaucort;* une autre, de mai 1220 : « *proventus..... de Bertaucort* ». (Cartulaire du Chapitre d'Amiens, t. I, pp. 180, 209). — En 1589, le hameau de Froizes en Marquenterre était de la paroisse Saint-Firmin de Béthaucourt. (Minutes Poullet, notaire à Montreuil).

(2) Le feu a pris en plein jour, sans doute par un cierge laissé sur l'un des petits autels. La nef a été entièrement détruite; il a fallu démolir les quelques murs restés debout, qui menaçaient ruine. Le chœur et la tour n'ont pas souffert. J'ai pu revoir l'église en décembre 1902, avant la reconstruction, et compléter mes notes sur le pavé encore en place.

(3) PRAROND, *op. cit.*, p. 217.

Le portail, en cintre surbaissé, s'ouvre à l'ouest; il n'a aucune moulure, non plus que les fenêtres hautes. Deux larmiers divisent la tour dans sa hauteur, et les contreforts ont quatre ressauts. Une tourelle octogone engagée, accolée au mur nord, contient un escalier de 67 marches de bois.

Les murs intérieurs sont en briques; tout l'intérieur de la tour est en fort mauvais état, presque en ruine; il ne reste que des vestiges des anciens planchers; seule la charpente des cloches, à demi pourrie de vétusté, est encore en place à une vingtaine de mètres au-dessus du sol. L'ascension en est périlleuse, mais le chercheur qui la tente est bien récompensé de ses peines, car dans le vaste beffroi, près d'une mauvaise tinterelle d'acier, toute rouillée, sortie des ateliers Jacob Holtzer à Unieux, se trouve une grande et belle cloche du XVI^e^ siècle, dont le poids entraînera quelque jour sa charpente vermoulue. Elle est ornée de trois filets à la base, et porte sur sa panse une croix haussée à trois gradins, entièrement couverte de rinceaux gracieux; à la partie haute, deux plaques carrées contiennent : 1° le Christ en croix, entre la Vierge et saint Jean; 2° la Vierge Mère accostée d'une grande fleur de lys.

Voici l'inscription :

**✠ dam iacques brocquet prieur de foremontier cure de chiens ma dōne a non mar:e lan mil v^ce^ et xix franchois de mōfort nous ||
a fait** (1).

La nef est très mal bâtie; son mur sud menace ruine; les contreforts sont à demi écroulés, et il est probable que tout serait déjà tombé, sans quelques anciens et solides parements de grés qui soutiennent le reste (2). La charpente est apparente, avec berceau surbaissé en planches. Un portail latéral carré s'ouvre dans la première travée du mur nord; un autre, en tiers-point très aigu, existait au sud; il est muré. Toutes les fenêtres sont en plein cintre; il y en a trois au nord et deux au sud, percées sans aucune symétrie. Autrefois la dernière travée était flanquée de deux chapelles, dont il ne reste plus aujourd'hui que deux petits réduits inégaux, de un mètre environ de profondeur, éclairés chacun par une fenêtre carrée, et s'ouvrant sur la nef par une grande arcade romane doublée, à arêtes arrondies, qui repose d'un côté sur un pied-droit et de l'autre sur une console (3).

L'arc triomphal est en tiers-point, de hauteur moyenne, et percé dans un mur doxal très épais, qui, antérieurement à la construction de la tour actuelle, portait un campanile. On voit encore, du dehors, les restes de ce campenard de grés, la baie de l'arcade inférieure, et la base de la supérieure.

Le chœur, couvert de tuiles, se compose de trois travées droites et d'un chevet à trois pans. Les murs sont de grés au dehors, de craie taillée au dedans. Chaque travée est étayée d'un robuste contrefort à deux ressauts, terminé en bâtière. Un cordon en larmier règne sous l'appui des fenêtres et contourne les contreforts.

Les fenêtres, surmontées extérieurement d'une archivolte de grés, sont au nombre de sept, trois au chevet et quatre dans le chœur. La première travée, où

(1) Il est probable que cette cloche provient de Forestmontier, car il n'est guère possible que le prieur de Forestmontier ait été en même temps curé de Saint-Firmin. En 1487, sire Jehan Brocquet, sans doute un de ses parents, était curé de cette dernière paroisse. — Quant au fondeur François de Monfort, son nom était inédit quand je l'ai cité en 1901 dans les *Mémoires de la Commission départementale du Pas-de-Calais*, t. II, p. 319. Depuis lors j'ai retrouvé sa signature sur les cloches de Sanghem (1487), Belle (1496) et Bellebrune (même date) (Pas-de-Calais, arrondissement de Boulogne).

(2) On voit que l'incendie de 1901 n'a pas détruit un monument qu'il faille regretter.

(3) Tout ce qui précède, sauf la tour, je le rappelle, a péri par le feu.

s'accole au sud la sacristie, et où s'ouvrait au nord un portail aujourd'hui muré, est aveugle. Ces fenêtres, simples, étroites et très aiguës, en forme de lancettes, sembleraient antérieures au xv^e^ siècle, si leur double moulure intérieure n'était prismatique et ne retombait sur des bases piriformes.

La voûte est belle, tracée en étoile, avec liernes et tiercerons. Ses épaisses nervures retombent en faisceaux sur des culs-de-lampe en pyramide renversée. Mais si les supports n'offrent aucune variété, il n'en est pas de même des clefs. Les trois principales portaient sans doute des écussons qui ont été bûchés; mais les autres subsistent intactes.

1^re^ travée : Instruments de la Passion : 1° marteau, tenaille et 12 deniers; 2° croix, échelle et trois clous; 3° verge, corde et trois dés; 4° coq, colonne, lance, sabre et couteau. Enfin la clef des ogives, si elle a perdu son écusson, a gardé la couronne d'épines qui le ceignait Sur le doubleau, fleur de lys florencée.

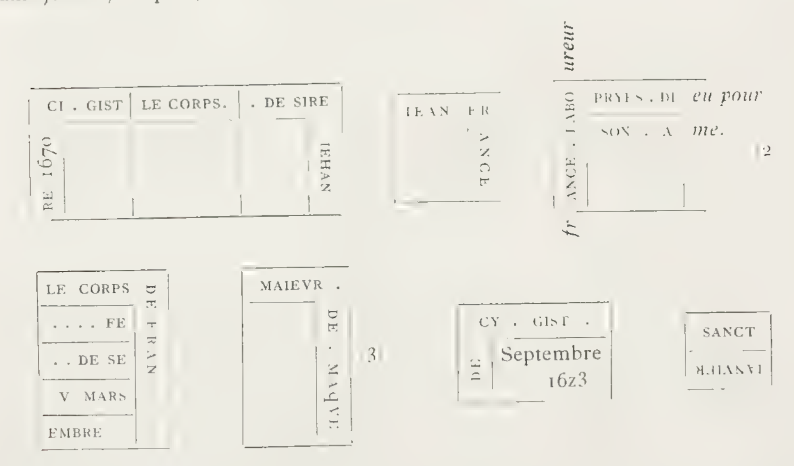
2^e^ travée : les anges des quatre vents. Sur le doubleau, saint Antoine et son cochon.

3^e^ travée et chevet : six clefs : les quatre attributs des évangélistes, le soleil, un ange avec un phylactère.

A droite du maître-autel, une piscine en cintre surbaissé est encadrée d'une moulure à bases piriformes.

Le mobilier n'a aucun intérêt. Une affreuse toile, représentant saint Firmin, surmontait autrefois le maître-autel; on l'a reléguée dans un coin de la nef, et c'est encore trop d'honneur (1).

Le pavé est très hétérogène : grés, stinkal, briques, tuiles, et (surtout devant les petits autels) quelques carreaux de Sorrus, en terre cuite vernissée, où l'on voit : une tête sur un coussin, une poitrine avec bijou en forme de croix, des mains jointes, un pied, divers ornements géométriques et des fragments d'inscription :




(1) Voici ce qu'en disait M. Prarond : « Le tableau du chœur représente saint Firmin, patron de l'église et du village; c'est une peinture dont on ferait tout l'éloge possible, avec un peu d'exagération même, en la qualifiant de primitive. Elle fut envoyée vers 1823 à l'église par un donateur inconnu; on attribue cependant cette générosité à M. de Fleuricourt, ancien curé de la paroisse, depuis curé du Pont-de-Metz..... ». *(Op. cit.*, p. 216).

(2) On voit que les carreaux précédents concernent la famille France, dont il sera question plus loin. Les points entre les mots sont en forme de grands losanges.

(3) Probablement : mayeur de Marquenterre.

Et beaucoup d'autres que j'ai également relevés, mais que j'omets parce qu'ils n'offrent aucun texte suivi. Ces carreaux juxtaposés et assemblés, formaient une tombe au trait dans le genre des dalles de pierre gravée, avec épitaphe alentour (1).

Un autre carreau de terre cuite, plus ancien et en parfait état de conservation, (XV^e ou XVI^e siècle), nous donne le fragment d'épitaphe qui suit :

| | |
|---|---|
| cy deſſo | *ubs gi* |
| ſte le | *corps* |
| de An | *thoin* |
| ette la | . . . . . . |
| de ieha | . . . . . |
| treſpa | *ssa le* . . . |

Dans le milieu de la nef, grande dalle de stinkal, bien près de s'effacer complètement; inscription dans un cadre ovale surmonté d'un fleuron :

CY GIST
LE CORPS DE
CLAVDE CARON EN
SON VIVANT FEMME
DE HONORABLE HOE
ANTHOINE MANIER
ANTIEN MAIEVR DE
LA VILLE DV CROTOY
LAQVEL EST DECEDEE
LE 8 DE MARS . . . . . (2)
PRIES DIEV POVR SON AME.

La tombe du mari de dame Claude Caron nous a laissé quelques débris, informes et brisés en mille morceaux, d'une grande dalle bleue. — Larmes aux angles. De l'inscription on lit encore ces mots :

. . . . . CORPS . . . . . HONORABLE HOMME
[*Anthoine*] MANIER EN SON VI
[*vant antien*] MAIEVR DE LA VILLE
[*du Crotoy*] LEQVEL [*deceda*]
. . . . . . . . . AVRIL 1649.
[*Priez Dieu pour son*] AME.

Autre dalle de craie, dans la nef. Lignes géométriques, ossements en haut, tête de mort en bas. Très usée :

(1) M. Siffait de Moncourt a signalé aux Antiquaires de Picardie les carreaux vernissés de Saint-Firmin : « Séance du 9 juillet 1901. — M. Albert de Moncourt signale dans l'église de Saint-Firmin, près du Crotoy, qui va être démolie, des carreaux émaillés. Ils ont été probablement fabriqués à Sorrus et datent du XVII^e siècle. Bien que ces carreaux soient en désordre et assez abîmés, il serait bon néanmoins de les conserver, à cause de leur rareté. M. Macqueron veut bien se charger d'intervenir à ce sujet auprès de l'architecte de la nouvelle église de Saint-Firmin, et M. Milvoy intéressera au sort de ces carreaux M. le doyen de Rue ». (*Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, 1901, p. 111).

(2) D'après les caractères, cette tombe est de la première moitié du XVII^e siècle

..[*cor*] ps de Deffnt[e].
...... Feme de Iean
... .. eau demt a
......... S[t] Fir
[*min*] laquelle deceda le 12
.... 1633 et .........
.... qui deceda le
.... decembre de la .... .
.... *ez Dieu pr*
*Leurs Ames.*

Sous l'arc doxal, pierre bleue sans ornements :

D. O. M
CY GIT LOUIS FRANCE
HOMME VIUANT
DE SON BIEN
DE CETTE PAROISSE
MORT LE SEPT MAY 1750
JNHUMÉ LE HUIT
DU MEME MOIS
AGÉ DE
VINGT QUATRE ANS
ET DEUX MOIS
PRIEZ DIEU
POUR LE REPOS
DE SON AME
DE PROFUNDIS.

Restes d'une petite dalle oblongue (XVIII[e] siècle) :

| | |
|---|---|
| *Cy gist le cor* | P. DE. DE |
| *functe Franç* | OISE. |
| .... *en son* | . VIVANT |
| | NIN . LA . |

Enfin, dans le chœur, sous la grille du sanctuaire, pierre blanche tout effacée (1).

(1) J'ai cru devoir relever dans tous ses détails cet inventaire épigraphique de l'église de Saint-Firmin. Après l'incendie, le pavé a été renouvelé et toutes ces épitaphes ont disparu, comme, hélas! dans toutes les églises qu'on repave.



Machy. — Le Manoir.

# MACHY

## MANOIR SEIGNEURIAL

Tout près de l'église de Machy se trouve une vieille ferme, ancien manoir, bâtie entièrement en briques. Elle appartient à M. Pierre de Saint-Victor, gendre du marquis de Partz de Pressy (1).

La façade sur la cour est percée d'une porte surbaissée, à archivolte en briques, et à pieds-droits en partie en grés. Dans le corridor d'entrée, sont pratiquées des meurtrières, deux sur la cour, au-dessus de la porte d'entrée, et une oblique, sur la rue. Leur linteau est orné de plusieurs moulures. Les fenêtres du rez-de-chaussée ont été refaites. L'étage supérieur est éclairé par deux grandes fenêtres surbaissées, et une petite au milieu; à chaque bout existait une autre petite fenêtre, aujourd'hui murée.

(1) La terre de Machy, après avoir appartenu à une famille du nom, (Jean de Machy, dit Desraine, seigneur en partie, 1377), était au xvi^e siècle la propriété d'Henri Roussel, écuyer, qui fournit relief le 5 juillet 1548; puis de Pierre Blondel, écuyer, s^r de Fresnes, gendre et légataire universel de Marie de Glisy, veuve de Henri Roussel; relief du 28 mars 1583. Pierre Blondel la vendit le 22 mars 1584 à François de Soyecourt, et depuis lors Machy partagea les destinées de la terre de Regniérécluse jusqu'à la veille de la Révolution. En 1789 on trouve comme seigneur

La façade sur la route n'a que des fenêtres refaites; on voit encore les traces de deux grandes baies en plein cintre au rez-de-chaussée, et de deux petites de même forme, au milieu (l'une au rez-de-chaussée, l'autre à l'étage). Au centre de cette façade s'accole une tourelle carrée sans ouvertures, si ce n'est quelques archères en croix aujourd'hui murées. Cette tourelle, qui renferme une mûche ou cachette, se termine par un pignon coiffé d'un toit en batière; à la base du pignon règne une corniche en pierre blanche, profilée en talon, surmontée sur les trois faces d'arcatures cintrées portées sur des modillons en quart de rond.

La corniche du corps de logis est en briques saillantes en zigzag. Les soubassements sont en damier de grés et silex. Les deux pignons sont décorés de gradins ou escaliers, de 21 degrés chacun. Il n'y a aucun contrefort; la maison est lézardée en plusieurs endroits. Le toit est vieux, en tuiles; la charpente doit être ancienne.

La porte charretière est effondrée depuis longtemps. On ne voit plus que ses pieds-droits, très frustes; on y reconnaît cependant plusieurs pierres taillées en diamant; une ornementation semblable devait revêtir tout le mur des pieds-droits.

Cette vieille demeure doit remonter à la fin du XVI[e] siècle. On m'a dit qu'elle portait autrefois la date 1715 (?), mais ce ne peut être que celle d'une restauration.

L'église toute voisine, dédiée à saint Flour, a une nef sans caractère et un chœur très bien bâti du XV[e] siècle, avec chevet à trois pans. Dans ce chœur, on remarque les fenêtres, au nombre de six, toutes en tiers-point géminé, sauf la deuxième au sud qui est plus large et à trois lumières. La plupart de ces fenêtres ont perdu leurs meneaux, mais toutes ont conservé leur remplage; les deux arcs réunissant les meneaux sont partout en contrecourbe, sauf pour la fenêtre sud du chevet. Les deux fenêtres de la seconde travée ont encore leur meneau entier. Les remplages des tympans représentent, en commençant par le côté sud : 1° un cœur : 2° trois quatrefeuilles; 3° un cœur; 4° (abside) deux soufflets; 5° deux soufflets et un cœur; 6° quatre trèfles aigus. La première travée est aveugle.

Il reste encore trois contreforts dans leur état primitif : de plan carré à la base, ils prennent ensuite la forme d'un éperon et sont ornés de deux pinacles à clochetons; ils se terminent en talus.

La voûte est tombée; il n'en reste que les culs-de-lampe, qui représentent :

Première travée : Au nord, un oiseau becquetant une pomme; au-dessous, une tête de hibou. — Au sud, feuilles de vigne.

Deuxième travée : Nord, un âne et des rinceaux. — Sud, un chien qui se mord la queue; feuilles de chou frisé.

Au chevet : Deux culs-de-lampe à feuillages de vigne et autres; et (pan nord) une grande niche à deux pieds-droits en forme de contreforts à clochetons; dais mutilé à accolade; socle orné d'un oiseau dégorgeant un rameau de vigne.

Notons enfin une statue de « saint Arneauld », bois, XVIII[e] siècle, tenant une pelle de brasseur.

Pierre Foucques de Tœufles, écuyer. (M[is] DE BELLEVAL, *les Fiefs du Ponthieu*, p. 205; ALC. LEDIEU, *Seigneurs et Fieffés du comté de Ponthieu; Bulletin de la Société d'Émulation d'Abbeville*, 1898, p. 380). Mais « la salle et lieu seig(neuri)al de Machy » avait été « baillé à cens à Pierre Blondel, escuier, s[r] de Fresne, avec les honneurs de l'église », et appartenait « *à présent* (1713) au s[r] [de Fontaine-La-Neuville » (Cartulaire d'Argoules, fol. 104 v°). Charles de Fontaines, chevalier, seigneur de La Neuville-au-Bois, capitaine de cavalerie au régiment d'Elbeuf, épousa par contrat du 11 novembre 1653 Marie de Bernes, dame de Vron, Hémencourt et Escault, fille de Dominique de Bernes et de Françoise de Gargan. De ce mariage naquit François de Fontaines, marié en 1702 à Marguerite de Flahault, d'où Marie-Marguerite de Fontaines, née vers 1705, mariée à Rollepot, le 22 juillet 1743, à Ambroise de Partz de Pressy, marquis d'Esquirres. (B[on] DE GARGAN, *Généalogie historique de la maison de Gargan*, p. 43).

La cloche porte l'inscription qui suit (1) :

FONDUE PAR LES GORLIER AN 1786.

JAI ETE BENITE PAR M. JEAN FRANCOIS HARDY CURE DE MACHY MALLET SYNDIC.

JAI ETE NOMMEE JOACHINE PAR MESSIRE JOACHIN COMTE DE SOYACOURT SEIGNEUR DE MACHY REPRESENTE PAR M. ALLERY CHARLES ETIENNE COCHER DU ROY ET DAME LOUISE JEANNE CHOMEL EPOUSE DE M.... . .



NAMPONT SAINT-MARTIN — *Le Chateau*

# NAMPONT-SAINT-MARTIN

## CHATEAU

Il existe un dicton picard relatif à Nampont-Saint-Martin :

*Quand François Ier les côtes de Flandre visitoit,*
*Dens men catieu y venoit couquer.*

Ce brocard fait allusion, sans doute, à un événement que rappelle Dusevel (2) : « On ne voit plus à Nampont les restes du château dans lequel François Ie

(1) D'après une communication de M. le curé de Machiel, sur copie de M. Ch. Langlet.

(2) *Lettres sur le Département de la Somme*. 3e édition, Amiens 1840, p. 21.

séjourna en 1517, lorsqu'il visita la côte de Picardie. Pendant longtemps on montra aux étrangers comme une curiosité la vaste salle de ce château, dans laquelle le monarque reçut les députés du Parlement, et agréa leurs excuses du retard que cette Cour mettait à enregistrer le Concordat, qui abolissait la Pragmatique Sanction, après leur avoir tenu ce langage sévère : « Je sais qu'il y a dans mon « Parlement des gens de bien et des gens sages, mais je sais aussi qu'il y a des « fous turbulents et téméraires; je les connais, je suis instruit des discours qu'ils « osent tenir sur ma conduite. Je suis Roi aussi bien que mes prédécesseurs, je « veux être obéi comme eux. Vous me vantez sans cesse Louis XII et son amour « pour la justice; sachez que la justice m'est aussi chère qu'à lui; mais ce Roi « si juste a quelquefois chassé du Royaume des rebelles, quoiqu'ils fussent membres « du Parlement. Ne m'obligez pas à l'imiter dans sa rigueur. Si l'on me résiste « davantage, j'enverrai les réfractaires à Bordeaux, à Toulouse, et plus loin « peut-être; j'ai de plus honnêtes gens qu'eux, tout prêts à les remplacer ». (Gaillard, *Histoire de François Ier*, tome III, page 334) ».

Je me permettrai de relever ici une singulière bévue de Dusevel.

« On ne voit plus à Nampont », dit-il en commençant, « les restes du château dans lequel... ., etc. ».

Or, le vieux château féodal de Nampont-Saint-Martin existe encore aujourd'hui, non à l'état de restes, mais presque entier. Il est étrange que Dusevel n'en ait rien su.

Le Père Ignace, mieux informé, avait dit en parlant de Nampont : « Il y a châtellenie, et un vieux château sur la rive gauche de l'Authie, au bas de la montagne du côté de la mer » (1).

Cette vieille forteresse est d'ailleurs très peu connue, et je crois devoir en esquisser ici une courte description, crayonnée à la hâte après une rapide visite.

Le château de Nampont est une ancienne maison-forte, qui doit dater du xve siècle. Sa porte, dont le cintre a été postérieurement renouvelé en briques, s'ouvre entre deux tourelles en forme d'éperon, percées de meurtrières et couronnées de toits aigus. Un étage de créneaux à machicoulis surmontait la porte; on n'en voit plus que les corbeaux.

Les fossés existent encore, mais le pont-levis a été malencontreusement supprimé, il y a une quarantaine d'années, par M. du Maisniel, alors châtelain, dont les armes sculptées surmontent l'entrée : *d'argent à 2 fasces de gueules chargées chacune de 3 besants d'or;* devise : *Os ad hostem.*

Cette porte donne accès dans la cour du château, cour à peu près rectangulaire, spacieuse, et entourée de bâtiments sur ses quatre faces. Au sud, la porte entre ses deux tourelles. A l'est, le corps de logis, qui est très petit, sans étage, et semble avoir été refait au xviiie siècle.

(1) P. Ignace Le Carlier, capucin d'Arras, *Recueil du Diocèse d'Arras*, t. IV, p. 135. (Mss. à la Bibliothèque d'Arras). Voici d'ailleurs tout son article sur *Les deux Nemponts*; il ne manque pas d'intérêt :

« On appelle aussi ces deux villages Nemponts de cy ou de chy, et Nemponts de là. Ce sont deux paroisses à droite et à gauche de l'Authie, traversées par le grand chemin d'Abbeville à Montreüil, qui est en cet endroit une chaussée dans le marais pour passer l'Authies. Il y a sur cette rivière une porte et un corps de garde pour empêcher la fraude. Elle est située entre les deux Nemponts. Celui qu'on appelle St-Firmin, où le curé réside, est à demie-côte, et descend dans la vallée. L'autre, qui n'est qu'un secours de Montigny, est entièrement au bas de la montagne. La cure de St-Firmin est à la présentation de l'abbé de St-Josse-sur-Mer. Il est du doïenné de Montreuil, et Nemponts-St-Martin de celui de Rue. Touts deux à sept lieuës d'Abbeville, et à trois de Montreuil. Il y a chatellenie, et un vieux chateau sur la rive gauche de l'Authies, au bas de la montagne du côté de la mer. La cure de Nemponts-Montigny est à la nomination de l'archidiacre de Ponthieu. La seigneurie appartient à un magistrat ou officier de judicature à Abbeville (Becquin) ».

A l'angle nord-est s'élève une fort belle et grosse tour, à poivrière, dont les murs ont une grande épaisseur; le rez-de-chaussée contient une vaste salle et des réduits; l'étage, trois chambres et une antichambre. Une tourelle d'escalier en vis-Saint-Gilles, adossée à la grosse tour, s'ouvre sur la cour par une porte en accolade; l'escalier, jadis en pierres et briques, a été refait en bois. Les charpentes de la tour sont en chêne, et remarquables de solidité. Les murs sont de pierre, et les soubassements de grés et silex. La largeur des fenêtres ne permet pas d'attribuer cette tour à une époque antérieure à la fin du xv[e] siècle.

Le côté nord de la cour est bordé par un bâtiment à étage, de la même époque, dans lequel est pratiquée une porte cochère moins ancienne. Le mur extérieur de ce bâtiment est d'une telle épaisseur, qu'on a pu pratiquer dans toute son étendue un couloir suffisamment large pour qu'un homme y passe à l'aise; ce couloir est éclairé par des meurtrières; il régnait sans doute jadis tout autour du château, et servait de chemin de ronde.

Après ce bâtiment, du même côté, on en voit un autre qui porte le nom de *grenier à sel;* c'était, en effet, sous l'ancien régime, un entrepôt pour la gabelle. Cette construction a un étage et date du xvii[e] siècle.

Enfin la face ouest de la cour est formée par des écuries très vastes, et dont le mur extérieur, percé de meurtrières, est très bien conservé et a gardé son air de forteresse.

Telle est la physionomie de ce manoir, encore cerné de fossés bien diminués maintenant, mais cependant reconnaissables sur tout le pourtour. Appuyé sur la rivière d'Authie, dont le flot pouvait aisément inonder ses douves, le château de Nampont, bien défendu, devait autrefois être de quelque importance militaire. Ce n'est plus aujourd'hui qu'une gentilhommière des plus modestes, mais qui garde encore son cachet du moyen-âge et tranche vivement sur la banalité de nombreuses résidences campagnardes du voisinage.

Peut-être le lecteur lira-t-il avec quelque intérêt les lignes suivantes, extraites d'une lettre de M. de Ricault, curé de Montigny, en date du 7 septembre 1711 :

« La terre en question (Nampont) est recommandable par trois clochers ou trois églises où le seigneur est recommandé, savoir à Nempont-Saint-Martin, à Vercourt, et à Nempont-Saint-Firmain. Il y a à Nempont-Saint-Martin le chasteaux batty sur pillotty qui a de très beaux fossés à nettoyer, et la place pour restablir un pont-lever. Le dit chasteaux est plus beaux par dedans qu'il ne paroist par dehors, plus beaux et fort. Devant, il y a une grande pasture quy contien bien 50 mesures ou environ avec des enclots pour y faire des jardins et pour le seigneur et pour le fermier qui seroit. Il y a encore un reste d'une belle futé, etc. » (1).

L'état des lieux n'a guère changé depuis deux cents ans.

Le château de Nampont avait pour commandants, en 1671, le sieur de Vaujoye, et en 1700, François Courtin, tous deux capitaines des gardes du sel. En l'an 1606, fut passé au même château le contrat de mariage de Louis Testart, écuyer, sieur de La Folie, et dam[lle] Claude de Sobruicq.

La terre de Nampont-Saint-Martin a appartenu successivement aux familles : *de Nampont* (xii[e] et xiii[e] siècle); *du Quesnoy* (Jehans du Quesnoy, escuyers, sire de Nempont vers Buires, 1352), jusqu'en 1454 au moins (Guillaume du Quesnoy, 1[er] mars 1454); *de Biencourt* (Jean de Biencourt, d'où Marie, dame de Nampont,

(1) Lettre originale, aux archives de l'abbaye de Valloires, scellée du cachet de M. de Ricault : *écu de ..... au chevron de ..... accompagné de 3 croissants de ....., au chef de ..... à 3 étoiles de .....* Heaume et lambrequins. — Ce sont probablement les armes (inédites) de la vieille famille de Ricault, du Boulonnais.

alliée à Josse de Waudricourt, 1464); *de Waudricourt* (Adrien de Waudricourt, fils des précédents, 1499); *de Monchy*, par le mariage de Louis de Monchy d'Hocquincourt avec Anne de Waudricourt (1570); *Becquin*, par achat du 16 juillet 1712. Des Becquin, Nampont passa aux *du Maisniel* par alliance de Charles-François du Maisniel, chevalier, avec Marguerite Becquin de Nampont (30 septembre 1764); aujourd'hui le vieux château appartient, par héritage, à la famille *de Bertoult*.

Quant à Nampont-Saint-Firmin, cette terre appartint à une famille *de Nampont*; différente de la précédente (XIIe siècle à 1377); à Raoul *de Bernastre*, 1417-1425; à Colart *de Campmaisnil* (ou *Caumesnil*), écuyer, seigneur de Bétencourt, époux d'Isabelle de Bernastre, 1426; puis aux *Miannay*, aux *Boulainvilliers*, et fut réunie à celle de Nampont-Saint-Martin par l'achat qu'en fit, le 30 décembre 1617, Georges de Monchy-Hocquincourt. Les deux domaines n'ont plus été séparés depuis lors (1).

L'église Saint-Martin de Nampont n'a aucun caractère. Au-dessus d'un portail latéral muré se voit encastré un petit bas-relief d'albâtre ($0^{m}50 \times 0^{m}25$) représentant l'Annonciation; il appartient à la catégorie de ces bas-reliefs que l'on fabriquait par grandes quantités sur un même modèle (2), et qui se retrouvent de tous côtés (3); celui-ci est bien conservé et assez gracieux (XVe siècle). Au-dessous, on a gravé sur la muraille ce distique bien connu et qui se voit en divers lieux avec des variantes (4) :

SI L'AMOVR DE MARIE
EN TON CŒVR EST GRAVÉZ
NOVBLY PAS EN PASSANT
DE LVI DIRE VN AVE.

L'ancienne cloche portait l'inscription suivante : LAN 1780 J'AY ÉTÉ BÉNITE PAR MESSIRE LOUIS PASQUIER MALINGRE CURÉ DE NAMPONT ST MARTIN ET NOMMÉE CHARLOTTE PAR MESSIRE PHILIPPE BECQUIN, CHEVALIER, SEIGNEUR DES DEUX NAMPONT, MONTIGNY, FLIXECOURT, VERCOURT, ÉPIE, NOYELLES ET AUTRES LIEUX, ET DAME MARIE-CHARLOTTE-FRANÇOISE GAILLARD, DAME D'AMBREVILLE, ÉPOUSE DE MESSIRE PIERRE FOUCQUES, CHEVALIER, SGR DE TŒUFLES, VIRONCHAUX, MACHIEL, BODOUAGE ET AUTRES LIEUX; JEAN-PHILIPPE HENOCQ, MARGUILLIER.

Les armes suivantes étaient figurées sur cette cloche : 1° Becquin : *d'azur à 3 têtes d'aigle arrachées d'or, 2 et 1, tenant chacune dans le bec un hameçon d'argent*. — 2° Foucques : *d'or à 3 foulques de sable, huppées du même, becquées de gueules*. — 3° Gaillard : *d'azur au chevron d'argent accompagné de 3 croisettes pattées de même*. La cloche antérieure à cette refonte était gothique (5).

(1) Je n'ai fait que résumer ici très brièvement la liste des seigneurs de Nampont, que je donne dans mon *Essai sur les Prieurés de Beaurain et de Maintenay*, sous presse. Cf. aussi Mis DE BELLEVAL, *les Fiefs et les Seigneuries du Ponthieu et du Vimeu*, p. 236; et ALC. LEDIEU, *Seigneurs et Fieffés du comté de Ponthieu au* XVIe *et au* XVIIe *siècle*; *Bulletin de la Société d'Émulation d'Abbeville*, 1898, p. 332.

(2) Courajod pensait que ce devait être dans les îles Baléares.

(3) Voir abbé BOUILLET, *la Fabrication industrielle des Rétables en albâtre*, XIVe-XVe *siècles;* Caen, 1901, 20 pp. in-8°. Le panneau de l'Annonciation, toujours à peu près identique, a été vu, soit par M. Bouillet, soit par moi, à Angers, Bordeaux, Breuil-Benoit (Eure), La Ferté-Bernard (Sarthe), Paris (Musée de Cluny), Roscoff (Finistère), Saint-Léonard (Haute-Vienne), La Selle (Eure), Saint-Herbot (Finistère), Morlaix (Finistère), Châtelaudren (Côtes-du-Nord).

(4) Notamment à Raye, Wambercourt et Licques (Pas-de-Calais), Châteauponsat (Haute-Vienne), Villepreux (Seine-et-Oise), Saumur (Maine-et-Loire), Amboise (Indre-et-Loire) Landebaëron (Côtes du-Nord), Ainay-le-Château (Allier), Cormolain (Calvados), Feuquières (Oise), Autun (Saône-et-Loire), et près de Lens (Pas-de-Calais).

(5) D'après les manuscrits Siffait, communiqués par M. Ch. Wignier. — PRAROND, *op. cit.*, t. II, p. 256. - Sur la cloche actuelle, on lit d'un côté : L'AN 1836 || J'AI ÉTÉ FONDU PAR CORMON || ABBEVILLE || LA COMMUNE DE NAMPON. En

L'église Notre-Dame de Grâce de Montigny, autrefois paroissiale, aujourd'hui annexe de Nampont-Saint-Martin, est une chapelle rurale fort simple, du XVIe siècle. J'en ai donné ailleurs la description (1); je me bornerai à rappeler qu'elle contient une ancienne Vierge miraculeuse, dite Notre-Dame de Grâce, (Vierge-mère assise, bois, XVIe siècle), et à reproduire les inscriptions de trois pierres tombales intéressantes, dont les deux premières, autrefois placées dans le pavé du chœur, sont depuis quelques années reléguées au dehors, sur le seuil du portail (2).

La première ($1^m65 \times 0^m80$) n'a d'autre ornement que l'épitaphe placée sur les bords : CI . GIT . FRANCOIS . LE . VER . || ESCVIER . SIEVR . DE . POTTO . ET . DE . BVIRE . EN . HALOIS (3) . QVI. || DESSDA . LE . QVINZEESM || E . IOVR . DE . FEBVRIER . 1619 . PRIES . DIEV . POVR . SON . AME.

La seconde ($1^m75 \times 1$ mètre) porte au milieu un écu *écartelé, aux 1 et 4, d'argent à l'écusson d'azur posé en cœur, qui est d'Aigneville; aux 2 et 3, de ..... à 3 fleurs de lys de .....* (4); timbré d'un heaume de profil, à lambrequins, et supporté par deux licornes gardantes. Plus bas, une tête de mort et deux tibias en sautoir. Autour, l'inscription :

CI . GIST . LE . CORPS . DE . DEFFVNCT . || LOVIS . DAIGNEVILLE . VIVANT . ESCVIER . SIEVR . DE . VVARIN . QVEVAL . || LEQVEL . DESCEDA . LE . 29ME || DECEMBRE . 1630 . PRIEZ . DIEV . POVR . SON . AME.

La troisième ($0^m30$ en carré) est fixée au mur nord de la nef, à l'extérieur :

ICY REPOSE LE CORPS || DE VENERABLE DISCRETE || PERSONNE MAISTRE || JACQUE RINBAULT TRES || DIGNE CURE DE CETTE || PAROISSE DECEDE LE 10 || AVRIL 1749 AGE DE 78 || ANS. *Priez Dieu pour* || *son ame.* (Tête de mort, tibias en sautoir).

Donnons enfin l'inscription de la cloche (1533); elle nous apprendra le nom

dessous, une grande croix. — De l'autre côté : FONDU PAR L'ORDRE ET LES SOINS DE || M. DUHAMEL MAIRE DE NEMPONT || PIERRE FRANÇOIS LOUIS HECQUET || PROPRIÉTAIRE A BUIRE [en Halloy] ET MADELEINE || ÉLÉONORE DEVILLIERS ÉPOUSE DE MR || TESTU MAITRE DE POSTE M'ONT DONNÉ || LE NOM DE MARIE. (Note de M. Fouart, ancien curé).

(1) *Notes sur le Culte de N.-D. de Grâce dans la ville et le pays de Montreuil*, 1896, pp. 21-40. — Disons seulement que ce petit édifice se compose d'une nef de 12 mètres de long sur 5 de large, et d'un chœur de 9 mètres sur 4, avec chevet à trois pans. Le campenard à deux arcades, qui surmonte le portail, a été refait en 1829. L'église n'est pas voûtée. Les quatre fenêtres de la nef ne sont pas parallèles entre elles; la première de chaque côté est étroite et sans meneaux, avec un trèfle dans le remplage; la seconde est plus large, géminée, avec remplage à mouchettes et fragments de vitraux (la Trinité : le Père Éternel tenant devant lui Jésus crucifié, et le Saint-Esprit au-dessus de sa tête, sous la forme d'une colombe; un ange en prières; une tête de Christ avec la couronne d'épines). Le chœur est éclairé par cinq fenêtres, dont quatre sont parallèles deux à deux : les deux premières ont été ouvertes récemment; les deux suivantes ont un remplage en forme d'accolade; celle du chevet est seule géminée, et plus large que les autres. Toutes sont surmontées d'archivoltes, et leur seuil repose, à l'extérieur, sur un larmier courant. Le chœur et la nef étaient autrefois séparés par un jubé, dont les vestiges ont été retrouvés dans une restauration récente. L'arc triomphal, remanié, n'a plus de caractère appréciable.

(2) J'espère que l'excellent curé de Nampont, M. l'abbé Bardoux, si zélé pour la conservation et la reconstitution du passé historique de sa paroisse, ne laissera pas ces curieuses dalles en cet endroit où elles sont condamnées à se détruire promptement. Je saisis cette occasion de remercier M. Bardoux de tous les renseignements qu'il m'a fournis.

(3) Buire-en-Halloy, ancien domaine de l'abbaye de Dommartin, fut aliéné par elle (au XVIe siècle) au profit du sieur Lenganeur, lequel percevait auparavant sur cette terre une grosse redevance, qui rendait le domaine plus onéreux que profitable. « Les Lenganeurs ont eus pour héritiers les Le Ver de Caux qui ont partagez leurs puisnez de ces fermes ». (Cartulaire d'Argoules, fol. 147 v°).

(4) Cette écartelure doit être aux armes de Quiéret : *d'hermines à 3 fleurs de lys de gueules au pied nourri.* Louis d'Aigneville, seigneur de Warinqueval en Boulonnais, allié le 16 octobre 1605 à Marguerite Boussart, et fils puîné d'Antoine d'Aigneville, seigneur de Millencourt, et de Jeanne du Maisnil, avait pour quartaïeuls Guillaume d'Aigneville, écuyer, seigneur de Millencourt, et *Isabelle Quiéret*, et pour bisaïeuls, Jean d'Aigneville et Antoinette Le Ver. (Mis DE BELLEVAL, *Nobiliaire de Ponthieu*, col. 12 et 13).

patronymique du dernier abbé régulier de Valloires, dom Nicolas Waseur (Vasseur?), que le *Gallia* ne connaît que sous son prénom de Nicolas. Donc, en dessous d'un cordon de fleurs de lys, seul ornement de la cloche, on lit en une seule ligne :

frere pierre dubus abbe de domartin et dan n wasfeur abbe de wasoire mon donne a non Marie lan M v xxxiii.

# REGNIÉRÉCLUSE

## CHATEAU

Le beau château de Regniérécluse a été en grande partie rebâti sous le second Empire, et les parties anciennes ont été très fortement restaurées. Aussi ne peut-on en donner ici une description détaillée, comme on ferait d'un édifice resté dans son état primitif.



Regniérécluse. — Une cheminée du château

L'aile orientale, à simple rez-de-chaussée sans étage, est du xvi^e^ siècle, encore gothique et sans mélange de renaissance, mais extrêmement retouchée il y a cinquante ans. Elle mesure 25 mètres de long. Le pignon sud est flanqué de deux tourelles rondes, rappelant un peu celles de l'église de Tilloloy, construction des Soyecourt. Deux cordons en larmier limitent les étages. Les fenêtres sont étroites, en anse de panier, avec moulures prismatiques. Les couronnements de ces tourelles

sont refaits. Les murs sont de pierre; les soubassements en damier de grés et de silex vers l'extérieur, de grés seulement sur la cour.

Au bout de cette aile vers le nord, s'élève un grand pavillon carré de 8 mètres de côté, à étage sur rez-de-chaussée. Dans les combles, on remarque une belle lucarne de pierre, primitive et bien conservée; la baie est large, en anse de panier très surbaissée, surmontée d'un tympan plein où se dessine un trèfle à lobes aigus, encadrant la date *1553* en relief. Une accolade se détachant sur deux écoinçons en briques, couronne le tout. De chaque côté, le pied-droit est décoré de deux étages d'arcatures à frontons triangulaires Le style de cette lucarne rappelle beaucoup celui du château de Blois (1).

Le corps de logis du nord et l'aile de l'ouest ont été construits sur le plan de l'aile orientale, également sans étage, avec des lucarnes imitées de celle qui vient d'être signalée. La date de 1553 a été reportée en plusieurs endroits.

L'intérieur du château ne renferme qu'un seul reste ancien : c'est une grande et belle cheminée de grés, dans l'ancienne salle des ventes, au premier étage du pavillon nord. Elle porte la date de 1553, mais est complètement de style renaissance. Les montants sont deux caryatides en gaînes; celle de gauche est un homme à la longue barbe frisée, les bras croisés sur la poitrine; celle de droite, une femme aux cheveux épars, mais assez courts; ces deux personnages sont nus. Au-dessus de leur tête, un modillon à forte saillie, avec coquille et volute, supporte le linteau monolithe, orné d'une frise à métopes, où huit groupes de triglyphes à guttules séparent alternativement des bucrânes et des rosaces.

Un parc à l'anglaise, disposé sur les deux rives de la Maye, entoure le château et s'étend jusqu'à la forêt voisine; on ne peut rien voir de plus gracieux et de mieux dessiné. Dans la partie basse, on voit encore les vestiges informes du château du haut moyen-âge, qui a précédé celui d'aujourd'hui (2).

La terre de Regniérécluse a été apportée, dans le XV^e^ siècle, à Jean II de Soyecourt par Péronne de Soissons. Elle est restée dans la maison de Soyecourt, puis dans celles de Belleforière et de Seiglière qui lui furent successivement substituées; enfin ce domaine est passé par alliance aux comtes d'Hinnisdal. Le sympathique comte Eugène d'Hinnisdal, si dévoué à la cause de l'archéologie, en est aujourd'hui possesseur.

## ÉGLISE

L'église, sous le vocable de Saint-Martin, est contemporaine du château. Elle se compose d'un chœur daté de 1506, d'une chapelle latérale nord, de 1582, et d'une nef qu'on dit plus ancienne, mais je n'en crois rien (3). Les murs sont en craie appareillée, les soubassements en damier.

Toutes les fenêtres sont géminées et flamboyantes (4). La façade occidentale a été remaniée. Un larmier, sur le mur nord, passe à mi-hauteur des fenêtres et

(1) Dans les caves, un graffite porte le nom de BOCQUILLON, MAJISTER, *(sic!)*, 1793.

(2) « On ne sait à quelle époque fut bâti le plus ancien château, à quelle époque il fut détruit. On en découvrit cependant l'emplacement en 1842; cette découverte fut faite par des ouvriers terrassiers dans la propriété de M. d'Hinnisdal. (Journal d'Abbeville, du 12 juillet 1842). On appelait cet ancien château, le château de Wacogne; il était situé près de la rivière; des fortifications, des fossés et des marais le défendaient ». (PRAROND, *op. cit.*, p. 312).

(3) Longueur totale : 30^m^50 (dont 19 pour la nef). Largeur du chœur : 7 mètres; de la nef : 7^m^50. La chapelle mesure 4^m^50 de profondeur sur 4 d'ouverture.

(4) 4 dans la nef, 2 dans la chapelle et 6 dans le chœur. Notons des fleurs de lys dans les remplages.

les pourtourne dans toute leur étendue, disposition singulière et que je ne me souviens pas avoir rencontrée ailleurs. Dans la première travée sud de la nef est percé un petit portail surbaissé, à triple voussure ; le larmier qui règne sous les fenêtres se recourbe en archivolte au-dessus de ce portail. Entre les deux fenêtres voisines se trouve un contrefort de plan carré, orné de deux étages de deux arcatures chacun, accolées et de très peu de relief, en forme de tiers-point sub-trilobé (1).

REGNIÈRE-ÉCLUSE. — Une fenêtre de l'église

La chapelle latérale est datée par un grès piqué, placé dans les fondations du mur ouest, et portant le millésime 1582. Malgré les soixante-quinze ans qui séparent cette date de celle du chœur, on ne perçoit aucune différence de style.

Le chœur, qui se termine par un chevet à trois pans, a une voûte en étoile. Dans la première travée, les clefs représentent : au centre, un écu parti d'hermines et de 3 bandes; alentour, un écu à 3 bandes ou barres; un autre à une croix de Lorraine, un autre écartelé (toutes ces armes paraissent de fantaisie), et enfin la date 1506 en chiffres arabes du temps, assez remarquables.

La deuxième travée contient, au centre, les armes de Soyecourt : *d'argent fretté de gueules;* entourées de : un écu à 3 cœurs, 2 et 1; puis un écu indéchiffrable, avec le chiffre iĥó, et une rosace.

Le premier doubleau est orné d'une tête de sauvage coiffée de plumes. La clef de l'abside porte un agneau pascal.

Les nervures prismatiques retombent sur des culs-de-lampe en forme de pyramide renversée, surmontés d'un cavet et d'un bourrelet.

Quant à la chapelle, elle s'ouvre sur le chœur par une arcade aiguë, moulurée. La voûte, en étoile, a cinq clefs : celle du centre porte l'écu de Soyecourt dans un encadrement de feuillages; deux autres sont à feuilles de chêne et de vigne; une autre à feuilles et lambrequins; enfin la cinquième est un écu de France dans un encadrement également feuillagé. Les culs-de-lampe sont aussi à feuillages (2).

(1) M. Siffait de Moncourt a peint récemment, sur les murs de la nef, le trait bien connu de Saint-Martin divisant son manteau pour en donner la moitié à un pauvre. Légende :

*Saint Martin nô patron o copé sen maintieu*
*En lan trois cheus et pis XXXVII.*

L'artiste s'est évidemment souvenu de l'ancienne inscription de Saint-Martin-aux-Jumeaux, d'Amiens :

*Saint Martin chy divisa sen mantel.*
*En l'an trois cens, adioustez trente sept*

(2) Cette église a été restaurée, il y a quelques années, par les soins de la famille d'Hinnisdal.

Le mobilier est remarquable, surtout par ses statues. Le maître-autel est d'un style grec assez riche. La chaire a son dossier orné de quatre panneaux de chêne sculpté; le sujet représenté est fréquent au xvi[e] siècle : dans des cercles, bustes affrontés d'hommes et de femmes, accompagnés de rinceaux et d'arabesques. Les deux panneaux supérieurs sont mutilés.

Dans le chœur, sur le gradin du maître-autel, sont placées de curieuses statuettes en bois, du xvi[e] siècle, de très petite dimension, avec peinture primitive :

1° Saint Christophe appuyé sur son bâton et portant le Christ.

2° Un seigneur à genoux, vêtu d'un grand surcot et de genouillères, tête nue, mains jointes. Derrière lui, saint Jean-Baptiste debout avec un agneau sur un livre. Devant, un prie-Dieu couvert d'une écharpe et d'un livre d'heures. Les deux personnages sont vêtus de blanc; saint Jean a un manteau brun. Le gentilhomme est sûrement Jean II de Soyecourt, seigneur de Regniérécluse vers 1500.

3° Groupe : la Vierge entre saint Jean et la Madeleine; les trois personnages sont vêtus de robes brunes et de manteaux blancs. La Vierge est coiffée d'un capuchon, Madeleine d'un turban noir; saint Jean est tête nue. Sous ce groupe, s'ouvre une caverne.

4° Autre groupe : la Vierge est assise, les mains jointes, la douleur empreinte sur son visage. Elle a une robe bleue et un manteau blanc. Madeleine est coiffée d'un turban rouge, vêtue d'une robe bleue, d'une écharpe brune et d'une ceinture blanche. Saint Jean, debout, soutient la Vierge; sa robe est brune, son manteau blanc, sa tête nue.

5° Autre groupe : la Vierge se pâme (1), et les deux autres personnages la soutiennent. La robe de Marie est bleue, son capuchon blanc. Saint Jean est vêtu de blanc, ainsi que Madeleine, dont le turban est également blanc (2).

6° Un saint tenant une navette.

7° Une sainte tenant un livre (sainte Catherine ?)

8° Un saint, tête nue, vêtu d'une robe bleue.

9° Sainte Barbe, tenant dans ses mains la tour et les chaînes, souvenirs de sa captivité. Elle est dans une position très contournée, et servait probablement de patronne à une dame qui devait se trouver agenouillée devant elle, et qui a disparu.

Dans le chœur, on voit encore une petite *Pieta* très fruste; Roger et Dusevel (3) nous apprennent qu'en 1844 elle était à l'extérieur, au-dessus du portail.

Les deux fenêtres du chevet étaient autrefois ornées de très belles verrières; vers 1880, on les remplaça par des vitraux neufs, et les anciens, remisés dans une caisse au presbytère, y furent retrouvés en mille miettes lorsqu'on voulut plus tard les remettre en œuvre. On ne saurait trop déplorer cette destruction, d'autant plus que les auteurs qui ont vu et signalé les verrières de Regniérécluse ont eu le tort de n'en donner aucune description (4).

(1) « Cet évanouissement sur le Calvaire, au pied de la croix, est contraire à l'Évangile et à la tradition ecclésiastique, affirmée par cette strophe d'une séquence de l'office de Notre-Dame des Sept-Douleurs :

« *Stabat mater dolorosa*
« *Juxta crucem lacrymosa*
« *Dum pendebat Filius* ».

(Mgr Barbier de Montault, *La Bibliothèque Vaticane*, p. 69).

(2) J'ai noté ces couleurs parce qu'il est curieux de les voir varier à chaque groupe pour un même personnage.

(3) *Bibliothèque historique, monumentale, ecclésiastique et littéraire de la Picardie et de l'Artois*, 1844, p. 93 : « A l'extérieur, la porte est décorée d'un groupe représentant la Vierge tenant le Christ sur ses genoux ».

(4) « Les deux fenêtres du sanctuaire sont ornées de vitres de couleur. Les personnages se détachent sur des fonds d'architecture et de paysages ». (Roger et Dusevel, *loc. cit.*) — « Celles qui avoisinent le plus l'autel ont

Dans la chapelle latérale est placé une grande toile représentant le tombeau de Marie-Anne-Florence-Thérèse de Berchem, dame héritière de Tongelaer, Craihem, Saint-Pierre et Saint-Lambert sur Woluwe, Stockel, issue de l'antique et illustre famille de Berthout de Mechelen, morte le 3 décembre 1697, épouse de François, comte de Hinnisdael, seigneur de Betho, Soumagne, Melen, Olye, Grantaxhe, Saint-Etienne sur Woluwe, etc. Ce tombeau est à Tongres, dans le Limbourg belge (1).

Voici l'inscription de la cloche :

✠ MARIE RENEE DE LONGVUEVILLE (*sic*) HAVLT & PVISSANT DAME MARQVISE DE SOIECOVRT DAME DE RENIERECLVSE ET AVTRE

✠ LIEVX IAY ESTE BENITE PAR M[R] CHARLE ROGEAV CVRE DE CE LIEV & NOMMEE IEANNE VRSVLLE PAR M[R] CHARLE

✠ DANZEL ESCVIER SIEVR DV RIAQVET & PAR DAME IEANNE VRSVLLE BOVLON ESPOVSE DE M[R] FRANCOIS DANZEL

✠ ESCVIER SEIGNEVR ET DAME DE FAVEILLE IEAN ROVSSEL LIEVTENANT PIERRE TILLARD IACQVE ROVSSEL MARGVILLIER.

En bas : PETRVS CHAPPERON ME FECIT ANNO 1697.

Sous la grande inscription, écu avec couronne ducale, posé sur cartouche : semé de fleurs de lys sans nombre Ce sont les armes de Belleforière-Soyecourt : *de sable semé de fleurs de lys d'or* (1).

conservé tous leurs vitraux [Les fenêtres de la nef] ..... gardent encore quelques vestiges de vitraux ». (PRAROND, *op. cit.*, t II, p. 312). Il n'est pas possible, après cela, de dire quels sujets représentaient ces précieuses et regrettables verrières. Quant au voyageur anonyme de 1697 (voir *Mémoires de la Société d'Emulation d'Abbeville*, t. XXI, p. 299), il s'est borné à noter trois vitres aux armes de Soyecourt, parties respectivement de Gouy, de Soissons-Moreuil et de Mailly.

M. Prarond, qui signale aussi les sculptures de la Passion, la chaire, etc., dit que « M. le curé de Regnières-Écluse conserve avec soin dans l'église une clochette assez ancienne, portant le nom du fondeur et ornée de fleurs de lys, un encensoir et un petit seau à eau bénite, aussi très anciens . ... J'ai vu chez M. le curé », dit-il encore, « deux beaux bahuts, dont l'un offre dans ses panneaux la représentation des quatre Evangélistes ».

(1) L'épitaphe est reproduite par le B[on] de Herckenrode, *Collection de tombes, épitaphes et blasons recueillis dans les églises et couvents de la Hesbaye*, 1848, p. 734. Il y a de sérieuses variantes (et des omissions) entre le texte de cet auteur et celui du tableau de Regniérécluse, ce qui me décide à reproduire ici ce dernier :

D. O. M. || ET MEMORIÆ || PERILLUSTRIS DOMINÆ MARIÆ ANNÆ FLORENTIÆ || THERESIÆ DE BERCHEM || DOMINÆ ET HEREDIS DE TONGELAER CRAIHEM S[TI] PETRI || ET S[TI] LAMBERTI SUPER WOLUWE STOCKEL || EX PERANTIQUA ET ILLUSTRI STSTIRPE (*sic*) || DE BERTHOUT DE MECHLINIA ORIUNDÆ || DEFUNCTÆ 3 X[BRIS] (*31 X[bris]* Herckenrode) 1697. CONJUGIS CHARISSIMÆ || POSUIT PERILLUSTRIS DNUS || FRANCISCUS COMES DE HINNISDAEL || DOMINUS DE BETHO SOUMAGNE MELEN OLYE GRANTAXHE || S[TI] STEPHANI SUPER WOLUWE

Au-dessus de cette inscription est figurée une jeune femme couchée, accoudée sur un coussin. Au-dessus, une console drapée d'une écharpe noire est surmontée de l'écu d'Hinnisdal, de forme héraldique, et d'un autre écu ovale en blanc, sous un heaume de profil cimé d'une aigle essorante entre deux proboscides. Lambrequins. Supports : deux levriers gardants, tenant des bannières aux armes d'Hinnisdal. — Le tout est dans un encadrement de marbre noir, de forme cintrée, avec tête de mort, sablier et flambeaux renversés; au-dessus, fronton cintré interrompu. Sur les côtés, deux urnes sur colonnettes basses.

Quartiers : à droite : de Berchem — Bocholtz — Bovelaxa — Kestelt — Tserclaes — Vanderhulst — Altuma — Ackeren dit Norris, — A gauche : Kieffel — Asseliers — Vanderburch — Smalevelt — Vanderburch — Smalevelt — Sneeck — Schoordeck van Ranonwen. (Plusieurs de ces noms sont différemment orthographiés par Herckenrode).

(1) Au-dessus du portail est encastrée dans une niche vide une pierre fendue en plusieurs morceaux, et portant l'épitaphe de « Messire Jean-François Préclin, prêtre, décédé à Regnière-Ecluse le 8 avril 1831, âgé de 77 ans 6 mois », après avoir été curé de cette paroisse 29 ans.

Autre épitaphe sur plaque de cuivre, contre le mur ouest de la chapelle latérale, à l'extérieur : ICI REPOSE || DOROTHÉE DE NAYROD, TENDRE ÉPOUSE || FIDELLE AMIE REGRETÉE A JUSTES TITRES || SA BELLE AME GUIDÉE PAR LA VERTU || RETOURNA VERS SON CRÉATEUR SUPRÊME || LE 13 JANVIER 1811 A L'AGE DE 38 ANS || PRIEZ DIEU POUR LE REPOS DE SON AME. || FAIT PAR DE POILLY A ABBEVILLE. Cette inscription est remarquable par le style sentimental de l'époque.

On voit aussi dans le cimetière, sur une plaque de cuivre attachée à une grande croix de fer, l'épitaphe d'un homme qui a joué un rôle dans le pays sous la Révolution : ICI || REPOSE LE CORPS || DE M[R] JACQUES PETIT, ANCIEN || CONSEILLER DU ROY, DÉCÉDÉ A || REGNIÈRE-ECLUSE LE 23 JUILLET 1824 || AGE DE 87 ANS || PRIEZ DIEU POUR SON AME.



[illegible] la chapelle latérale est [illegible] une grande toile rep[illegible] [illegible]beau [illegible] Anne [illegible] [illegible] Berchem, dame heritiere de To[illegible] [illegible] rte et [illegible] sur Woluwe, Stockel, issue de l'anti[illegible] [illegible] de Ber[illegible] de M[illegible]elen, morte le 3 decembre 1697, epouse de [illegible] de H[illegible]sdal [illegible] seigneur de Betho, Soumagne, Melen, Olve, G[illegible] [illegible]-Etienne sur W[illegible]we, etc. Ce tombeau est à Tongres, dans le [illegible] [illegible]

V[illegible] l'inscr[illegible] de la cloche :

✠ [illegible] DE LONGAVEVILLE (*sic*) HAVLT & PVISSANT DAME MARQVISE DE SOU[illegible] [illegible] BENEFICIASE ET [illegible]

✠ [illegible] ESTE BENITE PAR Mr CHARLE ROGEAV CVRE DE CE LIEV & NOMMEE [illegible]

✠ [illegible] SIEVR DV BIAQVET & PAR DAME IEANNE VRSVLLE BOVLON ESPOVSE [illegible] DANTE

✠ [illegible] SEIGNEVR ET DAME DE LAVELLE IEAN ROVSSEL LIEVTENANT PIERRE [illegible]LARD [illegible]

En bas : PETRVS CHAPERON ME FECIT ANNO 16[illegible]

Sous la gran[illegible] [illegible] écu [illegible] [illegible]he : [illegible] de [illegible] [illegible] *[illegible] sable* [illegible]

[illegible] *[illegible]* [illegible]

M[illegible]nd, en [illegible] sculpt[illegible] [illegible] [illegible] un [illegible] petit [illegible] [illegible] des quatre Évangélistes. »

[illegible] par le B[illegible] de Herckenrode, *Coll[illegible] de tombes, [illegible] et blasons [illegible] dans les [illegible] de la Hesbaye*, 1845, p. 73[illegible]. Il y a de [illegible] et des [illegible] entre le texte de cet [illegible] et celui du tableau de [illegible] [illegible]

D. O. [illegible] || ET MEMORIAE || PERILLUSTRIS DOMINAE MARIAE ANNAE [illegible] || THERESIAE DE BERCHEM || DOMINAE [illegible] DE [illegible] || ET SANCTI LAMBERTI SUPER W[illegible] STOCKEL || EX PE[illegible] ET [illegible] || DE BERCHOUT DE MECHLINIA ORIUNDAE || [illegible] A° Herckenrode 1667. CONJUGIS [illegible] || POSUIT PERILLUSTRIS DNUS || FRANCISCUS COMES [illegible] [illegible]NNISDAEL || DOMINUS DE BETHO S[illegible] OLVE GRANTANIO || S. STEPHANI SUPER WOLUWE.

Au-dessus [illegible] cette inscription est figurée une [illegible] femme [illegible] sur un coussin. Au-dessus, une [illegible] écharpe noire est surmontée de l'écu d'Hans[illegible] héraldique, et l'un [illegible] ovale [illegible] de profil [illegible] d'une aigle [illegible] entre [illegible] Lambr[illegible] Supports : deux [illegible] des bannières aux armes d'Hansdal. — [illegible] dans un encadrement de marbre noir, de [illegible] mort, sablier et flambeaux [illegible] fronton [illegible] Sur les côtés, [illegible]

[illegible] à droite : Berchem — Bocholtz — B[illegible] — Kesseit — Iserciaes — Vanderhulst — Altuna — [illegible] N[illegible] — [illegible] Kieffel — Assen[illegible] — [illegible]arch — Smalevelt — Vanderouren — Sm[illegible]evelt — [illegible]deck [illegible]. Plusieurs de [illegible] ont été [illegible] orthographiés par Herckenrode. [illegible] la [illegible] dans une [illegible] pierre fendue en plusieurs morceaux, et portant [illegible] Jean [illegible] Prédin, prêtre, décédé [illegible] Eglise le 8 avril 1831, âgé de 77 ans 6 mois [illegible]

[illegible] contre le mur [illegible] de la chapelle latérale, à l'extérieur : ICI RE[illegible] [illegible] TES [illegible] ANS || PRIEZ DIEU POUR LE REPOS [illegible] [illegible] Cette [illegible] est remarquable par le style sentimental de l'époque.

On [illegible] attachée à une grande croix de fer, [illegible] [illegible] || REPOSE LE CORPS || DE Mr JACQUES [illegible] CONSEILLER [illegible] || AGE DE [illegible] || PRIEZ DIEU [illegible]



VILLERS-SUR-AUTHIE

*L'Église*

# VILLERS-SUR-AUTHIE

## ÉGLISE (1)

L'ÉGLISE Notre-Dame de Villers-sur-Authie se compose d'une nef du XIIIe siècle, fort mutilée, avec tour en œuvre, et d'un chœur du XVe siècle ou de l'extrême commencement du XVIe. Les vitraux de l'abside sont les plus beaux du Ponthieu et d'une valeur incontestable; il est surprenant qu'aucun auteur ne les ait jusqu'ici étudiés sérieusement (2).

Voici les dimensions de l'église :

Longueur : Nef : 17 mètres. — Chœur : 11 mètres. — Total : 28 mètres.

Largeur : 7m50.

Hauteur : 10 à 11 mètres environ.

Les murs sont en craie taillée, les fondations (dans le chœur seulement) en damier de grés et silex. Trop de réparations ont malheureusement été faites en briques de la pire qualité.

Il y a certainement des reprises dans la construction : une grande arcade sur le mur ouest de l'église, à l'intérieur, prouve que la tour n'était pas prévue dans le plan primitif, mais elle a dû être faite peu de temps après, car ses arcades intérieures sont au plus tard du XIVe siècle. L'étage supérieur, du XVe, a été réparé au XIXe siècle : refaçons ridicules, petites colonnettes absurdes, qui ne supportent rien; j'épargne au lecteur le détail de cette piètre restauration. Un capuchon trapu d'ardoises couronne sans grâce ce clocher.

Quant au portail, il est du XIIIe siècle, et assez remarquable. Dans le tympan est gravé en creux un grand trilobe; les voussures, en tiers-point, sont au nombre de trois; les deux extrêmes sont de simples tores; la médiane est formée de palmettes d'acanthe (une par claveau, vingt en tout). Elles retombaient de chaque côté sur trois colonnettes dont on ne voit plus que les chapiteaux à jolies feuilles recourbées en crochets; ces chapiteaux sont séparés, dans les creux, par d'élégantes palmettes. Deux autres colonnettes, dont les bases rondes ont seules subsisté, flanquaient les pieds-droits en avant d'une profonde voussure, comme à Longpré-les-Corps-Saints. Toutes ces colonnettes étaient sûrement indépendantes, car le mur n'a pas souffert de leur destruction; il est intact (3).

Au nord, une tourelle octogone d'escalier flanquait la tour jusqu'au premier de ses trois étages; elle menaçait ruine, étant lézardée du haut en bas; on l'a refaite en briques vers 1902.

(1) Je remercie cordialement mon érudit collègue et ami, M. Ph. des Forts, dont la science archéologique m'a été fort utile pour élucider certains points obscurs dans la construction de l'église de Villers.

(2) M. PRAROND (*op. cit.*, t. II, p. 250) se borne à dire : « Les trois [fenêtres] du fond sont chargées de vieux vitraux d'un beau mérite. Quelques-unes des autres fenêtres conservent aussi quelques restes de vitraux peints, mais à peine assez pour indiquer qu'elles en étaient autrefois couvertes comme les premières ». ROGER et DUSEVEL (*Bibliothèque historique de la Picardie*, Amiens, 1844, p. 158) ne sont guères plus explicites : « Presque toutes les scènes de la Passion se trouvent reproduites sur les vitraux peints ».

(3) Il n'y a pas encore longtemps, on a pratiqué dans le tympan une baie grossière et bâtarde en briques, qui forme le portail actuel; on dirait une porte de boutique plutôt qu'une entrée d'église; c'est hideux.

La tour, ayant été bâtie après coup en empiétant sur la nef, est moins large qu'elle; à droite et à gauche existent deux petits réduits, dont l'un contient les fonts baptismaux et l'autre le confessionnal. Ils n'ont pas de jour à l'occident, mais une fenêtre, semblable aux autres fenêtres de la nef, — c'est celle de la première travée — les éclaire sur les murs latéraux. Ces réduits n'ont pas été voûtés primitivement; leurs voûtes actuelles, très grossières, sont des berceaux en briques. Au nord, on voit encore un faisceau de trois belles colonnettes cylindriques qui devaient soutenir la voûte projetée de la nef, qui n'a jamais été exécutée, je pense; elles se terminent, selon un procédé usuel dans l'architecture normande, en cul-de-lampe conique à quatre pieds du sol. Au sud, on ne voit plus qu'une seule colonnette. Chacune de ces chapelles communique avec la tour par une arcade basse en plein cintre, largement moulurée de trois tores séparés par des gorges, et d'un chanfrein; et avec la nef par une étroite arcade en tiers-point presque suraigu (encore un détail bien normand), également à trois tores et un chanfrein. Le stylobate des pieds-droits de ces arcades a une moulure en talon d'un style très avancé, XIV^e^ siècle au plus tôt; les arcades sont mal raccordées sur ce stylobate; on ne doit cependant pas voir là une refaçon, mais plutôt une maladresse d'ouvrier. Malgré l'archaïsme des grosses moulures toriques et du plein cintre des arcades intérieures, il faut, je pense, attribuer toute la tour au XIV^e^ siècle.

Le bas de la tour a une voûte d'ogives, refaite au XV^e^ siècle, avec œil à la clef pour passer les cloches, et huit nervures prismatiques. Une haute arcade aiguë donne entrée sur la nef; ornée de moulures toriques qui retombent sur la plinthe courante en talon, signalée ci-dessus. Plus haut, traces d'une ancienne porte au deuxième étage de la tour, sur la nef.

La nef se divise en trois travées. Actuellement, elle n'est pas voûtée; la voûte d'ogives a été certainement projetée. A-t-elle jamais été exécutée? C'est peu probable (1). Les supports se composaient d'un pilastre peu saillant, flanqué sur les côtés de deux colonnettes cylindriques portant les formerets (elles existent encore), et, sur le devant d'une autre colonnette, supportant le doubleau et les ogives, qui a été bouchée et a complètement disparu (sauf dans la première travée, où sa partie basse est conservée et supporte l'arcade d'entrée du petit réduit cantonnant le clocher de chaque côté). Toutes les bases sont mutilées, sauf dans la première travée au sud. Les chapiteaux des colonnettes des formerets sont à 4 ou 5 mètres de hauteur du sol. Quant aux colonnettes des doubleaux, de deux choses l'une : ou elles avaient leurs chapiteaux beaucoup plus haut (deux ou trois mètres) que celles des formerets; ou bien l'arc doubleau et les ogives s'élevaient d'abord verticalement et ne prenaient leur courbe que beaucoup au-dessus du tailloir. Cette dernière disposition est la plus probable, et voici pourquoi : dans le chœur, la voûte retombe sur des culs-de-lampe en forme de pyramide renversée, placés très bas; or, les nervures, s'élevant de ces culs-de-lampe, montent verticalement et parallèlement pendant 3 mètres environ, avant de s'épanouir en éventail. Il est donc probable que les architectes du chœur (XV^e^ siècle), s'inspirèrent des dispositions qui devaient encore exister, de leur temps, dans la nef.

Le mur nord, bien qu'en assez mauvais état, peut encore être étudié; il n'a

(1) Dans beaucoup de nos anciennes églises, les voûtes se sont fréquemment effondrées. Tantôt elles n'ont pas été rétablies, tantôt on les a refaites plus ou moins adroitement. A l'hôpital de Rue (voir p. 188), les reprises des nervures sont très visibles; les bases, reposant sur des culs-de-lampe, sont fines; le raccordement est mal fait; la partie supérieure des nervures est médiocrement moulurée et ne suit pas le même tracé que la base. La date 1755, gravée sur une clef, doit être celle de cette réfection.

guère été réparé. Les fenêtres, en lancette, fortement ébrasées au dedans et au dehors, sont ornées à l'extérieur de deux colonnettes à chapiteaux à crochets, supportant un boudin qui contourne l'arc brisé de la fenêtre; au-dessus, une archivolte en larmier avec retours horizontaux reliant les fenêtres entre elles. A l'intérieur, l'ébrasement a son arête ornée d'un cavet amorti par un congé, comme à la petite porte du croisillon nord de la cathédrale d'Amiens.

Ce mur, qui n'a pas de corniche, n'avait pas non plus de contreforts extérieurs.

Le mur sud est beaucoup plus maltraité que celui du nord, étant exposé au vent de mer. On l'a caparaçonné de briques et percé de larges fenêtres en plein cintre, sans aucun caractère et contrastant avec les jolies baies gothiques d'en face. Cependant, c'est de ce côté, dans la première travée, sous l'arcade voisine de la tour, que restent les seules bases primitives conservées des colonnettes de la voûte Ces bases comportent une scotie, puis un tore débordant relié par de petites consoles au socle octogone.

L'arc triomphal, en tiers-point, est à plate-bande avec deux tores sur les arêtes, sans colonnettes et sans autre ornementation (XIII<sup>e</sup> siècle). Il n'est pas percé au milieu du mur doxal, mais reporté vers le nord, bien que l'église ne soit nullement désaxée.

Le chœur, avec chevet à trois pans, est très bien bâti, haut, élancé et presque à claire-voie, tant ses fenêtres sont larges et spacieuses. D'une solidité à toute épreuve, il n'a guère souffert des injures du temps et est encore en bon état.

Le pan central de l'abside est plus étroit que les pans latéraux; disposition rare, qui se remarque cependant à Aumale et à Riencourt; le contraire (pan terminal plus large) se voit plus fréquemment.

Les contreforts, carrés à la base, prennent ensuite la forme d'éperon; ils sont garnis de niches à dais et pinacles, doubles sur la partie inférieure, simples vers le haut. L'une de ces niches, sur le second contrefort sud, garde encore sur son socle la figure informe et monstrueuse d'une chimère contorsionnée, reste probable d'une statue de saint Michel ou de saint Georges terrassant le dragon. Les autres statues ont complètement disparu.

Un larmier règne sous les fenêtres, tant au dedans qu'au dehors. Les fenêtres ont des archivoltes à l'extérieur. Dans la première travée sud s'ouvrait jadis, aujourd'hui murée, la petite porte seigneuriale. A droite de l'autel, une piscine fort simple est creusée dans la muraille, avec une seule moulure trilobée dans son arcade en cintre surbaissé, sans archivolte.

Pas de sacristie, si ce n'est un retrait en appentis entre les deux contreforts du chevet, derrière le maître-autel.

La voûte, à liernes et tiercerons, est très élevée et très belle; ses nervures prismatiques retombent, par faisceaux de sept dans le chœur et de trois dans le chevet, sur des culs-de-lampe en console ou pyramide renversée, sans ornementation. En revanche, toutes les clefs sont délicatement ouvragées.

La première clef d'ogives représente la Vierge Marie debout, coiffée d'une couronne fleurdelysée, et tenant sur le bras droit l'Enfant Jésus qui la regarde; à sa gauche, apparaît saint Joseph; la représentation de ce patriarche est rare à cette époque, ailleurs que dans les représentations de la Nativité.

Les quatre clefs environnantes contiennent des adorateurs du Messie enfant. Celui du sud n'est pas bien déterminé : j'y verrais pourtant volontiers l'un des Rois Mages, car voici les deux autres, couronnés, agenouillés, un pied relevant par derrière la longue traîne du manteau royal. Celui de l'ouest tient une boîte assez

aplatie, qui doit contenir la myrrhe. Celui du nord offre un vase élevé en forme d'encensoir. Quant à la clef du levant, elle représente un berger avec sa houlette, debout entre deux moutons et les mains jointes.

La seconde clef d'ogives représente la crèche de Bethléem : Marie et Joseph, debout, contemplent l'enfant étendu à terre. Entre les deux personnages apparaissent les têtes superposées du bœuf et de l'âne. Sur le tout, un toit triangulaire. Les clefs qui précèdent ne sont pas peintes.

La clef d'ogives du chevet porte un écusson écartelé, dont je n'ai pu qu'à grand'peine distinguer d'en bas les quartiers : *aux 1 et 4, d'argent au lion de gueules; aux 2 et 3, échiqueté d'or et d'azur*. Je ne réponds pas absolument de cette lecture, l'écusson est très petit et la voûte si haute! A la fin du XV[e] siècle, Villers appartenait aux Du Boys, issus de la maison de Fiennes (*d'argent au lion de sable*). L'écu est timbré d'un heaume taré de front, avec un oiseau éployé pour cimier, et deux hommes sauvages pour tenants. Cette clef, de même que les suivantes, est ornée d'une peinture soignée, contemporaine de la construction, et qu'on projetait sans doute d'étendre à tout le chœur.

Six clefs entourent la précédente : celle de l'est représente un ange, vêtu d'une longue robe blanche, tenant un large calice noir. Est-ce l'ange de l'Eucharistie, ou bien celui que l'Apocalypse nous montre, versant sur le monde coupable le calice de l'amertume et de la vengeance divine?

La clef du nord-est figure un personnage couronné, David peut-être.

Celle du nord est encore un ange tenant un phylactère sans inscription.

Celle de l'ouest est un berger, avec sa houlette, entre un mouton jaune et un chien noir.

Celle du sud est une sainte, appuyée sur un objet bleu que je ne puis définir, et adextrée d'une plante portant trois belles fleurs blanches. Serait-ce la Vierge dans le *Hortus conclusus* dont parle le Cantique?

Enfin la clef du sud-est représente encore une sainte, mais je ne la saurais nommer.

Les arcs doubleaux de la voûte (ainsi que les formerets) sont en tiers-point, ce qui accuse bien le XV[e] siècle et non le XVI[e], où les voûtes sont généralement surbaissées.

J'en viens aux fenêtres; aussi bien, c'est le grand intérêt de l'église de Villers. Ces fenêtres sont au nombre de sept, dont trois pour le chevet Elles mesurent environ 7 mètres de haut, et sont divisées en trois lumières par des meneaux prismatiques, croisés à mi-hauteur (1). Les remplages des tympans sont très variés : mouchettes, soufflets, etc Les moulures des chambranles reposent sur des bases déprimées.

Les quatre fenêtres du chœur ont eu certainement des verrières; il en reste des fragments dans les tympans. Mais on a, plus tard, enlevé ce qui restait de ces vitraux pour boucher les trous des fenêtres du chevet.

Dans les trois verrières qui restent, les spécialistes noteront les tons bleus, très remarquables et spéciaux à la région : Argoules, Lanches-Saint-Hilaire, (près Domart), etc. Il y a là un procédé d'école locale.

FENÊTRE DU NORD — La fenêtre du pan nord de l'abside contient, dans le tympan, dix anges dont deux adorateurs et les autres portant les instruments de la Passion : torche, lance, éponge, clous, etc. Dans le soufflet du haut, le Christ assis et bénissant, nu sous un manteau de pourpre.

(1) Ces fenêtres flamboyantes à une division perpendiculaire, fréquentes en Boulonnais (Embry, Mont-Cavrel), n se voient jamais au sud de la Somme.



[illegible] dont [illegible] la myrrhe. Celui du nord offre [illegible] Quant à la clef du [illegible]vant, elle représente un [illegible] [illegible] mains jointes.

La seconde [illegible] d'ogives [illegible]présente la crèche de Bethléem : Ma[illegible] [illegible] l'enfant [illegible] à terre. Entre les deux personnages [illegible] [illegible] du b[illegible] et de l'âne. Sur le tout, un toit triang[illegible] [illegible] ne sont pas peintes.

La [illegible] du chevet porte un écusson écartelé, dont je n'ai [illegible] [illegible] d'[illegible] bas les quartiers : *aux 1 et 4, d'argent au lion de gu*[illegible] *aux* [illegible] *d'or et d'azur*. Je ne réponds pas absolument de cette lect[illegible] [illegible] et [illegible] tit et la voûte si haute! A la fin du XV[illegible] siècle, Villers apparten[illegible] aux De Bovs, [illegible] de la maison de Fiennes (*d'argent au lion de sable*). L'écu est [illegible] d'un heaume taré de front, avec un oiseau éployé pour cimier, et deux [illegible] sauvages pour tenants. Cette clef, de même que les suivantes, est ornée [illegible] contemporaine de la construction et qu'on projetait sans [illegible] à tout le chœur.

[illegible] d'une [illegible] robe [illegible] ou [illegible] que l'Apocalypse [illegible] le l'amertume et de la vengeance d[illegible]

La clef du nord-est figure un personnage couron[illegible] [illegible] [illegible] un [illegible] [illegible]

[illegible] appu[illegible]ée [illegible]

da[illegible] *[illegible]* [illegible] par[illegible] le Cantique?

[illegible] la clef du [illegible] repr[illegible] encore une sainte, mais je ne la saurais nommer.

Les arcs-doubleaux de la voûte, ainsi que les formerets, sont en tiers-point. [illegible] bien le XV[illegible] siècle et non le XVI[e], où les voûtes sont généralement [illegible]

[illegible] viens aux fenêtres; aussi bien, c'est le grand intérêt de l'église de Villers. C[illegible] sont au nombre de sept, dont trois pour le chevet. Elles mesurent env[illegible] mètres de haut, et sont divisées en trois lu[illegible] par des meneaux pr[illegible], croisés à mi-hauteur (1). Les rempl[illegible] de[illegible] tympans sont très variés : [illegible] soufflets, etc. Les moulures des [illegible] reposent sur des bases [illegible]

Les [illegible] fenêtres du chœur ont eu certa[illegible] des verrières; il en reste [illegible] fragme[illegible] dans les tympans. Mais on a, p[illegible] tard, enlevé ce qui restait de ces [illegible] pour [illegible] les trous des fenêtres du chevet.

[illegible] les [illegible] verrières qui restent, [illegible] spécialistes noteront les tons bleus, [illegible] et spéciaux à la région [illegible] Argoules, Lanches-Saint-Hilaire, [illegible] Il y a là un procédé d'école locale.

[illegible] — La fenêtre du [illegible] nord de l'abside contient, dans [illegible] dont deux adorateurs [illegible] les autres portant les instrumen[illegible] [illegible] lance, éponge, clous, etc. Dans le soufflet du haut, le [illegible] sous un manteau de pourpre.



VILLERS-SUR-AUTHIE

*Église. Vitraux de l'abside*

Dans les arcades des meneaux, une flamme, un ange posé de face et le bœuf ailé, accroupi, portant un phylactère où est inscrit le nom de l'Évangéliste qu'il devait accompagner : S. Luc.

Plus bas, à gauche, sous un beau pinacle blanc et or (1), la partie supérieure du corps d'un saint moine ou prêtre, à nimbe d'argent, vêtu de rouge et tenant de la main droite une croix processionnelle, de la main gauche un livre (2). A côté de lui, au milieu, un autre saint, nimbé d'or, vêtu de bleu avec manteau blanc, tenant un livre et une crosse, mais non mitré. C'est donc un abbé, saint Riquier ou saint Valery. — A la place du panneau de droite, qui a disparu, on a mis un petit panneau en forme de cœur, qui a orné autrefois le tympan de la seconde fenêtre du mur nord : on y voit une femme agenouillée, vêtue d'une robe blanche et d'un manteau bleu, une coiffe sur la tête; elle tend les mains vers un personnage debout, couvert d'un manteau de pourpre; longs cheveux, semble imberbe. Est-ce le Christ? Ce n'est pas un ange, car il n'a pas d'aîles.

A gauche, en dessous du saint dont on ne voit que la partie supérieure, se trouve un écusson (3), évidemment postérieur et rapporté : *d'azur à 4 fasces d'or;* l'écu, de forme française, est soutenu par deux lions gardants, timbré d'une couronne de comte et d'un heaume taré de front, cimé d'une tête de maure dans un vol banneret d'or et d'azur. Je n'ai pu déterminer cet écusson; il n'appartient à aucune des familles qui ont possédé la terre de Villers (4).

Plus bas : à gauche, la partie supérieure du corps de sainte Barbe, avec palme, auprès d'une grande et belle tour; en dessous, une tête de femme de petite dimension, à cheveux blonds dorés, sur laquelle je reviendrai tout à l'heure. Plus bas encore, un petit sujet en forme de cœur, comme nous en avons déjà vu un, et qui doit aussi provenir de la deuxième fenêtre du nord : celui-ci représente la Madeleine en riches atours, robe rouge, coiffure à long voile par derrière, assise près d'un hangar solidement charpenté; et Jésus-Christ debout, sous la figure d'un jardinier, vêtu de noir, coiffé d'un chapeau à larges bords, une bêche à la main; plusieurs moutons paissent à côté de lui

Au milieu, l'un des plus curieux panneaux : *la gueule d'enfer :* énorme tête de monstre, noire au dehors, rouge et brillante au dedans. Un démon tout rouge, au fond du gouffre, entraîne par les cheveux et par la jambe, la tête la première, une femme nue, dont la longue chevelure dorée commence à s'enflammer. Un homme et un troisième personnage, nus, suivent la femme dans l'abîme. Quelle finesse de dessin et de couleur dans ce fragment!

En dessous, la partie inférieure d'un corps de sainte, richement vêtue (sainte Agnès sans doute?), caressant un agneau.

A droite, en haut, un saint vêtu de jaune, à demi agenouillé dans une position singulière et peu naturelle : les mains levées, il semble tomber à genoux; est-ce une extase? Au-dessous, le haut du corps d'un abbé cistercien, vêtu de blanc : coule monastique, crosse d'or.

(1) De pareils pinacles se voient aux vitraux de Caudebec.

(2) On a, dans une réparation toute récente, ajusté à ce saint la partie inférieure du corps de sainte Agnès avec son mouton, ci-après. Quelques autres panneaux ont aussi été transposés. Je conserve ma rédaction de 1890.

(3) Maintenant plus bas, et au milieu, sous la *gueule d'enfer.*

(4) Du Boys (de Fiennes) : voir ci-dessus. — De Gouy : *parti d'or et d'azur à 3 fleurs de lys au pied coupé de gueules, 2, 1.* — Truffier : *de gueules à 3 molettes d'éperon d'or.* — Cacheleu d'Houdant : *d'azur à 3 pattes de loup d'or.* On trouve des Le Fèvre de Caumartin, seigneurs de Villers : ils portaient *d'azur à 5 fasces d'argent.* Cet écusson ressemble fort à celui ci-dessus décrit. Mais leur fief de Villers n'était certainement pas Villers-sur-Authie, la chronologie des seigneurs de ce lieu ne présentant pas de lacunes.

Enfin, à la partie inférieure de la fenêtre : à gauche, un prêtre à genoux, tonsuré, vêtu d'un long surplis et d'une soutane d'un noir violet; derrière lui, saint Jean-Baptiste, son patron, vêtu d'une peau de bête, tenant un agneau sur le livre aux sept sceaux. Ce prêtre est l'un des donateurs du vitrail; un phylactère, auprès de lui, porte cette devise : **mem̄to mei.**

Au milieu, un évêque, saint Denys ou saint Firmin, tenant sa tête mitrée dans ses mains.

A droite, un laïque agenouillé sur un prie-Dieu, vêtu d'une robe violette dont on ne voit que les manches, et d'un long et riche manteau fourré d'hermine. Derrière lui, saint Pierre, chauve, vêtu de rouge, mais sans attributs.

Ce prêtre et ce laïque sont deux des donateurs du vitrail. A mon avis, l'évêque décapité n'est pas ici à sa place; ce qu'il y faudrait voir, c'est la troisième donatrice, la femme aux cheveux blonds ornés d'une croix, dont nous avons vu la tête au-dessous du buste de sainte Barbe.

Tout en bas, se trouve une inscription endommagée en plusieurs endroits, et dans laquelle on a intercalé divers fragments hétéroclites. Cependant elle est encore assez intelligible :

*1re ligne :* **ceſte . verrire . a . eſte . faicte . des .** [*dons*] **de . maiſtre . pierre** ...... **perſonne . de . villes . et .**

*2e ligne :* **de . damme** ..... **eren . framri** ...... **gieus . de . valoue** ....... **jeħ . maſe . pb̄re.**

*3e ligne :* **natif** ..... **dudict . villrs . faicte . et . aſiſe** [*l'an de grace mil cincq*] **cens et vi . pries . pour . euy.**

Cette verrière est un don du personné (1) ou bénéficier de Villers, maistre Pierre ....., de dame ...... Framery, d'un religieux de Valloires (?) dont le nom manque, et du prêtre Jehan Mase, natif de Villers, en l'an 1511.

A mon avis, des sujets primitifs, les seuls restés en place, en dehors du tympan, sont : les figures des donateurs, le saint porte-croix, le saint crossé du premier panneau, sainte Barbe et sainte Agnès. Tout le reste a été rapporté des autres fenêtres du chœur, même le curieux panneau de la Gueule d'Enfer J'ai volontairement négligé quatre panneaux assez récents et presque hideux, fournis par un vitrier des environs et qui font tache dans cette belle fenêtre, — peut-être la plus curieuse des trois, mais la moins bien conservée et la plus bouleversée.

Fenètre de l'est. — Toute la moitié inférieure de cette fenêtre manque, car le rétable du maître-autel l'a longtemps aveuglée. Il y a quelques 40 ans, on l'a réouverte, et l'on y a placé un mauvais vitrail représentant une apparition de la Vierge à deux religieux. Mais la partie supérieure subsiste presque intacte : Dans le tympan, d'abord, l'on voit, au sommet, le Christ en croix; plus bas, la Vierge et saint Jean l'Évangéliste; ailleurs encore, quatre anges : tout cela minuscule, les dimensions des mouchettes le commandaient; mais d'un grand fini et d'une délicatesse admirable. Plusieurs des panneaux du remplage sont en forme de fleurs-de-lys, ce qui se voit aussi à Regniérécluse.

(1) Personné ou personnat, ou curé primitif, bénéficier qui nommait à une cure. Dans certaines provinces, beaucoup d'églises étaient sous le régime du personnat. En Picardie je ne connais guère que Villers-sur-Authie; en Boulonnais, Bezinghem et Enquin. Le personné de Villers en l'an 1100 était Nicolas, chanoine de Rue (*Ruensis ecclesie canonicus*); l'évêque Gervin donna, en cette année, le patronage de l'église de Villers à l'abbaye de Marmoutier, qui ne le garda pas, car ensuite on retrouve toujours des personnats de Villers à la nomination de l'évêque d'Amiens. (Cf. R. R., *Essai sur les Prieurés de Beaurain et de Maintenay*, p. 161).

Les trois grands panneaux de la verrière sont occupés par trois femmes richement vêtues, dont les visages ont une remarquable expression de dignité et de grâce. Celle du milieu, la main à demi levée, parle, et ses compagnes l'écoutent avec attention. Ce ne sont pas les trois vertus théologales, car elles n'ont aucun emblême. Ce ne sont pas des saintes, car elles ne sont pas nimbées, et leur parure est celle des grandes dames du XVI<sup>e</sup> siècle. Seraient-ce les Sibylles qui ont prophétisé la venue du Christ? Sans rien affirmer, je crois que cette explication est la seule plausible (1). — De même que saint Riquier, sainte Barbe, etc., sur la fenêtre précédente, ces images sont à peu près de grandeur naturelle. Au-dessus des têtes, une riche arcade surbaissée se déploie, ornée de plusieurs décorations, entr'autres une gracieuse guirlande de feuillages et de roses, soutenue par trois anges qui volent.

Au-dessus des Sibylles sont figurés, mais à une échelle beaucoup plus petite, le donateur et la donatrice du vitrail. Au lieu de se faire face, comme maître Pierre et sire Jehan Mase, ils sont placés l'un devant l'autre, regardant tous deux vers le nord. L'homme, aux longs cheveux, à la robe violette et au manteau d'hermines, au visage imberbe, ressemble beaucoup, de traits, au personné. Quant à la femme, pieusement agenouillée devant un livre d'heures ouvert, elle porte une robe de velours noir, avec grande collerette blanche de dentelles ainsi qu'on en voit à Catherine de Médicis. Son front est bombé; ses cheveux, très haut relevés, sont noirs et poudrés. Le mari et la femme sont très jeunes. Ce sont probablement les seigneurs de Villers à l'époque (famille du Boys de Fiennes).

Je pense que ces deux effigies étaient primitivement tout en bas de la fenêtre. Leur position actuelle interrompt le carrelage posé sous les pieds des Sibylles.

Il est à noter que le coloris de cette verrière est bien moins beau que celui du vitrail de la Passion, et semble appartenir à une autre école.

Fenêtre du sud. — Verrière de la Passion. La plus belle et la plus complète. Le tympan manque absolument, et des verres grossiers y ont remplacé les anciens vitraux, mais les trois grands panneaux superposés de la fenêtre sont presque intacts.

En bas se voit la date 1515 en chiffres arabes; ce vitrail est donc de quatre ans postérieur à celui du nord. Mais ses donateurs ne sont pas connus. A gauche de la date se voit un petit panneau, rapporté d'une autre fenêtre, représentant la Présentation de la Vierge : Marie gravit l'escalier du Temple en courant, vêtue de bleu, les cheveux épars. Saint Joachim, en manteau rouge, et sainte Anne, en robe blanche, suivent leur fille. Au sommet des degrés, le grand-prêtre, en thiare, et deux autres lévites attendent et reçoivent l'enfant. Tout cela se passe sous un beau portique renaissance. A droite se voit un pan de mur du Temple, avec trois belles fenêtres cintrées, géminées, à colonnettes. Mais laissons ce hors d'œuvre.

L'étage inférieur de la fenêtre représente Jésus-Christ conduit chez Pilate. Il est entouré de onze soldats qui le frappent et l'insultent. A gauche, deux disciples, l'air affligé. On remarque les casques très divers des soldats et les beaux fers des lances, des hallebardes et des pertuisanes, se détachant sur l'azur du ciel.

Au second panneau, le Christ porte sa croix, entouré de la même soldatesque armée de lances; noter la pose hardie et vigoureuse d'une sorte de colosse, en

(1) On y a vu la Synagogue entre l'Église et l'Hérésie. Cette explication n'a aucune vraisemblance, car la femme placée au milieu, plus richement vêtue que ses compagnes et leur faisant la leçon, ne peut figurer la Synagogue, que l'on représente toujours déchue et découronnée à côté de l'Église triomphante. Ce qui a donné lieu à cette hypothèse, c'est le costume oriental de cette femme, et sa robe ornée, en bas, de clochettes, à la manière de celles des grands-prêtres juifs.

hauts-de-chausses bleus et justaucorps rouge, qui se trouve au premier rang. Par derrière viennent les saintes femmes, la Vierge vêtue de bleu avec capuchon, et saint Jean, qui lui parle et la soutient Une femme âgée, agenouillée, vêtue de blanc, a le visage d'une expression très remarquable. Le cortège est sorti de Jérusalem, les remparts sont dépassés.

Plus haut, enfin, nous voyons le Sauveur crucifié, les deux pieds cloués l'un sur l'autre; la croix porte le titre **inri**. Deux anges dans le haut. Les deux larrons sont attachés à leurs croix avec des cordes, dans les contorsions les plus étranges; l'un blasphème et l'autre prie en regardant le Christ. La Madeleine embrasse la croix; la Vierge se pâme; saint Jean, qui la soutient, porte la main à la poitrine. Deux autres saintes femmes se tiennent auprès. Un docteur de la loi (?), vêtu de pourpre et d'hermine, coiffé d'un bonnet de docteur et tenant une masse d'armes, lève les mains au ciel, et de sa bouche sort un phylactère sur lequel on lit : **vere fil.....** *Vere filius Dei erat*. Derrière lui, deux bourgeois, et un soldat qui présente l'éponge au Fils de Dieu. Dans le fond, la ville sainte de Jérusalem, avec des tours et créneaux gothiques.

Ces vitraux sont les plus beaux du Ponthieu; la destruction récente de ceux de Regniérécluse accroît encore leur valeur en augmentant leur rareté. Il faut donc souhaiter qu'ils restent en place et que l'administration locale, comprenant leur intérêt, prenne les mesures nécessaires pour leur éviter les injures des passants (1).

Le mobilier de l'église n'a aucun intérêt; sa seule pièce ancienne est le socle des fonts baptismaux, à un seul support; mais je n'ose lui assigner une date.

On ne voit plus dans l'église de Villers le monument que l'auteur inconnu du *Voyage héraldique dans quelques églises du Ponthieu en 1697* (2) relevait en ces termes :

« En revenant on a passé à Villers-sous-Autie; il y a dans le chœur à gauche un tombeau de pierre à plast, où est escrit : Icy gist M^e Jean Truffier d'Allenay compte et pair de Villers, viuant espoux de dame Gabriel de Saint-Sulpice, desquels est issue dam^lle Marie Gabriel de Truffier, qui decedda (3) le 21 janvier 1684 ».

Sur une petite lame de cuivre, fixée contre le mur extérieur du chevet, on lit cette épitaphe :

ICY
RÉPOSE LE CORPS DE M^RE TOUSSAINT
FUZELLIER CURÉ DE CETTE PAROISSE
DE VILLERS SUR L'AUTHYE QUIL
A GOUVERNE AVEC ZELE 49 ANS
DECEDÉ LE 2 X^BRE 1777 AGÉ DE
79 ANS PRIEZ DIEU POUR
LE REPOS DE SON AME
REQUIESCAT IN PACE
AMEN (4).

La cloche, qui est forte et sonore, porte l'inscription suivante en deux lignes :

(1) Ne pourrait-on obtenir leur classement comme monuments historiques?

(2) Manuscrit de la Bibliothèque de M. A. de Rosny, fol. 56. — Cf. *Mémoires de la Société d'Émulation d'Abbeville*, t. XXI, p. 268.

(3) C'est Jean Truffier qui est décédé le 21 janvier 1684, et non sa fille comme on pourrait le croire.

(4) Dans un enclos réservé du cimetière sont les sépultures des plus récents possesseurs du château de Villers, entr'autres : le comte Pierre François de Guibert de Fontillay, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien Page du Roi Louis XVI, décédé en son château de Villers-sur-Authie le 9 août 1861, à l'âge de 92 ans et un mois; dame Rose Bernard de Guibert, décédée à Paris en 1829, âgée de 38 ans, et J.-B. M. Thouret son époux,

**Ihs . lan . de . grace . M . v^c . xxxviii . je . fus . baptisee . en . leglise . de . villes . sur . authye . et . nommee . Marie . par . phlippes . du . boys . escuier . s^r . dudit villes . vicote . de . rue. Dame . Marie . de . glisy . sa . feme . anthe . du . bois . aussi . escr . le^r . filz .** (1).

Cette cloche ne porte aucune ornementation, sauf deux petites rosaces à la suite de l'inscription et trois filets au bourrelet.

— Le château, qui est voisin de l'église, est accompagné de belles avenues d'ormes plusieurs fois séculaires. Il porte sur une de ses façades latérales (au midi) les dates de sa construction et de sa restauration : 1687.
1878.

Au sommet de la façade principale, deux écus ovales accolés, renouvelés récemment, sous couronne de comte :

1° A 3 étoiles ou molettes.

2° A 3 fasces, une coquille en chef.

Ce sont évidemment les armes de Truffier : *de gueules à 3 molettes d'or;* et de Saint-Souplis : *d'or à 3 fasces de gueules surmontées en chef d'une coquille d'azur.* Le château aurait donc été bâti en 1687 par Gabrielle de Saint-Souplis, dame de Dreuil, Sorel, Wanel, veuve de Jean Truffier, chevalier, seigneur d'Allenay, créé comte de Villers par Louis XIV (2).

Un vase de terre renfermant huit pièces d'or, presque toutes de Philippe de Valois, a été trouvé en 1901 par M. Siffait de Moncourt, entre l'église et le château (3).

chevalier de la Légion d'honneur, décédé à Paris en 1850, âgé de 64 ans; Alexis Ernest Thouret, né à Bourges en 1814, marié avec d^lle Charlotte Natalie de Guibert en 1834, décédé à Villers-sur-Authie en 1840, et ladite dame Nathalie de Guibert, décédée à Villers le 4 février 1874, âgée de 66 ans, etc.

(1) J'ai donné des commentaires sur les du Boys de Villers, à la suite de l'inscription de cette cloche, dans les *Memoires de la Commission départementale des Monuments historiques du Pas-de-Calais*, t. II, p. 323. — Pour compléter la série des cloches gothiques encore existantes dans le canton de Rue, citons celle de l'église désaffectée du Hamelet (commune de Favières); elle porte l'inscription suivante en une seule ligne :

**✠ robert canecon de posfehoi . fremin obron me nomeret adriene lan mil v^c z . xii** (ou plutôt **mil v^c z . xlj**).

Les *l* et les *i* de l'alphabet du fondeur sont presque identiques, mais je crois que la date doit être lue 1541 plutôt que 1512.

Les *a* de cette inscription sont retournés à l'envers. Les *et* sont en forme de *z*. Aux deux endroits marqués d'un point, on a intercalé dans l'inscription la figure d'une petite cloche.

Immédiatement au-dessous de l'inscription se voient trois empreintes identiques entre elles, et assez mal venues, d'un sceau rond; la scène représentée est l'épisode de saint Martin à cheval, divisant son manteau. L'inscription circulaire, en minuscule gothique, n'est pas lisible. — Ce sceau dut être celui de l'ancienne paroisse supprimée de Nolette, dont le Hamelet était l'annexe avant 1789. Feu M. Wignier possédait un autre sceau de la même paroisse, de forme elliptique aiguë, représentant la même scène et portant cette légende en capitale gothique du XIV^e siècle : SIGILLVM CVRATI DE NIGELLVLA. Pour plus de détails, cf. *Mémoires de la Société d'Emulation d'Abbeville*, t. XXI, p. 288).

(2) M^is DE BELLEVAL, *Nobiliaire du Ponthieu*, 2^e édition, p. 882. — Un arrêt du Parlement de Paris, du 10 mars 1700, défend à Conrad de Cacheleu, seigneur de Houdent, comte de Villers, de transporter en son château de Villers-sur-Authie, une chapelle et ses ornements qu'il possédait à Houdent (commune de Tours-en-Vimeu). L'arrêt ordonne que la chapelle restera où elle est, à l'usage des habitants, et que les messes fondées continueront d'y être célébrées par le chapelain. (M^is DE BELLEVAL, *Chronologie d'Abbeville et du comté de Ponthieu*, pp. 8 et 94).

(3) *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, 1901, p. 111. — L'église de Vercourt, annexe de Villers-sur-Authie, n'a aucun intérêt, mais les murs de la nef, très hétérogènes, ont gardé des assises de grès disposées en épi, qui indiquent une construction du XII^e siècle au moins; on remarque surtout cet appareil antique dans la troisième travée au sud. On voyait naguère encore, sous l'arc triomphal, trois pierres tombales dont l'une, à ce que m'a dit l'instituteur du lieu, concernait une dame de la famille Moucque. Je relève en effet, dans les registres de catholicité de Saint-Walloy de Montreuil, que dame Marie-Anne Moucque, âgée de 70 ans, épouse de Messire Robert de Forceville, chevalier, seigneur de Groffliers, morte à Montreuil le 15 juillet 1741, fut inhumée « dans l'église de la paroisse Saint-Saturnin de Vercour », en présence de Messire Louis de Forceville, chevalier, seigneur de Groffliers. Ces dalles funéraires ont été déplacées en 1902 et mises dans le chœur, à gauche, où un plancher les dérobe aux regards.

En terminant ce petit travail sur le canton de Rue, je regrette que le cadre de cet ouvrage ne m'ait pas permis d'y décrire quatre autres monuments :

Favières. — Église ; chœur du xv[e] ou xvi[e] siècle ; voûte assez ornée, malheureusement très mutilée à une époque récente. — Une seule chapelle au sud, plus ancienne.

Hamelet. — Église, annexée à Favières ; datant probablement de 1571 ; verrières de cette date et de 1606 ; tombes de la famille des Essarts ; cloche de 1541. Curieux spécimen de très petite église rurale.

Quend. — Église sans caractère, sauf le croisillon nord du transsept, en briques, d'un style flamboyant très particulier et assez différent de celui qui est en usage dans le pays.

Vron. — Beau chœur de 1520 à 1550 environ ; voûtes en étoile et fenêtres remarquables ; écussons divers.

Seules, les communes de Machiel et de Saint-Quentin-en-Tourmont me paraissent absolument dénuées d'intérêt au point de vue archéologique.

Roger RODIÈRE.



[illegible]

[illegible]

# CANTON D'AULT

NOTICES PAR M. DE GUYENCOURT





AULT — *L'Eglise*

# AULT

## L'ÉGLISE

Le seul monument remarquable du canton d'Ault se trouve précisément au chef-lieu. L'église de ce bourg (1) est en effet un intéressant spécimen d'architecture appareillée en damier de pierre et de silex, comparable et même supérieur à l'ancienne église de Cayeux-sur-Mer et à celle de Saint-Valery-sur-Somme.

L'édifice que nous entreprenons de décrire se compose d'une nef de quatre travées, au bas de laquelle s'élève à l'occident et en avant-corps la tour rectangulaire du clocher. Cette nef est accompagnée de collatéraux (2) sur l'alignement desquels les bras d'un transept font quelque peu saillie. Le sanctuaire polygonal est précédé d'un chœur accosté de chapelles sises dans le prolongement des collatéraux de la nef, mais communiquant avec lui par de larges arcades en tiers-point.

La construction appartient à différentes époques, mais, pour sa plus grande partie, elle date du début du xvi^e^ siècle ou de la fin du précédent, temps où l'on dut réparer les ravages des guerres antérieures qui l'avaient presque totalement ruinée. Selon quelques historiens, elle aurait pourtant été fondée dès 1341, grâce aux largesses de Mathieu de Trie, maréchal de France et de sa femme, Ide de Rosny, dame de Saint-Valery, Ault, Gamaches et autres lieux, veuve en premières noces de Jean III de Dreux (3), de qui elle tenait ces domaines en douaire. Ce sanctuaire, dédié sous le vocable de saint Pierre, aurait succédé à une église située beaucoup plus près de la mer et menacée d'être détruite par les flots.

Une partie des matériaux de cette ancienne construction fut sans doute utilisée dans la nouvelle, ce qui expliquerait notamment l'aspect archaïque de sa nef où l'on reconnaît quelques-uns des caractères de l'architecture de la fin du xii^e^ siècle ou du début du suivant. Ses grosses colonnes cylindriques font même songer à celles de l'église de Berteaucourt-les-Dames (4); toutes sont couronnées par des chapiteaux uniformes et très déprimés que décore une simple rangée de crosses végétales. Les tailloirs suivent le tracé de ces chapiteaux, trop larges pour les retombées des arcades en tiers-point et à double voussure qu'ils sont chargés de supporter.

Les voûtes des bras et de la croisée du transept, du sanctuaire, du chœur et

(1) Avant la Révolution, le bourg d'Ault, appelé par ses habitants soit *Ault* en faisant sentir l'*l* et le *t*, soit *le bourque d'Au* en supprimant dans ce second cas l'*l* et le *t*, était une simple paroisse du doyenné de Gamaches. Le Prieur de Cayeux était présentateur à la cure.

(2) Nef et collatéraux sont compris sous une même toiture revêtue d'ardoises.

(3) Le registre aux décès de Dargnies (canton de Gamaches) rapporte, le 26 mars, jour du vendredi saint 1717, à l'occasion de la mort à l'âge de quatre-vingt-dix ans du nommé Jean Houchart, natif d'Oust, qu'après avoir longtemps exercé la profession de cordonnier, le défunt était devenu charpentier si habile qu'il fit et éleva la charpente du toit de l'église d'Ault avant même que celle-ci ne fut bâtie. — V. Darsy, Description du canton de Gamaches, art. Dargnies — Nous ne savons comment faire concorder la date fournie par cette note avec l'âge réel du monument.

(4) Église datant du premier quart du xii^e^ siècle, selon M. Enlart, dans : *Monuments religieux d'architecture romane*, etc.

de ses chapelles latérales, sont du XVIe siècle. A leurs ogives s'ajoutent parfois des liernes et des tiercerons, aux entrecroisements desquels sont des culs-de-lampe assez simplement ornés de feuillages.

Ici encore, il convient de remarquer que les retombées de ces nervures sont supportées dans le chœur par des faisceaux de colonnettes, et dans le sanctuaire, par des colonnettes uniques, dont les chapiteaux feuillagés appartiennent vraisemblablement au début du XIIIe siècle

Les remplages de toutes les fenêtres en tiers-point ont été refaits, mais il n'est pas douteux qu'ils tiennent la place de ceux qui existèrent dès l'origine. Ajoutons que le mobilier de l'église d'Ault est tout à fait insignifiant.

L'édifice doit extérieurement son principal intérêt à son appareil en damier, obtenu au moyen de pierres blanches, extraites des carrières voisines de Woignarue, et de silex « pincés ». Tout le monument est conçu d'après le même mode de construction et la brique n'y apparaît que pour quelques réparations et adjonctions assez maladroites, à l'abside et à l'extérieur des chapelles qui accompagnent le chœur.

Le clocher est une puissante tour quadrangulaire cantonnée de contreforts. Cinq larmiers de pierre l'enserrent à diverses hauteurs, et, sur chacune de ses faces, vers le sommet, a été ménagée une grande baie en tiers-point. Ce clocher se termine par une plate-forme à laquelle la corniche sert de parapet. A chaque angle de celle-ci, une gargouille représentant un animal monstrueux se projette dans le vide.

Une porte, maintenant condamnée, mais cintrée en anse de panier et surmontée d'une accolade ornée de choux frisés, existait jadis dans chacune des deux faces latérales de cette tour, qui est aussi pourvue, vers son angle nord-est, d'une tourelle hexagonale dépassant son sommet et couronnée d'une jolie galerie ajourée; dans cette tourelle se trouve un escalier.

Les façades des collatéraux sont semblables au nord et au midi. De part et d'autre elles étalent leur vaste damier, interrompu à intervalles réguliers par des contreforts alternant avec des fenêtres en tiers-point sous lesquelles passe un larmier. Pourtant on appliqua au XVIIIe siècle, contre l'extrémité du bas-côté du nord, un porche en pierre, sans caractère et posé obliquement, pour abriter une entrée qui semble avoir toujours été la principale de l'église.

Cette porte, presque rectangulaire, est entourée d'un triple cordon de feuillages qui lui fait un encadrement d'une grande richesse, sinon d'un goût exquis et d'une exécution parfaite. Elle est surmontée d'une statue de saint Pierre coiffé de la tiare. C'est une œuvre d'un art peu savant, mais qui rachète par son énergie ses autres imperfections.

Les extrémités des bras du transept sont terminées par des murailles percées chacune d'une vaste baie ogivale et surmontées d'un pignon.

Nous ne dirons rien du chevet du monument, car c'est là que les réparations en briques ont joué leur rôle néfaste, et il reste seulement, pour terminer la description de l'église d'Ault, à signaler, au-dessus de la fenêtre condamnée qui ajourait jadis l'extrémité du bas-côté méridional, un écusson couronné paraissant être celui de France.



Le Château d'Escarbotin, d'après un dessin de la collection Duthoit

# FRIVILLE-ESCARBOTIN

## LE CHATEAU D'ESCARBOTIN

Après l'église du chef-lieu, le monument le plus intéressant du canton d'Ault est l'ancien château d'Escarbotin.

Cette construction comprend aujourd'hui un seul pavillon rectangulaire dont une des façades latérales, du côté de l'est, est ornée d'une assez élégante tourelle; la partie opposée est obstruée par des annexes dépourvues de style. Ce pavillon paraît n'être qu'une portion du château primitif. Il est bâti en pierres de taille, dont toutes les assises sont marquées par une profonde rainure. Ses étages sont indiqués par trois fenêtres superposées qui ne présentent rien de particulier. L'édifice est couronné par une corniche dont les angles sont munis de gargouilles représentant des animaux fantastiques : un toit pyramidal abrite le tout.

La tourelle latérale est en briques. Des cordons de pierre indiquent ses divers étages et elle est éclairée par quelques étroites fenêtres, trop larges cependant pour qu'on puisse les appeler des meurtrières. Un petit toit conique la surmonte et sa silhouette joue agréablement avec la pyramide ardoisée du pavillon principal.

Il est inutile de s'attarder à décrire longuement les épaves modestes d'un château qui paraît cependant avoir possédé une réelle beauté lors de sa construction, soit vers la fin du XVIe siècle, époque où la famille d'Ailly possédait la seigneurie

d'Escarbotin (1). Elle passa depuis, par alliance, à la famille de Roussé, puis, par vente, en 1700, à celle de Montmignon.

Pringuez (2) a signalé divers bas-reliefs mutilés qui ornaient jadis la tourelle. Ils représentaient un combat « livré par un ancien seigneur du lieu à un château du voisinage ». M. Prarond (3) qui a reproduit ce passage ne paraît pas avoir vu ces sculptures, et pour notre part, nous les avons vainement cherchées. Il paraît certain qu'elles n'existent plus, mais on nous a indiqué par contre un souterrain très profond qui dépendait du château.

Après la Révolution cette seigneuriale demeure fut convertie en atelier de serrurerie, industrie qui, à notre époque, procura une si grande importance au village d'Escarbotin, naguère bien modeste.

Ce n'est pas toutefois la dernière transformation qu'eut à subir le vieux manoir, car il est enfin devenu l'école communale spécialement affectée aux petites filles de la localité.

# OUST-MARAIS

## L'ÉGLISE

L'ÉGLISE d'Oust-Marais passerait absolument inaperçue dans toute région moins pauvre en monuments que le canton d'Ault.

La nef et le clocher de cet édifice, tant en dehors qu'en dedans, ne peuvent être le sujet d'aucune étude, mais, son chœur et son sanctuaire construit sur un plan en demi cercle, remontent à la fin du XII[e] siècle ou au début du suivant. Intérieurement ces deux parties de l'édifice ne sont point voûtées et la charpente du toit y est apparente. Seules quelques fenêtres longues et étroites, mais terminées en tiers-point et pourvues d'assez larges ébrasements, leur donnent quelque caractère.

Il faut aussi noter, près de l'autel, une jolie piscine formée de deux arcades aiguës et jadis trilobées, qui retombent sur une colonnette centrale et, latéralement, sur deux autres colonnettes à demi engagées.

Un Christ en bois, sculpté au XV[e] siècle et orné aux extrémités des branches de la croix de la représentation des animaux évangéliques encadrés dans des quatrefeuilles redentés, est suspendu au-dessus de l'arc triomphal qui sépare le chœur de la nef et, au pied du maître-autel, cachée même en partie par ses degrés, on remarque une pierre tombale (4) gravée au trait, qui recouvre le corps d'un chevalier mort en 1269, Messire Raoul d'Aoust (5).

Celui-ci est entièrement revêtu d'une complète armure de mailles, comprenant chausses, haubert à manches et coiffe. Le haubert est couvert d'une cotte d'armes ou surcot non armorié; des ailettes (6) protègent les épaules. Le visage est découvert,

(1) Cette terre était tenue de Bouillancourt-en-Sery.
(2) Géographie historique et statistique du département de la Somme.
(3) Histoire de cinq villes, etc.
(4) C'est une grande dalle en pierre blanchâtre en très mauvais état.
(5) Ancienne forme du nom du village d'Oust.
(6) Les ailettes ne furent guère employées que pendant la seconde moitié du XIII[e] siècle. Communication de M. A. de Francqueville

les mains sont jointes et les pieds reposent sur deux chiens (1). Une épée pend à la ceinture du défunt dont la tête est abritée par une arcade trilobée surmontée d'un gable garni de crosses végétales, accompagné latéralement de clochetons et soutenu par deux colonnettes à chapiteaux. Des anges thuriféraires occupent les écoinçons formés par le gable et les angles supérieurs de la dalle, qui est brisée en un grand nombre de morceaux et assez effacée. Sur ses bords, on lit l'inscription suivante tracée en capitales gothiques :

✠ CHI : GIST : ME : SIRES : RAOUL : DE : HOUST : CHEVALIER..... [illegible] : NOSTRE : SEIGNEUR : MIL : ET : II CHENS : ET LX : ET IX : LE : MARDI : DEVANT : PURIFICATION : NOSTRE : DAME : PRIES : POUR : [illegible] : EXPLICIT :

Le mot *explicit*, indiquant que l'inscription est terminée, doit être remarqué, car il est rarement employé en style épigraphique.



[illegible] — *Sépulture dans l'Église*

Du côté de l'évangile, une vaste baie ogivale sur le bord de laquelle sont sculptés une banderole enroulée autour d'un bâton noueux et un cordon de feuillage,

(1) Nous nous servons, en [illegible] ceux, pour la description de [illegible] aujourd'hui en partie cachée par les degrés de l'aut[illegible] en a donnée D. Lebeuf dans son *Histoire de la ville d'Eu*, description malheureusement tr[illegible] de M. R. de Belleval, dans *Les Fiefs et les Seigneuries du Ponthieu et du Vimeu*.

[illegible] passa depuis, par alliance, à la famille de [illegible], puis, par [illegible] de Mortemart [illegible].

[illegible] reliefs mutilés qui ornaient jadis [illegible] par un ancien seigneur du lieu a [illegible] M. Prarond (3) qui a reproduit ce passage ne paraît pas avoir [illegible] pour notre part, nous les avons vainement cherchées. Il [illegible] plus, mais on nous a indiqué par contre un souterrain [illegible] du château.

[illegible] cette seigneuriale demeure fut convertie en atelier de [illegible] qui, à notre époque, procura une si grande importance au [illegible] naguère bien modeste.

[illegible] pas toutefois la dernière transformation qu'eut à subir le vieux manoir. [illegible] enfin devenu l'école communale spécialement affectée aux petites filles de [illegible].

## [illegible]

### L'ÉGLISE

L'ÉGLISE d'Oust-Marais passerait absolument inaperçue [illegible] en monuments que le canton d'Ault.

La nef et le clocher de cet édifice, tant en dehors qu'en dedans, ne peuvent [illegible] d'aucune étude, mais, son chœur et son sanctuaire construit sur un plan [illegible] à la fin du [illegible] suivant. Intérieurement [illegible] de l'édifice ne sont point voûtées et la charpente du toit y est [illegible] quelques fenêtres longues et étroites, mais terminées en tiers-point [illegible] larges ébrasements, leur donnent quelque caractère.

[illegible] noter, près de l'autel, une jolie piscine formée de deux arcades [illegible], qui retombent sur une colonnette centrale et, latéralement, [illegible] autres colonnettes à demi engagées.

Un Christ en bois, sculpté au XVI[illegible] siècle et orné aux extrémités des branches de la croix de la représentation des animaux évangéliques encadrés dans des [illegible] est suspendu au-dessus de l'arc triomphal qui sépare le chœur de [illegible] au pied du maître-autel [illegible] même en partie par ses degrés, on [illegible] pierre tombale (4) gravée au trait, qui recouvre le corps d'un [illegible] Messire Raoul d'Aoust (5).

[illegible] est [illegible] revêtu d'une complète armure de mailles, comprenant [illegible] et coiffe. Le haubert est couvert d'une cotte d'armes [illegible] les [illegible] (6) protègent les épaules. Le visage est découvert,

[illegible] de la Somme

[illegible]

(4) [illegible] état

(5) [illegible]

(6) Les [illegible] du XIII[illegible] siècle [illegible]

les mains sont jointes et les pieds reposent sur deux chiens (1). Une épée pend à la ceinture du défunt dont la tête est abritée par une arcade trilobée surmontée d'un gable garni de crosses végétales, accompagné latéralement de clochetons et soutenu par deux colonnettes à chapiteaux. Des anges thuriféraires occupent les écoinçons formés par le gable et les angles supérieurs de la dalle, qui est brisée en un grand nombre de morceaux et assez effacée. Sur ses bords, on lit l'inscription suivante tracée en capitales gothiques :

✠ CHI : GIST : ME : SIRES : RAOUL : DE : HOUST : CHEVALIER...... AN : DE : NOSTRE : SEIGNEUR : MIL : ET : II CHENS : ET LX : ET IX : LE : MARDI : DEVANT : PURIFICATION : NOSTRE : DAME : PRIES : POUR : SAME : EXPLICIT :

Le mot *explicit,* indiquant que l'inscription est terminée, doit être remarqué, car il est rarement employé en style épigraphique.



OUST-MARAIS _ *Sépulcre dans l'Eglise*

Du côté de l'évangile, une vaste baie ogivale sur le bord de laquelle sont sculptés une banderole enroulée autour d'un bâton noueux et un cordon de feuillage,

(1) Nous nous servons, en la corrigeant de notre mieux, pour la description de cette pierre aujourd'hui en partie cachée par les degrés de l'autel, de la description qu'en a donnée D. Lebeuf dans son *Histoire de la ville d'Eu*, description malheureusement très fautive, et de celle de M. R. de Belleval, dans *Les Fiefs et les Seigneuries du Ponthieu et du Vimeu.*

donne accès à une chapelle construite au XVI[e] siècle. Selon D. Lebeuf (1), cette entrée était fermée autrefois par une clôture de pierre ajourée. Cette chapelle est voûtée et possède encore une piscine au dais richement sculpté, mais l'œuvre la plus curieuse qu'elle renferme, est une « mise au tombeau », un « sépulcre » de pierre, qui exige une description.

Le groupe (2) comprend, outre la figure du Christ mort, sept personnages qui procèdent ou assistent à son ensevelissement. Le sarcophage, sur sa face antérieure, — la seule qui soit visible, — est orné de huit rosaces variées. Placés à ses extrémités, deux disciples y déposent le corps du Sauveur étendu sur un linceul. Cette statue, d'un art assez réaliste, n'est pas absolument dépourvue de mérite. La Vierge, soutenue par saint Jean, se penche vers le visage de son fils et trois saintes femmes portant chacune une boîte à parfums en forme de tourelle complètent la scène.

Les costumes de tous ces personnages seraient à décrire plus minutieusement qu'on ne peut le faire ici. Celui de la Vierge se distingue par l'ampleur de ses draperies; son manteau est bordé d'une riche broderie.

La Madeleine a un vêtement beaucoup plus compliqué et plus recherché. Au-dessus d'un voile, est posé sur sa tête un chapeau à larges bords, car on ne peut reconnaître un nimbe, qu'elle serait seule à porter en ce groupe, dans le disque qui abrite son chef. Le manteau de cette sainte est curieusement attaché sur sa poitrine au moyen d'une passementerie retenue par un bâtonnet. Saint Jean a revêtu un manteau muni d'une pèlerine galonnée et les deux femmes qui sont près de lui se font remarquer par l'étrangeté de leurs « escoffions », — sortes de coiffures qui pour la forme rappellent les turbans, — et, l'une de ces saintes au moins, par l'abondance et la richesse de ses bijoux.

Toute cette sculpture, actuellement assez abîmée, a été maintes fois repeinte et d'une façon déplorable. Ce n'en est pas moins une œuvre qui, malgré une certaine raideur, présente dans plusieurs de ses parties des qualités appréciables.

Comme il a été dit ci-dessus, l'extérieur de l'abside de l'église d'Oust-Marais est arrondie. Sa nudité est corrigée par des contreforts peu saillants presque entièrement reconstruits en briques, et par les longues et étroites fenêtres en tiers-point qui ont été déjà signalées en décrivant l'intérieur du sanctuaire.

Cette paroisse, dédiée à saint Martin (3), dépend de Méneslies. Sous l'ancien régime, le chapitre de Noyelles-sur-Mer en était le présentateur et elle faisait partie du doyenné de Gamaches.

(1) *Loc. cit.*

(2) Ce groupe a eu beaucoup à souffrir du temps et des hommes.

(3) Selon DARSY : *Bénéfices de l'église d'Amiens:* à saint Pierre, selon PRINGUEZ, *loc. cit.*

# YZENGREMER

## CROIX DU CIMETIÈRE

Dans le cimetière qui entoure l'église d'Yzengremer se dresse une croix de pierre assez remarquable. Ce petit monument, placé sur une sépulture, se compose de plusieurs parties qui semblent ne point dater toutes de la même époque, et, si l'on en juge par les inscriptions qu'il porte, inscriptions assez maladroitement gravées après coup en des endroits peu disposés pour les recevoir, il n'était point destiné primitivement à surmonter une tombe; ce devait être la croix monumentale qui existe dans tout cimetière.


Yzengremer — Croix

Quoiqu'il en soit, elle comprend un fût polygonal en grès surmonté d'un chapiteau de même forme, mais en pierre, et rappelant par son aspect général le chapiteau dorique. De plus, il est orné d'une rangée de cabochons et d'un écusson d'aspect assez moderne, surmonté d'une banderole terminée par des glands et soutenu par deux branches de laurier mises en sautoir; on croit distinguer sur cet écu un dextrochère revêtu d'un fanon et surmonté d'un chef.

La croix proprement dite est posée au-dessus du chapiteau (1). Elle est aussi en pierre. D'un côté elle est ornée d'un Christ d'une assez bonne facture quoique mal conservé, et de l'autre d'une statuette de la Vierge portant l'Enfant (2), posée sur un socle orné d'un mascaron.

Les bras de la croix se terminent par des culots feuillagés et sa partie supérieure est surmontée d'un hibou, emblême, chez les anciens, de la nuit et de la mort, mais très rarement usité dans le symbolisme chrétien (3).

La croix et son fût paraissent de la fin du XVI^e siècle, mais le chapiteau ne date vraisemblablement que du XVII^e. Peut-être même est-il postérieur, si l'on s'en rapporte à la forme tout à fait moderne de l'écu dont il est décoré. Sur son tailloir on lit l'inscription suivante tracée en capitales romaines :


ICY DESOVBS ET AVPRES REPOSE LE CORPS DE LAZARE ET KATHERINE AVIOEVF (4) PRIEZ DIEV POVR LEVRS AMES.

(1) Les branches de cette croix sont prismatiques.

(2) Les têtes du Christ et de la Vierge paraissent avoir été refaites.

(3) La croix d'Yzengremer a été restaurée, mais à une époque assez ancienne, probablement au XVII^e siècle quand on y grava les inscriptions. L'écusson du chapiteau, et le hibou du sommet auraient-ils été ajoutés à cette occasion? D'autres représentations de hibous existaient primitivement aux extrémités des bras de la croix. On les conserve actuellement au presbytère, et, de l'avis de M. l'abbé Drouvroy, curé d'Yzengremer, ces sculptures ne sont pas le résultat d'une restauration moderne. — Le P. Cahier, *Caractéristiques des saints dans l'art populaire*, et l'abbé Martigny, *Dictionnaire des Antiquités chrétiennes*, n'ont rien écrit sur la chouette ou le hibou.

(4) Ne faudrait-il pas lire Auxœufs ou Aux Œufs, nom d'une famille considérable du pays? — V. Darsy, *Description du canton de Gamaches*, art. Bouvincourt, note.

Sur la croix même, à la droite du Christ, on distingue ces mots disposés en colonne :

ET YCELVI LAZARE DECEDA LE XV^E DE OCTOBRE 1610

A sa gauche, l'inscription continue en ces termes :

ET ICELLE KATHERINE SOEVR DVDICT LAZARE DECEDA LE XVIII^E DE IVIN 16.....

Tels sont les seuls renseignements que l'on a pu recueillir sur la croix d'Yzengremer.

R. DE GUYENCOURT.



# TABLE DES NOTICES

## CONTENUES EN CE VOLUME

## ABBEVILLE ET SON ARRONDISSEMENT

### ABBEVILLE

*Monuments religieux*

Notices par MM. E. Delignières et H. Macqueron



### ABBEVILLE

*Etablissements monastiques. — Hôtel-de-Ville*

Notice par M. H. Macqueron



### ABBEVILLE

*Les Maisons anciennes*

Notices par M. H. Macqueron



### CANTON SUD D'ABBEVILLE

Notices par M. H. Macqueron



### CANTON DE SAINT-VALERY-SUR-SOMME

Notices par MM. R. de Guyencourt et R. Rodière



### CANTON DE NOUVION

Notice par M. R. de Guyencourt



### CANTON D'HALLENCOURT

Notices par M. Ph. des Forts

## CANTON DE RUE

Notices par M. R. Rodière



## CANTON D'AULT

Notices par M. R. de Guyencourt

# TABLE

DES

# ILLUSTRATIONS, PLANCHES ET PLANS

CANTON DE RUE



CANTON D'AULT

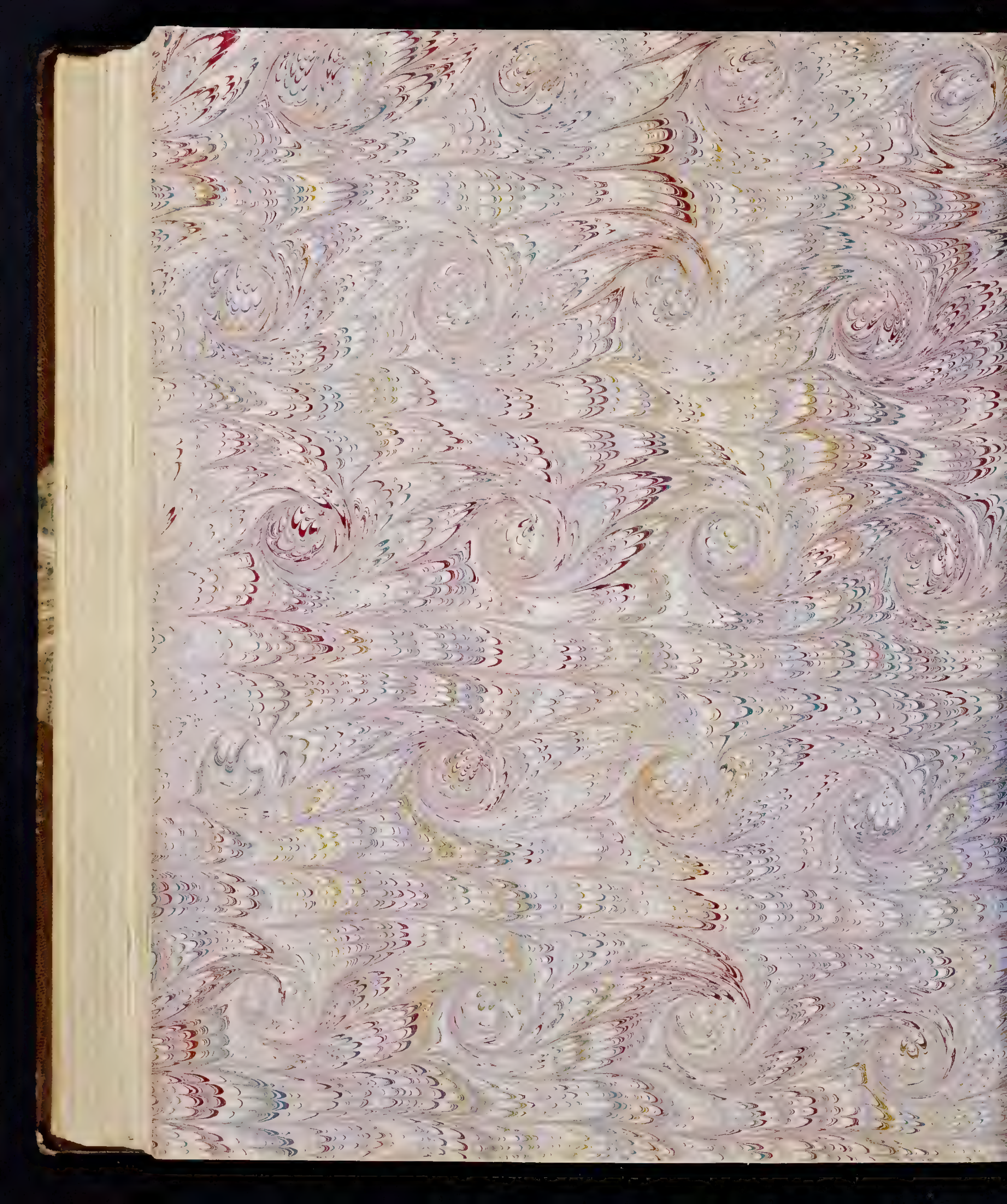
# LISTE DES PLANCHES HORS TEXTE

## TOME III

*Planches du fascicule N° 1*







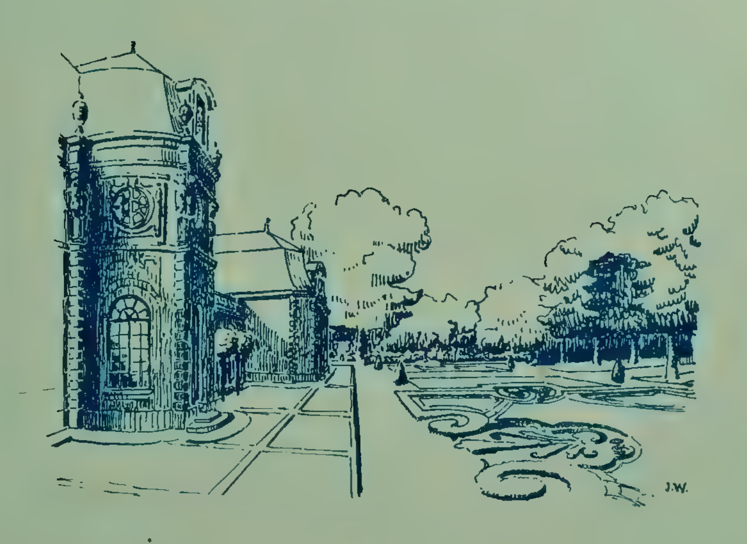

7964
v. 3



ÉVELINE SCHLUMBERGER

# BAGATELLE
# *en Picardie*

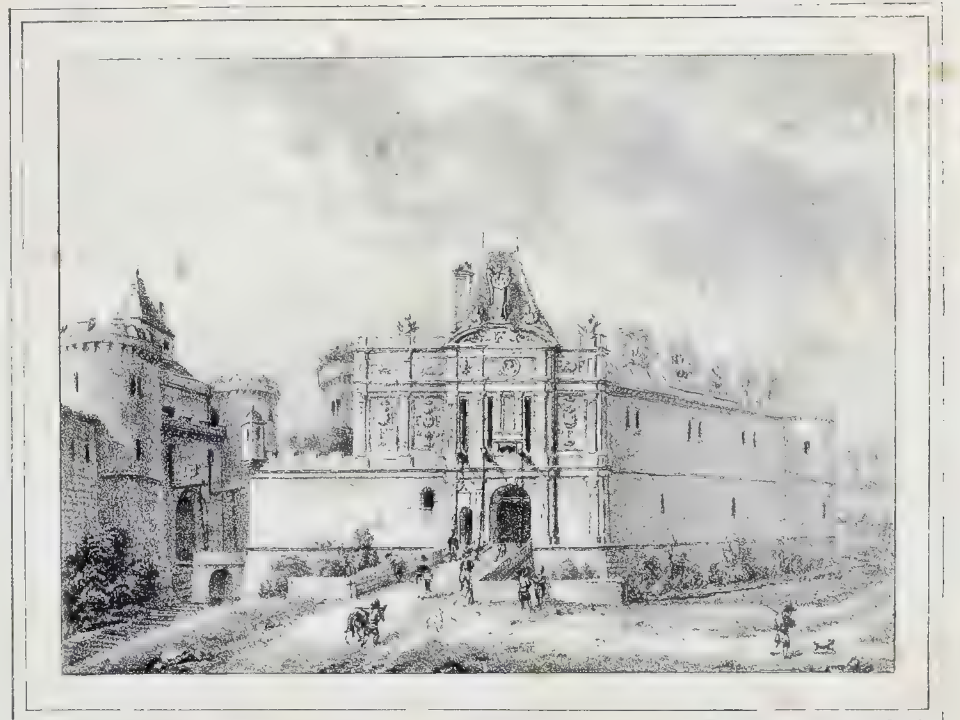
PHOTOGRAPHIES
DE
ROGER GUILLEMOT




*Connaissance*
DES ARTS







Lith. H. Pruvé. 1831.

*Porte montre-écu,*

*à Amiens.*



# BAGATELLE

## en Picardie



## AVANT-PROPOS

Les Éditeurs appellent *tirés-à-part* des pages d'un livre ou d'une revue imprimées séparément. En voici un, extrait de la magnifique revue Connaissance des Arts.

Mais les anciens procédés d'imprimerie permettaient de rétablir la pagination à partir des feuilles de garde et d'effacer les première et dernière pages des textes précédant et suivant l'article retenu ; les techniques actuelles interdisent de telles modifications. Elles compensent cette intransigeance par une profusion d'admirables illustrations.

Ces servitudes nouvelles nous valent d'ouvrir le présent opuscule à la page 55 et sur le portrait de la sémillante Jeanne Vignier par Fragonard. En 1773, nous dit M. Alexandre Ananoff, M. Bergeret de Grancourt partait pour l'Italie. Il invitait sa gouvernante — comme le xviii^e siècle savait en modeler — et Fragonard à l'accompagner. Bientôt le premier faisait un enfant à la seconde et le troisième son portrait. Régularisation accomplie, ainsi qu'il advint, M. van Robais, ce huguenot qui n'avait rien d'Anatole France, eut pu recevoir le ménage en sa maison des champs ; Frago y eut été le bienvenu en tout temps et je l'y vois acceptant avec une pointe de condescendance les avis de Perronneau et trouvant motif à croquer Sedaine et Manon Roland, voire Monseigneur le duc de Bourbon, le Prince de Croy et quelques autres des habitués et des passants qui apprécièrent la bagatelle du grand manufacturier.

A l'autre bout, je veux dire à la page 62, la plaquette s'achève par un *Cours des Ventes*.

Si quelques-uns des meubles décrits rappellent ceux qui ornent Bagatelle, l'inélégante présence de ce marché n'a rien de commun avec l'ordonnance des pages antérieures. Sauf à mes arrière-grands-parents qui acquirent leur nouvelle maison toute garnie en 1810, rien n'en a jamais été vendu — jusqu'alors ; jusqu'alors, car désormais, il nous faut compter avec les prétentions multiformes de l'État.

En sandwich, si je puis dire, on comprendra que je tienne à porter mes hommages aux auteurs de l'article.

Madame Schlumberger a mis dans son texte autant d'intelligence que d'esprit. Sans avoir le loisir de s'attarder à plusieurs pittoresques anecdotes qui assaisonnent son histoire et donnent du caractère à l'afféterie du décor, elle a « pigé » l'esprit de Bagatelle : même en négligeant celui des visiteurs qui s'étonnent de n'y trouver ni échauguettes, ni oubliettes, ni lit de maîtresse royale, cette préhension n'est pas si fréquente.

Bien que, me semble-t-il, le goût contemporain de *l'antiquaille* conduise les meilleures dispositions à un étalage excessif d'objets inutiles à l'harmonie d'amicales réunions, on ne pouvait douter des traditions de sa maison et craindre que Madame la Princesse Aymon de Broglie ne sût mettre en page les images de Bagatelle : il est évident qu'elle y a réussi.

A quelle défectuosité enfin se heurterait-on en examinant les photographies prises par M. Roger Guillemot ?

Toute une journée qui me parut courte, j'ai suivi les évolutions de ce brelan d'as à travers la vieille maison et j'ai profondément admiré, je l'avoue, le sérieux mêlé de gaîté, l'attention, la compétence et l'incroyable patience, sans discourtoise impatience, mis à disposer un objet, à déterminer un éclairage, à compulser une liasse d'archives, à prendre des notes, à régler un appareil ; tout simplement, pour approcher de la perfection.

Ce sont de ces joies que la vie apporte de temps à autres et que l'on n'oublie pas.

Jacques de WAILLY.





*Comment le " rendez-vous d'affaire " d'un industriel du Nord a été transformé du temps de Louis XVI en une des plus jolies petites maisons de cette époque que l'on puisse visiter de nos jours.*

# *Le sort plaisant d'une Bagatelle Louis XV*

PAR EVELINE SCHLUMBERGER

Maison-champignon, Bagatelle a poussé en trois étapes entre 1751 et 1790. D'abord simple rez-de-chaussée-terrasse, il fut doté vers 1763 d'un étage en attique aux œils-de-bœuf surmontés de drapés. Puis la terrasse fut remplacée par une mansarde couverte d'ardoise qui abrite neuf chambres nouvelles. Ces adjonctions successives ne lui ont rien ôté de sa légèreté, ceci grâce à de remarquables artifices d'architecture : ainsi les assises de l'édifice, au lieu des 33 cm de hauteur traditionnels (1 pied français), ont été réduites du tiers : Bagatelle est un château en miniature.

Un salon d'été (à droite) communiquant avec un salon d'hiver et une salle à manger, tel fut le plan très simple adopté par le grand drapier Abraham van Robais pour recevoir ses relations d'affaires. La décoration intérieure est de pur style Louis XV, exception faite des arabesques pompéiennes peintes sous Louis XVI sur les lambris du salon d'été (premier plan sur la photo). La cheminée de bois qu'on voit au fond du salon d'hiver est restée telle depuis l'origine, ainsi que l'ensemble de la boiserie, aux rechampis bleus. Le profond ébrasement de la porte — 40 cm d'épaisseur — n'est qu'un trompe-l'œil de menuiserie.

Le nom n'est certes pas original. S'appeler Bagatelle pour une demeure du XVIIIe siècle, cela équivaut à peu près à s'appeler « Mon Rêve » pour une villa du début du XXe. Au charme près. S'il est vrai que toutes les « Bagatelle » d'Europe ont en commun — en principe tout au moins — d'allier une certaine exiguïté voulue à une élégance un rien badine, aucune Bagatelle ne mérite mieux son nom que le léger petit chef-d'œuvre d'architecture de Bagatelle en Picardie, folie égarée dans les maussades faubourgs de l'Abbeville d'aujourd'hui.

Abbeville fut, il y a fort peu de temps encore, une des plus belles villes du Nord. La guerre a détruit l'essentiel de ses demeures anciennes et la reconstruction s'est partiellement chargée du reste. C'est dire qu'il reste peu de choses de l'Abbeville du XVIIIe siècle. Est-ce à sa situation relativement « hors les murs » que Bagatelle doit d'avoir survécu pimpante et fraîche comme au premier jour ? Cette parfaite petite construction rose et blanche posée derrière son boulingrin vert, ses œils de bœuf, son perron miniature, ses menus carreaux blancs, c'est le château de Peau d'Ane ou du Chat botté, la maison où la Belle au Bois dormant joue à la poupée. Vous pénétrez dans un vestibule qui semble la réduction pour fillettes d'un vestibule de château — mais d'un vestibule d'apparat s'il vous plaît, avec escalier à double volute et rampe de fer forgé. L'illusion continue lorsque vous avancez dans le salon ovale qui vous fait face, dont les portes-fenêtres cintrées ouvrent sur une double fuite de tilleuls bordant un tapis vert. Est-il grand, ce salon, est-il petit ? Impossible de le savoir. Quant à son décor, il n'a pas bougé depuis la fin du XVIIIe siècle. Et pas davantage celui des deux petites pièces attenantes toutes en boiseries Louis XV. Nul pinceau en deux siècles n'a touché à l'immuable vernis Marlin qui les protège. Par quel miracle ?

— Sans doute, dit M. Jacques de Wailly, l'actuel propriétaire, parce que Bagatelle a peu changé de main. Mises à part une quinzaine d'années après la révolution, elle a été habitée de manière continue par deux familles, la nôtre depuis 1810, et avant elle, celle de son constructeur, le fameux manufacturier d'Abbeville van Robais.

Pourtant, à y regarder de plus près, l'histoire de Bagatelle est une histoire bien vivante. Elle commence par une apparente contradiction. Qui décide, en 1751, de faire construire cette adorable « folie » digne d'abriter quelque très secrète idylle ? Le plus vertueux des pères de famille, le plus strict des protestants, le plus réaliste des capitalistes de l'époque, M. Abraham van Robais, richissime propriétaire de la première manufacture de draps fins d'Abbeville et de tout le Nord de la France. Son



grand-père, Josse, un beau jour d'octobre 1665, a débarqué à Abbeville (au sens propre du terme, la baie de la Somme était encore navigable en plein XVIIIe siècle) avec femme, enfants, chapelain, contremaîtres, ouvriers et métiers à tisser. Il venait de Middelbourg en Hollande et répondait à l'invitation de Colbert qui désirait créer en France une manufacture de draps capable de libérer l'économie nationale de la tutelle de l'Angleterre et de la Hollande. Avant de quitter son pays, Josse, en Hollandais avisé, avait posé ses conditions : aide matérielle de l'État et privilège garantissant la future manufacture de toute concurrence. Ces promesses — ô politique — furent si bien respectées que, jusqu'après la Révocation de l'Édit de Nantes, en pleine persécution religieuse, les van Robais continuaient à faire bénir leurs mariages par un chapelain protestant et jouissaient même d'un cimetière particulier à eux réservé. Services pour services, il faut dire qu'ils eurent vite rendu à la France ce qu'ils lui devaient. Leur manufacture devint assez prospère (cent métiers battants et trois mille ouvriers dans la meilleure période) pour ravitailler en draps fins non seulement les plus grandes villes de la Métropole, mais l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, et jusqu'au Levant et aux Indes. Devant la superbe « maison des Rames », sise près de la porte d'Hocquet, au bord des quais de la Somme, une véritable flotte privée déversait les laines de Bilbao, chargeait les aunes de tissu : le vaisseau-amiral s'appelait la « Toison d'or ».

C'est donc le chef de cette puissante famille qui décide de faire édifier, dans le faubourg Saint-Gilles, à quinze cents mètres au-delà des fortifications (on n'avait pas le droit de construire « en dur » en deçà, pour faciliter l'évacuation de cette zone en cas de siège), une petite maison des champs — nous dirions un pavillon de « public-relations » — où il puisse recevoir, à l'abri des regards indiscrets de ses ouvriers, ses puissantes relations. Car, nous dit Voltaire, M. Abraham van Robais « menait train de prince ». En fait, ces réceptions devaient se borner, au début, à quelques collations ou repas froids, vu que la demeure, édifiée entre 1751 et 1754, ne comprenait qu'un rez-de-chaussée de trois pièces : un salon d'été sans cheminée, un salon d'hiver et une salle à manger, l'ensemble surmonté d'une terrasse à balustrade ponctuée d'amours de plomb. Point de cuisines, point de commodités. « En vérité, une bagatelle », disait lui-même le nouveau propriétaire à propos de sa maison — d'où son nom. Cependant il dut s'apercevoir que sa nouvelle demeure n'était pas au point car, dix ans plus tard, il décida de l'améliorer par un étage de chambres. Problème pour l'architecte : comment jucher cet étage supplémentaire sur le pavillon sans en fausser les proportions primitives et où « caser » l'indispensable escalier ? Il le résout avec une maestria qui, aujourd'hui encore, confond d'admiration cet autre architecte qu'est le propriétaire actuel, M. de Wailly. « On rehaussa simplement la terrasse par un étage en attique — donc peu élevé — et l'on s'arrangea pour y distribuer si habilement cloisonnements et ouvertures (l'étage fort bas, ne mesure pas trois mètres de hauteur sous plafond) que les chambres ainsi créées, quoique minuscules, paraissent presque spacieuses. Quant à l'escalier, on l'assujettit au fond du vestibule sur une véritable voûte rapportée qui le soutient entièrement, sans qu'il s'accroche en rien à la paroi. »

Quel fut l'auteur de ce petit tour de force ? On l'ignore. On a parlé de Jacques François Blondel qui, c'est connu, travailla





dans le Nord et l'Est de la France, mais Bagatelle n'évoque pas spécialement son style. Chose curieuse de la part de gens aussi manifestement organisés qu'étaient les van Robais, nulle facture, nul mémoire n'est là pour nous renseigner. Même silence en ce qui concerne la décoration intérieure qui — en raison des deux « étapes » de la construction — superpose avec la plus charmante désinvolture le style Louis XVI au style Louis XV, les peintures à l'antique

Bagatelle suite

Quoique très petit, le salon d'hiver, ci-contre, dont on a vu la cheminée en couleur à la page précédente, donne l'illusion de dimensions normales par la judicieuse distribution des fines parcloses considérablement étirées en hauteur. Le plafond voûté peint d'un ciel nuageux ajoute à cette impression (la plus grande hauteur est de 3,60 m). Les appliques murales et le lustre italien à fleurs de Saxe n'ont jamais quitté cette pièce depuis le jour où ils y furent posés.

Symétrique du salon d'hiver, la salle à manger (ci-dessous, à gauche), offre le même ensemble de boiseries Louis XV (fond vert pâle et rechampis vert soutenu). C'est l'humidité du climat picard et la qualité du vernis Martin qui ont gardé aux peintures leur extraordinaire fraîcheur. En deux siècles, rien n'a subi le moindre changement : ni la vitrine du panneau de gauche, ni la console sous son trumeau (sa jumelle lui fait face sur le mur opposé). Les fenêtres en vis-à-vis inondent tout ce rez-de-chaussée d'une joyeuse clarté.

Le salon d'été, ovale (ci-dessous), est lambrissé dans un style rocaille très élégant. En dessus de portes, des amours aux trois moments du jour : ici, l'heure méridienne. On suit sur cette photo les étapes de l'aménagement de Bagatelle. La boiserie a été surdécorée sous Louis XVI (voir le détail photo couleur) ; les glaces cintrées, avec leurs encadrements de perles, datent aussi de cette époque. Comme celui de l'architecte, le nom du décorateur de Bagatelle reste mystérieux.



aux volutes sculptées de la rocaille, les nœuds et les perles aux coquilles et aux rinceaux. Boucher, Pillement, Huet ? Ce dernier a décoré, dans la région, le château de Long. La raison n'est pas suffisante, là non plus, pour se hasarder à retenir ce nom plutôt qu'un autre. Peut-être aussi s'agit-il d'un de ces nombreux artistes flamands en route vers Paris, qu'Abraham van Robais peut avoir intercepté au passage pour le prier de décorer sa maison... C'est bien un peu de la même manière qu'il se fit « tirer le portrait » par Peyronneau. Celui-ci avait fait annoncer sa venue à Abbeville à son de tambour, en même temps que les prix de ses pastels. M. van Robais revêtit jabot et habit de velours lie de vin pour poser devant le célèbre pastelliste. Le portrait devait parvenir plus tard à la collection Groult. Une réplique se trouve au Louvre.

Aux dernières décades de l'Ancien Régime, la belle société hante toujours les « bords fortunés » de Bagatelle (le mot est de Sedaine). Le prince de Croy note y avoir pris le thé en compagnie de Mme Roland de la Platière, épouse de l'inspecteur des Arts et Manufactures du Roi à Amiens. L'histoire oubliera le mari pour ne garder mémoire que de la femme, qui n'est autre que la future « Madame Roland » des Girondins.

Pour Bagatelle, la Révolution marque le premier changement de mains. Sans se trouver — loin de là — sur la paille, les van Robais doivent « se restreindre ». Ils vendent leur propriété, en 1793, à l'oncle de Boucher de Perthes (le créateur de la Préhistoire). Entre-temps, la maison a encore poussé d'un étage : elle a perdu sa terrasse à la Trianon et gagné un toit d'ardoises où les derniers van Robais ont installé neuf chambres pour loger leur nombreuse progéniture. En 1810, Bagatelle passe à la famille de Wailly.

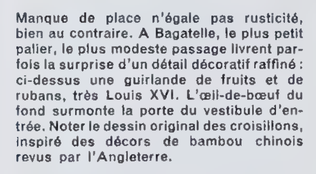
Mon ancêtre, Gabriel, officier de l'armée des princes, n'était pas riche ; il avait installé des cultures maraîchères dans le parc. Son fils, Auguste, dessina la plantation d'épicéas que vous voyez encore. Ce goût du jardin, mon père, Paul de Wailly, l'avait aussi et j'en ai hérité. Il a redessiné le parc dans sa conception primitive, intimement liée à l'architecture du château. Avec lui, Bagatelle a connu, avant 1914, son second âge d'or. Élève de César Franck et compositeur, mon père organisait des concerts avec les meilleurs musiciens du temps.

Le merveilleux de tout cela, c'est que Bagatelle, maison-champignon, s'est maintenue dans l'apparence de sa pureté première. Et pourtant la cavalerie du tsar a traversé le salon d'été; et pourtant les armées d'occupation y ont campé et installé des poêles ; et pourtant des bombes y ont éclaté. N'importe, Bagatelle continue à ressembler, dans son parc recueilli, à une image de conte...

(1) On visite Bagatelle (111 route de Paris à Abbeville) de Pâques à la Toussaint, tous les jours de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h.

Bagatelle fin





Manque de place n'égale pas rusticité, bien au contraire. A Bagatelle, le plus petit palier, le plus modeste passage livrent parfois la surprise d'un détail décoratif raffiné : ci-dessus une guirlande de fruits et de rubans, très Louis XVI. L'œil-de-bœuf du fond surmonte la porte du vestibule d'entrée. Noter le dessin original des croisillons, inspiré des décors de bambou chinois revus par l'Angleterre.

Le premier étage, construit en attique par souci d'esthétique, fit enfin de Bagatelle une maison d'habitation ; c'est l'étage des chambres, minuscules — on touche le plafond de la main, — mais aménagées avec un grand luxe de raffinement décoratif et de commodité pratique. Un petit salon (à gauche) situé au-dessus du salon ovale s'éclaire d'œils-de-bœuf. Remarquer la suite de placards bas incorporés à la boiserie — idée applicable dans maint appartement actuel de taille exiguë.

C'est l'escalier qui a posé le plus de problèmes lors de la construction de l'étage : l'architecte a imaginé une formule audacieuse : l'escalier à double accès repose sur une voûte de bois spécialement aménagée au fond du vestibule. L'effet de balcon est souligné par la rampe de fer forgé (la région d'Abbeville abondait en ferronniers au XVIIIe siècle). L'ensemble, malgré ses proportions fort réduites, atteint au monumental. Tel est le tour de force de Bagatelle, ce « bijou » qui, selon le poète Sedaine, « aurait fait plaisir aux dieux ».





# LES COURS DES VENTES

La commode est un des « piliers » de l'ameublement et de la décoration. Facile à placer, on la trouve aussi bien dans les salons que dans les chambres, voire dans les salles à manger. Les quatre commodes reproduites ci-contre représentent l'évolution qui, dans la première moitié du XVIII^e^ siècle, a précédé la grande vogue de la commode Louis XV galbée, dont le type le plus évolué est la commode à deux tiroirs sans traverse. La comparaison de prix permet de dégager les critères actuels pour juger des qualités décoratives d'une commode : légèreté de lignes, dimensions réduites, finesse des bronzes et, dans une proportion moindre, estampille d'un maître ébéniste réputé.



1. Louis XV : 2 400 NF, Angers.

2. Transition : 7 400 NF, Paris.

3. Louis XVI : 17 900 NF (la paire), Paris.

4. Louis XIV : 10 800 NF (la paire), Paris.

5. Louis XV : 4 000 NF, Lausanne.

6. Régence : 12 300 NF, Versailles.

1. Console d'époque Louis XV en bois doré. Modèle rocaille classique à ceinture et entretoise ajourées ; sculpture de bonne qualité, quoique un peu épaisse. Dessus de marbre. Mes Bonnet et Martin, 8 février 1961.

2. Un meuble rare, de modèle et de dimensions réduites, est généralement très disputé en vente publique. C'est le cas de ce très petit secrétaire (haut. 107 cm, larg. 53 cm) en placage de bois de rose vendu 7 400 NF. La façade à ressaut, très courante sur les commodes Transition, est par contre exceptionnelle sur un secrétaire. Dessus de marbre brèche royale. Me Lemée ; M. Subert : Drouot, 27 février 1961.

3. Cette petite chaise d'époque Louis XVI à dossier médaillon, dont la paire a été payée 17 900 NF, porte l'estampille d'un des meilleurs menuisiers du XVIIIe siècle : Jacques-Jean Baptiste Tilliard, reçu maître en 1752. Bois relaqué et redoré garni de tapisseries d'Aubusson de même époque. Siège remarquable par la pureté et l'équilibre de ses lignes. Haut. 83 cm, larg. 43 cm, prof. 41 cm. Me Rheims ; MM. Canet et Lefuel : Galliéra, 12 décembre 1960.

4. La rareté des sièges Louis XIV justifie les 10 800 NF donnés pour une paire de tabourets en bois sculpté et doré (larg. 50 cm). Sièges de belle qualité à pieds balustre réunis par une entretoise. Me Thullier ; M. Perratzi : Hôtel Drouot, 13 février 1961.

5. De forme inhabituelle, cette marquise d'époque Louis XV a atteint 4 000 NF. Décor très simple sculpté et mouluré, garniture moderne de lampas à fond bleu. Haut. 90 cm, larg. 85 cm, prof. 53 cm. M. Péquignot, 12 octobre 1960.

